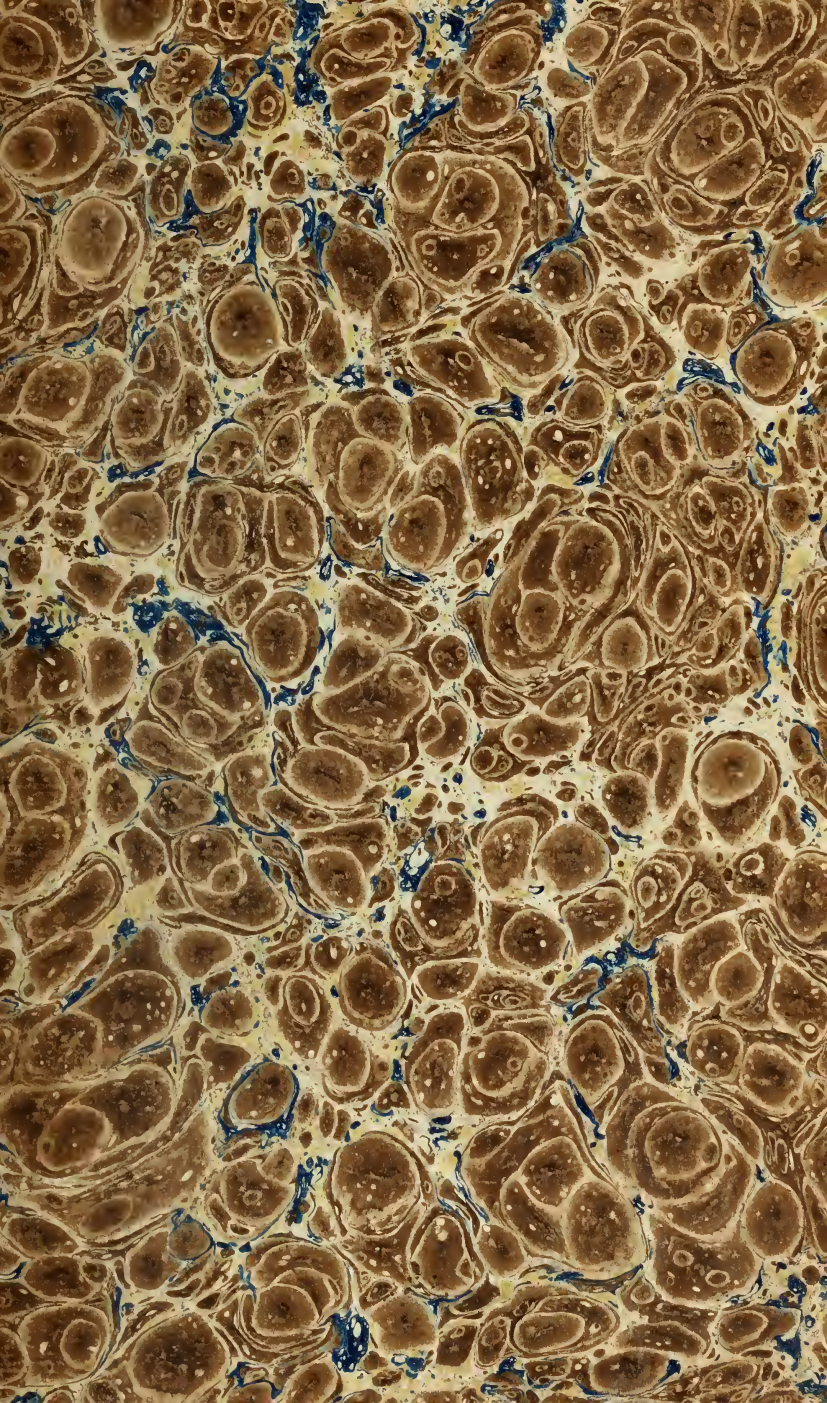

U d'/of OTTAWA
39003001013324



# ŒUVRES

COMPLÈTES

# DE ROLLIN.

TOME QUINZIÈME.

A PARIS,

CHEZ
FIRMIN DIDOT PÈRE ET FILS, Libraires, rue Jacob, n° 24;
LOUIS JANET, Libraire, rue St-Jacques, n° 59;
BOSSANGE PÈRE, Libraire, rue de Richelieu, n° 60;
VERDIÈRE, Libraire, quai des Augustins, n° 25.

# ŒUVRES

COMPLÈTES

# DE ROLLIN.

NOUVELLE ÉDITION,

ACCOMPAGNÉE D'OBSERVATIONS ET D'ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES,

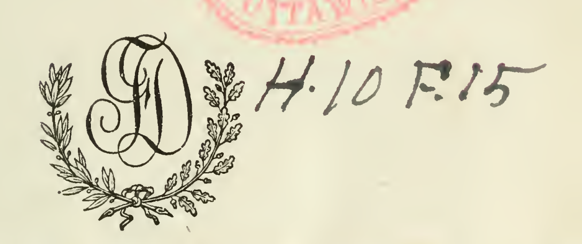
PAR M. LETRONNE,

MEMBRE DE L'INSTITUT

(ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

## HISTOIRE ROMAINE.

TOME III.

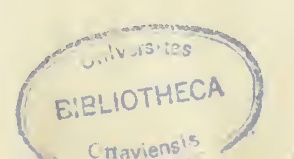



PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI, ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

M DCCC XXIII.



# HISTOIRE ROMAINE

## DEPUIS LA FONDATION DE ROME

## JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM.

# LIVRE NEUVIÈME.

Ce livre neuvième contient l'histoire de vingt-cinq ans, depuis le renouvellement de la guerre par les Samnites, an de Rome 431, qui précéda de deux ans l'événement des Fourches Caudines, jusqu'à la guerre contre les Étrusques, an de Rome 456.

§ I. *Les Samnites rompent la trève, et sont entièrement défaits. Ils font leurs soumissions. La paix leur est durement refusée. Pontius, général des Samnites, leur rend le courage, et leur fait reprendre les armes. Il dresse une embuscade aux Romains près de Caudium : ceux-ci y donnent tête baissée. Leurs armées se trouvent enfermées entre deux défilés. Pontius rejette les sages avis d'Hérennius, son père. Les Romains sont forcés, par la nécessité, d'accepter les tristes conditions qu'on leur impose. Pontius les fait passer sous le joug; après quoi il les renvoie, retenant six cents cavaliers pour ôtages de la convention faite avec*

*les consuls. Profonde tristesse des soldats lorsqu'ils passent par Capoue, et qu'ensuite ils rentrent dans Rome. Le sénat s'assemble. La convention est déclarée nulle, conformément à l'avis de Postumius, qui l'avait lui-même conclue et signée comme consul. Lui, son collègue, et tous les officiers qui avaient signé la convention sont envoyés à Pontius, qui refuse de les recevoir. Les Samnites perdent deux batailles. On les fait passer sous le joug. Lucérie est prise, et les six cents otages qui y étaient renfermés sont rendus aux Romains. Éloge de Papirius Cursor.*

An. R. 431.
Av. J.C. 321.

C. SULPICIUS LONGUS. II.
Q. AULIUS CERRÉTANUS.

Les Samnites rompent la trève, et sont entièrement défaits. Ils font leurs soumissions. La paix leur est durement refusée. Liv. lib. 8, cap. 37-40.

Nous avons vu que les Samnites, vaincus plus d'une fois par le dictateur Papirius Cursor, et forcés par leurs défaites à demander la paix au sénat, n'avaient pu en obtenir qu'une trève d'un an : encore ne la gardèrent-ils pas tout ce temps. Dès qu'ils apprirent que Papirius, après avoir nommé pour consuls C. Sulpicius et Q. Aulius, avait abdiqué la dictature, ils reprirent les armes, qui ne leur réussirent pas mieux qu'auparavant. Ils n'osèrent pas même se présenter devant l'armée romaine, et se tinrent renfermés dans leurs villes. Leurs terres, et celles des Apuliens, qu'ils avaient attirés dans leur parti, furent ravagées, sans qu'ils parussent songer à les défendre.

An. R. 432.
Av. J.C. 320.

Q. FABIUS.
L. FULVIUS.

Les Samnites montrèrent plus de courage l'année

suivante, et attaquèrent les premiers l'armée romaine. Le combat fut des plus rudes et des plus opiniâtres. La victoire fut long-temps douteuse : mais enfin elle se déclara pleinement pour les Romains, et les Samnites furent taillés en pièces.

Cette défaite, qui fit périr leurs meilleures troupes, désola la nation. On disait hautement dans toutes les assemblées qu'il n'était pas étonnant [1] qu'une guerre entreprise contre la foi des traités, et où l'on avait pour ennemis les dieux encore plus que les hommes, eût eu un mauvais succès : qu'il fallait nécessairement apaiser la colère céleste; qu'il ne s'agissait plus que de délibérer si ce devait être par le sang et la mort d'un petit nombre de coupables, ou par la ruine entière du peuple, qui n'avait point eu de part à cette prévarication. On alla jusqu'à nommer les principaux auteurs de la rupture, à la tête desquels on mettait un Brutulus Papius. C'était un homme de grande naissance, et d'un crédit encore plus grand, qu'on savait avoir engagé plus qu'aucun autre les Samnites à rompre la trève avec les Romains. Les préteurs, obligés de mettre en délibération l'affaire qui le regardait, ordonnèrent par un décret « que Brutulus Papius serait livré aux Romains; « qu'on enverrait avec lui à Rome tout le butin et tous « les prisonniers faits sur les Romains, et qu'on leur « donnerait satisfaction sur tous les griefs sur lesquels « ils avaient fait porter leurs plaintes dans le Samnium « par leurs féciaux ». Le décret fut exécuté, et en conséquence le corps de Brutulus, qui avait prévenu le

[1] « Minimè id quidem mirum esse, si impio bello, et contra fœdus suscepto, infestioribus meritò diis quàm hominibus, nihil prosperè agerent. » (Liv.)

supplice par une mort volontaire, fut porté à Rome avec tous ses biens. Le peuple romain ne reçut de tout cela que les prisonniers, et ce qui dans le butin trouva maître. Les députés des Samnites s'en retournèrent sans avoir pu obtenir la paix.

On ne sait si l'honneur de cette dernière victoire dont je viens de parler appartient aux consuls, ou à un dictateur qui fut nommé cette année; il est certain qu'Aulus Cornélius fut dictateur. Mais quelques auteurs ont rapporté qu'il ne fut créé que pour remplir une fonction dans les jeux romains à la place du préteur, considérablement malade pour lors, laquelle consistait à donner le signal pour faire partir les chariots.

An. R. 433.
Av. J.C. 319.

T. VÉTURIUS CALVINUS. II
SP. POSTUMIUS ALBINUS. II.

Pontius, général des Samnites, les console, et leur fait reprendre les armes.
Liv. lib. 9, cap. 1-3.
De Senect. n. 39-41.

Le retour des députés devait, ce semble, causer une grande consternation parmi les Samnites : il produisit un effet tout contraire. Ils avaient alors pour général Caïus Pontius, très-habile dans le métier de la guerre. Hérennius, son père, passait pour l'homme le plus sensé et le plus prudent de son siècle. Cicéron nous apprend que ce dernier avait connu Architas de Tarente, célèbre philosophe et mathématicien, lequel, dans un entretien où assistait Platon [1], parlant de la volupté du corps, fit voir qu'elle était pour le genre humain la source des maux les plus funestes. Ce qui sera dit bientôt de cet Hérennius montrera que la réputation qu'il avait d'homme sage et de bon conseil n'était pas sans fondement.

[1] Platon vint à Tarente sous le consulat de L. Furius et d'Ap. Claudius, l'an de Rome 406.

Pontius, son fils, aussitôt après le retour des députés, convoqua l'assemblée, et lui parla en ces termes : « Ne croyez pas, Samnites, que votre députation ait « été vaine et sans effet. Elle a expié le crime que nous « avions commis en rompant les traités, et apaisé la « colère des dieux justement irrités. S'il est évident « que les dieux ont voulu nous forcer par nos pertes à « satisfaire les Romains sur les griefs qu'ils avaient « contre nous, il n'est pas moins clair que leur volonté « n'a pas été que nos satisfactions fussent reçues avec « tant de hauteur et de mépris. Qu'avons-nous pu faire « de plus pour apaiser les dieux et adoucir les hommes « que ce que nous avons fait? Nous avons renvoyé aux « Romains tout ce que nous avions pris sur eux, et qui « nous appartenait par le droit de la guerre. N'ayant « pu livrer vivants les auteurs de la rupture, nous « avons livré leurs corps. Nous avons porté à Rome « leurs biens, afin qu'il ne restât rien chez nous de ce « qui avait appartenu aux coupables. Pouviez-vous, « Romains, exiger quelque chose de plus? Nous vou- « lons bien prendre pour arbitre et pour juge quelque « peuple que ce soit de la terre : que si le plus faible « ne trouve point de protection dans les lois humaines « contre un plus puissant que lui, nous aurons recours « aux dieux vengeurs de la fierté et de l'orgueil. Vous « n'avez point à délibérer, Samnites, sur le parti que « vous devez prendre : la guerre est juste quand elle « est nécessaire, et les armes, légitimes quand elles sont « notre unique ressource. Ainsi, puisque, dans toutes « les entreprises humaines, il ne s'agit que de savoir « si les dieux sont pour nous ou contre nous, soyez « sûrs que, comme dans les guerres précédentes, vous

« avez eu plutôt pour ennemis les dieux que les hom-
« mes [1]; dans celle que vous allez entreprendre vous aurez
« ces mêmes dieux pour guides et pour protecteurs. »

Pontius dresse une embuscade aux Romains près de Caudium : ceux-ci y donnent tête baissée. Leurs armées se trouvent enfermées entre deux défilés.

Ce discours remplit toute la nation d'espérance, de courage et d'ardeur. Pontius, pour profiter de ces heureuses dispositions, ne tarda point à mettre ses troupes en campagne. Comme il ne pouvait raisonnablement se flatter que les Samnites l'emportassent sur l'armée romaine par la force ouverte, qui leur avait mal réussi jusque-là, il résolut d'employer la ruse contre ces redoutables ennemis. Il alla à petit bruit, autant qu'il lui fut possible, se camper auprès de Caudium, qui était un petit village entre Capoue et Bénévent; et, sachant que les consuls n'étaient pas fort loin avec leur armée, il fit déguiser dix soldats en bergers, leur donna des troupeaux à conduire en différents endroits, mais toujours vers le côté où était le camp des Romains, et leur recommanda de dire tous uniformément, lorsqu'ils auraient été pris avec leurs troupeaux, et menés aux consuls, comme il ne pouvait pas manquer d'arriver, que l'armée des Samnites assiégeait actuellement Lucérie dans l'Apulie, et pressait extrêmement cette place, dont les habitants étaient de fidèles alliés des Romains. Ce bruit, que Pontius avait fait répandre exprès auparavant, était déja parvenu dans le camp des consuls. Le rapport des prisonniers ne laissa plus lieu d'en douter, d'autant moins qu'ils s'accordaient tous ensemble. Tout ce qu'avait prévu Pontius arriva. Les

[1] « Proindè quum rerum humanarum maximum momentum sit, quam propitiis rem, quam adversis agant diis : pro certo habete, priora bella adversus deos magis quàm homines gessisse; hoc, quod instat, ducibus ipsis diis gesturos. » (Liv.)

consuls donnèrent dans le piége, et, ne doutant point qu'il ne fallût secourir promptement une ville alliée qui était en grand péril, ils ne délibérèrent plus que sur la route qu'on devait tenir. Deux chemins y conduisaient : l'un plus sûr, mais plus long; l'autre plus court, mais plus dangereux, parce qu'il fallait passer deux défilés joints ensemble par un cercle de montagnes, et qui laissaient au milieu une plaine d'une assez grande étendue. Ce dernier fut préféré néanmoins, parce que les Romains croyaient ne pouvoir jamais arriver assez tôt à Lucérie. Ils passent le premier défilé; mais lorsqu'ils furent arrivés au second, ils en trouvèrent l'entrée fermée par une grande quantité de troncs d'arbres et de grosses pierres, dont on avait formé comme une espèce de rempart. Ils lèvent les yeux, et s'aperçoivent que les collines des environs sont toutes couvertes d'ennemis. Ils retournent précipitamment sur leurs pas pour regagner l'autre issue; mais ils y trouvent encore une semblable barrière et les Samnites. Ils s'arrêtent d'eux-mêmes, saisis d'un étonnement et d'une frayeur qui leur ôtent tout à la fois et l'usage de l'esprit, et presque le mouvement du corps. Ils se regardent les uns les autres, comme si chacun espérait trouver dans son compagnon plus de ressources et plus de lumières qu'il n'en a lui-même.

Ensuite, quand ils virent qu'on dressait les tentes des consuls, et que quelques soldats préparaient les instruments nécessaires à remuer la terre et à faire un retranchement, quoiqu'ils sentissent bien que, dans l'impuissance où ils étaient de trouver aucune ressource et aucun moyen de se défendre, leurs travaux allaient les exposer à la risée des ennemis, cependant, pour

ne point ajouter leur propre faute à tous les maux dont ils étaient accablés, chacun de son côté, sans qu'on les y exhortât ni qu'on leur en donnât l'ordre, se mettent à fortifier le camp le long d'un ruisseau, avouant, non sans honte et sans douleur, que toute la peine qu'ils prenaient était bien inutile; outre que les ennemis, du haut de leurs montagnes, leur en faisaient d'amères railleries. Les consuls ne tenaient compte d'assembler le conseil de guerre. Les premiers officiers vinrent d'eux-mêmes les trouver : et en même temps les soldats attroupés demandaient à leurs généraux un secours qu'à peine, dit Tite-Live, ils pouvaient espérer des dieux. Le conseil se passa en discours incertains et confus. Chacun opinait selon son caractère et son tempérament : les uns voulaient que l'on entreprît de forcer les barrières ou d'escalader les montagnes; les autres représentaient l'impossibilité de réussir dans l'une et l'autre de ces entreprises. Ces réflexions les occupèrent toute la nuit, sans qu'ils songeassent à prendre ni nourriture ni repos, et sans qu'ils pussent parvenir à rien conclure.

Pontius rejette les sages avis de son père.

Les Samnites, de leur côté, n'étaient pas moins embarrassés, mais dans un autre sens, ne sachant quel parti ils devaient prendre pour profiter pleinement d'une conjoncture aussi heureuse que celle où ils se trouvaient. Comme ils ne pouvaient se déterminer par eux-mêmes, ils prirent la résolution d'envoyer consulter Hérennius Pontius, père de leur général. Il était fort avancé en âge, et avait renoncé non-seulement au métier des armes, mais à toute affaire et à tout emploi. Cependant, dans un corps cassé de vieillesse, il conservait un esprit vif et un jugement solide. Quand

donc il eut appris que les Romains étaient enfermés dans les défilés de Caudium, il répondit à celui qui le consultait de la part de son fils, que son avis était qu'on les renvoyât tous au plus tôt en pleine liberté. Cet avis fut rejeté de tout le monde; et l'on dépêcha de nouveau vers lui pour savoir s'il n'avait rien de mieux à dire. A cette seconde fois, il conseilla de tuer tous les Romains, sans qu'il en restât un seul.

Des réponses si opposées, et qui ressentaient l'obscurité des oracles, causèrent un étrange étonnement. Elles parurent à plusieurs, et surtout au fils d'Hérennius (qui ne se montre pas ici fort respectueux pour son père), une marque d'un esprit affaibli. Cependant on résolut de le faire venir dans le camp. Le bon vieillard y consentit, et, lorsqu'il fut dans le conseil, il s'en tint aux deux avis qu'il avait donnés, se contentant d'en apporter les raisons. Il dit « qu'en suivant le premier, qui lui paraissait le meilleur, on gagnait pour « toujours l'amitié d'un peuple puissant par un bienfait « signalé; que, s'ils préféraient le second, ils mettraient « les Romains hors d'état de leur faire la guerre de « long-temps, et les affaibliraient extrêmement par la « perte de deux armées, qu'il leur serait bien difficile « de réparer; que, pour un troisième parti, il n'y en « avait point. » « Eh quoi, lui dit-on, est-ce qu'on ne peut « pas prendre un milieu? Ne peut-on pas leur donner « la vie, mais après leur avoir imposé des lois telles que « le droit de la guerre permet d'en prescrire aux vain-« cus? » « C'est là précisément, répondit Hérennius, le « moyen de ne vous point faire d'amis, et de ne vous « point délivrer de vos ennemis. Laissez vivre les Ro-« mains après les avoir irrités par la honte et l'igno-

« minie : c'est une nation qui ne sait ce que c'est que « de se tenir en repos lorsqu'elle a été vaincue. Le sou- « venir des affronts que la nécessité présente les aura « contraints de subir demeurera éternellement gravé « dans leur cœur, et ne leur permettra point de se « donner un moment de relâche jusqu'à ce qu'ils en « aient tiré une vengeance éclatante, et qui les dédom- « mage avec usure. » Ces raisons ne furent point goûtées, et on remena Hérennius chez lui. La suite fera voir combien ce sage vieillard avait raison de rejeter ces tempéraments d'une fausse et timide politique, laquelle ordinairement, pour vouloir tout accommoder, ne remédie à rien et ne satisfait personne.

Les Romains sont forcés, par la nécessité, d'accepter les tristes conditions qu'on leur impose. Liv. lib. 9, c. 4-6.

Les Romains, pendant cet intervalle, avaient fait plusieurs tentatives inutiles pour rompre leur prison, si l'on peut parler ainsi. Enfin, vaincus par la nécessité, et commençant à manquer de tout, ils envoient des députés à Pontius demander une paix honorable, ou le combat. Pontius répondit fièrement « que la « guerre était terminée, et que puisque, même vaincus « et enfermés de toutes parts comme ils l'étaient, ils « ne savaient pas encore connaître ni avouer leur dé- « faite, il allait leur déclarer les conditions auxquelles « il voulait bien traiter avec eux : qu'il les ferait tous « passer sous le joug, sans armes, ne leur permettant « d'emporter que chacun un habit [1] : que du reste tout « serait égal entre les vainqueurs et les vaincus : que « les Romains s'obligeraient à retirer leurs armées et « leurs colonies du pays des Samnites ; et que les deux

[1] Cette expression, qui revient souvent dans l'histoire, signifie qu'on ne laissait aux soldats que l'habit de dessous, comme presque on dirait parmi nous, que la simple chemise.

« peuples, indépendants l'un de l'autre, vivraient selon « leurs lois. »

Cette réponse, rapportée au camp des Romains, y causa d'aussi grands gémissements et une aussi vive douleur que si on leur eût annoncé une mort présente. Un morne silence régna long-temps dans le conseil, et les consuls n'osaient ouvrir la bouche, combattus d'un côté par la honte d'accepter un pareil traité, et de l'autre, par la nécessité absolue de s'y soumettre. Enfin, L. Lentulus, le plus considérable des officiers-généraux, prit la parole, et donna son avis en ces termes : « Consuls, j'ai souvent entendu « dire à mon père que, lorsque dans le Capitole as- « siégé par les Gaulois le sénat délibérait sur le parti « qu'il avait à prendre, seul il avait été d'avis de ne « point racheter la ville à prix d'argent, parce qu'ils « n'étaient point enfermés de fossés ni de retranche- « ments par l'ennemi, et qu'ils pouvaient faire une « sortie, non, à la vérité, sans un grand danger, mais « cependant sans une perte assurée. Si nous nous « trouvions dans le même cas, et que nous pussions, « de quelque manière que ce fût, en venir aux mains « avec l'ennemi, je n'hésiterais point à me proposer « ici pour modèle la générosité de mon père. Je sais « qu'il est beau de mourir pour la patrie; et je suis « prêt soit à me dévouer à la mort pour le peuple ro- « main et pour nos légions, soit à me jeter au milieu « des bataillons ennemis. Mais je vois ici la patrie tout « entière, j'y vois toutes les légions, et à moins qu'elles « ne veuillent périr pour elles-mêmes, que peuvent- « elles sauver par leur mort? Les murs, dira quelqu'un,

« les maisons de Rome, et cette timide et faible multi-« tude qui les habite. C'est, au contraire, livrer tout « cela à l'ennemi, et non pas le sauver, que de faire pé-« rir cette armée. Ici sont toutes les ressources et toutes « les forces du peuple romain. En sauvant ces troupes, « nous sauvons la patrie; en les exposant à une mort « certaine, nous abandonnons la patrie, et nous la tra-« hissons. Mais, dira-t-on, c'est une grande honte, « une grande ignominie, de se livrer ainsi sans rendre « de combat. Je l'avoue. Mais la patrie doit nous être « assez chère pour être préférée non-seulement à la « conservation de notre vie, mais à celle de notre hon-« neur, s'il est besoin d'en faire le sacrifice. Ne nous « refusons donc point à cet opprobre, quelque grand « qu'il puisse être, et soumettons-nous à la nécessité, « que les dieux mêmes ne peuvent vaincre. Allez, « consuls, allez trouver l'ennemi, et livrez, puisqu'il « le faut, nos armes pour racheter à ce prix la patrie, « que nos ancêtres ont rachetée au prix de l'or. »

Il fallut bien suivre ce conseil. Les consuls allèrent au camp des Samnites pour conclure la négociation. Pontius voulait un traité : mais on lui représenta que pour le faire on avait besoin de l'autorité du peuple et du sénat romain; et il fut assez imprudent et assez peu précautionné pour se contenter d'une simple promesse que lui firent les consuls et les principaux officiers de l'armée d'observer et de faire observer les articles dont on était convenu. Il prit seulement la précaution d'exiger qu'on lui mît entre les mains six cents otages des premiers de la jeunesse romaine, qui répondraient sur leurs têtes de l'observation des condi-

tions qu'on venait d'arrêter. Il n'y eut point de traité solennel à Caudium : c'est une remarque importante pour la suite.

Les consuls revinrent au camp, et leur retour y renouvela la douleur et le désespoir. A peine les soldats pouvaient-ils s'empêcher de maltraiter d'indignes généraux dont la témérité les avait conduits en ce lieu malheureux, et dont la lâcheté les en allait faire sortir d'une manière plus honteuse qu'ils n'y étaient entrés; qui n'avaient su ni prendre des guides ni faire reconnaître le pays, et qui, marchant à l'aveugle comme des bêtes, s'étaient jetés eux et leurs armées dans le piége. Ils se regardent tristement les uns les autres : ils considèrent leurs armes qu'ils vont livrer, leurs mains qui vont être désarmées, leurs corps qui vont être à la discrétion de l'ennemi. Ils se figurent ce joug honteux sous lequel il leur faudra passer, les insultes et les regards méprisants des vainqueurs, cette haie de gens armés qu'ils traverseront sans armes : de là une marche déplorable par des villes alliées, qui deviendront témoins de leur ignominie; leur triste retour dans leur patrie, où eux-mêmes et leurs ancêtres étaient souvent rentrés triomphants. Ils se représentent que nul malheur n'a jamais égalé le leur, qu'ils étaient les seuls qui eussent été vaincus sans blessure, sans combat, sans résistance; qu'il ne leur avait pas été permis de tirer l'épée et d'en venir aux mains avec l'ennemi; qu'inutilement avaient-ils des armes, des forces, du courage, dont ils ne pouvaient pas trouver lieu de faire usage.

Pendant qu'ils faisaient ces tristes réflexions, arriva l'heure fatale où ils allaient éprouver leurs maux dans

Pontius fait passer les Romains

sous le joug, après quoi il les renvoie, retenant six cents cavaliers pour ôtages de la convention faite avec les consuls.

toute leur étendue, et se convaincre que la réalité passait encore tout ce qu'ils en avaient imaginé. D'abord on les fit sortir de leurs retranchements sans armes et chacun avec un seul habit. Les six cents ôtages furent livrés aux Samnites et conduits en prison. Ensuite il fut ordonné aux licteurs de quitter les consuls, que l'on dépouilla en même temps des ornements de leur dignité. A cette vue, les soldats romains changèrent tellement de disposition à l'égard de leurs généraux, qu'au lieu que peu auparavant ils les avaient en exécration, et voulaient presque qu'on les livrât à l'ennemi ou qu'on les mît en pièces; maintenant, touchés de la compassion la plus tendre, et oubliant leurs propres maux, ils détournaient les yeux pour ne point voir le douloureux spectacle de la majesté du consulat ainsi déshonorée dans leur personne. Les consuls passèrent les premiers sous le joug presque à demi nus, ensuite les principaux officiers, chacun selon le rang de leurs emplois, enfin les légions les unes après les autres. Les Samnites étaient sous les armes, rangés en haie de côté et d'autre, accablant les malheureux vaincus de reproches et d'insultes. Ils leur présentaient même souvent l'épée nue au visage, jusque-là qu'ils en blessèrent et en tuèrent quelques-uns, choqués de remarquer en eux trop de fierté et de ressentiment de l'ignominie à laquelle on les soumettait.

Profonde tristesse des Romains lorsqu'ils passent par Capoue, et qu'ensuite ils rentrent à Rome. Liv. lib. 9, c. 6, 7.

Ils sortirent du défilé après avoir passé sous le joug, et, ce qui était presque encore plus triste pour eux, sous les yeux de leurs ennemis. Alors, quoiqu'ils s'imaginassent être comme des hommes qui, sortant des enfers commenceraient à apercevoir la lumière, cependant cette lumière même qui leur découvrait la marche

ignominieuse de leur armée, leur parut plus triste que la mort la plus affreuse. Ils auraient pu arriver avant la nuit à Capoue, qui était une ville alliée; mais, doutant de la fidélité des Campaniens, et retenus par la honte, ils aimèrent mieux se coucher à terre dans le chemin, assez près de la ville, manquant absolument de tout.

Lorsque les Campaniens surent cette nouvelle, un juste sentiment de compassion pour leurs alliés et leurs bienfaiteurs l'emporta en eux sur l'orgueil qui leur était naturel. Ils envoyèrent sur-le-champ aux consuls des licteurs et des faisceaux avec les autres marques de leur dignité; ils envoyèrent aux légions des armes, des chevaux, des habits, des vivres; et lorsque les Romains vinrent à la ville, le sénat et le peuple de Capoue allèrent les recevoir, et s'acquittèrent à leur égard de tous les devoirs d'hôtes et d'amis. Mais, ni par leurs caresses, ni par tous les témoignages d'amitié qu'ils leur donnaient, ni par leurs paroles consolantes, ils ne purent les engager, soit à leur répondre, soit même à lever les yeux et à envisager ceux qui tâchaient d'adoucir leurs peines. La douleur, et encore plus la honte, leur faisaient fuir tout entretien et toute compagnie.

Le lendemain, ils partirent pour retourner à Rome, et les Campaniens envoyèrent quelques jeunes gens de qualité pour les accompagner jusque sur les confins de leur territoire. Lorsque ces jeunes gens furent de retour, on les fit venir dans le sénat, et on leur demanda en quel état ils avaient laissé les Romains. Ils répondirent « qu'ils leur avaient paru beaucoup plus « tristes et plus abattus qu'auparavant; qu'ils marchaient

« en silence et presque comme muets; qu'on ne reconnaissait plus en eux ce caractère romain, et qu'ils « paraissaient avoir perdu leur courage avec leurs armes; qu'ils ne rendaient le salut à personne, et qu'ils « ne répondaient point à ceux qui leur faisaient honnêteté; que, saisis de frayeur, aucun d'eux n'osait « ouvrir la bouche, comme s'ils portaient encore sur « leur tête ce joug sous lequel ils avaient passé; que « non-seulement les Samnites avaient remporté une « glorieuse victoire, mais qu'ils avaient vaincu les Romains pour toujours, puisqu'ils avaient pris et subjugué, non pas leur ville comme autrefois les Gaulois, « mais, ce qui était un bien plus grand exploit de « guerre, leur valeur et leur fierté ».

Sur ce rapport, les sénateurs de Capoue, en bons et fidèles alliés, déploraient le sort des Romains, qu'ils regardaient comme perdus sans ressource, lorsque Ofilius Calavius, l'un des principaux de la compagnie, homme illustre par sa naissance et par ses belles actions, et vénérable par son âge, prit la parole, et dit « qu'il portait un jugement bien différent: que ce silence « opiniâtre, ces yeux baissés en terre, ce refus obstiné « de recevoir aucune consolation, ce sentiment si vif « de honte qui leur faisait souhaiter de se cacher au « jour et de fuir la lumière, étaient autant de marques « d'une violente colère renfermée dans le fond de leur « cœur, et qui se préparait à éclater en une terrible « vengeance : que certainement, ou il ne connaissait « pas les Romains, ou bientôt ce silence coûterait aux « Samnites des cris et des gémissements lamentables, « et que la mémoire des Fourches Caudines serait plus « triste pour les vainqueurs que pour les vaincus :

« qu'en quelque endroit qu'ils se rencontrassent, les « deux nations apporteraient au combat ce qu'elles « avaient chacune de force et de courage; mais que les « Samnites ne trouveraient pas partout des défilés de « Caudium ».

Pendant ce temps-là, le bruit de tout ce qui s'était passé à Caudium était venu jusqu'à Rome. On y avait appris d'abord le danger de l'armée malheureusement enfermée entre deux défilés, et sur-le-champ on avait commencé à faire des levées. Bientôt après arriva la nouvelle de la paix honteuse qu'on y avait conclue. La consternation fut extrême. On cessa les levées: on prit toutes les marques de deuil public, comme c'était la coutume dans les grandes disgraces; les boutiques furent fermées, et l'exercice de la justice suspendu. Pour dire tout en un mot, la ville fut presque encore plus pénétrée de douleur que l'armée même. On y était irrité, non-seulement contre les généraux, contre les auteurs et les garants de cette paix ignominieuse, mais même contre les soldats innocents; de sorte que l'on voulait presque leur refuser l'entrée de la ville: mais l'état où ils arrivèrent, la vue de cette déplorable armée, capable de toucher de compassion les esprits même les plus irrités, étouffa tout ressentiment. Ils entrèrent le soir, non comme des gens qui, sauvés contre leur espérance d'un grand danger, revoyaient leur patrie, mais avec tout l'abattement et toute la consternation de prisonniers de guerre emmenés par leurs vainqueurs dans une ville ennemie. Ils allèrent tous promptement se cacher dans leurs maisons, de manière que le lendemain et les jours suivants aucun d'eux ne se montra dans la place, ni même en public.

Les consuls eux-mêmes ne firent aucun exercice de leur charge, sinon de nommer, sur l'ordre du sénat, un dictateur pour procéder à l'élection de nouveaux consuls. Il y eut deux dictateurs nommés successivement : il y eut un interrègne; et enfin L. Papirius Cursor et Q. Publilius Philo furent nommés consuls d'un consentement unanime, comme étant constamment les deux plus habiles généraux qu'eût Rome en ce temps-là.

An. R. 434.
Av. J. C. 318.

L. PAPIRIUS CURSOR. II.

Q. PUBLILIUS PHILO. III.

Le sénat s'assemble. La convention est déclarée nulle conformément à l'avis de Postumius, l'un des consuls.
Liv. lib. 9, c. 8-11.

Ils entrèrent en charge dès le jour même qu'ils avaient été créés, et en commencèrent l'exercice par mettre en délibération l'importante affaire de la paix de Caudium. Postumius, consul de l'année précédente, obligé de dire le premier son sentiment, opina de la manière du monde la plus généreuse. Il prouva « que « le sénat et le peuple romain n'étaient point tenus à « l'observation des articles arrêtés sans leur consente- « tement avec les Samnites : que c'était un principe « incontestable que ni les consuls, ni aucun autre, ne « pouvaient conclure un traité avec les ennemis sans « en avoir reçu le pouvoir du sénat et du peuple; qu'au- « trement il s'ensuivrait que s'ils avaient promis que le « peuple romain abandonnerait Rome, qu'il n'aurait « ni lois, ni magistrats, ni sénat, que désormais il se- « rait gouverné par des rois, la république serait donc « tenue à ces promesses. Car, ajouta-t-il, la dureté et « l'indignité des conditions auxquelles on s'est soumis « n'affaiblit point l'obligation de les accomplir. Qu'il « ne fallait point lui demander pourquoi donc il avait

« consenti à ce traité : que rien [1] ne s'était passé à Caudium selon les règles ordinaires de la conduite humaine, et qu'il était clair que les dieux avaient aveuglé « les généraux des deux peuples : que, pour ne parler « que des Samnites, ils auraient pu, au lieu de perdre « le temps à consulter le vieillard Hérennius, envoyer « des députés à Rome et traiter de la paix avec le sénat « et le peuple : que c'était un voyage de trois jours ; « mais que les dieux avaient ôté aux uns et aux autres « dans cette affaire tout usage du bon sens et de la « prudence. Il conclut que ce prétendu traité n'engageait que ceux qui s'en étaient rendus garants, à la tête « desquels il était lui-même ; qu'il fallait donc les livrer « tous aux Samnites, et qu'ensuite le peuple romain « pourrait en toute justice reprendre les armes. » En finissant, il adressa aux dieux une prière remplie des sentiments les plus héroïques. « Dieux immortels, dit-« il, si vous n'avez point voulu que Sp. Postumius et « T. Véturius, pendant leur consulat, fissent la guerre « aux Samnites avec avantage, du moins contentez-« vous de nous avoir vu contracter un engagement « ignominieux, et en conséquence passer honteusement sous le joug, et de nous voir actuellement livrés « aux ennemis comme des criminels, nus et enchaînés, « et recevant sur nos têtes toute leur vengeance. Faites « que les nouveaux consuls et les légions romaines « combattent contre les Samnites avec le même succès « qu'ont toujours eu dans toutes les autres guerres les « consuls qui nous ont précédés. »

Tout le sénat admira le discours de Postumius, et

[1] « Nihil ad Caudium humanis consiliis gestum est. Dii immortales et vestris et hostium imperatoribus mentem ademerunt. » (Liv.)

suivit son avis sans réserve. Deux magistrats furent pourtant d'un sentiment contraire. Ils étaient du nombre de ceux qui avaient signé la paix de Caudium; et depuis leur retour à Rome, ils avaient été créés tribuns du peuple. En cette qualité, ils voulurent s'opposer à l'arrêt du sénat, prétendant qu'en suivant l'avis de Postumius on ne satisfaisait point à la justice et à la bonne foi; et qu'après tout, pour ce qui les regardait en particulier, comme leur personne était sacrée, on ne pouvait point les livrer à l'ennemi. « Qu'on nous livre « toujours, reprit Postumius, nous autres profanes; en- « suite, pères conscrits, vous livrerez aussi ces hommes « si respectables, ces personnes sacrées, lorsque le « temps de leur magistrature sera fini. Mais, si vous « m'en croyez, avant que de les remettre entre les « mains des Samnites, vous les ferez ici battre de verges « pour leur faire payer l'intérêt de ce délai. » Il réfuta ensuite fort au long la prétention de ces tribuns, qui se rendirent enfin à son avis, et se soumirent à la volonté du sénat.

L'arrêt qui fut prononcé d'un commun consentement commença à répandre dans toute la ville une sorte de joie et de sérénité. Il n'était parlé que de Postumius : tout le monde le comblait de louanges, et l'on comparait sa générosité à celle de Décius qui s'était dévoué pour la patrie. On disait « que, par son conseil « salutaire et par sa grandeur d'ame, il avait dégagé « Rome des obligations d'une paix honteuse; et qu'en « s'offrant lui-même aux tourments et à la colère des « ennemis, il avait expié et apaisé celle des dieux « contre les Romains ». On ne respirait plus que la guerre et les armes. Chacun hâtait par ses vœux l'ar-

rivée du jour où l'on pourrait en venir aux mains avec les Samnites. Les levées se firent avec une promptitude incroyable, tant on était animé de haine contre les Samnites, et d'un vif désir de vengeance. Ce furent de nouvelles légions (car à la fin de chaque campagne on licenciait toujours alors toutes les troupes), mais elles étaient composées des mêmes soldats qui avaient servi l'année précédente. L'armée partit sans délai, et marcha vers Caudium.

Postumius, son collègue, et tous les officiers qui avaient signé la convention sont renvoyés à Pontius, qui refuse de les recevoir.

Avant qu'elle y fût arrivée, tous ceux qui s'étaient rendus garants du traité furent livrés au général des Samnites par un fécial, c'est-à-dire un prêtre du collége de ceux qui présidaient aux cérémonies des déclarations de guerre et des traités de paix. En cette occasion, Postumius fit une action qui, à la bien prendre, doit passer pour une momerie peu digne de sa gravité, et qui marque combien les idées même les plus pures du paganisme sur la religion étaient mêlées de superstition et d'absurdité. Il s'approcha du fécial, et lui donna un coup de genou le plus fort qu'il lui fut possible, ajoutant que lui (Postumius) était maintenant Samnite; que le fécial était ambassadeur, qu'ainsi le droit des gens avait été violé par le coup que le fécial venait de recevoir, et que les Romains en auraient un sujet d'autant plus légitime de faire la guerre. Quelle puérilité!

Pontius refusa de recevoir ceux qu'on lui livrait. Il reprocha amèrement [1] aux Romains le mépris impie qu'ils faisaient de la sainteté des serments et des traités, eux qui se vantaient d'en être de religieux observa-

[1] « Nunquamne causa deficiet, cur vinti pacto non stetis?.... Et semper aliquam fraudi juris speciem imponitis. » (Liv.)

teurs, pendant qu'au fond ils n'étaient attentifs qu'à couvrir leur mauvaise foi du voile et de l'apparence d'équité. « Quoi! leur dit-il, en conséquence de nos « conventions mutuelles, vous avez tous vos citoyens « que je pouvais faire périr, et que je vous ai rendus! « et moi je n'aurai point la paix que j'ai stipulée, et « qui en devait être le fruit? Si le traité de Caudium « vous déplaît, remettez les choses dans l'état où elles « étaient avant qu'il fût conclu. C'est bien insulter « aux dieux, que d'en user comme font ici les Ro- « mains; c'est assurément braver leur juste courroux. « Mais je me trompe. Vous pouvez faire hardiment la « guerre, et être sûrs de leur protection depuis que « Postumius a donné un coup de genou à votre am- « bassadeur. Les dieux croiront sans doute que Postu- « mius est Samnite, et non pas Romain; qu'un Samnite « a violé le droit des gens : et que par conséquent vous « pouvez avec justice nous faire la guerre. Se peut-il « faire que des vieillards, des hommes consulaires, « n'aient point de honte de se jouer de la religion par « ces petites supercheries [1], et d'employer, pour trouver « un prétexte de manquer à leur foi, des ruses et des « finesses convenables à peine à des enfants? » Pontius ordonna ensuite qu'on ôtât les liens et les chaînes à tous ces Romains qu'on lui livrait, et qu'on les laissât en pleine liberté. Ils s'en retournèrent [2], ayant peut-être, dit Tite-Live, dégagé la foi publique, mais du moins quittes des engagements qu'eux-mêmes avaient pris.

[1] « Hæc ludibria religionem non pudere in lucem proferre, et vix pueris dignas ambages senes ac consulares fallendæ fidei exquirere? » (Liv.)

[2] « Et illi quidem, forsitàn et publicâ, suâ certè liberatâ fide, ab Caudio in castra romana inviolati redierunt. » (Liv.)

Tite-Live, quelque jaloux qu'il soit de la gloire et de la réputation des Romains, n'ose assurer qu'ils fussent en droit de ne point exécuter le traité de Caudium; et il paraît sentir qu'il y a quelque chose dans leur conduite qui n'est pas tout-à-fait conforme à la droiture et à la bonne foi dont ils se piquaient. Il faut pourtant convenir que les raisons que cet historien met dans la bouche de Postumius sont très-solides et très-convaincantes, et qu'un traité conclu sans l'autorité du sénat et du peuple était par lui-même illégitime et sans force. Nous avons dans notre histoire de France un exemple semblable au cas présent. Les Suisses étant venus assiéger Dijon sur la fin du règne de Louis XII, M. de La Trimouille, qui commandait dans la place, la défendit bravement pendant six semaines. Mais voyant qu'enfin il faudrait succomber, et que les vainqueurs n'auraient plus rien, après la prise de Dijon, qui les empêchât de venir jusqu'à Paris, il négocia avec les Suisses, de son autorité privée, et leur accorda tout ce qu'ils demandèrent. Les Suisses se retirèrent effectivement. Mais le roi ne se crut point obligé à l'observation d'un traité qui s'était fait sans son ordre : et personne n'a accusé pour cela le bon roi Louis XII d'infidélité.

Il faut remarquer que la convention faite à Caudium n'était point un traité[1], mais une simple promesse de traité, en cas que le peuple romain l'agréât. Et c'est pour cela que les Samnites prirent tant de précautions en la faisant signer par les consuls et par tous les grands officiers de l'armée, et se faisant donner six cents ôtages. Mais pouvaient-ils se flatter que jamais

[1] « Non fœdere pax caudina, sed per sponsionem facta est. » (Liv.)

le peuple romain ratifiât une telle convention. On a eu raison d'observer qu'il n'y eut rien d'humain dans tout ce qui se passa à Caudium; et que ce fut la Divinité qui aveugla de part et d'autre les généraux, et leur ôta toute prudence, en punition des fautes commises aussi de part et d'autre. Les Samnites avaient rompu la trève : ils reconnaissent eux-mêmes [1] que leur défaite fut le châtiment de leur perfidie. Ils en font une pleine satisfaction aux Romains, que ceux-ci rejettent avec hauteur et fierté. Les Romains sont punis à leur tour par tout ce qui arrive à Caudium. Un avantage si complet enorgueillit les Samnites, et en même temps les aveugle. Ils rejettent avec mépris les conseils de l'homme le plus sage qui fût parmi eux. Il ne leur vient pas dans l'esprit d'envoyer des députés à Rome pour y faire ratifier le traité, et, par toutes ces fautes, ils perdent le fruit de leur victoire. Si l'on examinait les événements de la plupart des guerres, on reconnaîtrait la même conduite de la Providence. Il est honteux pour nous que des païens soient plus éclairés et plus religieux que nous sur cet article. Leur grand principe était que, dans les guerres, et généralement dans toutes les actions de la vie, l'important est de mettre la Divinité de son côté, en y mettant la justice. *Rerum humanarum maximum momentum est, quàm propitiis rem, quàm adversis agant diis.*

Les Samnites perdent deux batailles. On les fait passer

Quand les Samnites, en la place d'une paix qui les avait rendus si fiers, virent renaître une guerre plus terrible que jamais, ils se représentèrent dans le mo-

[1] « Minimè id quidem mirum, si impio bello, at contra fœdus suscepto, infestioribus meritò diis quàm hominibus, nihil prosperè agerent. » (Liv.)

ment tous les maux dont ils allaient être accablés, et ils reconnurent, mais tard, le tort irréparable qu'ils avaient eu de rejeter les sages conseils d'Hérennius. Ces réflexions ne servirent pas à leur donner du courage. Ils se comptaient vaincus, dès qu'ils seraient attaqués; au lieu que les Romains regardaient comme une victoire assurée pour eux, de pouvoir en venir aux mains avec l'ennemi.

sous le joug. Lucérie est prise; et les six cents ôtages qui y étaient renfermés, rendus aux Romains. Liv. lib. 9, cap. 12-15.

Dans l'intervalle depuis la paix de Caudium, Lucérie avait passé entre les mains des Samnites, qui y avaient enfermé les six cents cavaliers qu'on leur avait donnés en ôtages Bientôt après ils prirent de nuit Frégelles, colonie des Romains, et l'on crut que ceux de Satrique les avaient aidés dans cette expédition.

Les consuls romains étant convenus entre eux de leurs départements, Papirius fit avancer ses troupes dans l'Apulie vers Lucérie, et Publilius conduisit les siennes dans le pays des Samnites pour les opposer à celles qui avaient été employées à Caudium. Cette disposition des troupes romaines embarrassa les Samnites. Ils n'osaient pas marcher vers Lucérie, de peur que l'ennemi ne les attaquât en queue; ni demeurer dans le Samnium, de peur que cependant Lucérie ne fût prise. Ils se déterminèrent donc à présenter le combat à Publilius, et rangèrent leur armée en bataille.

Le consul, de son côté, fit avancer ses troupes. Il voulait les haranguer avant le combat, pour les y préparer. Elles ne lui en laissèrent pas le temps; le souvenir de leur honte passée était pour elles une forte et vive exhortation. Les soldats marchent donc au combat, en pressant leurs porte-enseignes; et, pour ne point perdre de temps, ils jettent tous, comme de concert, leurs

javelines par terre, et courent l'épée à la main comme des furieux contre l'ennemi. Les soins et les ordres du général pour marquer les rangs, et distribuer les postes, furent inutiles ici : l'ardeur militaire fit tout. Aussi les Samnites ne purent soutenir un si rude choc. Non-seulement ils furent mis en désordre, mais ils n'osèrent pas même se retirer dans leur camp, de peur de s'embarrasser dans la fuite, et ils se dispersèrent de côté et d'autre dans l'Apulie. Bientôt après néanmoins, s'étant tous réunis, ils arrivèrent à Lucérie. Pour les Romains, la même fureur qui leur avait fait enfoncer les bataillons ennemis les porta dans le camp, où ils firent plus de carnage que dans le combat même. L'emportement où ils étaient leur fit gâter et détruire la plus grande partie du butin.

L'autre armée, sous la conduite de Papirius, était parvenue à la ville d'Arpi, ayant trouvé tout favorable et tranquille dans sa marche, moins par considération pour les Romains que par haine contre les Samnites, qui maltraitaient tous leurs voisins : car les Samnites, partagés en différents villages, habitaient sur les montagnes, d'où ils descendaient par troupes, et ravageaient tout le plat pays. Et si cette contrée, située entre Rome et Arpi, était demeurée fidèle aux Samnites, il serait arrivé de deux choses l'une, ou que les Romains n'auraient pu pénétrer dans l'Apulie, ou que, s'ils eussent franchi les passages, ils n'auraient pu éviter de périr, parce qu'on leur aurait coupé les vivres et enlevé tous leurs convois. Et même, malgré les facilités qu'ils trouvèrent du côté des habitants du pays, lorsqu'ils furent devant Lucérie, tout assiégeants qu'ils étaient, ils souffrirent presque autant de la disette que les assiégés. Les vivres venaient aux Romains d'Arpi, mais en fort petite

quantité. Pour ce qui est des assiégés, avant l'arrivée du consul Publilius, ils avaient reçu des vivres et des troupes.

Mais, depuis la jonction des deux armées romaines, ils se trouvèrent beaucoup plus pressés : parce que Publilius, laissant à son collègue le soin du siége, tenait la campagne, et empêchait qu'on ne fît entrer des vivres dans la place; de sorte qu'elle ne pouvait pas tenir encore long-temps contre la disette. Alors les Samnites, campés près de Lucérie, ayant rassemblé toutes leurs troupes, prirent le parti d'en venir à une action avec Papirius.

Comme on se préparait de part et d'autre au combat, arrivent des députés de Tarente, dénonçant aux Samnites et aux Romains qu'ils eussent à cesser tous actes d'hostilité, et protestant qu'ils se déclareraient contre celui des deux peuples qui refuserait de le faire. Papirius, après avoir entendu leur proposition, répondit, comme s'il en était touché, qu'il en délibérerait avec son collègue. Il le fit donc venir avec ses troupes, et ayant tout préparé pour le combat pendant qu'ils feignaient de consulter ensemble pour une chose où leur parti était tout pris, il donne le signal. Les députés, fort surpris, se présentent devant eux, attendant et demandant leur réponse. « Nous avons celle des dieux, dit Pa-« pirius. Les auspices nous sont favorables : nos sacri-« fices sont agréés : c'est sous la conduite et suivant « l'ordre des dieux que nous marchons pour aller donner « la bataille. » Il fit ensuite avancer ses troupes, faisant de justes reproches à cette nation pleine d'un fol orgueil, laquelle, ne pouvant mettre ordre à ses propres affaires, ni pacifier ses troubles domestiques, s'ingérait de donner

la loi aux autres d'un ton de supériorité et d'empire. Les Samnites, qui ne s'attendaient plus à combattre, déclarent à haute voix qu'ils s'en tiennent à la proposition des Tarentins, et qu'ils n'acceptent point le combat. Pendant ce temps-là les consuls s'avancent toujours, et, partageant leurs troupes, ils attaquent le camp de tous les côtés. Les uns comblent les fossés, les autres arrachent les palissades. Tous, animés du désir de se venger, et de laver dans le sang des Samnites l'opprobre qu'ils en ont reçu, entrent dans le camp comme des furieux, et font main-basse sur tout ce qu'ils rencontrent. Rien n'aurait échappé à leur colère, si les consuls, par des ordres réitérés et mêlés de menaces, ne les eussent forcés de sortir du camp des ennemis. Comme ils souffraient avec peine et murmure qu'on les eût empêchés de satisfaire pleinement leur vengeance, les consuls crurent devoir leur rendre compte de leur conduite. Ils leur représentèrent « qu'ils ne leur cédaient « point en haine contre les Samnites, et qu'ils n'auraient « point mis de bornes à la juste fureur des soldats, si le « souvenir des six cents cavaliers retenus en ôtage à « Lucérie ne les eût arrêtés, dans la crainte que les « Samnites, s'ils étaient réduits au désespoir, ne les « fissent tous mourir avant que de périr eux-mêmes ». Les soldats applaudirent à ces raisons. Leurs plaintes se changèrent en louanges et en actions de graces de ce qu'on avait arrêté leur colère. Ils avouaient qu'il n'y avait rien qu'on ne dût souffrir, plutôt que d'abandonner cette portion si précieuse de la jeunesse romaine.

Les consuls ensuite se séparèrent. Publilius parcourut l'Apulie et soumit plusieurs peuples, les uns par la force, les autres en les recevant dans l'alliance du

peuple romain. Papirius resta devant Lucérie, et, coupant tous les convois qui venaient du Samnium, obligea bientôt cette ville de capituler. La garnison envoya donc des députés au consul pour lui demander qu'il levât le siége après qu'on lui aurait remis les cavaliers romains, qui étaient la cause de la guerre. Il y consentit aux conditions suivantes : qu'on laisserait dans la ville les armes, les bagages, les bêtes de somme, et toute la multitude incapable de porter les armes : que les soldats en sortiraient avec un simple habit chacun, et qu'il les ferait tous passer sous le joug, traitement qu'ils avaient les premiers fait souffrir aux Romains. Toutes ces conditions furent acceptées. Sept mille soldats passèrent sous le joug. Le butin fut fort considérable. On reprit tous les drapeaux et toutes les armes qu'on avait perdues à Caudium ; et, ce qui causa la plus sensible joie, on recouvra les six cents cavaliers qui étaient gardés à Lucérie. Dans toute l'histoire du peuple romain il n'y a guère eu de victoire plus glorieuse, ni plus remarquable par un retour subit de fortune ; surtout s'il est vrai, comme quelques historiens l'ont marqué, que Pontius, général des Samnites, passa lui-même aussi sous le joug. Les consuls rentrèrent à Rome en triomphe, et y furent reçus avec une grande joie.

Il y a pourtant de l'incertitude sur une année si brillante pour les Romains. On doute si ce furent les consuls, ou un dictateur nommé exprès pour cette guerre, par qui elle fut terminée si heureusement. Il faut croire que Tite-Live a jugé plus vraisemblable l'opinion qu'il a suivie dans son récit.

An. R. 435.
Av. J. C. 317.

L. PAPIRIUS CURSOR. III.
Q. AULIUS CARRÉTANUS. III.

Liv. lib. 9, c. 16.

Les consuls se partagèrent. L'un alla en Apulie, où il vainquit les Férentins, et prit leur ville. L'autre marcha contre ceux de Satrique. C'était une colonie romaine, laquelle, après l'affaire de Caudium, avait reçu une garnison des Samnites. Elle fut reprise par les Romains, et traitée avec sévérité. Il en coûta la vie aux plus coupables, et on désarma tous les habitants.

Éloge de Papirius Cursor.

Selon les auteurs qui attribuent à Papirius Cursor la prise de Lucérie et la défaite des Samnites qui passèrent sous le joug, ce ne fut que cette année, et après les expéditions dont on vient de parler, qu'il remporta le triomphe. C'était un général d'une grande habileté dans le métier de la guerre, et qui se distinguait, non-seulement par le courage et l'intrépidité, mais aussi par une force extraordinaire du corps. Il était le plus prompt à la course de tous ceux de son temps, et il remporta toujours le prix en ce genre d'exercice sur tous ceux qui entrèrent en lice avec lui. C'est ce qui lui fit donner ou lui confirma le surnom de *Cursor*[1]. Il mangeait beaucoup, et buvait à proportion, ce qu'on attribuait à la constitution robuste de son corps, et au grand exercice qu'il faisait. Le service était rude sous lui, parce qu'il était lui-même accoutumé et endurci au travail. Il était sévère aussi pour la discipline. On raconte de lui un fait assez plaisant. Un préteur de Préneste, qui servait parmi les alliés, ayant reçu ordre, dans une bataille, de faire avancer ses troupes aux pre-

[1] Tite-Live parle d'un Papirius *Cursor* plus ancien, qui apparemment était l'aïeul de celui-ci. (Liv. lib. 6, cap. 11; et lib. 9, cap. 34.)

miers rangs, n'avait obéi que lentement et nonchalamment par la crainte du danger. Après le combat, Papirius, se promenant devant sa tente, manda cet officier. Lorsqu'il le vit arriver, il ordonna à un licteur de préparer sa hache. A ce mot, le Prénestin trembla de tout son corps. Papirius, qui ne voulait que lui en faire la peur, dit au licteur : *Viens couper cette racine, qui embarrasse le chemin où nous sommes*; et il le condamna seulement à une amende. Le Prénestin se retira, bien content d'en être quitte pour une légère somme d'argent. Tite-Live termine le caractère et l'éloge de Papirius Cursor en disant que dans son siècle, fertile en grands hommes s'il en fut jamais, il fut le plus ferme appui de la puissance et de la grandeur de Rome : et qu'il aurait pu tenir tête à Alexandre-le-Grand, si ce prince, après la conquête de l'Asie, avait tourné ses armes du côté de l'Europe.

§ II. *Digression où Tite-Live examine ce qui serait arrivé si Alexandre-le-Grand, après la conquête de l'Asie, eût tourné ses armes contre les Romains. Guerre continuelle contre les Samnites. Magistrat envoyé de Rome pour gouverner Capoue. Établissement de deux nouvelles tribus. Le dictateur Mœnius, attaqué par des reproches comme coupable du même crime dont il informait actuellement, abdique la dictature, et se justifie devant les juges. Célèbre censure d'Appius et de Plautius. Voie Appia : aquéduc. Famille des Potitiens éteinte. Tribuns des légions nommés par le peuple, aussi-bien que les duumvirs*

*pour la flotte. Les joueurs de flûte rétablis dans leurs droits. Samnites vaincus. Guerre contre les Étrusques : victoires considérables remportées par les Romains. Ils accordent aux Étrusques une trève pour trente ans. Combat sanglant entre les Romains et les Samnites, qui oblige de recourir à un dictateur. Le consul Fabius nomme Papirius Cursor. Celui-ci marche contre les ennemis. Nouvelle victoire remportée par Fabius sur les Étrusques. Appareil extraordinaire des Samnites. Ils sont vaincus. Nouvelle défaite des Étrusques et des Samnites. Les Ombriens menacent d'aller attaquer Rome. Ils sont défaits par Fabius. Les Èques sont vaincus, et presque entièrement détruits. C. Flavius, greffier, et fils d'affranchi, est fait édile curule. Il rend publics les fastes, dont les pontifes seuls étaient les maîtres. Il dédie un temple malgré eux. En butte aux nobles, il les mortifie. Fabius renferme tout le menu peuple dans quatre tribus seulement. Revue solennelle des chevaliers.*

Lib. 9, c. 17-19. Tite-Live, à l'occasion de ce qu'il venait de dire de Papirius Cursor et d'Alexandre, suspend pour un temps le fil de son histoire, mais après en avoir fait ses excuses au lecteur, et lui en avoir demandé la permission. « On « a pu remarquer [1], dit-il, que, depuis le commencement

[1] « Nihil minùs quæsitum a principio hujus operis videri potest, quàm ut plus justo ab rerum ordine declinarem, et legentibus velut diverticula amœna, et requiem animo meo quærerem. Tamen tanti regis ac ducis mentio, quibus sæpè tacitis cogitationibus volutavit animum.

« de cet ouvrage, je ne me suis rien moins proposé que « d'interrompre la suite de mon récit et l'ordre des faits « pour jeter de la variété dans mon histoire par des « digressions qui servissent comme d'entrepôt au lec- « teur, et de délassement à moi-même. Mais, ayant eu « occasion de nommer ce grand roi, je me trouve comme « invité assez naturellement à exposer ici les réflexions « qui m'ont souvent passé par l'esprit à son sujet, et « à chercher quel événement on peut croire qu'auraient « dû se promettre les Romains si Alexandre eût porté la « guerre contre eux. »

Je ne doute point que mes lecteurs n'accordent volontiers à Tite-Live la permission qu'il leur demande de leur faire part de ses réflexions sur un sujet si intéressant. Je crains seulement qu'ils n'aient lieu de regretter que cet excellent historien n'ait pas eu un meilleur truchement pour rendre ses pensées avec plus de justesse et d'élégance. Je retrancherai de cette digression ce qui me paraîtra n'être pas absolument nécessaire.

### *Comparaison d'Alexandre et des Romains.*

Ce qui décide, dit Tite-Live, de l'événement des guerres, c'est le génie et l'habileté des généraux, le nombre et la valeur des soldats, et la fortune qui peut tout dans les choses humaines [1], et principalement dans le succès des armes. En examinant la question proposée sous ces trois points de vue, on se persuadera aisé-

cas evocat in medium : ut quærere libeat, quinam eventus romanis rebus, si cum Alexandro foret bellatum, futurus fuerit. »

[1] Les païens admettaient une Providence qui règle tous les événements humains ; mais souvent ils lui donnaient le nom de *Fortune*.

ment que les Romains n'auraient pas été moins invincibles pour Alexandre-le-Grand, qu'ils l'ont été pour tous les autres rois et les autres peuples de l'univers.

I. D'abord, pour commencer par la comparaison des généraux, on ne peut disconvenir qu'Alexandre n'ait été un grand homme de guerre. Mais ce qui a beaucoup contribué à augmenter sa gloire, c'est qu'il était seul et sans collègue qui partageât les succès avec lui; et que d'ailleurs il est mort dans la fleur de l'âge, et dans l'éclat de ses plus grandes conquêtes, avant que d'avoir éprouvé aucune adversité. Pour passer sous silence beaucoup d'autres rois et de généraux d'armée, qui ont été de grands exemples de la variété et de l'incertitude des événements humains, n'est-ce pas une trop longue vie qui a exposé aux tristes revers de fortune Cyrus si vanté par les Grecs [1], et de notre temps le grand Pompée?

Tite-Live oppose à Alexandre les généraux romains qui vivaient dans le temps où la guerre aurait pu arriver : Valérius Corvus, Manlius Torquatus, Papirius Cursor, Fabius Maximus, et plusieurs autres. Chacun de ceux que je viens de nommer, dit-il, égalait Alexandre en courage et en génie. Et pour ce qui est de la science militaire, elle s'était transmise par succession depuis les rois jusqu'aux temps dont je parle, toujours sur les mêmes principes; de sorte que la connaissance des règles, soutenue de la pratique constante, en avait fait un art parfaitement connu de ceux qui étaient alors à la tête des armées.

[1] Tite-Live parle ici selon le sentiment de ceux qui croyaient que Cyrus avait péri misérablement dans son expédition contre Tomyris, reine des Scythes.

Alexandre s'est fait beaucoup de réputation par sa patience infatigable dans les travaux militaires, par sa hardiesse et son intrépidité, par ces prodiges de valeur personnelle qui ont tant contribué à sa gloire. Croit-on que les généraux romains lui eussent cédé sur ce point? un Manlius Torquatus, un Valérius Corvus, tous deux braves soldats avant que d'avoir commandé les armées; les Dèces, père et fils, qui se jetèrent tête baissée au milieu des ennemis après s'être dévoués à la mort; un Papirius Cursor, si renommé par la fermeté de son courage, soutenue d'une force incroyable de corps? S'imagine-t-on qu'Alexandre aurait été plus habile que tous ces illustres Romains à camper avantageusement, à faciliter et assurer le transport des vivres, à éviter les embûches, à saisir le moment favorable pour donner le combat, à ranger une armée en bataille, et à disposer à propos des corps de réserve pour la soutenir? Les Romains excellaient dans toutes ces parties.

Mais, pour ce qui regarde la maturité des conseils, la prudence, l'habileté à former un plan, et à diriger sur ce plan toutes les opérations d'une campagne, d'où dépend, à proprement parler, tout le succès des entreprises, un jeune prince comme Alexandre l'aurait-il emporté sur l'auguste compagnie du sénat romain, composée d'un grand nombre de vénérables vieillards, instruits au métier des armes par une longue et heureuse expérience, et par de fréquentes victoires; compagnie, dont on ne peut se former une plus juste idée que celle qu'en donna Cinéas à Pyrrhus, lorsqu'il lui dit que le sénat romain lui avait paru comme une assemblée de rois?

Lorsque Alexandre aurait eu en tête de tels géné-

raux, il aurait bien vu qu'il n'avait plus affaire à Darius [1], prince généreux, mais amolli par les délices, qui traînait avec lui à la guerre des troupes de femmes et d'eunuques, tout éclatant d'or et de pourpre, et embarrassé de l'attirail de son luxe et de sa grandeur; en un mot, qui était plutôt une proie assurée qu'un ennemi formidable, et dont la défaite ne coûta à Alexandre que de savoir mépriser un vain appareil qui n'avait aucune force réelle. Il eût trouvé une grande différence entre les Indes, qu'il traversa avec des troupes plutôt semblables à des bacchantes qu'à une armée, donnant lui-même l'exemple de la débauche; et l'Italie, où les bois et les défilés de l'Apulie, et les montagnes des Lucaniens lui auraient présenté les traces encore toutes récentes du sang de son oncle Alexandre, roi d'Épire, qui y périt à peu près dans ce temps-ci.

Et je parle [2], ajoute Tite-Live, d'Alexandre encore sobre et vertueux, avant qu'il eût été corrompu par la prospérité, contre le poison de laquelle jamais personne n'a moins su se garantir. Si nous le prenons dans sa nouvelle grandeur et dans ce nouvel esprit dont il se revêtit après ses victoires, nous pouvons dire qu'il serait venu en Italie plus semblable à Darius qu'à Alexandre, et qu'il y eût amené une armée qui avait alors oublié la Macédoine, et dégénéré de son ancienne

[1] « Non cum Dario rem esse dixisset, quem mulierum ac spadonum agmen trahentem, inter purpuram atque aurum, oneratum fortunæ suæ apparatibus, prædam veriùs quàm hostem, nihil aliud quàm benè ausus vana contemnere, incruentus devicit. »

[2] « Et loquimur de Alexandro nondùm merso secundis rebus : quarum nemo intolerantior fuit. Qui, si ex habitu novæ fortunæ novique, ut ita dicam, ingenii quod sibi victor induerat, spectetur; Dario magis similis quàm Alexandro in Italiam venisset, et exercitum Macedoniæ oblitum, degenerantemque jam in Persarum mores, adduxisset.

vertu en prenant les mœurs des Perses. J'ai honte de rapporter, dans un si grand roi, l'orgueil qui le fit renoncer à la simplicité des habillements de ses prédécesseurs pour se parer de la pompe fastueuse des rois de Perse; ces complaisances basses qu'il exigeait de ses courtisans, par lesquels il voulait être adoré, indignités qui eussent été insupportables aux Macédoniens, quand même ils auraient été vaincus, bien loin qu'ils pussent les souffrir étant vainqueurs; sa cruauté dans les supplices; le sang de ses amis versé au milieu des repas; la folle vanité de vouloir s'attribuer une fausse origine. Eh quoi! si l'amour du vin se fût accru en lui de jour en jour; si ses emportements de colère fussent devenus encore plus brusques et plus violents (ce que je dis ici est constant par le témoignage de tous les auteurs), pensons-nous que tous ces vices n'eussent fait aucun tort à ses vertus militaires?

Ce qui doit faire paraître les succès des Romains plus dignes d'admiration que ceux d'Alexandre, ou de quelque autre roi que ce puisse être, ce sont les obstacles sans nombre qu'ils ont eus à vaincre pour réussir dans leurs entreprises. Combien étaient-ils gênés par le changement fréquent de commandants, devenu nécessaire par la constitution même de l'état depuis l'établissement de la république! Quelques-uns n'ont exercé la dictature que pendant dix ou vingt jours : aucun ne conservait le consulat plus d'un an. Ils trouvaient des obstacles dans les tribuns du peuple, qui empêchaient souvent les levées de troupes; dans l'ignorance, ou la témérité, ou la jalousie d'un collègue; dans les affaires de la ville, qui les obligeaient quelquefois de partir trop tard, ou de revenir plus tôt qu'il

n'aurait été nécessaire pour le bien du service. Il s'en faut bien qu'Alexandre fût dans le même cas. Les rois sont non-seulement libres de tout empêchement [1], mais encore maîtres absolus des temps et des affaires : et, loin d'être obligés de se conformer aux circonstances, ils entraînent tout par leur seule volonté. Par cet endroit, leur gloire est moindre que celle des généraux de Rome, vainqueurs, malgré tous les obstacles, d'ennemis qui avaient de si grands avantages sur eux.

II. Pour ce qui regarde le bonheur, et ce que Tite-Live appelle la fortune, on aurait tort d'attribuer la supériorité à Alexandre sur les Romains, en ce que le peuple romain, quoiqu'il soit sorti vainqueur de toutes les guerres qu'il a faites, a pourtant été vaincu en plusieurs batailles, au lieu qu'Alexandre n'a donné aucun combat où il n'ait remporté la victoire. Il n'est pas juste de comparer une durée de près de huit cents ans qui se sont écoulés depuis la fondation de Rome jusqu'au temps où Tite-Live écrivait, avec un espace de douze ou treize ans, dans lequel sont renfermées toutes les conquêtes d'Alexandre. Comparez homme à homme, général à général, et vous trouverez les annales remplies de noms de généraux romains pour qui la fortune a été aussi constante que pour le roi de Macédoine, et dont le bonheur, aussi-bien que le courage, ne s'est démenti en aucun jour de la vie.

Que si l'on examine les différents hasards de la guerre, Rome avait de ce côté-là un avantage infini sur les Macédoniens, qui n'avaient dans la personne

[1] « At, herculè, reges, non liberi solùm impedimentis omnibus, sed domini rerum temporumque, trahunt consiliis cuncta, non sequuntur. »

d'Alexandre qu'un seul chef, à la vie duquel toute leur fortune était attachée; et un chef qui non-seulement courait les mêmes risques qu'auraient couru les généraux romains, mais qui s'y exposait lui-même de gaîté de cœur, et qui faisait gloire de les braver par une valeur intrépide, qui souvent dégénérait en témérité. La fortune de Rome ne dépendait point ainsi de ses généraux. Quand quelqu'un d'eux était enlevé par la mort, un autre aussitôt prenait sa place; et la chute d'un seul homme n'entraînait point la ruine de l'état.

III. Reste à comparer troupes à troupes, ou pour le nombre, ou pour le genre et la qualité des soldats, ou pour la multitude des forces auxiliaires.

On ne doit compter pour soldats dans l'armée d'Alexandre que les Grecs et les Macédoniens; car, pour les Perses et les Indiens, et les autres nations asiatiques, s'il en eût mené en Italie, ç'aurait été plutôt un embarras pour lui qu'une augmentation de forces. Or, jamais l'infanterie macédonienne d'Alexandre n'a passé trente mille hommes. Qu'on y joigne quatre mille hommes de cavalerie, qu'il avait tirés surtout de Thessalie: voilà toute la force de son armée.

Rome avait alors, comme les dénombrements en font foi, deux cent cinquante mille citoyens, tous capables de porter les armes; et elle mettait souvent dix légions à la fois en campagne. Si l'on y joint les secours qu'elle tirait des peuples d'Italie ou ses sujets, ou ses alliés, on voit que, du côté du nombre, les troupes romaines auraient pu même être regardées comme supérieures à celles d'Alexandre. Ajoutez que les recrues auraient été faciles pour les Romains, au lieu qu'Alexandre, faisant la guerre dans un pays ennemi, aurait vu dé-

périr ses troupes de jour en jour, comme cela arriva à Annibal, et il ne lui aurait pas été si facile d'en faire venir de Macédoine.

La phalange macédonienne avait grande réputation, et elle la méritait; mais, après tout, c'était un corps pesant, d'une seule pièce, difficile à remuer, et que bien des obstacles mettaient souvent hors d'état d'agir. On peut voir la description que j'en ai faite ailleurs d'après Polybe. L'armée romaine, au contraire, divisée en différents corps, se maniait aisément, et était susceptible de tous les mouvements qu'on voulait lui donner. Elle se séparait et se réunissait avec une agilité merveilleuse, et était toujours prête à combattre, quelle que fût la situation du terrain où elle se trouvait.

Hist. anc. t. V, pag. 383.

Jamais soldats ne furent plus endurcis aux fatigues, plus propres à soutenir les travaux de la guerre, plus souples et plus dociles par rapport à la discipline militaire, plus déterminés à vaincre ou à mourir dans le combat, que les soldats romains.

Mais ce qui distinguait le peuple romain de tous les autres peuples de la terre, et qui l'aurait rendu certainement supérieur à Alexandre, quand même celui-ci aurait remporté sur lui d'abord quelques avantages, c'est qu'il ne savait ce que c'était que de céder à sa mauvaise fortune, et que sa fierté et son opiniâtreté croissaient à proportion de ses disgraces. Si les Fourches Caudines, si la bataille de Cannes, n'ont pu abattre les Romains, quelle défaite aurait jamais étonné leur constance? Mais si Alexandre eût perdu une seule bataille, il était vaincu pour toujours.

Quand même les premiers commencements lui auraient réussi, il aurait été étonné de voir que les Romains

vaincus, défaits, taillés en pièces, si cela était arrivé, n'en seraient devenus que plus fiers [1], et auraient fermé l'oreille à toute proposition de paix et d'accommodement. Il aurait alors eu lieu de regretter les Perses, les Indiens, et les autres peuples efféminés de l'Asie, et il aurait avoué qu'il n'avait fait la guerre jusque-là que contre des femmes, comme on rapporte que le dit Alexandre, roi d'Épire, son oncle, lorsque, blessé à mort dans un combat en Italie, il comparait les guerres que son neveu faisait actuellement en Asie avec celle où il se voyait périr.

Pour moi, ajoute Tite-Live, lorsque je pense que, dans la première guerre punique, les Romains et les Carthaginois se sont battus sur mer pendant vingt-quatre ans, il me semble qu'à peine la vie d'Alexandre aurait suffi à une guerre contre les Romains.

Qui sait même si ces deux peuples, liés ensemble par d'anciens traités, n'auraient pas aussi pour-lors réuni toutes leurs forces contre un ennemi commun, et mis sur pied de formidables armées, sous le poids desquelles sans doute Alexandre aurait succombé?

Les Romains se sont mesurés plus d'une fois avec les Macédoniens, non à la vérité sous Alexandre, ni dans le temps de leur plus grande force, mais sous de puissants successeurs de ce conquérant, sous Antiochus, sous Philippe, et sous Persée; et ils l'ont fait non-seulement sans perte de leur part, mais sans presque avoir couru aucun risque. Osons le dire, ajoute Tite-Live, si l'on met à l'écart les guerres civiles, dont il n'est point ici question, jamais cavalerie ennemie, ja-

[1] Ab ipso ducit opes animumque ferro.
(HORAT.)

mais infanterie, n'ont été supérieures aux nôtres. Jamais nous n'avons eu le dessous dans un combat en pleine campagne, jamais dans des lieux également favorables aux deux armées, encore moins quand ils nous étaient avantageux [1]. Notre infanterie pesamment armée peut craindre une nombreuse cavalerie, des nuées de flèches lancées par un ennemi qui se disperse après sa décharge, des forêts épaisses, des lieux impraticables aux convois. Mais elle a vaincu et vaincra toujours des armées plus nombreuses et plus formidables que celles des Macédoniens et d'Alexandre, pourvu que l'amour de la paix et de l'union dont jouit maintenant le peuple romain règne toujours parmi nous.

C'est ainsi que Tite-Live termine sa digression, remplie certainement de réflexions très-solides et très-sensées. Mais on ne conçoit pas comment l'amour de la patrie l'a aveuglé au point d'avancer avec un air d'assurance (*absit invidia vero*), comme si la chose était indubitable, que *jamais cavalerie ennemie, jamais infanterie, n'ont été supérieures à celles des Romains; qu'ils n'ont jamais eu le dessous dans un combat en rase campagne.* Avait-il oublié la supériorité décidée de la cavalerie d'Annibal sur la cavalerie romaine, ou les journées d'Allia et de Cannes, qu'il venait de citer lui-même en preuve de la constance des Romains?

Je reviens à la suite de l'histoire, après avoir fait une courte réflexion sur toutes celles de Tite-Live, qui ne sont fondées que sur un raisonnement humain. Mais nous, qui sommes instruits des desseins de Dieu par

[1] « Absit invidia vero, et civilia bella sileant, nunquam ab equite hoste, nunquam a pedite, nunquam apertâ acie, nunquam æquis, utique nunquam nostris locis laboravimus.»

ses Écritures, nous savons que, les décrets divins n'ayant rien donné à Alexandre dans l'Occident, ni dans l'Italie, il n'y aurait pu rien conquérir, pas même un village : qu'autant que ses conquêtes ont été grandes et rapides en Orient, parce que la Providence lui avait tout destiné dans l'Orient, autant ses armes auraient été impuissantes contre l'Italie, parce qu'elle ne lui avait rien accordé ni préparé dans l'Italie.

M. FOSLIUS FLACCINATOR. An. R. 436. Av. J.C. 316.

L. PLAUTIUS VENNO.

La guerre des Samnites donnera encore long-temps de l'occupation à Rome, sans que les pertes fréquentes et considérables de ces peuples puissent les porter à quitter les armes. Il est marqué qu'ils perdirent trente mille hommes en 440; vingt mille, trois ans après, en 443; trente autres mille en 446, et de même encore en plusieurs autres combats. On a peine à comprendre comment le pays pouvait fournir tant de soldats. Tous les ans, il se faisait quelque siége et se donnait quelque bataille; et les Romains avaient presque toujours l'avantage. Ces heureux succès, quoique lents et non décisifs, leur préparaient et leur assuraient même la conquête des peuples du Samnium, de l'Apulie, de la Lucanie, et des autres plus éloignés de Rome, situés à l'orient.

Guerre continuelle contre les Samnites. Liv. lib. 9, cap. 20.

Je n'entrerai point ici dans le détail de ces siéges et de ces combats, qui ne contiennent rien de fort mémorable, ni de fort intéressant, et dont le récit pourrait devenir ennuyeux. Je rapporterai régulièrement les noms des consuls de chaque année; mais j'omettrai quelquefois ceux des dictateurs, fort fréquents pour-lors. J'en trouve six dans l'espace de sept ans, depuis l'an de

Rome 438 jusqu'à 444, sans qu'il paraisse un besoin bien pressant d'y avoir recours. Il semble que c'était avilir en quelque sorte cette suprême magistrature, regardée presque dans les commencements comme une dernière ressource dans les nécessités de l'état, toujours confiée à des personnes d'un mérite reconnu, et par cette raison beaucoup plus respectée et redoutée.

Établissement de deux nouvelles tribus.

L'année de Rome 436, on ajouta deux nouvelles tribus aux anciennes, l'Ufentine et la Falérine, qui firent en tout trente et une tribus.

Magistrat envoyé de Rome pour gouverner Capoue. Liv. lib. 9, cap. 20.

Ce fut dans cette même année que l'on envoya, pour la première fois, à Capoue un préfet ou gouverneur (*præfectus*), sur la demande que cette ville en avait faite pour régler les discordes intestines qui en troublaient le repos. On donnait en Italie le nom de *préfectures* aux villes qui ne se conduisaient point par leurs propres lois, ni par des magistrats tirés de leurs corps, mais qui recevaient de Rome, tous les ans, des *préfets* et comme des intendants qui avaient une souveraine autorité dans la ville et qui y rendaient la justice.

An. R. 437. Av. J.C. 315.

C. JUNIUS BUBULCUS.
Q. ÆMILIUS BARBULA.

Réformateurs et législateurs donnés par le sénat aux Antiates.

Sur le bruit qui se répandit du bon ordre rétabli à Capoue par les soins du magistrat romain, les habitants d'Antium, qui vivaient sans lois certaines et sans magistrats, implorèrent aussi, pour remédier à un si grand mal, la sagesse du sénat de Rome. On leur donna pour réformateurs et législateurs ceux qui dans le sénat étaient leurs patrons; car le droit de patronage ne se bornait pas aux particuliers, mais s'étendait aux

villes, et même, lorsque l'empire fut agrandi, à des provinces entières qui se mettaient sous la protection de quelque puissant sénateur. Par le moyen des préfectures, Rome portait au loin non-seulement ses armes, mais ses lois : *Nec arma modò, sed jura etiam romana latè pollebant.* C'était une manière excellente d'étendre son pouvoir, et même son domaine, infiniment préférable à la voie des armes, qui, n'employant que la contrainte, ne soumet aussi que les corps, au lieu que l'autre gagne les cœurs. Quelle estime en effet ne donnait point du gouvernement des Romains un magistrat envoyé dans une ville où il ne faisait usage de son pouvoir que pour y rétablir l'ordre, la paix, la justice, et en rendre les citoyens heureux! Voilà le but de tout bon gouvernement.

SP. NAUTIUS. An. R. 438. Av. J.C. 314.

M. POPILLIUS.

Défaite des Samnites par le dictateur L. Æmilius. Liv. lib. 9, cap. 21.

L. PAPIRIUS CURSOR. IV. An. R. 439. Av. J.C. 313.

Q. PUBLILIUS PHILO. IV.

Les consuls demeurèrent à Rome cette année, comme avaient fait ceux de l'année précédente. Ce fut le dictateur Q. Fabius qui fut chargé de la guerre contre les Samnites. Dans un premier combat, Aulius Cerrétanus, son maître de la cavalerie, tua le général des ennemis, et fut tué lui-même bientôt après par le frère de ce général. Dans un second combat, Fabius, pour ne laisser à ses troupes d'autre ressource que dans la victoire, leur déclara qu'il ferait mettre le feu au camp; et il leur laissa ignorer le secours considérable que lui (Liv. lib. 9, c. 22, 23.)

amenait de Rome le nouveau maître de la cavalerie. Les soldats, animés par la vue de l'incendie de leur camp (le dictateur n'avait fait mettre le feu qu'aux premières tentes), marchent comme des furieux contre l'ennemi, qui ne tint pas long-temps contre une si rude attaque. En même temps le maître de la cavalerie, à qui l'incendie du camp avait été donné pour signal, attaque les Samnites par les derrières. Leur défaite fut considérable. Le soldat, chargé de butin, revint dans le camp, qu'il trouva, contre son attente, en son entier, excepté quelques tentes. Cette agréable surprise lui causa une grande joie, qui égala presque celle de la victoire qu'il venait de remporter.

An. R. 440.
Av. J.C. 312.

M. POETÉLIUS.

C. SULPICIUS LONGUS. III.

Liv. lib. 9, c. 24, 25.

Les nouveaux consuls marchent vers la ville de Sora, dont les habitants avaient égorgé la colonie romaine qui y était établie, et avaient embrassé le parti des Samnites. Ce siége aurait retenu long-temps les Romains à cause de la situation avantageuse de la place; mais un transfuge leur ayant découvert un sentier qui conduisait à la citadelle, la ville fut prise de nuit presque sans résistance. Le carnage d'abord fut grand, parce que les consuls n'y étaient pas encore entrés. Ceux qui avaient échappé à la fureur du soldat se rendirent. On en envoya deux cent cinquante à Rome : c'étaient les principaux auteurs du massacre de la colonie romaine. Ils furent tous condamnés à mort, et exécutés dans la place publique. Ce spectacle fit un sensible plaisir à la populace, qui avait un grand intérêt qu'on mît en sûreté les citoyens qu'on envoyait en colonie. Plusieurs

autres villes, comme Ausone, Minturnes, Vescia, furent prises de même par intelligence.

On avait créé un dictateur (c'était C. Mænius) pour présider aux jugements qui devaient être rendus au sujet d'une conspiration tramée contre Rome parmi les Campaniens, laquelle fut bientôt étouffée. Le dictateur, qui voulait faire usage de son autorité, l'employa à l'occasion de certaines assemblées secrètes qu'on disait s'être tenues à Rome pour briguer les charges. On faisait tomber cette accusation sur les nobles, lesquels, indignés qu'on leur fît cet affront, prétendirent le faire retomber sur le dictateur même, et sur son maître de la cavalerie, M. Foslius Flaccinator, tous deux plébéiens; soutenant que, si l'on pouvait soupçonner quelqu'un d'avoir brigué les charges, c'était ceux qui, par leur naissance, n'y avaient point de droit, au lieu que l'entrée en était naturellement ouverte aux patriciens; et ils menaçaient le dictateur de le lui bien faire sentir quand il serait sorti de place. Il n'attendit pas que le temps en fût venu : il abdiqua la dictature, demanda d'être mis en cause le premier, et fut déclaré innocent, aussi-bien que son maître de la cavalerie. Ils étaient tous deux si sensibles à l'honneur[1], qu'ils avaient voulu faire voir que c'était leur innocence, et non la considération de leur charge, qui les mettait en sûreté contre une pareille accusation.

Le dictateur Mænius abdique la dictature, et se justifie d'un reproche qu'on lui avait fait. Liv. lib. 9, c. 26.

Ce fut sous les consuls Pœtélius et Sulpicius que se donna une bataille considérable, où l'on dit qu'il y eut trente mille Samnites ou tués ou faits prisonniers.

Liv. lib. 9, c. 27.

[1] « Ut appareat innocentiâ nostrâ nos, non majestate honoris, tutos a criminationibus istis esse. »

An. R. 441.
Av. J. C. 311.

L. PAPIRIUS CURSOR. V.

C. JUNIUS BUBULCUS. II.

Liv. lib. 9, c. 28.

On reprend Frégelles sur les Samnites. Attina et Calatia ont le même sort.

An. R. 442.
Av. J. C. 310.

M. VALÉRIUS.

P. DÉCIUS MUS.

Célèbre censure d'Appius et de Plautius. Liv. lib. 9, c. 29.

Les plus gens de bien se trouvent quelquefois exposés à être accusés sans sujet, et même injustement flétris, quand ils ont affaire à des ennemis jaloux, violents, ou d'un caractère bizarre. C'est ce qui arriva sous la censure d'Appius Claudius et de Plautius. Les plus illustres d'entre les sénateurs, dont la vie et la conduite étaient sans reproche, qui avaient dignement rempli les premières places de l'état, ou qui pouvaient justement y aspirer, essuyèrent la mauvaise humeur de ces deux censeurs, et se virent honteusement privés de la dignité de sénateurs. J'ai dit ailleurs que cette dégradation se faisait en passant dans la lecture du catalogue des sénateurs le nom de ceux que l'on voulait exclure.

Liv. lib. 9, c. 46.

Pour remplir dignement les places vacantes par l'expulsion de tant d'illustres sénateurs, Appius fit entrer dans le sénat un grand nombre de fils d'affranchis [1]. Son but était de fortifier son crédit dans cette auguste compagnie, et de s'y rendre tout-puissant. On a peine à comprendre comment un homme, qui d'ailleurs avait d'excellentes qualités, a pu se porter à de tels excès. Mais de quoi n'est point capable une forte et vive am-

[1] « Senatum primus libertinorum filiis lectis inquinaverat. » (Liv. lib. 9, cap. 46.)

bition, qui veut primer et dominer, à quelque prix que ce soit? Celle d'Appius lui réussit mal. Une entreprise si criante révolta généralement tout le monde contre lui.

Aussi l'année suivante (j'anticipe les faits, pour raconter de suite tout ce qui a rapport à l'injuste et bizarre conduite de ces censeurs), les consuls n'eurent aucun égard aux changements qu'avait introduits dans le sénat la passion de ces magistrats. Ils lurent la liste du sénat telle qu'elle était avant la censure d'Appius, sans avoir égard ni à la prétendue note de ceux qu'il avait rayés du catalogue, ni à la prétendue élection de ceux qu'il avait substitués à leur place.

Lorsque les dix-huit mois, qui étaient le temps auquel la durée de la censure avait été restreinte par Mamercus Æmilius, furent expirés, C. Plautius abdiqua la censure. Tite-Live même semble indiquer que ce censeur prévint le temps [1], ne pouvant soutenir les plaintes et la haine qu'il voyait s'élever contre lui et contre son collègue en conséquence de leur conduite irrégulière et violente. Appius au contraire, après les dix-huit mois accomplis, refusa opiniâtrément d'abdiquer sa charge, et déclara qu'il ne la quitterait point avant la révolution pleine des cinq années entières, qui étaient le terme ancien et fixé d'abord dans la création primitive de cette charge. P. Sempronius, tribun du peuple, entreprit vivement Appius. Après lui avoir reproché les violences de sa famille toujours impérieuse, toujours ennemie de la liberté du peuple romain, et qui, par cette raison, lui était devenue plus odieuse que

Liv. lib. 9, c. 33, 34.

[1] « Ob infamem atque invidiosam senatûs lectionem, verecundiâ victus collega, magistratu se abdicaverat. » (Liv.)

celle des Tarquins; après lui avoir rappelé le souvenir de l'infame et cruel décemvir Appius qui s'était continué lui-même dans sa charge au mépris de toutes les lois : « Sont-ce donc là, lui dit-il, les exemples que « vous vous proposez à imiter? Quoi! un réglement « établi dans la république depuis plus de cent ans, « observé inviolablement par tant d'hommes illustres « qui jusqu'ici ont été censeurs, vous, Appius, vous « le mépriserez et le violerez audacieusement à la vue « et sous les yeux du sénat et du peuple! Que deviendrait la république, si les consuls, si les dictateurs, « de leur propre autorité, entreprenaient de se proroger ainsi dans leurs places au-delà du temps marqué? Nous avons vu depuis peu d'années C. Mænius « abdiquer la dictature beaucoup avant le temps, afin « de pouvoir, comme particulier, se justifier du crime « qu'on lui imputait. Je n'exige pas de vous, Appius, « une telle modération : ne quittez point votre charge « un jour, une heure plus tôt que vous n'y êtes obligé : « mais n'en passez pas les justes bornes. Non, me répond Appius; j'exercerai la censure trois ans et six « mois entiers au-delà de ce que le permet la loi Æmilia, et je l'exercerai seul. N'est-ce pas là parler et « agir en roi, et même en tyran? Jamais, depuis la « prise de Rome, un censeur n'est demeuré seul en « charge. Tous, quand leur collègue est mort, ont abdiqué. Et vous, ni le temps de votre magistrature « expiré, ni l'exemple de votre collègue qui se retire, « ni la pudeur, ni la loi, ne vous arrêtent. Vous faites « consister votre honneur et votre mérite dans l'arrogance, dans l'audace, dans le mépris des dieux et « des hommes. C'est avec peine que je vous parle de

« la sorte. La dignité que vous avez exercée est digne « de respect. Mais votre inflexible opiniâtreté me force « à ne vous point ménager, et je vous déclare que, si « vous n'obéissez à la loi Æmilia, je vous ferai mener « en prison. » En effet, Appius ne répliquant que par de mauvaises raisons, le tribun ordonna qu'on se saisît de sa personne, et qu'on le conduisît dans les prisons. Appius implora le secours des autres tribuns. Six, outre Sempronius, étaient contre lui : trois se déclarèrent en sa faveur, et, à la honte des lois et de tous les ordres de l'état, il exerça seul la censure pendant tout le reste du temps.

Voyant que du côté du sénat ses espérances étaient frustrées, il se tourna du côté du peuple [1]; et, pour s'assurer des suffrages et se rendre maître des assemblées, il distribua dans toutes les tribus la vile populace, qui de cette sorte, par son grand nombre, formait toujours la pluralité des voix. Ce changement ne fut pas de longue durée, comme on le verra bientôt.

Voie Appia : aquéduc.

Appius rendit sa censure mémorable par un ouvrage célèbre qu'il entreprit et acheva seul : ce fut le grand chemin nommé *via Appia*, qu'il poussa depuis Rome jusqu'à Capoue. Dans la suite ce chemin fut continué jusqu'à Brunduse (Brindes), à l'extrémité du golfe Adriatique, ce qui fait plus de cent cinquante lieues de France; ouvrage dont, après tant de siècles, on voit encore maintenant de considérables vestiges, et qui est aussi digne d'admiration par sa durée que par son étendue.

[1] « Posteaquam eam lectionem (senatûs) nemo ratam habuit, nec in curia adeptus erat quas petierat opes, urbanis humilibus per omnes tribus divisis, forum et campum corrupit. » (Liv. lib. 9, cap. 46.)

Appius fit venir aussi de l'eau dans la ville par le moyen d'un aquéduc, qui est le premier dont il soit fait mention dans l'histoire romaine. J'ai parlé des grands chemins de Rome et des aquéducs dans l'avant-propos placé en tête du livre VI de cette histoire.

Famille des Potitiens éteinte. Liv. lib. 9, c. 29.

Par le conseil du même Appius (car sa conduite est fort mêlée de bien et de mal), les Potitiens chargés anciennement, et, disait-on, par Hercule lui-même, du soin des sacrifices qu'on offrait à ce demi-dieu sur l'autel appelé *très-grand autel d'Hercule* [1], dédaignant ces fonctions, ou n'en voulant plus soutenir l'embarras, en avaient enseigné les cérémonies à des esclaves du peuple romain [2]. Il arriva une chose étonnante (dit Tite-Live, toujours assez crédule), et qui devrait bien empêcher de rien changer dans les cérémonies sacrées de religion. De douze branches de la maison des Potitiens qui subsistaient alors, dans lesquelles il se trouvait jusqu'à trente mâles au-dessus de quinze ans, il n'en resta pas un seul, et ils furent tous enlevés, et toute la race éteinte, dans l'espace d'un an. La vengeance des dieux ne s'en tint pas là. Quelques années après, Appius perdit la vue entièrement, et demeura aveugle le reste de sa vie.

An. R. 443. Av. J.C. 309.

C. JUNIUS BUBULCUS. III.
Q. ÆMILIUS BARBULA. II.

Tribuns des légions nommés par le

Il se fit deux réglements nouveaux, qui attribuèrent au peuple la nomination de plusieurs places militaires.

[1] « Ad aram maximam Herculis. »

[2] Les *servi publici* n'étaient esclaves d'aucun particulier, mais de la république en corps. Les temples des dieux avaient aussi des esclaves, tels qu'en Sicile *Venerii;* à Larinum, *Martiales.*

Le premier regarde les tribuns ou premiers officiers des légions. De vingt-quatre tribuns, six pour chaque légion, le peuple n'en avait d'abord nommé en tout que six. Depuis l'année dont nous parlons il en nomma seize, en sorte qu'il n'en restait que huit au choix des consuls ou des dictateurs. J'ai déja observé que les tribuns ne sont pas bien comparés à nos colonels, parce que les tribuns n'avaient pas une certaine partie de la légion qu'ils commandassent, mais commandaient toute la légion alternativement.

peuple, aussi-bien que les duumvirs pour la flotte.
Liv. lib. 9, cap. 30.

Quod mihi pareret legio romana tribuno.

Horat. [I, sat. 6, 48.]

Le second réglement concerne la marine, peu connue jusqu'alors chez les Romains. C'est ici la première fois qu'il est fait mention d'une flotte romaine dans Tite-Live. Il paraît néanmoins par les deux premiers traités que Polybe rapporte entre les Romains et les Carthaginois, que les Romains, du moins des particuliers, mettaient quelques vaisseaux en mer, soit pour le commerce, soit même pour la piraterie; mais c'était fort peu de chose. Il fut ordonné cette année que le peuple nommerait deux officiers, appelés *duumvirs*, pour avoir soin d'équiper la flotte et de radouber les vaisseaux. L'année suivante, le peuple romain envoya une flotte contre la Campanie, sous la conduite de P. Cornélius, chargé du commandement sur les côtes maritimes. Elle aborda à Pompéii. Cette expédition se borna à faire une descente sur les terres voisines, et à y ramasser quelque butin; encore fut-il repris par des paysans, qui tuèrent même quelques-uns des Romains avant qu'ils pussent regagner la flotte.

Liv. lib. 9, cap. 38.

Un événement petit, je dirais presque badin, occupa

Les joueurs de flûte rétablis dans leurs droits. Liv. lib. 9, cap. 30.

fort les esprits cette même année-là, parce qu'il paraissait avoir quelque rapport à la religion. Les joueurs de flûte, souffrant avec peine que les derniers censeurs leur eussent interdit de manger dans le temple de Jupiter comme ils l'avaient toujours fait jusque-là, s'en allèrent tous ensemble de compagnie à Tibur; de sorte qu'il ne resta personne à la ville pour jouer des instruments dans les sacrifices. Leur retraite donna de l'inquiétude au sénat. On envoya des députés pour prier les habitants de Tibur de faire en sorte que ces hommes revinssent à Rome. Les Tiburtins ayant répondu obligeamment, commencent par faire venir dans leur sénat ces joueurs de flûte, et les exhortent à retourner à Rome. Ils le refusent absolument. Ne pouvant vaincre leur opiniâtreté, les Tiburtins s'avisent d'une ruse assez conforme au caractère de ceux à qui ils avaient affaire. Ils les invitent à des festins, les uns d'un côté, les autres de l'autre; sous prétexte d'égayer le repas par le son agréable des instruments. On leur fait bonne chère: surtout on n'épargne pas le vin, dont, pour l'ordinaire, les musiciens ne sont pas ennemis. Pour abréger, ils s'endorment tous d'un si subit et si profond sommeil, qu'on les transporta dans des chariots sans qu'ils le sentissent; et ils ne commencèrent à se reconnaître que le lendemain matin, lorsque le grand jour, qui les trouva encore pleins de vin, leur eut ouvert les yeux, et leur eut fait voir qu'ils étaient sur des chariots dans la grande place de Rome. Il se fit aussitôt un grand concours de peuple autour d'eux. Après qu'on eut obtenu d'eux, non sans beaucoup de peine, qu'ils demeureraient, on leur accorda de se promener dans la ville tous les ans, pendant trois jours, en mascarade, chantant des chan-

sons, et jouant des instruments; ce qui se pratiquait encore régulièrement du temps de Tite-Live. On leur rendit aussi le privilége dont la suppression les avait mis de mauvaise humeur : et il fut ordonné que, lorsqu'ils seraient employés aux sacrifices, ils auraient le droit de prendre part aux festins, qui en étaient l'accompagnement ordinaire.

Samnites vaincus. Liv. lib. 9, cap. 31.

Dans le temps dont nous parlons, deux guerres considérables occupaient les Romains. Le consul Junius, qui avait pour son département les Samnites, après avoir pris sur eux deux villes, Cluvia et Bovianum, leur livra une bataille où ils eurent vingt mille hommes de tués.

Guerre contre les Étrusques. Liv. lib. 9, cap. 32.

D'un autre côté, tous les peuples de l'Étrurie, excepté ceux d'Arrétium, avaient pris les armes et commencé le siége de Sutrium, ville alliée des Romains, et qui servait comme de barrière contre les Étrusques. Le consul Æmilius marcha aussitôt au secours de la place. Le lendemain de son arrivée, les deux armées se rangèrent en bataille, et demeurèrent en présence jusqu'après midi sans faire aucun mouvement. Alors les Étrusques, pour ne pas perdre inutilement la journée à se regarder les uns les autres, donnent le signal. L'action s'engage de part et d'autre avec une égale ardeur. Les ennemis l'emportaient par le nombre, les Romains par le courage. Le combat fut opiniâtre et long-temps douteux. Les plus braves des deux côtés y périrent. Enfin la seconde ligne des Romains ayant pris la place de la première, les ennemis qui n'étaient rangés que sur une seule ligne, sans corps de réserve qui la soutînt, ne purent résister à l'attaque violente de ces troupes encore toutes fraîches. Ils combattaient néanmoins tou-

jours courageusement, déterminés plutôt à tomber sous le fer ennemi qu'à tourner le dos. Il n'y aurait jamais eu moins de fuite et plus de carnage, si la nuit n'était venue à leur secours; et ce furent les vainqueurs qui cessèrent les premiers de combattre. Il ne se passa plus rien de considérable cette année.

An. R. 444.
Av. J.C. 308.

Q. FABIUS. II.

C. MARCIUS RUTILUS.

Victoires remportées sur les Étrusques. Liv. lib. 9, c. 35 - 37.

Les Étrusques recommencèrent le siége de Sutrium. Le consul Fabius ne tarda pas à marcher au secours des alliés. Il conduisait son armée le long des montagnes dans la plaine. Les ennemis viennent aussitôt lui présenter la bataille. Comme ils avaient bien plus de troupes que lui, pour suppléer au petit nombre des siennes par l'avantage du lieu, il les fait un peu avancer sur la pente de la montagne. L'endroit était pierreux et plein de gros cailloux. Les Étrusques aussitôt marchent à eux, et jettent leurs traits à bas pour en venir plus tôt aux mains. Les Romains, profitant de la supériorité du terrain où ils s'étaient rangés en bataille, lancent sur eux force traits, force pierres, qui en blessent beaucoup, et troublent les autres par le bruit qu'elles faisaient en tombant sur leurs casques et sur leurs boucliers. Les Étrusques ne pouvaient pas facilement en venir aux mains avec leur ennemis, et ils n'avaient plus de traits pour les attaquer de loin. Le désordre se mit bientôt dans leurs troupes. Dans ce moment les hastaires et les princes, c'est-à-dire les deux premières lignes de l'armée romaine, tombent sur eux l'épée à la main. Ils ne purent soutenir ce choc, et prirent tous la fuite vers le camp. Mais la cavalerie ro-

maine les ayant prévenus en prenant des chemins détournés, et leur en ayant coupé l'entrée, ils se réfugièrent sur les montagnes, et de là, avec des troupes presque sans armes et couvertes de blessures, ils s'enfoncèrent dans la forêt Ciminienne. Les Romains, après avoir tué un grand nombre d'ennemis, gagné sur eux trente-huit drapeaux, s'être rendus maîtres de leur camp, firent un butin considérable.

On tint pour-lors conseil de guerre pour délibérer si l'on poursuivrait l'ennemi. La forêt Ciminienne était alors plus inaccessible et plus terrible que ne l'étaient, il n'y a pas long-temps, dit Tite-Live, les forêts germaniques ou Hercynies. Jusque-là aucun marchand même n'y avait pénétré. Il n'y avait que le général qui eût assez de courage pour en vouloir tenter l'entrée : les autres n'avaient pas encore perdu le souvenir des Fourches Caudines. Dans l'embarras où se trouvait le conseil, un jeune Romain (quelques-uns ont cru que c'était le frère du consul) s'offre pour aller reconnaître les lieux, et promet d'en rapporter bientôt des nouvelles certaines. Il avait été élevé à Céré, ville d'Étrurie, et savait fort bien la langue du pays, aussi-bien que son valet. On prétend que les jeunes Romains alors apprenaient l'étrusque, comme depuis ils ont appris le grec, et que cette étude faisait partie de leur éducation. Ils partirent tous deux seuls, sans prendre d'autre précaution que de se faire instruire en chemin du nom des lieux où ils devaient entrer, et de celui des principaux habitants du pays, afin que, dans la conversation on ne les reconnût point pour des étrangers. Ils étaient habillés en bergers, et avaient chacun une faux et deux javelines toutes de fer. Mais tout cela ne contribua pas

tant à les cacher que la ferme persuasion où l'on était qu'aucun étranger ne songerait à entrer dans cette forêt. Ils arrivèrent jusque chez les habitants de Camérinum en Ombrie. Le Romain déclara qui il était. On le conduisit au sénat. Il proposa, au nom du consul, de faire avec eux alliance et amitié. Sa proposition fut acceptée avec joie. On l'assura que les Romains, s'ils entraient dans la forêt, y trouveraient des vivres pour trente jours, et toute la jeunesse du pays sous les armes, prête à suivre leurs ordres. Sur ces nouvelles, le consul, ayant fait partir au commencement de la nuit les bagages, et fait suivre les légions, s'arrêta avec la cavalerie. Le lendemain, dès la pointe du jour, il parut devant les corps de garde des troupes ennemies qui étaient postées hors de la forêt. Il les tint en haleine quelque temps, après quoi il se retira dans son camp, et, en étant sorti par une autre porte, il gagna le reste de son armée avant la nuit. Le jour suivant, dès le matin, il se trouva au haut du mont Ciminien. Contemplant de là les riches contrées de l'Étrurie, il fait descendre ses soldats pour aller piller le pays. Ils revenaient chargés d'un butin immense, lorsque quelques troupes de paysans armés à la hâte vinrent à leur rencontre avec si peu d'ordre, qu'ils pensèrent eux-mêmes être pris et devenir la proie de ceux à qui ils voulaient enlever leur butin. Après les avoir battus et mis en fuite, et ravagé tout le plat pays, le soldat, victorieux et chargé de riches dépouilles, retourna au camp.

Cependant, sur le bruit qui s'était répandu à Rome que le consul songeait à pénétrer dans la forêt Ciminienne, la frayeur avait saisi les esprits, et l'alarme était devenue générale dans la ville. On savait ce qu'a-

vait coûté à la république la témérité de deux consuls qui s'étaient engagés mal à propos dans les défilés de Caudium, et les traces du honteux traité qui y avait été conclu n'étaient pas encore effacées de la mémoire des citoyens. On fait donc partir sur-le-champ cinq députés, auxquels, afin de leur donner plus de poids, on avait joint deux tribuns du peuple pour défendre au consul, de la part du sénat, de passer la forêt Ciminienne. Heureusement l'ordre arriva trop tard, de quoi les députés furent bien contents; et, étant retournés promptement à Rome, ils y répandirent la joie par l'agréable nouvelle des avantages que le consul avait remportés.

Nouvelle victoire remportée sur les Étrusques. On leur accorde une trêve de trente ans. Liv. lib. 9 cap. 37.

Cette expédition du consul, loin de terminer la guerre, n'avait fait qu'en exciter une nouvelle encore plus terrible que la première. Le ravage des terres situées au bas de la montagne Ciminienne avait irrité contre les Romains non-seulement les habitants du pays, mais les Ombriens, qui demeuraient dans le voisinage. Les deux peuples, ayant donc joint leurs troupes, vinrent à Sutrium, d'autres disent près de Pérouse [1], avec une armée beaucoup plus nombreuse encore que n'avait été la première. Sans perdre de temps, ils présentent d'abord la bataille aux Romains, qui ne font aucun mouvement; puis ils s'approchent de leurs retranchements, et, voyant que les corps de garde étaient rentrés dans le camp, ils ne doutent point que ce ne soit un effet de la crainte des ennemis; ils pressent leurs généraux de leur envoyer dans le lieu où ils sont de la nourriture pour ce jour, et ils déclarent qu'ils

[1] Ville située au-delà de la forêt Ciminienne.

demeureront sous les armes, et qu'ils sont résolus d'attaquer le camp dès la nuit même, ou le lendemain dès la pointe du jour. L'armée romaine ne témoignait pas moins d'ardeur pour le combat; mais l'ordre du général la contenait. Il était environ la dixième heure du jour (deux heures avant le coucher du soleil). Il commande à ses soldats « de prendre de la nourriture, et de se « tenir sous les armes prêts à partir au premier signal « qu'on leur donnera, soit de jour, soit de nuit. Il les « exhorte en peu de mots, en relevant les Samnites, « qu'ils avaient souvent vaincus, beaucoup au-dessus « des Étrusques. Il ajoute qu'il avait une ressource « secrète, qu'il ne pouvait pas leur expliquer actuelle-« ment, mais qu'ils connaîtraient lorsqu'il en serait « temps ». Il insinuait par ces paroles obscures et énigmatiques qu'il comptait sur quelque trahison; et il en usait de la sorte pour rassurer ses soldats, que le grand nombre des troupes ennemies pouvait effrayer. Ce qui rendait cette pensée encore plus vraisemblable, c'est que les ennemis étaient en pleine campagne, sans retranchement. Après avoir pris de la nourriture, ils prennent aussi du repos. A la quatrième veille de la nuit, c'est-à-dire trois heures avant le lever du soleil, on les éveille sans bruit, et ils prennent leurs armes. On donne aux valets d'armée des haches pour abattre les retranchements et combler les fossés. On range l'armée en bataille dans l'enceinte du camp même, et l'on place aux portes des cohortes d'élite. Quand on eut donné le signal un peu avant le jour, qui est le temps où dans les nuits d'été le sommeil est le plus profond, et qu'on eut abattu les retranchements, l'armée sort du camp. Ils trouvent les ennemis couchés par terre çà et

là, les uns immobiles, les autres à demi endormis dans leurs lits, la plupart qui couraient à leurs armes : ils en firent un carnage horrible. Peu eurent le temps de s'armer. Et comme ceux-là mêmes n'avaient ni commandant ni drapeau sous lequel ils pussent se réunir, ils furent bientôt mis en désordre, et la cavalerie les poursuivit dans leur fuite. Les uns se retiraient vers le camp, les autres vers les forêts : ces derniers y trouvèrent plus de sûreté. Le camp fut pris le même jour. L'ordre fut donné de porter tout l'or et l'argent au consul, le reste fut abandonné au soldat. Il y eut dans cette action soixante mille hommes tués ou faits prisonniers. L'effet du gain de cette bataille fut que les principales villes de l'Étrurie, et les plus opulentes pour lors, Pérouse, Cortone, Arrétium, envoyèrent des députés à Rome pour demander la paix et un traité d'alliance. On leur accorda une trève pour trente ans.

Combat sanglant entre les Romains et les Samnites, qui oblige de recourir à un dictateur. Liv. lib. 9, c. 38.

Autant que l'entrée de Fabius dans la forêt Ciminienne avait jeté d'alarme dans Rome, autant causa-t-elle de joie chez les Samnites. Le bruit s'y était répandu que l'armée romaine, toujours avide d'entreprises hasardeuses, s'était engagée témérairement dans une forêt inaccessible, où les Étrusques la tenaient enfermée de telle manière, qu'il lui était impossible d'en sortir, comme il était arrivé quelques années auparavant à Caudium. Leur joie était mêlée d'une sorte de jalousie, de ce que la gloire d'humilier les Romains passait à un autre peuple. Ils réunissent donc toutes leurs forces, toutes leurs troupes, pour écraser, s'ils le peuvent, le consul Marcius, déterminés, s'il refuse le combat, à partir sur-le-champ, et à traverser les Marses et les Sabins pour aller se joindre aux Étrusques. On

peut juger par là jusqu'où allait leur haine contre Rome. Le consul leur épargna la peine de ce voyage, et marcha à leur rencontre. Il se donna un combat fort sanglant, où la perte fut grande de part et d'autre, et la victoire incertaine. Cependant, comme il y périt plusieurs chevaliers et tribuns des légions, qu'il y eut un lieutenant-général de tué, et que le consul lui-même fut blessé, le bruit se répandit à Rome que la bataille avait été perdue, et y causa une grande alarme.

Le consul Fabius nomme dictateur Papirius Cursor.

Dans ce trouble, on jugea nécessaire de nommer un dictateur, et tout le monde jetait les yeux sur Papirius Cursor, le général sans contredit le plus habile et le plus estimé qui fût alors. Mais il n'était pas sûr d'envoyer un courrier dans le Samnium, dont tous les passages étaient au pouvoir des ennemis; et d'ailleurs on n'était pas certain que Marcius fût encore en vie. Fabius, l'autre consul, était dans l'Étrurie : mais on savait qu'il n'avait pas oublié la rigueur dont Papirius avait autrefois usé à son égard, et l'on craignait les suites du ressentiment qu'il en conservait. Le sénat lui députa les plus illustres de son corps, afin que, joignant leur autorité particulière à celle de l'auguste compagnie qui les envoyait, ils pussent engager Fabius à vaincre sa haine particulière en considération du bien public. Les députés lui exposèrent leur commission, et ajoutèrent quelques avis conformes aux intentions du sénat. Le consul les écouta les yeux baissés, et se retira, les laissant dans l'incertitude de ce qu'il ferait. Mais la nuit suivante (c'était l'usage que cette cérémonie se fît la nuit) il nomma Papirius dictateur. Le lendemain les députés lui firent de grands compliments sur sa générosité. Il garda toujours obstinément le silence : de ma-

nière qu'il était aisé de reconnaître dans son maintien les efforts d'une grande ame qui étouffait [1], non sans peine, un vif ressentiment.

Le dictateur marche contre les ennemis.

Le dictateur, après avoir nommé pour maître de la cavalerie C. Junius Bubulcus, partit avec les légions qu'on avait levées tout récemment, sur le bruit qui s'était répandu du danger de l'armée au passage de la forêt Ciminienne. Étant arrivé à Longula, et ayant pris le commandement des troupes du consul Marcius, il rangea son armée, et présenta la bataille aux ennemis, qui parurent ne la pas refuser. Aucun des deux partis néanmoins ne commençant le combat, la nuit survint, et les obligea de se retirer. Ils demeurèrent quelque temps sans rien entreprendre réciproquement, campés tout près les uns des autres, non qu'ils se défiassent de leurs propres forces, mais ne méprisant point celles de l'ennemi.

Nouvelle victoire remportée par Fabius sur les Étrusques.

Cependant il se passa encore quelques actions en Étrurie. D'un côté on livra un combat contre les Ombriens, qui furent mis d'abord en déroute, et prirent la fuite, ce qui fit que leur perte ne fut pas considérable : de l'autre, les Étrusques s'assemblèrent en grand nombre auprès du lac de Vadimon. Ils avaient fait leurs levées d'une manière qui marque jusqu'où allaient leur désir de se venger et leur fureur, choisissant homme à homme [2], et prononçant de terribles imprécations contre quiconque refuserait de prendre les armes ou

[1] « Ut appareret insignem dolorem ingenti comprimi animo. » (Liv.)

[2] Voici en quoi consiste cette façon de lever des troupes, dont il sera encore parlé ailleurs. Le général nommait un certain nombre de braves qu'il connaissait, dix par exemple. Les dix premiers choisissaient chacun un camarade. Les vingt en faisaient autant, et ainsi de suite, jusqu'à ce que le nombre requis fût complet.

les quitterait sans ordre. Jamais ils n'avaient combattu avec des troupes aussi nombreuses et aussi animées. Aussi l'on en vint tout d'un coup aux mains, sans songer à faire usage des traits. Les efforts mutuels augmentèrent l'ardeur du combat, en sorte que les Romains s'imaginaient avoir affaire, non avec les Étrusques qu'ils avaient tant de fois vaincus, mais avec une nation nouvelle pour eux et inconnue. De part et d'autre on ne savait ce que c'était que de céder ou de fuir. Les premières lignes des deux parts ayant été taillées en pièces, les secondes en prennent la place. Enfin les corps de réserve avancent pour combattre. Cette fermeté et cette intrépidité étaient égales des deux côtés, et se soutinrent fort long-temps, jusqu'à ce que les cavaliers romains, mettant pied à terre, vinrent à travers les armes et les corps morts jusqu'à l'avant-garde. Ce renfort de troupes toutes fraîches jeta le trouble et la confusion dans les premiers rangs des Étrusques. Les autres soldats romains, quelque affaiblis qu'ils fussent par la fatigue et les blessures, sont ranimés par l'exemple de leurs cavaliers, et enfoncent le corps de bataille des ennemis. Leur opiniâtreté ne put tenir contre ce nouvel effort : il fallut céder, et prendre enfin la fuite. Cette journée donna une atteinte mortelle à la puissance des Étrusques, dont ils ne se relevèrent jamais. Ils perdirent dans ce combat toute l'élite de leur jeunesse : leur camp fut pris et pillé.

Appareil extraordinaire des Samnites. Ils sont vaincus. Liv. lib. 9, cap. 40.

La guerre contre les Samnites eut à peu de chose près un danger pareil et un succès égal. Sans parler des autres préparatifs de guerre, pour rendre leurs troupes plus éclatantes et en même temps, selon eux, plus terribles, ils leur donnèrent des armes d'une nouvelle

façon. Leur armée était partagée en deux corps; les boucliers des uns et des autres étaient ornés de figures d'un beau travail, en or pour les premiers, en argent pour les seconds. Ces boucliers étaient larges et carrés par en haut, pour couvrir la poitrine et les épaules; puis ils allaient en diminuant jusqu'au bas, afin d'être plus légers et plus maniables. La cuirasse était une espèce de cotte de maille que Tite-Live désigne par le mot *spongia*. Ils avaient la cuisse gauche couverte d'un cuissart; les casques étaient relevés d'une aigrette pour rehausser la taille; les tuniques des soldats qui portaient un bouclier travaillé en or étaient de différentes couleurs; celles des autres étaient de lin et d'une extrême blancheur. On avait eu soin d'instruire les Romains de ce nouvel et pompeux appareil. Leurs commandants avaient pris soin de les faire souvenir « que le soldat ne « devait point briller d'or et d'argent, mais être hérissé « de fer et plein de bravoure [1] : que cet or et cet argent « n'étaient pas tant des armes qu'un riche butin : qu'ils « jetaient un vif éclat avant l'action, mais que dans le « combat, au milieu du sang et des blessures, ils per« daient tout ce brillant : que le courage était la vraie « parure du soldat : que toute cette magnificence suivait « la victoire, et que, quelque pauvre que fût le vain« queur, l'ennemi le plus opulent devenait sa proie ».

Papirius, après leur avoir ainsi parlé, les mène au combat. Il commandait l'aile droite, son maître de la

[1] « Horridum militem esse debere, non cælatum auro et argento, sed ferro et animis fretum. Quippè illa prædam veriùs, quàm arma esse, nitentia ante rem, deformia inter sanguinem et vulnera. Virtutem esse militis decus, et omnia illa victoriam sequi; et ditem hostem quamvis pauperis victoris præmium esse. » (Liv.)

cavalerie, la gauche. Dès qu'on en fut venu aux mains, le combat des armes contre les ennemis fut violent, mais celui de la gloire ne fut pas moins vif entre le dictateur et le maître de la cavalerie, à qui déterminerait le premier la victoire à pencher de son côté. Le hasard voulut que ce fût Junius qui commença à ébranler l'ennemi à l'aile gauche. C'étaient les troupes armées et vêtues de blanc qui, avant que de venir au combat, s'étaient soumises à des imprécations horribles si elles lâchaient le pied. Junius, criant à haute voix qu'il les immolait à Pluton, donna tête baissée contre eux, et les mit en désordre. Le dictateur s'en étant aperçu : *Quoi*, dit-il, *la victoire commencera par l'aile gauche, et la droite, commandée par le dictateur, n'aura que le second rang!* Ce reproche fut un puissant aiguillon pour animer l'aile droite. L'ardeur se renouvelle dans toutes les troupes; la cavalerie se pique de ne le point céder à l'infanterie, ni les lieutenants aux généraux. M. Valérius à droite, P. Décius à gauche, tous deux consulaires, s'avancent vers les cavaliers rangés sur les deux ailes, et, les ayant exhortés à venir prendre part avec eux à la gloire de vaincre les Samnites, ils attaquent ensemble l'ennemi par les flancs des deux côtés. Cette attaque imprévue mit tout en désordre; en même temps les légions, jetant de nouveaux cris, les pressent vivement : les Samnites ne trouvent plus de sûreté que dans la fuite. La frayeur leur fait chercher d'abord un asile dans leur camp, mais la même frayeur le leur fait bientôt quitter : le camp fut pillé, et l'on y mit le feu avant la nuit. Le sénat décerna le triomphe au dictateur : les armes prises sur les ennemis en firent un des principaux ornements. On y trouva tant de magni-

ficence, que les boucliers dorés furent partagés entre les maîtres des boutiques d'orfèvres autour de la place publique, pour y être étalés et servir d'ornements. On dit que c'est ce qui donna occasion à la coutume introduite depuis d'orner la grande place dans les cérémonies de religion, où l'on portait au Cirque, pendant les jeux qu'on y célébrait, les statues des dieux sur des espèces de brancards appelés *thensæ* : d'où vient cette expression, assez fréquente dans les auteurs, *thensas ducere.*

Fabius, la même année, défit, sans beaucoup de peine, les restes des Étrusques près de Pérouse, qui avaient rompu la trève. Il aurait pris la ville de force, mais elle prévint l'attaque et capitula; il y mit garnison, et, ayant envoyé devant lui à Rome les députés de l'Étrurie qui demandaient la paix, il s'y rendit lui-même, et remporta un triomphe plus illustre encore que celui du dictateur. P. Décius et M. Valérius avaient partagé avec ce dernier la gloire de la victoire remportée sur les Samnites : le peuple leur en marqua sa reconnaissance dans la prochaine élection, en nommant, d'un suffrage unanime, l'un consul, et l'autre préteur. Ce fut pour la quatrième fois que la préture fut accordée à Valère. On avait continué Fabius dans le consulat pour le récompenser de ses grands exploits en Étrurie.

Q. FABIUS. III. An. R. 445. Av. J.C. 307.

P. DÉCIUS MUS. II.

Dans le département des provinces, l'Étrurie échut à Décius, le Samnium à Fabius. Celui-ci défit les Samnites, et sa victoire lui coûta peu. Les Marses et les

Nouvelle défaite des Étrusques et des Samnites.

Liv. lib. 9, cap. 41.

Pélignes, qui étaient venus à leur secours, eurent le même sort.

Décius ne réussit pas moins de son côté. Il obligea ceux de Tarquinie à fournir du blé à ses troupes, et à lui demander une trêve de quarante ans; il prit plusieurs places des Volsiniens, et en rasa quelques-unes, afin qu'elles ne servissent point de retraite aux ennemis. En portant ses armes dans tout le pays, il y répandit une si grande terreur, que toute la nation en corps lui envoya des députés pour lui demander la paix : ils ne purent l'obtenir. On leur accorda seulement une trêve d'un an, en les obligeant de payer la solde de l'armée romaine pour cette année, et de fournir à chacun des soldats deux habits.

Les Ombriens menacent d'aller attaquer Rome : ils sont défaits.

Il semble qu'après tant de défaites, tout devait être tranquille de la part de l'Étrurie. Mais la révolte des Ombriens, fort puissants, et à qui la guerre n'avait rien fait souffrir, si ce n'est quelques ravages de leurs terres, entraîna celle de la plus grande partie des Étrusques. Ils avaient levé une armée si nombreuse, qu'ils ne croyaient pas qu'il fût possible de leur résister. Parlant d'eux-mêmes en termes magnifiques, et des Romains avec le dernier mépris, ils comptaient laisser derrière eux Décius, tant ils en faisaient peu de cas, et marcher droit à Rome pour en former le siége. Dès que le consul eut été informé de ce projet, il partit d'Étrurie à grandes journées, et prit le chemin de Rome. Attentif à observer la marche des ennemis, il s'arrêta dans le territoire de Pupinie.

Rome n'était point sans inquiétude sur la guerre des Ombriens. Leurs menaces, quoiqu'elles eussent peut-être plus de rodomontade que de réalité, ne lais-

saient pas de lui causer de la crainte, dans le souvenir de ce qu'elle avait souffert de la part des Gaulois. On envoya donc des députés au consul Fabius pour l'engager à mener le plus promptement qu'il pourrait son armée dans l'Ombrie, si les affaires du Samnium le permettaient. Il partit sur-le-champ, et arriva à grandes journées à Mévania, où était pour-lors l'armée des Ombriens.

L'arrivée subite du consul, qu'ils croyaient occupé à une autre guerre dans le Samnium, bien loin de l'Ombrie, les surprit et les effraya de telle sorte, que quelques-uns étaient d'avis de se renfermer dans leurs villes fortes; d'autres voulaient que l'on renonçât absolument à cette guerre : cependant quelques-uns, plus hardis ou plus téméraires que les autres, déterminèrent au parti de livrer bataille sur-le-champ. Ils attaquent donc Fabius, qui était occupé à se retrancher dans son camp. Il fait quitter l'ouvrage à ses soldats, les range en bataille comme il peut, et, les faisant souvenir de tant de victoires qu'ils ont remportées, il les exhorte à venger l'insolence de ces peuples, qui menaçaient d'aller attaquer Rome. Pleins d'allégresse et de courage, ils n'attendent point le signal ni le bruit des trompettes, et ils se jettent sur les ennemis. Ils commencent par arracher les enseignes d'entre les mains de ceux qui les portaient, puis traînent les porte-enseignes mêmes aux pieds du consul. Les Ombriens ne font presque point de résistance; et, sur le premier ordre que le consul fit courir dans l'armée ennemie qu'on mît les armes bas, si l'on voulait avoir la vie sauve, tous se rendirent dans le moment. Le lendemain, et les jours

suivants, tous les autres peuples de l'Ombrie en firent autant.

Fabius, vainqueur d'un peuple, et dans une guerre qui n'était point de son département, ramène l'armée dans sa province. En récompense de services si importants, le commandement lui est prorogé pour l'année suivante.

An. R. 446.
Av. J. C. 306.

APPIUS CLAUDIUS.

L. VOLUMNIUS.

Salentins, nouveaux ennemis, vaincus.
Liv. lib. 9, cap. 42.

Volumnius fut envoyé contre les Salentins, nouveaux ennemis, et qui jusque-là s'étaient trouvés hors de la portée des armes romaines. Il se fit beaucoup de réputation dans cette guerre, gagna plusieurs batailles et prit quelques villes. Il abandonnait volontiers le butin au soldat [1], et il assaisonnait sa libéralité, déja fort agréable d'elle-même, par des manières gracieuses et prévenantes, qui y ajoutaient un nouveau prix, et qui lui avaient gagné le cœur de toutes les troupes. Aussi, pour lui plaire, elles essuyaient avec joie les plus rudes travaux, et affrontaient avec intrépidité les plus grands dangers. Une telle qualité dans un général rehausse bien le courage d'une armée, et en double en quelque sorte le nombre!

Fabius, proconsul, remporta de son côté de nouveaux avantages sur les Samnites.

An. R. 447.
Av. J. C. 305.

P. CORNÉLIUS ARVINA.

Q. MARCIUS TRÉMULUS.

Liv. lib. 9, cap. 43.

Les Samnites étaient souvent vaincus, mais jamais

[1] « Prædæ erat largitor, et benignitatem per se gratam comitate adjuvabat, militemque iis artibus fecerat et periculi et laboris avidum. » (Liv.)

domptés. Ce fut cette année qu'ils perdirent une bataille où il y eut trente mille hommes de tués.

Tite-Live place ici un troisième traité conclu avec les Carthaginois.

L. POSTUMIUS MÉGELLUS. An. R. 448. Av. J.C. 304.
T. MINUCIUS.

Les consuls furent envoyés tous deux contre les Samnites. Tantôt réunis ensemble, tantôt séparés, ils agirent toujours de concert, et prirent sur eux plusieurs villes. Liv. lib. 9, cap. 44.

P. SULPICIUS SALVERRIO. An. R. 449. Av. J.C. 303.
P. SEMPRONIUS [1] SOPHUS.

Quoiqu'on n'eût pas lieu de se fier aux promesses des Samnites, cependant, sur leurs instantes prières, on renouvela avec eux l'ancien traité. Liv. lib. 9, cap. 45.

Les Èques sont vaincus et presque entièrement détruits.

On porta dans le même temps les armes contre les Èques, anciens ennemis du peuple romain, lesquels, après s'être tenus long-temps assez tranquilles, avaient depuis peu prêté du secours aux Samnites, et pris à tâche d'insulter les Romains. Quand ils virent l'armée ennemie sur leurs terres, ils n'osèrent pas aller à sa rencontre, quoiqu'ils eussent assemblé de nombreuses troupes. Ils prirent le parti de se retirer chacun dans leurs villes, résolus de s'y bien défendre. Les Romains les attaquèrent toutes les unes après les autres, et les prirent de vive force en cinquante-cinq jours, au nombre de quarante et une. Ils en ruinèrent et en brûlèrent

[1] Ce Sempronius est le seul à qui les Romains aient donné le surnom de *Sophus*, c'est-à-dire, *sage*. Son extrême habileté dans le droit lui mérita un titre si glorieux.» (POMPON. *de Orig. juris.*)

la plupart, et la nation des Èques fut presque entièrement détruite. Cet exemple de sévérité porta les Marrucins, les Marses, les Pélignes et les Frentans, à envoyer des députés à Rome pour demander à faire un traité de paix; ce qui leur fut accordé.

C. Flavius, greffier et fils d'affranchi, est fait édile curule. Il rend publics les fastes dont les pontifes seuls étaient les maîtres. Liv. lib. 9, cap. 46.

Cette même année, C. Flavius, greffier, homme de basse naissance, et qui avait pour père un affranchi, du reste entendu et éloquent, fut fait édile curule. Comme, selon quelques auteurs, il était actuellement attaché aux édiles en qualité de greffier, et que pour cette raison celui qui présidait à l'assemblée, voyant qu'il allait être nommé édile, refusait de le reconnaître pour éligible, il se présenta à l'assemblée, et déclara avec serment qu'il n'exercerait plus l'office de greffier; quelques-uns même ont écrit qu'il y avait déja renoncé: au reste, il sut bien se venger du mépris que les nobles faisaient de sa naissance. Les pontifes (ils étaient du corps de la noblesse) s'étaient rendus seuls maîtres de ce qu'on appelait pour-lors le droit civil [1], et ils étaient pareillement les seuls qui sussent les jours où la loi permettait de plaider, parce que les fastes où ces jours étaient marqués ne se trouvaient qu'entre leurs mains. Il fallait donc nécessairement avoir recours à eux et les consulter continuellement dans les affaires qui survenaient aux particuliers, ce qui leur attirait une grande considération. Ce Flavius, qu'ils méprisaient souverainement, plus fin et plus habile qu'eux, leur joua un tour dont ils ne se défiaient point, en dévoilant tous leurs mystères. Il leur déroba toute leur science, copia

[1] « Posset agi lege, necne, pauci quondam sciebant: fastos enim vulgò non habebant. Erant in magna potentia uti consulebantur. » (Cic. *pro Murœn.* n. 23.)

le recueil des formules du droit et les fastes [1] qu'ils tenaient sévèrement renfermés dans leurs cabinets, les rendit publics, et mit tous les citoyens en état de savoir par eux-mêmes quels jours on pouvait plaider, et de quelles formules il fallait user.

Flavius dédie un temple malgré les pontifes.

Un autre avantage qu'il remporta encore sur les nobles les mortifia beaucoup : ce fut au sujet de la dédicace d'un temple, honneur fort brigué chez les Romains, parce qu'on mettait au frontispice de l'édifice sacré le nom de celui qui l'avait dédié. Le temple dont il s'agissait ici était celui de la Concorde. Il fallait que le grand pontife prononçât le premier certaines paroles que devait répéter après lui celui qui était chargé de la cérémonie. Le pontife, au désespoir d'être obligé de rendre ce service à l'ennemi déclaré de son corps, chercha tous les moyens de s'en dispenser, et prétendit qu'il n'y avait qu'un consul ou un général d'armée qui pût dédier un temple. L'affaire fut portée devant le peuple, et le grand-pontife condamné. Le sénat fit ordonner depuis par le peuple que désormais personne ne pourrait dédier un temple ou un autel sans la permission du sénat ou du plus grand nombre des tribuns.

Flavius, en butte aux nobles, les mortifie.

Il y eut encore un événement, petit en soi, et qui ne mériterait pas d'être rapporté, s'il n'était une preuve de la liberté plébéienne contre la fierté des nobles. Flavius était allé rendre visite à son collègue qui était malade. Quand il entra dans la chambre, aucun des jeunes nobles qui y étaient ne se leva pour lui faire

[1] C'est là ce que signifie l'expression *civile jus*, employée par Tite-Live. Elle désigne les formules selon lesquelles on intentait action devant les juges, ou selon lesquelles on répondait aux actions intentées par un adversaire. *Fasti*, c'est le livre qui enseignait les jours où la loi permettait de plaider.

honneur, selon qu'il se pratiquait, et ils demeurèrent tous assis. Flavius ne se déconcerta point. Il fit apporter sa chaise curule (c'était la marque de sa dignité)[1], et de ce siége d'honneur il eut la satisfaction de jouir tranquillement du dépit qu'il causait à ses envieux. Des nobles sottement infatués de leur naissance méritaient bien une telle mortification.

Au reste, la manière dont Flavius était parvenu à l'édilité ne lui faisait pas d'honneur. Nous avons vu qu'Appius, par des vues d'ambition, avait répandu dans toutes les tribus la populace de Rome, c'est-à-dire la lie du peuple. Ce fut cette populace qui nomma édile Flavius.

Fabius renferme tout le menu peuple dans quatre tribus seulement.

Depuis ce changement, Rome se partagea comme en deux partis : celui de la plus saine portion du peuple, respectant la vertu et attaché aux gens de bien, et celui de la basse populace, du petit peuple qui formait une faction à part. Les choses demeurèrent dans cet état jusqu'à la censure de Q. Fabius et de P. Décius, qu'on croit ne pouvoir placer ailleurs, selon Tite-Live même, que dans l'année dont nous parlons. Fabius, pour entretenir la concorde dans la ville, et en même temps pour ne point laisser maître des assemblées le menu peuple, qui, étant répandu dans toutes les tribus, y formait toujours la pluralité des suffrages, le renferma tout entier dans quatre tribus seulement, qui étaient les tribus de la ville. Il ne fit en cela que rappeler les choses à leur première institution. Servius Tullius, auteur de la division des tribus, avait destiné celles de la ville à recevoir les affranchis et le menu peuple, et c'est pour

[1] « Curulem afferri sellam eò jussit, ac sede (*id est e sede*) honoris sui anxios invidiâ inimicos spectavit. » (Liv.)

cela que ces tribus étaient les moins honorables. Cette distinction des différents ordres de citoyens rétablie par Fabius fut si bien reçue du public, qu'elle lui valut le surnom de *maximus* ( *très-grand*) que toutes ses victoires n'avaient pu lui mériter.

On dit aussi que ce fut lui qui institua la revue solennelle des chevaliers romains qui se faisait tous les ans le quinzième de juillet, dans laquelle, divisés par escadrons, couronnés de branches d'olivier, revêtus de leur habit de cérémonie (*trabea*) et montés sur leurs chevaux, ils allaient en pompe du temple de Mars, qui était hors de la ville, ou de celui de l'Honneur, jusqu'au Capitole. C'est ainsi que Denys d'Halicarnasse décrit cette cavalcade; mais il la suppose établie après la bataille du lac Régille.

Revue solennelle des chevaliers.

Dion. l. 6, pag. 351.

§ III. *Établissement de deux nouvelles colonies. Èques réprimés. Flotte grecque repoussée. Guerres contre les Marses et les Étrusques aisément terminées. Les plébéiens sont admis aux dignités de pontifes et d'augures. Loi sur l'appel au peuple renouvelée. Deux tribus ajoutées aux anciennes. Les Étrusques engagent les Gaulois à se joindre à eux. Ceux-ci, après avoir reçu les sommes convenues, refusent leur service. Guerre contre les Étrusques et contre les Samnites. Fabius est nommé consul malgré lui : il demande et obtient pour collègue Décius Mus. Ils portent la guerre contre les Samnites, remportent sur eux de grands avantages, et ravagent tout le pays. Ap. Claudius et L. Volumnius sont faits consuls. Décius, à qui le commandement avait été prorogé pour*

*six mois, défait l'armée des Samnites, et l'oblige de quitter le pays. Elle va se joindre aux Étrusques. Décius prend plusieurs places dans le Samnium. Volumnius y conduit son armée, et Appius la sienne dans l'Étrurie, où il a peu de succès. Volumnius passe en Étrurie avec son armée. Il est fort mal reçu par son collègue. Les troupes l'obligent de demeurer. Les deux consuls remportent une victoire considérable sur les Étrusques, à qui les Samnites s'étaient joints. Volumnius retourne dans le Samnium. Il y défait les Samnites, et leur enlève le butin qu'ils avaient fait dans la Campanie. On reçoit des nouvelles d'Étrurie, qui causent beaucoup de frayeur. La défaite des Samnites diminue l'alarme. On envoie deux colonies dans le Samnium.*

An. R. 450.
Av. J.C. 302.

L. GÉNUCIUS,
SER. CORNÉLIUS.

Établissement de deux nouvelles colonies.
Liv. lib. 10, cap. 1.

Rome était presque alors sans guerre étrangère. On envoya au-dehors deux colonies : l'une à Sora, de quatre mille hommes ; l'autre à Alba Fucentis [1], ville des Èques, de six mille hommes. Voilà Rome soulagée en même temps de dix mille pauvres citoyens. Combien cette coutume de décharger de temps en temps la capitale d'un poids surnuméraire d'habitants, coutume aussi ancienne presque que la ville même, était-elle

[1] On place cette ville chez les Marses. Il est vraisemblable que, les Èques ayant été presque entièrement exterminés, les Marses leurs voisins s'établirent dans le pays où les Èques avaient été, et y donnèrent leur nom. En effet, dans les temps postérieurs il n'est plus parlé du tout des Èques.

sagement établie pour subvenir à la misère de ceux qui étaient sans bien ; pour diminuer et affaiblir cette foule du menu peuple, toujours prêt à exciter du tumulte quand il est en grand nombre et qu'il se trouve ramassé ensemble; pour contenir dans le devoir les villes des provinces par cette espèce de garnison; enfin pour inspirer aux sujets nouvellement conquis l'esprit, les maximes et l'amour du gouvernement romain.

Cette même année on donna le droit de bourgeoisie aux Arpinates et aux Trébulans. Rome, en s'incorporant les Arpinates, se préparait sans le savoir pour la suite des temps deux sauveurs, Marius et Cicéron.

M. LIVIUS. An. R. 451.
M. ÆMILIUS. Av. J.C. 301.

Èques réprimés.

Les Èques, quoique réduits à la dernière faiblesse, entreprennent de chasser la colonie romaine qu'on avait établie dans leur pays. Elle suffit seule pour les réprimer d'abord. On envoya ensuite une armée de Rome qui les soumit entièrement.

Une flotte grecque est repoussée

Une flotte grecque, sous la conduite de Cléonyme [1], Lacédémonien, aborde en Italie, et se rend maîtresse de la ville de Thurium [2] chez les Salentins. Le consul Æmilius oblige Cléonyme de remonter dans ses vaisseaux et d'aller chercher fortune ailleurs. Porté par les vents dans le fond du golfe Adriatique, il met pied à terre, s'avance jusqu'à Patavium (Padoue), chez les Vénètes, et, après diverses aventures, est obligé de se reti-

[1] Ce Cléonyme était fils de Cléomène, roi de Sparte, et oncle du roi Arée.

[2] Thurium, ville bâtie des ruines et dans le voisinage de l'ancienne Sybaris. = Par une colonie partie d'Athènes, la première année de la 84e olympiade. Les chefs en furent Lampon et Xénocrite; Hérodote et Lysias en faisaient partie. — L.

rer, ramenant à peine avec lui la cinquième partie de sa flotte. Tite-Live, né à Padoue, a fait l'honneur à sa patrie de raconter en détail l'avantage que les Padouans remportèrent sur Cléonyme.

Guerre contre les Marses et les Étrusques aisément terminée. Liv. lib. 10, cap. 3-5.

Rome eut deux guerres à soutenir. La première fut contre les Marses, qui furent vaincus sans beaucoup de peine par le dictateur M. Valérius Maximus, qui paraît être le même que Corvus. Il trouva plus de résistance du côté des Étrusques : mais enfin il remporta sur eux une victoire considérable, qui les obligea à demander la paix. Il leur permit d'envoyer leurs députés à Rome, après avoir exigé d'eux qu'ils lui payassent la solde de l'armée pour un an, et qu'ils lui fournissent du blé pour deux mois. Rome leur accorda seulement une trève pour deux ans. Le dictateur rentra en triomphe dans la ville, et fut fait consul pour l'année suivante.

An. R. 452. Av. J C. 300.

M. VALÉRIUS MAXIMUS CORVUS. V.
Q. APPULÉIUS.

Les plébéiens sont admis aux dignités de pontifes et d'augures. Liv. lib. 10, cap. 6-9.

Il y avait assez de temps qu'on n'avait entendu parler de disputes entre les patriciens et les plébéiens. Deux tribuns du peuple, Q. et Cn. Ogulnius, en excitèrent une au sujet du sacerdoce, dont jusque-là toutes les places, excepté celles de gardes des livres sibyllins, avaient été uniquement entre les mains des patriciens. Dans la contestation présente, il fut question des dignités d'augures et de pontifes. Lors de la première institution des augures, on en avait d'abord créé trois, un pour chacune des trois anciennes tribus (*Ramnes*, *Titienses*, *Luceres*). On en ajouta ensuite trois, car l'addition se faisait par nombre impair, afin que chacune de ces anciennes tribus eût toujours un pareil nombre

d'augures. Il devait y en avoir pour-lors six : apparemment qu'il en était mort deux, puisque le collége des augures se trouvait réduit à quatre. Il paraît, par ce que dit ici Tite-Live, que le nom de prêtres (*sacerdotes*) convenait également aux augures et aux pontifes, et leur était commun. Les tribuns proposaient que l'on augmentât le collége augural jusqu'au nombre de neuf, et celui des pontifes jusqu'à huit; et que toutes les places qui seraient à remplir en vertu de cet arrangement fussent occupées par des plébéiens.

Les patriciens virent avec beaucoup de douleur qu'on leur disputait encore le sacerdoce, seule distinction, seul privilége qui leur était resté de leur ancienne prééminence; car les plébéiens avaient enlevé les consulats, les censures, les triomphes. Mais, accoutumés à être toujours vaincus dans ces sortes de combats, ils cédèrent dans celui-ci presque sans résistance, se contentant de dire « que ce changement, par lequel la re-« ligion était souillée, regardait les dieux; et qu'ils « souhaitaient qu'il n'attirât pas quelque malheur sur « la république ».

Il y eut néanmoins des harangues pour et contre la loi, prononcées devant le peuple. Ap. Claudius plaida pour le droit des patriciens, et P. Décius Mus pour les plébéiens. Celui-ci, représentant l'image et l'attitude de son père Décius, lorsque, revêtu de l'habillement le plus auguste[1], ayant les pieds sur un javelot, il se dévouait pour le peuple et pour les légions; Décius, dis-je, demandait « si l'on croyait que son père eût paru « pour-lors aux dieux immortels moins pur et moins

[1] « Incinctus cinctu gabino. »

« agréable à leurs yeux que ne l'aurait été T. Manlius « son collègue? et si l'on n'aurait pas pu choisir pour « prêtre celui qui venait s'offrir lui-même en sacrifice « aux dieux, au nom et pour le salut de la république? « Avait-on lieu de se repentir des vœux que tant de « consuls, tant de dictateurs plébéiens, en partant pour « l'armée, ou dans le combat même, avaient faits pour « la république, et que les dieux avaient exaucés? « Depuis qu'on avait confié les armes romaines aux « plébéiens, et qu'elles avaient combattu sous leurs aus- « pices, comptait-on moins de triomphes parmi eux « que parmi la noblesse? Pourquoi donc, partageant « avec les patriciens la préture, le consulat, la dicta- « ture, la censure, les triomphes, ne partageraient-ils « pas avec eux les dignités d'augure et de pontife? qu'où « le mérite était égal, les honneurs devaient l'être aussi. « En un mot, ajouta-t-il, il me semble (je prie les dieux « de prendre en bonne part ce que je vais dire) qu'a- « près toutes les marques de distinction dont nous a « décorés le peuple romain, nous sommes en état de « ne pas moins honorer le sacerdoce que nous-mêmes « en serons honorés; et si nous le désirons avec tant « d'ardeur, c'est moins par ambition et en vue de nous « relever que par un motif de religion, et pour l'hon- « neur des dieux mêmes ». Je ne m'étonne pas d'entendre parler ainsi ce Romain. Tout ce que les païens entendaient dire de leurs dieux ne devait pas leur inspirer un grand respect pour de telles divinités.

Le peuple demandait qu'on appelât les tribus aux suffrages, et la décision n'en était pas douteuse. Cependant, elle fut différée par l'opposition de quelques tribuns. Le lendemain, les opposants se réunirent à

leurs collègues, et la loi fut acceptée d'un commun consentement. On créa quatre pontifes, à la tête desquels était P. Décius Mus, qui avait si bien plaidé pour la loi, et cinq augures, tous plébéiens.

La même année, le consul M. Valérius renouvela la loi sur l'appel au peuple. Elle avait été portée d'abord par Valérius Publicola; ensuite, par Valérius Potitus; en troisième lieu, elle fut ici renouvelée par Valérius Corvus. La raison de renouveler ainsi cette loi à diverses reprises, c'est sans doute que le crédit des particuliers, plus fort que ce réglement, opprimait la liberté du peuple. Il n'y a eu que la loi Porcia, portée long-temps après, qui ait mis la personne des citoyens en sûreté, en ordonnant de grièves peines contre quiconque aurait frappé de verges ou fait mourir un citoyen. La loi Valéria [1], en défendant de frapper de verges ou de faire mourir celui qui appellerait au peuple, ajoutait simplement que celui qui agirait d'une autre manière agirait mal. Heureux siècle, où cette déclaration, *que quiconque transgresserait la loi ferait mal*, était un lien assez fort pour empêcher les hommes d'y contrevenir! Qui maintenant, s'écrie Tite-Live, ferait sérieusement une telle menace?

**Loi sur l'appel au peuple renouvelée.** Liv. lib. 2, c. 8; lib. 3, cap. 55.

M. FULVIUS PÆTINUS.
T. MANLIUS TORQUATUS.

An. R. 453.
Av. J.C. 299.

Toutes les centuries étaient disposées à nommer pour consul Q. Fabius. Il insinua que pour le présent

[1] « Valeria lex, quum eum qui provocâsset, virgis cædi securique necari vetuisset, si quis adversùs ea fecisset, nihil ultrà quàm improbè factum, adjecit. Id (qui tum pudor hominum erat) visum, credo, vinculum satis validum legis. Nunc vix seriò ita minetur quisquam. » (Liv.)

une magistrature dont les fonctions l'attacheraient à la ville lui convenait mieux pour servir l'état. Il n'était pas difficile de deviner ce qu'il souhaitait, quoiqu'il ne le demandât pas. On le créa édile curule avec L. Papirius Cursor. Ce fait paraît douteux à Tite-Live.

Clôture du dénombrement.

Les censeurs firent cette année la clôture du dénombrement avec les cérémonies ordinaires.

Deux tribus ajoutées aux anciennes. Liv. lib. 10, c. 12.

On ajouta aussi deux tribus aux anciennes, l'Aniense et la Térentine : ce qui les fit monter à trente-trois.

Néquinum, ville d'Ombrie, où depuis a été bâtie Narnia, est prise par la trahison de deux de ses habitants.

Les Étrusques engagent les Gaulois à se joindre à eux. Ceux-ci, après avoir reçu les sommes convenues, refusent leur service.

Les Étrusques se préparaient à renouveler la guerre contre les Romains, quoique la trève ne fût point encore expirée ; mais une irruption des Gaulois sur leurs terres en différa l'exécution. Comme les Étrusques étaient fort riches, ils songèrent à se faire des alliés de ces nouveaux ennemis à force d'argent, afin d'être plus en état d'attaquer les Romains par la jonction de leurs troupes. Les Gaulois acceptèrent volontiers la proposition, et convinrent du prix. Quand ils l'eurent reçu, et qu'il s'agit de partir, ils dirent qu'on n'avait point mis dans le marché que c'était pour aller contre les Romains, et qu'ils ne s'étaient engagés qu'à ne point ravager les terres des Toscans, et à ne point attaquer ceux qui les cultivaient : que cependant ils les suivraient contre les Romains, s'ils le voulaient, sans exiger d'eux d'autre récompense, sinon qu'ils leur accorderaient quelque partie de leurs terres pour s'y établir enfin dans une demeure fixe et tranquille. Les Étrusques tinrent plusieurs assemblées sur cette proposition : mais ils ne purent y donner les mains. Ce n'était pas

tant la diminution de leur domaine qui les arrêtait que la crainte de se donner pour voisins des peuples si féroces et si entreprenants. Ainsi l'affaire n'ayant pu se terminer, les Gaulois se retirèrent, remportant avec eux une somme d'argent considérable, qui ne leur avait pas coûté beaucoup de peine, mais qui ne leur acquit pas la réputation d'équité et de bonne foi. La crainte de se voir attaqués en même temps par les Étrusques et par les Gaulois causa de l'alarme à Rome : c'est ce qui engagea à conclure sans délai un traité avec les Picentes, peuples voisins du Samnium.

Le département de l'Étrurie était échu au consul Manlius. A peine fut-il entré dans le pays ennemi, qu'il mourut d'une chute de cheval. Les Étrusques prirent cet événement comme un bon augure pour eux. Pleins de confiance, ils comptaient sans hésiter sur l'heureux succès d'une guerre que les dieux semblaient avoir eux-mêmes commencée. Leur joie fut courte. Quand ils virent entrer sur leurs terres M. Valérius Corvus, qui avait été subrogé au consul qui venait de mourir, ils n'osèrent se montrer en pleine campagne, mais se tinrent renfermés dans leurs places. Valère ravagea tout le plat pays.

Guerre contre les Etrusques. Liv. lib. 10, cap. 11, 12.

Sixième consulat de Valère.

On eut avis par les Picentes que les Samnites se préparaient à reprendre les armes. Le sénat tourna ses principaux soins de ce côté-là.

L. CORNÉLIUS SCIPIO.
CN. FULVIUS.

An. R. 454.
Av. J.C. 298.

Dès le commencement de cette année, les députés des Lucaniens vinrent trouver les nouveaux consuls « pour se plaindre de ce que les Samnites étaient entrés

Guerre contre les Samnites.

« sur leurs terres, et les ravageaient, parce que, quel-« ques instances qu'ils leur en eussent faites, ils avaient « refusé de se joindre à eux contre les Romains. Les « Lucaniens dirent que leurs fautes passées les avaient « rendus sages, et qu'ils étaient résolus de souffrir « toutes choses plutôt que de vouloir jamais se déclarer « contre Rome : qu'ils priaient les sénateurs de les re-« cevoir sous leur protection, et de les défendre contre « les Samnites : que, quoiqu'ils eussent déja donné « d'assez fortes assurances de leur attachement aux Ro-« mains en s'attirant la guerre des Samnites, ils étaient « prêts encore à leur fournir des ôtages ».

Le sénat ne fut pas long-temps à délibérer sur cette demande. Il conclut un traité avec les Lucaniens, et envoya sur-le-champ aux Samnites des féciaux pour leur dénoncer qu'ils eussent à sortir de dessus les terres de leurs alliés, et en retirer leurs troupes. Ils rencontrèrent en chemin les députés des Samnites, qui avaient ordre de leur déclarer que, s'ils se présentaient à l'assemblée d'aucun peuple du Samnium, ils ne le feraient pas impunément. On n'hésita point à Rome, et la guerre fut déclarée dans toutes les formes aux Samnites.

Les consuls partagent entre eux les provinces. L'Étrurie tombe par sort à Scipion, le Samnium à Fulvius. Scipion s'attendait à une guerre lente, et semblable à celle de l'année dernière. L'ennemi vint à sa rencontre à Volaterra. Le combat dura une grande partie du jour, et fut très-sanglant de part et d'autre. La nuit les laissa dans l'incertitude qui avait eu l'avantage. Le lendemain matin fit discerner le vainqueur et le vaincu. Les Étrusques, pendant le silence de la nuit, avaient abandonné leur camp. Les Romains, s'avançant en

ordre de bataille, et s'apercevant que les ennemis, par leur retraite précipitée, leur avaient cédé la victoire, entrent dans le camp des Étrusques, et y font un butin considérable. De là le consul, ayant conduit ses troupes chez les Falisques, et laissé ses bagages dans Faléries avec un corps de troupes pour les garder, entre sur les terres ennemies, et met tout à feu et à sang, sans néanmoins entreprendre aucun siége, apparemment parce qu'il n'était pas en état d'attaquer les places fortes, dans lesquelles les Étrusques s'étaient retirés.

Fulvius remporta aussi une victoire considérable sur les Samnites, près de Bovianum, qui fut le prix du vainqueur. Bientôt après, il prit de force Aufidène. La même année on envoya une colonie à Carséoles chez les Èques. Le consul Fulvius triompha des Samnites.

Fabius est nommé consul malgré lui. Liv. lib. 10, c. 13-15.

A l'approche des assemblées pour l'élection des consuls, le bruit se répandit que les Étrusques et les Samnites levaient de grosses armées; que, chez les premiers dans toutes les assemblées on faisait de vifs reproches aux principaux de la nation de ce qu'ils n'avaient point arrêté les Gaulois à quelque condition que ce fût; que l'on savait fort mauvais gré aux magistrats des Samnites de ce qu'ils avaient opposé aux troupes romaines une armée destinée contre les Lucaniens; enfin il paraissait que, les forces de deux puissants peuples étant réunies ensemble, on avait tout à craindre de cette guerre. Les plus illustres Romains se présentant pour demander le consulat, l'alarme générale où était la ville fit que tout le monde jeta la vue sur Fabius Maximus, qui d'abord ne demandait point; et qui même, quand il vit que les suffrages paraissaient se déclarer pour lui, refusa ouvertement. « Pourquoi, disait-il, après qu'il

« avait fourni sa carrière [1], venait-on, à l'âge où il était, « épuisé de travaux et comblé de récompenses, le sol- « liciter à se rengager de nouveau dans le comman- « dement? qu'il n'avait plus la même vigueur ni du « corps, ni de l'esprit : que d'ailleurs il craignait les « bizarres retours de la fortune, et que quelque di- « vinité ne trouvât enfin son bonheur trop grand, « trop constant et trop au-dessus de la condition d'un « mortel : qu'il avait succédé à la gloire de ses anciens, « et qu'il en voyait avec joie d'autres succéder à la « sienne : que les grands honneurs ne manquaient « point à Rome aux gens de courage, ni les gens de « courage aux honneurs. » Ce modeste refus ne fit qu'ajouter une nouvelle vivacité à l'empressement du peuple. Fabius, croyant pouvoir l'arrêter par le respect pour les lois, fit faire la lecture d'une loi qui défendait de nommer consul de nouveau le même citoyen avant l'espace révolu de dix ans. A peine entendit-on cette lecture, tant il se fit de bruit et de murmure. Les tribuns déclarèrent « que cette loi ne serait point « un obstacle aux désirs de l'assemblée, et qu'ils pro- « poseraient au peuple d'en dispenser Fabius ». Celui-ci persistait dans son refus en demandant « pourquoi « donc on faisait des lois pour les voir enfreindre par « le ministère de ceux-là mêmes qui les avaient por- « tées? Que les lois n'étaient plus maîtresses [2] de la

[1] « Quid se jam senem, ac perfunctum laboribus laborumque præmiis, sollicitarent? Nec corporis, nec animi vigorem remanere eumdem. Et fortunam ipsam vereri, ne cui deorum nimia jam in se, et constantior, quàm velint humanæ res, videatur. Et se gloriæ seniorum succrevisse, et ad suam gloriam consurgentes alios lætum adspicere. Nec honores magnos viris fortissimis Romæ, nec honoribus deesse fortes viros. » (Liv.)

[2] « Jam regi leges, non regere. »

« conduite des hommes, mais assujetties à leurs ca« prices ». Le peuple ne suivait pas moins son plan, et à mesure que chaque centurie était appelée pour donner son suffrage, elle nommait sans difficulté Fabius pour consul. Vaincu par un consentement si unanime et si déterminé : « Que les dieux, dit-il, Romains, « fassent réussir votre choix! Au reste, comme vous « disposez de moi à votre gré, accordez-moi aussi de « votre côté une grace, en me donnant pour collègue « P. Décius, digne de vous certainement, digne de « son père, et en qui je suis sûr, par l'expérience du « passé, lorsque nous avons été consuls ensemble, de « trouver un collègue disposé à vivre avec moi dans « une parfaite union. » La demande parut trop juste pour qu'on hésitât un moment. Toutes les centuries qui restaient lui donnèrent le collègue qu'il souhaitait.

Cette année les édiles appelèrent en jugement un grand nombre de citoyens, parce qu'ils possédaient plus de terres que la loi ne permettait. Aucun presque ne put se justifier. Cette démarche hardie et ferme fut un puissant frein contre l'excessive cupidité des particuliers.

Q. FABIUS MAXIMUS. IV.
P. DÉCIUS MUS. III.

An. R. 455.
Av. J.C. 297.

Les consuls portent la guerre contre les Samnites, remportent sur eux de grands avantages, et ravagent tout le pays.

Pendant que les nouveaux consuls délibéraient ensemble sur les opérations de la guerre pour savoir quel nombre de troupes il fallait lever pour chacune des deux armées, et quel département il était à propos que chacun d'eux choisît, il survint des députés de Sutrium, de Népété et de Falérics, qui apprirent aux consuls qu'on tenait des assemblées chez tous les peuples

d'Étrurie pour traiter de paix. Cette nouvelle fit qu'on tourna tout le fort de la guerre contre les Samnites.

Les deux consuls, partis en même temps de Rome, conduisent leurs troupes dans le Samnium, Fabius par les terres de Sora, Décius par celles des Sidiciniens; et ils prirent deux différentes routes pour faciliter les fourrages et les vivres, et pour tenir davantage les Samnites dans l'incertitude de l'endroit par où l'on devait les attaquer. Quand ils furent arrivés dans le pays ennemi, ils ravagèrent tout chacun de leur côté, moins attentifs néanmoins à piller qu'à observer l'ennemi. Aussi les Samnites, qui s'attendaient à fondre sur eux, dans le passage d'un vallon, de dessus une hauteur où ils s'étaient postés près de Tiferne, ne purent pas les surprendre. Fabius, ayant laissé à l'écart ses bagages dans un lieu sûr avec un corps de troupes suffisant pour les garder, fait avancer son armée en ordre de bataille vers le lieu où les ennemis l'attendaient. Ceux-ci, voyant qu'ils étaient découverts, et qu'il fallait descendre en pleine campagne, se préparent au combat avec plus de courage que d'espérance. Au reste, soit parce qu'ils avaient ramassé toutes les forces du Samnium, soit parce que l'extrémité du danger où ils se trouvaient les rendait intrépides, ils soutinrent la première attaque avec une ardeur et une fermeté incroyable, jusqu'à jeter la terreur parmi les Romains. Fabius, voyant qu'on ne pouvait les ébranler, fait dire à la cavalerie qu'on a besoin de son secours, l'infanterie ne pouvant venir à bout d'enfoncer les ennemis. Cependant, en cas que la force ouverte ne réussît pas, il crut devoir employer la ruse. Il donne ordre à Scipion, lieutenant-général, de détacher sans

bruit du corps de l'armée les hastaires de la première légion, de les conduire par un circuit le plus secrètement qu'il pourrait sur le haut des montagnes prochaines, et de ne les montrer à l'ennemi qu'au moment où il serait près de tomber sur lui brusquement, et de le prendre en queue. Tous les ordres du consul furent exécutés ponctuellement. Mais quelque effort que fît la cavalerie, elle ne put jamais rompre les rangs des Samnites, ni les entamer par aucun endroit; et voyant tous ses efforts inutiles, elle fut obligée de se retirer et de quitter le combat. Cette retraite augmenta infiniment le courage des ennemis, et les Romains n'auraient pu soutenir plus long-temps une attaque si vive, que le succès animait de plus en plus, si la seconde ligne, par ordre du consul, n'eût pris la place de la première. Ces troupes toutes fraîches arrêtèrent l'impétuosité de l'ennemi. Dans ce moment même les hastaires parurent à propos sur le haut des montagnes, et jetèrent de grands cris. L'alarme fut grande parmi les Samnites, et Fabius l'augmenta considérablement en répandant le bruit que c'était Décius son collègue qui approchait. Tous les soldats aussitôt, pleins de joie et d'allégresse, s'écrient que le second consul avec ses légions est proche. Cette erreur, utile aux Romains, jette l'épouvante parmi les Samnites. Dans la crainte d'être attaqués, après un long et rude combat qui les avait extrêmement fatigués, par des troupes nouvellement arrivées et encore toutes fraîches, ils prennent la fuite et se dissipent de côté et d'autre. C'est ce qui fit que le carnage ne fut pas considérable, ni proportionné à la grandeur de la victoire. Il n'y eut que trois mille

quatre cents hommes de tués, et trois cent trente faits prisonniers. On prit vingt-trois drapeaux.

Les Apuliens se seraient joints aux Samnites avant le combat, si le consul P. Décius, étant allé camper près de Malevent (appelé depuis Bénévent), ne les eût forcés à en venir aux mains, et ne les eût défaits. Ils ne firent pas une longue résistance : aussi ne perdirent-ils que deux mille hommes. Décius, n'ayant rien à craindre de leur part, conduisit ses troupes dans le Samnium.

Quand il y fut arrivé, les deux armées consulaires, se répandant de différents côtés, ravagèrent tout le pays pendant l'espace de cinq mois. Décius y campa en quarante-cinq endroits, et l'autre consul en quatre-vingt-six. Les troupes laissèrent dans tout le Samnium de tristes vestiges de leurs campements. Fabius prit de force la ville de Cimètre, et y fit deux mille quatre cents prisonniers; il n'y eut dans cette occasion que quatre cent trente hommes de tués du côté des ennemis.

Appius Claudius et L. Volumnius sont nommés consuls.

Fabius revint à Rome pour présider à l'élection des nouveaux consuls. Les centuries, appelées les premières aux suffrages, le continuaient toutes de concert. Ap. Claudius, consulaire, qui se présentait parmi les candidats, homme vif et ambitieux, employa tout son crédit et celui de toute la noblesse pour se faire nommer consul conjointement avec Q. Fabius : moins, disait-il, pour son intérêt particulier, que pour l'honneur du corps entier des patriciens, qu'il voulait rétablir dans la possession des deux places de consulat.

Fabius apportait les mêmes raisons que l'année précédente pour ne point accepter l'honneur qu'on voulait

lui déférer. Toute la noblesse environna son siége, le priant « de tirer de la lie et de la boue du peuple le « consulat, et de rendre à l'ordre des patriciens et à la « dignité même son ancien éclat ». Fabius, ayant fait faire silence, apaisa ce vif empressement par un discours plein de raison et de modération. Il dit « qu'il « aurait volontiers contribué à faire tomber le choix sur « deux patriciens, s'il voyait qu'on songeât à nommer « un autre consul que lui : mais qu'il ne pouvait, en se « nommant lui-même, consentir à une chose directe- « ment contraire aux lois, ni donner un si pernicieux « exemple ». Ainsi L. Volumnius, plébéien, fut fait consul avec Ap. Claudius : ils s'étaient déja trouvés ensemble dans un consulat précédent. La noblesse reprochait à Fabius qu'il avait évité d'avoir pour collègue Appius, parce qu'il le connaissait trop supérieur pour le talent de la parole et pour le maniement des affaires civiles.

L. VOLUMNIUS. II.
AP. CLAUDIUS. III.

An. R. 456.
Av. J.C. 296.

Décius, à qui le commandement avait été prorogé pour six mois, défait l'armée des Samnites, et l'oblige de quitter le pays. Elle va se joindre aux Étrusques. Liv. lib. 10, c. 16.

Après l'élection des magistrats, on prorogea le commandement pour six mois aux consuls précédents, et ils eurent ordre de continuer la guerre dans le Samnium. Décius était actuellement sur les lieux où son collègue l'avait laissé. Il ne cessa de ravager les terres, jusqu'à ce qu'enfin il eût obligé l'armée ennemie, qui n'osait se présenter devant lui, à vider le pays. Chassés de la sorte du Samnium, ils se réfugièrent dans l'Étrurie; et, persuadés qu'avec de nombreuses troupes, mêlant la terreur aux prières, ils emporteraient plus efficacement ce que jusque-là, malgré leurs fréquentes ten-

tatives, ils n'avaient pu obtenir par leurs députés, ils demandèrent qu'on convoquât l'assemblée des principaux de la nation; ce qui leur ayant été accordé, ils leur représentèrent, par la bouche de Gellius Égnatius leur général, depuis combien d'années ils combattaient pour la défense de leur liberté contre les Romains: « Qu'ils avaient tout mis en œuvre pour soutenir par « eux-mêmes et par leurs propres forces le poids d'une « guerre si formidable: qu'ils avaient tenté de s'aider du « secours de quelques peuples voisins peu puissants: « que, ne pouvant supporter la guerre, ils avaient de-« mandé la paix au peuple romain: que, par un désir « naturel à tous les hommes de se conserver ou de se « rétablir dans la liberté, désir qu'on peut bien faire « taire pour un temps par la force, mais qu'on ne « saurait jamais étouffer entièrement, ils avaient secoué « à diverses reprises le joug de la servitude : qu'il ne « leur restait plus désormais de ressource que du côté « des Étrusques: qu'ils savaient que c'était la nation de « l'Italie la plus puissante en armes, en hommes, en « richesses; qui avait pour voisins les Gaulois, nés au « milieu du fer et des combats, hardis et fiers naturel-« lement, surtout contre le peuple romain, dont ils se « vantent avec complaisance, et non sans fondement, « d'avoir pris la ville, et réduit l'orgueil à se racheter « à prix d'argent: que si les Étrusques conservaient en-« core les mêmes sentiments de générosité et de gran-« deur que Porséna et leurs ancêtres avaient autrefois « montrés, ils étaient en état de faire la loi aux Ro-« mains, de les chasser de toutes les terres en-deçà du « Tibre, et de les réduire à combattre, non plus pour « l'empire de l'Italie, mais pour leur propre salut et

« pour leur conservation : qu'ils amenaient avec eux « une armée toute prête à agir, et fournie d'armes, « d'argent, et de tout ce qui est nécessaire pour faire la « guerre. »

Décius prend plusieurs places dans le Samnium. Liv. lib. 10, cap. 17, 18.

Pendant que les Samnites, pleins d'une vaine présomption, se donnaient tant de mouvement en Étrurie, leur pays était ouvert au fer et aux flammes. Mais Décius, ayant exhorté ses troupes à ne pas se borner au ravage des terres, et à chercher un plus riche butin dans les villes mêmes, il forme le siége de Murgance, l'une des plus fortes places du Samnium. Les soldats s'y portèrent avec tant d'ardeur, qu'en un seul jour la ville fut prise de vive force. On y fit prisonniers plus de deux mille Samnites, et on y amassa un butin très-considérable. Mais, afin que les soldats n'en fussent point chargés, Décius leur conseilla de le vendre. Le vil prix auquel on le vendait attira des marchands en foule. Le sort de Romulée fut encore plus triste. Les soldats l'escaladèrent en un moment, prirent la ville, et la pillèrent. Il y eut deux mille trois cents hommes de tués, et six mille faits prisonniers. Le butin fut grand, et on le vendit comme le premier. Férentine fit plus de résistance; il y périt environ trois mille Samnites.

Volumnius conduit son armée dans le Samnium, Appius la sienne dans l'Étrurie, où il a peu de succès.

Le discours d'Égnatius avait produit tout l'effet qu'il en pouvait attendre. Presque tous les Étrusques avaient pris les armes; les peuples de l'Ombrie furent entraînés par leur exemple; et l'on sollicitait les secours des Gaulois. Ces nouvelles causèrent beaucoup d'alarme à Rome. Le consul L. Volumnius était déja parti pour le Samnium avec deux légions et quinze mille hommes des alliés. On donna ordre à Appius Claudius son collègue de partir au plus tôt pour l'Étrurie. Il em-

mena avec lui deux légions et douze mille hommes de troupes alliées, et alla camper près de l'ennemi. Sa prompte arrivée servit à arrêter quelques peuples de l'Étrurie prêts à prendre les armes : mais du reste il montra peu d'habileté dans sa conduite, et eut peu de succès. Il donna plusieurs petits combats dans des temps et des lieux peu favorables; ce qui augmenta beaucoup la fierté des ennemis et jeta un grand découragement dans l'armée romaine, en sorte que ni le consul ne comptait sur ses troupes, ni les troupes sur le consul.

Volumnius passe en Étrurie avec son armée, sur une lettre de son collègue. Il en est fort mal reçu. Les troupes l'obligent de demeurer. Liv. lib. 10, cap. 18, 19.

Les choses étant dans cet état, Volumnius arrive du Samnium avec son armée, sur une lettre qu'il prétendait avoir reçue de son collègue. Appius niait lui avoir écrit, et il le reçut fort mal, lui demandant avec un ton d'insulte comment, lui qui suffisait à peine aux affaires de sa province, il s'ingérait de venir au secours d'autrui sans en être prié. Volumnius, sans s'émouvoir, répondit « qu'il n'était venu qu'en conséquence de la « lettre qu'il avait reçue de lui : que, puisqu'elle se trou-« vait fausse, il partirait sur-le-champ pour retourner « dans le Samnium : qu'il aimait beaucoup mieux avoir « fait un voyage inutile que de trouver l'armée de son « collègue dans un état qui eût besoin de son service ». Ils se séparaient déja l'un de l'autre, lorsque les lieutenants-généraux d'Appius et les principaux officiers de son armée l'environnent, et le prient avec instance de ne pas rejeter un secours que la fortune lui présentait, et qu'il aurait dû mander lui-même. D'autres se mettent au-devant de Volumnius, et le conjurent de ne point trahir la république par une pique mal entendue contre son collègue. Ils lui représentent « que

« s'il arrive quelque malheur à l'armée, on l'imputera « plutôt à lui qu'à Appius, parce qu'en effet il n'aura « tenu qu'à lui de le détourner : que les choses en sont « venues à un point que désormais l'honneur et le dés- « honneur des bons et des mauvais succès en Étrurie ne « tomberont plus que sur Volumnius : que personne ne « s'informera quels auront été les discours d'Appius, « mais quel était l'état et le besoin de l'armée : qu'Ap- « pius le renvoyait, mais que la république et l'armée « le retenaient : qu'il sondât seulement la volonté des « soldats ».

Insensiblement l'armée s'était assemblée autour des deux consuls. Les mêmes choses qui avaient été dites en particulier se répétèrent là en public, mais avec plus d'étendue. Et comme Volumnius, supérieur sans contredit à son collègue pour le fond de la cause, mais beaucoup inférieur pour l'éloquence, qui était le grand talent d'Appius, s'exprimait néanmoins assez bien et assez facilement, Appius, d'un ton railleur, dit « qu'on « lui avait obligation de ce que Volumnius, autrefois « presque muet, était devenu disert et éloquent; que « dans les commencements de son premier consulat à « peine pouvait-il ouvrir la bouche, et que maintenant « il faisait des discours et haranguait d'une façon popu- « laire. — J'aimerais bien mieux, répliqua Volumnius, « que vous eussiez appris de moi à bien faire que moi « de vous à bien parler ». Il ajouta « que, pour décider « lequel des deux consuls était, non le meilleur orateur, « de quoi la république avait peu besoin dans la con- « joncture présente, mais le meilleur général, il lui « donnait le choix du Samnium ou de l'Étrurie; et que, « pour lui, il serait content de celle des deux provinces





« qui lui serait laissée par son collègue ». Les soldats alors demandèrent ouvertement qu'ils fissent ensemble la guerre en Étrurie. Volumnius voyant ce consentement unanime : « Après avoir eu le malheur, dit-il, de « m'être trompé sur ce que voulait de moi mon collègue, « je ne m'exposerai pas à l'être encore sur ce que vous « désirez de moi, soldats. Si vous souhaitez que je de- « meure, faites-le-moi connaître d'une manière qui ne « soit point équivoque. « Il s'éleva dans le moment un cri si violent et si général dans toute l'armée, qu'il fit sortir de leur camp les ennemis, qui se rangèrent aussitôt en bataille. Volumnius en fit autant. On dit qu'Appius, voyant que, soit qu'il combattît ou non, son collègue aurait tout l'honneur de la victoire, douta d'abord du parti qu'il devait prendre; mais qu'ensuite la crainte qu'il eut que ses troupes ne suivissent Volumnius le détermina à leur donner aussi le signal, qu'elles demandaient avec empressement.

Les deux consuls remportent une victoire considérable sur les Étrusques, à qui les Samnites s'étaient joints. Liv. lib. 10, cap. 19.

Ni de part ni d'autre les armées ne se rangèrent convenablement. Égnatius, général des Samnites, était allé au fourrage avec un petit détachement, et ses soldats, combattant sans chef et sans ordre, ne suivaient que leur propre impétuosité. Les armées romaines, d'un autre côté, ne s'étaient pas ébranlées en même temps, et n'avaient pas eu le temps de former leurs rangs comme il aurait fallu. Volumnius en était aux mains avec les ennemis avant qu'Appius arrivât : c'est pourquoi le front de sa bataille était inégal. Le hasard voulut que, par une sorte d'échange fortuit, Volumnius eût en tête les Étrusques, et Appius les Samnites. Celui-ci, dans le feu du combat, voua un temple à Bellone, et crut dans le moment se sentir animé d'une nouvelle

ardeur. Les deux consuls remplissent également tous les devoirs de généraux. Les soldats, de leur côté, font des efforts extraordinaires pour ne point laisser à l'autre armée l'honneur d'avoir donné le premier branle à la victoire. Ils rompent donc et mettent en fuite les ennemis, et les poursuivent jusqu'à leur camp. Égnatius y étant accouru avec ses Samnites, le combat recommença tout de nouveau, et avec plus de vivacité encore qu'auparavant. Il fallut que les ennemis cédassent encore. Déja les vainqueurs attaquaient le camp. Les deux consuls animent à l'envi leurs soldats, qui arrachent les palissades, franchissent les fossés, et se rendent maîtres du camp. Le butin, qui était fort considérable, leur fut abandonné. Il y eut plus de sept mille hommes de tués du côté des ennemis, et plus de deux mille faits prisonniers.

Volumnius retourne dans le Samnium. Il y défait les Samnites, et leur enlève le butin qu'ils avaient fait dans la Campanie. Liv. lib. 10, c. 20.

Pendant que les deux consuls, qui avaient avec eux presque toutes les forces romaines, étaient occupés en Étrurie, les Samnites, ayant levé de nouvelles armées, passèrent par les terres des Vesciniens dans la Campanie et le pays de Falerne, et emmenèrent un très-grand butin. Volumnius, qui revenait à grandes journées dans le Samnium (car le terme de la prorogation du commandement accordé à Fabius et à Décius expirait), arriva heureusement dans ce temps-là même. En passant par le pays des Caléniens, il vit les traces encore récentes des horribles ravages qu'on y avait commis, et apprit que les Samnites étaient près du Vulturne, d'où ils devaient partir la nuit suivante pour aller déposer dans le Samnium le riche butin dont ils étaient chargés, puis revenir à leur expédition. S'étant bien assuré de tous ces faits, il s'avance, et s'arrête à une distance des

ennemis si bien proportionnée, que la trop grande proximité ne pût pas leur faire connaître son arrivée, et que lui il pût tomber sur eux quand ils sortiraient de leur camp. La chose arriva comme il l'avait projetée. Étant arrivé tout près des ennemis un peu avant le jour, il fit sonner tout d'un coup toutes les trompettes, et les attaqua. On imagine aisément quel dut être parmi eux le trouble et la confusion. Pour comble de malheur, des prisonniers qu'ils emmenaient ayant rompu leurs liens, puis délié leurs compagnons et pris les armes qu'ils trouvèrent parmi le bagage, les tournèrent contre eux. Ils firent même une action mémorable. Ayant aperçu Staïus Minacius, le général des Samnites, qui parcourait les rangs et exhortait les soldats, ils se jetèrent sur lui, le saisirent au corps, et l'amenèrent au consul. Il y eut dans ce combat environ six mille hommes de tués, deux mille cinq cents faits prisonniers, dont quatre officiers d'un rang distingué, et trente drapeaux pris. Mais ce qui causa une plus vive joie aux vainqueurs fut le recouvrement de sept mille quatre cents prisonniers qu'emmenaient les Samnites, et de tout le butin qu'ils avaient fait sur les alliés des Romains. On leur marqua un jour pour venir reconnaître et reprendre ce qui leur appartenait : le reste fut abandonné aux soldats.

On reçoit à Rome des nouvelles d'Étrurie, qui y causent beaucoup de frayeur.

Ce ravage des terres de la Campanie avait fait beaucoup de bruit à Rome : et il arriva en même temps de l'Étrurie des nouvelles effrayantes, qui marquaient que depuis le départ de Volumnius tout y était en mouvement : que les Étrusques et les Samnites avaient repris les armes, qu'on sollicitait à la révolte les Ombriens, et qu'on travaillait à faire entrer les Gaulois, à force

d'argent, dans la ligue commune. Ces craintes étaient sérieuses et trop fondées. Le sénat aussi ne manqua pas d'ordonner la suspension de tous actes publics de justice, ordinaire dans les grands dangers de l'état. On fit de grandes levées de soldats, sans distinction ni d'âge ni de condition, et l'on fit prendre les armes aux vieillards et aux affranchis. On n'omit rien de tout ce qui parut nécessaire pour la défense de la ville.

Les nouvelles de la défaite des Samnites diminuent l'alarme.

Le préteur Sempronius, en l'absence des deux consuls, était à la tête des affaires dans la ville, et dirigeait toutes ces opérations; mais bientôt les lettres du consul Volumnius, par lesquelles on apprit la défaite entière de ces troupes de pillards qui avaient ravagé la Campanie, rétablirent un peu le calme à Rome. On recommença l'exercice de la justice, qui avait été suspendu pendant dix-huit jours. On ordonna, au nom du consul, des prières publiques en action de graces pour les grands avantages qu'il avait remportés, et le peuple s'acquitta de ce devoir avec un zèle et un empressement bien louables dans des païens.

Ces avantages, réellement, étaient fort considérables, et devaient être regardés comme l'effet non-seulement du bonheur de Volumnius, mais encore plus de sa prudence, de son activité, et de son habileté dans le métier de la guerre. Je n'admire pas moins son extrême modération et son sang-froid dans la dispute qu'il a avec Appius, qui ne fait pas ici un beau personnage. Un secret sentiment de jalousie, qui marque toujours quelque bassesse d'esprit, et surtout ses railleries indécentes à l'égard d'un collègue qui n'était venu de loin et n'avait quitté son poste que pour lui rendre service, diminuent quelque chose de son mérite, qui

d'ailleurs était grand. Il semble que l'heureux succès du combat aurait dû le réconcilier avec Volumnius; et l'on voit avec peine celui-ci partir d'Étrurie sans qu'Appius donne la moindre marque d'amitié, ou du moins d'estime, à un collègue qui l'avait certainement délivré, lui et son armée, d'un extrême danger. Il est vrai qu'on ne comprend rien à la lettre que l'un dit avoir reçue, et que l'autre nie avoir écrite.

On envoie deux colonies dans le Samnium.

Après qu'on eut satisfait à Rome aux devoirs de la religion, on songea à assurer le repos et la tranquillité des peuples dont les terres avaient été ravagées par les Samnites. Pour cet effet, on jugea à propos d'établir deux colonies : l'une à l'embouchure du Liris, qui fut appelée *Minturnes;* l'autre dans une gorge, qui tirait son nom de la ville de Vescia, près du territoire de Falerne, où l'on dit qu'était autrefois une ville grecque appelée *Sinope*, à laquelle, depuis, la colonie romaine donna le nom de *Sinuessa* [1]. On eut peine à trouver des citoyens qui voulussent se faire inscrire pour ces colonies, parce qu'on les regardait moins comme des lieux de repos, que comme des régions toujours près d'être infestées par des voisins inquiets et formidables.

[1] Tite-Live, beaucoup de temps auparavant, fait mention de ces deux villes, en leur donnant par avance les noms qu'elles n'eurent que dans la suite.

# LIVRE DIXIÈME.

Ce dixième livre contient l'espace de trente ans, depuis l'an de Rome 457 jusqu'à 487, et conduit jusqu'à la première guerre punique. Il renferme diverses guerres contre les Étrusques, les Samnites et autres peuples d'Italie, surtout contre Pyrrhus. C'est dans cette dernière guerre que Fabricius et Curius se distinguent autant par leur rare vertu que par leur courage.

§ I. *Sur les bruits d'une terrible guerre qui se préparait dans l'Étrurie, on nomme pour consuls Q. Fabius et P. Décius. Nouvel autel établi à la Chasteté plébéienne. Usuriers condamnés à des amendes. Légère dispute entre les deux consuls au sujet de l'Étrurie, qui est décernée à Fabius. Il s'y rend. Quelque temps après il est rappelé à Rome, puis renvoyé en Étrurie avec Décius et de nouvelles troupes. Célèbre bataille contre les Samnites et les Gaulois en Étrurie. Décius s'y dévoue. Les Romains remportent la victoire. Triomphe de Fabius. Guerre contre les Samnites et en Étrurie. Terribles préparatifs de guerre de la part des Samnites. Pendant que Carvilius assiége Cominium, Papirius donne une célèbre bataille près d'Aquilonie, où les Samnites sont taillés en pièces. La ville de Cominium est prise.*

*Grande joie à Rome pour ces victoires. Les Étrusques se révoltent. Carvilius marche contre eux. Papirius retourne à Rome et est honoré du triomphe. Carvilius triomphe aussi après avoir vaincu les Étrusques. Lustre clos. La peste cause d'horribles ravages à Rome.*

An. R. 456.
Av. J.C. 296.

L. VOLUMNIUS. II.
AP. CLAUDIUS. II.

Sur les bruits d'une terrible guerre qui se préparait dans l'Étrurie, on nomme pour consuls Q. Fabius et P. Décius. Liv. lib. 10, c. 21, 22.

Appius, qui était resté en Étrurie, écrivait lettres sur lettres pour avertir du danger dont on était menacé. Il marquait que quatre peuples unissaient leurs armes ; les Étrusques, les Samnites, les Ombriens, les Gaulois ; qu'ils avaient partagé leurs armées en deux camps, parce qu'un seul ne pouvait contenir un si grand nombre de troupes. Ces nouvelles firent rappeler à Rome le consul Volumnius pour présider aux élections des nouveaux magistrats. Avant que de prendre les suffrages des centuries, il assembla le peuple, et il s'étendit beaucoup sur l'importance de la guerre dont il s'agissait. Il représenta « que, dès le temps qu'il s'était « trouvé dans l'Étrurie avec son collègue, un seul général, ni une seule armée, ne suffisaient point pour y « soutenir la guerre : qu'on disait que les Ombriens et « de nombreux secours de Gaulois s'étaient joints aux « anciens ennemis : qu'ils se souvinssent, en donnant « leurs suffrages, qu'ils nommaient des consuls pour « tenir tête à quatre puissants peuples : que, s'il ne « comptait sûrement que le peuple romain choisirait « pour consul celui de tous les citoyens qui était sans

« contredit le plus habile général, il l'aurait nommé « sur-le-champ dictateur ».

On comprit parfaitement qu'il désignait Q. Fabius. Aussi toutes les voix se déclaraient pour lui, et l'on songeait à lui donner pour collègue L. Volumnius. Je prie le lecteur d'observer l'attention perpétuelle du peuple romain et de ses chefs à confier le commandement des armées aux personnes du mérite le plus généralement reconnu, surtout dans les temps de crise et de danger; c'est une des causes qui ont le plus contribué à l'agrandissement de l'empire romain. Fabius s'excusa comme il avait fait deux ans auparavant, mais aussi inutilement. Il se réduisit donc à demander encore Décius pour collègue, en représentant « que ce « serait un grand appui et un grand soulagement pour « son âge avancé : qu'il avait connu par son expérience, « pendant la censure et les deux consulats qu'ils avaient « gérés ensemble, combien l'union entre les collègues « était utile pour le bien du service : qu'un vieillard « avait de la peine à s'accoutumer avec un nouvel ad- « joint; au lieu qu'il a bien plus d'ouverture pour un « homme aux manières et à l'humeur duquel il est « fait ». Le consul, loin de s'offenser de cette espèce d'exclusion que lui donnait Fabius, souscrivit avec joie à une si juste demande en donnant à Décius les louanges qu'il méritait, et insistant beaucoup sur les grands avantages que procure dans le gouvernement militaire la bonne intelligence entre les consuls, et sur les maux infinis qu'entraîne leur désunion, dont il avait pensé faire une triste expérience dans les disputes qu'il avait eues avec son collègue. Il exhorta Décius et Fabius à vivre ensemble dans une grande union; il ajouta « qu'il

« y avait des hommes nés pour la guerre [1], capables de « grandes actions, mais peu propres pour des discours « et des disputes ; que ces sortes de caractères étaient « faits pour le consulat : qu'il y en avait d'autres d'un « esprit pénétrant, difficiles à tromper, habiles dans les « lois, possédant le talent de la parole, tel qu'était Ap. « Claudius ; que c'était ces sortes de personnes qu'il fal- « lait choisir pour présider au gouvernement de la ville, « aux tribunaux et aux assemblées de la place publique, « en un mot qu'il convenait de nommer préteurs pour « rendre la justice ». La journée se passa dans ces préliminaires et ces préparatifs ; le lendemain, les assemblées pour l'élection tant des consuls que des préteurs se tinrent, et se terminèrent conformément aux avis de Volumnius. On nomma pour consuls Q. Fabius et P. Décius, et pour préteur Ap. Claudius ; tous absents, les deux premiers du Champ-de-Mars, le dernier de la ville. Le sénat et le peuple prorogèrent le commandement à L. Volumnius pour un an.

Nouvel autel établi à la Chasteté plébéienne. Liv. lib. 10, cap. 23.

Il y eut cette année-ci beaucoup de prodiges. Pour en détourner l'effet, on ordonna et l'on fit des processions solennelles. Dans celle qui allait à la chapelle de la Chasteté patricienne, il arriva une dispute entre les dames romaines, qui fit beaucoup de bruit. Elles fermèrent l'entrée de cette chapelle à Virginia, parce qu'étant de race patricienne, elle avait épousé le consul Volumnius qui était plébéien. Elle se plaignit hautement de cet affront, qu'elle ne méritait point, puis-

[1] « Esse præterea viros natos militiæ, factis magnos, ad verborum linguæque certamina rudes ; ea ingenia consularia esse. Callidos solertesque, juris atque eloquentiæ consultos, qualis Ap. Claudius esset, urbi ac foro præsides habendos, prætoresque ad reddenda jura creandos esse. » ( Liv. )

qu'elle avait droit, comme toutes les autres, d'entrer dans cette chapelle, étant patricienne, chaste, et n'ayant été mariée qu'une seule fois, et cela à un homme dont les dignités et les grandes actions la comblaient d'honneur et de gloire. Elle ne s'en tint pas à une stérile plainte; elle prépara dans la maison qu'elle habitait une chapelle séparée de tous les autres appartements, et y plaça un autel; puis ayant assemblé les dames plébéiennes : « Je dédie et consacre cet autel [1], dit-elle, à « la Chasteté plébéienne; et ma vue est que la même « émulation qui règne dans cette ville entre les hommes « par rapport à la gloire militaire et au courage, règne « pareillement entre les femmes par rapport à la chasteté. Travaillez donc à faire en sorte qu'on dise que « cet autel est honoré d'une manière encore plus sainte, « s'il se peut, que l'autre, et par des femmes qui se « piquent d'une plus sévère chasteté. » Voilà une vengeance d'un affront extrêmement sensible au sexe, bien sage et bien religieuse! Cette chapelle, nouvellement établie, devint aussi célèbre que l'ancienne, et l'on y observa les mêmes cérémonies, c'est-à-dire qu'on n'y admettait que des femmes d'une chasteté reconnue, et qui n'eussent été mariées qu'une fois.

Il est remarquable que chez les païens les secondes noces, tant pour les hommes que pour les femmes, étaient déshonorantes. Selon Tertullien [2], le grand-pon-

[1] Hanc ego aram, inquit, Pudicitiæ plebeiæ dedico; vosque hortor, ut, quod certamen virtutis viros in hac civitate tenet, hoc pudicitiæ inter matronas sit; detisque operam, ut hæc ara, quàm illa, si quid potest, sanctiùs, et a castioribus coli dicatur. » (Liv.)

[2] « Duo ipsi pontifici maximo matrimonia iterare non licet. » (Tertull. *Exhort. ad Castit.* cap. 13.)

« Pontifex maximus nubit semel. » (Idem, *de Monog.* cap. 17.)

tife à Rome ne pouvait passer à de secondes noces. On voit dans Properce une dame romaine qui se fait honneur de n'avoir eu qu'un mari, et qui veut qu'on le marque sur son tombeau.

Propert. IV, II, 35.

Jungor, Paule, tuo, sic discessura, cubili.
In lapide hoc, uni nupta fuisse, legar.

Le même éloge se lit dans plusieurs inscriptions anciennes [1].

MATRI. CARISSIMAE
OMNIVM. FEMINAE
SANCTIORI. VNIVIRAE.
MAECIANAE. CONJ. INCOMPARABILI.
VNIVIRAE. ET CASTISSIMAE.

Didon, dans Virgile, laisse entendre que ce serait un crime contre la foi qu'elle a jurée à son premier mari que d'en épouser un autre, et elle paraît disposée à mourir plutôt que de se déshonorer par une action si honteuse.

AEneid. l. 4, v. 24 sq.

Sed mihi vel tellus optem priùs ima dehiscat....
Antè, pudor, quàm te violem, aut tua jura resolvam.
Ille meos, primus qui me sibi junxit, amores
Abstulit : ille habeat secum, servetque sepulcro.

[Quæst. rom. p. 289]

Plutarque [2], en parlant des Romains, dit que les premières noces étaient fort en honneur parmi eux, et les secondes fort décriées ; et Valère Maxime dit que [3] la

[1] Dans Gruter. p. 307, 3; 305, 2; 1141; Gudius, p. 281, 4; Spon, p. 342, etc. — L.

[2] Ζηλωτὸς γὰρ ὁ πρῶτος γάμος, ὁ δὲ δεύτερος ἀπευκταῖος. Detestandæ.

[3] « Quæ uno contentæ matrimonio fuerant, coronâ pudicitiæ honorabantur. » (VALER. MAX. lib. 2, cap. 1.)

couronne de la chasteté n'était accordée qu'aux femmes qui s'étaient contentées d'un seul mariage.

Chez les Juifs, la loi de Moïse défendait au grand-prêtre d'épouser une veuve. Saint Paul est bien éloigné de condamner les secondes noces; mais il met parmi les qualités nécessaires à un évêque celle de n'avoir été marié qu'une seule fois : *unius uxoris vir.* Les bigames n'étaient point admis aux ordres sacrés. Retournons à l'histoire.

Levit. c. 21, v. 13, 14.

Tit. I, 6.

La même année, les deux édiles curules appelèrent en jugement quelques usuriers, qui furent condamnés à des amendes assez considérables. On employa ces sommes à divers ornements des temples et à des ouvrages publics.

Usuriers condamnés à des amendes.

Q. FABIUS MAXIMUS. V.
P. DÉCIUS MUS. IV.

An. R. 457.
Av. J.C. 295.

Les deux consuls, Fabius et Décius, qui entraient dans l'exercice de leur charge, étaient alors collègues pour la troisième fois dans le consulat, et l'avaient aussi été dans la censure. Ils s'étaient rendus célèbres non-seulement par la gloire de leurs actions, qui était grande, mais par l'union parfaite qui avait toujours régné entre eux. Cette union fut un peu troublée, dans la circonstance présente, par une dispute qui survint, moins de leur part que de celle des deux différents corps dont ils étaient. Les patriciens voulaient que Fabius eût par privilége l'Étrurie pour département : les plébéiens, s'intéressant pour Décius, demandaient que les provinces fussent tirées au sort, selon la coutume ordinaire. Fabius ayant eu l'avantage dans le sénat, l'affaire fut portée au peuple. Comme la dispute était

Légère dispute entre les deux consuls au sujet de l'Etrurie, qui est décernée à Fabius. Il s'y rend.
Liv. lib. 10, c. 23-29.

entre des militaires, plus accoutumés à agir qu'à parler, les plaidoyers ne furent pas longs. Fabius dit « qu'il « n'était pas raisonnable qu'un autre vînt cueillir les « fruits d'un arbre que lui seul avait planté : qu'on sa« vait que c'était lui qui le premier avait pénétré dans « la forêt Ciminienne, et avait ouvert un chemin aux « armées romaines dans un pays jusque-là inaccessible. « Pourquoi, dans un âge avancé comme le sien, l'avait« on tiré presqu'à force de son repos, si l'on voulait faire « la guerre sous un autre chef? Il faisait même un re« proche modeste à son collègue, sur ce qu'ayant compté « se donner en lui un aide et un associé au comman« dement, il avait trouvé un adversaire : que Décius « semblait se repentir de l'union qu'ils avaient jusque-là « conservée entre eux : que, pour lui, il se bornait à « demander qu'on l'envoyât en Étrurie, si on l'en jugeait « digne : qu'au reste, comme il s'en était rapporté au « jugement du sénat, il se soumettrait de même à celui « du peuple ».

P. Décius commença par se plaindre de l'injustice du sénat. « Les sénateurs, dit-il, ont long-temps em« ployé tous leurs efforts pour fermer aux plébéiens « toute entrée aux grandes charges. Depuis que la vertu « a forcé les barrières, et s'est fait rendre, indépen« damment du sang et de la naissance, les honneurs « qui lui sont dus, on cherche un moyen de rendre « inutiles non-seulement les suffrages du peuple, mais « les faveurs mêmes de la fortune, en les réduisant au « pouvoir d'un petit nombre de personnes. Tous les « consuls, avant moi, ont tiré au sort les provinces : « maintenant, par un privilége spécial contraire à tous « les usages, le sénat veut accorder l'Étrurie à Fabius.

« Si c'est pour récompenser son mérite, Fabius m'a « rendu à moi personnellement, et à toute la république « en général, de si grands services, que je me ferai « toujours un devoir et un plaisir de favoriser sa gloire, « tant qu'elle ne tournera point à mon propre déshon-« neur. Mais est-il douteux, lorsqu'il n'y a qu'une seule « guerre difficile et hasardeuse, et qu'on en confie le « soin à un des consuls sans tirer au sort, qu'on re-« garde l'autre consul comme inutile et de nul usage? « Fabius se glorifie, non sans fondement, des belles « actions qu'il a faites en Étrurie : et moi, j'aspire à la « même gloire. Qui sait si ce feu que Fabius a laissé « couvert sous la cendre, et qui se rallume si prompte-« ment et si fréquemment, je ne réussirai pas peut-être « à l'éteindre totalement et pour toujours? Quand il ne « s'agira que d'honneurs et de récompenses, je céderai « de bon cœur à mon collègue, par respect pour son « âge et pour son mérite : mais quand il sera question de « dangers et de combats à soutenir pour le salut de la « république, je ne me crois pas permis de lui céder. « Après tout, il est utile pour l'exemple, et glorieux « pour le peuple romain, d'avoir en place des hommes « auxquels on puisse indifféremment confier le soin « d'une guerre aussi importante qu'est celle d'Étrurie. »

Fabius, sans autre réplique, se contenta de prier le peuple de vouloir bien, avant qu'on appelât les tribus aux suffrages, se faire lire la lettre qu'Ap. Claudius, préteur, avait écrite d'Étrurie : après quoi il se retira de l'assemblée. Le peuple ne se déclara pas avec moins d'empressement et d'ardeur pour Fabius qu'avait fait le sénat : l'Étrurie lui fut décernée pour province sans tirer au sort.

La jeunesse courut en foule s'enrôler, tant on désirait servir sous Fabius. Il se contenta de quatre mille hommes d'infanterie, et de six cents chevaux. Il part avec cette troupe peu nombreuse, mais qui avait d'autant plus de confiance, qu'elle voyait que son général n'avait pas cru avoir besoin d'un plus grand nombre de soldats pour remporter la victoire. Il arrive à la ville d'Aharna, qui n'était pas loin des ennemis, et s'avance vers le camp du préteur Appius. Un détachement ayant vu les licteurs, et appris que c'était Fabius, court à sa rencontre. Officiers et soldats, pénétrés de joie, rendent graces aux dieux et aux hommes de leur avoir envoyé un tel général. Fabius leur ayant demandé où ils allaient, ils répondirent qu'ils allaient chercher du bois. *Est-ce que votre camp n'est pas retranché? Il a deux bons retranchements, et un fossé très-profond*, répliquèrent-ils, *et cependant toute l'armée est dans une grande crainte.* Le consul leur ordonna d'arracher les palissades, et ils allèrent le faire sur-le-champ; ce qui augmenta encore la frayeur des soldats qui étaient dans le camp, et surtout d'Appius. Mais les travailleurs, pleins de confiance et de joie, répondaient avec une satisfaction infinie à ceux qui les interrogeaient sur leur opération, qu'ils exécutaient les ordres du consul Fabius. Il décampa le lendemain, et renvoya le préteur Appius à Rome. Depuis son départ les Romains n'eurent plus de camp fixe et arrêté. Il prétendait qu'il n'était pas avantageux à une armée de demeurer toujours ou long-temps dans un même lieu : que les marches et le changement la rendaient plus propre au mouvement, et contribuaient à la santé des soldats. Les marches n'étaient pas longues, et ne duraient qu'autant

que le pouvait permettre la saison de l'hiver, qui n'était pas encore fini.

Fabius est rappelé à Rome, puis renvoyé en Étrurie avec Décius et de nouvelles troupes.

Au commencement du printemps, ayant laissé la seconde légion à Clusium, ville des Camertes, peuples d'Ombrie, et donné le commandement du camp au propréteur L. Scipion, il reprit le chemin de Rome, soit que ce fût de son propre mouvement, pour prendre avec le sénat des mesures sur une guerre dont il avait mieux connu de près l'importance; soit, et c'est ce qui paraît le plus vraisemblable, qu'il eût été mandé par le sénat, peut-être sur les remontrances d'Appius; car c'était un de ces généraux qui, faute d'expérience et de courage, n'envisagent que les difficultés, exagèrent les dangers, se laissent aisément effrayer, et communiquent bientôt leur peur aux autres. Il ne cessait de représenter dans le sénat « qu'un seul général et une « seule armée ne suffiraient pas contre quatre peuples : « que, s'ils se réunissaient tous ensemble, ils ne manqueraient pas de l'accabler par leur nombre; et s'ils « agissaient séparément, il ne pourrait pas seul s'opposer partout à tant d'ennemis : que lui, lorsqu'il « était parti, n'y avait laissé que deux légions romaines; « et que les troupes qu'avait amenées avec lui Fabius « ne montaient pas à cinq mille hommes, tant infanterie que cavalerie : qu'il était d'avis qu'on fît partir « au premier jour le consul P. Décius pour aller joindre son collègue en Étrurie, et qu'on donnât le commandement des troupes du Samnium à L. Volumnius : « que si le consul aimait mieux aller dans sa province, « il fallait envoyer Volumnius en Étrurie avec un nombre de troupes raisonnable et une armée consulaire. »

Comme une grande partie du sénat paraissait tou-

chée des réflexions du préteur, Décius représenta que, dans une affaire de cette importance, on ne pouvait honnêtement rien décider sans avoir pris auparavant l'avis de Fabius : qu'ainsi il convenait d'attendre, ou qu'il vînt lui-même en personne, si l'état présent des affaires le permettait; ou qu'il envoyât quelqu'un de ses lieutenants pour informer le sénat de tout ce qui regardait la guerre d'Étrurie, et le mettre en état d'ordonner, avec connaissance de cause, tout ce qui serait nécessaire pour le succès de cette entreprise. Ce fut apparemment sur cet avis que Fabius fut mandé.

Quand il fut arrivé à Rome, il rendit compte au sénat et au peuple de l'état des affaires en Étrurie. Il le fit d'une manière simple et naturelle, sans rien dissimuler, sans augmenter ou diminuer le péril. Il exposa les choses telles qu'elles étaient; et s'il consentit à recevoir avec lui un second général, ce fut plutôt par condescendance pour la disposition de crainte et de frayeur où il vit les esprits, que par persuasion que la république ou lui en eussent besoin. On le laissa maître absolu du choix. Il n'hésita point, et se détermina pour Décius, qui de son côté ne délibéra pas davantage, et se crut fort honoré d'un tel choix. La joie fut générale quand on vit une si parfaite union entre ces deux grands hommes; et de ce moment on commença à compter sur une victoire assurée.

Tite-Live remarque que les auteurs varient dans le récit de plusieurs des circonstances qui ont été rapportées jusqu'ici, mais qu'ils conviennent davantage dans celles qui suivent.

Au reste, l'absence de Fabius coûta cher à l'armée.

La légion qu'il avait laissée à Clusium fut surprise par les Gaulois, et taillée entièrement en pièces.

Les deux consuls avaient sous leurs ordres quatre légions et une nombreuse cavalerie romaine, sans compter celle des Campaniens, qui était de mille chevaux d'élite. Les troupes des alliés montaient encore à un plus grand nombre. Il y avait, outre cela, deux autres armées opposées aussi à l'Étrurie, toutes deux près de Rome, l'une dans les terres de Falériés, l'autre tout près de Rome, dans la plaine du Vatican; elles étaient commandées par Cn. Fulvius et L. Postumius Mégellus, propréteurs.

Célèbre bataille contre les Samnites et les Gaulois en Étrurie. Décius s'y dévoue. Les Romains remportent la victoire.

Les consuls, ayant passé l'Apennin, arrivèrent dans les terres de Sentine, et campèrent à quatre milles des ennemis. C'est là qu'ils apprirent par leurs propres yeux la triste nouvelle de la défaite de la légion romaine, voyant des cavaliers gaulois qui portaient des têtes de Romains au bout de leurs lances, et suspendues devant le poitrail de leurs chevaux.

Les ennemis, ayant tenu conseil de guerre, convinrent qu'ils ne devaient point se renfermer tous dans un seul camp, ni se présenter tous ensemble au combat. Les Gaulois se joignent aux Samnites, les Ombriens aux Étrusques. On marqua un jour pour le combat : les Samnites et les Gaulois furent chargés de le livrer. Les Étrusques et les Ombriens eurent ordre d'attaquer le camp des Romains dans le feu et l'ardeur de l'action. Ces mesures furent dérangées, parce que les consuls en furent instruits. Trois transfuges de Clusium vinrent leur donner cet avis important. Ils en furent bien récompensés, et on les renvoya, avec ordre de s'informer de tout très-exactement et d'en venir rendre un bon compte.

Cependant les consuls mandèrent à Fulvius et à Postumius d'amener leurs armées près de Clusium, et de ravager tout le pays ennemi, ce qu'ils firent sans perdre de temps. Sur la nouvelle de ce ravage, les Étrusques quittèrent le pays de Sentine pour aller défendre leurs terres

Ce fut une raison pour les consuls de hâter le combat. Les deux premiers jours se passèrent de part et d'autre en de légères escarmouches pour se tâter mutuellement : le troisième, les deux armées se mirent tout de bon en mouvement. Pendant qu'elles étaient rangées en bataille, une biche poursuivie par un loup les traversa. Les deux bêtes se partagèrent chacune de leur côté, la biche vers les Gaulois, le loup vers les Romains. Ceux-ci ouvrirent un passage au loup entre leurs rangs; les Gaulois percèrent la biche. Alors un soldat romain, qui était à l'avant-garde, s'écria : « La « fuite et la défaite sont le partage de ceux qui viennent « de tuer l'animal consacré à Diane. Le loup, protégé « par Mars, vainqueur et demeuré sans blessure, nous « fait souvenir de notre fondateur, et nous avertit que « nous sommes une race martiale. » On sait que dans ces temps reculés la superstition trouvait partout du merveilleux, et en tirait présage.

Les Gaulois étaient à l'aile droite, les Samnites à la gauche : Fabius à la droite contre les Samnites, à la tête des première et troisième légions; Décius à la gauche contre les Gaulois, avec la quatrième et la sixième. Le premier choc se soutint de part et d'autre avec tant d'égalité, que, si les Étrusques et les Ombriens se fussent trouvés au combat, ou pendant l'action eussent attaqué le camp comme ils en étaient d'abord convenus,

ils auraient immanquablement fait souffrir aux Romains quelque perte considérable.

Au reste, quoique l'avantage fût encore égal de part et d'autre, et qu'on ne pût pas juger lequel des deux partis aurait la victoire, les deux ailes des Romains se battaient d'une manière toute différente. Du côté de Fabius on étai plus occupé à repousser l'attaque des ennemis qu'à les attaquer avec force; ce qui fit que le combat fut traîné en longueur presque jusqu'à la nuit. La raison du consul était que les Samnites et les Gaulois n'avaient que le premier choc de rude [1], dont il suffisait de soutenir l'effort : qu'à proportion que le combat se prolongeait, les forces et le courage des Samnites allaient toujours en diminuant : que le corps même des Gaulois, incapable de supporter la fatigue et la chaleur, s'affaiblissait insensiblement, et perdait toute sa vigueur; et que, comme au commencement du combat ils étaient plus que des hommes, à la fin ils étaient moins que des femmes. Fabius réservait donc la force et la vivacité de ses soldats pour le temps où celles des ennemis commenceraient à s'amortir. (Je ne sais pas si les Gaulois de l'ancien temps étaient tels que le décrit ici Tite-Live. Certainement les Français, leurs successeurs, ne leur ressemblent guère maintenant : j'en appelle à témoin les dernières campagnes d'Italie et d'Allemagne.)

Il n'en était pas ainsi à l'aile où commandait Décius. Comme son âge et son caractère le rendait plus vif, il

[1] «Ita persuasum erat duci, et Samnites et Gallos primo impetu feroces esse, quos sustineri satis sit. Longiore certamine sensim residere Samnitum animos : Gallorum quidem etiam corpora intolerantissima laboris atque æstûs fluere, primaque eorum prælia plus quàm virorum, postrema minùs quàm feminarum esse.» (Liv.)

mit en œuvre toutes ses forces dès le commencement de l'action. Et comme l'infanterie lui paraissait agir trop lentement et ne pas seconder avec assez de vivacité son ardeur, il fait avancer la cavalerie, et, se mettant à la tête de l'escadron le plus brave, il prie cette jeune noblesse de tomber avec lui sur les ennemis, leur représentant « qu'ils auraient une double gloire, si la victoire « commençait et par l'aile gauche et par la cavalerie ». Ils mirent deux fois en désordre la cavalerie gauloise. Mais les poussant trop loin, et se trouvant engagés au milieu de tous les escadrons ennemis, un nouveau genre de combat les troubla. Des cavaliers montés sur des chars de différentes espèces, du haut desquels ils combattaient, vinrent fondre tout d'un coup sur eux. Le hennissement des chevaux et le bruit des roues, auxquels les chevaux romains n'étaient point accoutumés, les épouvantent et les effarouchent : une espèce de terreur panique saisit la cavalerie, un moment auparavant victorieuse, la dissipe de côté et d'autre, met en fuite et fait périr cavaliers et chevaux. Le désordre passa aussi dans l'infanterie : plusieurs de ceux qui étaient à l'avant-garde furent écrasés par les chevaux et les chars. Le corps de bataille des Gaulois, voyant le désordre parmi les ennemis, ne leur laissa pas le temps de respirer, et les poussa vivement.

Ce fut dans ce moment que Décius, ne pouvant arrêter la fuite de ses troupes, s'adressa à son père Décius, en l'appelant par son nom. « Pourquoi, s'écria-t-il, me « refuser plus long-temps à ma destinée ! Il est donné « à notre famille de se sacrifier volontairement pour « expier la colère des dieux et détourner les malheurs « publics. Je vais dans le moment me dévouer moi et

« les légions des ennemis pour être immolés à la déesse « de la terre et aux dieux mânes. » Après avoir ainsi parlé, il ordonne au pontife M. Livius, de qui il s'était fait suivre dans le combat, de prononcer avant lui les paroles par lesquelles il devait se dévouer avec les légions des ennemis en faveur de l'armée du peuple romain. Il se dévoue donc, sans perdre un moment, dans les mêmes termes et avec la même sorte d'habillement qu'avait fait son père dans la guerre contre les Latins à la bataille de Véséris. Il ajouta, après avoir prononcé la formule prescrite, « qu'il faisait marcher « devant lui la Frayeur, la Fuite, le Meurtre, le Carnage, « la colère des dieux du ciel et de l'enfer : qu'il com- « muniquerait aux drapeaux et aux armes des ennemis « l'impression de malheur et de ruine qui le suivait « partout en conséquence de son dévouement ; et que « le même lieu serait témoin de sa mort et de la perte « des Gaulois et des Samnites ». Ayant prononcé ces exécrations contre lui-même et contre les ennemis, il pousse son cheval à toute bride dans l'endroit où les Gaulois étaient le plus serrés ; et, se jetant tête baissée à travers les traits, il en est bientôt percé, et tombe mort.

Après cela, dit Tite-Live, tout se passa, dans le combat, d'une manière qui n'avait rien d'humain. Les Romains, après avoir perdu leur général, accident qui a coutume de jeter la consternation dans une armée, s'arrêtent tout court dans leur fuite, et ne respirent plus que le combat. Les Gaulois, au contraire, qui environnaient le corps du consul, ayant comme l'esprit aliéné, et ne se connaissant plus, jettent vainement des traits inutiles et sans force. Quelques-uns même de-

meurent immobiles, ne songeant ni à combattre ni à fuir. D'un autre côté le pontife Livius, à qui Décius avait donné ses licteurs, et qu'il avait nommé propréteur, s'écrie « que les Romains ont vaincu; que la mort « du consul a apaisé la colère céleste; que les Gaulois « et les Samnites appartiennent maintenant à la déesse « de la terre et aux dieux mânes; que Décius entraîne « à soi et appelle l'armée qu'il a dévouée en se dévouant « lui-même; enfin que les furies et la terreur troublent « et agitent toutes leurs troupes ».

Il n'est pas étonnant que, l'imagination échauffée par le spectacle d'un consul qui se dévoue lui-même à la mort, par la vue des cérémonies lugubres et affreuses employées dans le dévouement, par les terribles exécrations qu'un prêtre revêtu des habits pontificaux prononce à haute voix contre les ennemis en présence de l'armée, enfin par le respect naturel à tous les hommes pour la religion et la divinité, fasse une impression extraordinaire sur l'esprit des soldats, et les change tout d'un coup en d'autres hommes.

Pendant qu'ils rétablissaient le combat avec une ardeur inconcevable, surviennent L. Cornélius Scipion et C. Marcius, que le consul Fabius avait envoyés de l'arrière-garde, avec le corps de réserve, au secours de son collègue. Ils apprennent en arrivant la mort de Décius. Ce fut pour eux un puissant motif de ne pas épargner leur vie. Les Gaulois se tenant fort serrés entre eux, et demeurant couverts de leurs boucliers, il n'était pas aisé de combattre de près homme à homme, ni d'en venir aux mains. Les Romains donc, par l'ordre des lieutenants, ramassent les javelots qui étaient par terre au milieu des deux armées, les lancent avec force

contre les Gaulois, percent leurs boucliers, et pénètrant jusqu'à la chair, séparent cette espèce de tortue, et renversent ce rempart qu'on opposait à leur attaque; de sorte que la plupart, tout étonnés, sans même avoir reçu de blessures, tombaient par terre. Tel était le sort de l'aile gauche.

Nous avons déja dit que Fabius, à l'aile droite, avait d'abord traîné le combat en longueur pour laisser épuiser aux ennemis, par ces premiers efforts, leur courage, et jeter tout leur feu. Quand il s'aperçut que ni leurs cris, ni les traits qu'ils lançaient, ni en général leur attaque, n'avaient plus la même force qu'auparavant, il donne ordre aux officiers de la cavalerie de faire filer leurs escadrons le long des deux ailes des Samnites, et de se tenir en état de les attaquer le plus vivement qu'ils pourraient par les flancs dans le moment qu'il leur en donnerait le signal. Puis il fait insensiblement avancer ses troupes contre le corps de bataille des ennemis pour les mettre en désordre. Quand il vit qu'ils ne résistaient plus que mollement, et qu'ils étaient épuisés de lassitude, ramassant tous les corps de réserve qu'il avait destinés pour ce moment, il mit en mouvement ses légions, et donna à sa cavalerie le signal pour attaquer les ennemis. Les Samnites ne purent soutenir un choc si rude, et, laissant les Gaulois dans le danger, ils se retirent dans leur camp par une fuite précipitée.

Cependant les Gaulois, ayant fait une tortue par la jonction de leurs boucliers, se tenaient fort serrés entre eux. Fabius, ayant alors appris la mort de son collègue, détache de l'armée un corps de cavalerie campanienne d'environ cinq cents maîtres, avec ordre d'attaquer les Gaulois en queue. Il le fait suivre des

princes de la troisième légion, à qui il ordonne, lorsqu'ils verront que la cavalerie aura mis le trouble parmi les ennemis, de les pousser vivement, et de ne leur point faire de quartier. Lui-même, après avoir voué à Jupiter Vainqueur un temple, avec les dépouilles qu'il remporterait, il s'avança vers le camp des Samnites, où se retirait en désordre toute la multitude. Là, sous les retranchements mêmes, ceux que la trop grande foule empêchait d'entrer dans le camp, dont les portes étaient trop étroites pour les recevoir tous à la fois, tentèrent le combat. Gellius Égnatius, le général des Samnites, y fut tué. On poussa ensuite les Samnites dans les retranchements. Le camp fut pris sans peine, et les Gaulois enveloppés par les derrières. Il y eut, ce jour-là, vingt-cinq mille hommes de tués, et huit mille de pris. La victoire fut sanglante aussi pour les Romains : car, de l'armée de Décius, sept mille hommes demeurèrent sur la place, et douze cents de celle de Fabius. Pendant qu'il faisait chercher le corps de son collègue, il brûla en l'honneur de Jupiter Vainqueur les dépouilles des ennemis qu'il avait fait amasser en monceaux. On ne put pas trouver ce jour-là le corps du consul, parce qu'il était couvert de ceux des Gaulois. Il fut trouvé le lendemain, et rapporté avec un grand deuil de toute l'armée. Ensuite, tous autres soins cessant, Fabius célébra ses funérailles avec toute la magnificence possible, et rendit à son rare mérite et à ses grandes qualités un juste hommage de louanges.

Les Étrusques reçoivent un léger échec de Fulvius. Liv. lib. 10, cap. 30.

Dans le même temps les armes de Cn. Fulvius, propréteur, eurent aussi un heureux succès dans l'Étrurie. Outre les ravages considérables qui ruinèrent tout le pays ennemi, il remporta une victoire où il y eut plus

de trois mille habitants de Pérouse et de Clusium de tués, et vingt drapeaux de pris. Les Samnites, prenant la fuite par le pays des Péligniens, furent enveloppés par une armée de ces peuples; et de cinq mille qu'ils étaient, il y en eut mille de tués.

Fabius, laissant dans l'Étrurie l'armée de Décius, retourna à Rome avec ses légions, et triompha des Gaulois, des Étrusques, et des Samnites. Ses soldats accompagnèrent son triomphe. Ils célébrèrent dans leurs chansons militaires, c'est-à-dire simples et sans art, non-seulement la victoire de Fabius, mais du moins autant encore la glorieuse mort de Décius, rappelant une pareille action de son père, si dignement imitée par le fils, et avec un semblable succès. On distribua, du butin fait sur les ennemis, à chaque soldat quatre livres deux sous. (ÆRIS OCTOGENI BINI, *supple*, NUMMI LIBRALES, *sive* ASSES, qui passent un peu le prix d'une once d'argent.) Triomphe de Fabius.

Malgré toutes les défaites dont j'ai parlé, et dont quelques auteurs font monter la perte pour les ennemis des Romains encore plus haut, il n'y eut de paix ni de la part des Samnites, ni de celle des Étrusques. Ces deux peuples furent encore vaincus : les premiers surtout perdirent en une seule bataille, dans le pays des Stellates, plus de seize mille hommes. On a peine à comprendre comment les Samnites pouvaient suffire à des levées d'hommes si nombreuses et si fréquentes, et comment ils ne perdaient point courage. Ils soutenaient la guerre contre les Romains depuis quarante-sept ans, presque sans avoir eu le temps de respirer. Pour ne point parler de tant d'autres défaites, combien, à ne compter que de cette année où nous sommes, Acharnement des Samnites à continuer la guerre. Liv. lib. 10, cap. 31.

ont-ils souffert de pertes considérables dans les terres de Sentine, chez les Péligniens, à Tiferne, dans une action contre Volumnius, sur le territoire des Stellates ! Ils ont été vaincus et défaits par quatre armées et quatre généraux romains. Ils ont perdu le plus habile général de leur nation, tué dans une bataille. Ils ont vu les Étrusques, les Ombriens, les Gaulois, leurs alliés, subir le même sort qu'eux. Ils ne peuvent plus se soutenir ni par leurs propres forces, ni par les forces étrangères. Cependant ils ne sauraient gagner sur eux de renoncer sérieusement et de bonne foi à la guerre, quoique tout les invite à prendre ce parti, et semble presque les y forcer. Un tel acharnement nous montre que ce peuple sentait qu'il n'était point né pour la servitude [1], et que l'amour de la liberté lui était naturel, puisqu'il n'y a rien qu'il ne soit prêt à entreprendre pour s'y conserver ou s'y rétablir, que les plus mauvais succès ne sont pas capables de lui faire mettre bas les armes, et qu'il aime mieux être vaincu que de ne pas tenter la victoire.

Au reste, ces guerres presque anniversaires, qui ne rebutaient point les Samnites [2], fatiguent extrêmement et l'auteur qui en compose l'histoire, et le lecteur aux yeux duquel on présente toujours les mêmes objets, des levées de troupes, des ravages de terres, des siéges de villes, des combats, des défaites, des traités de paix, suivis de près de manques de paroles et de ruptures ouvertes. J'ai fait ce que j'ai pu pour en abréger le ré-

[1] »Bello non abstinebant : adeò ne infeliciter quidem defensæ libertatis tædebat, et vinci, quàm non tentare victoriam, malebant.» (Liv. lib 10, cap. 31.)

[2] « Quinam sit ille, quem non pigeat longinquitatis bellorum scribendo legendoque, quæ gerentes non fatigaverunt ? » ( Id. ibid. )

cit, quand les faits ne m'ont point paru nécessaires ou importants.

Dans l'année dont nous parlons, Q. Fabius Gurgès, fils du consul, appela en jugement devant le peuple quelques dames romaines accusées d'adultère. Elles furent condamnées à des amendes, qu'on employa à bâtir un temple de Vénus.

L. POSTUMIUS MÉGELLUS. II.
L. PAPIRIUS CURSOR.

An. R. 458.
Av. J.C. 294.

Nouvelle guerre contre les Samnites et en Étrurie.
Liv. lib 10, c. 32-37.

Ces deux consuls eurent ordre de conduire leurs troupes dans le Samnium. Une incommodité retint quelque temps Postumius à Rome : l'autre partit sur-le-champ, et arriva bientôt en présence des ennemis. Ceux-ci, profitant d'un brouillard épais, osèrent attaquer son camp, et le prirent d'abord en partie, puis en furent repoussés. Ils le tenaient cependant toujours fort serré. Ce ne fut que l'arrivée de son collègue qui les obligea de se retirer entièrement. Les deux consuls ayant joint ensemble leurs troupes, prirent plusieurs villes, qui furent la plupart abandonnées auparavant par leurs habitants.

Atilius marche au secours de Lucérie, attaquée par les Samnites. Ceux-ci vont à sa rencontre. Le combat se donne. Il fut douteux ; mais plus triste pour les Romains, qui se retirèrent entièrement découragés ; de sorte que, si l'ennemi les eût poursuivis dans leur camp, il s'en serait rendu maître sans difficulté. On s'attendait qu'il l'attaquerait le lendemain matin, et les soldats tremblants passèrent la nuit dans une cruelle inquiétude. Heureusement les Samnites n'étaient pas plus assurés qu'eux, et ils se mirent en chemin le lendemain pour se retirer. Mais leur route les conduisit près du

camp des Romains. Ceux-ci crurent qu'on venait les attaquer. L'alarme fut extrême. Le consul tâcha de ranimer les soldats, employant les motifs les plus pressants, l'honneur, la honte, la crainte, l'espérance, et leur déclarant qu'il mourrait plutôt au milieu des ennemis que de se laisser assiéger dans son camp. Il eut beaucoup de peine à les en tirer. Les Samnites tremblèrent à leur tour lorsqu'ils les virent sortir du camp, croyant qu'ils venaient leur disputer le passage, ce qu'ils avaient fort appréhendé. Quand les deux armées furent venues en présence, elles demeurèrent du temps à se regarder sans faire aucun mouvement, parce que ni de part ni d'autre elles n'avaient le courage de commencer le combat. Enfin il s'engagea, assez languissamment d'abord des deux côtés. Les Samnites pourtant, dans la suite, poussèrent vivement les Romains, et les mirent en fuite. Le consul, au désespoir, s'avance à toute bride à la porte du camp, y place un petit corps de cavalerie, avec ordre de traiter comme ennemi et de tuer quiconque, Romain ou Samnite, approchera des retranchements; ce qu'ils firent. Il fallut tourner face. Cependant le consul, tendant les mains au ciel, voue un temple à Jupiter Stator, s'il arrête la fuite de ses troupes. La religion était d'un grand poids sur l'esprit des Romains. Le combat recommence. Il fut opiniâtre et fort sanglant. Il y eut quatre mille huit cents Samnites de tués, sept mille trois cents de pris, qui furent tous passés sous le joug. La victoire coûta cher aux Romains. Ils perdirent, dans les deux journées, sept mille trois cents hommes.

Pendant que ceci se passait dans l'Apulie, un autre corps de Samnites avait attaqué Interamna, colonie

romaine dans la voie Latine. N'ayant pu s'en rendre maîtres, ils pillèrent la campagne, et emportèrent beaucoup de butin. Le consul, à leur retour, les rencontra, et leur enleva toutes leurs dépouilles, après les avoir vaincus et défaits. Il fut rappelé à Rome pour présider à l'élection des magistrats de l'année suivante.

L'autre consul était passé en Étrurie avec son armée. Il y eut de fort heureux succès. Il ravagea le pays des Volsiniens, et se rendit maître de Rusella, où il tua près de deux mille citoyens autour des murailles, et en fit deux mille prisonniers. Mais ce qu'il y eut de plus glorieux pour lui, et de plus avantageux pour la république, c'est que trois des plus puissantes villes de l'Étrurie, Volsinies, Pérouse, Arétium, demandèrent à traiter de paix. Étant convenus avec le consul de fournir l'armée d'habits et de blé, ils eurent permission d'envoyer des députés à Rome, et ils obtinrent une trêve de quarante ans. Chacune de ces villes, pour le présent, fut condamnée à payer au peuple romain cinq cent mille as, c'est-à-dire vingt-cinq mille livres. Le sénat refusa le triomphe au consul, comme il l'avait refusé auparavant à son collègue. Soutenu de la faveur du peuple, il triompha de son autorité privée et malgré le sénat.

PAPIRIUS CURSOR. An. R. 459.
SP. CARVILIUS. Av. J.C. 293.

Terribles préparatifs de guerre de la part des Samnites. Liv. lib. 10, c. 38-46.

Cette année nous présente un consul illustre, Papirius Cursor, qui soutint par sa propre gloire celle que son père lui avait laissée. Nous y verrons aussi une guerre considérable de la part des Samnites, et la plus grande victoire qui jusqu'ici eût été remportée sur eux,

excepté celle de Papirius, père du consul. Tout fut semblable entre ces deux guerres : les efforts et les préparatifs extraordinaires qu'on y employa ; l'éclat frappant des armes brillantes, l'appareil effrayant dont on usa pour se rendre les dieux favorables, et pour initier en quelque sorte les soldats par une formule antique de serment; enfin les levées générales faites dans toute l'étendue du Samnium, sous une nouvelle formule, qui dévouait à Jupiter et chargeait d'exécrations la tête de quiconque, parmi les jeunes gens, ne se présenterait pas à l'ordre du général, ou qui se retirerait du service sans sa permission.

Le rendez-vous de l'armée fut indiqué à Aquilonie. Toutes les troupes s'y rendirent au temps marqué. Elles montaient à quarante mille hommes : c'était l'élite et comme la fleur de toutes les forces du Samnium. Là, on prépara au milieu du camp une enceinte formée de claies et de planches, couverte de voiles de lin, de deux cents pieds en carré. Dans cette enceinte on offrit un sacrifice selon les cérémonies prescrites dans un ancien livre de lin. Celui qui l'offrit était un prêtre nommé Ovius Paccius, fort âgé, qui assurait avoir tiré les rits de ce sacrifice des plus anciens monuments de la religion des Samnites, dont leurs ancêtres avaient fait usage dans le temps qu'ils formèrent la résolution clandestine d'enlever Capoue aux Étrusques. Le sacrifice achevé, le général mandait par un huissier les plus qualifiés et les plus considérables de la nation. On les introduisait un à un séparément. Outre l'appareil de cette cérémonie, merveilleusement propre à remplir l'esprit d'un religieux tremblement, il y avait dans le milieu de cette enceinte, ouverte de tous côtés, des autels environnés

de victimes qu'on y avait égorgées, et de centurions l'épée nue à la main. On faisait approcher des autels le soldat, plutôt comme une victime lui-même que comme devant prendre part au sacrifice, et on lui faisait prêter serment qu'il ne déclarerait rien de ce qu'il aurait vu ou entendu dans ce lieu. Ensuite on lui faisait prononcer avec jurement une formule d'exécration contre sa propre tête et sa personne, contre sa famille, contre toute sa race, s'il n'allait, dans les combats, où les généraux le conduiraient, ou si lui-même fuyait du combat, ou ne tuait pas sur-le-champ quiconque il verrait prendre la fuite. Comme quelques-uns d'abord refusaient de prêter ce serment, ils furent égorgés dans le moment même autour de l'autel. Couchés ensuite par terre au milieu des victimes sanglantes, ils étaient une terrible leçon aux autres de ne point faire un pareil refus. Quand on eut fait subir cette cérémonie, et prononcer ces exécrations aux principaux des Samnites, le général en nomma dix, qu'il chargea de choisir un homme chacun des plus braves qu'ils connussent, ceux-là ensuite de même, jusqu'à ce que le nombre de seize mille fut rempli. Cette légion fut appelée *la légion du lin*, à cause des voiles de lin dont était tendue l'enceinte où ils avaient prêté serment. On leur donna des armes éclatantes et des casques rehaussés d'aigrettes, afin qu'on les distinguât de tous les autres. Le reste de l'armée était composé d'un peu plus de vingt mille hommes, qui ne différaient guère de ceux-ci, ni pour la grandeur de la taille, ni pour l'appareil extérieur, ni pour la réputation de bravoure. Telle était l'armée campée à Aquilonie.

Les consuls, de leur côté, étaient entrés dans le Sam-

Pendant que Carvilius assiége Cominium, Papirius donne une célèbre bataille près d'Aquilonie, où les Samnites sont taillés en pièces.

nium, et y avaient déja pris quelques villes [1], pendant que les ennemis s'occupaient à leurs noires et effrayantes cérémonies. Après avoir ravagé le pays, ils s'arrêtèrent, Carvilius à Cominium, Papirius à Aquilonie, où était le gros de la guerre. Après quelques jours de repos, Papirius, ayant pris toutes ses mesures, envoie un courrier à son collègue, qui était à vingt milles de là, pour lui faire savoir qu'il est résolu de donner la bataille le lendemain, si les auspices le lui permettent; que pour cela il est nécessaire que Carvilius presse plus vivement que jamais l'attaque de Cominium, afin d'ôter tout lieu aux Samnites d'envoyer du secours à Aquilonie. Dès que le courrier fut parti, le consul convoque l'assemblée pour prévenir les soldats au sujet des armes et de la parure des Samnites. Il leur dit « que ce ne « sont pas les aigrettes flottantes sur les casques qui font « des blessures : que le javelot romain perce à travers « les boucliers peints et dorés: que l'éclat brillant des « tuniques blanches, quand on en vient aux mains, est « bientôt terni et gâté par le sang qui coule des plaies : « qu'autrefois une pareille armée de Samnites, toute « éclatante d'or et d'argent, avait été taillée en pièces « par son père : que cet or et cet argent avaient fait « plus d'honneur à l'ennemi vainqueur dont ils étaient « devenus la proie, qu'aux Samnites, entre les mains « desquels ç'avaient été des armes inutiles : que c'était « apparemment le privilége de son nom et de sa famille « de fournir des généraux contre les efforts extraordi« naires de ces peuples, et de remporter sur eux des « dépouilles propres à décorer même les lieux publics

[1] Amiternum, Duronia.

« de Rome : que les dieux immortels allaient venger les « traités demandés tant de fois, et tant de fois violés « par les Samnites ; que, s'il était permis d'entrer dans « les secrets des dieux [1], il osait dire qu'ils n'avaient « jamais été plus indignés contre aucune armée que « contre celle des Samnites, laquelle, souillée du sang « des hommes et des bêtes répandu confusément dans « un sacrifice impie, dévouée doublement, et de quelque « manière qu'elle agît, à la juste colère du ciel, ayant à « craindre, d'une part les dieux témoins des traités « conclus avec les Romains, et de l'autre les impréca- « tions dont avait été accompagné le serment fait au « mépris de ces mêmes traités, avait juré malgré elle, « détestait le serment qu'on avait arraché de sa bouche, « et redoutait en même temps les dieux, les citoyens, « les ennemis ».

Papirius avait appris toutes ces circonstances par le rapport des transfuges. Après qu'il les eut exposées aux soldats, qui étaient déja par eux-mêmes pleins de colère contre les Samnites, animés de nouveau par tous les motifs divins et humains d'espérance, ils ne font tous ensemble qu'un cri pour demander le combat; ils souffrent avec peine qu'il soit différé au lendemain : la nuit leur paraît trop longue, et le retour de la lumière trop lent ; dans l'impatience où ils sont, les moments leur coûtent.

A la troisième veille de la nuit, c'est-à-dire à minuit,

[1] « Si qua conjectura mentis divinæ sit, nulli unquam exercitui fuisse infestiores, quàm qui nefando sacro mistâ hominum pecudumque cæde respersus, ancipiti deûm iræ devotus, hinc fœderum cum Romanis ictorum testes deos, hinc jurisjurandi adversùs fœdera suscepti execrationes horrens, invitus juraverit, oderit sacramentum; uno tempore, deos, cives, hostes metuat. » (Liv.)

le courrier étant revenu, et ayant rapporté la réponse de Carvilius, le consul Papirius se lève sans faire de bruit, et envoie les officiers chargés de nourrir les poulets (*pullarios*) prendre les auspices. Il n'y avait nulle espèce d'hommes dans le camp qui fût indifférente sur le combat : grands, petits, tous le désiraient impatiemment. Cette ardeur avait passé jusqu'à ces ministres subalternes des auspices. Comme les poulets ne mangeaient point, l'officier prit sur lui d'assurer au consul qu'ils avaient fort bien mangé. Papirius, pénétré de joie, annonce publiquement que les auspices sont heureux, et que les dieux seront favorables, et en même temps il donne le signal.

Comme il sortait pour donner la bataille, un transfuge vient lui dire que vingt cohortes de Samnites, chacune de quatre cents hommes, étaient parties pour Cominium. Papirius, sur-le-champ, envoie porter cette nouvelle à son collègue, afin qu'il ne fût pas surpris. En même temps il fait avancer ses troupes et les range en bataille. Il avait déja disposé les corps de réserve, et marqué les officiers qui devaient les commander. Il chargea de l'aile droite de la bataille L. Volumnius, L. Scipion de la gauche. Cédicius et Trébonius devaient commander la cavalerie. Il ordonne à Sp. Nautius de conduire promptement par un détour les mulets, après leur avoir ôté leurs bâts, et un certain nombre de cohortes des alliés, sur une montagne qui était fort exposée à la vue; et ensuite, quand on serait dans l'ardeur du combat, de les faire paraître, en excitant le plus de poussière qu'il serait possible.

Pendant que le général donnait ses ordres, il s'éleva une dispute entre les officiers commis à la garde des

poulets au sujet des auspices de ce jour, laquelle fut entendue par quelques cavaliers romains. Ils ne crurent pas que cet incident fût à négliger, et en avertirent Sp. Papirius, neveu du consul. Le jeune Romain, né dans un siècle où l'on ne connaissait pas encore cette dangereuse philosophie qui apprend à mépriser les dieux [1], s'informe exactement du fait pour ne point parler au hasard, et en fait le rapport à son oncle. Le consul, après l'avoir ouï : « Je loue, lui dit-il, votre « zèle scrupuleux. Mais si celui qui a prêté son ministère « pour les auspices m'a annoncé quelque chose de faux, « c'est lui seul qui en répond. Pour moi, je m'en tiens à « ce qu'il m'a dit, et qui est l'auspice le plus favorable « pour le peuple romain et pour l'armée. » Il ordonna ensuite aux centurions de placer ce pouletier à la tête de l'armée. Les Samnites font avancer aussi leurs drapeaux, qui sont suivis de leurs troupes, parées et armées de manière à former un magnifique spectacle, même pour des ennemis, à qui il devait naturellement être terrible. Avant qu'on jetât les cris ordinaires, et qu'on en vînt aux mains, le pouletier, frappé par un javelot lancé au hasard, selon Tite-Live, mais bien plus vraisemblablement par l'ordre du consul, tomba mort par terre. Quand on eut porté la nouvelle au consul : « Bon, s'écria-t-il, les dieux se manifestent, le cou« pable est puni. » Pendant qu'il parlait ainsi, un corbeau fit entendre sa voix vis-à-vis de lui. Le consul, ravi de joie à cet augure, et assurant que les dieux n'étaient jamais intervenus aux événements humains d'une manière si sensible, fait donner le signal et pousser les cris ordinaires. Qui ne voit qu'une partie

[1] « Juvenis ante doctrinam deos spernentem natus. »

de ce récit est inventée à plaisir, et accommodée au théâtre?

Le combat se donne donc, et il fut fort opiniâtre; mais les dispositions étaient bien différentes dans les deux armées. L'espérance, le courage, la colère, le désir de la vengeance entraînent au combat les Romains avides du sang des ennemis : les Samnites, pour la plupart, sont forcés par la nécessité, et par un motif de religion mal entendu, plutôt à se défendre malgré eux qu'à attaquer; et accoutumés comme ils étaient depuis si long-temps à être vaincus, ils n'auraient point sans doute soutenu les premiers cris ni le premier choc des Romains, si une crainte plus forte qui s'était saisie d'eux ne les eût empêchés de fuir. Ils avaient devant les yeux l'appareil redoutable de ce sacrifice clandestin, des prêtres armés de poignards, des corps morts d'hommes et de bêtes mêlés et confondus ensemble, des autels ruisselants de sang; ils se rappelaient avec effroi ces formules infernales d'imprécations qu'on les avait forcés de prononcer contre eux-mêmes et contre leurs proches. Voilà les liens qui retenaient leur fuite. Ils craignaient plus leurs propres citoyens que les ennemis. Les Romains les pressent en même temps de tous les côtés, à l'aile droite, à l'aile gauche, au corps de bataille; et, les trouvant dans une sorte d'étonnement et d'étourdissement causé par une frayeur qui ne les laissait pas dans leur assiette naturelle, ils en font un grand carnage, sans trouver beaucoup de résistance.

Déja la première ligne était presque défaite, lorsque tout d'un coup on aperçoit venir de ce côté une grande poussière qui paraissait excitée comme par la marche d'une nombreuse armée. C'était l'exécution des ordres

qu'avait donnés Papirius à Sp. Nautius. Des valets d'armée, montés sur des mulets, traînaient par terre des branches d'arbres. Comme on ne les voyait que de fort loin à travers une lumière sombre et trouble, on s'imaginait voir des armes et des drapeaux ; puis la poussière s'élevant toujours et s'épaississant de plus en plus, on se persuada que c'étaient des cavaliers qui rangeaient leurs escadrons en bataille. Ce ne furent pas les Samnites seuls qui crurent que c'étaient de nouvelles troupes qui arrivaient contre eux, les Romains y furent aussi trompés, et le consul les fortifia dans leur erreur en criant à la tête des troupes, de sorte qu'il pouvait être entendu des ennemis, « que « Cominium était pris; que c'était son collègue qui « venait le joindre; qu'ils fissent tous leurs efforts pour « vaincre avant qu'une autre armée vînt leur enlever « l'honneur de la victoire ». Il était à cheval en prononçant ces paroles; aussitôt après il donne ordre aux centurions et aux tribuns d'ouvrir des passages pour les chevaux. Il avait averti auparavant Trébonius et Cédicius de pousser la cavalerie le plus fortement qu'ils pourraient contre les ennemis, dès qu'ils lui verraient élever son javelot et le remuer de côté et d'autre la pointe en haut. Tout s'exécute au moment et de la manière dont on était convenu. On ouvre des passages entre les rangs de l'infanterie. La cavalerie accourt à toute bride, donne lances baissées contre le corps de bataille, et enfonce les rangs partout où elle se porte. Volumnius et Scipion les secondent et les soutiennent avec leur infanterie, et achèvent de mettre partout le désordre. Pour-lors la déroute devient générale. On oublie les engagements qu'on a pris, les sa-

crifices, les serments, les imprécations : on ne compte pour rien les dieux; on ne craint que les ennemis.

Ce qui resta de leur infanterie après la bataille fut poussé jusqu'au camp près d'Aquilonie. La noblesse et la cavalerie se retirèrent à Boviane. Le camp fut pris d'abord par Volumnius; Scipion trouva plus de résistance dans la ville (d'Aquilonie) : non que les vaincus eussent plus de courage, mais parce que des murs défendent mieux que des retranchements. Il la prit enfin par escalade; mais, comme le jour finissait, il tint ses troupes en repos. Les ennemis abandonnèrent la place pendant la nuit. Il y eut ce jour-là plus de trente mille Samnites de tués, près de quatre mille faits prisonniers, et quatre-vingt-dix-sept drapeaux pris.

La ville de Cominium est prise.

Le succès du siége de Cominium ne fut pas moins heureux. Le consul Carvilius avait déja commencé une vive attaque, lorsqu'il reçut par son collègue la nouvelle des vingt cohortes qui marchaient au secours de la place. Il fit partir sur-le-champ un détachement considérable, avec ordre d'aller à la rencontre de ce secours, et de l'empêcher, à quelque prix que ce fût, d'approcher de Cominium; cependant il fait des efforts extraordinaires pour faire réussir l'assaut. On escalade les murs, on enfonce les portes. Les assiégés, perdant toute espérance, se retirent tous dans la place publique, et, après une courte et faible défense, mettent bas les armes et se rendent à discrétion au consul, au nombre de plus de quinze mille hommes : il y en avait eu plus de quatre mille de tués.

Ainsi se terminèrent, d'un côté la bataille d'Aquilonie, de l'autre le siége de Cominium. Dans l'intervalle entre ces deux places, où l'on s'attendait qu'il y au-

rait une action entre le détachement et le secours, les Romains ne rencontrèrent point les ennemis. Lorsque les Samnites étaient à sept milles de Cominium (environ deux lieues et demie), ils avaient été contremandés, et étaient retournés sur leurs pas. Il était presque nuit fermée lorsqu'ils arrivèrent près du camp et d'Aquilonie. Un cri pareil qui venait de l'un et de l'autre endroit les fit d'abord arrêter. La flamme qu'ils virent bientôt après sortir du camp, où les Romains avaient mis le feu, leur annonça un malheur certain. Ils n'allèrent pas plus loin, et, se couchant par terre tout armés, ils passèrent là le reste de la nuit, dans une triste et cruelle attente du jour. Dès qu'il commença à poindre, comme ils avaient été aperçus par les Romains, ils prirent promptement la fuite, sans qu'un détachement de l'infanterie qui les poursuivait pût les atteindre. Il y en eut seulement environ trois cents de l'arrière-garde tués par la cavalerie; le reste arriva sans autre perte à Boviane. Outre beaucoup d'armes que la frayeur leur fit jeter bas, ils laissèrent dix-huit drapeaux.

La joie de chacune des deux armées pour sa propre victoire fut beaucoup augmentée par le succès de l'autre, également heureux. Les consuls, de concert, abandonnèrent au pillage les deux villes qu'ils avaient prises; et, après qu'on eut vidé les maisons, ils y firent mettre le feu. Ainsi Aquilonie et Cominium furent entièrement brûlées en un seul et même jour. Après cela, ils réunirent leurs camps, et, à la vue des deux armées, louèrent et récompensèrent des officiers, des soldats et des corps entiers qui s'étaient distingués d'une manière particulière. Ils tinrent ensuite conseil pour savoir s'ils de-

vaient retirer du Samnium les deux armées, ou n'en emmener qu'une. Ils prirent un troisième parti, qui fut de les y laisser toutes deux, pour terminer absolument la guerre de ce côté-là et livrer aux consuls leurs successeurs le Samnium parfaitement soumis et dompté. Et comme il ne restait point d'armée aux ennemis qui les mît en état de livrer des batailles, ils jugèrent que l'unique plan de guerre qu'ils eussent à suivre était d'attaquer les places; moyen sûr et d'enrichir les soldats par le butin qu'ils y trouveraient, et d'achever de détruire les Samnites, qui se verraient obligés de combattre pour leurs autels et pour leurs dieux pénates. Les consuls donc, après avoir rendu compte au sénat et au peuple romain de tout ce qu'ils avaient fait jusque-là, et du parti qu'ils prenaient, se séparèrent, et conduisirent leurs légions, Papirius à Sépine, et Carvilius à Volane.

Grande joie à Rome pour les victoires remportées sur les ennemis. Les Étrusques se révoltent. Carvilius marche contre eux.

Les lettres des consuls, dont on fit la lecture dans le sénat et dans l'assemblée du peuple, y répandirent une grande joie, et l'on ordonna des prières publiques et des actions de graces solennelles pendant quatre jours. Cette agréable nouvelle fit d'autant plus de plaisir, qu'on apprit dans le même temps que les Étrusques s'étaient révoltés. La guerre contre le Samnium, dont ils voyaient Rome entièrement occupée, et où elle avait envoyé ses deux consuls avec toutes ses forces, avait été pour eux une occasion de reprendre les armes. On se représentait donc le danger où la guerre d'Étrurie aurait exposé Rome, si celle du Samnium avait mal réussi et qu'on y eût reçu quelque échec. Les députés des alliés qu'avait Rome sur les confins de l'Étrurie, ayant été envoyés au sénat par le préteur M. Atilius,

dans l'audience qui leur fut accordée, se plaignirent que leurs terres étaient brûlées et saccagées par les Étrusques de leur voisinage, parce qu'ils ne voulaient pas quitter le parti des Romains, et ils demandèrent avec instance qu'on les mît en sûreté contre la violence et les entreprises de ces ennemis communs. On répondit à ces députés « que le sénat pourvoirait à ce que « les alliés n'eussent pas lieu de se repentir de leur « fidèle attachement au peuple romain ; que les « Étrusques auraient au premier jour le même sort « qu'avaient eu les Samnites ».

On ne se serait pas néanmoins hâté de leur envoyer du secours, si l'on n'avait appris que les Falisques, anciens amis du peuple romain, s'étaient joints aux Étrusques. La proximité de ce peuple donna de l'inquiétude au sénat, et le porta à envoyer des féciaux aux Falisques pour leur porter des plaintes. Sur le refus qu'ils firent de donner satisfaction, la guerre leur fut déclarée dans les formes, et les consuls eurent ordre de tirer entre eux au sort sur lequel passerait du Samnium en Étrurie avec son armée.

Carvilius avait déja pris sur les Samnites Volane, Palumbine, Herculanée, en fort peu de jours, et il y avait eu environ dix mille hommes tués ou pris dans l'attaque de ces trois places. Le sort fit tomber sur lui la commission de passer en Étrurie. Ses soldats en furent fort aises, parce qu'ils commençaient déja à souffrir la rigueur du froid dans le Samnium. Papirius trouva plus de résistance à Sépine ; mais enfin il en vint à bout. Il y eut dans ce siége et dans les actions qui l'accompagnèrent plus de sept mille hommes de tués et près de trois mille faits prisonniers. Le butin fut

accordé tout entier aux soldats; et il était fort considérable, parce que les Samnites avaient mis leurs meilleurs effets dans un petit nombre de places qu'ils croyaient les plus capables de résister à l'attaque des ennemis.

Papirius retourne à Rome, et est honoré du triomphe.

Tout le pays était déja couvert de neige, et l'on ne pouvait plus tenir la campagne: le consul retira donc ses troupes du Samnium. Il entra à Rome en triomphe. Les soldats l'accompagnèrent avec tous les dons militaires, toutes les couronnes, toutes les marques d'honneur dont on avait récompensé leur bravoure. On fut surtout attentif aux dépouilles des Samnites, et on les comparait pour l'éclat et la beauté avec celles que le père du triomphateur avait autrefois remportées sur le même peuple, lesquelles étaient fort connues, parce que la plupart des lieux publics de Rome en étaient décorés. On y conduisit quelques prisonniers considérables, renommés par leurs belles actions et par celles de leurs pères. La monnaie d'airain que le consul fit passer sous les yeux du peuple montait, selon le texte de Tite-Live, à des sommes immenses: c'est ce qui fait croire qu'il y a faute dans le texte. On disait que cette somme provenait de la vente des prisonniers. L'argent qui avait été pris dans les villes montait à plus de deux mille soixante et dix-huit de nos marcs. Le tout fut porté au trésor public, sans qu'on en accordât aucune part aux soldats; ce qui fit beaucoup de peine au peuple, parce qu'on exigea de lui l'impôt ordinaire pour la paie de l'armée: au lieu que, si le consul n'avait pas eu la vanité de faire parade dans son triomphe des sommes destinées pour le trésor, on aurait pu gratifier les soldats d'une partie, et du reste payer ce qui leur était dû pour leur solde. Papirius, consul, fit la dédicace du

temple de Quirinus, que son père, pendant sa dictature, avait voué à ce dieu, et il l'orna des dépouilles des ennemis, lesquelles se trouvèrent en si grand nombre, qu'outre ce qui en fut placé dans le temple et dans la grande place, on en fit part encore aux alliés et aux colonies du voisinage pour orner leurs temples et leurs places publiques. Après la cérémonie du triomphe, Papirius mena son armée en quartier d'hiver dans le territoire de Vescia, parce que ce pays était exposé aux courses des Samnites.

Pendant l'intervalle du temps dont je viens de parler, Carvilius prit en Étrurie Troïlium et quelques places fortes. Les Falisques demandèrent la paix : on leur accorda seulement une trêve d'un an, pour laquelle on exigea d'eux une somme qui montait à cent cinquante-six de nos marcs d'argent, et la paie de l'armée pour cette campagne. A son retour à Rome, il reçut l'honneur du triomphe. La somme qu'il fit porter dans le trésor public montait à six cent neuf de nos marcs d'argent, et quelque chose de plus. Du reste, il fit bâtir un temple à la Fortune [1]; et il distribua aux soldats cent deux as par tête [2], et le double aux centurions et aux cavaliers : libéralité qui leur fit d'autant plus de plaisir, que l'autre consul s'était montré fort resserré à l'égard de ses soldats.

Carvilius triomphe aussi après avoir vaincu les Étrusques.

Cette année on fit la clôture du dénombrement sous la censure de P. Cornélius Arvina et de C. Martius Rutilus. Le nombre des citoyens se trouva monter à deux cent soixante-deux mille trois cent vingt-deux.

Liv. lib. 10, cap. 47.

[1] « Fortis Fortunæ. »

[2] Cent deux sous, en supposant le denier à dix sous.

Ce fut ici le dix-neuvième lustre depuis l'établissement des premiers censeurs.

Cette même année l'usage s'introduisit, pour la première fois, que les citoyens, en assistant aux jeux et aux spectacles, portassent des couronnes sur leurs têtes, en témoignage de joie et de triomphe pour les victoires remportées sur les ennemis.

Papirius présida aux assemblées pour l'élection des consuls. On nomma pour consuls Q. Fabius Gurgès, fils de Fabius Maximus, et D. Junius Brutus Scæva.

La peste, qui ravagea également la ville et la campagne, fit bientôt oublier tous les heureux succès de cette année. On consulta les livres sibyllins pour savoir quel remède on y pouvait apporter. On trouva dans ces livres qu'il fallait faire venir Esculape d'Épidaure à Rome; ce qui ne put pas s'exécuter cette année, parce que les deux consuls étaient occupés à la guerre. On se contenta d'indiquer un jour de prières solennelles pour invoquer la protection de ce dieu.

Ici finit la première Décade de Tite-Live, c'est-à-dire le dixième livre de son histoire. L'ouvrage entier renfermait cent quarante ou cent quarante-deux livres. Il ne nous en reste que trente-cinq, encore les derniers ne sont-ils pas entiers : c'est une perte qui ne peut être assez regrettée, et qui, selon toutes les apparences, ne sera jamais réparée. Un illustre savant d'Allemagne, nommé *Freinshémius*, a ramassé, avec un travail infini et un discernement merveilleux, tout ce qui se trouve épars de côté et d'autre dans les anciens auteurs, tant grecs que latins, sur les endroits de l'histoire romaine qui nous manquent dans Tite-Live : il en a rempli presque

toutes les lacunes [1], c'est-à-dire les vides; et par là il a remplacé, autant qu'il lui était possible, ce que nous avons perdu. On peut consulter le peu que j'en ai dit dans l'Histoire ancienne, en parlant de Tite-Live. Il m'épargnera une grande peine, en m'indiquant les endroits d'où je puis tirer ce qui ne se trouve plus dans cet excellent historien, et souvent en me fournissant les matériaux tout préparés. Comme les passages des auteurs qu'il cite sont quelquefois fort courts, et par cette raison en grand nombre, pour éviter la confusion que de si fréquentes citations pourraient causer, souvent je ne citerai que Freinshémius seul, où l'on pourra les chercher. La seconde Décade de Tite-Live (on appelle ainsi les dix livres depuis le onzième jusqu'au vingtième) est du nombre de celles qui nous manquent. Elle renfermait l'espace de soixante et treize ans, depuis l'an de Rome 460 jusqu'à 533.

§ II. *Les Samnites reprennent les armes, et défont l'armée de Fabius Gurgès. Il est accusé. Son père obtient sa grace, et va servir sous lui en qualité de lieutenant. Les Romains remportent une célèbre victoire. L. Postumius, étant interroi, se fait nommer lui-même consul. La peste continue à Rome. On y amène d'Épidaure un serpent, que l'on disait être Esculape. La maladie cesse. On lui fait bâtir un temple dans l'île du Tibre. Dispute entre Postumius et Fabius, consul de l'année précédente. Postumius prend plusieurs places. Colonie de vingt mille hommes établie à Venouse*

[1] Il n'a pas rempli les lacunes des cinq derniers livres.

*et aux environs. Fabius triomphe des Samnites. Postumius, au sortir du consulat, est accusé et condamné. Les Samnites et les Sabins sont forcés à demander la paix. Trois nouvelles colonies. Juges des affaires criminelles. Dénombrement. Fabius, prince du sénat. Dissensions domestiques au sujet des dettes. Lois favorables au peuple. Guerres contre les Volsiniens et les Lucaniens.*

An. R. 460.
Av. J.C. 292.

QUINTUS FABIUS GURGÈS.
D. JUNIUS BRUTUS SCÆVA.

Les Samnites reprennent les armes, et remportent une grande victoire sur Fabius. Freinshem. l. 11, c. 1-9. Zonaras, tom. II.

Les Samnites avaient été vaincus et taillés en pièces tant de fois; ils avaient fait des pertes si considérables, surtout dans la dernière campagne, et ils étaient réduits à un tel état de faiblesse, qu'il n'y avait aucune apparence qu'ils dussent songer, au moins si tôt, à reprendre des armes qui leur avaient toujours si mal réussi. Mais les défaites réitérées qu'ils avaient souffertes, loin de leur abattre le courage par la crainte, ne servaient qu'à rallumer en eux, par une sorte de désespoir, le désir de se venger d'un peuple qui leur avait fait souffrir tant de maux, et contre lequel ils avaient conçu une haine qui allait jusqu'à la fureur et à la rage. A peine Papirius avait-il retiré son armée du Samnium pour la faire entrer avec lui dans Rome en triomphe, qu'ils firent de nouvelles levées, plus nombreuses que ne semblait le permettre leur désastre passé, et qui était encore tout récent. La nouvelle de la peste, qui faisait de grands ravages dans la ville de Rome et dans tous les environs, le peu d'expérience

et de réputation des consuls qu'on venait de nommer, remplirent les Samnites d'une confiance aveugle et d'une hardiesse téméraire, qui ne leur montraient que des victoires et des triomphes. Ils commencèrent par ravager les terres des Campaniens, qu'ils regardaient comme les premiers auteurs de leurs maux.

Rome ne laissa pas ses alliés sans secours et sans défense. Le consul Fabius fut chargé de cette guerre. Il partit avec les légions, plein de toute l'ardeur et de tout le courage que lui inspiraient son nom et la gloire de son père, et en même temps plein de mépris et d'indignation pour un ennemi tant de fois vaincu et toujours prêt à se révolter. Il était persuadé que, pour peu qu'on fît d'effort contre un peuple affaibli au point que l'étaient les Samnites, il était aisé de s'en délivrer pour toujours; et il espérait avoir la gloire de terminer sans retour et sans beaucoup de peine une guerre qui inquiétait depuis si long-temps les Romains. Il arriva en Campanie avec ces pensées, et se hâta d'approcher du camp des Samnites. Leur général avait détaché un parti pour reconnaître les ennemis. Dès que les Romains parurent, le détachement se retira. Fabius crut que c'était l'armée entière qui fuyait devant lui; et, comme si la victoire n'eût dépendu que de la promptitude, il s'avance, encore en désordre, sans laisser à ses troupes le temps de respirer, sans reconnaître les lieux, sans prendre aucune précaution, et il donne le signal du combat. Le général des Samnites s'était conduit en vrai Romain. Il s'était posté dans un lieu très-favorable, avait rangé à loisir ses troupes en bataille, et les avait exhortées par les motifs les plus puissants à se montrer gens de courage. Le succès du com-

bat fut tel que l'annonçaient de telles dispositions. Les Samnites, qui étaient tout frais et attendaient l'ennemi de pied ferme, n'eurent pas de peine à repousser et à enfoncer les Romains, qui, fatigués déja d'une longue marche, étaient accourus avec rapidité, comptant plutôt venir à un pillage qu'à un combat. Trois mille des Romains demeurèrent sur la place, et il y en eut un plus grand nombre de blessés. La nuit seule, qui survint fort à propos pour eux, sauva le reste de l'armée, et l'empêcha d'être entièrement taillée en pièces. Elle se retira dans un lieu plus favorable, et songea à s'y fortifier.

Zonar. Elle se trouvait dans la situation la plus triste et la plus fâcheuse qu'il soit possible d'imaginer, sans vivres pour les troupes, sans remèdes pour les malades et les blessés, sans aucun moyen de prendre du repos, dont elle avait un si grand besoin. Le bagage était resté dans le premier camp qu'elle avait abandonné, les soldats n'ayant emporté avec eux que leurs armes. Tout leur manquait, le courage encore plus que le reste. La nuit se passa au milieu des gémissements des mourants et des plaintes de ceux qui leur survivaient, tous attendant avec frayeur et désespoir l'arrivée du jour, qu'ils comptaient devoir être le dernier pour eux. En effet, ils ne pouvaient pas se promettre, affaiblis par une perte aussi considérable, accablés d'ailleurs de fatigue, de blessures, de douleur, de désespoir, qu'ils pussent être en état de résister à des ennemis dont la victoire avait redoublé les forces et le courage. Dans cette situation, où tout était désespéré, leur salut vint des Samnites mêmes, dont l'erreur les tira de l'extrémité où ils se trouvaient. Ils crurent, on ne sait pas sur quoi fondés,

que l'armée de l'autre consul était proche; et, dans la crainte d'être pris en queue par des troupes nouvellement arrivées, s'ils s'arrêtaient à attaquer le camp de Fabius, ils se retirèrent contents de l'heureux succès de leur entreprise.

C'étaient ces heureux succès mêmes et ces avantages que les Samnites remportaient de temps en temps qui devenaient la source de leurs malheurs, et qui, après les plus sanglantes défaites, leur remettaient toujours les armes à la main, dans l'espérance de l'emporter enfin sur les Romains : semblables en quelque sorte, s'il était permis d'user de cette comparaison, à ces hommes possédés de la fureur du jeu, à qui, malgré un malheur journalier, le gain le plus léger fait toujours renaître l'espérance de réparer toutes leurs pertes passées par quelque heureux coup de dé.

Pendant que les Samnites se livraient tout entiers à la joie d'une si glorieuse victoire, Rome était dans le deuil et l'affliction. Moins sensible à toutes les autres pertes qu'à celle de sa gloire et de sa réputation, elle voyait avec peine que, dans le moment même que la guerre la plus longue et la plus opiniâtre qu'eussent eue les Romains allait être terminée pour toujours, la témérité du consul la rallumait de nouveau, et la rendait plus animée et plus terrible qu'elle n'avait jamais été, en remplissant les Samnites de courage, de confiance et de hardiesse. Ce n'étaient pas seulement les tribuns, accoutumés depuis long-temps à profiter de pareils événements pour irriter le peuple contre la noblesse, qui faisaient entendre ces plaintes; le mécontentement éclata avec encore plus de violence dans le sénat même. Après de longues et vives délibérations, il fut ordonné

que le consul Fabius se rendrait à Rome un certain jour pour y rendre compte de sa conduite.

Fabius est accusé. Son père obtient sa grace, et va servir sous lui en qualité de lieutenant.

Dès qu'il y fut arrivé, une foule d'accusateurs se déclara contre lui, et l'appela en jugement devant le peuple. Il n'était pas possible d'excuser en aucune manière ni de couvrir la mauvaise conduite qu'il avait tenue dans le combat. La considération du vieillard Fabius, qui paraissait la seule chose qui pût lui être favorable, se tournait contre lui dans la conjoncture présente, et ne servait qu'à aggraver sa faute. En effet, que le fils d'un si grand homme, nourri et élevé au milieu des triomphes de son père, eût non-seulement terni la gloire du nom romain, mais déshonoré sa propre maison, et flétri les lauriers de ses ancêtres par une honteuse défaite qui ne pouvait être attribuée qu'à son imprudence, on trouvait que c'était un crime impardonnable.

Les esprits du peuple, généralement aigris et ulcérés contre le consul, paraissaient déterminés à ne pas même vouloir écouter sa défense. Mais quand Fabius le père se fut présenté comme suppliant, la vue de ce vénérable vieillard, autour duquel on croyait voir les victoires et les triomphes qu'il avait remportés, changea tout d'un coup la disposition des esprits. Il ne songea point à excuser la conduite de son fils, ni à diminuer sa faute; mais, rapportant d'un air et d'un ton modestes les services de ses ancêtres et les siens, il suppliait qu'on lui épargnât un affront si sensible à un père âgé comme il était, et si flétrissant pour toute sa maison. Il ajouta « qu'il ne demandait pas néanmoins qu'en faveur des « Fabius, qui, presque dès l'origine de Rome, n'a- « vaient pas peu contribué à sa grandeur par leur cou-

« rage et leur prudence, et pour reconnaître le zèle de « ces trois cents Fabius qui avaient défendu la république au prix de leur sang et de la ruine presque « totale de leur nom, on fît grace à son fils, si sa faute « était sans remède, et qu'il fût plus avantageux à l'é« tat de le punir que de lui pardonner : car, dit-il, j'ai « appris depuis long-temps à préférer l'intérêt public à « tout autre motif; et je crois avoir donné pendant « toute ma vie d'assez bonnes preuves de la disposition « où je suis à cet égard. Or maintenant, pour ce qui « regarde mon fils, sa faute est grande, je l'avoue; « mais elle peut lui devenir infiniment utile, aussi-bien « qu'à la république. Quoiqu'il ne convienne pas à un « père de louer son fils, je ne puis me dissimuler que le « mien a de bonnes qualités. J'ai tâché de les cultiver « par mes soins, par mes conseils, et par une éducation « digne du nom qu'il porte. La témérité naturelle à son « âge, et le trop de confiance en lui-même, l'ont poussé « dans le précipice : la honte à laquelle il se trouve « exposé en sera le remède. En lui procurant une ma« turité d'esprit avancée, elle ne vous laissera plus rien « à craindre de la légèreté d'une jeunesse inconsidérée. « Hélas! il semble, Romains, que je prévoyais ce mal« heur, lorsque dans votre assemblée je fis tant d'in« stances pour empêcher que mon fils ne fût nommé « consul. Aujourd'hui je vous fais une prière tout op« posée, et je vous demande pour lui le consulat : « car ce sera le créer de nouveau consul que de lui « pardonner sa faute et de le mettre en état de la ré« parer. Il la réparera avantageusement, et je veux « bien être sa caution auprès de vous; pour cet effet, « je m'offre à servir sous lui en qualité de lieutenant.

« J'ai encore assez de vigueur pour soutenir les fatigues « militaires et faire mon devoir dans une bataille. Le « souvenir de ce que les ennemis m'ont vu faire autre- « fois dans les combats pourra encore les intimider; « mais, ce qui est ici le capital, j'ose vous promettre « que l'ardeur martiale du fils, conduite et modérée « par les conseils du père, effacera bientôt par une « glorieuse victoire la honte que sa jeunesse seule lui a « attirée ».

Les Romains remportent une célèbre victoire.

L'offre de Fabius fut reçue avec un applaudissement général, et sur-le-champ il fut nommé lieutenant de son fils. Le consul se mit bientôt en campagne, autant chéri et accompagné de vœux aussi empressés et d'aussi heureuses espérances de la part du peuple à son départ, qu'il en avait été mal reçu à son retour. Dans la marche, et ensuite dans le camp, tout se passa selon les règles de la plus exacte discipline. Les alliés, qui étaient pleins d'estime pour le courage et la prudence de Q. Fabius le père, dont ils avaient été souvent témoins, et de reconnaissance pour les bienfaits qu'ils en avaient reçus, exécutaient avec joie et promptitude tous les ordres qu'on leur donnait. En général, tous les soldats, impatients d'effacer l'ignominie de leur défaite, et se promettant tout d'un chef sous la conduite duquel eux et leurs pères avaient tant de fois battu et défait les Samnites, demandaient avec instance qu'on les menât contre l'ennemi. Les Samnites, de leur côté, fiers de la victoire qu'ils avaient remportée, ne souhaitaient pas le combat avec moins d'empressement. Ainsi, les uns désirant de conserver la gloire qu'ils s'étaient acquise, les autres de réparer leur honte, on en vint aux mains avec une égale ardeur de part et d'autre.

L'armée romaine commençait à être ébranlée, et Pontius Hérennius, général des Samnites, enveloppait le consul avec une troupe choisie, lorsque Fabius, apercevant le danger de son fils, pousse son cheval dans le gros des ennemis. Un corps de cavalerie le suit, se représentant les uns aux autres quelle honte ce serait pour eux si de jeunes combattants dans la fleur de l'âge, comme ils étaient, se laissaient surpasser par un vieillard en vigueur et en courage. Cette attaque décida du sort de l'action. Les légions romaines, animées par l'exemple de la cavalerie, soutinrent d'abord l'ennemi, et bientôt après l'enfoncèrent. Hérennius, qui s'acquitta dans cette action de tous les devoirs d'un habile général et d'un brave soldat, fit inutilement tous les efforts possibles pour rétablir les rangs, arrêter les fuyards, repousser les ennemis; il ne put empêcher les siens de fuir, et perdit l'occasion de se sauver lui-même. Il y eut quatre mille Samnites faits prisonniers avec leur général, et vingt mille qui périrent ou dans le combat ou dans la fuite. Le camp des ennemis fut pris avec un butin considérable, qui fut encore ensuite beaucoup augmenté par le ravage des terres, et par la prise ou la reddition volontaire de plusieurs places.

Un seul homme causa tout ce changement, et fit qu'une armée, peu de jours auparavant victorieuse, fut taillée en pièces par les troupes mêmes qu'elle avait vaincues, et que le consul emmena prisonnier le général qui l'avait mis en fuite: agréable spectacle pour le peuple, et magnifique ornement du triomphe qu'il remportera l'année suivante, lorsqu'il sera de retour à Rome.

Pendant que les choses se passaient ainsi dans le

Freinshem. l. 11, c. 10-14. Zonar.

L. Postumius se nomme lui-même consul. Liv. lib. 27, cap. 6; id. lib. 3, cap. 35.

Samnium, D. Brutus, l'autre consul, eut aussi d'heureux succès contre les Étrusques et les Falisques.

L'interroi L. Postumius Mégellus, dans l'assemblée où il présidait, se nomme consul lui-même; ce qui était sans exemple, excepté le décemvir Appius Claudius, dont la conduite en ce point avait été généralement désapprouvée.

An. R. 461. Av. J.C. 291.

L. POSTUMIUS. III.

C. JUNIUS BRUTUS.

Dionys. apud Vales.

Postumius était un homme fier, et qui, si l'on en croit Tite-Live, avait déja fait preuve de hauteur en se décernant à lui-même le triomphe malgré le sénat et sans l'agrément du peuple. Il soutint son caractère dans ce troisième consulat, et commença par témoigner un grand mépris pour son collègue. Celui-ci, qui était plébéien, et d'ailleurs homme modeste et doux, lui céda le département du Samnium, sans se prévaloir de l'usage constant qui voulait que les provinces fussent tirées au sort.

La peste continue à Rome. On y amène d'Épidaure un serpent, que l'on disait être Esculape. Liv. ep. 11. Val. Max. 1, 8, 2. Ovid. Metam. l. 15. Auctor de viris illustr. 22.

Cependant la peste continuait toujours à Rome: c'était la troisième année qu'elle y faisait de grand ravages, sans qu'aucun secours ni humain ni divin en diminuât la violence. Nous avons vu auparavant que le sénat, après avoir consulté les livres sibyllins, avait résolu de faire venir à Rome le dieu Esculape; ce qui n'avait pu être exécuté, à cause des guerres dont la république était pour-lors occupée. On fit partir cette année dix ambassadeurs pour amener ce dieu d'Épidaure à Rome. Épidaure était une ville du Péloponnèse, qui passait pour être le lieu de sa naissance. Il y avait à cinq milles de la ville un temple fort célèbre élevé en

l'honneur de ce dieu, rempli de riches présents envoyés par ceux qui croyaient devoir à Esculape le rétablissement de leur santé. Les ambassadeurs y furent conduits. Pendant qu'ils admiraient une statue de marbre d'une grandeur extraordinaire, ouvrage de Thrasymède, célèbre statuaire de Paros, un grand serpent, sorti tout à coup du fond du temple, saisit tous les spectateurs d'étonnement et d'une frayeur religieuse. Les prêtres, d'un air et d'un ton respectueux, s'écrièrent que le dieu résidait dans ce serpent, et qu'il se montrait de temps en temps sous cette forme, mais toujours pour le bien des mortels. Il se laissa voir pendant deux jours dans le temple, puis disparut : le troisième, passant à travers une foule de spectateurs saisis d'admiration et de respect, il s'avance droit vers le port où était la galère romaine, et, y étant entré, il s'arrête dans la chambre de Q. Ogulnius, le plus considérable des ambassadeurs, et s'y établit, après avoir fait plusieurs tours, plusieurs plis et replis de sa queue.

Les Romains, fort contents du succès de leur voyage, et comptant avoir avec eux le dieu présent, mettent à la voile, et en peu de jours arrivent heureusement à Antium. Là, comme la mer, furieusement agitée par un gros temps qui survint tout d'un coup, ne permettait pas de passer outre, le serpent, qui pendant tout le voyage s'était tenu à la même place, tranquille et sans faire aucun mouvement, se glisse jusqu'au vestibule d'un temple fort célèbre qui était dans cette ville. L'endroit était planté de myrtes et de palmiers. Il entortilla l'un de ces arbres des longs replis de sa queue, et s'y tint attaché pendant trois jours. L'alarme fut grande parmi les Romains, dans la crainte qu'on ne

pût l'arracher de ce lieu, parce que pendant tout ce temps il avait refusé de prendre sa nourriture ordinaire. Mais il les tira bientôt d'inquiétude en rentrant dans la galère, et enfin il arriva à Rome. La joie fut universelle. On accourut avec empressement de tous les quartiers de la ville à un spectacle tout nouveau, et qu'on a peine à concevoir. On érige des autels sur le bord du Tibre par où il passait, on brûle des parfums, on immole des victimes. Quand on fut arrivé à l'endroit où le Tibre, se partageant en deux branches, forme une île, le serpent quitte le vaisseau, passe dans cette île à la nage, et depuis on ne le vit plus. Les sénateurs, concluant que le dieu avait choisi ce lieu pour y établir sa demeure, ordonnèrent qu'on y bâtît un temple à Esculape: et dans le moment, dit-on, la maladie cessa. Ce temple depuis devint fort célèbre, et les magnifiques présents dont il fut enrichi marquaient, dirai-je, la reconnaissance ou la stupide crédulité de ceux qui prétendaient avoir été guéris par l'invocation du dieu médecin? Je laisse au lecteur à conjecturer les supercheries qui purent être employées dans ce voyage d'un serpent, accompagné de tant de merveilles. M. l'abbé de Tillemont, dans la vie de Marc-Aurèle, parle d'un imposteur qui apprivoisait des serpents. Sa vie est décrite au long dans Lucien.

La maladie cesse. On fait bâtir un temple à Esculape dans l'île du Tibre.

In Pseudom.

Dispute entre Postumius et Fabius. Freinshem. l. 11, c. 15. Dionys. et Dio. apud Vales.

Le consul Postumius porta dans la province la même fierté qu'il avait fait paraître dans la ville, à l'égard de son collègue. Fabius Gurgès, qui avait été consul l'année précédente, commandait actuellement dans le Samnium par ordre du sénat en qualité de proconsul. Postumius lui envoya ordre de sortir au plus tôt de sa province, ajoutant « qu'il suffisait pour y faire la guerre, et qu'il

« n'avait pas besoin d'aide ». Fabius lui répondit « qu'il « le priait de faire réflexion, qu'ayant reçu ses pou- « voirs du sénat, il ne pouvait pas quitter la province « sans son ordre ». Cette réponse ne satisfit point le consul. Quand on fut instruit à Rome de ce qui se passait, on craignit que cette mésintelligence entre les commandants ne devînt nuisible au bien public. On envoya des députés au consul pour lui déclarer que l'intention du sénat était que Fabius restât dans le Samnium avec son armée. Loin de se rendre à cet ordre, on dit que Postumius s'expliqua en des termes qu'on a peine à croire. Il osa dire *que, tant qu'il serait consul, ce n'était point à lui à obéir au sénat, mais au sénat à lui être soumis*. Et pour soutenir ses discours par les effets, ayant renvoyé les députés, il marche aussitôt avec son armée vers Cominium, que Fabius assiégeait actuellement, déterminé à employer la voie des armes contre lui, s'il ne pouvait autrement l'obliger à quitter prise.

Les armées romaines auraient donné un fâcheux spectacle aux ennemis, si Fabius eût voulu se défendre de la même manière dont il était attaqué. Mais, porté par son propre naturel et par les salutaires avis de son père à la douceur et à la modération, après avoir déclaré qu'il cédait, non à la fureur du consul, mais à l'utilité publique, il sortit de la province. Peu de jours après, Postumius se rendit maître de Cominium. De là, il mena son armée à Venouse, et la prit aussi. Il en fit autant de plusieurs autres places, qui furent enlevées de vive force, ou qui se rendirent par capitulation. Il y eut dans cette expédition dix mille hommes de tués

**Postumius prend plusieurs places.**

du côté des ennemis, et plus de six mille qui se livrèrent au vainqueur après avoir mis bas les armes.

Les exploits du consul étaient certainement grands et importants, mais il les gâtait par une fierté et par un entêtement portés jusqu'au ridicule. Il écrivit au sénat pour lui rendre compte de tout ce qu'il avait fait dans le Samnium, et lui manda que Venouse et les terres adjacentes lui paraissaient un lieu fort propre pour y envoyer une colonie. Sa proposition fut agréée; mais l'exécution en fut confiée à d'autres, sans qu'on fît aucune mention du consul. On y fit conduire une colonie de vingt mille hommes; nombre qui paraîtrait peu vraisemblable, si ce n'est que, chez des peuples indomptables et toujours prêts à se révolter, le sénat pouvait juger qu'il était nécessaire d'y envoyer un nombre considérable de citoyens pour les tenir en bride et les empêcher de remuer.

Colonie de vingt mille hommes établie à Venouse et aux environs.

Au reste, comme l'humeur bizarre et dure de Postumius avait beaucoup contribué à le rendre odieux généralement à tous les corps de l'état, d'un autre côté elle ne servit pas peu, par contre-coup, à les rendre favorables à Fabius. Quand il fut revenu à Rome, et qu'il eut rendu compte du succès de ses campagnes, on lui accorda fort volontiers le triomphe sur les Samnites, surnommés *Pentri*. Ce qui en fit le plus bel ornement fut Fabius le père [1], ce respectable vieillard, qui suivait à cheval le char de son fils, pénétré d'une joie plus sensible de le voir en cet état au milieu des

Fabius triomphe des Samnites. Freinshem. l. II, c. 18.

[1] « Idem triumphantis currum, equo insidens, sequi, quem ipse parvulum triumphis suis gestaverat, in maxima voluptate posuit : nec accessor gloriosæ illius pompæ, sed auctor spectatus est. » (VAL. MAX. lib. 5. cap. 7.)

acclamations et des applaudissements du peuple que lorsque lui-même, entrant à Rome en triomphe après ses glorieuses et éclatantes victoires, il menait à son côté sur le char ce même Fabius encore enfant, et semblait lui faire faire un apprentissage de sa future grandeur. Le consul distribua la moitié du butin aux soldats, et fit porter le reste au trésor. Caïus Pontius, général des Samnites, fut mené dans le triomphe les mains liées derrière le dos, puis exécuté et mis à mort. C'était un grand capitaine, qui avait long-temps tenu tête aux Romains, et qui leur avait fait souffrir l'horrible affront des Fourches Caudines. Il rendit un illustre témoignage au désintéressement des Romains de son siècle, en disant « que, s'il était dans des temps où les « Romains eussent appris à recevoir des présents [1], il les « aurait bien empêchés d'étendre comme ils faisaient les « bornes de leur domaine ».

Postumius, au sortir du consulat, est accusé devant le peuple et condamné. Dionys. apud Vales.

Postumius, autant irrité des honneurs qu'on avait accordés à Fabius que du refus de ceux qu'il avait inutilement demandés, semblait prendre à tâche d'aigrir de plus en plus l'esprit des sénateurs. S'emportant avec outrage contre ses ennemis, et déchirant indifféremment les deux corps de l'état, pour faire peine au sénat, il distribua tout le butin aux soldats, et licencia son armée avant qu'on eût pu lui envoyer un successeur. On croit, et il y a assez d'apparence, qu'il faut placer ici ce que nous avons rapporté de Postumius sous son second consulat, qu'il avait triomphé malgré les sénateurs. Quoi qu'il en soit, dès qu'il fut sorti du consulat,

[1] « Si in ea tempora natus esset, quibus munera accipere Romani didicissent, se illos diutiùs imperare non fuisse passurum. » ( Cic. *de Offic.* lib. 2, n. 22.)

deux tribuns l'appelèrent en jugement devant le peuple. Outre les autres griefs dont nous avons parlé, on l'accusait « d'avoir employé à travailler dans ses terres, « avant que de se mettre en campagne, deux mille « soldats légionaires, oubliant que c'étaient des sol- « dats, non ses esclaves, et qu'on les lui avait confiés, « non pour améliorer ses terres, mais pour en acquérir « de nouvelles au public ». Toutes les tribus se déclarèrent généralement contre lui, et le condamnèrent à une amende de cinq cent mille as, qui peuvent être estimés vingt-cinq mille livres de notre monnaie.

An. R. 462.
Av. J.C. 290.

P. CORNÉLIUS RUFINUS.
M. CURIUS DENTATUS.

Les Samnites et les Sabins sont forcés à demander la paix. Liv. epit. 11. Florus, l. 1, cap. 15. Velleius, l. 1, c. 14.

Sous ces consuls, les Samnites, forcés par le ravage de leurs terres, envoyèrent demander la paix à Curius, qui leur permit d'envoyer leurs députés à Rome. Il obligea aussi les Sabins, qui avaient pris les armes, de recourir à la clémence du peuple romain. Non-seulement on renouvela avec eux l'ancien traité; on les gratifia encore du droit de bourgeoisie, mais sans droit de suffrage. Curius remporta un double triomphe, après quoi il retourna à sa métairie.

Ce fut pour-lors que les Samnites [1], qui avaient pris Curius pour leur patron et leur protecteur, députèrent

[1] « M. Curius, exactissima norma romanæ frugalitatis, idemque fortitudinis perfectissimum specimen, Samnitum legatis agresti se in scamno assidentem foco atque ligneo catillo cœnantem (quales epulas apparatus indicio est) spectandum præbuit, etc. » (Val. Max. lib. 4, c. 1.)

« Curio, ad focum sedenti, magnum auri pondus Samnites quum attulissent, repudiati ab eo sunt. Non enim aurum habere præclarum sibi videri dixit, sed iis qui haberent aurum imperare. » (Cic. *de Senect.* n. 55.)

vers lui les principaux de leur nation, et lui firent offrir des présents considérables pour l'engager à les aider de son crédit dans le sénat, et à leur faire obtenir de favorables conditions de paix. Ils le trouvèrent à la campagne, dans sa petite maison, auprès de son foyer, assis sur un escabeau, qui prenait son repas dans un plat de bois. Tout cet appareil fait assez connaître de quoi le repas était composé. Il n'y avait d'admirable dans cette maison que le maître[1]. Après lui avoir exposé le sujet de leur députation, ils lui présentèrent l'or et l'argent que leur république les avait chargés de lui remettre entre les mains. Ils connaissaient bien peu Curius. Il leur répondit d'une manière gracieuse; mais refusa constamment leurs offres, et ajouta, avec une noblesse digne d'un véritable Romain, *qu'il trouvait beau, non d'avoir soi-même de l'or, mais de commander à ceux qui en possédaient beaucoup.* Tel était alors le caractère des Romains[2]. Dans le particulier, ils portaient la simplicité et la modestie jusqu'à ne pas rougir, disons mieux, jusqu'à faire gloire de la pauvreté : en public, ils soutenaient l'honneur du commandement avec une dignité et même avec une hauteur qui semblait annoncer les maîtres futurs de l'univers. Ce grand homme, la terreur des ennemis de sa patrie et l'admiration de son siècle, avait pour tout bien une métairie, apparemment de sept arpents de terre; car il

[1] « Qui domum intravit, nos potiùs miretur, quàm supellectilem nostram. » (SENEC. *Epist.* 5.)

[2] « Hæc ratio ac magnitudo animorum in majoribus nostris fuit, ut quum in privatis rebus suisque sumptibus, minimo contenti, tenuissimo cultu viverent, in imperio atque in publica dignitate omnia ad gloriam splendoremque revocarent. Quæritur enim in re domesticâ continentiæ laus; in publicâ, dignitatis. » (CIC. *pro Flacco*, n. 28.)

n'avait pas craint de dire en pleine assemblée qu'un citoyen qui ne se contentait pas de sept arpents était un citoyen pernicieux [1]. Oserait-on comparer les palais magnifiques de ces grands seigneurs, en qui souvent l'on ne voit rien de grand que leur faste et leur vanité, avec la cabane de Curius? Car on peut bien, ce me semble, appeler ainsi sa petite et pauvre habitation. Caton [2] allait exprès visiter cette maison, située dans le pays des Sabins, et voisine de sa terre, et ne se lassait point de la contempler avec une admiration mêlée de respect et d'un vif désir d'en imiter le maître.

An. R. 463.
Av. J.C. 289.

M. VALÉRIUS CORVINUS.
Q. CÆDICIUS NOCTUA.

Trois nouvelles Colonies.
Liv. ep. 11. Vell. lib. 1, cap. 14.

Trois villes reçoivent des colonies : Castrum, Adria [3], qui a donné son nom à la mer Adriatique, et Séna, dans le territoire appelé *gaulois*. D'autres rejettent l'établissement de ces colonies à des temps postérieurs.

Juges des affaires criminelles.

On établit trois officiers [4] pour juger des affaires criminelles et pour présider aux supplices, appelés *triumviri capitales*.

[1] « Manii quidem Curii, post triumphos immensumque terrarum adjectum imperio, nota concio est, *perniciosum intelligi civem, cui septem jugera non essent satis.* » (PLIN. *Hist. natur.* lib. 18. cap. 2.)

[2] « In hac vitâ M'. Curius, quum de Samnitibus, de Sabinis, de Pyrrho triumphâsset, consumpsit extremum tempus ætatis. Cujus quidem villam ego contemplans (abest enim non longè a mea), admirari satis non possum vel hominis ipsius continentiam, vel temporum disciplinam. » (CIC. *de Senect.* n. 15.)

[3] On doute si c'est cette Adria située dans le Picène, ou une autre qui est dans le pays des Vénètes, qui a donné son nom à la mer Adriatique.

[4] Par une loi que proposa Papirius, tribun du peuple, ces triumvirs étaient chargés d'arrêter les criminels, de les juger, sauf l'appel au peuple, de faire exécuter les jugements rendus contre eux, et de veiller au recouvrement des amendes qu'ils auraient encourues. — L.

Dans le dénombrement qu'on fit cette année, il se trouva deux cent soixante et treize mille citoyens. Dénombrement.

Q. Fabius Maximus est choisi pour prince du sénat. Son père, Fabius Ambustus, avait eu le même honneur, et son fils Fabius Gurgès en jouit aussi : distinction rare et remarquée par l'histoire dans cette illustre maison, qui donna ainsi trois princes du sénat consécutivement de père en fils. Fabius, prince du sénat. Plin. Hist. Nat. l. 7, c. 41.

Q. MARCIUS TRÉMULUS. II.

P. CORNÉLIUS ARVINA. II.

An. R. 464. Av J.C. 288.

Tout était assez tranquille au-dehors; mais de violents troubles commencèrent à s'élever au-dedans au sujet des dettes. (Je traiterai cette matière à la fin de ce paragraphe.) Appius Claudius, qui eut depuis le surnom de *Cæcus*, fut nommé dictateur pour y apporter quelque remède. Ces troubles éclatèrent principalement l'année suivante. Dissensions domestiques au sujet des dettes. Liv. epit. lib. 11. Zonar.

An. R. 465. Av. J.C. 287.

M. CLAUDIUS MARCELLUS.

C. NAUTIUS.

La cruauté et l'horrible débauche d'un particulier donnèrent lieu à l'éclat qui arriva sous ces consuls. Véturius, fils du consul de même nom qui avait été livré aux Samnites après le traité des Fourches Caudines, réduit par la misère où il se trouvait à faire des emprunts à gros intérêts, se trouva hors d'état de payer son créancier : c'était C. Plotius. Il lui fut abandonné, selon la barbare coutume de ces temps-là, souvent condamnée par les lois, mais toujours sans effet. Cet infame usurier, non content d'exiger du fils d'un consul tous les services qu'on tire d'un esclave, voulut lui faire Freinshem. l. 11, c. 25-30. Val. Max. l. 6, c. 1. Dionys. apud Vales. Liv. epit. 11.

violence. Le jeune Romain, se refusant avec horreur à ses honteuses sollicitations, fut cruellement battu de verges; mais, ayant trouvé le moyen de se dérober de sa prison, il va se présenter au tribunal des consuls, accompagné d'une foule de peuple que le triste état où il se trouvait avait attirée après lui. On voyait sur son dos les marques encore récentes des coups de fouet qu'il avait reçus. Les consuls, touchés d'un si triste spectacle, en firent sur-le-champ leur rapport au sénat, qui fit mener en prison Plotius, et ordonna que tous ceux qui étaient arrêtés pour dettes seraient délivrés. Il était déja arrivé quelque chose de pareil plusieurs années auparavant.

Le peuple ne fut pas content de ce qu'on lui accordait, et il murmura hautement contre le sénat, qui ne songeait point à guérir le mal dans sa racine : il voulait une abolition générale des dettes. Animé par ses tribuns, il prit le parti de se faire justice lui-même, quitta la ville, et se retira sur le Janicule, déterminé à ne point rentrer dans Rome qu'on ne lui eût donné satisfaction.

An. R. 466.
Av. J.C. 286.

M. VALÉRIUS POTITUS.
C. ÆLIUS PÆTUS.

Lois favorables au peuple.

Comme on comptait peu sur les nouveaux consuls, on eut recours au remède employé ordinairement dans les dernières extrémités, c'est-à-dire à un dictateur. Le choix tomba sur Q. Hortensius. C'était un homme qui était capable d'adoucir la rigide autorité de sa charge par tous les tempéraments qu'inspire une sage condescendance. Il savait qu'un des principaux sujets de mécontentement du peuple était le violement de la loi

Publilia, portée l'an de Rome 416, et le mépris ouvert qu'on faisait de ses ordonnances. Quelque résistance qu'il trouvât dans le sénat, il fit passer une nouvelle loi confirmative de celle dont on vient de parler, qui portait *que toute la république serait tenue d'observer les ordonnances faites dans les assemblées plébéiennes.* (Une pareille loi avait déja été publiée deux fois, mais avait toujours été violée.) Quoique ce fût peu de chose, le peuple s'en contenta et revint dans la ville, sans avoir, pour le présent, rien exigé par rapport aux débiteurs.

Liv. lib. 3, c. 56; l. 8, c. 12.

La concorde étant ainsi rétablie, le dictateur, attaqué d'une subite et violente maladie, causée, selon toutes les apparences, par l'accablement de soins et d'inquiétudes que lui avait coûté la réunion des deux ordres de l'état, mourut dans l'exercice de sa charge : ce qui jusque-là était sans exemple.

On croit que, vers le temps où nous en sommes, on porta aussi une loi touchant les suffrages. Anciennement, les ordonnances du peuple n'avaient point force de loi, qu'elles n'eussent été approuvées et confirmées par le sénat. L'année de Rome 416, il fut ordonné, par la loi Publilia, qu'avant que le peuple allât aux suffrages, le sénat donnerait préalablement sa ratification et son consentement à tout ce qui pourrait être statué. Apparemment que l'inobservation de cette loi obligea de la renouveler dans le temps dont il s'agit ici. Ce fut le tribun Mænius qui la proposa et la fit passer. Elle augmenta beaucoup le pouvoir du peuple; mais, en affaiblissant l'autorité du sénat, elle porta un coup mortel à la sagesse du gouvernement et au bien public.

Liv. epit. lib. 8.

Guerre contre les Volsiniens et les Lucaniens. Liv. epit. lib. 11.

Pour assoupir entièrement les restes de la dissension qui avait troublé la tranquillité de Rome, il survint assez à propos deux guerres, l'une contre les Volsiniens, peuple d'Étrurie, l'autre contre les Lucaniens. Voici ce qui donna lieu à la dernière. Ces peuples, dont les forces et le peu de respect pour les lois et la justice rendaient le voisinage dangereux, obligèrent, par beaucoup de mauvais traitements, les habitants de Thurium, ville bâtie des ruines et dans le voisinage de l'ancienne Sybaris, d'avoir recours à la protection des Romains. La guerre leur fut déclarée : on conjecture que le succès en fut heureux pour ceux de Thurium, puisqu'ils érigèrent une statue au tribun C. Ælius, qui avait engagé le peuple à prendre leur défense.

§III. *Guerre importante contre les Sénonais. Meurtre des ambassadeurs romains. Victoire des Sénonais, qui sont vaincus à leur tour. Ruine de ce peuple. Samnites vaincus. Guerre contre les Tarentins : ce qui y donna occasion. Insultes qu'ils font aux Romains. Romains insultés de nouveau par les Tarentins : la guerre leur est déclarée. Ils appellent à leur secours Pyrrhus, roi d'Épire, qui leur envoie quelques troupes. Bientôt après il passe lui-même à Tarente, après avoir essuyé une rude tempête. Il y fait cesser la vie oisive et voluptueuse qu'on y menait. Meurtre horrible de tous les citoyens de Rhégium. Bataille du consul Lévinus contre Pyrrhus. Celui-ci remporte la victoire par le moyen de ses éléphants. On envoie de nouvelles troupes à Lévinus. Pyrrhus s'approche de Rome : il est obligé de retourner sur ses pas.*

*Caractère de ce prince. Rome envoie à Pyrrhus des ambassadeurs au sujet des prisonniers. Au lieu d'un simple échange, le roi propose de faire la paix. Son entretien particulier avec Fabricius. Repas donné aux ambassadeurs. Ils retournent à Rome. Pyrrhus y envoie Cinéas pour traiter de la paix. Le sénat délibère sur les offres de Pyrrhus. Appius Claudius empêche que la paix ne soit conclue. Fière et noble réponse du sénat. Retour de Cinéas à Tarente.*

C. CLAUDIUS CANINA.
M. ÆMILIUS LÉPIDUS.

An. R. 467.
Av. J.C. 285.

C. SERVILIUS TUCCA.
L. CÆCILIUS MÉTELLUS.

An. R. 468.
Av. J.C. 284.

Guerre importante contre les Sénonais.
Polyb. l. II, pag. 109.

Une guerre importante se préparait; c'était contre les Sénonais, peuple gaulois établi sur la côte de la mer Adriatique. Il y avait dix ans qu'ils étaient en paix avec les Romains, depuis la bataille où Décius se dévoua et où ils furent vaincus; si ce n'est qu'ils souffraient que les Étrusques levassent sous main des troupes chez eux.

P. CORNÉLIUS DOLABELLA.
CN. DOMITIUS CALVINUS.

An. R. 469.
Av. J. C. 283.

Freinshem. l. 12, c. 1.

Ces deux consuls furent envoyés, le premier contre les Volsiniens, l'autre dans la Lucanie. C'est cette année que les Gaulois se déclarèrent ouvertement. Ils passèrent en Étrurie avec des troupes plus nombreuses que jamais, et formèrent le siége d'Arétium. Les habitants de cette ville avaient un traité avec les Romains;

ils s'adressèrent à eux contre un ennemi commun. Le nom des Gaulois avait laissé dans Rome une forte impression de terreur, et nulle guerre qui venait de leur part n'était négligée. Les députés remportèrent donc une réponse favorable, et l'assurance d'un prompt secours.

Meurtre des ambassadeurs romains.

Mais les Romains, pour n'avoir rien à se reprocher, commencèrent par envoyer des ambassadeurs aux Gaulois leur représenter « que les Arétins étaient sous la « protection de Rome; et que, les Gaulois étant liés « par un traité avec le peuple romain, la justice de- « mandait qu'ils n'employassent point leurs troupes « pour attaquer ses amis et ses alliés ». Pendant que les ambassadeurs parcouraient les bourgs des Sénonais, un certain Britomaris, de la maison royale, jeune prince brusque et violent, dont le père avait été tué par les Romains dans un combat où il portait du secours aux Étrusques, animé par un désir effréné de vengeance, arrêta les ambassadeurs, les tua, coupa en pièces leurs membres, et, ayant même déchiré en lambeaux leurs ornements et les marques de leur dignité, il les dispersa dans la campagne. C'était là une affreuse déclaration de guerre.

On n'avait pas jugé d'abord à propos de rappeler les consuls de leur province; et l'on avait chargé Métellus, consul de l'année précédente, et alors préteur, du soin de porter du secours aux Arétins. Mais quand la nouvelle du barbare traitement que les Gaulois avaient fait aux ambassadeurs eut été portée, d'un côté dans la ville, de l'autre dans le camp du consul Dolabella, une espèce de fureur saisit tous les esprits. Dolabella, laissant là les Étrusques, s'avança à grandes journées,

avec son armée, à travers les terres des Sabins et du Picène, vers les frontières des Sénonais : ceux-ci, qui ne s'attendaient pas à cette irruption, et qui n'avaient pas encore rassemblé toutes leurs troupes, étant allés à la rencontre de Dolabella en petit nombre et sans ordre, furent bientôt défaits et taillés en pièces. Le consul ne laissa pas aux ennemis le temps de respirer. Il brûle les bourgs, détruit les maisons, ravage les terres, fait passer au fil de l'épée tous ceux qui étaient en âge de porter les armes, emmène les femmes, les enfants, les vieillards, et réduit presque tout le pays à une affreuse solitude. Britomaris n'échappa point à la vengeance qu'exigeait sa barbare cruauté. On lui fit souffrir mille tortures, en attendant que, mené en triomphe, il fût ensuite mis à mort.

Victoire des Sénonais, qui sont vaincus à leur tour.

Le sort des armes fut bien différent devant Arétium. Le préteur Métellus ayant donné un combat contre les Sénonais et les Étrusques, son armée fut taillée en pièces, lui-même demeura sur la place, avec sept tribuns légionaires et beaucoup d'autres braves officiers, et l'on perdit dans cette action plus de treize mille hommes.

Cette victoire, quelque considérable qu'elle fût, ne consola point les Gaulois du ravage et de la désolation de leur pays, réduit presque en solitude par l'irruption des Romains. Transportés de fureur et de rage, après avoir ramassé tout ce qu'ils avaient de troupes répandues dans l'Étrurie, ils partent comme des forcenés pour aller assiéger Rome, dans l'espérance de la surprendre et de la traiter comme avaient fait autrefois leurs ancêtres, partis de Clusium, ville de l'Étrurie, aussi-bien qu'Arétium. Heureusement pour Rome,

comme ils avaient à traverser tous pays ennemis, les obstacles qu'ils y trouvaient arrêtèrent beaucoup la rapidité de leur course, et donnèrent aux Romains le temps de prendre les mesures nécessaires pour les bien recevoir.

Mais ils n'allèrent pas jusqu'à Rome. Ayant rencontré sur leur route le consul Domitius, ils lui livrèrent bataille, et furent entièrement défaits. Ceux qui avaient échappé au carnage, devenus furieux, tournèrent contre eux-mêmes leurs propres armes, et se donnèrent la mort. Ainsi fut vengé le meurtre impie et barbare des ambassadeurs romains, par l'extinction et la ruine totale d'une nation peu de temps auparavant si nombreuse et si puissante; car les tristes restes des Sénonais, qui s'étaient retirés en assez petit nombre chez les Boïens leurs voisins, et Gaulois comme eux, furent cette même année taillés en pièces par le consul Dolabella, dans un combat qui se donna, près du lac de Vadimone, contre les Boïens et les Étrusques, que les Sénonais avaient engagés à entrer dans leur querelle et à prendre les armes. Ces peuples, c'est-à-dire les Boïens et les Étrusques, furent encore vaincus l'année suivante.

Ruine entière de la nation.

Il paraît assez vraisemblable que ce fut vers ce temps-ci, où les Romains devinrent maîtres de tout le pays occupé ci-devant par les Sénonais, et où le nom de cette nation fut presque entièrement éteint dans cette partie de l'Italie, que se fit l'établissement d'une colonie à Séna, ville des Gaulois, appelée autrement *Senogallia*.

Q. ÆMILIUS PAPUS.
C. FABRICIUS LUSCINUS.

An. R. 470.
Av. J.C. 282.

Samnites pleinement défaits.
Val. Max. lib. I, c. 8.

Les Samnites, soutenus par les Lucaniens et les Brutiens, recommencent encore la guerre. Ils sont pleinement défaits dans un combat, où les Romains crurent que le dieu Mars en personne les avait aidés. On dit qu'il périt vingt mille hommes des ennemis, et qu'il y en eut cinq mille de pris avec le général, et vingt drapeaux.

Les habitants de Tarente, jusqu'ici ne s'étaient point déclarés ouvertement contre les Romains, quoiqu'ils vissent avec beaucoup de crainte et d'inquiétude leur puissance prendre tous les jours de nouveaux accroissements, et s'étendre jusqu'à eux. Ils se contentaient d'aider sous main leurs ennemis, en permettant des levées de troupes, sur lesquelles ils fermaient les yeux.

Guerre contre les Tarentins : ce qui y donna occasion.
Liv. epit. lib. 12.
Flor. lib. I, cap. 18.
Zonar.

Tarente était une colonie grecque fondée anciennement par les Lacédémoniens, et elle était regardée comme la ville principale de la Calabre, de l'Apulie, et de la Lucanie. Située au fond d'un golfe qui portait son nom, elle exerçait son commerce dans toutes les mers voisines, et avait un accès libre dans l'Istrie, l'Illyrie, l'Épire, l'Achaïe, l'Afrique et la Sicile. Elle avait amassé des richesses infinies, qui furent la source, comme c'est l'ordinaire, d'un luxe, d'une mollesse et d'un déréglement de mœurs incroyables. Un auteur d'un grand sens et d'une grande autorité dit qu'il y avait dans cette ville plus de fêtes, de jeux solennels et de festins que de jours dans l'année. Les bâtiments y étaient d'une magnificence extraordinaire, surtout un vaste théâtre situé près du port, et qui avait vue

Strab. l. 6, pag. 280.

sur la mer. Ce fut ce théâtre qui donna lieu en quelque facon à la ruine de la puissance de Tarente, par un événement fortuit, d'où naquit la guerre contre les Romains.

Insultes faites aux Romains. Appian. apud Fulv. Ursin.

Les Tarentins célébraient des jeux dans ce grand théâtre, lorsque L. Valérius, commandant de la flotte romaine (*duumvir navalis*), se présente avec dix vaisseaux pour entrer dans le port. On le prit d'abord, ou plutôt on feignit de le prendre pour ennemi. Philocharis, fort puissant dans la ville, mais si décrié pour ses mœurs, qu'on lui avait donné le surnom de *Thaïs*, fameuse courtisane, se distingua dans cette occasion. Rapportant je ne sais quel ancien traité, par lequel il prétendait qu'il était défendu aux Romains de naviguer au-delà du promontoire *Lacinien*, il s'écrie « qu'il faut « s'opposer fortement à une telle entreprise, et rabattre « la fierté insolente de ces barbares ». La multitude, toujours dans les festins, toujours ivre, et incapable d'une délibération de sang-froid, applaudit à ce discours, et agit en conformité. On met sur-le-champ des vaisseaux en mer. Les Romains, qui ne s'attendaient à rien moins qu'à un combat, prennent la fuite. Cinq de leurs galères se dérobent à la poursuite des Tarentins: les cinq autres, enveloppées de toutes parts, sont poussées dans le port. Quatre de ces galères sont coulées à fond avec le commandant, et la cinquième est prise. On égorge tous ceux qui étaient capables de porter les armes : le reste est vendu et réduit en esclavage.

Emportés par la même fureur, ils s'avancent contre les habitants de Thurium, les accusant d'avoir fait venir les Romains, et leur faisant un crime d'état « de

« ce qu'étant Grecs d'origine, ils avaient mieux aimé « appeler à leur secours une nation barbare que les « Tarentins, à qui ils tenaient par la proximité du lieu « et par celle du sang ». La ville est prise et livrée au pillage; on en chasse les principaux habitants, et l'on renvoie la garnison romaine, en lui laissant la vie sauve, comme on en était convenu dans la capitulation.

Romains insultés de nouveau par les Tarentins.

Quand on eut appris ces nouvelles à Rome, quoique l'indignation fût proportionnée à la grandeur de l'insulte que l'on venait de recevoir, cependant, pour ne rien précipiter et ne pas s'engager légèrement dans une nouvelle guerre, on jugea à propos d'envoyer des ambassadeurs porter les plaintes de la république aux Tarentins, et demander « qu'on rendît les prisonniers; « qu'on restituât aux habitants de Thurium ce qu'on « leur avait pris, ou du moins l'équivalent, selon l'es- « timation qui en serait faite de bonne foi; que les exilés « fussent rappelés, et qu'on livrât aux Romains les au- « teurs de tous ces troubles ». Les Tarentins, selon ce qui se pratiquait chez les Grecs, avaient coutume de tenir leur assemblée dans le théâtre. On eut de la peine à y admettre les ambassadeurs. Quand ils y furent entrés, ils trouvèrent presque toute la multitude dans une joie folle, effet du vin et de la débauche: car c'était un jour de fête et de réjouissance. Dès que Postumius, le chef de l'ambassade, eut ouvert la bouche pour parler, toute l'assemblée se mit à rire d'une manière indécente, et daignait à peine l'entendre. Que s'il lui échappait par hasard quelque expression qui ne fût pas bien grecque, ce qui ne devait pas paraître étonnant dans un étranger, il s'élevait de tous côtés

de nouveaux éclats de rire; on le traitait d'ignorant et de barbare : enfin l'insolence fut portée à un tel excès, que, sans avoir aucun égard au droit des gens, ils chassèrent ignominieusement du théâtre les ambassadeurs. Leur frénésie ne s'en tint pas là. Comme les Romains se retiraient à travers une nombreuse populace, qui s'était amassée aux portes du théâtre, un comédien, un bouffon, appelé Philonides (car son nom s'est conservé comme d'un homme important, pendant qu'on ignore ceux des premiers de Tarente), s'approchant d'eux, eut le front de souiller d'urine leurs habits; à quoi tout le théâtre applaudit. *Riez maintenant*, s'écria Postumius, *vos ris se changeront bientôt en pleurs, et ce sera dans votre sang que seront lavées les taches de nos vêtements*. Ils retournèrent à Rome sans autre réponse. Quand ils y arrivèrent, les nouveaux consuls étaient déja entrés en charge.

An. R. 471.
Av. J.C. 281.

L. ÆMILIUS BARBULA.

Q. MARCIUS PHILIPPUS.

Guerre déclarée aux Tarentins. Freinshem. l. 11, c. 10-26.

Sur le rapport qui fut fait, d'abord devant le sénat, puis devant le peuple, de la manière outrageante dont les ambassadeurs avaient été traités par les Tarentins, la guerre leur est déclarée, et l'on donne ordre au consul Æmilius, qui était déja parti pour le Samnium, de tourner sa marche contre les Tarentins, toute autre affaire cessante, et, s'ils ne donnaient une prompte et pleine satisfaction, de leur faire la guerre à toute outrance. Tarente, pour-lors, sortit comme d'une longue ivresse et d'un profond sommeil. L'ennemi était en marche avec de bonnes et nombreuses troupes. Il fallait se déclarer, et prendre parti sur-le-champ; c'est-

Les Tarentins appellent à leur secours Pyrrhus, roi d'Épire.

à-dire, ou se résoudre à la guerre contre un ennemi puissant et irrité, à quoi l'on voyait de grands inconvénients, d'autant plus qu'on ne s'y était point du tout préparé; ou faire les satisfactions exigées, ce qui serait extrêmement honteux et humiliant. On délibéra, on hésita long-temps entre ces deux partis, car il n'y en avait point un troisième, sans pouvoir se déterminer à aucun, parce qu'on voyait de part et d'autre des difficultés insurmontables. Enfin, quelqu'un de l'assemblée se levant, représenta « qu'on perdait mal à propos « le temps en de vaines délibérations sans rien conclure : « qu'il était clair, à moins qu'on ne voulût s'aveugler soi- « même et renoncer à tout honneur, que la paix, telle « que la proposaient les Romains, devait être regardée « comme une honteuse servitude, à laquelle la mort « même était préférable : qu'il ne restait donc qu'un « seul parti à prendre, qui était celui de la guerre : « qu'à la vérité on ne pouvait se dissimuler qu'on man- « quait d'un chef capable de tenir tête à des ennemis « tels que les Romains, et de conduire une entreprise « si importante, sans quoi l'on ne pouvait s'en promettre « un heureux succès; mais que la chose n'était point « sans remède; qu'il fallait chercher au-dehors ce qui « manquait au-dedans; que leurs ancêtres, dans de « pareils besoins, avaient appelé à leur secours du Pé- « loponnèse ou de la Sicile, en différents temps, Archi- « damus, fils d'Agésilas, Cléonyme, Agathocle, et en « dernier lieu Alexandre d'Épire; que ce dernier pays « semblait leur offrir un chef tel qu'ils pouvaient le « souhaiter dans la personne de Pyrrhus, prince très- « puissant, courageux, aguerri, et toujours prêt à « secourir ceux qui avaient recours à lui; qu'il serait

Plut. in Pyrrho, p. 390, 391.

« d'autant plus disposé à leur faire plaisir, qu'eux-« mêmes, depuis peu, l'avaient aidé d'une flotte con-« sidérable contre les Corcyréens ». Cet avis plut fort à l'assemblée. Il y avait dans la ville un homme de bon esprit et d'un grand sens, appelé Méton. Sur le bruit de ce qui se passait au théâtre, il y vint, une couronne de fleurs fanées sur la tête et un flambeau à la main, à la manière de ceux qui sont en débauche, et accompagné d'une ménétrière. Les Tarentins aussitôt se mettent les uns à battre des mains, les autres à rire de toute leur force. Ils ordonnent à la ménétrière de jouer de sa flûte, et à Méton de chanter, en s'avançant au milieu de l'assemblée. Un seul trait comme celui-ci fait connaître le génie d'une nation. Dès qu'on eut fait silence, Méton, au lieu de chanter, éleva la voix, et dit : « Hommes de Tarente, vous faites fort bien de ne pas « empêcher ceux qui veulent se réjouir et aller en « masque pendant qu'ils le peuvent encore. Et vous-« mêmes, si vous étiez sages, vous vous réjouiriez « aussi, et vous vous hâteriez de jouir d'une liberté « qui sera de peu de durée; car je vous avertis que, « dès que Pyrrhus sera ici, vous aurez bien d'autres af-« faires. Il faudra changer de manière et de mœurs, et « mener une autre vie. » Ceux qui craignaient d'être livrés aux Romains, si la paix venait à se faire, voyant que ce discours faisait impression sur les esprits, se jetèrent tous sur Méton, et le chassèrent de l'assemblée. Le décret passa. On résolut d'un commun consentement d'appeler Pyrrhus, et sur-le-champ on nomma des ambassadeurs pour lui en aller faire la proposition au nom des Tarentins et de plusieurs autres peuples des environs.

Pyrrhus, roi d'Épire, était le prince de son siècle le plus habile dans le métier de la guerre, et le plus hardi à former des entreprises. Il aurait pu vivre heureux et tranquille dans ses états; mais un caractère vif et impétueux tel que le sien, et une ambition toujours avide et inquiète, ne pouvaient souffrir le repos, et il fallait qu'il fût toujours en mouvement, et qu'il y mît les autres. Les ambassadeurs, envoyés non-seulement par les Tarentins, mais par la plupart des peuples de leur voisinage, arrivèrent en Épire avec de magnifiques présents pour Pyrrhus. Ils avaient ordre de lui dire qu'ils n'avaient besoin que d'un capitaine sage, expérimenté, et de réputation; qu'ils ne manquaient pas de bonnes troupes, et qu'en rassemblant seulement les forces des Lucaniens, des Messapiens, des Samnites et des Tarentins, ils mettraient sur pied une armée de vingt mille chevaux et de trois cent cinquante mille hommes de pied. On juge aisément combien une telle proposition flatta Pyrrhus, qui déja se promettait la conquête du pays au secours duquel on l'appelait. Mais, pour mieux cacher ses desseins ambitieux, il usa de ruse et de dissimulation. Ayant fait beaucoup d'honneur aux ambassadeurs, il reçut froidement leur proposition, insista fortement sur les inconvénients qu'il trouvait à quitter ses états, et témoigna la douleur où il était de ne pouvoir rendre ce service aux Tarentins, ses amis et ses alliés, de qui lui-même, quelque temps auparavant, en avait reçu un pareil. Cette réponse consterna les ambassadeurs. Ils redoublèrent leurs instances, et le pressèrent encore plus vivement qu'ils n'avaient fait. Il se laissa vaincre, et conclut le traité, exigeant, entre autres conditions, qu'on ne le retiendrait en Italie que le

moins de temps qu'il serait possible. Les Épirotes secondèrent volontiers le nouveau projet de leur prince, et conçurent un vif désir et une violente passion de marcher à cette guerre.

Cic. de Divin. l. 2, n. 116.

Si le poète Ennius en doit être cru, Pyrrhus, avant que de s'engager dans la guerre contre les Romains, consulta l'oracle de Delphes pour savoir quel en serait le succès. Il fut trompé par l'ambiguité de sa réponse, qui signifiait également que Pyrrhus pouvait vaincre les Romains, et les Romains Pyrrhus :

Aio te, Æacida, Romanos vincere posse.

Cicéron prouve assez bien que cette réponse est supposée; et il ajoute que de son temps l'oracle de Delphes était tombé dans un souverain mépris.

Pendant ce temps-là le consul romain arrive. Comme les Tarentins ne faisaient vers lui aucune démarche pour la paix, et qu'il savait au contraire qu'ils avaient envoyé une ambassade à Pyrrhus, il commence à ravager leurs terres, leur enlève plusieurs places, et répand partout la terreur. On fit sortir de Tarente des troupes pour s'opposer aux entreprises des Romains. Elles furent battues plusieurs fois, et repoussées avec perte dans la ville. Le ravage des terres recommença de nouveau. Tout fut mis à feu et à sang, et l'on voyait de tous côtés dans la campagne la fumée des maisons consumées par le feu. La désolation était extrême dans Tarente, et comme, autant que la multitude est fière et insolente dans la prospérité, autant dans l'adversité devient-elle basse et tremblante, elle donna le commandement à Agis, qui avait toujours été d'avis qu'on s'accommodât avec les Romains. Quelques-uns des prin-

cipaux de Tarente, qui avaient été faits prisonniers, et que le consul avait renvoyés, racontant la manière pleine de bonté dont les Romains les avaient traités, eux et les autres prisonniers, augmentèrent le désir et l'espérance qu'on avait d'obtenir d'eux une paix favorable; et toute la ville penchait vers ce sentiment.

L'arrivée de Cinéas dissipa et fit évanouir toutes ces pensées de paix et d'accommodement. C'était l'homme de confiance de Pyrrhus, son conseil, son principal ministre, et qui, sur le bonheur et la tranquillité où il pouvait vivre dans ses états, avait eu avec lui cette fameuse conversation connue de tout le monde. Je l'ai rapportée ailleurs. Pyrrhus, en conséquence du traité qu'il venait de conclure, l'envoya aux Tarentins avec trois mille hommes de pied. Dès qu'il fut arrivé, on ôta le commandement à Agis, et on le donna à l'un de ceux qui avaient été envoyés en ambassade vers Pyrrhus.

Pyrrhus envoie quelques troupes aux Tarentins. Plut. pag. 391.

Hist. anc. tome VII.

Peu de temps après, le roi envoya Milon à Tarente, qui mit une bonne garnison dans la citadelle, et offrit de se charger de la garde des murs; ce que la multitude accepta avec une grande joie, charmée que des étrangers la déchargeassent de tout soin et de toute peine. Il fut ordonné qu'on paierait largement les soldats, et qu'on fournirait au roi toutes les sommes dont il aurait besoin.

Le consul, ayant appris l'arrivée des troupes d'outremer, songea à faire passer les siennes dans la Lucanie, pour y établir leurs quartiers d'hiver. On ne pouvait les y conduire autrement que par un chemin fort étroit, bordé d'un côté de la mer, et de l'autre de rochers escarpés et inaccessibles. Les Tarentins, infor-

més de son dessein, avaient envoyé sur les côtes de la mer des vaisseaux remplis de balistes, de scorpions, et d'autres machines de guerre, par le moyen desquelles ils faisaient tomber une grêle de pierres et de traits sur les soldats à mesure qu'ils passaient, sans qu'il leur fût possible de s'en défendre. Le consul ne trouva qu'un remède à ce fâcheux inconvénient : ce fut de ranger sur les flancs de son armée, du côté de la mer, les prisonniers qu'il emmenait avec lui, et qu'il avait placés auparavant à l'arrière-garde. Les Tarentins, pour ne point faire périr leurs compatriotes avec les ennemis, cessèrent de tirer contre eux, et s'éloignèrent. Voilà à peu près ce qui se passa dans le Tarentin.

On travailla à Rome avec grand soin aux levées de l'année suivante, où la république devait avoir sur pied plusieurs armées, et pour cela on commença pour la première fois à enrôler ceux des citoyens qui, composant la dernière centurie, et n'ayant point de revenu, étaient exempts de porter les armes : on les appelait *proletarii*. Mais toutes ces précautions n'auraient point préservé Rome du malheur dont elle était menacée, si la Providence n'avait réservé pour ces temps de grands hommes, et l'on pourrait peut-être dire les plus grands que jamais Rome ait portés dans son sein, les Curius, les Fabricius, les Coruncanius : grands, non par l'éclat de la naissance, des richesses, ou du faste, mais par une extrême habileté dans la science militaire, et encore plus par une probité à l'épreuve de tout. En effet, contre un prince qui savait faire également usage et du fer pour vaincre ses ennemis, et de l'or pour les corrompre et les gagner, il fallait des hommes qui fussent d'un courage invincible, et qui portassent le

désintéressement jusqu'au mépris des richesses, et même jusqu'à l'amour de la pauvreté.

Pyrrhus passe à Tarente, après avoir essuyé une rude tempête. Plut. pag. 592.

Tarente, de son côté, ne s'endormait pas. Elle fit passer dans l'Épire quantité de vaisseaux plats, de galères, et toutes sortes de bâtiments de transport. Pyrrhus y embarqua vingt éléphants, trois mille chevaux, vingt mille hommes d'infanterie pesamment armés, deux mille archers, et cinq cents frondeurs. Il n'attendit pas le printemps pour partir. Quand tout fut prêt, il fit voile. Dès qu'il eut gagné la pleine mer [1], il s'éleva une horrible tempête qui dissipa sa flotte de côté et d'autre, et qui tourmenta long-temps le vaisseau qu'il montait. Enfin, après avoir essuyé de violentes secousses pendant presque toute la nuit, le vent étant fort baissé, il arriva le matin sur la côte des Messapiens, qui accoururent pour lui donner tous les secours qui étaient en leur pouvoir. Ils allèrent au-devant de quelques-uns de ses vaisseaux qui avaient résisté à la tempête, et dans lesquels il se trouva peu de cavalerie, et seulement deux mille hommes de pied et deux éléphants. Pyrrhus, les ayant rassemblés, marcha avec eux vers Tarente.

Pyrrhus fait cesser la vie oisive et voluptueuse que l'on menait à Tarente.

Dès que Cinéas fut averti de son arrivée, il sortit au-devant de lui avec ses troupes. Pyrrhus, arrivé dans Tarente, fut étrangement surpris d'en trouver les habitants uniquement occupés de leurs plaisirs, auxquels ils étaient accoutumés de se livrer sans ménagement et sans interruption. Ils comptaient que, pendant qu'il combattrait pour eux, ils demeureraient tranquillement dans leurs maisons, ne s'occupant qu'à prendre le bain,

[1] La mer Ionienne.

à user des parfums les plus exquis, à faire bonne chère, et à se divertir. Pyrrhus dissimula quelque temps; et quoique la suprême autorité lui eût été déférée par le peuple, il ne voulut rien faire d'abord par la force et malgré les Tarentins, jusqu'à ce qu'il eût des nouvelles que ses vaisseaux étaient sauvés, et que la plus grande partie de son armée l'eût rejoint. Alors, se voyant en état de se faire obéir, il parla et agit en maître. Il leur ôta leurs festins, leurs spectacles et leurs assemblées de nouvellistes. Il leur fit prendre les armes, et recommanda à ceux qui étaient chargés de faire des levées de choisir de beaux et grands hommes [1]; que, pour lui, il se chargeait d'en faire des soldats. Il les incorporait dans ses troupes, pour leur ôter lieu de cabaler s'ils étaient réunis ensemble, et pour les former aux mêmes exercices. Dans les montres et les revues, il se rendit sévère et inexorable pour tous ceux qui y manquaient : de sorte qu'il y en eut plusieurs qui, n'étant pas accoutumés à une discipline si exacte, quittèrent la ville, traitant de servitude insupportable un état où il ne leur était plus permis de se corrompre par les délices.

Toute la ville retentissait de plaintes amères contre Pyrrhus. Dans les cercles et dans les repas on ne parlait que de la dureté tyrannique de ce prince. De jeunes Tarentins, dans la chaleur et la liberté du vin, s'étant dit confidemment tout ce qu'ils pensaient de Pyrrhus [2], et le lendemain se voyant trahis et obligés de rendre

[1] « Grandes eligerent, se eos fortes redditurum. » (Frontin. *Strateg.* lib. 4, cap. I.)

[2] « Exemplò sunt juvenes tarentini, qui multa de Pyrrho rege securiùs inter cœnam locuti, quum rationem facti reposcerentur, et neque negari res neque defendi posset, risu

compte à Pyrrhus même de leur entretien, qu'ils ne pouvaient nier ni excuser, se sauvèrent par une plaisanterie qui leur vint fort à propos dans l'esprit; car l'un deux prenant la parole : *Vraiment, seigneur,* dit-il, *si notre bouteille ne nous eût manqué, nous eussions bien fait pis, nous vous aurions tué.*

Quintil. l. 6, cap. 3.

Meurtre horrible des citoyens de Rhége. Dio et Diod. apud Vales.

Il arriva, dans le temps dont nous parlons, un événement qui pouvait rendre les Romains extrêmement odieux, quoiqu'ils n'y eussent aucune part. Les habitants de Rhége, ville grecque située à l'extrémité de l'Italie, vis-à-vis de la Sicile, dont elle n'est séparée que par le détroit, effrayés par le voisinage d'un prince aussi puissant que Pyrrhus, et par les flottes carthaginoises qui croisaient sur ces mers, avaient eu recours aux Romains. Ceux-ci leur avaient envoyé quatre mille hommes, tirés des colonies que les Romains avaient envoyées dans la Campanie, sous la conduite de Décius Jubellius, tribun légionaire. Cette garnison prit bientôt les mœurs des habitants, qui étaient plongés dans les plaisirs et les délices, comme toutes les autres villes de cette contrée. Elle songea aussi à prendre leur place, et à s'emparer de leur ville et de tous leurs biens : dessein cruel que ces perfides exécutèrent d'une manière encore plus barbare en égorgeant tous les citoyens, dont ils avaient invité les principaux à des festins, et obligeant ensuite les femmes et les filles d'épouser les meurtriers de leurs maris ou de leurs pères. Un attentat si criant ne demeura pas impuni, comme on le verra

sunt et opportuno joco elapsi. Namque unus ex iis: *Imò,* inquit, *nisi lagena defecisset, occidissemus te.* Eâque urbanitate tota est invidia criminis dissoluta. » (QUINTIL.)

« Tam urbana crapulæ excusatio, tamque simplex veritatis confessio, iram regis convertit in risum. » (VAL. MAX. lib. 5, cap. I.)

dans la suite. Les Romains en auraient sans doute tiré dans le moment même une juste vengeance, si le soin des guerres importantes qu'ils avaient alors sur les bras ne les eût occupés tout entiers. Pour en sortir avec honneur, ils nommèrent deux consuls, l'un et l'autre d'une grande réputation.

An. R 472.
Av. J.C. 280.

P. VALÉRIUS LÉVINUS.
TIBÉRIUS CORUNCANIUS.

Bataille du consul Lévinus contre Pyrrhus. Zonar. Plut. p. 392, 393.

Dans le partage qu'on fit des provinces entre les consuls, le sort fit échoir la guerre contre Pyrrhus et contre les Tarentins à Lévinus, et l'Étrurie à Coruncanius.

Lévinus partit sans perdre de temps, et alla chercher l'ennemi. Pyrrhus apprit bientôt que le consul était dans la Lucanie, où il brûlait et s'accageait tout. Quoiqu'il n'eût pas encore reçu les secours de ses alliés, comme il trouvait très-honteux de souffrir que les ennemis s'approchassent davantage, et vinssent faire le dégât presque jusque sous ses yeux, il se mit en campagne avec le peu de troupes qu'il avait. Mais il envoya devant lui un héraut aux Romains pour leur demander s'ils ne voudraient pas, avant que de commencer la guerre, consentir à terminer à l'amiable les différends qu'ils avaient avec les Grecs d'Italie, en le prenant pour arbitre et pour juge. Le consul Lévinus répondit au héraut *que les Romains ne prenaient point Pyrrhus pour arbitre, et ne le craignaient point pour ennemi.* La réponse est fière.

Après que le roi l'eut reçue, il s'avança avec ses troupes, alla camper dans la plaine qui est entre les villes de Pandosie et d'Héraclée; et sur l'avis que

les Romains étaient fort près de lui, et qu'ils étaient campés de l'autre côté de la rivière de Siris, il monta à cheval et s'approcha de la rive pour reconnaître leur situation. Quand il vit la contenance de leurs troupes, leurs gardes avancées, le bel ordre qui régnait partout et la bonne assiette de leur camp, il en fut surpris; et s'adressant à un de ses amis qui se trouva près de lui (car c'est ainsi que l'on parlait dans l'antiquité, et les rois avaient des amis) : *Mégaclès*, lui dit-il, *l'ordonnance de ces barbares n'est nullement barbare: nous verrons si le reste y répondra.*

Cette vue du bon état de l'armée romaine, et l'assurance de Lévinus qui avait renvoyé des espions surpris dans le camp, après leur avoir dit qu'il avait un autre corps de troupes encore plus nombreux, tout cela donna de l'inquiétude à Pyrrhus. Il résolut de ne point hâter le combat et de traîner en longueur le plus qu'il pourrait, pour laisser aux alliés le temps d'arriver et de joindre leurs troupes aux siennes; outre que les Romains étant en pays ennemi, un long délai pouvait les incommoder considérablement en leur faisant consumer leurs vivres et leurs fourrages. Il se contenta donc d'envoyer un gros détachement pour disputer aux Romains le passage de la rivière, supposé qu'ils osassent le tenter.

C'était un grand avantage pour Pyrrhus, dans le dessein où il était de différer le combat, d'avoir le Siris entre les Romains et lui; car rien n'est plus difficile que de passer une rivière à la vue des ennemis, et l'on ne peut guère y réussir qu'en les trompant par des marches dérobées, et passant la rivière par des endroits qui ne sont point gardés. Un moyen presque sûr de parer à cet

inconvénient aurait été de partager ce gros détachement, dont il a été parlé, en plusieurs petits corps, et de les placer sur le rivage d'espace en espace, en sorte qu'au premier signal ils pussent se réunir : c'est à quoi l'on manqua ici, et j'ai remarqué que c'est une faute très-ordinaire. Le consul, voyant bien que Pyrrhus fuyait le combat, parut se borner, en attendant qu'il pût l'y forcer, à faire le dégât des terres ennemies, et il détacha pour cela toute sa cavalerie, qui ravagea, sans trouver de résistance, tout le plat pays. Quand elle fut fort loin du camp, elle tourna tout d'un coup du côté de la rivière, la passa à gué, et tomba brusquement sur le détachement de Pyrrhus, qui, ne s'attendant à rien moins, prit la fuite, regagna avec précipitation le gros de l'armée, et laissa le passage libre au reste des troupes.

A cette nouvelle, Pyrrhus, tout troublé, ordonne aux capitaines de son infanterie de mettre promptement leurs troupes en bataille, et d'attendre ses ordres sous les armes; et lui, avec toute sa cavalerie, qui était d'environ trois mille chevaux, il s'avance en diligence, espérant qu'il surprendrait encore les Romains embarrassés au passage, et dispersés çà et là sans aucun ordre. Mais, quand il vit en deçà de la rivière briller quantité de boucliers romains, et leur cavalerie marcher contre lui en belle ordonnance, alors il serra ses rangs et commença l'attaque. On le reconnut bientôt à la beauté et à l'éclat de ses armes, qui étaient très-riches, mais plus encore à son courage et à son intrépidité. Il fit connaître par ses actions que la réputation qu'il avait acquise n'était pas au-dessus de son mérite. Il se livrait au combat sans s'épargner, et renversait tout ce qu'il trouvait devant lui; mais il ne perdait pas de vue les fonctions

de général, et, au milieu des plus grands dangers, il conservait tout son sang-froid, donnait ses ordres comme s'il eût été loin du péril, et courait de tous côtés pour rétablir les affaires et pour soutenir ceux qui étaient les plus pressés.

Dans le fort de la mêlée, un cavalier italien, la pique à la main, s'attachant à Pyrrhus seul, le suivait partout plein d'ardeur, et réglait tous ses mouvements sur ceux du roi. Ayant trouvé un moment favorable, il lui porta un grand coup, qui ne blessa que son cheval. En même temps Léonat de Macédoine perça de sa pique le cheval du cavalier. Les deux chevaux étant tombés, Pyrrhus fut d'abord environné d'une foule de ses amis qui l'enlevèrent et tuèrent le cavalier italien, qui combattit avec beaucoup de courage. Cette aventure apprit à Pyrrhus à se précautionner plus qu'il ne faisait, et à prendre garde de plus près à sa personne; devoir essentiel pour un général, du sort de qui dépend celui de toute une armée.

Le roi, voyant sa cavalerie qui pliait, envoya ordre à son infanterie d'avancer, et la mit promptement en bataille. Il paraît que jusqu'ici elle n'avait point encore agi. De plus, averti par le danger auquel il venait d'être exposé pour s'être trop fait connaître aux ennemis par son armure distinguée, il donna sa casaque royale et ses armes à Mégaclès, l'un de ses amis, prit celles de Mégaclès, et chargea vivement les Romains. Ceux-ci le reçurent avec beaucoup de courage. Le combat fut très-opiniâtre, et la victoire long-temps douteuse. On dit que les uns et les autres plièrent jusqu'à sept fois, et revinrent autant de fois à la charge.

Le changement d'armes de Pyrrhus fut imaginé fort

Pyrrhus remporte la victoire par le moyen de ses éléphants. Plut. pag. 394.

à propos pour lui sauver la vie: mais, d'un autre côté, il pensa lui être funeste, et lui arracher des mains la victoire. Les ennemis se jetèrent en foule sur Mégaclès qu'ils prenaient pour le roi. Un cavalier qui le blessa, et qui le jeta par terre, après lui avoir arraché l'armet et la casaque, poussa à toute bride vers le consul Lévinus, et les lui montra, en lui criant qu'il avait tué Pyrrhus. Ces dépouilles, étant portées dans tous les rangs comme en triomphe, remplirent toute l'armée des Romains d'une joie inexprimable. Tout y retentit de cris de victoire; et dans l'armée des Grecs ce fut une consternation générale, et un découragement universel.

Pyrrhus, qui s'aperçut du terrible effet de cette méprise, parcourut diligemment toutes les lignes la tête nue, tendant la main à ses soldats, et se faisant connaître à sa voix et à son geste. Le combat étant rétabli, ce furent enfin les éléphants qui décidèrent principalement du gain de la bataille. Pyrrhus les avait exprès réservés pour la fin. C'était la première fois que les Romains voyaient de ces sortes d'animaux; et l'on sait que les choses qui frappent les sens d'une manière subite et imprévue [1], jettent le trouble et l'effroi dans l'esprit, parce qu'elles ne laissent pas le loisir de les examiner de sang-froid. Leur figure extraordinaire, leur hauteur énorme, ces tours chargées de combattants qu'ils portaient sur leur dos, tout glaçait les Romains de crainte. Les chevaux en étaient encore plus effrayés, et, ne pouvant en souffrir l'odeur toute nouvelle pour eux, ils s'agitaient, regimbaient, entraînaient leurs cavaliers avec eux dans la fuite, ou les jetaient

[1] « Videntur omnia repentina graviora. » (Cic. *Tuscul.* lib. 3, n. 28.)

par terre. Ces éléphants, poussés impétueusement dans les rangs des Romains, portaient partout la terreur, et écrasaient tout ce qui se présentait devant eux. Pyrrhus, voyant les ennemis dans cet état, mena promptement contre eux sa cavalerie thessalienne, acheva de les mettre en désordre, et les obligea enfin de prendre la fuite après en avoir fait un grand carnage.

On convient que Pyrrhus aurait pu les tailler entièrement en pièces, s'il les avait poursuivis plus vivement. Mais sa coutume n'était pas de pousser les ennemis vaincus à toute outrance, de peur que, dans un autre combat, le désespoir ne leur tînt lieu de courage, et ne les empêchât de fuir ou de se rendre. D'ailleurs, la nuit qui survint arrêta la poursuite, et mit en sûreté les fuyards.

Denys d'Halicarnasse avait écrit, selon Plutarque, qu'il y eut dans cette bataille près de quinze mille hommes de tués de la part des Romains, et treize mille du côté de Pyrrhus. D'autres historiens diminuent la perte de part et d'autre. Ce qui est certain, c'est que Pyrrhus y perdit la fleur de ses troupes. Aussi, comme à son retour à Tarente on lui faisait des compliments sur cette victoire : *Je suis perdu sans ressource*, dit-il, *si j'en remporte encore une pareille.* Le lendemain, comme il considérait sur le champ de bataille les corps des Romains qu'il avait donné ordre qu'on enterrât pour se faire une réputation de bonté et de clémence, étonné de voir qu'ils avaient tous le visage tourné vers l'ennemi, et étaient morts de blessures glorieuses, il s'écria : *O qu'il me serait facile avec de tels soldats de faire la conquête du monde !* Il fit ce qu'il put pour engager ceux qu'il avait fait prisonniers à prendre parti dans

ses troupes. Il n'y put réussir; mais il ne les en estima pas moins, et il les traita avec une humanité singulière, défendant qu'on les mît dans les chaînes, ou qu'on exerçât sur eux les autres duretés auxquelles sont exposés d'ordinaire les prisonniers.

Pyrrhus s'empara du camp des Romains, qu'il trouva abandonné, retira plusieurs villes de leur alliance, ravagea les terres des peuples qui leur demeurèrent fidèles, et s'approcha de Rome jusqu'à trois cents stades, c'est-à-dire, jusqu'à quinze lieues.

Les Lucaniens et les Samnites l'ayant joint après le combat, il leur fit de vifs reproches sur leur retardement; mais on voyait bien à son air que, dans le fond, il était ravi d'avoir défait avec ses seules troupes et celles des Tarentins, sans le secours des alliés, cette armée de Romains si nombreuse et si aguerrie.

Pendant que Pyrrhus travaillait à tirer de sa victoire tous les avantages qu'il pouvait en espérer, Lévinus, de son côté, songeait à se mettre en état de réparer au plus tôt la perte qu'il venait de faire. Il visitait les blessés, et en prenait un soin particulier. Il ramassait ceux que la fuite avait dispersés. Il consolait tous les soldats, en louant le courage qu'ils avaient fait paraître dans l'action; en attribuant leur défaite uniquement à des espèces de monstres inconnus, contre l'attaque desquels ils n'avaient pas pu se préparer; enfin, en leur faisant espérer de rendre courte la joie des ennemis, et de laver bientôt dans leur sang la tache du dernier combat, où du reste la perte avait été égale des deux côtés.

On envoie de nouvelles troupes à Lévinus.

La nouvelle de cette défaite affligea Rome, mais n'abattit point son courage. Quelques-uns, dans le sénat, en rejetaient la cause sur le consul. Fabricius dit *qu'il*

*ne comptait pas que les Romains eussent été vaincus par les Épirotes, mais Lévinus par Pyrrhus.* Bien loin pourtant qu'on songeât à le rappeler, il fut ordonné qu'on lui enverrait au plus tôt de nouvelles troupes. Les levées se firent avec un empressement incroyable, et bientôt deux nouvelles légions bien complètes se trouvèrent en état de partir.

Plut. pag. 394.

Le consul, encouragé par un renfort si considérable, suivait Pyrrhus à la piste, et, ne perdant aucune occasion de harceler son arrière-garde, il incommodait fort son armée. Ayant appris que ce prince songeait à se rendre maître de Capoue, il le prévint par une marche forcée, et lui ôta tout moyen de mettre son dessein à exécution. Pyrrhus tourna ses vues sur Néapolis. Mais, voyant ses espérances frustrées pareillement de ce côté-là, il chercha à se consoler et à se dédommager par une entreprise infiniment au-dessus de toutes les autres : ce fut d'aller attaquer Rome même. Et il ne perdit point de temps. Ayant pris en passant Frégelles, et traversé les terres d'Anagnie et des Herniques, il était déja arrivé à Préneste, qui n'était qu'à vingt milles, c'est-à-dire à sept lieues à peu près de Rome. On n'y prit point l'alarme. Les magistrats avaient dès auparavant pourvu à la sûreté de la ville. Mais ce qui fit cesser toute inquiétude, ce fut l'arrivée de Coruncanius, l'autre consul, qui, après avoir pacifié l'Étrurie, avait été rappelé au secours de sa patrie, et était déja tout près de Rome avec son armée victorieuse. Pyrrhus, ayant tenté inutilement de soulever les Étrusques, et se voyant entre deux armées consulaires, sentit bien qu'il n'y avait point de sûreté pour lui, et, rebroussant chemin rapidement, il retourna dans la Campanie.

**Pyrrhus s'approche de Rome : il est obligé de retourner sur ses pas.**

Caractère de Pyrrhus.

Cette expédition du roi des Épirotes peut nous servir comme d'un léger crayon pour nous donner quelque idée de son génie et de son caractère. On ne peut nier qu'il n'eût de grandes qualités : une noblesse et une grandeur d'ame véritablement royales, une attention particulière à s'attacher des gens de mérite en tout genre; un courage, une hardiesse, une intrépidité que rien n'étonnait, et qui lui laissaient pourtant, comme nous l'avons déja remarqué, toute sa tête et toute sa présence d'esprit dans les plus grands périls, et dans le feu même le plus vif de la mêlée. Il passait sans contredit pour le plus habile des capitaines de son temps dans ce qui regarde la manière de ranger une armée en bataille, l'art des campements, l'adresse à bien prendre ses postes, enfin dans tout ce qui a rapport à la science et à la discipline militaire. Mais c'était un prince d'un légèreté inconcevable; livré à son imagination, plein de projets, toujours prêt à former de nouvelles entreprises, et prêt aussi à les quitter; ne manquant jamais de se flatter d'un heureux succès, sans que l'expérience du passé le rendît plus précautionné pour l'avenir; et, pour tout dire en un mot, le jouet perpétuel d'une ambition inquiète, qui l'entraînait de projet en projet, de contrée en contrée, en lui montrant toujours un fantôme de grandeur et de puissance qu'il se croyait près à chaque moment de saisir, mais qui lui échappait toujours, sans jamais pourtant le détromper, ni le rebuter.

Quand Pyrrhus, de retour en Campanie, vit le consul Lévinus à la tête d'une armée beaucoup plus nombreuse qu'elle n'était avant sa défaite, sa surprise fut extrême. Il avait songé à lui livrer dès-lors une se-

conde bataille : mais la vue des troupes ennemies si considérablement augmentées le fit changer de dessein. Il reprit le chemin de Tarente.

Cependant on délibéra dans le sénat sur le parti qu'il fallait prendre par rapport aux soldats qui avaient été faits prisonniers dans le dernier combat. C'était une maxime de politique à Rome, à laquelle on ne donna point d'atteinte dans les temps même les plus fâcheux, comme on le verra après la bataille de Cannes, de ne point racheter les soldats qui s'étaient rendus aux ennemis par lâcheté. Ici le cas était différent. La plupart des prisonniers dont il s'agit étaient des cavaliers qui avaient donné dans le combat des preuves d'une bravoure extrême, mais que leurs chevaux effrayés par la vue, le bruit et l'odeur extraordinaire des éléphants, avaient jetés par terre, et mis hors de défense. Il fut donc conclu qu'on les rachèterait, et l'on nomma à cet effet pour députés trois des principaux du sénat, P. Cornélius Dolabella, célèbre par la défaite des Sénonais, C. Fabricius Luscinus, et Q. Æmilius Papus, qui avaient été consuls ensemble deux ans auparavant.

Rome envoie à Pyrrhus des ambassadeurs au sujet des prisonniers. Plut. pag. 395.

Pyrrhus, informé qu'on lui avait député des hommes de cette importance, crut qu'ils venaient sans doute pour traiter de paix ; et il la souhaitait extrêmement. Il envoya par honneur au-devant d'eux, jusqu'aux frontières du pays des Tarentins, un détachement assez considérable pour leur servir d'escorte ; et quand il sut qu'ils approchaient, il alla lui-même en personne jusque hors les portes de la ville avec une cavalerie lestement équipée, et les conduisit dans son palais, où ils furent traités avec toute la distinction et toute la magnificence possibles. Après les compliments ordi-

Plut. p. 395-397. Dionys. excerpt. legat. p. 744-748.

naires, ils exposèrent au roi le sujet de leur députation, et lui dirent qu'ils venaient pour traiter du rachat des prisonniers, soit en payant une certaine somme par tête, soit par voie d'échange.

Pyrrhus avait coutume de ne conclure aucune affaire importante sans l'avoir auparavant communiquée à son conseil. Il l'assembla donc en cette occasion. Milon fut d'avis « de ne point rendre les prisonniers, de tirer de « la victoire qu'on avait remportée tout le fruit qu'on « avait lieu d'en attendre, et de ne point poser les armes « que les Romains ne fussent entièrement domptés et « assujettis ». Cinéas pensa bien diversement. « Grand « roi, dit-il, en s'adressant à Pyrrhus, c'est mal con« naître les Romains que de se flatter que l'échec qu'ils « ont reçu les ait rendus plus timides et plus traitables. « Ils ne font jamais paraître plus de fermeté et de gran« deur d'ame que dans l'adversité. Le meilleur conseil « donc que je pense pouvoir vous donner, c'est de faire « usage ici de votre générosité ordinaire, de leur rendre « leurs prisonniers sans rançon, puis de leur envoyer « au plus tôt des ambassadeurs avec de magnifiques « présents, pour traiter avec eux de la paix. Vous la « pouvez faire maintenant avec honneur, et à des con« ditions avantageuses. Mais, seigneur, permettez-moi « de vous le dire, vous êtes homme, et les choses peuvent « changer : ne laissez point échapper une occasion si « favorable, et peut-être unique. » Tout le conseil applaudit à un avis si sage, et le roi s'y rendit.

Au lieu d'un simple échange, le roi propose de faire la paix.

Il fit entrer les députés, et leur dit : « Vous me de« mandez, Romains, de vous renvoyer vos prisonniers. « Mais ce serait vous mettre en main des armes contre « moi-même que de vous rendre de si braves soldats. Il

« est une autre voie plus courte et plus sûre : c'est de « faire ensemble une bonne paix. Alors, je vous les « renvoie tous sans rançon. Je ne souhaite rien plus « que de faire alliance et amitié avec un peuple si digne « d'estime et de respect. » Il parla ainsi en commun aux députés, puis il tira à part Fabricius, pour s'entretenir avec lui à loisir et librement.

Entretien particulier du roi avec Fabricius.

Quand ils furent seuls, le roi lui parla de la sorte: « Sur le récit qu'on m'a fait de vos grandes qualités, « Fabricius, je désire extrêmement de vous avoir pour « ami. J'apprends que vous êtes un grand capitaine; « que la justice et la tempérance font votre caractère, « et que vous passez pour un homme accompli dans « toutes les vertus. Mais je sais aussi que vous êtes sans « biens, et qu'en cela seul la fortune vous a mal par-« tagé, en vous réduisant pour les commodités de la vie « à l'état des plus pauvres sénateurs. Pour suppléer à ce « qui vous manque de ce côté-là, je suis prêt à vous « donner autant d'or et d'argent qu'il en faut pour vous « mettre au-dessus des plus opulents de Rome. Ne « croyez pas que je m'imagine vous faire en cela une « grace, c'est moi qui la recevrai, si vous daignez ac-« cepter mes offres. *Je suis persuadé qu'il n'est point « de dépense qui fasse plus d'honneur à un prince que « de soulager les grands hommes qui sont réduits par « la pauvreté à un état indigne de leur vertu, et que « c'est là le plus noble emploi qu'un roi puisse faire « de ses richesses.* Au reste, je suis bien éloigné d'exiger « de vous pour reconnaissance aucun service injuste et « capable de vous déshonorer. Ce que je vous demande « ne peut que vous faire honneur et augmenter votre « pouvoir dans votre patrie. Je vous conjure d'abord

« de m'aider de tout votre crédit à faire entrer votre « sénat dans mes vues, que je crois justes et raison- « nables. Représentez-lui, je vous prie, que j'ai donné « ma parole de secourir les Tarentins et les autres Grecs « qui habitent cette côte de l'Italie, et que je ne puis en « honneur les abandonner, surtout me trouvant à la tête « d'une puissante armée qui m'a déja fait gagner une « bataille. Cependant il m'est survenu quelques affaires « pressantes qui me rappellent dans mes états ; et c'est « ce qui me fait désirer encore plus ardemment la paix. « Je peine d'ailleurs à soutenir le personnage que je fais « ici, et à me voir obligé de regarder comme ennemi un « peuple si digne d'être aimé : qu'il change cette qualité « en celle d'ami : il trouvera en moi un fidèle allié. Que « si ma qualité de roi me rend suspect au sénat, parce « que plusieurs qui portent ce nom n'ont pas fait dif- « ficulté de violer ouvertement la foi des traités et des « alliances, devenez vous-même mon garant, et joignez- « vous à moi pour m'aider de vos conseils dans toutes « mes entreprises, et pour commander mes armées sous « moi. J'ai besoin d'un homme vertueux et d'un ami « fidèle : vous, de votre côté, vous avez besoin d'un « prince qui par ses libéralités vous mette en état de « donner un plus grand champ à votre inclination bien- « faisante. Ne refusons point de nous aider l'un l'autre « et de nous prêter un mutuel secours. »

Pyrrhus ayant ainsi parlé, Fabricius, après un moment de silence, lui répondit en ces termes : « Puisque « vous êtes déja prévenu d'une idée si avantageuse en « ma faveur, soit par rapport à ma conduite person- « nelle, soit par rapport à l'administration des affaires « publiques, il est inutile que je vous en parle. A l'égard

« de ma pauvreté, vous me paraissez aussi la connaître « assez pour que je ne sois point obligé de vous dire « que je n'ai ni argent que je fasse profiter, ni esclaves « qui me produisent des revenus : que tout mon bien « consiste dans une maison de peu d'apparence, et dans « un petit champ qui fournit à mon entretien. Si vous « croyez néanmoins que la pauvreté rende ma condition « inférieure à celle de tout autre Romain, et que, rem-« plissant les devoirs d'un honnête homme, je sois « moins considéré parce que je ne suis pas du nombre « des riches, permettez-moi de vous dire que l'idée que « vous avez de mon état n'est pas juste et vous trompe, « soit qu'on vous ait inspiré ces sentiments, soit que « vous en jugiez ainsi par vous-même. Si je ne possède « pas de grands biens, je n'ai jamais cru et ne crois pas « encore que mon indigence m'aît jamais fait aucun « tort, ni dans les fonctions publiques, ni dans ma vie « privée.

« Ma patrie, à cause de ma pauvreté, m'a-t-elle « jamais éloigné de ces glorieux emplois qui font le « plus noble objet de l'émulation de tous les grands « cœurs? Je suis revêtu des plus grandes dignités. On « me met à la tête des plus illustres ambassades; on me « confie les plus saintes fonctions du culte divin. Quand « il s'agit de délibérer sur les affaires les plus impor-« tantes, je tiens mon rang dans les conseils, et j'y « donne mon avis. Je marche de pair avec les plus « riches et les plus puissants; et si j'ai à me plaindre, « c'est d'être trop loué et trop honoré. Pour remplir « tous ces emplois, je ne dépense rien du mien, non « plus que tous les autres Romains. Rome ne ruine point « ses citoyens en les élevant à la magistrature. C'est elle

« qui donne tous les secours nécessaires à ceux qui sont « dans les charges, et qui les leur fournit avec libéralité « et magnificence : car il n'en est pas de notre ville « comme de beaucoup d'autres[1], où le public est très-« pauvre, tandis que les particuliers possèdent des ri-« chesses immenses. Nous sommes tous riches dès que « la république l'est, parce qu'elle l'est pour nous. En « admettant également aux emplois publics le riche et « le pauvre, selon qu'elle les en juge dignes, elle égale « tous ses citoyens, et ne reconnaît entre eux d'autre « différence que celle du mérite et de la vertu.

« Pour ce qui regarde mes affaires particulières, loin « de plaindre mon sort, je m'estime le plus heureux de « tous les hommes lorsque je me compare aux riches, et « je sens en moi-même dans cet état une sorte de com-« plaisance, et même de fierté. Mon petit champ, quel-« que maigre qu'il soit, me fournit tout ce qui m'est « nécessaire, pourvu que j'aie soin de le bien cultiver « et d'en conserver les fruits. M'en faut-il davantage? « Tout aliment m'est agréable quand il est assaisonné « par la faim. Je bois avec délices quand j'ai grande « soif. Je goûte toute la douceur du sommeil quand j'ai « bien fatigué. Je me contente d'un habit qui me mette « à couvert des rigueurs du froid : et entre tous les « meubles qui peuvent servir à un même usage, le plus « vil est celui qui m'accommode le mieux. Je serais dé-« raisonnable et injuste si j'accusais la fortune. Elle me « fournit tout ce que demande la nature. Quant au « superflu, elle ne me l'a point donné : mais en même

[1] Privatis illis census erat brevis,
Commune magnum.
(HORAT.)

« temps j'ai appris à ne le pas désirer. C'est une grande « richesse que d'avoir peu de besoins. De quoi puis-je « donc me plaindre? Il est vrai que, faute de cette abon- « dance, je me vois hors d'état de soulager ceux qui « sont dans le besoin; avantage unique qu'on pourrait « envier aux riches. Mais du moment que je fais part « et à la république et à mes amis du peu que je pos- « sède, que je rends à mes citoyens tous les services « dont je suis capable, et qu'enfin je fais tout ce qui « dépend de moi, que dois-je me reprocher? Jamais « la pensée de m'enrichir ne m'est venue dans l'esprit. « Employé depuis long-temps dans l'administration de « la république, j'ai eu mille occasions d'amasser de « grandes sommes d'argent sans aucun reproche. En « peut-on désirer une plus favorable que celle qui se « présenta il y a quelques années? Revêtu de la dignité « consulaire, je fus envoyé contre les Samnites, les « Lucaniens, les Brutiens, à la tête d'une nombreuse « armée. Je ravageai une grande étendue de pays, je « vainquis l'ennemi dans plusieurs batailles, j'emportai « d'assaut plusieurs villes pleines de butin et d'opulence, « j'enrichis toute l'armée de leurs dépouilles, je dédom- « mageai chaque citoyen de ce qu'il avait fourni pour « les frais de la guerre, et ayant reçu l'honneur du « triomphe, je mis encore quatre cents talents [1] dans le « trésor public. Après avoir négligé un butin si consi- « dérable dont je pouvais prendre tout ce que j'aurais « voulu, après avoir méprisé des richesses si justement « acquises, et sacrifié à l'amour de la gloire les dé- « pouilles de l'ennemi, à l'exemple de Valérius Publi-

[1] Quatre cent mille écus. = Environ deux millions. — L.

« cola et de plusieurs autres grands personnages qui, « par leur généreux désintéressement, ont porté si haut « la puissance de Rome, me conviendrait-il d'accepter « l'or et l'argent que vous m'offrez? Quelle idée au- « rait-on de moi? quel exemple donnerais-je à mes ci- « toyens? De retour à Rome, comment soutiendrais-je « leurs reproches, et même leur vue seule? Nos censeurs, « ces magistrats préposés à veiller sur la discipline et « sur les mœurs, ne m'obligeraient-ils pas de rendre « compte devant tout le monde des présents que vous « voulez me faire accepter? Vous garderez, s'il vous « plaît, vos richesses, et moi, ma pauvreté et ma ré- « putation. »

Je crois bien que Denys d'Halicarnasse a prêté ces discours à Pyrrhus et à Fabricius, mais il n'a fait qu'exprimer et mettre dans un plus grand jour leurs sentiments, surtout du dernier : car tel était le caractère des Romains dans ces beaux siècles de la république. Fabricius[1] était véritablement persuadé qu'il y avait plus de gloire et de grandeur à pouvoir mépriser tout l'or du roi qu'à régner.

Combien sommes-nous éloignés de ces nobles sentiments! Ce serait grossièreté et rusticité, selon nous[2]; ce serait se réduire soi-même à un état de bassesse et de misère que de se contenter de si peu, et de ne porter pas même ses désirs au-delà du plus simple nécessaire. L'ignorance où nous sommes de la vraie grandeur fait que nous ne trouvons rien de grand que dans le luxe

[1] « Fabricius Pyrrhi regis aurum repulit, majusque regno judicavit regias opes posse contemnere. » (Sen. *Epist.* 120.)

[2] « Jam rusticitatis et miseriæ est velle quantum satis est. » (Ibid. *Ep.* 90.)

et dans les richesses [1]. Ces illustres Romains réservaient toute leur estime et leur admiration aux actions vertueuses.

Le lendemain Pyrrhus voulut surprendre l'ambassadeur romain, qui n'avait jamais vu d'éléphant, et éprouver s'il était aussi intrépide que désintéressé. Et parce que c'est dans les premiers mouvements de la surprise que la constance ou la faiblesse paraît principalement, il ordonna au capitaine de ses éléphants d'en armer le plus grand, de le mener dans le lieu où il devait être en conversation avec Fabricius, et de le tenir là derrière une tapisserie pour le faire paraître quand il l'ordonnerait. Cela étant exécuté, et le signal donné, on retira la tapisserie, et cet animal énorme parut tout à coup, levant sa trompe sur la tête de Fabricius, et jetant un cri horrible et épouvantable. Fabricius, s'étant tourné tranquillement, sans témoigner ni surprise ni crainte, dit à Pyrrhus en souriant : *Ni votre or ne m'émut hier, ni votre éléphant ne m'étonne aujourd'hui.*

Le soir, quand on fut à table, on parla de beaucoup de choses : on s'entretint des affaires de la Grèce : on fit passer en revue les différentes sectes des philosophes. Cinéas insista particulièrement sur Épicure, et détailla ce que les épicuriens pensent des dieux, et de l'éloignement que le sage, selon eux, doit avoir de l'administration des affaires publiques et du gouvernement des états. Il dit « qu'ils faisaient consister la « dernière fin et le souverain bien de l'homme dans la

Repas donné aux ambassadeurs.

[1] « Profectò omnes mortales in admirationem suî raperet (*il parle de la sagesse*) relictis his quæ nunc magna, magnorum ignorantiâ, credimus. » (Sen. *Epist.* 89.)

« volupté ; qu'ils fuyaient les dignités et les charges « comme la ruine et le poison de cette douce indolence « dans laquelle ils faisaient consister le bonheur : qu'ils « ne donnaient à la Divinité ni amour, ni haine, ni « colère ; qu'ils soutenaient qu'elle ne prenait aucun « soin des hommes, et qu'ils la reléguaient dans une « vie tranquille, où elle passait tous les siècles sans « affaires, et plongée dans toutes sortes de délices et de « voluptés ». Il y a bien de l'apparence que la vie molle et voluptueuse des Tarentins donna lieu à cet entretien. Pendant que Cinéas parlait encore, Fabricius [1], pour qui cette doctrine était toute nouvelle, et qui ne concevait pas comment un homme qui débitait de telles maximes osait se donner pour sage, et cela dans la ville la plus remplie de science et d'esprit, s'écria de toute sa force : *O grand Hercule, puissent les Samnites et Pyrrhus suivre cette doctrine pendant qu'ils feront la guerre aux Romains !*

Qui de nous, à juger des mœurs anciennes par les nôtres, s'attendrait à voir rouler les propos de table parmi de grands guerriers, non-seulement sur des affaires de politique, mais sur des matières de science et de morale ! De tels entretiens, assaisonnés de réflexions et de reparties spirituelles, ne valent-ils pas bien des conversations qui souvent, depuis le commencement du repas jusqu'à la fin, sans beaucoup de dé-

[1] « Sæpè audivi a majoribus natu... mirari solitum C. Fabricium, quòd quum apud regem Pyrrhum legatus esset, audisset a Thessalo Cinea, esse quemdam Athenis qui se sapientem profiteretur ; eumque dicere omnia quæ faceremus ad voluptatem esse referenda : quod ex eo audientes M. Curium et Ti. Coruncanium optare solitos, ut id Samnitibus ipsique Pyrrho persuaderetur, quò faciliùs vinci possent, quum se voluptatibus dedidissent. » (Cic. *de Senect.* n. 43.)

pense d'esprit, se passent presque à louer, à exalter par des exclamations dignes d'épicuriens, la bonté des mets, la finesse des ragoûts, l'excellence des vins et des liqueurs.

Retour des ambassadeurs à Rome.

Pyrrhus, admirant la grandeur d'ame de l'ambassadeur romain, et charmé de sa prudence et de sa sagesse, désira encore avec plus de passion de faire amitié et alliance avec sa république, au lieu de lui faire la guerre : et, le prenant en particulier, il le conjura encore une fois de vouloir bien, après qu'il aurait moyenné un accommodement entre les deux états, s'attacher à lui, et vivre dans sa cour, où il aurait la première place parmi tous ses amis et tous ses capitaines. *Je ne vous le conseillerais pas*, repartit Fabricius, en lui parlant à l'oreille et en souriant. *Vous entendez peu vos intérêts; car ceux qui vous honorent et qui vous admirent présentement, s'ils m'avaient une fois connu, m'aimeraient mieux pour leur roi que vous.* Le prince, loin de se fâcher de cette réponse, n'en fit que rire, et l'en considéra encore davantage. Il lui confia deux cents des prisonniers, à condition que, si le sénat ne voulait pas conclure la paix, ils lui seraient renvoyés. Il permit même aux autres qui voudraient aller embrasser leurs parents et leurs amis, et célébrer avec eux la fête des Saturnales, de les suivre aux mêmes conditions.

Pyrrhus envoie à Rome Cinéas pour traiter de la paix.

Quelques jours après le départ des ambassadeurs romains, Pyrrhus fit partir les siens. Ils avaient à leur tête Cinéas. Nous avons dit que c'était son conseil et son homme de confiance. Il en faisait grand cas, connaissant tout son mérite, et il disait souvent *qu'il avait gagné plus de villes par l'éloquence de Cinéas que par ses*

*propres armes*. Cinéas arriva à Rome avec un équipage magnifique, et il y fut reçu et traité avec une distinction particulière. Il s'aboucha avec les premiers de la ville, et leur envoya à tous et à leurs femmes des présents de la part du roi. Personne ne les reçut. Ils répondirent tous, et leurs femmes de même, que, quand Pyrrhus serait devenu par un traité solennel ami et allié de Rome, il aurait tout lieu d'être content de chacun des Romains.

Dans le peu de séjour qu'il fit à Rome, il eut grand soin, en homme sensé et en habile négociateur, de s'instruire des mœurs et des coutumes des Romains, et surtout du caractère de ceux qui parmi eux avaient le plus de crédit et de réputation; d'examiner leur conduite tant publique que particulière; d'étudier la forme de leur gouvernement; et de s'informer, dans le plus grand détail qu'il lui fut possible, des forces et des revenus de la république.

Le sénat délibère sur les offres de Pyrrhus.

Quand Cinéas eut été introduit dans le sénat, il exposa les propositions de son maître, qui offrait de rendre sans rançon aux Romains leurs prisonniers, qui promettait de leur aider à conquérir toute l'Italie, et qui ne demandait autre chose que leur amitié, et une entière sûreté pour les Tarentins. Il ne manqua pas de faire usage de toute son éloquence, dans une occasion si importante, pour exprimer fortement le désir vif et sincère qu'avait Pyrrhus de faire alliance avec une république si puissante et si remplie de grands hommes; et en même temps pour mettre dans tout leur jour les raisons pressantes qui l'obligeaient de s'intéresser comme il faisait pour les habitants de Tarente.

Plusieurs, dans le sénat, touchés par le discours de

Cinéas, paraissaient incliner à faire la paix avec Pyrrhus, la regardant comme nécessaire, ou du moins comme fort avantageuse à l'état; et cette pensée n'était point sans fondement ni sans raison. Les Romains venaient d'être vaincus dans une grande bataille; ils étaient à la veille d'en livrer une seconde; on avait tout lieu de craindre, les forces de Pyrrhus étant considérablement augmentées par la jonction de plusieurs peuples d'Italie, ses confédérés. C'était le vainqueur lui-même qui demandait la paix avec autant d'empressement que s'il avait été vaincu; et par conséquent l'honneur de Rome était à couvert. La délibération dura plusieurs jours; et comme rien ne transpirait au-dehors, elle tenait Cinéas dans une grande inquiétude.

Appius Claudius empêche que la paix ne soit conclue.

Le courage des Romains eut besoin, dans ces circonstances, d'être ranimé par le célèbre Appius Claudius, sénateur illustre, que son grand âge et la perte de la vue avaient obligé de se retirer des affaires, et de se renfermer dans sa maison, qui était pour lui une petite république. Il avait quatre fils [1], hommes faits, et cinq filles, sans compter un grand nombre de clients qui étaient sous sa protection. Tout aveugle et avancé en âge qu'il était, il gouvernait cette nombreuse famille avec un ordre merveilleux. Il avait toujours l'esprit tendu comme un arc, ne se laissait point abattre par la vieillesse, et ne s'abandonnait point à une molle langueur. Il était craint de ses esclaves, respecté par

[1] «Quatuor robustos filios, quinque filias, tantam domum, tantas clientelas, Appius regebat et senex, et cæcus. Intentum enim animum, tanquam arcum, habebat; nec languescens succumbebat senectuti. Tenebat non modò auctoritatem, sed etiam imperium in suos. Metuebant eum servi, verebantur liberi, carum omnes habebant. Vigebat in illâ domo patrius mos, et disciplina.» (Cic. *de Senect.* n. 37.)

ses enfants, chéri de tout le monde. Il avait su se conserver dans sa maison toute l'autorité du commandement : elle était regardée comme une école de vertu et d'amour de la patrie, où les règles et les maximes anciennes étaient religieusement observées.

Tel était Appius. Sur le bruit sourd qui courait dans la ville que le sénat était disposé à accepter les offres de Pyrrhus [1], il se fit porter dans l'assemblée, où l'on garda un profond silence dès qu'on le vit paraître. Là, ce vénérable vieillard, à qui le zèle pour l'honneur de sa patrie semblait avoir rendu toute son ancienne vigueur, montra, par des raisons également fortes et sensibles, qu'on allait détruire par un honteux traité toute la gloire que Rome jusque-là s'était acquise. Puis, transporté d'une noble indignation : « Que sont donc devenus, leur dit-il, ces discours si fiers que vous teniez, « et qui ont retenti par toute la terre, que, si cet « Alexandre-le-Grand était venu en Italie du temps de « notre jeunesse et de la vigueur de l'âge de nos pères, « il n'aurait point acquis la réputation d'invincible; « mais que, par sa fuite ou par sa mort, il aurait « ajouté un nouveau lustre à la gloire de Rome? Quoi! « vous tremblez maintenant au seul nom d'un Pyrrhus, « qui a passé sa vie à faire la cour à un des gardes [2] de « ce même Alexandre; qui erre comme un aventurier, « de contrée en contrée, pour fuir les ennemis qu'il a « dans son pays, et qui a l'insolence de vous promettre

[1] « Ad Appii Claudii senectutem accedebat etiam ut cæcus esset. Tamen is, quum sententia senatûs inclinaret ad pacem, et fœdus faciendum cum Pyrrho, non dubitavit dicere illa quæ versibus persecutus est Ennius :

Quò vobis mentes, rectæ quæ stare solebant
Antehac, dementes sese flexère viai ?

(Cic. *de Senect.* n. 6.)

[2] Ptolémée.

« la conquête de l'Italie, avec ces mêmes troupes qui « n'ont pu le mettre en état de conserver une petite « partie de la Macédoine! » Il dit beaucoup d'autres choses pareilles, qui ranimèrent la générosité romaine, et dissipèrent toutes les craintes du sénat.

Caton [1], ou plutôt Cicéron, emploie cet exemple d'Appius pour montrer que le grand âge ne met point les vieillards hors d'état d'être utiles à leur patrie. Ce n'est point par la force, ni par l'agilité du corps, que se font les grandes affaires, mais par le bon sens, par la droite raison, par de sages conseils fondés sur une longue expérience : avantages que la vieillesse augmente et fortifie, loin d'y donner aucune atteinte. A qui doit-on la bonne conduite d'un vaisseau? Est-ce aux mousses, qui courent, qui montent, qui descendent, et sont toujours en mouvement, ou à l'habileté du pilote qui, tranquille sur son siége, manie le gouvernail? C'est ce que fit Appius dans l'occasion dont il s'agit. Son autorité entraîna tout le sénat. D'un commun accord, et d'une voix unanime, on fit cette réponse à Cinéas : « Que Pyrrhus commençât par sortir de l'Italie; « qu'alors, s'il voulait, il envoyât demander la paix : « mais que, tant qu'il serait en armes dans leur pays, « les Romains lui feraient la guerre de toutes leurs « forces, quand même il aurait battu mille Lévinus. »

Fière et noble réponse du sénat.

[1] « Nihil afferunt, qui in re gerendâ versari senectutem negant, similesque sunt, ut si qui gubernatorem in navigando agere nihil dicant, quum alii malos scandant, alii per foros cursitent, alii sentinam exhauriant; ille autem clavum tenens sedeat in puppi quietus. Non faciat ea quæ juvenes : at verò multò majora et meliora facit. Non viribus... aut celeritate corpois res magnæ geruntur, sed consilio, auctoritate et sententiâ : quibus non modò non orbari, sed etiam augeri senectus solet. » (Cic. *de Senect.* n. 17.)

Voilà de ces grands traits qui caractérisent le peuple romain, et de ces grands principes de politique qui l'ont élevé à un si haut point de réputation et de puissance : *de ne céder jamais à l'ennemi dans l'adversité, et de faire paraître alors plus de courage et de fierté que jamais.*

Retour de Cinéas à Tarente.

Cinéas avait reçu ordre de sortir de Rome ce jour-là même, et il le fit. La réponse du sénat jeta Pyrrhus dans une étrange surprise. Une fermeté si étonnante, et à laquelle il était bien éloigné de s'attendre, lui montra qu'il connaissait mal le peuple romain, et qu'on lui en avait donné une fausse idée, en le flattant que sa défaite l'avait entièrement découragé. Comme il demandait à Cinéas ce qu'il avait pensé du sénat et de Rome dans le séjour qu'il y avait fait, ce sage ministre, qui n'était point accoutumé à flatter, et qui avait le bonheur d'avoir affaire à un maître qui ne demandait point qu'on le flattât, lui répondit *que la ville lui avait paru un temple, et le sénat une assemblée de rois :* noble et juste idée de l'une et de l'autre, tant les dieux étaient généralement respectés dans Rome, et tant les délibérations du sénat romain avaient de dignité et de grandeur! Et sur la quantité d'habitants dont il avait vu leurs villes et leurs campagnes peuplées, Cinéas lui dit *qu'il craignait beaucoup que Pyrrhus ne combattît contre une hydre de Lerne, capable de s'accroître et de se multiplier par ses propres pertes.*

§ IV. *Dénombrement des citoyens de Rome. Seconde bataille contre Pyrrhus près d'Asculum. Bruit du dévouement du consul Décius. Fabricius, consul, avertit Pyrrhus que son médecin veut l'empoisonner. Pyrrhus passe en Sicile au secours des Syracusains contre les Carthaginois. Ceux-ci renouvellent le traité avec les Romains. Consulat de Rufinus. Téméraire entreprise des consuls. Rufinus prend Crotone et Locres. Pyrrhus quitte la Sicile et revient en Italie. Citoyen puni pour avoir refusé de s'enrôler. Troisième et dernier combat contre Pyrrhus : victoire remportée par Curius. Censure remarquable par de grands traits de sévérité. Célèbre triomphe de Curius. Pyrrhus trompe ses alliés, et se dérobe de l'Italie.*

Dénombrement des citoyens de Rome.

Cette année la clôture du dénombrement se fit par un censeur de race plébéienne pour la première fois. On compta deux cent soixante et dix-huit mille deux cent vingt-deux citoyens. Cette cérémonie se faisait avec pompe et religion. Le ministre en était l'un des censeurs, pour qui c'était une prérogative d'honneur et de distinction sur son collègue. Quoiqu'il y eût déja soixante-huit ans que les plébéiens eussent été admis à la censure, aucun censeur plébéien jusqu'à Cn. Domitius n'avait fait la fonction dont il s'agit ici.

Plin. l. 3, cap. 11.

On peut placer dans ce temps-ci le projet prétendu formé par Pyrrhus de jeter un pont sur la mer entre Otrante et Apollonie, pour faciliter le trajet et le commerce entre l'Épire et l'Italie. Le trajet, selon Pline, était de cinquante milles, c'est-à-dire de plus de seize

lieues. L'entreprise était absurde, mais assez du caractère de Pyrrhus, qui aimait, aussi-bien que Néron, les projets hardis et extraordinaires : *incredibilium cupitor*.

Tacit. Ann. l. 15, c. 42.

An. R. 473. Av. J.C. 279.

P. SULPICIUS SAVERRIO.

P. DÉCIUS MUS.

Seconde bataille contre Pyrrhus près d'Asculum. Bruit du dévouement du consul Décius. Freinshem. l. 13, c. 36-52. Zonar. l. 8, cap. 5.

Pyrrhus, dès le commencement du printemps, s'était mis en campagne, et était venu en Apulie, où il avait déja pris quelques villes. Les nouveaux consuls y arrivèrent après avec deux armées consulaires, et s'arrêtèrent à Asculum, près de l'ennemi. Tout annonçait une prochaine bataille, et l'on s'y préparait de part et d'autre. Les armées n'étaient séparées que par une rivière. Le bruit s'était répandu que le consul Décius devait, à l'exemple de son père et de son grand-père, se dévouer pour sa patrie; ce qui avait effrayé l'armée de Pyrrhus. Il rassura ses soldats, et leur dit que ce n'était point en se dévouant, mais en combattant courageusement qu'on remportait la victoire. Et, pour leur ôter tout sujet de crainte, après les avoir instruits de la manière dont le consul serait revêtu, supposé qu'il se dévouât, il les avertit de ne point lancer contre lui de traits, mais de le prendre vivant. Zonaras ajoute que Pyrrhus fit dire à Décius qu'il ne s'avisât pas de se dévouer, qu'il pourrait s'en trouver mal.

Les consuls, pour être en état de donner la bataille, firent demander à Pyrrhus s'il voulait passer la rivière ou les attendre de son côté. Il choisit le dernier parti. Les deux armées étaient égales et pour le nombre et pour le courage : elles étaient composées chacune de quarante mille hommes. Le combat se donna, et fut très-

opiniâtre. Les Romains soutinrent avec beaucoup de courage la phalange de Pyrrhus, qui était la partie de son armée la plus terrible. Les éléphants, qui n'étaient plus nouveaux pour eux, les incommodèrent moins. De part et d'autre l'ardeur et la fermeté furent grandes. Les deux armées combattirent long-temps sans avantage décidé, et elles ne se séparèrent qu'après que la nuit fut venue, que Pyrrhus eut été blessé au bras d'une javeline, et que son bagage eut été pillé par les Apuliens. On ne peut rien dire de certain sur le succès, tant les auteurs varient sur ce sujet. Le sentiment le plus vraisemblable est que la perte fut grande de part et d'autre, et à peu près égale. On ne sait point si Décius se dévoua ou non. Cicéron, en plus d'un endroit, affirme le fait. La perte des livres de Tite-Live, où les matières dont nous parlons étaient traitées au long, cause ici une grande obscurité. Quel que fut l'événement de cette bataille près d'Asculum, il n'y eut plus d'action le reste de cette année; cependant on nomma de nouveaux consuls à Rome.

Tusc. l. 1, n. 37; de Fin. l. 2, n. 19.

C. FABRICIUS LUSCINUS. II.
Q. ÆMILIUS PAPUS. IV.

An. R. 474.
Av. J.C. 278.

Fabricius avertit Pyrrhus que son médecin songe à l'empoisonner.

Ces deux illustres consuls avaient déja été collègues dans cette charge. Pendant qu'ils étaient dans leur camp, un inconnu vint trouver Fabricius, et lui rendit une lettre du médecin du roi, qui lui offrait d'empoisonner Pyrrhus, si les Romains lui promettaient une récompense proportionnée au grand service qu'il leur rendrait en terminant une si rude guerre sans aucun danger pour eux. Fabricius, conservant toujours le même fonds de probité et de justice au milieu de la

guerre, qui fournit tant de prétextes pour y donner atteinte, et sachant qu'il y a des droits inviolables à l'égard même des ennemis, fut frappé d'une juste horreur à une telle proposition. Comme il ne s'était point laissé vaincre à l'or du roi, il crut aussi qu'il lui serait honteux de vaincre le roi par le poison. Après en avoir conféré avec son collègue Æmilius, il écrivit promptement à Pyrrhus pour l'avertir de se précautionner contre cette noire perfidie. Sa lettre était conçue en ces termes :

CAÏUS FABRICIUS ET QUINTUS ÆMILIUS, CONSULS,
AU ROI PYRRHUS, SALUT.

« Il paraît que vous vous connaissez mal en amis et « en ennemis, et vous en tomberez d'accord quand vous « aurez lu la lettre qu'on nous a écrite; car vous verrez « que vous faites la guerre à des gens de bien et d'hon- « neur, et que vous donnez toute votre confiance à des « méchants et à des perfides. Ce n'est pas seulement « pour l'amour de vous que nous vous donnons cet avis, « mais pour l'amour de nous-mêmes, afin que votre mort « ne donne point une occasion de nous calomnier, et « que l'on ne croie pas que nous avons eu recours à « la trahison, parce que nous désespérions de terminer « heureusement cette guerre par notre courage. »

Pyrrhus ayant reçu cette lettre, s'écria plein d'admiration : *Je reconnais Fabricius*[1]. *Il serait plus facile de détourner le soleil de sa route ordinaire que de détourner ce Romain du sentier de la justice et de la probité.* Quand il eut bien avéré le fait énoncé dans la

[1] « Hic est ille Fabricius, qui difficiliùs ab itinere justi et honesti, quàm a cursu suo sol, averti possit. » (EUTROP.)

lettre, il fit punir du dernier supplice son médecin ; et pour témoigner à Fabricius et aux Romains sa reconnaissance, il renvoya au consul tous les prisonniers sans rançon, et lui députa encore Cinéas pour tâcher de convenir de la paix avec lui. Les Romains, qui ne voulaient point accepter ni une grace de leur ennemi, ni une récompense pour n'avoir pas commis contre lui la plus abominable des injustices, ne refusèrent pas les prisonniers, mais ils lui renvoyèrent un pareil nombre de Tarentins et de Samnites ; et, pour ce qui regardait le traité d'amitié et de paix, ils s'en tinrent à la première réponse du sénat.

Sénèque, en comparant l'action de Fabricius dont nous venons de parler avec le noble désintéressement qui lui avait fait refuser les offres de Pyrrhus, et le représentant comme un homme véritablement digne d'admiration [1] qui se tenait inviolablement attaché aux principes de probité, qui se montrait juste et vertueux au milieu de la licence des guerres, et qui savait qu'à l'égard même des ennemis il y a des règles d'honneur qu'on ne peut violer sans crime ; Sénèque, dis-je, avait raison de conclure que de ne point se laisser vaincre par l'or, et ne vouloir point vaincre par le poison, sont deux actions qui partent d'un même fonds et d'une même grandeur d'ame. *Ejusdem animi fuit, auro non vinci, veneno non vincere.*

Le même Sénèque demande si cet illustre Romain est bien malheureux et bien à plaindre [2] de cultiver lui-

[1] « Admirati sumus ingentem virum... boni exempli tenacem; quod difficillimum est, in bello innocentem : qui aliquod esse crederet etiam in hoste nefas. » (SENEC. *Epist.* 120.)

[2] « Infelix est Fabricius, quòd rus suum, quantùm a republica vacavit, fodit ? quòd bellum tam cum

même son champ quand la république ne l'occupe point, de faire la guerre autant aux richesses qu'à Pyrrhus, et de se contenter pour tous mets des légumes que sa main triomphante a arrosés et fait croître dans son jardin?

Il fait une pareille question à peu près au sujet de Curius. Croyons-nous [1], dit-il, que notre dictateur qui donnait audience aux députés des Samnites pendant qu'il préparait et tournait lui-même sur le feu ses légumes avec cette même main qui avait tant de fois mis en fuite l'ennemi, et déposé dans le sein de Jupiter Capitolin le laurier triomphal, menât une vie moins heureuse que ne faisait de notre temps le fameux Apicius, qui, s'étant érigé en maître et en docteur des bons morceaux et des vins délicats, a infecté et corrompu tout le siècle par sa funeste habileté?

L'antiquité avait grand soin de faire valoir ces actions véritablement estimables, et d'en perpétuer la mémoire. Il n'en est pas ainsi parmi nous, et souvent les faits les plus mémorables demeurent ensevelis dans l'obscurité.

Comin. l. 4, cap. 13.

Louis XI fit avertir le duc de Bourgogne, Charles-le-Hardi, son ennemi perpétuel, de la trahison de Campobasso, Italien.

Pyrrhus passe en Sicile au secours des Syracu-

Je reviens à Pyrrhus. Il était dans un grand embarras. Ayant perdu dans la dernière bataille ses meilleures troupes et ses plus braves officiers, il sentait bien

Pyrrho, quàm cum divitiis gerit? quòd ad focum cœnat illas ipsas radices et herbas, quas in agro repurgando triumphalis senex vulsit?» (Sen. *de Provid.* cap. 3.)

[1] «Scilicet minùs beatè vivebat dictator noster, qui Samnitum legatos audit, quum vilissimum cibum in foco ipse manu suâ versaret, illâ quâ jam sæpè hostem percusserat, laureamque in Capitolini Jovis gremio reposuerat, quàm Apicius nostrâ memoriâ vixit! qui.... scientiam popinæ professus, disciplinâ suâ seculum infecit.» (Idem, *de Consol. ad Helviam*, cap. 10.)

qu'il ne pouvait pas remettre sur pied une nouvelle armée comme les Romains, qui tiraient de leurs défaites mêmes de nouvelles forces et une nouvelle ardeur pour continuer la guerre [1]. Pendant qu'il s'occupait de ces tristes pensées, ne voyant presque aucune ressource pour lui, ni aucune voie honorable de se tirer d'une entreprise à laquelle il s'était engagé trop légèrement, un rayon d'espérance et de bonne fortune ranima son courage. D'un côté, il arrive des députés de Sicile qui viennent lui remettre entre les mains Syracuse, Agrigente et la ville des Léontins, et implorer son secours contre les Carthaginois : d'un autre, des courriers de Grèce viennent lui donner avis que la Macédoine semblait lui tendre les mains et lui offrir son trône. Il se détermine pour la Sicile, et, sans perdre de temps, il envoie devant lui Cinéas pour traiter avec les peuples qui l'appelaient, et les assurer qu'il allait incessamment passer dans leur île en personne; puis, ayant laissé dans Tarente une grosse garnison, malgré les habitants, qui voyaient avec peine que Pyrrhus les abandonnait et les retenait néanmoins en servitude, il leur promet, en cas qu'ils fussent pressés par les Romains, d'accourir promptement à leur secours; ce qui lui serait facile, étant tout près d'eux. Après ces discours, il se met en mer. Il avait été deux ans et quatre mois en Italie.

sains contre les Carthaginois.

Outre l'espérance de se rendre maître d'une île si puissante, il désirait aussi se venger des Carthaginois, qui s'étaient déclarés ouvertement contre lui Ils avaient envoyé Magon avec six vingts galères offrir aux Romains ses services et ceux de sa flotte contre Pyrrhus,

Justin. l. 18, cap. 2. Val. Max. lib. 3, c. 7. Traité renouvelé entre les Carthaginois et les Romains.

[1] « Ab ipso ducit opes animumque ferro. »
(HORAT.)

marquant que contre un ennemi étranger des secours étrangers semblaient assez leur convenir. Leurs offres ne furent point acceptées : le sénat répondit que Rome n'entreprenait point de guerre qu'elle ne fût en état de terminer avec ses propres forces. On renouvela néanmoins le traité entre les deux peuples : c'était le quatrième. On ajouta aux articles des précédents, *que, soit que les Romains ou les Carthaginois fissent un traité avec Pyrrhus, il y serait nommément exprimé que ces deux peuples pourraient s'entr'aider mutuellement lorsqu'un d'eux serait attaqué : qu'en ce cas les Carthaginois fourniraient des vaisseaux ; que chaque peuple stipendierait ses troupes ; que celles des Carthaginois aideraient les Romains par mer, mais qu'elles ne seraient point obligées de sortir malgré elles des vaisseaux.* Les Carthaginois avaient offert un secours si puissant aux Romains, non pas tant par considération pour eux que pour mettre Pyrrhus hors d'état de passer en Sicile, et pour l'empêcher d'y troubler leurs conquêtes.

Polyb. l. 3.

L'absence de Pyrrhus donna lieu aux consuls de remporter quelques avantages sur les Étrusques, les Lucaniens, les Brutiens et les Samnites.

An. R. 475.
Av. J.C. 277.

P. CORNÉLIUS RUFINUS. II.
C. JUNIUS BRUTUS. II.

Consulat de Rufinus.
Cic. de Orat. l. 2, 268.
Aul. Gell. lib. 4, c. 8.

Rufinus était généralement estimé pour son mérite guerrier, mais aussi généralement décrié pour son avidité et son ardeur de s'enrichir, qui lui faisait commettre mille injustices, et qui avait rendu Fabricius, ce grand amateur de la pauvreté, son ennemi déclaré. Ce fut néanmoins ce même Fabricius qui par son crédit

le fit nommer consul, parce que, dans la conjoncture présente, la république avait besoin d'un bon général d'armée, et qu'aucun de ceux qui se présentaient pour cette charge ne lui paraissait en avoir les talents. Comme Rufinus vint l'en remercier [1], tout étonné d'une protection à laquelle il ne s'était pas attendu : *C'est que*, lui dit Fabricius, *j'aime mieux être pillé par le consul qu'emmené captif par l'ennemi.*

Téméraire entreprise des consuls. Freinshem. l. 14, c. 1.

Les consuls laissèrent quelque temps en repos les Tarentins pour s'attacher aux Samnites. Ceux-ci, voyant que tout l'effort de la guerre tombait sur eux, que leurs terres étaient ravagées, et qu'ils ne pouvaient résister à des troupes si nombreuses, prirent le parti de se réfugier avec leurs femmes et leurs enfants, et tout ce qu'ils avaient de plus précieux, sur des montagnes fort hautes et fort escarpées. Les Romains, pleins de mépris pour des ennemis qui fuyaient devant eux, entreprirent de les y attaquer, mais sans garder aucun ordre et sans prendre aucune mesure. Leur témérité leur coûta cher. Les Samnites, les poursuivant à coups de traits et de pierres dans des endroits difficiles, en tuèrent un assez grand nombre. Plusieurs tombèrent dans des précipices, où ils furent misérablement écrasés; d'autres, qui ne pouvaient ni se sauver ni se défendre, furent pris vivants. La perte fut grande, et la honte encore plus. Les consuls, mécontents l'un de l'autre, et attribuant chacun à son collègue le désavantage qu'ils venaient de recevoir, se séparèrent, dans l'espérance de mieux réussir quand

[1] « Quum Fabricio P. Cornelius, homo, ut existimabatur, avarus et furax, sed egregiè fortis et bonus imperator, gratias ageret quòd se homo inimicus consulem fecisset, bello, præsertim, magno et gravi : *Nihil est quod mihi gratias agas*, inquit, *si malui compilari, quàm venire.* » (Cic. *de Orat.* lib. 2, 268; Aul. Gell. n. lib. 4, cap. 8.)

ils agiraient séparément et en leur propre nom. Brutus demeura avec ses légions dans le Samnium; Rufinus s'avança sur les terres des Lucaniens et des Brutiens. Il y fit d'abord le dégât; puis il songea à une entreprise plus importante. C'était le siége de Crotone, ville très-grande et très-riche, située à l'extrémité de l'Italie près du promontoire Lacinium, et traversée par la rivière d'Ésare. Il ne comptait pas la prendre de vive force, mais par une intelligence, comme on le lui avait fait espérer, parce que les habitants étaient fort mécontents de Pyrrhus. Il s'en serait vraisemblablement rendu maître; mais les Crotoniates, soit qu'ils se doutassent de quelque chose, ou qu'ils eussent été avertis de la conspiration, avaient fait venir du secours de Tarente. Rufinus, qui n'en était point averti, s'étant approché avec trop de confiance des murailles de la ville, ce nouveau renfort de Lucaniens, commandé par Nicomaque et soutenu par la garnison, fit une terrible sortie sur le consul, le mit en désordre, et lui tua beaucoup de monde. Il quitta le siége, et fit plier bagage pour partir sur-le-champ. La nouvelle s'en répandit bientôt à Crotone. Dans le moment arrive un prisonnier, qui, s'étant sauvé du camp des ennemis, vient annoncer que Rufinus songeait à attaquer Locres, sur la promesse qu'on lui avait faite de lui ouvrir les portes de la ville. Il en survient bientôt après un second, qui ajoute que l'armée ennemie est en marche. Et en effet on voyait de loin les drapeaux et les troupes qui s'avançaient par le chemin qui conduisait à Locres. On ne perdit point de temps. Nicomaque avec ses Lucaniens part, pour aller secourir Locres, par des routes détournées. La marche de Rufinus n'était qu'une feinte. Il revient sur ses pas, tombe

Rufinus prend Crotone et Locres.

brusquement sur Crotone, s'en rend maître avant presque qu'on sût qu'il était de retour, tant était épais un brouillard qui se leva fort à propos pour lui. Nicomaque ne reconnut son aveugle crédulité que lorsqu'il n'était plus en état de la réparer. Pour comble de malheur, lorsqu'il retournait à Tarente, il fut attaqué par Rufinus, perdit une partie de ses troupes, et eut bien de la peine à se sauver lui-même. Sur ces nouvelles, les habitants de Locres, qui souffraient impatiemment le joug de Pyrrhus, se rendirent aux Romains. Rufinus, de retour à Rome, reçut l'honneur du triomphe.

Q. FABIUS MAXIMUS GURGÈS. II.
C. GÉNUCIUS CLEPSINA.

An. R. 476.
Av. J. C. 276.

Pyrrhus quitte la Sicile, et revient en Italie.

Les Samnites, les Lucaniens, les Brutiens, furent vivement pressés par ces deux consuls. Réduits dans un état fâcheux, ils députèrent à Pyrrhus, et lui firent savoir que, s'il ne les secourait promptement, ils étaient perdus; qu'ils ne pouvaient plus soutenir les Romains, et que, pour prévenir leur ruine entière, ils seraient obligés de se rendre à eux. Cette députation arriva fort à propos pour le tirer de l'embarras où il se trouvait. Tout lui avait réussi d'abord en Sicile au-delà de ce qu'il pouvait espérer. Ces heureux succès n'étaient pas moins le fruit de sa bonté, de sa générosité, de sa douceur, que de son courage et de son habileté dans le métier de la guerre. Une grande prospérité est une grande tentation. Elle corrompit entièrement en lui ces qualités si aimables, les fit dégénérer en hauteur, en dureté, et même en cruauté, et le rendit odieux et insupportable aux peuples de Sicile. En conséquence de cette aliénation des esprits, tout se disposait à une

révolution qui ne devait pas lui être favorable. Il fut donc ravi de trouver un honnête prétexte de sortir de la Sicile. En la quittant, et faisant réflexion en lui-même sur l'heureuse situation de l'île et sur la richesse des villes, *O mes amis*, dit-il à ceux qui l'environnaient, *quel champ de bataille nous laissons aux Romains et aux Carthaginois!*

Dans son passage, il fut attaqué et vaincu par les Carthaginois, puis par les Mamertins, battu par une rude tempête, qui fit périr une partie de sa flotte; et ce ne fut qu'après avoir essuyé une infinité de malheurs et de contre-temps qu'il arriva à Tarente avec vingt mille hommes de pied et trois mille chevaux.

[Oros. IV, 2. S. Aug. Civ. Dei, III, 17.]

Cependant Rome était affligée d'une peste qui l'incommodait fort depuis quelque temps. Pour l'en délivrer, on employa une cérémonie dont il a été parlé auparavant, qui était d'attacher un clou au Capitole; et pour cet effet l'on nomma exprès un dictateur, qui fut, à ce qu'on croit, Cornélius Rufinus.

An. R. 477. Av. J.C. 275.

M'. CURIUS DENTATUS. II.
L. CORNÉLIUS LENTULUS.

Citoyen puni pour avoir refusé de s'enrôler. Val. Max. l. 6, c. 3.

La guerre était un autre fléau, qui durait depuis plusieurs années, et dont on était bien las : de sorte que Curius voulant faire les levées à l'ordinaire dans le Capitole, et faisant appeler par leur nom, selon l'usage, les citoyens qu'il jugeait à propos d'enrôler, aucun ne répondit. Il crut que, pour arrêter ce désordre, le bien public demandait qu'on fît un exemple. Il fit mettre dans une urne les noms de toutes les tribus : et le sort étant tombé sur la tribu Pollia, et ensuite, par une seconde opération semblable à la première, sur un cer-

tain citoyen de cette tribu, il le fit citer à plusieurs reprises. Comme il ne se présentait point, il ordonna qu'on vendît ses biens. Il accourut aussitôt, et en appela aux tribuns, qui n'eurent aucun égard à son appel. Alors le consul, ayant déclaré que la république n'avait pas besoin d'un citoyen qui refusait d'obéir, vendit ses biens et sa personne même. La chose depuis tourna en coutume. Cette sévérité fut utile. Les levées se firent promptement. Les consuls partirent, Lentulus pour la Lucanie, Curius pour le Samnium.

Pyrrhus aussitôt sortit de Tarente, et se mit en campagne pour venir attaquer Curius. Les Samnites conservaient un secret ressentiment de ce qu'il les avait abandonnés pour courir en Sicile, et ils eurent peine d'abord à lui fournir les troupes qu'il demandait. Mais leur propre intérêt et le péril où ils se trouvaient les y déterminèrent. Il partagea son armée en deux corps : il en envoya un dans la Lucanie pour s'opposer à Lentulus, qui y était, et l'empêcher de venir au secours de son collègue. Pour lui, avec le second corps, il marcha contre M'. Curius, qui s'était retranché dans un lieu avantageux, près de la ville de Bénévent, pour attendre le secours qui devait lui venir de la Lucanie.

Troisième et dernier combat contre Pyrrhus : victoire remportée par Curius.

Par cette raison-là même Pyrrhus se hâta de l'attaquer. Il choisit ce qu'il avait de meilleur dans ses troupes, et ses éléphants les mieux dressés et les plus aguerris, et il se mit en marche sur la brune pour le surprendre dans son camp. Mais le lendemain matin les ennemis l'aperçurent comme il descendait des montagnes, où la nuit et la difficulté des chemins l'avaient retenu plus long-temps qu'il n'avait compté. Curius sortit de ses retranchements avec quelques troupes, et tomba sur

les premiers qu'il rencontra. Les ayant renversés et mis en fuite, il jeta la terreur parmi tous les autres. Il y en eut beaucoup de tués, et quelques éléphants de pris.

Ce succès donna au consul la hardiesse de sortir avec toute son armée du poste qu'il occupait pour combattre en pleine campagne. La bataille étant donc engagée, il eut d'abord de l'avantage à l'une de ses ailes, et mit en désordre les ennemis. Pyrrhus alors eut recours à ses éléphants, ébranla par leur moyen l'autre aile, et la poussa jusqu'au corps de réserve. Il y trouva de bonnes troupes, et toutes fraîches. Elles avaient appris dans le dernier combat que ce n'était pas seulement par le fer, mais encore plus par le feu qu'il fallait repousser les éléphants. On avait inventé pour cet effet une machine ressemblant à une flèche, mais dont le fer creux était rempli et environné de matières combustibles, poix, étoupes, et autres semblables. A l'extrémité était une pointe, afin que la machine pût s'accrocher. Ils lançaient ces espèces de brûlots tout allumés contre le dos ou contre les tours des éléphants, et, soit qu'ils s'attachassent à la peau ou à la tour, ils y mettaient le feu, et tourmentaient étrangement ces animaux. D'autres les perçaient à coups de piques et de dards. Tous ensemble forcèrent les éléphants à tourner le dos, et à se renverser sur leurs propres bataillons : ce qui y causa une telle confusion et un si grand désordre, que les Romains remportèrent enfin une victoire complète.

Les Romains tuèrent dans cette bataille vingt-six mille des ennemis, en prirent treize cents avec huit éléphants. Pyrrhus se sauva à Tarente avec un petit

nombre de cavaliers. Son camp fut pris. On en admira la disposition, et l'on en fit usage dans la suite. Anciennement les Romains [1] et les autres peuples d'Italie n'avaient point de camp tracé, et chacun dressait sa tente à la manière des bergers, sans observer d'alignement, et sans autre précaution que de ne pas trop s'éloigner de ses compagnons. Pyrrhus fut le premier qui leur donna l'exemple de renfermer toute l'armée dans l'enceinte d'un même camp, la place de chaque corps étant marquée en des endroits fixes avec un ordre merveilleux. Les Romains, dans la suite des temps, ont porté à une entière perfection cette partie de la science militaire qui regarde la construction des camps.

On peut dire, en un sens, que cette dernière victoire remportée sur Pyrrhus valut aux Romains la conquête de toutes les nations, ou du moins qu'elle y contribua beaucoup : car le courage qu'ils témoignèrent dans cette journée, et les grandes choses qu'ils avaient faites dans les autres combats, ayant en tête un ennemi tel que Pyrrhus, augmentèrent infiniment leur réputation, leurs forces, leur confiance, et les firent regarder comme des hommes invincibles. Par la victoire sur Pyrrhus, ils devinrent les maîtres incontestables de toute l'Italie entre les deux mers. La Sicile suivit de près, où commencèrent les guerres contre Carthage; et après qu'ils

[1] « Castra antiquitùs Romani cæteræque gentes passim per corpora cohortium velut mapalia constituere soliti erant, quum solos urbium muros nosset antiquitas. Pyrrhus Epirotarum rex, primus totum exercitum sub eodem vallo continere instituit. » (FRONTIN. lib 4, cap. 1.)

Cette observation de Frontin ne se concilie pas aisément avec ce qui a été rapporté précédemment, en plusieurs occasions, des savants campements des Romains, et en particulier avec l'admiration dont Pyrrhus fut frappé lorsqu'il considéra leur camp après la bataille d'Héraclée.

eurent abattu cette puissante rivale, ils ne trouvèrent plus rien qui pût leur résister.

Censure remarquable par de grands traits de sévérité. Liv. epit. lib. 14. Aul. Gell. l. 17, c. 21.

Cette année, si glorieuse au-dehors par d'heureux succès dans la guerre, fut illustrée aussi au-dedans par la sévérité et le zèle pour le maintien de la discipline et des bonnes mœurs dans la ville. Fabricius Luscinus et Emilius Papus exercèrent ensemble la censure dans une grande union. Ils dégradèrent plusieurs chevaliers et plusieurs sénateurs; mais ce qu'il y eut de plus frappant, fut la note dont ils flétrirent Cornélius Rufinus. Il avait été deux fois consul et une fois dictateur. Les censeurs l'exclurent du sénat, et apportèrent pour raison qu'ils étaient instruits *qu'il avait en vaisselle d'argent pour sa table un peu plus de quinze marcs.* Sa famille se ressentit long-temps de cette ignominie, et ne s'en releva parfaitement qu'en la personne de Sylla, qui le premier des descendants de Rufinus parvint au consulat. A peine peut-on croire [1], dit un auteur, que, dans l'enceinte d'une même ville, ce qui devait un jour être regardé comme une vaisselle pauvre et ignoble ait été comdamné comme un excès de luxe; tant la simplicité et la frugalité étaient en honneur dans ces heureux siècles! Après qu'on eut achevé le dénombrement, on en fit la clôture. Il se trouva deux cent soixante et onze mille deux cent vingt-quatre citoyens.

Célèbre triomphe de Curius.

Sur la fin de l'année les deux consuls entrèrent dans la ville en triomphe. Curius reçut le premier cet honneur. Son triomphe fut le plus célèbre, soit par la

[1] « Vix credibile est, intra idem pomœrium decem pondo argenti et invidiosum fuisse censum, et inopiam haberi contemptissimam. » (VAL. MAX. lib. 2, cap. 9.)

grandeur des événements, soit par la joie que causa une guerre si importante terminée si heureusement, soit même par la pompe et l'éclat du spectacle. Jusqu'ici, comme on n'avait encore triomphé que des peuples voisins, la plupart assez pauvres, il ne s'était presque trouvé pour tout appareil que des drapeaux, des armes brisées, des chariots de Gaulois; et, pour tout butin, des troupeaux de gros et de menu bétail. Mais ici la diversité des peuples, dont les captifs étaient à la tête de la marche, la beauté et la magnificence des dépouilles, relevaient extrêmement ce triomphe. Les Épirotes, les Thessaliens, les Macédoniens, les Apuliens, les Lucaniens, les Brutiens, étaient menés chargés de chaînes devant le char du vainqueur. On portait exposé à la vue de tout le monde les tableaux, les statues, les pièces les plus estimées des ouvriers les plus fameux; l'or, l'argent, la pourpre, les autres raretés d'outremer, et tous les instruments du luxe des Tarentins; mais ce qui frappa le plus les spectateurs, et attira davantage leur attention, étaient quatre éléphants, de huit qu'on avait pris; les autres étaient morts de leurs blessures. La grosseur de ces animaux, leur hauteur, leur figure, cette trompe mobile de tous côtés et qui leur tient lieu de main, ces pesantes tours imposées sur leur dos, tout étonnait et effrayait presque encore. Il est certain que le peuple romain[1] ne regarda rien avec tant de plaisir que ces bœufs de Lucanie (c'était le nom que la simplicité des Romains de ce temps-là donnait aux éléphants), qu'il avait tant appréhendés, lesquels,

[1] « Nihil libentius populus romanus aspexit, quàm illas, quas timuerat, cum turribus suis belluas, quæ, non sine sensu captivitatis, summissis cervicibus victores equos sequebantur. » (Flor. lib. I. cap. 18.)

suivant les chevaux vainqueurs la tête baissée, semblaient ressentir leur captivité.

Le triomphe de l'autre consul suivit de quelques semaines. Il ne fut pas, à beaucoup près, aussi éclatant que le précédent; mais cependant il est digne de mémoire. Lentulus avait vaincu les Samnites et les Lucaniens, et avait pris beaucoup de villes. Le mérite ne lui manquait pas, l'occasion seule lui avait manqué; et la gloire trop brillante de son collègue obscurcit un peu la sienne.

Pyrrhus trompe ses alliés, et se dérobe de l'Italie.

Tout respirait la joie dans Rome. Les peuples de l'Italie, et Pyrrhus lui-même, étaient dans des dispositions bien différentes. Les premiers souffraient avec peine depuis long-temps la domination du roi, sur la bonne foi et le secours duquel ils ne croyaient plus pouvoir compter. La perte de la dernière bataille avait mis le comble à leur mécontentement, et, dans l'espèce de désespoir où ils étaient, mille pensées violentes leur roulaient dans la tête. Pyrrhus ne l'ignorait pas; et il ne songeait plus qu'à se tirer de l'Italie, et à en trouver, s'il pouvait, un prétexte plausible pour couvrir son honneur. Plus il s'occupait de ce dessein, moins il le faisait paraître, pour se mettre en état de l'exécuter plus sûrement et plus promptement.

Il voyait ses alliés plongés dans la tristesse et l'abattement. Il tâchait de les consoler, et les exhortait à ne point se décourager pour un seul accident fâcheux. Il leur représentait « que leur perte dans la dernière ba-« taille n'était pas plus grande que celle qu'avaient souf-« ferte les Romains dans la première: que ce peuple « cependant, quelque avantageuses conditions qu'on « lui proposât, n'avait jamais voulu entendre à la paix :

« que, s'ils voulaient imiter sa constance, et se réserver « pour de meilleurs temps, ils pouvaient tout espérer; « qu'ils avaient des troupes assez nombreuses pour être « en état de soutenir encore une longue guerre : que, « pour lui, il comptait sur de puissants amis qu'il avait « en Grèce, de qui il attendait des secours certains « et considérables ». Il parlait ainsi, non qu'il se mît beaucoup en peine de leurs intérêts, ni qu'il songeât à demeurer plus long-temps en Italie, car son parti était pris d'en sortir au plus tôt, mais pour les retenir dans le devoir et leur cacher son dessein. Pour le mieux couvrir, il envoya des députés à différents princes demander aux uns de l'argent, aux autres un secours de troupes, l'un et l'autre à Antigone, qui pour-lors était maître de la Macédoine.

Cette espérance adoucit pour quelque temps l'esprit des alliés. Cependant il préparait tout fort secrètement pour son départ. Dans cet intervalle, son député lui rapporta la réponse d'Antigone; mais, au lieu de la véritable, il en fabriqua lui-même une à sa façon, dont il fit lecture aux principaux de ses alliés. Elle promettait de grands et prompts secours. Les alliés sont tous trompés, les Romains mêmes, qui étaient dans le voisinage, et chez qui l'on répandit exprès ce bruit. La nuit suivante, il fait voile, et aborde en Épire. Quel nom donnerait-on à une pareille conduite entre particuliers? Il laissa Milon dans la citadelle, et emmena avec lui huit mille hommes de pied, et cinq cents chevaux.

Telle fut, après six ans de guerre, l'issue de l'entreprise de Pyrrhus contre l'Italie. Il en forma encore de pareilles : car, pour le bien définir, c'était un véritable aventurier, qui se tirait souvent aux dépens de la bonne

foi des mauvais pas où sa légèreté inconsidérée l'avait engagé. Il périt enfin misérablement dans Argos, deux ou trois ans après.

An. R. 478.
Av. J.C. 274.

M'. CURIUS DENTATUS. III.
SER. CORNÉLIUS MÉRENDA.

Comme on comptait à Rome sur la continuation de la guerre contre Pyrrhus, on crut devoir aussi continuer dans le consulat Curius. La retraite, ou plutôt la fuite de ce prince déroba peut-être à cet illustre Romain l'honneur d'une nouvelle victoire, mais elle ne lui enleva pas la gloire de l'avoir chassé pour toujours de l'Italie par la grande victoire qu'il avait remportée sur lui. On avait même lieu de croire que Pyrrhus n'avait pas voulu se mesurer une seconde fois avec ce consul.

Il faut avouer que les dernières années dont nous avons vu l'histoire ont été des années bien fécondes en grands hommes et en grandes actions. Je n'entends pas seulement par là les victoires remportées sur les ennemis, les limites de l'état considérablement reculées, le courage et l'intrépidité dans les combats accompagnés d'un sang-froid qui voit et pèse tout le danger sans en être ému, la connaissance de l'art militaire conduite presque à sa perfection en tout genre, en un mot, tout ce qui fait les grands capitaines, et ce qu'on appelle le mérite guerrier: je parle principalement d'un autre mérite, qui, soutenu et ennobli par le premier, a fait à l'empire romain un honneur qui lui est unique et particulier, et qui depuis n'a été imité dans aucune autre nation; je veux dire la simplicité, la modestie, la tempérance, la sobriété, et surtout un désintéressement porté jusqu'à l'estime et jusqu'à l'amour de la pauvreté;

et cela dans les plus grands hommes de l'état, et dans les généraux les plus estimés. Je dis que c'est ce mérite qui a fait le plus d'honneur à l'empire romain; honneur dont l'éclat n'a pu encore être terni par la longue suite des siècles qui se sont écoulés depuis; car nous pouvons presque nous écrier encore avec Lélius: Qui de nous entend parler de Curius et de Fabricius [1] sans se sentir touché d'une sorte d'amitié et de tendresse pour eux, et sans être pénétré d'admiration pour leurs nobles sentiments, en leur voyant mépriser des choses que le reste des mortels recherche avec une ardeur insatiable? Heureux s'ils avaient connu ce qui manquait à leurs bonnes qualités, et ce qui pouvait les rendre véritablement vertueux!

[1] « Quis est qui C. Fabricii, Man. Curii non cum caritate aliquâ et benevolentiâ memoriam usurpet, quos nunquam viderit; quòd eas res spernunt et negligunt, ad quas plerique inflammati aviditate rapiuntur. » (Cic. *de Amicit.* n. 28; *Offic.* lib. 2, n. 38.)

§ V. *Ambassade de Ptolémée Philadelphe aux Romains. Vestale punie de mort. Nouvelles colonies. Tarente se rend aux Romains. Guerre des Samnites entièrement terminée. Ambassadeurs romains de retour d'Égypte. Censure de Curius. Les ennemis vaincus sont privés d'une partie de leurs terres. Sévère vengeance que tire Rome de la légion qui avait égorgé les habitants de Rhége. On commence à battre de la monnaie d'argent à Rome. Nouvelles colonies. Guerre contre les Picentins heureusement terminée. L'Italie entièrement pacifiée, par la soumission des Salentins et des Ombriens. Les Apolloniates, puis les Volsiniens, implorent le secours de Rome. Réglement sur les censeurs. Nombre des questeurs doublé et porté jusqu'à huit.*

An. R. 479.
Av. J.C. 273.

C. FABIUS DORSO.

C. CLAUDIUS CANINA. II.

Ambassade de Ptolémée Philadelphe aux Romains. Freinshem. lib. 4, c. 38 - 49. [Eutrop. II, 15.]

Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, ayant appris la fuite de Pyrrhus, envoya à Rome en faire des compliments, et demander l'alliance du peuple romain. Une ambassade d'un prince si puissant et si éloigné fit beaucoup de plaisir à la république. Elle lui envoya de son côté quatre ambassadeurs des principaux du sénat pour l'en remercier et pour faire alliance avec lui.

Les consuls remportent plusieurs avantages sur les Lucaniens, les Samnites et les Brutiens, que la nécessité et le désespoir retenaient encore sous les armes.

Vestale punie de mort.

La vestale Sextilie, convaincue d'avoir violé son vœu, est punie de mort et enfouie toute vivante.

Colonies conduites à Cose chez les Volsciens, et à Peste, appelée autrement *Posidonie*, dans la Lucanie. Nouvelles colonies.

L. PAPIRIUS CURSOR. II. An. R. 480. Av. J.C. 272.

SP. CARVILIUS. II.

Ce fut cette année que Pyrrhus périt dans Argos.

La mort de ce prince ne laissait aucune espérance ni aucune ressource aux peuples d'Italie : ceux qui étaient en liberté de prendre le parti qui leur convenait s'accommodaient avec les Romains aux meilleures conditions qu'ils pouvaient. Mais pour les Tarentins, la garnison que Pyrrhus avait laissée dans leur citadelle les tenait en bride. Ils étaient entièrement brouillés avec Milon, qui la commandait, et ils se trouvaient dans une véritable servitude. Tourmentés au-dedans par le gouverneur, ayant à craindre au-dehors les Romains, ils s'adressent aux Carthaginois, et implorent leur secours. Ceux-ci, sans perdre de temps, accourent avec leur flotte, en apparence pour chasser Milon de Tarente, en effet pour la défendre contre les Romains, et s'en rendre maîtres eux-mêmes. Étant en possession d'une bonne partie de la Sicile, ils avaient grand intérêt de s'assurer aussi des côtes maritimes de l'Italie, et de les enlever aux Romains. Cependant le consul Papirius arrive. Ainsi Tarente se trouve enfermée de tous côtés, les Romains assiégeant par terre la ville, et les Carthaginois la citadelle par mer. Papirius fut plus habile que ceux-ci, et s'y prit avec plus d'adresse. Il fit pressentir Milon; il lui offrit pour lui et pour les habitants des conditions avantageuses, et lui donna toutes les assurances possibles. Milon, ne voyant rien de mieux à faire, et n'envisageant aucune autre res- Tarente se rend aux Romains.

source, engage les Tarentins à livrer au consul la ville et la citadelle. Ce coup surprit et affligea beaucoup les Carthaginois. C'était en quelque sorte violer le traité avec les Romains que de se déclarer contre eux en faveur de Tarente. Ce mécontentement préparait déja à une rupture ouverte.

Guerre des Samnites entièrement terminée.

Carvilius, l'autre consul, travailla aussi beaucoup de son côté à soumettre les Samnites. Ils se rendirent; mais de meilleure foi qu'ils n'avaient fait jusque-là, et acceptèrent de bon cœur les conditions qu'il plut aux Romains de leur imposer. Ainsi fut terminée enfin d'une manière heureuse une guerre qui avait duré environ soixante et dix ans, en comptant quelques interruptions assez courtes, qui, de temps en temps, avaient suspendu les actes d'hostilité.

Les Lucaniens et les Brutiens furent battus plusieurs fois, et obligés aussi de demander la paix. Elle leur fut accordée.

Les deux consuls avaient eu une part égale à des événements si avantageux, en agissant de concert et souvent même ensemble, et s'aidant l'un l'autre mutuellement de leurs troupes selon le besoin. Aussi triomphèrent-ils tous deux ensemble.

Ambassadeurs romains de retour d'Égypte.

Les ambassadeurs, étant revenus d'Égypte, rendirent compte dans le sénat de leur commission. Ils dirent « que le roi les avait reçus de la manière du monde la « plus gracieuse et la plus honorable : qu'à leur arri- « vée il leur avait envoyé des présents magnifiques; « mais qu'ils avaient jugé plus honorable pour la ré- « publique de donner en cette occasion un exemple de « la modération et du désintéressement dont elle fait « gloire, et qu'ils avaient prié modestement le prince

« de vouloir bien les dispenser de recevoir ces présents : « que dans un repas solennel, qui précédait le jour de « leur départ, le roi leur avait fait donner des couronnes « d'or, qu'ils avaient toutes mises sur ses statues le len- « demain : qu'enfin le jour même de leur départ, le roi « leur avait donné des présents beaucoup plus magni- « fiques que les premiers, en leur faisant des reproches « obligeants de ce qu'ils ne les avaient pas reçus : que, « pour ne point blesser par un refus réitéré un prince « d'une si grande bonté, ils les avaient acceptés avec « le plus profond respect ; et que la première chose « qu'ils avaient faite en rentrant dans Rome, ç'avait « été de les déposer dans le trésor public ». Ils exposèrent ensuite avec quelles marques de joie et de reconnaissance Ptolémée avait reçu l'alliance du peuple romain.

Ce rapport fit un extrême plaisir au sénat. Il en approuva généralement tout le contenu, et remercia les ambassadeurs de ce que surtout *ils avaient, par leur sincère et parfait désintéressement, rendu les mœurs romaines respectables même aux nations étrangères.* Il ordonna qu'on leur rendît les présents qu'ils avaient portés au trésor public. Le peuple ne témoigna pas moins de contentement et d'admiration qu'avait fait le sénat.

Tout est complet ici [1], et l'on ne sait ce que l'on doit le plus louer, la libéralité du roi, le désintéressement des ambassadeurs, l'équité du sénat et du peuple. Heureux état, heureux gouvernement où la vertu est

[1] « Ita in iisdem Ptolemæi liberalitas, legatorum abstinentia, senatûs ac populi romani æquitas debitam probabilis facti portionem obtinuit. » (VAL. MAX. lib. 4, c. 3.)

ainsi généralement en estime et en honneur, et où l'on en connaît tout le prix! Je ne parle pas de ces vertus brillantes qui se donnent en spectacle, qui attirent les yeux, et marchent à grand bruit; mais, pour ne point sortir de mon sujet, d'une vertu simple, modeste, sans faste, qui ne se laisse point éblouir à l'éclat de l'or et de l'argent, qui méprise ce que presque tout le monde recherche avidement, et à qui cependant tout le monde applaudit.

Mais le principe sur lequel était fondée la conduite de ces ambassadeurs marque en eux une noblesse de sentiments qui devrait faire le caractère dominant de tous ceux qui sont en place. Ils étaient persuadés qu'un homme chargé d'un ministère public n'y doit chercher que la gloire et la douce satisfaction de s'en être fidèlement acquitté : c'est-à-dire, qu'il n'y doit avoir en vue que le bien public. *De publico scilicet ministerio nihil cuiquam præter laudem benè administrati officii accedere debere judicantes.*

Val. Max. lib. 4, c. 3.

Je ne crois pas devoir laisser ignorer à mes lecteurs les noms de ces quatre illustres Romains : il me semble que ce serait les frustrer d'une justice et d'un honneur qui leur sont légitimement acquis. Ils s'appelaient Q. Fabius Gurgès, C. Fabius Pictor, Numer. Fabius Pictor, Q. Ogulnius. Le premier, qui était Q. Fabius, et qui était à la tête de l'ambassade, fut choisi par les censeurs prince du sénat. Il avait été deux fois consul, et avait triomphé deux fois.

Censure de Curius.

Ce fut dans l'année dont nous parlons que le censeur M' Curius fit construire un aquéduc pour conduire les eaux de l'Anio (du Téveron) dans la ville, employant à cet ouvrage l'argent qui provenait des dépouilles

prises par lui sur les ennemis. Ce Curius a été un des plus grands hommes de la république romaine, à laquelle, comme nous l'avons déja observé, il n'a pas fait moins d'honneur par sa frugalité, sa simplicité, son désintéressement porté jusqu'au mépris sincère des richesses et jusqu'à l'amour de la pauvreté, que par ses vertus guerrières et ses glorieux triomphes.

Un particulier ayant eu le front de l'accuser d'avoir diverti, du butin fait sur les ennemis, des sommes considérables, il jura qu'il n'en avait fait entrer dans sa maison qu'un vase de bois dont il se servait pour les sacrifices, et qu'il produisit en public. On ne peut s'empêcher de sentir de l'indignation contre une accusation si bizarre et si perverse. Mais [1], dans une république jalouse de sa liberté jusqu'à l'excès, on souffre volontiers les accusateurs, parce qu'on peut absoudre un homme de bien accusé injustement, et qu'on ne peut point condamner un coupable, s'il n'est accusé. Or il vaut mieux, disait-on, que l'homme de bien soit exposé à ce désagrément qui ne peut lui nuire, que de laisser aux méchants l'espérance de voir leurs crimes impunis, parce que personne n'oserait les traduire devant les juges. Auct. de Vir. illustr.

Tous les ennemis de la république étant subjugués, il s'agit dans le sénat de délibérer sur la manière dont on devait user de la victoire. Il y a lieu de juger, par la conduite que les Romains avaient coutume de tenir à l'égard des peuples vaincus, qu'ils privèrent d'une Les ennemis vaincus sont privés d'une partie de leurs terres. Freinshem. l. 15, c. 1-17.

[1] « Quare facilè omnes patimur esse quàm plurimos accusatores; quòd innocens, si accusatus, absolvi potest; nocens, nisi accusatus, condemnari non potest. Utilius est absolvi innocentem, quàm nocentem causam non dicere. » (Cic. *pro Rosc. Amer.* n. 56.)

partie de leurs terres les Samnites, les Lucaniens, et tous les autres qui avaient porté les armes contre Rome. L'histoire nous a conservé quelque détail sur la manière dont les Tarentins furent traités. Ils eurent ordre de livrer leurs armes et leurs vaisseaux, on abattit leurs murs, on leur imposa un tribut : on leur accorda seulement la paix et la liberté.

Sévère vengeance que tire Rome de la légion qui avait égorgé les habitants de Rhége.

Quand tout fut pacifié dans l'Italie, le premier soin fut de venger la perfidie de la légion romaine qui, ayant égorgé les habitants de Rhége, s'était maintenue en possession de leur ville depuis dix ans, et jouissait impunément de son crime. Comme ils voyaient que les armes des Romains prospéraient de jour en jour, ils s'attendaient bien qu'on ne les laisserait pas long-temps en repos; et ils se préparèrent à faire une vigoureuse résistance.

Outre la férocité qui leur était devenue comme naturelle, ils comptaient beaucoup sur l'amitié des Mamertins, et sur les heureux succès qu'ils avaient eus contre les Carthaginois, et contre Pyrrhus, à qui ils avaient fait perdre le dessein d'attaquer leur place. Ils portèrent l'esprit de rébellion à un tel excès, qu'étant entrés dans Crotone par le secours de quelques traîtres, ils osèrent égorger la garnison romaine et détruire la ville.

An. R. 481.
Av. J.C. 271.

L. GÉNUCIUS.
C. QUINTIUS.

L. Génucius, l'un des nouveaux consuls, fut chargé du soin d'aller attaquer ces rebelles. Les ayant repoussés dans leur ville, il les y assiégea en forme. Ils s'y défendirent avec un courage de lions, comme des déses-

pérés qui n'avaient que le dernier supplice à attendre. Ils emportèrent même quelques avantages sur le consul, et ils le réduisirent au point de manquer de vivres, si Hiéron ne lui eût envoyé du blé. Ce prince faisait une guerre perpétuelle aux Mamertins leurs alliés, et coupables du même crime à Messine que ceux-ci avaient commis à Rhége. Ainsi, autant par inclination que pour faire sa cour aux Romains, il se fit un devoir et un plaisir d'aider le consul dans une conjoncture si importante. A la fin, les assiégés, réduits à la dernière extrémité, furent obligés de se rendre à discrétion. Il n'y eut que trois cents soldats Romains qui tombèrent vivants entre les mains du consul. Les autres, ou étaient morts avant ce temps-là, ou, pour éviter la honte du supplice, s'étaient fait tuer en combattant comme des furieux. Génucius envoya sur-le-champ au supplice les transfuges et les voleurs qui s'étaient retirés à Rhége en grand nombre comme dans un asile. Pour les soldats légionaires, il les mena avec lui à Rome, afin que le sénat décidât de leur sort.

Le jugement fut sévère, et répondit à l'atrocité du crime. On commença par les faire conduire en prison, et ils furent tous condamnés à être battus de verges et à perdre la tête. M. Fulvius Flaccus, tribun du peuple, forma opposition à l'arrêt du sénat. On passa outre, et les coupables furent punis. Mais, pour ne pas effrayer la multitude si on les exécutait tous en même temps, on en mena au supplice cinquante par jour. Le sénat défendit qu'on les ensevelît et qu'on en fît le deuil.

La providence divine, qui ne laisse guère échapper à sa juste colère les grands scélérats, et qui souvent

Punition exemplaire de Décius

Jubellius. Appian. apud Vales. pag. 554. Diod. Eclog. 22.

exerce sur eux dès cette vie une vengeance publique et éclatante pour intimider les méchants, avait puni Décius Jubellius, auteur et chef de la noire trahison qui fit périr les habitants de Rhége peu de temps après qu'il eut commis cet horrible crime. Chassé de cette ville par ceux mêmes qui avaient été ses complices, il se réfugia à Messine, où il ne jouit pas long-temps en paix du bon accueil qu'on lui fit. Il fut affligé d'un mal d'yeux fort douloureux. Il y avait dans la ville un célèbre médecin, qui s'y était établi depuis un grand nombre d'années. On avait ignoré ou plutôt oublié qu'il était de Rhége; car certainement, si Jubellius en eût eu le plus léger soupçon, il ne se serait pas mis entre ses mains. Il le fit donc venir. Le médecin, ravi de trouver une si belle occasion de venger sa patrie, lui dit qu'il avait un remède dont le succès était prompt et infaillible, mais qui était fort violent et qui demandait de la patience. L'espérance de guérir fit que le malade consentit à tout. Le médecin applique donc sur ses yeux son médicament, où il avait fait entrer du suc de cantharides, qui est extrêmement âcre et corrosif, et lui recommande surtout de ne point lever cet appareil qu'il ne soit revenu, et il se retire aussitôt de Messine. Le malade sentit bientôt de vives et cruelles douleurs, comme s'il eût eu dans les yeux des charbons ardents, qui le brûlaient, le déchiraient, et lui faisaient souffrir des tourments indicibles. Après avoir longtemps attendu le retour du médecin, il arrache lui-même le funeste appareil, dont l'effet fut de lui faire perdre entièrement la vue, et de lui laisser pour le reste de la vie d'insupportables douleurs.

On rendit la ville de Rhége à ses anciens habitants,

autant qu'on en put rassembler, avec leur liberté et leurs lois. Cette exécution sanglante, dont le bruit se répandit au loin, augmenta beaucoup l'idée que l'on avait déja de la justice des Romains, et elle contribua autant à les faire aimer de tous les peuples de l'Italie, que leurs armes avaient réussi à les en faire craindre.

C. GÉNUCIUS.
CN. CORNÉLIUS.

An. R. 482.
Av. J.C. 270.

Il y eut une guerre contre les Sarsinates, peuple de l'Ombrie, qui habitait l'Apennin. On n'en sait aucune circonstance.

Rome se ressentit cette année d'un rude hiver. Il y eut dans la grande place des neiges d'une hauteur extraordinaire pendant quarante jours de suite.

S. Aug. de Civ. Dei, III, 17.

Q. OGULNIUS GALLUS.
C. FABIUS PICTOR.

An. R. 483.
Av. J.C. 269.

On commence à battre de la monnaie d'argent à Rome.

On commença cette année-ci à battre dans Rome de la monnaie d'argent, au lieu que jusqu'ici il n'y en avait eu que de cuivre. Ce n'est pas que l'on n'eût dès long-temps auparavant connu à Rome la monnaie d'or et d'argent; mais elle était étrangère, amenée du dehors, et prise pour l'ordinaire sur les ennemis; comme les quarante talents d'argent ramassés des dépouilles de Pométies, dont parle Tite-Live dans son premier livre. Mais on n'avait encore battu à Rome que de la monnaie d'airain : l'opulence où la république était parvenue fit qu'on songea aussi à en frapper d'argent.

Liv. lib. I, c. 51-55.

An. R. 484.
Av. J.C. 268.

P. SEMPRONIUS SOPHUS.

AP. CLAUDIUS CRASSUS.

Nouvelles colonies.

On envoie une colonie à Ariminum [1], ville du pays des Gaulois Sénonais dans le Picénum ; une autre dans le Samnium à *Malévent*, nom de mauvais augure, qui pour-lors fut changé en celui de *Bénévent*.

On avait accordé il y a quelques années aux Sabins le droit de bourgeoisie : on y ajoute maintenant celui de suffrage.

Guerre contre les Picentins heureusement terminée. Plin. lib. 3, cap. 13.

La guerre contre les Picentins, peuple du Picénum, après un assez rude combat et la prise des principales villes, fut terminée par la soumission entière de toute la nation. Ce fut un grand avantage et un accroissement de forces très-considérable pour la république, puisque, selon Pline le naturaliste, trois cent soixante mille Picentins entrèrent sous la domination du peuple romain. Pour perpétuer la mémoire d'un événement si mémorable, on en grava la représentation sur la monnaie d'argent qui fut frappée cette année-ci.

An. R. 485.
Av. J.C. 267.

M. ATILIUS RÉGULUS.

L. JULIUS LIBO.

L'Italie entièrement pacifiée par la soumission des Salentins et des Ombriens.

Pour mettre fin à la conquête de l'Italie entière, il ne restait plus à dompter que les Salentins, qui en occupaient la partie la plus orientale sur les côtes de la mer, assez près de Tarente. On porta la guerre dans leur pays, sous prétexte qu'ils avaient reçu Pyrrhus dans leurs ports et dans leurs places. La commodité du port de Brunduse [2], qui donne un libre accès dans toutes

[1] Rimini.

[2] Brindes.

les contrées voisines, en fut le vrai motif. Ils ne furent soumis que l'année suivante.

NUMÉRIUS FABIUS. An. R. 486. Av. J. C. 266.

D. JUNIUS.

Ce fut à ces consuls que se rendirent, d'un côté les Ombriens, de l'autre les Salentins, ce qui leur procura l'honneur du triomphe; et l'Italie entière fut ainsi réduite et pacifiée.

Rome jusqu'ici avait lutté pendant près de cinq cents ans contre les différents peuples qui habitaient dans l'Italie, et n'avaient pu encore en passer les bornes, ni porter plus loin ses conquêtes. Quelle apparence y avait-il qu'un peuple, retenu malgré lui pendant tant d'années dans une si étroite enceinte, dût un jour, et dans un assez court espace de temps, se rendre maître presque du monde entier? Qu'est-ce que l'Italie en comparaison de cette vaste étendue de provinces et de royaumes qui lui étaient destinés dans l'Afrique, dans l'Asie, dans l'Europe, et dont il devait faire successivement la conquête? C'est à quoi il se préparait, sans le savoir, par toutes les guerres qu'il a soutenues jusqu'ici; ou, pour parler plus juste, c'est à quoi Dieu lui-même le disposait, comme il avait préparé Cyrus et Alexandre aux grandes conquêtes qu'il leur avait destinées, et qu'il avait fait prédire clairement par ses prophètes, aussi-bien que celles des Romains. Il avait marqué des bornes fixes pour la durée des royaumes des successeurs d'Alexandre. Jusque-là les Romains ne pourront rien sur ces royaumes; mais, quand le terme préfix sera arrivé, ils viendront tous se soumettre, chacun dans leur temps, à la domination de Rome.

Nous sommes heureux que cette conduite et cette attention particulière de Dieu sur les royaumes de la terre, qui ne commencent et ne finissent que quand il lui plaît, nous ait été révélée dans les Écritures.

Les Romains, victorieux de tous les ennemis qui les ont si long-temps exercés dans l'enceinte de l'Italie, vont désormais devenir l'asile ou la terreur des villes et des états du voisinage, et employer leurs armes pour soutenir les faibles opprimés, et pour s'opposer à la violence des oppresseurs. Noble et digne usage du pouvoir que Dieu accorde aux princes et aux états, et qui ferait un honneur infini à un peuple puissant et redouté, si, fortement établi dans la résolution de se rendre le protecteur de l'innocence et de la justice, ce qui est en quelque sorte tenir la place de Dieu sur la terre, il n'écoutait point les suggestions d'une ambitieuse politique, comme le feront bientôt les Romains, et ne devenait point enfin lui-même un injuste et violent usurpateur!

Les Appolloniates, puis les Volsciniens, implorent le secours de Rome.

Les Apolloniates furent les premiers qui eurent recours au peuple romain. Apollonie est une ville sur la côte orientale de la mer Adriatique, recommandable surtout par son port, qui est l'abord le plus commode et le plus voisin pour passer de Brunduse dans la Grèce. Elle est située entre les peuples de l'Illyrie et de la Macédoine, contre lesquels elle n'était point en état de défendre sa liberté. Le sénat reçut très-favorablement l'ambassade qu'elle envoya à Rome pour demander l'amitié et la protection de la république; mais un événement fâcheux et imprévu aurait pu faire grand tort à la réputation de Rome dans l'esprit des peuples voisins. De jeunes sénateurs, dans une dispute, s'empor-

tèrent jusqu'à maltraiter les ambassadeurs. Le sénat comprit bien de quelle conséquence et de quelle nécessité il était de réprimer une telle violence. Il se souvenait de ce qu'il en avait coûté à la république pour avoir laissé impuni le violement du droit des gens par rapport aux Gaulois. Il livra tous les coupables aux ambassadeurs, sans avoir égard à leur naissance, à leur rang, ni même à leur dignité; car l'un d'eux était édile. Ils furent conduits à Apollonie; mais les habitants, uniquement attentifs à la grace qu'ils venaient de recevoir du peuple romain, les renvoyèrent après les avoir comblés de toutes sortes d'honnêtetés.

Q. FABIUS GURGÈS. III. AN. R. 487.
L. MAMILIUS VITULUS. AV. J.C. 265.

Un autre peuple plus voisin de Rome que les Apolloniates, et gémissant sous une oppression également cruelle et infame, implora cette année l'assistance des Romains. C'étaient les Volsciniens, peuple d'Étrurie, qui, par une conduite tout-à-fait bizarre, et forcés apparemment par le mauvais état de leurs affaires, avaient, quelques années auparavant, non-seulement accordé la liberté et donné des armes à leurs esclaves, mais les avaient même admis dans le sénat. Ces étranges sénateurs se rendirent bientôt maîtres de la compagnie, et même de l'état, et exercèrent dans toute la ville contre hommes et femmes des violences et des cruautés qu'on a peine à croire. Les Volsciniens, ne pouvant plus supporter le joug d'une si dure et si honteuse servitude, envoyèrent sous main quelques-uns d'entre eux à Rome, qui prièrent le sénat de vouloir bien leur donner audience dans une maison particulière pour tenir secret

le sujet de leur voyage. Le récit de tout ce qu'ils avaient souffert toucha de compassion les sénateurs, qui leur promirent un prompt et puissant secours. Malheureusement un ami du maître où s'était tenue l'assemblée, resté malade dans une chambre voisine, avait entendu tout ce qui y avait été résolu, et en avait donné aussitôt avis à Volsinies. Dès que les députés y furent de retour, eux et plusieurs des principaux furent égorgés. Ce fut une nouvelle raison de hâter le secours. Q. Fabius, consul, y arriva avec son armée. De si méprisables ennemis osèrent aller à sa rencontre. Ils furent repoussés avec grande perte jusque dans la ville, où le consul les assiégea dans les formes. Ils s'y défendirent vigoureusement, et firent plusieurs sorties très-vives, dans l'une desquelles Fabius reçut une blessure dont il mourut. Mais le courage des Romains ne périt pas avec lui, et n'en devint que plus furieux. Ils continuèrent le siége, leur coupèrent les vivres avec tant d'exactitude, et les pressèrent si vivement, que l'année suivante, où le sénat envoya M. Fulvius, l'un des consuls, pour terminer cette entreprise, réduits à une disette totale et ne pouvant plus résister à la famine, ils se rendirent à discrétion. On leur fit souffrir les supplices les plus cruels. La ville fut détruite, et l'on assigna d'autres demeures à ce qui était resté de Volsiniens et d'esclaves fidèles à leurs maîtres. Cette expédition valut le triomphe au consul.

Réglement sur les censeurs.

On nomma, l'année 487, pour censeurs Cn. Cornélius Blasio et C. Marcius Rutilus, celui-ci pour la seconde fois. Il assembla le peuple aussitôt, et lui fit de vifs reproches de ce qu'il l'avait nommé censeur pour une seconde fois, après que leurs pères avaient abrégé

de plus des deux tiers la durée de cette charge, parce que l'autorité en était trop grande. La modération qu'il montra dans cette occasion, où il s'agissait de la censure, lui fit donner le surnom de *Censorinus*. On fit un réglement qui défendait de conférer deux fois à une même personne la charge de censeur.

**Nombre des questeurs doublé et porté jusqu'à huit.** [Liv. epit. lib. 15. Tacit. Ann. l. 11, c. 22.]

On doubla, cette même année, le nombre des questeurs ou trésoriers. Jusqu'ici il n'y en avait eu que quatre : deux pour la ville, autant pour l'armée. Mais comme les revenus publics s'étaient beaucoup accrus à proportion des nouveaux accroissements qu'avait pris le domaine de l'état, on fut obligé d'en nommer jusqu'à huit.

---

# AVANT-PROPOS

## POUR LES LIVRES SUIVANTS.

CET avant-propos renfermera deux paragraphes. Dans le premier j'essaierai de donner une idée du gouvernement, du caractère, des mœurs des Carthaginois, qui, dans l'histoire que je vais commencer, occuperont long-temps le théâtre, et y joueront un grand rôle. Dans le second, je rapporterai les différents traités conclus entre les Carthaginois et les Romains avant les guerres puniques.

### § I. *Origine, accroissement, puissance, caractère, mœurs et défauts des Carthaginois.*

Avant que d'entrer dans les guerres des Romains contre Carthage, je crois devoir exposer en peu de mots l'origine de cette ville, l'étendue de sa puissance, le caractère et les mœurs des Carthaginois. J'en ai donné un plan assez circonstancié dans le premier tome de l'Histoire ancienne, en parlant des Carthaginois; je ne ferai ici que l'abréger.

Origine et fondation de Carthage par Didon.

Carthage d'Afrique était une colonie de Tyr, la ville du monde la plus renommée pour le commerce. Long-temps auparavant [1], Tyr avait déja fait passer dans le

[1] Utica et Carthago, ambæ inclytæ, ambæ a Phœnicibus conditæ; illa fato Catonis insignis, hæc suo.» (POMPON. MELA, cap. 67.)

même pays une autre colonie, qui y bâtit la ville d'Utique, célèbre par la mort du second Caton, qu'on appelle ordinairement pour cette raison Caton d'Utique.

Les auteurs varient beaucoup sur l'époque de l'établissement de Carthage. On en peut placer la fondation sous l'année du monde 3121, lorsque Athalie régnait sur Juda, 132 ans avant que Rome fût bâtie, 883 avant Jésus-Christ. Les époques que j'ai marquées dans l'Histoire ancienne sont différentes : je m'en tiens à celles-ci.

L'établissement de Carthage est attribué à Élissa, princesse tyrienne, plus connue sous le nom de *Didon*. Son frère Pygmalion régnait à Tyr. Celui-ci, ayant fait mourir Sicharbas, appelé autrement *Sichée*, mari de Didon, dans le dessein de s'emparer de ses grands biens, elle trompa la cruelle avarice de son frère, s'étant retirée secrètement avec tous les trésors de Sichée. Après plusieurs courses, elle aborda enfin sur les côtes du golfe où était bâtie Utique, dans le pays appelé *l'Afrique propre*, à six lieues de Tunis, ville aujourd'hui fort connue par ses corsaires, et elle s'y établit avec sa petite troupe, ayant acheté un terrain des habitants du pays.

Justin. l. 18, cap. 4-6. Appian. de Bello pun. pag. 1.

Plusieurs de ceux qui demeuraient dans le voisinage, invités par l'attrait du gain, s'y rendirent en foule pour vendre à ces nouveaux venus les choses nécessaires à la vie ; et ils s'y établirent eux-mêmes peu de temps après. De ces habitants ramassés de différents endroits se forma une multitude fort nombreuse. Ceux d'Utique, qui les regardaient comme leurs compatriotes, leur envoyèrent des députés avec de grands présents, et les exhortèrent à construire une ville dans l'endroit même où ils étaient d'abord établis. Les naturels du pays, par un sentiment d'estime et de considération assez or-

dinaire pour les étrangers, en firent autant de leur côté. Ainsi, tout concourant aux vues de Didon, elle bâtit sa ville, qui fut chargée de payer aux Africains un tribut annuel pour le terrain qu'on avait acheté d'eux, et qui fut appelée *Carthada*[1], Carthage, nom qui, dans la langue phénicienne et dans la langue hébraïque, qui sont fort semblables, signifie *la ville neuve.*

Étendue du domaine de Carthage.

Carthage s'accrut d'abord peu à peu dans le pays même. Mais sa domination ne demeura pas long-temps enfermée dans l'Afrique. Cette ville ambitieuse porta ses conquêtes au-dehors, envahit la Sardaigne, s'empara d'une grande partie de la Sicile, se soumit presque toute l'Espagne; et ayant envoyé de tous côtés de puissantes colonies, elle demeura maîtresse de la mer pendant plus de six cents ans, et se fit un état qui pouvait le disputer aux plus grands empires du monde par son opulence, par son commerce, par ses nombreuses armées, par ses flottes redoutables, et surtout par le courage et le mérite de ses capitaines. Elle était dans le plus haut point de sa grandeur lorsque les Romains lui déclarèrent la guerre.

Gouvernement de Carthage. Aristot. de Repub. l. 2, cap. 11.

Le gouvernement de Carthage était fondé sur des principes d'une profonde sagesse; et ce n'est point sans raison qu'Aristote met cette république au nombre de celles qui étaient les plus estimées dans l'antiquité, et qui pouvaient servir de modèle aux autres. Il appuie d'abord ce sentiment sur une réflexion qui fait beaucoup d'honneur à Carthage, en marquant que jusqu'à son temps, c'est-à-dire depuis plus de cinq cents ans, il n'y avait eu ni aucune sédition considérable qui en

[1] Karthahadath, *ou* hadtha.

eût troublé le repos, ni aucun tyran qui en eût opprimé la liberté. En effet, c'est un double inconvénient des gouvernements mixtes, tel qu'était celui de Carthage, où le pouvoir est partagé entre le peuple et les grands, de dégénérer en licence populaire par les séditions du côté du peuple, comme cela était ordinaire à Athènes et dans toutes les républiques grecques; ou en tyrannie du côté des grands, par l'oppression de la liberté publique, comme cela arriva à Athènes, à Syracuse, à Corinthe, à Thèbes, à Rome même du temps de Sylla et de César.

Le gouvernement de Carthage réunissait, comme celui de Sparte et de Rome, trois autorités différentes qui se balançaient l'une l'autre, et se prêtaient un mutuel secours : celle des deux magistrats suprêmes, appelés *suffètes*[1], celle du sénat, et celle du peuple. On y ajouta ensuite le tribunal des cent, qui eut beaucoup de crédit dans la république.

Le pouvoir des suffètes ne durait qu'un an. Ils étaient à Carthage, à peu de chose près, ce que les consuls étaient à Rome. C'était une charge considérable, puisque, outre le droit de présidence dans les jugements, elle leur donnait celui de proposer et de porter de nouvelles lois, et de faire rendre compte à ceux qui étaient chargés du recouvrement des deniers publics.

Les suffètes. Liv. lib. 33, cap. 46, 47.

Le sénat formait le conseil de l'état, et était comme l'ame de toutes les délibérations publiques, à peu près comme celui de Rome. Quand les sentiments étaient uniformes, et que tous les suffrages se réunissaient, alors le sénat décidait souverainement et en dernier ressort. Lorsqu'il y avait partage, et qu'on ne conve-

Le sénat. Aristot. loco cit. Polyb. l. 15, pag. 706.

[1] Ce nom est dérivé d'un mot qui, chez les Hébreux et les Phéniciens, signifie *juges*. »

nait point, les affaires étaient portées devant le peuple; et, dans ce cas, le pouvoir de décider lui était dévolu. Il est aisé de comprendre quelle sagesse il y avait dans ce réglement, et combien il était propre à arrêter les cabales, à concilier les esprits, à appuyer et à faire dominer les bons conseils, une compagnie comme celle-là étant extrêmement jalouse de son autorité, et ne consentant pas facilement à laisser passer à un autre corps les affaires dont elle était saisie. Polybe remarque que, tant que le sénat fut le maître des affaires, l'état fut gouverné avec beaucoup de sagesse, et que toutes les entreprises eurent un grand succès.

Le peuple.

Il paraît, par ce qu'on lit dans Aristote, que le peuple se reposait volontiers sur le sénat du soin des affaires publiques, et lui en laissait la principale administration; et c'est par là que la république devint si puissante. Il n'en fut pas ainsi dans la suite. Le peuple, devenu insolent par ses richesses et par ses conquêtes, et ne faisant pas réflexion qu'il en était redevable à la prudente conduite du sénat, voulut se mêler aussi du gouvernement, et s'arrogea presque tout le pouvoir. Tout se conduisit alors par cabales et par factions; ce qui fut une des principales causes de la ruine de l'état.

Le tribunal des cent. Aristot.

Le tribunal des cent était une compagnie de cent quatre personnes. Elle tenait lieu à Carthage de ce qu'étaient les éphores à Sparte; par où il paraît qu'elle fut établie pour balancer le pouvoir des grands, mais avec cette différence, que les éphores n'étaient qu'au nombre de cinq, et qu'ils ne demeuraient qu'un an en charge, au lieu que ceux-ci étaient perpétuels, et passaient le nombre de cent. On voulut par là mettre un frein à l'autorité des généraux, laquelle, pendant qu'ils

commandaient les troupes [1], étaient presque sans bornes et souveraine; et l'on prétendit les soumettre au joug de la loi, en leur imposant la nécessité de rendre compte de leur administration à des juges au retour de leurs campagnes. Les établissements les plus sages et les mieux concertés dégénèrent peu à peu, et font place enfin au désordre et à la licence, qui percent et pénètrent partout. Ces juges, qui devaient être la terreur du crime et le soutien de la justice, abusant de leur pouvoir, qui était presque illimité, devinrent autant de petits tyrans. Annibal, étant en charge [2], après qu'il fut retourné en Afrique, de perpétuelle qu'était l'autorité de ces juges la rendit annuelle, environ deux cents ans depuis que la compagnie des cent avait été formée.

Liv. lib. 33, cap. 46.

Aristote, entre quelques autres observations qu'il fait sur le gouvernement de Carthage, y remarque deux grands défauts, fort contraires, selon lui, aux vues d'un sage législateur et aux règles d'une bonne et saine politique.

Deux défauts du gouvernement de Carthage. Aristot. l. c.

Le premier de ces défauts consiste en ce qu'on mettait sur la tête d'un même homme plusieurs charges; ce qui était considéré à Carthage comme la preuve d'un mérite non commun. Aristote regarde cette coutume comme très-préjudiciable au bien public. En effet, dit-il, lorsqu'un homme n'est chargé que d'un seul emploi, il est beaucoup plus en état de s'en bien acquitter, les affaires pour-lors étant examinées avec plus de soin, et expédiées avec plus de promptitude. On ne

1° Mettre sur la tête d'une même personne plusieurs charges.

[1] « Ut hoc metu ita in bello imperia cogitarent, ut domi judicia legesque respicerent. » (JUSTIN. lib. 19, cap. 2.)

[2] Il paraît que le nom de *préteur* que Tite-Live donne à Annibal est substitué à celui de *suffète*.

voit pas, ajoute-t-il, que ni dans les troupes, ni dans la marine, on en use de la sorte : un même officier ne commande pas deux corps différents, un même pilote ne conduit pas deux vaisseaux. D'ailleurs, le bien de l'état demande que, pour exciter de l'émulation parmi les gens de mérite, les charges et les faveurs soient partagées : au lieu que, lorsqu'on les accumule sur un même sujet, souvent elles produisent en lui une sorte d'éblouissement, par une distinction si marquée, et excitent dans les autres la jalousie, les mécontentements, les murmures.

2° Ne donner les charges qu'aux gens riches.

Le second défaut qu'Aristote trouve dans le gouvernement de Carthage, c'est que, pour parvenir aux premiers postes, avec du mérite et de la naissance, il fallait avoir encore un certain revenu, et qu'ainsi la pauvreté en pouvait exclure les plus gens de bien; ce qu'il regarde comme un grand mal dans un état. Car alors, dit-il, la vertu n'étant comptée pour rien, et l'argent pour tout, parce qu'il conduit à tout, l'admiration et la soif des richesses saisit toute une ville et la corrompt; outre que les magistrats et les juges, qui ne le deviennent qu'à grands frais, semblent être en droit de s'en dédommager ensuite par leurs propres mains.

Vénalité des charges inconnue dans l'antiquité.

On ne voit point, je crois, dans l'antiquité aucune trace qui marque que les dignités, soit de l'état, soit de la judicature, y aient jamais été vénales; et ce que dit ici Aristote des dépenses qui se faisaient à Carthage pour y parvenir tombe sans doute sur les présents par lesquels on achetait les suffrages de ceux qui conféraient les charges; ce qui, comme le remarque aussi Polybe, était fort ordinaire parmi les Carthaginois,

Polyb. l. 6, pag. 497.

chez qui nul gain n'était honteux. Il n'est donc pas étonnant qu'Aristote condamne un usage dont il est aisé de voir combien les suites peuvent être funestes.

Mais, s'il prétendait qu'on dût mettre également dans les premières dignités les riches et les pauvres, comme il semble l'insinuer, son sentiment serait réfuté par la pratique générale des républiques les plus sages, qui, sans avilir ni déshonorer la pauvreté, ont cru devoir sur ce point donner la préférence aux richesses, parce qu'on a lieu de présumer que ceux qui ont du bien ont reçu une meilleure éducation, pensent plus noblement, sont moins exposés à se laisser corrompre et à faire des bassesses, et que la situation même de leurs affaires les rend plus affectionnés à l'état, plus disposés à y maintenir la paix et le bon ordre, plus intéressés à en écarter toute sédition et toute révolte.

Le commerce, une des sources des richesses et de la puissance de Carthage.

Le commerce était, à proprement parler, l'occupation de Carthage, l'objet particulier de son industrie, son goût décidé et dominant. C'en était la plus grande force et le principal soutien. Située au centre de la Méditerranée, et prêtant une main à l'Orient, et l'autre à l'Occident, elle embrassait par l'étendue de son commerce toutes les régions connues. Les Carthaginois, en se rendant les facteurs et les négociants de tous les peuples, étaient devenus les princes de la mer, le lien de l'Orient, de l'Occident et du Midi, et le canal nécessaire de leur communication.

Les plus considérables de la ville ne dédaignaient pas de faire le négoce. Ils s'y appliquaient avec le même soin que les moindres citoyens : et leurs grandes richesses ne les dégoûtaient jamais de l'assiduité, de la patience et du travail nécessaires pour les augmenter.

C'est ce qui leur a donné l'empire de la mer, ce qui a fait fleurir leur république, qui l'a mise en état de le disputer à Rome même, et qui l'a portée à un si haut degré de puissance, qu'il fallut aux Romains plus de quarante années, à deux reprises d'une guerre cruelle et douteuse, pour dompter cette fière rivale : car on peut la regarder comme domptée après la seconde guerre; dans la troisième, elle ne fit que rendre généreusement les derniers soupirs. Au reste, il n'est pas étonnant que Carthage, sortie de la première école du monde pour le commerce, je veux dire de Tyr, y ait eu un succès si prompt et si constant.

Mines d'Espagne, autre source des richesses et de la puissance de Carthage. Diod. l. 4, pag. 312.

Diodore remarque avec raison que les mines d'or et d'argent que les Carthaginois trouvèrent en Espagne furent pour eux une source inépuisable de richesses qui les mirent en état de soutenir de si longues guerres contre les Romains. Les naturels du pays avaient longtemps ignoré ces trésors cachés dans le sein de la terre, ou du moins ils en connaissaient peu l'usage et le prix. Ce furent les Phéniciens qui en firent la première découverte; et, par l'échange qu'ils faisaient de quelques marchandises de peu de valeur avec ces précieux métaux, ils amassèrent des richesses immenses. Les Carthaginois surent bien profiter de leur exemple quand ils se furent rendus maîtres du pays, et les Romains ensuite, quand ils l'eurent enlevé à ces derniers. Polybe, cité par Strabon, dit que de son temps il y avait quarante mille hommes occupés aux mines qui étaient dans le voisinage de Carthagène, et qu'ils fournissaient chaque jour au peuple romain vingt-cinq mille drachmes, c'est-à-dire douze mille cinq cents livres.

Strab. l. 3, pag. 147.

Carthage doit être considérée comme une république

marchande tout ensemble et guerrière. Elle était marchande par inclination et par état; elle devint guerrière, d'abord par la nécessité de se défendre contre les peuples voisins, et ensuite par le désir d'étendre son commerce et d'agrandir son empire. Cette double idée donne le vrai plan et le vrai caractère de la république carthaginoise.

Avantages et inconvénients du gouvernement de Carthage par rapport à la guerre.

La puissance militaire de Carthage consistait en rois alliés, en peuples tributaires, dont elle tirait des milices et de l'argent; en quelques troupes composées de ses propres citoyens; et en soldats mercenaires qu'elle achetait dans les états voisins, sans être obligée ni de les lever, ni de les exercer, parce qu'elle les trouvait tout formés et tout aguerris, choisissant dans chaque pays les troupes qui avaient le plus de mérite et de réputation. Elle tirait de la Numidie une cavalerie légère, hardie, impétueuse, infatigable, qui faisait la principale force de ses armées; des îles Baléares, les plus habiles frondeurs de l'univers; de l'Espagne et de l'Afrique, une infanterie ferme et invincible; des côtes de Gênes et des Gaules, des troupes d'une valeur reconnue; et de la Grèce même, des soldats également bons pour toutes les opérations de la guerre, propres à servir en campagne ou dans les villes, à faire des siéges, ou à les soutenir.

Elle mettait ainsi tout d'un coup sur pied une puissante armée, composée de tout ce qu'il y avait de troupes d'élite chez différents peuples, sans dépeupler ses campagnes ni ses villes par de nouvelles levées, sans suspendre les manufactures ni troubler les travaux des artisans, sans interrompre son commerce, sans affaiblir sa marine. Par un sang vénal elle s'acquérait la posses-

sion des provinces et des royaumes, et faisait servir les autres nations d'instrument à sa grandeur et à sa gloire, sans y rien mettre du sien que de l'argent, que, même les peuples étrangers lui fournissaient par son négoce.

Si, dans le cours d'une guerre, elle recevait quelque échec, ces pertes étaient comme des accidents étrangers, qui ne faisaient qu'effleurer extérieurement le corps de l'état, sans porter de plaies profondes dans les entrailles mêmes, ni dans le cœur de la république. Ces pertes étaient promptement réparées par les sommes qu'un commerce florissant fournissait comme un nerf perpétuel de la guerre, et comme un restaurant de l'état toujours nouveau, pour acheter des troupes toujours prêtes à se vendre; et par l'étendue immense des côtes dont ils étaient les maîtres, il leur était aisé de lever en peu de temps tous les matelots et les rameurs dont ils avaient besoin pour les manœuvres et le service de la flotte, et de trouver d'habiles pilotes et des capitaines expérimentés pour la conduire.

Mais toutes ces parties, fortuitement assorties, ne tenaient ensemble par aucun lien naturel, intime, nécessaire. Comme nul intérêt commun et réciproque ne les unissait pour en former un corps solide et inaltérable, aucune ne s'affectionnait sincèrement au succès des affaires et à la prospérité de l'état. On n'agissait pas avec le même zèle, et on ne s'exposait pas aux dangers avec le même courage pour une république qu'on regardait comme étrangère, et par là comme indifférente, que l'on aurait fait pour sa propre patrie, dont le bonheur fait celui des citoyens qui la composent.

Dans les grands revers, les rois [1] alliés pouvaient être

[1] Comme Syphax et Masinissa.

aisément détachés de Carthage, ou par la jalousie que cause naturellement la grandeur d'un voisin plus puissant que soi, ou par l'espérance de tirer des avantages plus considérables d'un nouvel ami, ou par la crainte d'être enveloppés dans le malheur d'un ancien allié.

Les peuples tributaires, dégoûtés par le poids et la honte d'un joug qu'ils portaient impatiemment, se flattaient pour l'ordinaire d'en trouver un plus doux en changeant de maîtres; ou, si la servitude était inévitable, ils étaient fort indifférents pour le choix, comme on le verra par plusieurs exemples que cette histoire nous fournira.

Les troupes mercenaires, accoutumées à mesurer leur fidélité sur la grandeur ou la durée du salaire, étaient toujours prêtes, au moindre mécontentement, ou sur les plus légères promesses d'une plus grosse solde, à passer du côté de l'ennemi qu'elles venaient de combattre, et à tourner leurs armes contre ceux qui les avaient appelées à leur secours.

Ainsi la grandeur de Carthage, qui ne se soutenait que par ces appuis extérieurs, se voyait ébranlée jusque dans ses fondements, aussitôt qu'ils lui étaient ôtés. Et si, par-dessus cela, le commerce, qui faisait son unique ressource, venait à être interrompu par la perte de quelque bataille navale, elle croyait toucher à sa ruine, et se livrait au découragement et au désespoir, comme il parut clairement à la fin de la première guerre punique.

Aristote, dans le livre où il marque les avantages et les inconvénients du gouvernement de Carthage, ne la reprend point de n'employer que des milices étrangères; et il semble qu'on peut inférer de ce silence qu'elle

n'est tombée que quelque temps après dans ce défaut. Les révoltes des mercenaires, qui suivirent immédiatement la paix des îles Égates, et dont les effets furent si terribles, que Carthage, avant sa dernière ruine, ne se vit jamais si près de périr, durent lui apprendre qu'il n'y a rien de plus malheureux qu'un état qui ne se soutient que par les étrangers, dans lesquels il ne trouve ni zèle, ni sûreté, ni obéissance.

Il n'en était pas ainsi dans la république romaine. Comme elle était sans commerce et sans argent, elle ne pouvait acheter des secours capables de l'aider à pousser ses conquêtes aussi rapidement que Carthage. Mais aussi, comme elle tirait tout d'elle-même, et que toutes les parties de l'état étaient intimement unies ensemble, elle avait des ressources plus sûres dans ses grands malheurs que n'en avait Carthage dans les siens. Et de là vient qu'elle ne songea point du tout à demander la paix après la bataille de Cannes, comme celle-ci l'avait demandée après la victoire navale remportée par Lutatius, dans une conjoncture où le danger était beaucoup moins pressant.

Outre les milices dont nous avons parlé, Carthage avait un corps de troupes composé seulement de ses propres citoyens, mais peu nombreux.

C'était l'école où la principale noblesse, et ceux qui se sentaient plus d'élévation, de talents, et d'ambition pour aspirer aux premières dignités, faisaient l'apprentissage de la profession des armes. C'était de leur sein que l'on tirait tous les officiers-généraux qui commandaient les différents corps de troupes, et qui avaient la principale autorité dans les armées. Cette nation était trop jalouse et trop soupçonneuse pour en confier le

commandement à des capitaines étrangers; mais elle ne portait pas si loin que Rome et Athènes sa défiance contre ses citoyens, à qui elle donnait un grand pouvoir, ni ses précautions contre l'abus qu'ils en pouvaient faire pour opprimer leur patrie. Le commandement des armées n'y était point annuel, ni fixé à un temps limité, comme dans ces deux autres républiques. Plusieurs généraux l'ont conservé pendant un long cours d'années, et jusqu'à la fin de la guerre ou de leur vie, quoiqu'ils demeurassent toujours comptables de leurs actions à la république, et sujets à être révoqués quand ou une véritable faute, ou un malheur, ou le crédit d'une cabale opposée y donnait occasion.

Caractère et mœurs des Carthaginois.
Cic. de Arusp. resp. n. 19.

Il nous reste à exposer le caractère et les mœurs des Carthaginois. Dans le dénombrement des différentes qualités que Cicéron attribue aux différentes nations, et par lesquelles il les définit, il donne aux Carthaginois pour caractère dominant la finesse, l'habileté, l'adresse, l'industrie, la ruse, *calliditas*, qui avait lieu sans doute dans la guerre, mais qui paraissait encore davantage dans tout le reste de leur conduite, et qui était jointe à une autre qualité fort voisine, qui leur était encore moins honorable. La ruse et la finesse conduisent naturellement au mensonge, à la duplicité, à la mauvaise foi; et, en accoutumant insensiblement l'esprit à devenir moins délicat sur le choix des moyens pour parvenir à ses fins, elles le préparent à la fourberie et à la perfidie. C'était encore un des caractères des Carthaginois [1]; et il était si marqué et si connu, qu'il

[1] «Carthaginienses fraudulenti et mendaces.... multis et variis mercatorum advenarumque sermonibus ad studium fallendi, quæstûs cupiditate, vocabantur.» (Cic. *Orat.* 2. *in Rull.* n. 94.)

avait passé en proverbe. Pour désigner une mauvaise foi, on disait une foi carthaginoise, *fides punica;* et pour marquer un esprit fourbe, on n'avait d'expression ni plus propre ni plus énergique que de l'appeler un esprit carthaginois, *punicum ingenium.*

Le désir extrême d'amasser des richesses, et l'amour désordonné du gain (défaut qui fait le grand danger du commerce), était parmi eux une source ordinaire d'injustices et de mauvais procédés. Un seul exemple en sera la preuve. Pendant une trêve[1] que Scipion avait accordée à leurs instantes prières, des vaisseaux romains, battus par la tempête, étant arrivés à la vue de Carthage, furent arrêtés et saisis par ordre du sénat et du peuple, qui ne purent laisser échapper une si belle proie. Ils voulaient gagner à quelque prix que ce fût. Les habitants de Carthage[2], bien des siècles après, reconnurent, au rapport de saint Augustin, dans une occasion assez particulière, qu'ils n'avaient pas dégénéré, en ce point, de leurs pères.

Plut. de ger. Rep. p. 799.

Ce n'étaient pas là les seuls vices des Carthaginois. Ils avaient dans l'humeur et dans le génie quelque chose de dur et de sauvage, un air hautain et impérieux, une sorte de férocité qui, dans le premier feu

[1] «Magistratus senatum vocare, populus in curiæ vestibulo fremere, ne tanta ex oculis manibusque amitteretur præda. Consensum est, etc.» (Liv. lib. 30. cap. 24.)

[2] Un charlatan avait promis aux habitants de Carthage de leur découvrir à tous leurs plus secrètes pensées, s'ils venaient un certain jour l'écouter. Lorsqu'ils furent tous assemblés, il leur dit qu'ils pensaient tous, quand ils vendaient, à vendre cher, et quand ils achetaient, à le faire à bon marché. Ils convinrent tous en riant que cela était vrai, et par conséquent ils reconnurent, dit S. Augustin, qu'ils étaient injustes. *Vili vultis emere, et carè vendere. In quo dicto levissimi scenici omnes tamen conscientias invenerunt suas, eique vera et tamen improvisa dicenti admirabili favore plauserunt.* (S. Augustin. *de Trinit.* lib. 13, cap. 3.)

de la colère, n'écoutant ni raison ni remontrance, se portait brutalement aux derniers excès et aux dernières violences. Le peuple, timide et rampant dans la crainte, fier et cruel dans ses emportements, en même temps qu'il tremblait sous ses magistrats, faisait trembler à son tour tous ceux qui étaient sous sa dépendance.

On voit ici quelle différence l'éducation met entre une nation et une nation. Le peuple d'Athènes, ville qui a toujours été regardée comme le centre de l'érudition et de la politesse, était naturellement fort jaloux de son autorité, et difficile à manier : mais cependant il avait un fonds de bonté et d'humanité qui le rendait compatissant au malheur des autres, et qui lui faisait souffrir avec douceur et patience les fautes de ses conducteurs. Cléon demanda un jour qu'on rompît l'assemblée, parce qu'il avait un sacrifice à offrir, et des amis à traiter. Le peuple ne fit que rire, et se leva. A Carthage, dit Plutarque, une telle liberté aurait coûté la vie.

Tite-Live fait une pareille réflexion au sujet de Térentius Varro, lorsque, revenant à Rome après la bataille de Cannes, qui avait été perdue par sa faute, il fut reçu par tous les ordres de l'état, qui allèrent au-devant de lui, et le remercièrent de ce qu'il n'avait pas désespéré de la république ; lui, dit l'historien, qui aurait dû s'attendre aux derniers supplices s'il avait été général à Carthage.

Liv. lib. 22 cap. 61.

En effet, chez les Carthaginois il y avait un tribunal établi exprès pour faire rendre compte aux généraux de leur conduite, et on les rendait responsables des événements de la guerre. A Carthage, un mauvais succès était puni comme un crime d'état, et un commandant

qui avait perdu une bataille était presque sûr, à son retour, de perdre la vie à une potence, tant ce peuple était d'un caractère dur, violent, cruel, barbare et toujours prêt à répandre le sang des citoyens comme celui des étrangers. Les supplices inouïs qu'il fit souffrir à Régulus en sont une bonne preuve, et leur histoire en fournit des exemples qui font frémir.

Ils portaient ce caractère de férocité jusque dans le culte des dieux, qui aurait semblé devoir adoucir les mœurs les plus sauvages, et inspirer des sentiments de bonté et d'humanité. Dans les grandes calamités, comme dans des temps de peste, ils immolaient à leurs dieux des victimes humaines pour apaiser leur colère; action qui méritait bien plus le nom de *sacrilége* que celui de *sacrifice : sacrilegium veriùs, quàm sacrum.* Ils leur sacrifiaient un grand nombre d'enfants [1], sans pitié pour un âge qui excite la compassion des ennemis les plus cruels, cherchant un remède à leurs maux dans le crime, et usant de barbarie pour attendrir les dieux.

Q. Curt. lib. 4, c. 3.

Justin. l. 18, cap. 6.

Diodore rapporte un exemple de cette cruauté, qu'on ne peut lire sans horreur. Dans le temps qu'Agathocle était près de mettre le siége devant Carthage, les habitants de cette ville, se voyant réduits à la dernière extrémité, imputèrent leur malheur à la juste colère de Saturne contre eux, parce qu'au lieu des enfants de la première qualité qu'on avait coutume de lui sacrifier, on avait mis frauduleusement à leur place des enfants d'esclaves et d'étrangers. Pour réparer cette prétendue

Lib. 2, pag. 756.

[1] « Quum peste laborarent, cruentâ sacrorum religione et scelere pro remedio usi sunt. Quippe homines ut victimas immolabant, et impuberes (quæ ætas etiam hostium misericordiam provocat) aris admovebant, pacem deorum sanguine eorum exposcentes, pro quorum vitâ dii maximè rogari solent. » (Justin. lib. 18, cap. 6.)

faute, ils immolèrent à Saturne deux cents enfants des meilleures maisons de Carthage; et, outre cela, plus de trois cents citoyens qui se sentaient coupables de ce crime singulier s'offrirent volontairement en sacrifice.

Est-ce là, dit Plutarque, adorer les dieux? Est-ce avoir d'eux une idée qui leur fasse beaucoup d'honneur, que de les supposer avides de carnage, altérés de sang humain, capables d'exiger et d'agréer de telles victimes? Plut. de Superstit. p. 169-171.

Croirait-on le genre humain susceptible d'un tel excès de fureur et de frénésie? Les hommes ne portent point communément dans leur propre fonds un renversement si universel de tout ce que la nature a de plus sacré. Immoler, égorger soi-même ses propres enfants, les jeter de sang-froid dans un brasier ardent, étouffer leurs cris et leurs gémissements [1], de peur qu'une victime offerte de mauvaise grace ne déplût à Saturne: quelle horreur! des sentiments si dénaturés, si barbares, adoptés cependant par des nations entières, et par des nations très-policées, par les Phéniciens, les Carthaginois, les Gaulois, les Scythes, les Grecs mêmes et les Romains, et consacrés par une pratique constante de plusieurs siècles, ne peuvent avoir été inspirés que par celui qui a été *homicide dès le commencement*, et qui ne prend plaisir qu'à la dégradation, à la misère et à la perte de l'homme.

[1] « Blanditiis et osculis (matres) comprimebant vagitum, ne flebilis hostia immolaretur. » (MINUT. FEL.)

## § II. *Traités conclus entre les Romains et les Carthaginois avant la première guerre punique.*

Les traités que je rapporte ici pourront être de quelque secours pour connaître l'état où étaient ces deux peuples, surtout par rapport au commerce lors de ces traités. C'est principalement Polybe qui nous en a conservé la mémoire.

### *Premier traité entre les Romains et les Carthaginois.*

An. R. 244. Av. J.C. 508. Polyb. l. 3, p. 176-178.

Le premier traité est du temps des premiers consuls qui furent créés après l'expulsion des rois. Le voici, dit Polybe, tel qu'il m'a été possible de l'interpréter; car la langue latine de ces temps-là est si différente de celle d'aujourd'hui, que les plus habiles ont bien de la peine à entendre certaines choses.

« Entre les Romains et leurs alliés d'une part, et « entre les Carthaginois et leurs alliés de l'autre, il y « aura alliance à ces conditions : que ni les Romains « ni leurs alliés ne navigueront au-delà du *Beau-Pro-* « *montoire*[1], s'ils n'y sont poussés par la tempête, ou « contraints par les ennemis : qu'en cas qu'ils y aient « été poussés par force, il ne leur sera permis d'y rien « acheter ni d'y rien prendre, sinon ce qui sera pré- « cisément nécessaire pour le radoubement de leurs « vaisseaux, ou pour le culte des dieux, c'est-à-dire « pour les sacrifices, et qu'ils en partiront au bout de

[1] On ne sait point précisément où était ce promontoire, ni les deux villes dont il est parlé dans le traité suivant.

« cinq jours : que les marchands ne paieront aucun « droit, à l'exception de ce qui se paie au crieur et au « greffier; que tout ce qui sera vendu en présence de « ces deux témoins, ou en Afrique, ou en Sardaigne, « la foi publique en sera garant au vendeur : que si « quelque Romain aborde dans la partie de la Sicile qui « est soumise aux Carthaginois, on lui fera bonne justice « en tout : que les Carthaginois s'abstiendront de faire « aucun dégât chez les Antiates, les Ardéates, les Laurentins, les Circéens, les Tarraciniens, et chez quelque peuple des Latins que ce soit qui obéisse au peuple ro« main ; qu'ils ne feront aucun tort aux villes mêmes « qui ne seront pas sous la domination romaine ; que, « s'ils en prennent quelqu'une, ils la rendront aux « Romains en son entier : qu'ils ne bâtiront aucune « forteresse dans le pays des Latins ; que, s'ils y entrent « à main armée, ils n'y passeront pas la nuit. »

### *Second traité.*

Ce second traité se fit cent soixante-trois ans après le premier, sous le consulat de Valérius Corvus et de Popillius Lænas. On y trouve quelques différences. « Les habitants de Tyr et d'Utique, avec leurs alliés, « sont compris dans ce second traité. On ajoute au « Beau-Promontoire deux villes peu connues, Mastie « et Tarséium, au-delà desquelles les Romains ne pour« ront naviguer. Il y est dit que, si les Carthaginois « prennent dans le pays latin quelque ville qui ne soit « pas de la domination romaine, ils garderont pour « eux l'argent et les prisonniers, mais qu'ils ne pour« ront s'y établir, et qu'ils la remettront aux Romains... AN. R. 407. AV. J.C. 345.

« que les Romains ne trafiqueront point et ne bâtiront « point de ville dans la Sardaigne ni dans l'Afrique... « qu'à Carthage et dans la partie de la Sicile qui obéit « aux Carthaginois, les Romains auront, par rapport « au trafic, les mêmes droits et les mêmes priviléges « que les citoyens. » Tite-Live, qui n'a point fait mention du premier traité, ne rapporte aucun détail de celui-ci, et se contente de dire « que, des ambassadeurs « de Carthage étant venus à Rome pour faire alliance « et amitié avec les Romains, on fit avec eux un « traité ».

Liv. lib. 7, cap. 27.

### *Troisième traité.*

An. R. 447. Av. J.C. 305. Liv. lib. 9, cap. 43.

Tite-Live seul parle de ce traité, et n'en dit qu'un mot. « On renouvela cette année pour la troisième fois « le traité avec les Carthaginois, et l'on fit des présents « avec politesse et amitié à leurs ambassadeurs, qui « étaient venus à Rome pour ce sujet. »

### *Quatrième traité.*

An. R. 474. Av. J.C. 278. Liv. epit. 13. Polyb. l. 3, pag. 180.

Vers le temps de la descente de Pyrrhus dans l'Italie, les Romains firent un traité avec les Carthaginois, où l'on voit les mêmes conventions que dans les précédents. Voici ce qu'on y avait ajouté : « que si les uns « ou les autres font alliance par un traité avec Pyrrhus, « ils mettront cette condition : qu'il leur sera permis « de porter du secours à celui des deux peuples qui sera « attaqué : que, soit que l'un ou l'autre soit attaqué, « ce seront toujours les Carthaginois qui fourniront les « vaisseaux, soit pour le transport des soldats ou des

« vivres, soit pour le combat; mais que les uns et les « autres paieront leurs troupes de leurs propres deniers: « que les Carthaginois secourront les Romains, même « sur mer, s'il en est besoin : que l'on ne forcera point « l'équipage de sortir du vaisseau, et de mettre pied « à terre. »

Ce fut apparemment en conséquence de ce dernier traité, que Magon, général des Carthaginois, qui tenait alors la mer, vint, par ordre de ses maîtres, trouver le sénat, pour lui témoigner la peine qu'ils avaient de voir l'Italie attaquée par un puissant roi[1], et pour faire offre aux Romains de six-vingts vaisseaux, afin qu'un secours étranger les mît en état de se défendre contre une puissance étrangère. Le sénat les reçut fort gracieusement, et marqua beaucoup de reconnaissance pour la bonne volonté des Carthaginois, mais n'accepta point leur offre, ajoutant que le peuple romain n'entreprenait de guerres que celles qu'il pouvait soutenir et terminer par ses propres forces.

Justin. l. 18, cap. 2. Val. Max. Lib. 3, c. 7.

Ces traités, surtout le premier, nous donnent lieu de faire quelques observations sur l'état des deux peuples. Par ce premier traité, il paraît que, dans le temps qu'il fut conclu, les Carthaginois étaient beaucoup plus puissants que les Romains. Outre l'étendue fort grande de pays qu'ils possédaient dans l'Afrique, ils avaient conquis la Sardaigne entière, avec une partie de la Sicile, et étaient maîtres absolus sur mer, ce qui les mettait en état de faire la loi aux autres peuples, et de leur fixer des bornes au-delà desquelles il ne leur fût pas permis de porter leur navigation; mais Rome, pour-

[1] Pyrrhus.

lors délivrée tout récemment du joug de la royauté, luttait encore contre ses voisins, et voyait son domaine resserré dans d'étroites limites. Cependant il semble que cet état naissant, quelque faible qu'il fût, commençait déja à donner de l'ombrage et à causer de l'inquiétude à Carthage. En effet, en même temps que d'un côté elle ménage extrêmement les Romains en recherchant leur alliance, et en leur donnant pour eux et pour leurs alliés toutes les sûretés qu'ils pouvaient désirer, d'un autre côté, en limitant leur navigation, elle prend de sages mesures pour les mettre hors d'état d'entrer dans une trop grande connaissance de l'état et des affaires d'Afrique. Quoi qu'il en soit, la protection de Rome était d'une grande utilité pour les villes maritimes de ses alliés, puisqu'elle les mettait en sûreté contre les invasions d'un peuple aussi puissant sur mer qu'étaient les Carthaginois.

Ce même traité nous apprend que dès le temps des rois il y avait à Rome des citoyens qui s'appliquaient au trafic, et cela était absolument nécessaire dans un état qui était obligé d'avoir recours aux autres peuples pour plusieurs besoins de la vie, et surtout pour ce qui regarde les provisions de blé et de vivres. Il en est rarement parlé dans les historiens. Tite-Live fait mention du choix d'un magistrat qui devait être chargé du soin des vivres, et établir une société de négociants. Dans la suite le trafic fut une des principales sources des richesses qu'acquéraient les Romains, soit en l'exerçant par eux-mêmes, soit en plaçant leur argent sur les vaisseaux, comme faisait Caton le censeur. Il est parlé dans sa vie d'une société de cinquante négociants qui mettaient sur mer cinquante vaisseaux. Ce célèbre Romain

An. R. 259. Liv. lib. 2, cap. 27.

Plut. in Cat. pag. 349.

faisait cas et usage de cette manière d'acquérir du bien [1]. Cicéron s'explique encore plus nettement sur ce sujet, comme je l'ai déja marqué ailleurs. Quant au trafic [2], dit-il, celui qui roule sur un grand négoce, et qui, apportant de toutes parts une grande abondance des choses utiles à la vie, donne moyen à chacun de se fournir de ce qu'il lui faut, on ne saurait le blâmer lorsqu'il s'exerce sans fraude et sans mensonge. Il n'a rien même que d'honnête et de louable, si ceux qui s'y appliquent ne sont pas insatiables, et se contentent d'avoir gagné du bien jusqu'à un certain point.

Il est donc constant que les Romains allaient sur mer dès le temps de leurs rois, du moins pour le négoce. Ils le firent ensuite pour la guerre même, comme le remarque M. Huet dans son Histoire du commerce. L'an de Rome 417, les Romains, ayant vaincu les Antiates, leur interdirent tout commerce sur la mer, leur ôtèrent tous leurs vaisseaux [3], en brûlèrent une partie, firent remonter les autres par le Tibre jusqu'à Rome, et les placèrent dans le lieu destiné à la garde et à la fabrique des vaisseaux; ce qui prouve que, dès ce temps-là, les Romains s'appliquaient aux affaires de la marine. L'an de Rome 443, il est parlé d'une charge de duumvirs [4], dont l'office était d'équiper, de réparer

[1] « Est interdùm præstare populo, mercaturis rem quærere, ni tam periculosum fiet. » ( CAT. init. lib. *de Re rusticâ*.)

[2] « Mercatura, si tenuis est, sordida putanda est. Sin magna et copiosa, multa undique apportans, multisque sine vanitate impertiens, non est admodùm vituperanda. Atque etiam si satiata quæstu, vel contenta potiùs, ut sæpè ex alto in portum, ex ipso portu se in agros possessionesque contulerit, videtur jure optimo posse laudari. » ( CIC. *de Offic.* lib. 1, n. 151.)

[3] « Naves Antiatum, partim in navalia Romæ subductæ, partim incensæ. « (LIV. lib. 8, cap. 14.)

[4] «Duo imperia eo anno dari cœpta per populum, utraque pertinen-

Freinshem. l. 12, c. 7, 8.

et d'entretenir la flotte. L'an 470, les Romains avaient en mer une flotte de dix vaisseaux, commandée par le duumvir Valérius. Elle fut insultée par les Tarentins, ce qui donna lieu à la guerre contre ce peuple.

Il paraît, par le dernier traité conclu du temps de Pyrrhus, et par le silence des historiens sur la marine des Romains avant les guerres puniques, que jusque-là les Romains n'avaient guère tourné leurs soins du côté de la mer, quoiqu'ils ne l'eussent pas entièrement négligée; en sorte que, s'il s'agissait d'avoir une flotte considérable pour une guerre, ils n'étaient pas en état de la mettre sur pied, et que c'est par cette raison qu'ils stipulent que les Carthaginois leur fourniraient des vaisseaux.

Il y a eu de temps en temps, comme on le voit ici, des traités et des alliances entre les Romains et les Carthaginois, mais jamais de véritable amitié; ils se craignaient, et peut-être aussi se haïssaient mutuellement. Le refus que firent en dernier lieu les Romains du secours que Carthage leur fit offrir contre Pyrrhus marque un peuple qui ne voulait point avoir d'obligation aux Carthaginois, et qui prévoyait peut-être dès-lors une rupture. En effet, le dernier traité entre ces deux peuples fut suivi de près de la première guerre punique.

tia ad rem militarem... alterum, ut duumviros navales classis ornandæ reficiendæque causâ idem populus juberet. » (Liv. lib. 9, cap. 30.)

# LIVRE ONZIÈME.

Ce livre onzième renferme l'histoire de la première guerre punique, qui dura vingt-quatre ans, depuis l'an de Rome 488 jusqu'à l'an 509.

§ I. *Occasion de la première guerre punique, secours accordé aux Mamertins, contre les Carthaginois, par les Romains. Appius, consul, passe en Sicile. Il remporte une victoire sur Hiéron, et entre à Messine. Il bat les Carthaginois, et, ayant laissé une forte garnison à Messine, il retourne à Rome, et reçoit l'honneur du triomphe. Clôture du dénombrement. Établissement des combats de gladiateurs. Vestale coupable, qui s'étrangle. Les deux nouveaux consuls passent en Sicile. Traité conclu entre Hiéron et les Romains. Punition de soldats qui s'étaient rendus lâchement aux ennemis. Les consuls retournent à Rome. Triomphe de Valère : horloge. Clou attaché pour la peste. Nouvelles colonies. Les Romains, joints aux troupes de Syracuse, forment le siége d'Agrigente. Il se donne une bataille où les Carthaginois sont pleinement défaits. La ville est prise après sept mois de siége. Noire perfidie d'Hannon à l'égard de ses soldats mercenaires. Amilcar est*

*envoyé à la place d'Hannon, qui est révoqué. Les Romains, pour disputer l'empire de la mer aux Carthaginois, bâtissent et équipent une flotte. Le consul Cornélius est pris avec dix-sept vaisseaux, et conduit à Carthage. Le reste de la flotte bat le général carthaginois. Célèbre victoire navale remportée par Duilius près des côtes de Myle. Son triomphe. Expédition contre la Sardaigne et la Corse. Conspiration à Rome, étouffée dans sa naissance.*

L'histoire va nous ouvrir un nouvel ordre de choses, et les événements vont devenir beaucoup plus grands et plus importants qu'ils n'ont été jusqu'ici. Depuis près de cinq cents ans que Rome a été fondée, les Romains ont été occupés à soumettre les peuples d'Italie, les uns par la force des armes, les autres par des traités et des alliances; et à poser les fondements d'un empire qui devait embrasser presque tout l'univers. Maintenant ils vont recueillir le fruit de leurs conquêtes domestiques, en y ajoutant celles du dehors, qui commenceront par la Sicile et les îles voisines; puis, comme un incendie qui gagne toujours de proche en proche, passeront dans les Espagnes, dans l'Afrique, dans l'Asie, dans la Grèce, dans les Gaules: conquêtes qui, malgré leur vaste étendue, leur coûteront moins de temps que celle de l'Italie seule.

Occasion de la première guerre punique, secours accordés aux Mamertins.

Un corps d'aventuriers campaniens qui étaient à la solde d'Agathocle, tyran de Sicile, étant entré dans la ville de *Messane*, dont le nom, un peu adouci, se prononce aujourd'hui *Messine*, égorgèrent bientôt après

une partie des habitants, chassèrent les autres, épousèrent leurs femmes, envahirent tous leurs biens, et demeurèrent seuls maîtres de cette place, qui était fort importante. Ils prirent le nom de *Mamertins*.

contre les Carthaginois par les Romains. Polyb. l. 1, pag. 6-11.

Après qu'à leur exemple et par leur secours une légion romaine, comme nous l'avons rapporté dans ce volume, eut traité de la même sorte la ville de Rhége, les Mamertins, soutenus de ces dignes alliés, devinrent très-puissants, et causèrent bien de l'inquiétude aux Syracusains et aux Carthaginois, entre lesquels l'empire de la Sicile était alors partagé. Cette puissance fut de courte durée. Les Romains, aussitôt qu'ils eurent terminé la guerre contre Pyrrhus, ayant tiré vengeance de la perfide légion qui avait envahi Rhége, et ayant rendu la ville à ses anciens habitants, les Mamertins, demeurés seuls et sans appui, ne furent plus en état de résister aux forces des Syracusains. Le sentiment de leur faiblesse, et la vue du danger prochain où ils se trouvaient de tomber entre les mains de leurs ennemis, les obligèrent de recourir aux Romains et d'implorer leur secours. Mais Hiéron ne leur laissa pas le temps de respirer : il les attaqua vivement, et remporta sur eux une victoire considérable, par laquelle il se voyait en état de les réduire à se rendre à sa discrétion. Un secours imprévu les tira de cette extrémité.

Annibal [1], général des Carthaginois, qui pour-lors se trouvait par hasard aux îles Lipariennes, voisines de la Sicile, ayant appris la victoire d'Hiéron, craignit que, s'il ruinait entièrement Messine, la puissance des Syra-

[1] Les noms d'Annibal, d'Asdrubal, d'Adherbal, d'Hannon, et autres pareils, étaient fort communs à Carthage. On voit assez que l'Annibal dont il est ici question n'est pas le grand Annibal.

cusains ne se rendît redoutable à sa patrie. C'est pourquoi il vint promptement trouver Hiéron; et, sous prétexte de le féliciter de sa victoire, il le retint pendant quelques jours, et l'empêcha d'aller sur-le-champ à Messine, comme c'était son dessein. Cependant le perfide entra le premier dans cette ville; et, voyant que les Mamertins se disposaient à se rendre au vainqueur, il les en détourna en leur promettant de puissants secours, et même en faisant entrer sur-le-champ dans leur ville une partie de ses troupes.

Hiéron, reconnaissant qu'il s'était laissé tromper, et qu'il n'était pas en état d'assiéger Messine après le renfort qu'on venait d'y faire entrer, prit le parti de retourner à Syracuse, où il fut reçu avec une joie universelle des habitants, et déclaré roi, comme je l'ai exposé ailleurs avec plus d'étendue.

Après la retraite d'Hiéron, les Mamertins reprirent courage, et commencèrent à délibérer sur le parti qu'ils avaient à prendre. Mais ils ne s'accordaient pas entre eux. Les uns prétendaient « qu'il fallait sans balancer « se mettre sous la protection des Carthaginois : qu'elle « leur était avantageuse pour bien des raisons, et que « d'ailleurs elle leur était devenue nécessaire depuis « qu'ils avaient reçu leurs soldats dans la ville ». Les autres soutenaient, au contraire, « que les Mamertins « n'avaient pas moins à craindre de la part des Carthaginois que de celle d'Hiéron : que c'était se jeter de « gaieté de cœur dans la servitude que de se confier à « une république qui avait une puissante flotte sur les « côtes de Sicile, qui possédait actuellement une grande « partie de cette île, et qui cherchait depuis long-temps « à envahir le reste : que par conséquent l'unique parti

« qu'ils pussent prendre avec sûreté, était d'implorer le « secours des Romains, peuple aussi invincible dans la « guerre que fidèle dans ses engagements, qui ne pos- « sédait pas un pouce de terre dans la Sicile, qui était « sans flotte et sans expérience dans la marine, et qui « avait un égal intérêt à empêcher que ni les Syracu- « sains, ni les Carthaginois ne devinssent trop puissants « en Sicile : qu'enfin, ayant déja envoyé des ambassa- « deurs à Rome pour se mettre sous la protection du « peuple romain, ce serait en quelque sorte lui insulter « que de changer subitement de résolution, et d'avoir « recours à d'autres ».

Pendant que les choses étaient en cet état à Messine, l'affaire fut mise en délibération à Rome, qui avait alors pour consuls

APPIUS CLAUDIUS CAUDEX,
M. FULVIUS FLACCUS.

An. R. 488.
Av. J. C. 264.

Le peuple romain se détermine à secourir les Mamertins.
Polyb. l. 1, pag. 10, 11.
Zonar. l. 8, p. 381.

Le sénat romain, envisageant cette affaire par ses différentes faces, trouva de la difficulté. D'un côté, il paraissait honteux et indigne de la vertu romaine de prendre ouvertement la défense de traîtres et de perfides qui étaient précisément dans le même cas que ceux de Rhége, qu'on venait de punir si sévèrement : d'un autre côté, il était de la dernière importance d'arrêter les progrès des Carthaginois, qui, non contents des conquêtes qu'ils avaient faites en Afrique et en Espagne, s'étaient encore rendus maîtres de presque toutes les îles de la mer de Sardaigne et d'Étrurie, et le deviendraient bientôt certainement de la Sicile entière, si on leur abandonnait Messine. Or, de là en Italie la distance n'était pas grande, et c'était en quelque sorte inviter

un ennemi si puissant à y passer que de lui en ouvrir l'entrée. D'ailleurs le sénat était mécontent de ce que les Carthaginois avaient fourni des secours aux Tarentins.

Ces raisons, quelque fortes qu'elles parussent, ne purent le déterminer à se déclarer pour les Mamertins : les motifs d'honneur et de justice l'emportèrent ici sur ceux de l'intérêt et de la politique. Mais le peuple ne fut pas si délicat. Dans l'assemblée qui se tint à ce sujet, il fut résolu qu'on secourrait les Mamertins. Le consul Appius Claudius, qui avait fait prendre les devants à un des tribuns de son armée, nommé aussi Claudius, pour disposer les esprits des habitants de Messine, partit avec son armée. Cependant les Mamertins, partie par menaces, partie par surprise, chassèrent de la citadelle le gouverneur qui y commandait au nom des Carthaginois. Son imprudence et sa lâcheté lui coûtèrent la vie ; à son retour à Carthage il fut pendu. Les Carthaginois, pour reprendre Messine, firent avancer auprès du Pélore une armée navale, et se disposèrent en même temps à attaquer la place par terre. Hiéron, pour profiter de l'occasion qui se présentait de chasser tout-à-fait de la Sicile les Mamertins, fait alliance avec les Carthaginois, et part aussitôt de Syracuse pour les aller joindre.

Appius, consul, passe en Sicile.

Frontin. l. 1, cap. 4-11.

Pendant ce temps-là, Appius avait fait toute la diligence possible pour venir au secours des Mamertins. Il s'agissait de passer le détroit de Messine. L'entreprise était hasardeuse, ou pour mieux dire téméraire, et même, selon toutes les règles de la vraisemblance, impossible. Les Romains n'avaient point de flotte, mais seulement des bateaux grossièrement construits, que l'on peut comparer aux canots des Indiens ; car c'est ce

que paraît signifier le terme *caudicariæ naves*, dont se servent les anciens en parlant du fait que je rapporte actuellement; et c'est de là que vint au consul le surnom de *Caudex*. Les Carthaginois, au contraire, avaient une flotte bien équipée et très-nombreuse. Appius, dans cet embarras, qui aurait rebuté tout autre, eut recours à la ruse. Ne pouvant passer le détroit, occupé par les Carthaginois, il feignit d'abandonner l'entreprise, et de retourner du côté de Rome avec tout ce qu'il avait de troupes de débarquement. Sur cette nouvelle, les ennemis, qui bloquaient Messine du côté de la mer, s'étant retirés comme s'il n'y avait plus rien à craindre, le consul, profitant de leur absence et des ténèbres de la nuit, traversa le détroit et arriva en Sicile.

On voit ici les terribles suites que peut avoir une faute qui paraît d'abord légère. Si les Carthaginois avaient empêché ce trajet, comme il leur était très-facile, et qu'ils se fussent rendus maîtres de Messine, ce qui en était une suite immanquable, peut-être que les Romains n'auraient jamais pu passer en Sicile, ni par conséquent faire toutes les conquêtes qui les rendirent maîtres de l'univers. Mais la Providence, qui leur en avait destiné l'empire, leur en ouvrit ici les voies. Il est remarquable que cette hardie démarche d'Appius est le premier pas que les Romains ont fait hors de l'Italie.

Appius remporte une victoire sur Hiéron, et entre à Messine. Zonar. l. 8, pag. 384.

L'endroit où il aborda était assez près du camp des Syracusains. Il exhorta ses troupes à tomber sur eux brusquement, leur promettant une victoire assurée dans la surprise où ils les trouveraient. L'événement répondit aux promesses du consul. Hiéron, qui ne s'at-

tendait à rien moins, eut à peine le temps de ranger ses troupes en bataille. Sa cavalerie eut d'abord quelque avantage : mais l'infanterie romaine, ayant donné dans le gros de son armée, l'enfonça bientôt, et la mit entièrement en déroute. Appius, après avoir fait dépouiller les corps morts des ennemis, se retira, et entra dans Messine, où il fut reçu comme un libérateur venu du ciel, et remplit les Mamertins d'une joie d'autant plus grande et plus sensible, qu'elle n'était presque plus espérée. Hiéron se voyant vaincu presque avant que d'avoir vu l'ennemi, comme il le disait lui-même depuis, et soupçonnant que les Carthaginois avaient livré le passage du détroit aux Romains, mécontent d'ailleurs depuis long-temps de la perfidie de ce peuple, fit sortir du camp ses troupes la nuit suivante à petit bruit, et retourna à Syracuse en grande diligence.

Il bat les Carthaginois.

Appius, délivré de toute inquiétude de ce côté-là, songea à profiter de la terreur que le bruit de cette première victoire avait répandue même chez les Carthaginois. Il alla donc les attaquer dans leur camp, qui paraissait inaccessible, tant par sa situation naturelle que par les retranchements dont on l'avait fortifié. Aussi fut-il repoussé avec quelque perte, et obligé de se retirer. Les Carthaginois, regardant cette retraite forcée comme un effet de leur bravoure et de la frayeur des ennemis, se mirent à les poursuivre. C'est à quoi le consul s'attendait. Il tourna face. Alors la fortune du combat changea avec la situation du lieu. Il ne resta à chacun que son propre courage. Les Carthaginois ne tinrent pas devant les Romains. Il y en eut un grand nombre de tués. Les uns se sauvèrent dans leur camp,

les autres dans les villes voisines; et ils n'osèrent plus sortir de leurs retranchements tant qu'Appius demeura dans Messine.

Se voyant donc maître de la campagne, il ravagea impunément tout le plat pays, et brûla les bourgs des alliés des Syracusains. Une consternation si générale lui inspira le dessein hardi d'approcher de Syracuse même. Là il se donna plusieurs combats, dont le succès varia fort, et dans l'un desquels le consul courut un grand danger. Il eut encore ici recours à la ruse. Il dépêcha un officier à Hiéron comme pour traiter de paix. Le roi écouta volontiers cette proposition. Ils eurent ensemble quelques entrevues, et pendant ces pourparlers Appius se tira insensiblement du mauvais pas où il s'était engagé. Il y eut encore des propositions entre quelques particuliers des deux armées. Il paraît que les Syracusains souhaitaient la paix : mais le roi ne voulut point alors y entendre; apparemment parce que le consul, sorti une fois de danger, se rendait plus difficile.

Zonar. l. 8, pag. 384.

Appius retourne à Rome, et reçoit l'honneur du triomphe.

Ces divers mouvements occupèrent une grande partie de l'année. Le consul retourna à Messine, où il laissa une forte garnison capable de mettre la ville en sûreté, puis il passa à Rhége, pour se rendre de là à Rome. Il y fut reçu avec de grands applaudissements et une joie universelle. Son triomphe sur Hiéron et sur les Carthaginois fut célébré avec d'autant plus de solennité et de concours, que c'était le premier qui eût été remporté sur des peuples séparés de l'Italie par la mer.

Clôture du dénombrement.

Dans la clôture du dénombrement terminé cette année par les censeurs Cn. Cornélius et C. Marcius, il se trouva deux cent quatre-vingt-douze mille deux cent

Freinshem. lib. 16, cap. 40-42.

vingt-quatre citoyens ; nombre excessif, et qui paraît presque incroyable, quand on fait attention à cette suite non interrompue de guerres depuis la fondation de Rome, et à ces pestes si fréquentes, non moins meurtrières que les combats. On ne se lasse point d'admirer la sage politique des Romains pour réparer toutes ces pertes, qui était d'agréger au corps de la république un grand nombre de citoyens tirés des peuples vaincus ; politique établie dès le règne de Romulus, pratiquée depuis avec une constance inviolable, source principale de la grandeur de Rome, et qui a contribué beaucoup à la rendre invincible en la rendant supérieure à tant de défaites, dont quelques-unes semblaient devoir la ruiner pour toujours.

Établissement des combats de gladiateurs.

Cette même année donna commencement à une coutume cruelle et barbare, qui devint pourtant très-commune dans la suite, où le sang humain versé dans les combats des gladiateurs fut regardé comme le spectacle le plus agréable qu'on pût donner au peuple romain. Ce furent les deux frères M. et D. Junius Brutus qui introduisirent cet usage pour honorer les funérailles de leur père. Je traiterai légèrement cette matière à la fin de ce tome.

Vestale coupable, qui s'étrangle.

La vestale Capparonia, convaincue d'inceste, prévient le supplice en s'étranglant. Le corrupteur et les complices sont punis selon les lois.

An. R. 489. Av. J.C. 263.

M'. VALÉRIUS MAXIMUS.

M'. OTACILIUS CRASSUS.

Les deux consuls passent en Sicile.

L'année précédente on avait été oblige d'envoyer l'un des deux consuls contre les esclaves révoltés de Volsinies en Toscane. Cette année Rome, n'étant plus distraite

par d'autres guerres, fit passer les deux nouveaux consuls en Sicile. Ils y agirent avec un grand concert, tantôt unissant leurs troupes, tantôt les séparant; battirent en plusieurs occasions les Carthaginois et les Syracusains, et répandirent tellement la terreur du nom romain dans presque toute l'île, que les villes envoyaient de tous les côtés faire leurs soumissions aux consuls : on en compta jusqu'à soixante et sept. De ce nombre étaient Tauroménium et Catina [1], deux fortes places.

Polyb. l. 1, c. 15-16. Freinshem. lib. 16, cap. 43-48. Zonar. l. 8, pag. 385.

Traité conclu entre Hiéron et les Romains.

De si prompts succès les portèrent à s'approcher de Syracuse, dans le dessein d'en former le siége. Hiéron, qui se défiait de ses forces et de celles des Carthaginois, et qui comptait encore moins sur leur bonne foi, qui d'ailleurs se sentait un secret penchant pour les Romains sur l'estime qui s'établissait généralement de leur probité et de leur justice, députa vers les consuls pour traiter de paix. L'accommodement fut bientôt conclu. Il était trop désiré de part et d'autre pour traîner en longueur. Les conditions du traité furent « qu'Hiéron « restituerait aux Romains les places qu'il aurait prises « sur eux ou sur leurs alliés; qu'il leur rendrait sans « rançon les prisonniers qu'il aurait faits; qu'il leur « paierait cent talents [2] d'argent pour les frais de la « guerre; qu'il demeurerait paisible possesseur de Syra- « cuse et des villes qui en dépendaient. » Les principales étaient Acres, Léontium, Mégare, Nétine, Tauroménium. Le traité fut bientôt après ratifié à Rome. Il n'était que pour quinze ans : mais l'estime mutuelle et les

[1] *Taormina*, sur la côte orientale de la Sicile; *Catane*, sur la même côte.

[2] Cent mille écus. — 550,000 fr. — L.

bons services rendus de part et d'autre le rendirent perpétuel. Les Romains n'eurent point d'allié plus fidèle ni d'ami plus constant que ce prince. Ce fut pour eux un coup de partie de l'avoir détaché de l'alliance de Carthage. Il leur fut d'une utilité infinie, surtout par rapport aux vivres, dont le transport leur était très-difficile auparavant, parce que les Carthaginois étaient maîtres de la mer; ce qui avait causé aux Romains beaucoup d'incommodités l'année précédente.

Le général carthaginois, qui venait avec une flotte au secours de Syracuse, qu'il comptait trouver assiégée, ayant reçu la nouvelle du traité conclu entre Hiéron et les Romains, s'en retourna plus promptement qu'il n'était venu. Les forces des deux puissances nouvellement alliées, étant unies ensemble, soumirent un grand nombre de villes des Carthaginois.

Punition de soldats qui s'étaient rendus lâchement aux ennemis. Front. l. 4, cap. 1.

Le consul Otacilius donna pour-lors un utile exemple de sévérité par rapport à la discipline militaire, et bien conforme au génie romain. Quelques soldats romains, dans une occasion périlleuse, s'étaient soumis à passer sous le joug pour conserver leur vie : lorsqu'ils furent de retour à l'armée, le consul les condamna à camper hors des retranchements dans un lieu séparé, où il y avait beaucoup moins de sûreté pour eux, étant plus exposés aux incursions des ennemis; outre que c'était un affront permanent qui leur reprochait continuellement leur lâcheté, et les avertissait d'en effacer la tache par quelque action de courage.

Les consuls retournent à Rome.

L'hiver approchant, les consuls, après avoir laissé des garnisons suffisantes dans les places, retournèrent à Rome avec le reste des troupes. M'. Valérius, qui s'était distingué d'une manière particulière dans cette

campagne, reçut l'honneur du triomphe. On y porta une horloge, ou cadran solaire, objet nouveau pour les Romains, qui jusque-là n'avaient distingué les heures que comme font nos paysans à la campagne, par les différentes hauteurs du soleil. Le cadran était horizontal, et venait de Catane. Valère le déposa depuis sur un piédestal, près de la tribune aux harangues. Il fit placer aussi au côté de la salle Hostilia un tableau où était peint le combat qu'il avait donné contre Hiéron et les Carthaginois, ce qui n'avait point encore été pratiqué, et qui le fut depuis fort communément [1]. Il eut le surnom de *Messala*, pour avoir délivré de danger la ville de Messine, qui apparemment depuis le départ d'Appius Claudius avait été attaquée de nouveau par les Carthaginois et par Hiéron. Il fut d'abord appelé *Messana :* puis ce nom changea insensiblement en celui de *Messala.* C'est sans doute par inadvertance que Sénèque a dit que ce fut la prise de Messine qui lui valut ce surnom.

Triomphe de Valérius : horloge.

De Brevit. vitæ, 13.

J'ai dit que les horloges étaient inconnues à Rome avant le consulat de Valère. Un ancien auteur, selon Pline, en faisait remonter le premier usage plus haut, jusqu'à la onzième année avant la guerre de Pyrrhus : mais Pline lui-même infirme ce témoignage. Le cadran solaire que Valère apporta à Rome, ayant été dressé pour le climat de Catane [2], se trouva ne pas convenir

Plin. lib. 7, cap. 60.

[1] « Primus ex familia Valeriorum urbis Messanæ captæ in se translato nomine Messana appellatus est, paulatimque vulgo permutante litteras, Messala dictus est. » ( SEN. *de Brevit. vitæ*, cap. 13. )

[2] « Quod, quum ad clima Siciliæ descriptum, ad horas Romæ non conveniret, Marcius Philippus censor aliud juxtà constituit. » ( CENSORIN. *de Die natali*, cap. 22. )

au climat de Rome, et ne rendait pas les heures au juste. Environ cent ans après, le censeur Marcius Philippus en plaça un autre plus régulier tout près de celui de Valère. Dans l'intervalle ils devinrent assez communs à Rome, comme il paraît par un fragment de Plaute qu'Aulu-Gelle nous a conservé. C'est un parasite affamé qui parle. « Puissent les dieux perdre celui « qui le premier a inventé [1], et qui le premier a apporté « à Rome cette horloge, qui pour mon malheur coupe « le jour en je ne sais combien de parcelles. Autrefois « la faim était pour moi la meilleure et la plus sûre « horloge. Au premier signal qu'elle me donnait, je « pouvais prendre de la nourriture, à moins que je n'en « manquasse. Mais aujourd'hui j'ai beau en avoir, c'est « comme si je n'en avais point. Je ne puis manger que « quand il plaît au soleil : il faut en consulter le cours. « Toute la ville est pleine d'horloges, et cette rare in- « vention fait sécher de faim la plus grande partie du « peuple. »

Cette sorte d'horloge n'était que pour le jour, et pour un temps où le soleil se montrait. Cinq ans après la censure de Marcius, un autre censeur (c'était Scipion Nasica) en exposa une qui servait également le jour et la nuit. On l'appelait *clepsydre*. Elle indiquait

[1] Ut illum dii perdant, primus qui horas repperit,
Quique adeò primus hic statuit solarium,
Qui mihi comminuit misero articulatim diem!
Nam me puero uterus hic erat solarium,
Multò omnium istorum optumum et verissimum,
Ubi iste monebat esse, nisi quum nihil erat.
Nunc etiam quod est, non est, nisi soli lubet.
Itaque adeò jam oppletum est oppidum solariis:
Major pars populi aridi reptant fame.

(AUL. GELL. III, 3.)

toutes les heures par le moyen de l'eau et de quelques roues qu'elle faisait tourner. On en voit encore la description dans Vitruve, qui en attribue l'invention, aussi-bien qu'Athénée et Pline, à Ctésibius, natif d'Alexandrie, qui a vécu sous les deux premiers Ptolémées. Cette clepsydre était différente de celles dont on s'est servi d'abord chez les Grecs, puis chez les Romains, pour fixer le temps qu'on accordait aux avocats pour plaider, et dont on se servait aussi dans les armées pour marquer le temps des quatre veilles de la nuit [1], dont chacune était de trois heures pour les sentinelles.

Vitruv. l. 9.

Quelle différence entre les horloges anciennes, soit publiques, soit particulières et les nôtres! Je ne sais si nous sommes assez reconnaissants pour un bienfait si considérable, et qui renferme tant de commodités, lequel certainement n'est point l'effet du hasard, mais de l'attention bienfaisante de Dieu sur nous.

Tout le monde sait que le plus ancien cadran solaire dont il soit parlé dans l'histoire est celui d'Achaz, roi de Juda, dans lequel le prophète Isaïe fit rétrograder l'ombre de dix degrés.

4 Reg. c. 20, v. 11.

Clou attaché pour la peste.

Je reviens à la suite de l'histoire. La peste se faisant encore sentir dans la ville, on nomma un dictateur pour attacher le clou, et arrêter, par cette cérémonie religieuse, la colère des dieux.

Nouvelles colonies.

On établit aussi quelques colonies : à Ésernie, à Firmum, à Castrum, villes aujourd'hui du royaume de Naples, ou dans le voisinage.

[1] «Quia impossibile videbatur in speculis per totam noctem vigilantes singulos permanere, ideò in quatuor partes AD CLEPSYDRAM sunt divisæ vigiliæ, ut non ampliùs quàm tribus horis nocturnis necesse sit vigilare.» (VEGET. *de Re mil.* lib. 3, cap. 8.)

An. R. 490.
Av. J.C. 262.

L. POSTUMIUS GÉMELLUS.

Q. MAMILIUS VITULUS.

Les Romains, joints aux troupes de Syracuse, forment le siége d'Agrigente. Il se donne une bataille où les Carthaginois sont pleinement défaits. Polyb. l. 1, c. 16-19.

Ces deux consuls eurent pour département la Sicile; mais on ne leurs assigna en tout que deux légions, qui parurent suffisantes depuis l'alliance avec Hiéron; et cette diminution soulageait beaucoup du côté des vivres.

Ayant réuni à leurs troupes celles de leurs alliés, ils entreprirent le siége d'une des plus fortes places de la Sicile, c'est-à-dire Agrigente[1]. Sa situation naturelle et ses fortifications la rendaient presque imprenable. Les Carthaginois, qui avaient prévu que les Romains, enhardis par les secours considérables qu'ils tiraient d'Hiéron, formeraient sans doute quelque importante entreprise, et qu'elle tomberait vraisemblablement sur Agrigente, l'avaient choisie pour place d'armes, et dans cette vue l'avaient munie abondamment de tout ce qui était nécessaire pour faire une bonne défense. Ils avaient d'abord envoyé une partie de leurs troupes en Sardaigne, dans la vue de faire craindre aux Romains le pillage des côtes d'Italie, et d'empêcher par cette crainte ou du moins de retarder leur passage en Sicile. Voyant cette précaution inutile, ils les avaient fait revenir, et y avaient joint un grand nombre de troupes auxiliaires, tirées de la Ligurie, des Gaules, et surtout de l'Espagne.

Les consuls viennent se camper à un mille d'Agrigente, et forcent les ennemis à se renfermer dans les murs. Les moissons, parvenues à leur maturité, étaient

[1] Girgenti.

actuellement sur la terre. Comme il était visible que le siége durerait long-temps, les soldats romains, uniquement attentifs à couper et à ramasser les blés, s'écartaient plus loin et avec moins de précaution que ne le demandait la proximité d'un ennemi puissant. Il s'en fallut peu que cette négligence ne leur devînt funeste, et ne ruinât entièrement leur armée. Les Carthaginois étant tombés brusquement sur eux, les fourrageurs ne purent soutenir une attaque si vive, et furent mis en désordre. Alors les ennemis s'avancèrent vers le camp des Romains; et ayant partagé leurs troupes en deux corps, l'un commença à arracher les palissades, et l'autre en vint aux mains avec les corps de garde placés en cet endroit pour la défense du camp. Quoique ceux-ci fussent beaucoup inférieurs en nombre aux Carthaginois, cependant, comme ils savaient qu'il y allait de la tête chez les Romains de quitter son poste, ils soutinrent ce choc avec une fermeté inconcevable. Il y en eut beaucoup de tués, et plus encore parmi les ennemis. Cette vigoureuse résistance donna lieu au secours d'arriver à temps. Alors les Carthaginois qui en étaient aux mains furent enfoncés et mis en déroute; et ceux qui avaient déja arraché une partie des palissades furent enveloppés de toutes parts, et taillés presque tous en pièces : les autres furent poursuivis jusque dans la ville. Cette action, où le courage invincible des troupes romaines répara leur négligence, rendit désormais les ennemis moins vifs à faire des sorties, et les Romains plus précautionnés dans les fourrages.

Les sorties en effet, depuis ce temps-là furent plus rares. C'est ce qui détermina les consuls à partager leur armée en deux gros corps, qu'ils placèrent vis-à-vis

deux endroits de la ville; l'un vers le temple d'Esculape, l'autre sur le grand chemin qui conduisait à Héraclée. Ils fortifièrent les deux camps de bonnes lignes de contrevallation et de circonvallation : les premières pour empêcher les sorties, les autres pour couper le chemin aux secours et aux vivres. L'intervalle d'entre les deux camps était rempli de plusieurs petits corps de troupes placés d'espace en espace.

Les Romains, dans toutes ces opérations, tiraient de grands secours des peuples de Sicile qui s'étaient joints récemment à eux. Leurs troupes, jointes à celles des Romains, formaient une armée de cent mille hommes. On leur voiturait des vivres jusqu'à Erbesse : les Romains ensuite les transportaient de cette ville dans leurs camps, qui n'en étaient pas fort éloignés. Moyennant ces secours, ils étaient dans une abondance générale de toutes choses.

Le siége demeura en cet état durant près de cinq mois, sans que de part ni d'autre il y eût aucune action considérable, le tout se réduisant à quelques légères escarmouches. Mais cependant les Carthaginois souffraient beaucoup, parce qu'étant enfermés depuis long-temps dans la ville, au nombre de cinquante mille hommes au moins, ils avaient consumé presque tous leurs vivres, et n'espéraient pas qu'on pût y en faire entrer de nouveaux, tant les Romains faisaient bonne garde pour fermer tous les passages. Ainsi les maux qu'ils avaient déja soufferts par le passé, et ceux qu'ils craignaient pour l'avenir, les décourageaient entièrement.

Annibal, fils de Gisgon, qui commandait dans la place, demandait depuis long-temps des vivres et du

secours, envoyant courriers sur courriers. Enfin Hannon arriva en Sicile avec cinquante mille hommes d'infanterie, six mille chevaux, et soixante éléphants. Il aborda avec ses troupes à Lilybée, d'où il passa à Héraclée. Là vinrent le trouver des habitants d'Erbesse, qui lui promirent de lui livrer la ville, par où passaient tous les convois pour les Romains. En effet il s'en rendit maître par leur moyen. Depuis ce temps-là les assiégeants ne furent pas fatigués d'une moindre disette que celle qu'ils faisaient souffrir aux assiégés. Ils furent enfin réduits à une telle extrémité, qu'ils délibérèrent plus d'une fois de lever le siége ; et ils auraient été contraints de le faire, si Hiéron, en tentant toutes sortes de voies, n'eût trouvé le moyen de leur faire passer quelques convois, ce qui les fit un peu respirer.

Hannon, informé que les Romains étaient fort incommodés et de la famine, et des maladies qui en sont la suite ordinaire, et voyant au contraire ses troupes en bon état, résolut de s'approcher de plus près des ennemis, pour les engager, s'il pouvait, à un combat. Il partit donc d'Héraclée avec cinquante éléphants et toute son armée, et fit prendre les devants à la cavalerie numide, après lui avoir donné les instructions nécessaires pour attirer celle des Romains dans une embuscade. Les Numides s'acquittèrent exactement de leur commission, et s'approchèrent du camp des consuls d'un air méprisant et avec une sorte d'insulte. Les Romains ne manquèrent pas de sortir aussitôt et de donner sur eux. Les Numides résistèrent quelque temps : puis, étant mis en désordre, ils prennent la fuite, et se retirent précipitamment par le chemin par où ils savaient que venait Hannon. Les Romains les poursuivent vive-

ment jusqu'à ce qu'ils rencontrent le corps de l'armée. Plus ils s'étaient éloignés du camp, plus ils s'étaient rendu la retraite difficile. Il y en eut beaucoup qui ne purent se sauver, et qui demeurèrent sur la place.

Ce succès donnant à Hannon l'espérance de remporter une pleine victoire, il s'empare d'une colline qui n'était éloignée du camp des Romains que de quinze cents pas. Cependant, quoique les deux armées fussent si voisines, le combat ne se donna que long-temps après, les deux partis craignant également une bataille qui devait être décisive pour eux. Les Romains en particulier, étant découragés par l'échec de leur cavalerie, se tenaient renfermés dans leur camp. Mais quand ils virent que leur crainte abattait le courage des alliés, et augmentait au contraire celui des ennemis, ils prirent leur parti, et sortirent en campagne. Alors Hannon commença à craindre aussi de son côté, et à traîner en longueur. Deux mois se passèrent de la sorte sans qu'il y eût aucune action considérable.

Enfin, sollicité par les vives instances d'Annibal, qui lui marquait que les assiégés ne pouvaient plus résister à la famine, et que plusieurs passaient chez les ennemis, il résolut de donner la bataille sans plus différer, et convint avec Annibal qu'il ferait dans le même temps une sortie. Les consuls en étant instruits, affectèrent de se tenir tranquilles dans leur camp. Ce fut une raison pour Hannon de présenter la bataille avec plus de fierté. Il s'avançait tout près de leurs retranchements, et leur reprochait avec insulte leur lâche timidité. Les Romains, contents de défendre leur camp, n'engageaient que de petits combats ; ce qui augmentait toujours la sécurité des Carthaginois, et leur mépris

pour l'ennemi. Enfin, un jour qu'Hannon vint à son ordinaire pour attaquer les retranchements, le consul Postumius fit aussi sortir, selon sa coutume, quelques troupes pour le repousser simplement, lesquelles le fatiguèrent et le harcelèrent depuis six heures du matin jusqu'à midi. Alors, comme Hannon se retirait, le consul mena toutes ses légions en bon ordre pour tomber sur lui. Quoiqu'il se vît surpris, ne s'attendant plus à la bataille, il combattit avec toute la valeur possible, de sorte que le succès demeura incertain presque jusqu'à la fin du jour, mais comme ses troupes avaient déja beaucoup fatigué avant le combat, sans prendre de nourriture, au lieu que les Romains, qui s'y étaient bien préparés en toute manière, apportaient des forces toutes fraîches et un courage tout neuf, la partie ne fut plus égale. La déroute commença par les soldats mercenaires, qui étaient à la première ligne, et qui ne purent soutenir plus long-temps la fatigue d'un combat si désavantageux. Non-seulement ils abandonnèrent leur poste; mais, se jetant avec précipitation au milieu des éléphants et sur la seconde ligne, ils troublèrent tous les rangs, et entraînèrent tous les autres après eux. L'autre consul n'eut pas moins de succès de son côté, et il repoussa vivement dans la ville Annibal qui avait fait une sortie, et lui tua beaucoup de monde. Le camp des Carthaginois fut pris; il y eut trois éléphants de blessés, trente de tués, et onze qui tombèrent entre les mains des Romains. Les hommes furent taillés en pièces, ou dispersés par la fuite. D'une armée si nombreuse peu se sauvèrent à Héraclée avec leur général.

Annibal, voyant que les Romains, fatigués d'une si rude journée, se livraient à la joie de la victoire, et

La ville d'Agrigente est prise après

sept mois de siége.

faisaient moins bonne garde qu'à l'ordinaire, profita de ce moment d'inaction et de négligence, sortit de la ville de nuit, et emmena avec lui les troupes mercenaires. Les Romains, qui apprirent sa sortie le lendemain matin, se mirent aussitôt à le poursuivre; mais comme il avait beaucoup d'avance sur eux, ils ne purent atteindre que son arrière-garde, dont ils maltraitèrent une partie. Les habitants d'Agrigente, se voyant abandonnés par les Carthaginois, égorgèrent plusieurs de ceux qui étaient encore restés dans la ville, soit pour se venger des auteurs de leurs maux, soit pour faire leur cour aux vainqueurs : ils n'en eurent pas meilleur quartier. Il y eut plus de vingt-cinq mille hommes réduits en esclavage. Ainsi fut prise Agrigente après sept mois de siége. En conséquence, un grand nombre d'autres places se rendirent aux vainqueurs. Cette victoire fut fort utile et glorieuse aux Romains, mais elle leur coûta cher. Pendant ce siége il périt par différentes causes, tant de l'armée des consuls que de celle des peuples de Sicile, plus de trente mille hommes. Comme les approches de l'hiver ne laissaient plus lieu à aucune entreprise en Sicile, ils retournèrent à Messine, pour se rendre de là à Rome.

An. R. 491.
Av. J.C. 261.

L. VALÉRIUS FLACCUS.
T. OTACILIUS CRASSUS.

Les nouveaux consuls eurent tous deux pour leur département la Sicile, qui faisait alors le grand objet de l'attention des Romains, et ils s'y rendirent dès que le temps le leur permit.

Noire perfidie d'Hannon à l'égard

A la douleur que ressentait Hannon de sa défaite se joignit une terrible inquiétude par rapport à la révolte

des soldats mercenaires, et surtout des Gaulois, qui se plaignaient avec des cris séditieux de ce qu'on ne leur avait pas payé quelques mois de solde. Il tâcha de les adoucir par de magnifiques promesses d'un avantage considérable et prompt qu'il songeait à leur procurer, et il leur dit qu'il y avait une ville voisine dont il était sûr de se rendre maître par intelligence, et dont il leur destinait le pillage, qui les dédommagerait avantageusement de tout ce qui leur était dû. Ils goûtèrent fort cette proposition; et, se croyant déja fort riches, ils lui marquaient beaucoup de reconnaissance de la bonne volonté qu'il avait pour eux, et se félicitaient mutuellement du butin qu'ils allaient faire. Cependant Hannon avait engagé son trésorier à aller trouver le consul Otacilius comme transfuge, sous prétexte qu'il voulait éviter de rendre ses comptes à son général, et à lui donner avis en même temps que la nuit suivante quatre mille Gaulois avaient ordre de se rendre près de la ville d'Entelle [1], qu'on devait lui livrer par trahison; qu'il serait aisé de les faire tous périr en leur dressant une embuscade. Quoique le consul ne comptât pas beaucoup sur la parole d'un transfuge, il crut néanmoins ne devoir pas mépriser entièrement cet avis, et il plaça une embuscade à l'endroit qu'on lui indiquait. Les Gaulois ne manquent pas de venir à l'heure et au lieu marqués. L'embuscade se lève, les attaque brusquement et les passe tous au fil de l'épée; mais ils vendirent bien cher leur vie. Ainsi Hannon eut une double joie, de s'être acquitté de ses dettes à bon marché, et d'avoir fait périr un bon nombre de ses ennemis. Quelle hor-

de ses soldats mercenaires. Frontin. Strateg. l. 3, c. 16. Zonar. l. 8, pag. 386.

[1] Au midi de l'île, tirant vers le couchant.

reur! Hannon justifie bien ici le proverbe appliqué aux Carthaginois, *la foi punique*, *fides punica*. Peut-on se flatter qu'une si noire et si détestable perfidie demeurera ou inconnue aux hommes, ou impunie de la part de la Divinité? Aussi l'on verra, à la fin de cette guerre, Carthage conduite à deux doigts de sa perte pour avoir manqué de parole à d'autres soldats mercenaires et avoir refusé de leur payer leur solde.

Amilcar est envoyé à la place d'Hannon.

Les Carthaginois, mécontents d'Hannon, le révoquèrent et le condamnèrent à une grosse amende. Amilcar, qu'il ne faut pas confondre avec le père d'Annibal, fut envoyé en sa place. Ce nouveau général, n'espérant pas pouvoir l'emporter sur les Romains dans les combats sur terre, songea à tourner toutes les opérations de la guerre du côté où les Carthaginois avaient incontestablement la supériorité, c'est-à-dire du côté de la mer. Il se mit donc à parcourir avec sa flotte, non-seulement les côtes de la Sicile, dont toutes les villes se rendirent à lui, mais celles même de l'Italie, et il portait partout le ravage. Il n'y eut point cette année-ci en Sicile de nouvelle action. Il se fit comme un partage entre les villes situées au milieu des terres et les maritimes. Les premières embrassaient le parti des Romains, et les autres celui des Carthaginois.

An. R. 492.
Av. J.C. 260.

CN. CORNÉLIUS SCIPIO ASINA.

C. DUILIUS.

Les Romains, pour disputer l'empire de la mer aux Carthaginois, bâtissent et

Nous commençons ici la cinquième année de la première guerre punique. Les Romains n'avaient pas lieu de se repentir de l'avoir entreprise. Jusqu'ici, siéges ou batailles, tout leur avait réussi. Cependant, quelque avantageuse que fût la victoire remportée sur Hannon

et la conquête d'une place aussi importante que celle d'Agrigente, ils comprirent bien que, tant que les Carthaginois demeureraient maîtres de la mer, les villes maritimes de l'île se déclareraient toujours pour eux, et que jamais ils ne pourraient venir à bout de les en chasser. D'ailleurs ils souffraient avec peine que l'Afrique demeurât paisible et tranquille pendant que l'Italie était infestée par les fréquentes incursions de l'ennemi; car autant que Rome était puissante par ses légions et ses armées de terre, autant Carthage était redoutable par ses flottes et ses armées de mer. Les Romains songèrent donc sérieusement pour la première fois à bâtir une flotte et à disputer l'empire de la mer aux Carthaginois. L'entreprise était hardie, et pouvait sembler même téméraire; mais elle montre quel était le courage et la grandeur d'ame des Romains. Ils n'avaient pas, lorsqu'ils avaient passé en Sicile, un seul bâtiment, si petit qu'il pût être, armé en guerre, et pour faire ce trajet ils n'avaient eu que leurs canots dont nous avons parlé, avec quelques vaisseaux empruntés de leurs voisins. Ils n'avaient aucun usage de la marine; ils n'avaient aucun ouvrier habile dans la construction des vaisseaux; ils ne connaissaient pas même la forme des quinquérèmes, c'est-à-dire des galères à cinq rangs de rames, qui faisaient alors la principale force des flottes. Mais heureusement, dès le commencement de la guerre, ils en avaient pris une qui avait échoué sur la côte et qui leur servit de modèle. Cette nation, appliquée et ingénieuse, que nul travail ne rebutait et qui profitait de tout, apprit de ses ennemis mêmes l'art et l'invention de les vaincre. Les consuls présidèrent à ce nouveau travail. Les Romains, animés par leurs vives

équipent une flotte. Polyb. l. 1, cap. 20, 21.

exhortations, et encore plus par leur exemple, se mirent avec une ardeur et une industrie incroyables à bâtir des vaisseaux de toutes sortes. Pendant qu'ils étaient occupés à ce travail, d'un autre côté on amassait des rameurs, on les formait à une manœuvre qui jusque-là leur avait été absolument inconnue, et, assis sur des bancs au bord de la mer dans le même ordre qu'on l'est dans les vaisseaux, on les accoutumait, comme s'ils eussent été actuellement à la chiourme et qu'ils eussent eu en main des rames, à s'élancer en arrière en retirant leurs bras, puis à les repousser en avant pour recommencer le même mouvement, et cela tous ensemble, de concert et dans le même instant, dès qu'on en donnait le signal. On équipa dans l'espace de deux mois cent galères à cinq rangs de rames, et vingt à trois rangs : en sorte, dit un auteur, qu'on aurait presque cru que ce n'étaient pas des bâtiments construits par l'art [1], mais des arbres métamorphosés en galères par les dieux. Après qu'on eut exercé pendant quelque temps les rameurs dans les vaisseaux mêmes, la flotte se mit en mer. Le commandement de l'armée de terre dans la Sicile était échu à Duilius; celui de la flotte, à Cornélius.

C'est ainsi que Polybe raconte la construction de cette flotte et les préparatifs de cette première armée navale des Romains. Il n'en faut pas conclure qu'ils n'eussent jamais été en mer. Le contraire est prouvé par des monuments certains dont nous devons la connaissance à cet historien même; mais ils n'avaient jamais eu de flotte qui méritât ce nom, ni vraisemblablement jamais de vaisseaux à plusieurs rangs de rames.

[1] « Ut non arte factæ, sed quodam munere deorum conversæ in naves atque mutatæ arbores viderentur. » (Flor. lib. 2, cap. 2.)

Le consul Cornélius avait pris les devants avec dix-sept vaisseaux ; le reste de la flotte devait le suivre de près. S'étant fié trop légèrement à des Liparéens qui lui promettaient de lui livrer par trahison la ville et l'île de Lipari [1], il s'en approcha et se vit tout d'un coup enveloppé par les vaisseaux carthaginois. Il se mettait en devoir de combattre et de se bien défendre ; mais le général des ennemis lui ayant fait parler d'accommodement, sur sa parole il se rendit à sa galère avec ses principaux officiers pour traiter des conditions. Dès qu'il y fut entré, le perfide Carthaginois se saisit de sa personne et de tous ceux qui l'accompagnaient ; et après s'être rendu maître de tous ses vaisseaux, il conduisit ses prisonniers à Carthage.

Le consul Cornélius est pris avec dix-sept vaisseaux, et conduit à Carthage. Polyb. l. 1, c. 22.

Il fut bientôt puni de sa lâche perfidie. Il s'était avancé avec cinquante vaisseaux pour reconnaître de près la flotte romaine, examiner de combien de vaisseaux elle était composée, et comment se conduisait la chiourme. Plein de mépris pour des ennemis qui étaient tout neufs sur mer, il n'avait point pris la précaution de se ranger en bataille, mais allait sans ordre. En doublant un cap, il rencontra la flotte des Romains au moment qu'il s'y attendait le moins. Elle fit force de rames et de voiles, et tomba rudement sur celle des Carthaginois. Ce ne fut point un combat, mais une déroute. Il perdit la meilleure partie de ses vaisseaux, et eut bien de la peine à se sauver avec le reste.

Le reste de la flotte bat le général carthaginois.

La flotte victorieuse ayant appris ce qui était arrivé à Cornélius, en donna avis à Duilius son collègue en Sicile, où il était à la tête des troupes de terre, et lui

Célèbre victoire navale remportée par Duilius près des cô-

[1] Lipari, île vers la côte du nord de la Sicile.

tes de Myle. Polyb. l. 1, cap. 22-24. Zonar. l. 8, pag. 387.

apprit aussi qu'elle était arrivée après avoir remporté un avantage sur l'ennemi. Duilius ayant laissé aux tribuns le commandement de son armée, se rend promptement à la flotte. Quand on fut à la vue des Carthaginois, près des côtes de Myle [1], on se prépara au combat.

Comme les galères des Romains, construites grossièrement et à la hâte, n'étaient pas fort agiles ni faciles à manier, ils avaient suppléé à cet inconvénient par une machine qui fut inventée sur-le-champ, et que depuis on a appelée *corbeau* [2], par le moyen de laquelle ils accrochaient les vaisseaux des ennemis, passaient dedans malgré eux, et en venaient aussitôt aux mains.

On donna le signal du combat. La flotte des Carthaginois était composée de cent trente vaisseaux, et commandée par Annibal, le même dont on a déja parlé. Il montait une galère à sept rangs de rames, qui avait appartenu à Pyrrhus. Les Carthaginois, à qui l'échec qu'ils venaient de recevoir n'avait pas encore appris à ne point mépriser leurs ennemis, s'avancent fièrement, moins pour combattre que pour recueillir les dépouilles dont ils se croyaient déja maîtres. Ils furent pourtant un peu étonnés de ces machines qu'ils voyaient élevées sur la proue de chaque vaisseau, et qui étaient nouvelles pour eux. Mais ils le furent bien plus, quand ces mêmes machines, abaissées tout d'un coup et lancées avec force contre leurs vaisseaux, les accrochèrent malgré eux, et, changeant la forme du combat, les obligèrent à en venir aux mains comme si on eût été sur

[1] *Melazzo*, sur la côte septentrionale de la Sicile.

[2] Polybe fait une description fort détaillée de cette machine, mais fort obscure. Il y a plusieurs sortes de corbeaux. On peut voir la dissertation de M. Follard sur cette matière. (Polib. lib. 1, pag. 83, etc.)

terre. C'était le fort des Romains de combattre de pied ferme. C'est pourquoi, lorsqu'ils en vinrent à l'abordage par le moyen de leurs corbeaux, ils eurent une grande supériorité sur des ennemis qui ne les surpassaient qu'en agilité et en adresse pour la manœuvre, mais qui leur étaient inférieurs dans tout le reste. Aussi les Carthaginois ne purent-ils soutenir l'attaque des Romains. Le carnage fut horrible. Les vaincus perdirent trente vaisseaux, parmi lesquels était celui du général, qui se sauva avec peine dans une chaloupe.

Il sentit bien ce qu'il avait à craindre de ses concitoyens après sa défaite. Il envoya promptement un ami à Carthage avant qu'on eût pu y apprendre cette triste nouvelle. Le messager étant entré dans le sénat : *Annibal*, dit-il, *m'envoie vous consulter, messieurs, s'il doit donner le combat contre le consul, qui commande une nombreuse flotte.* On lui répondit d'une commune voix qu'il n'y avait point à délibérer. *Il l'a fait, messieurs*, ajouta-t-il, *et il a été vaincu.* C'était mettre ses juges hors d'état de le condamner, puisqu'ils ne pouvaient plus le faire sans se condamner eux-mêmes. Aussi, à son retour, il ne perdit que le commandement.

Après la fuite du général, ce qui restait de vaisseaux se trouva fort embarrassé. Ils avaient honte de quitter le combat sans avoir tenté le danger ni rien souffert, et sans être pressés par l'ennemi : mais ils n'osaient pas aussi l'attaquer: tant ils redoutaient ces nouvelles et terribles machines, auxquelles ils ne pouvaient échapper. En effet, ayant voulu faire quelque effort, ils en furent accablés. Il y eut, soit dans ce second combat, soit dans les deux ensemble, quatorze vaisseaux coulés à fond, trente et un de pris, sept mille hommes faits prison-

niers, et trois mille de tués. Tel fut le succès du combat naval donné près des îles de Lipari.

Le premier fruit de la victoire fut la délivrance de Ségeste[1], qui était fort pressée par les Carthaginois, et réduite à la dernière extrémité. Duilius, après en avoir fait lever le siége, attaqua et prit Macella[2], sans qu'Amilcar osât venir à sa rencontre. La campagne étant sur sa fin, le consul retourna à Rome. Son absence rétablit beaucoup les affaires des Carthaginois, et plusieurs villes rentrèrent sous leur obéissance, ou de gré ou de force.

Triomphe naval de Duilius.

Il est aisé de concevoir avec quels témoignages de joie Duilius fut reçu à Rome. On rendit des honneurs extraordinaires à l'auteur d'une gloire toute nouvelle. Il fut le premier de tous les Romains à qui le triomphe naval fut accordé. On érigea dans la place publique un monument de cette victoire, qui fut une colonne *rostrale* de marbre, avec une inscription qui marquait le nombre des vaisseaux qui avaient été pris ou coulés à fond, et les sommes d'or et d'argent qui furent mises dans le trésor. Cette colonne subsiste encore aujourd'hui, et l'inscription est un des plus anciens monuments de la langue latine, alors encore bien grossière et bien imparfaite. Duilius célébra en quelque façon sa victoire pendant toute sa vie. Quand il revenait le soir de souper en ville[3], il marchait toujours précédé d'un flambeau et d'un joueur d'instruments, comme pour

Florus, l. 2, cap. 2.

[1] Au couchant de la Sicile, près de la mer.

[2] Dans les terres, plus au nord que Ségeste.

[3] « Duilium... redeuntem a cœna senem sæpè videbam puer (*c'est Caton qui parle*). Delectabatur cereo funali, et tibicine; quæ sibi nullo exemplo privatus sumpserat; tantùm licentiæ dabat gloria. » (Cic. *de Senect.* n. 44.)

perpétuer son triomphe ; distinction sans exemple pour un particulier, et qu'il s'était attribuée à lui-même, tant la gloire qu'il avait acquise lui donnait de confiance et l'élevait au-dessus des règles.

L. CORNÉLIUS SCIPIO.
C. AQUILIUS FLORUS.

An. R. 493.
Av. J.C. 259.

Expédition contre la Sardaigne et la Corse. Freinshem. lib. 17, cap. 12-21.

Les départements des consuls furent, comme auparavant, la Sicile et la flotte. Le sénat laissa à celui à qui la flotte écherrait la liberté de passer dans la Sardaigne et dans la Corse, s'il le jugeait à propos. Le sort donna ce département à Cornélius. Il partit aussitôt. Ce fut là la première expédition des Romains contre la Sardaigne et la Corse.

Description des îles de Sardaigne et de Corse. Freinshem. lib. 17, c. 13-15.

Ces deux îles sont si voisines, qu'on les prendrait presque pour une seule et même île : mais elles sont fort différentes pour la nature du terroir et pour le climat, aussi-bien que pour le génie et le caractère des habitants. La Sardaigne était appelée autrement *Ichnusa*. Elle ne le cède point pour l'étendue aux plus grandes îles de la Méditerranée, ni pour la bonté aux plus fertiles. Valère Maxime, en parlant de la Sicile et de la Sardaigne, les appelle les nourricières de Rome [1]. Elle était riche en troupeaux, et portait beaucoup d'excellent blé, avait des mines en grand nombre, et même d'argent et d'or. L'air de tout temps en a passé pour mauvais, surtout en été. La principale ville est *Caralis*, aujourd'hui *Cagliari*, qui regarde l'Afrique, et a un bon port.

La Corse, appelée par les Grecs *Cyrnus*, n'est com-

[1] « Siciliam et Sardiniam benignissimas urbis nostræ nutrices. » (Val. Max. lib. 7, cap. 6.)

parable à la Sardaigne ni pour la grandeur, ni pour la puissance. Elle est montueuse et âpre, inaccessible et inculte en plusieurs endroits. Les habitants se sentent de la nature du terroir, et sont d'un caractère dur et féroce. Ils souffrent avec peine la soumission, et ne veulent point de maîtres. Ils avaient plusieurs villes, mais peu fréquentées : les principales étaient Alérie, colonie des Phocéens, et Nicée, des Étrusques. Maintenant elle est divisée en deux parties[1] : l'une deçà les monts, où il y a quarante-cinq petits quartiers, qu'ils nomment *pièves*, où sont Bastia, capitale de l'île, Balagnia, Calvi, Corte, Aleria, et le Cap de Corse; l'autre partie delà les monts, où il y a vingt et un quartiers ou pièves, qui ont pour villes principales Ajaccio, Bonifacio, Porto-Vecchio et Sarna.

Les Carthaginois ont long-temps fait la guerre aux habitants de ces deux îles, et ils s'étaient à la fin emparés de tout le pays, à l'exception des endroits qui étaient inaccessibles et impraticables, d'où nulle armée ne pouvait approcher, et où il était impossible de les forcer. Comme il était plus facile de vaincre ces peuples que de les dompter, les Carthaginois employèrent à leur égard un étrange moyen qui fut d'arracher leurs blés et toutes les autres productions de la terre, pour les tenir dans une entière dépendance, en les obligeant de venir chercher dans l'Afrique tout ce qui était nécessaire pour la vie, et leur défendant, sous peine de mort, soit de semer des grains, soit de planter des arbres fruitiers. Aristote, qui rapporte ce fait, n'en marque point le temps. Combien un traitement si dur et si inhumain

De Mirabil. auscult. pag. 1159, [c. 115].

[1] Elle forme maintenant un département, ayant pour chef-lieu *Bastia*. — L.

était-il capable de révolter des esprits déja féroces par eux-mêmes et ennemis de tout joug! Pour les réduire, il aurait fallu, non arracher de leurs terres les blés, mais arracher de leur cœur l'amour de la liberté, naturel à tous les hommes; ou, pour parler plus juste, il fallait travailler à adoucir et à polir leurs mœurs en les traitant avec douceur et bonté. Aussi jamais les Carthaginois ne purent-ils se rendre entièrement maîtres de ces peuples, assez domptés pour souffrir l'obéissance, mais non assez pour consentir à la servitude, comme le dit Tacite de certains peuples de la Grande-Bretagne [1].

Le consul Cornélius s'avança vers ces îles. Il prit d'abord Alérie dans la Corse; et toutes les autres places se rendirent. De là il passa en Sardaigne. Il rencontra en y allant la flotte ennemie, qu'il mit en fuite. Il avait dessein d'attaquer Olbia; mais, se sentant trop faible, et trouvant cette ville trop en état de se bien défendre, il renonça à ce siége, et retourna à Rome pour y ramasser des troupes plus nombreuses. A son retour, il fut plus heureux. Ayant vaincu dans une bataille Hannon, qui y fut tué, il prit la ville. Le consul fit faire au général carthaginois d'honorables funérailles, persuadé que cet acte d'humanité à l'égard d'un ennemi releverait beaucoup l'éclat de la victoire qu'il avait remportée. Cette action de Cornélius convient à sa probité et à sa vertu, attestée par une inscription antique, que je rapporterai ici parce qu'elle est courte, et en même temps énergique, assignant à Cornélius le premier rang entre les hommes vertueux; ce qui renferme un éloge parfait. *Honc oinom ploerumei cosentiont duonorom*

[1] « Jam domiti ut pareant, nondùm ut serviant. » ( Tacit. in *Vita Agric.* cap. 13. )

*optimom fuisse virom.* On écrirait selon la manière des âges postérieurs : *Hunc unum plurimi consentiunt bonorum optimum fuisse virum.*

Conspiration à Rome, étouffée dans sa naissance. Oros. lib. 4, cap. 7. Zonar. l. 8, pag. 386.

Rome alors se vit exposée, dans l'enceinte même de ses murs, à un extrême danger, dont elle fut préservée par un grand bonheur. Voici le fait. La chiourme, chez les Romains, était composée, partie d'affranchis, qui d'esclaves étaient devenus citoyens romains; partie de soldats que fournissaient les alliés. Ils étaient appelés les uns et les autres *socii navales*, comme on le voit dans plusieurs endroits de Tite-Live. Ils étaient enrôlés comme les soldats, et prêtaient serment comme eux. Dans la seconde guerre punique, comme le trésor public était épuisé, on obligea les citoyens de fournir pour la chiourme et d'entretenir à leurs frais et dépens certain nombre de leurs esclaves, réglé sur la quantité de leurs revenus. Dans le temps dont nous parlons, il y avait à Rome quatre mille hommes, Samnites pour la plupart, envoyés pour remplir la chiourme. Comme ils avaient un éloignement déclaré du service de mer, ils ne cessaient de s'entretenir ensemble en secret du malheur de leur condition. Les esprits s'échauffèrent à un tel point, qu'ils formèrent le dessein de brûler et de piller la ville. Trois mille esclaves entrèrent dans ce complot. Heureusement un des officiers des Samnites découvrit la conspiration, et en apprit tout le détail, dont il donna aussitôt avis au sénat, qui l'étouffa dans sa naissance, et avant qu'elle éclatât.

Liv. lib. 36, cap. 2; l. 37, c. 2; l. 40, c. 16; l. 42, cap. 27.

Ibid. l. 24, c. 1

Le consul Florus ne fit pas de grands exploits en Sicile. Cornélius, ayant chassé les armées carthaginoises de Corse et de Sardaigne, triompha glorieusement.

§ II. *Siége et prise de Mytistrate. Le consul Atilius est sauvé d'un grand péril par le courage de Calpurnius Flamma, tribun légionaire. Son collègue bat la flotte carthaginoise. Régulus est nommé consul. Célèbre bataille d'Ecnome gagnée sur mer par les Romains. Les deux consuls passent en Afrique, se rendent maîtres de Clypéa, et ravagent tout le pays. Régulus continue de commander en Afrique, en qualité de proconsul; son collègue retourne à Rome. Régulus demande qu'on lui envoie un successeur. Combat contre le serpent de Bagrada. Bataille gagnée par Régulus. Prise de Tunis. Dures conditions de paix que Régulus offre aux Carthaginois; ils les refusent. L'arrivée de Xanthippe, Lacédémonien, rend le courage et la confiance aux Carthaginois. Régulus, battu dans un combat par Xanthippe, est fait prisonnier. Xanthippe se retire. Réflexions de Polybe sur ce grand événement. On construit une nouvelle flotte à Rome. Les Carthaginois lèvent le siége de Clypéa. Les consuls passent en Afrique avec une nombreuse flotte. Après le gain de deux batailles, ils se remettent en mer pour retourner en Italie. La flotte romaine essuie une horrible tempête sur les côtes de Sicile. Les Carthaginois assiégent et prennent Agrigente. La prise de Panorme par les Romains est suivie de la reddition de plusieurs villes. Les Romains, rebutés par plusieurs naufrages, renoncent à la mer. Prise de Lipari. Désobéissance d'un officier sévèrement punie. Ancien bienfait de Timasithée*

*récompensé dans sa postérité. Sévérité remarquable des censeurs. Le sénat tourne de nouveau tous ses efforts du côté de la mer. Célèbre bataille par terre près de Panorme, gagnée sur les Carthaginois par le proconsul Métellus. Les éléphants qu'on avait pris sont envoyés à Rome. Manière dont on leur fit passer le détroit. Les Carthaginois envoient des ambassadeurs à Rome pour traiter de la paix ou de l'échange des prisonniers. Régulus les accompagne. Il se déclare contre l'échange. Il retourne à Carthage, où on le fait mourir au milieu des plus cruels supplices. Réflexions sur la fermeté et la patience de Régulus.*

An. R. 494. Av. J.C. 258.

A. ATILIUS CALATINUS.
C. SULPICIUS PATERCULUS.

Siége et prise de Mytistrate. Zonar. l. 8, pag. 388. Liv. epit. lib. 17. Aul. Gell. lib. 3, c. 7.

Atilius, à qui le commandement de l'armée de terre en Sicile était échu par le sort, s'attacha au siége de Mytistrate [1], place très-forte que ses prédécesseurs avaient attaquée à plusieurs reprises, mais toujours sans succès. Après une longue résistance, la garnison carthaginoise, fatiguée des cris et des lamentations tant des femmes que des enfants, qui demandaient avec instance qu'on mît fin aux maux cruels que la ville souffrait depuis un fort long temps, sortit de nuit, et laissa les habitants maîtres de leur sort. Dès le matin ils ouvrirent leurs portes aux Romains. Leur soumission toute volontaire méritait un traitement plein de douceur et d'indulgence; mais le soldat, qui avait souffert

[1] Située vers l'occident, près du fleuve Alœsus.

impatiemment la longueur du siége, transporté de fureur, et n'écoutant que son ressentiment, fit main-basse sur tout ce qu'il rencontra, sans distinction d'âge ni de sexe, jusqu'à ce que le consul, pour mettre fin au carnage, fit déclarer que le prix des prisonniers qu'on ferait serait pour le compte des soldats. L'avarice l'emporta sur la cruauté, et désarma les mains de ces furieux. Ce qui était échappé de citoyens fut vendu : la ville fut abandonnée au pillage, puis détruite.

Le consul Atilius est sauvé d'un grand péril par le courage de Calpurnius Flamma, tribun légionaire. Flor. l. 2, cap. 2. Aul. Gell. l. 3, c. 7. Liv. lib. 22, cap. 60.

Le même consul, s'étant engagé dans un vallon dominé par une hauteur sur laquelle le général carthaginois s'était posté, n'aurait pu en sortir, et y serait péri avec toutes ses troupes, sans le courage et la hardiesse d'un de ses officiers. Il s'appelait, selon la plus commune opinion (car il y a de la variété sur le nom de ce brave homme), *Calpurnius Flamma*, et était tribun dans une légion. A l'exemple du premier des Décius, il s'expose à une mort certaine pour sauver l'armée, avec trois cents hommes intrépides comme lui. *Mourons*, leur dit-il, *et par notre mort délivrons les légions et le consul.* Il part, et trouve moyen de s'emparer d'une hauteur voisine. L'ennemi ne manque pas de les y aller attaquer. Quoiqu'en petit nombre, comme ils étaient déterminés à périr, ils vendent cher leur vie, font un horrible carnage, et résistent assez long-temps pour donner lieu au consul de se sauver avec son armée, pendant que l'ennemi est uniquement attentif à les débusquer de cette éminence. Les Carthaginois, voyant leur dessein rendu inutile, se retirèrent.

L'issue d'une action si héroïque est toute merveilleuse, et en relève encore l'éclat. On trouva Calpurnius au milieu d'un tas de corps morts, tant des ennemis

que des siens, parmi lesquels seul il respirait encore. Il était couvert de blessures, mais dont heureusement aucune n'était mortelle. On l'enlève, on le panse, on en prend un soin infini; et parfaitement guéri, il rendit encore long-temps d'utiles services à sa patrie. Être tiré de la sorte du milieu d'un tas de cadavres, n'est-ce pas presque sortir du tombeau et se survivre à soi-même? Caton, de qui Aulu-Gelle a tiré le récit de cette courageuse action, la compare à celle de Léonidas[1] chez les Grecs, près des Thermopyles, avec cette différence que la valeur du roi de Sparte fut célébrée par les louanges et les applaudissements de toute la Grèce, et que la mémoire en fut consignée dans toutes les histoires, transmise à la postérité par des tableaux, des statues, des inscriptions, et par toutes les autres sortes de monuments publics destinés à perpétuer le nom et la gloire des grands hommes: au lieu qu'une louange médiocre et passagère, une couronne de gazon (*corona graminea*), fut toute la récompense du tribun romain. Combien d'actions héroïques dans nos armées sont-elles aujourd'hui moins connues encore et moins célébrées que celle de Calpurnius Flamma! Celui-ci fut très-content de son sort, et se trouva suffisamment honoré. En effet, parmi[2] toutes les couronnes

[1] «Leonidas Lacedæmonius laudatur qui simile apud Thermopylas fecit. Propter ejus virtutes omnis Græcia gloriam atque gratiam præcipuam claritudinis inclytissimæ decoravere monimentis, signis, statuis, elogiis, historiis, aliisque rebus gratissimum id ejus factum habuere. At tribuno militum parva laus pro factis relicta, qui idem fecerat, atque rempublicam servaverat.» (CATO, apud *Aul. Gell.*)

[2] «Corona quidem nulla fuit gramineâ nobilior, in majestate populi terrarum principis, præmiisque gloriæ. Gemmatæ et aureæ... post hanç fuere, suntque cunctæ magno intervallo, magnâque differentiâ.» (PLIN. lib. 22, cap. 3.)

dont on récompensait les belles actions des citoyens romains, la couronne de gazon l'emportait infiniment sur toutes les autres, et sur celles même qui étaient d'or et enrichies de diamants. Dans ces heureux temps, les Romains n'étaient point du tout sensibles à l'intérêt, et auraient cru que c'était se déshonorer que d'agir par des vues si basses : la gloire et la satisfaction de servir la patrie étaient jugées la seule récompense digne de la vertu.

Le consul répara avantageusement sa faute, en soumettant aux Romains plusieurs villes de Sicile.

Son collègue eut en même temps de si heureux succès en Sardaigne, qu'il osa faire passer sa flotte en Afrique. L'alarme y fut grande. Annibal, qui était à Carthage depuis sa fuite de Sicile, reçut ordre d'aller contre le consul. Une furieuse tempête sépara les deux armées, et les poussa toutes deux dans les ports de Sardaigne : le combat se donna près de cette île. Annibal y fut vaincu par sa faute, et la plupart de ses vaisseaux pris. Les troupes, qui attribuaient leur défaite à sa témérité, s'en vengèrent sur lui en l'attachant à une croix, supplice ordinaire chez les Carthaginois.

Sulpicius bat la flotte carthaginoise.

Polyb. l. 1, cap. 23.

C. Duilius exerça la censure cette année, et il eut pour collègue L. Cornélius Scipion.

Fasti Capit.

C. ATILIUS RÉGULUS.

CN. CORNÉLIUS BLASIO.

An. R. 495
Av. J. C. 257.

Régulus[1] était actuellement occupé à ensemencer

[1] « Illis temporibus ab aratro arcessebantur, qui consules fierent... Atilium suâ manu spargentem semen, qui missi erant, convenerunt. » Cic. *pro Rosc. Amer.* n. 52.)

« Sed illæ rustico opere attritæ manus salutem publicam stabilierunt, ingentes hostium copias pes-

son champ [1], lorsque les officiers envoyés par le sénat vinrent lui apprendre qu'il avait été nommé consul. Heureux temps, où la pauvreté était ainsi en honneur, et où l'on allait prendre les consuls à la charue! Ces mains endurcies aux travaux rustiques soutenaient l'état, et taillaient en pièces les nombreuses armées des ennemis.

Il était arrivé quelques prodiges sur le mont Albain, en plusieurs autres endroits, et dans la ville même. Le sénat ordonna que l'on offrît des sacrifices, et que l'on célébrât de nouveau les féries latines. Pour cet effet on nomma un dictateur.

Polyb. l. 1, cap. 23. Le consul Régulus, qui commandait la flotte romaine, étant abordé à Tyndaride, ville de Sicile, vis-à-vis des îles de Lipari, et ayant aperçu la flotte des Carthaginois commandée par Amilcar, qui passait avec assez peu d'ordre, part le premier avec dix vaisseaux, et commande aux autres de le suivre. Les Carthaginois, voyant les ennemis partagés et en grande confusion, les uns s'embarquant actuellement, les autres levant l'ancre, et l'avant-garde fort éloignée de ceux qui la suivaient, se tournent vers cette avant-garde, l'enveloppent, et coulent à fond toutes les galères, excepté celle du consul, qui courut grand risque; mais comme elle était mieux fournie de rameurs, et plus légère, elle se tira heureusement de ce danger. C'était une grande faute à l'amiral de s'être avancé précipitamment avec un si petit nombre de vaisseaux sans avoir reconnu les forces des ennemis. Il eut le bonheur de la réparer

sumdederunt.» (Val. Max. lib. 4, cap. 4.)

[1] C'est ce qui lui fit donner le surnom de *Serranus*. Il ne faut pas le confondre avec le grand Régulus, qui sera consul l'année suivante.

promptement. Les autres vaisseaux des Romains arrivent peu de temps après. Ils s'assemblent, et se rangent de front, chargent les Carthaginois, prennent dix vaisseaux et en coulent huit à fond : le reste se retira dans les îles de Lipari.

C. MANLIUS VULSO. An. R. 496. Av. J.C. 256.
Q. CÆDICIUS.

Le dernier de ces consuls étant mort en charge, on lui substitua

M. ATILIUS RÉGULUS. II.

Célèbre bataille d'Ecnome, gagnée par les Romains. Polyb. l. 1, cap. 26-30.

Quoique les Romains se fussent extrêmement fortifiés sur mer les années précédentes, et qu'ils y eussent gagné plusieurs combats, cependant ils ne regardaient tous les avantages qu'ils avaient remportés jusqu'ici que comme des essais et des préparatifs pour une grande entreprise qu'ils avaient dans l'esprit, qui était d'aller attaquer les Carthaginois dans leur propre pays. Il n'y avait rien que ceux-ci craignissent davantage; et, pour détourner un coup si dangereux, ils résolurent de donner bataille, à quelque prix que ce fût.

Les préparatifs étaient terribles de part et d'autre. La flotte des Romains était de trois cent trente vaisseaux, et portait cent quarante mille hommes, chaque vaisseau ayant trois cents rameurs et six-vingts combattants. Celle des Carthaginois, commandée par Amilcar et Hannon, avait dix vaisseaux de plus, et plus de monde aussi à proportion. Je prie les lecteurs de faire une attention particulière à la grandeur de cet armement, qui doit donner une idée tout autre qu'on ne l'a ordinairement de la marine des anciens.

Les Romains mouillent d'abord à Messine; de là ils laissent la Sicile à leur droite, et, doublant le cap Pachynum, ils cinglent vers Ecnome[1], parce que leur armée de terre était aux environs. Pour les Carthaginois, ils s'avancèrent vers Lilybée, et de là à Héraclée de Minos. Ils se trouvèrent bientôt en présence les uns des autres. On ne pouvait envisager deux flottes et deux armées si nombreuses, ni être témoin des mouvements extraordinaires qui se faisaient pour se préparer au combat, sans être saisi de quelque frayeur à la vue du danger qu'allaient courir deux des plus puissants peuples de la terre.

Les Romains se tinrent prêts à accepter le combat, si on le leur présentait, et à faire irruption dans le pays ennemi, si l'on n'y mettait pas obstacle. Ils choisissent dans leurs troupes de terre ce qu'il y avait de meilleur, et divisent toute leur armée en quatre parties, dont chacune avait deux noms. La première s'appelait *la première légion et la première escadre*, et ainsi des autres; excepté la quatrième, qu'on appela *les triaires*, nom que l'on donnait chez les Romains à la dernière ligne de l'armée de terre.

Faisant réflexion qu'ils allaient combattre en pleine mer, et que la force des ennemis consistait dans la légèreté de leurs vaisseaux, ils songèrent à prendre une ordonnance qui fût sûre et qu'on eût peine à rompre. Pour cela, les deux vaisseaux à six rangs que montaient les deux consuls Régulus et Manlius furent mis de front à côté l'un de l'autre. Ils étaient suivis chacun d'une

[1] Ville et montagne, apelée maintenant *Dilicata*, près de l'embouchure du fleuve Himéra, aujourd'hui *Salsi*, sur la côte méridionale de Sicile.

ligne ou file de vaisseaux, dont l'une formait la première escadre, et l'autre la seconde. Les bâtiments de chaque ligne s'écartaient et élargissaient l'intervalle du milieu à mesure qu'ils se rangeaient, et tenaient leurs proues tournées en dehors. Les deux premières escadres, ainsi rangées, formaient les deux côtés d'un triangle aigu; l'espace du milieu était vide. La troisième escadre faisait la base du triangle, s'étendant en large depuis le bout de la première escadre jusqu'à celui de la seconde. Ainsi l'ordre de bataille avait la figure d'un triangle. Cette troisième escadre remorquait les vaisseaux de charge, placés derrière elle sur une longue ligne; enfin la quatrième escadre, ou les triaires, venait après, tellement rangée, qu'elle débordait des deux côtés la ligne qui la précédait.

Cet ordre de bataille, propre dans son tout au mouvement et à l'action, et en même temps très-difficile à rompre, était tout-à-fait extraordinaire, et peut-être sans exemple, mais sans doute fondé sur de bonnes raisons, dont les personnes habiles dans la marine pourraient rendre compte, mais qui passent mon intelligence. Je me contente, pour aider le lecteur à le concevoir plus aisément, d'en exposer ici à ses yeux l'image.

Pendant que tout se préparait de la sorte, les généraux des Carthaginois exhortèrent leurs soldats, leur faisant entendre fort succinctement « qu'en gagnant la « bataille, ils n'auront de guerre à soutenir que dans « la Sicile; au lieu que, s'ils la perdent, ce sera pour « défendre leur propre patrie et ce qu'ils ont au monde « de plus cher qu'ils seront obligés de combattre ». Ils leur ordonnèrent ensuite de monter dans les vaisseaux et de se préparer au combat; ce que les soldats exé-

cutèrent avec joie et promptitude, extrêmement animés par les puissants motifs qu'on venait de leur mettre devant les yeux en peu de mots, et faisant paraître un courage et une confiance capables d'intimider les ennemis.

Les généraux carthaginois se règlent et prennent leur parti sur l'arrangement de la flotte romaine, partagent la leur en trois escadres, rangées sur une même ligne, savoir le centre et les deux ailes. Ils étendent en pleine mer l'aile droite, en l'éloignant un peu du centre, comme pour envelopper les ennemis, et tournent les proues vers eux. Ils joignent à l'aile gauche une quatrième escadre rangée en courbure, tirant vers la terre. Hannon, ce général qui avait eu du dessous au siége d'Agrigente, commandait l'aile droite, et avait avec soi les vaisseaux et les galères les plus propres par leur légèreté à envelopper les ennemis. Amilcar, qui avait déja commandé à Tyndaride, s'était réservé le centre et la gauche. Il se servit pendant la bataille d'un stratagème qui aurait pu causer la perte des Romains si l'exécution eût été aussi parfaite que le dessein était bien conçu. Comme l'armée carthaginoise était rangée sur une simple ligne, qui par cette raison paraissait facile à être enfoncée, les Romains commencent par l'attaque du centre. Alors, pour désunir leur armée, le centre des Carthaginois reçoit ordre de faire retraite. Il fuit en effet, et les Romains se laissant emporter à leur courage, poursuivent avec une ardeur téméraire les fuyards. La première et la seconde escadre, par cette manœuvre, s'éloignait de la troisième qui remorquait les vaisseaux, et de la quatrième, où étaient les triaires destinés à les soutenir. Quand elles furent à une certaine distance,

alors du vaisseau d'Amilcar s'élève un signal, et aussitôt les fuyards, tournant face, fondent avec force sur les vaisseaux qui les poursuivaient. Le combat s'étant engagé vivement de part et d'autre, les Carthaginois l'emportaient sur les Romains par la légèreté de leurs vaisseaux, par l'adresse et la facilité qu'ils avaient tantôt à approcher, tantôt à reculer : mais la vigueur des Romains dans la mêlée, leurs corbeaux disposés à accrocher les vaisseaux ennemis, la présence des généraux qui combattaient à leur tête, et sous les yeux desquels ils brûlaient de se signaler, ne leur inspiraient pas moins de confiance qu'en avaient les Carthaginois. Tel était le choc de ce côté-là.

En même temps Hannon, qui commandait l'aile droite, et qui au commencement du combat l'avait tenue à quelque distance du reste de l'armée, s'avançant en pleine mer, vient tomber en queue sur les vaisseaux des triaires, et y jette le trouble et la confusion. D'un autre côté, les Carthaginois de l'aile gauche, qui étaient proche de la terre en courbure, changent de situation, se rangent de front tenant leurs proues opposées à l'ennemi, et fondent sur la troisième escadre, dont les galères étaient attachées aux vaisseaux de charge pour les remorquer. Ceux-ci lâchent aussitôt leurs cordes, et en viennent aux mains. Ainsi toute cette bataille était divisée en trois parties, qui faisaient autant de combats fort éloignés l'un de l'autre. L'avantage fut long-temps égal et balancé de part et d'autre. Mais enfin l'escadre que commandait Amilcar, ne pouvant plus résister, fut mise en fuite, et Manlius attacha à ses vaisseaux ceux qu'il avait pris. Régulus vient au secours des triaires et des vaisseaux de charge, menant avec

lui les bâtiments de la seconde escadre qui n'avaient rien souffert. Pendant qu'il est aux mains avec la flotte de Hannon, les triaires, qui étaient près de se rendre, reprennent courage, et retournent à la charge avec vigueur. Les Carthaginois, attaqués devant et derrière, embarrassés et enveloppés par le nouveau secours, plièrent et prirent la fuite.

Sur ces entrefaites Manlius revient, et aperçoit la troisième escadre acculée contre le rivage par les Carthaginois de l'aile gauche. Les vaisseaux de charge et les triaires étant en sûreté, ils se joignent, Régulus et lui, pour courir la tirer du danger où elle était; car elle soutenait une espèce de siége, et elle aurait été immanquablement défaite, si les Carthaginois, par la crainte de l'abordage et du combat de pied ferme, ne se fussent contentés de la resserrer contre la terre. Les consuls arrivent, entourent les Carthaginois, et leur enlèvent cinquante vaisseaux avec tout l'équipage. Quelques-uns, ayant viré vers la terre, trouvèrent leur salut dans la fuite. Telle fut l'issue de tous les combats particuliers, d'où résulta pour les Romains l'avantage général de toute l'action, et une victoire complète. Trente vaisseaux carthaginois furent coulés à fond, soixante-quatre furent pris. Du côté des Romains, vingt-quatre vaisseaux seulement périrent dans le combat : aucun ne tomba en la puissance des ennemis.

Polyb. l. 1, cap. 10. Zonar. l. 8, pag. 390.

Le fruit de cette victoire fut, comme l'avaient projeté les Romains, de faire voile en Afrique, après avoir radoubé les vaisseaux et les avoir fournis de toutes les munitions nécessaires pour soutenir une longue guerre dans un pays étranger. Les généraux carthaginois, voyant bien qu'ils ne pouvaient pas empêcher

le passage, auraient souhaité au moins le retarder de quelques semaines, pour donner à Carthage le temps de se mettre en état de défense, ou de leur envoyer les secours qu'ils attendaient. Il s'agissait de faire des propositions de paix aux consuls. Amilcar n'osa pas y aller en personne, de peur que les Romains ne l'arrêtassent, peut-être en représailles du consul Cornélius Asina, surpris cinq ans auparavant par perfidie, et envoyé à Carthage chargé de chaînes. Hannon fut plus hardi. Il s'aboucha avec les consuls, et déclara qu'il était venu pour traiter de paix avec eux, et faire, s'il était possible, une bonne alliance entre les deux peuples. Il entendit cependant autour des consuls un bruit sourd de quelques Romains, qui rappelaient en effet l'exemple de Cornélius, et disaient qu'il fallait profiter de l'occasion de se venger. *Si vous le faites*, dit Hannon, *alors vous ne vaudrez pas mieux que les Africains.* Les consuls imposèrent silence à leurs gens; et adressant la parole à Hannon : *Ne craignez rien*, lui dirent-ils, *la bonne foi de Rome vous met en toute sûreté*[1]. Ils n'entrèrent point en conférence avec lui au sujet d'un accommodement; ils sentaient bien dans quelle vue il était venu. D'ailleurs l'espérance des grands succès qu'ils se promettaient leur faisait préférer la guerre à la paix.

Quelques jours après les consuls partirent avec la flotte. Ce ne fut point sans une extrême répugnance de la part de quelques soldats, et même de quelques officiers, à qui le nom seul de mer, de longue navigation, de rivage ennemi, faisait peur. Mannius, tribun de légion, se distingua entre tous les autres, et porta les Flor. l. 2, cap. 2.

[1] « Isto te metu, Hanno, fides civitatis nostræ liberat. » (Val. Max. lib. 6, cap. 6.)

plaintes et le murmure jusqu'au refus d'obéir. Régulus, qui était homme ferme et d'autorité, en lui montrant les verges et les haches que portait le licteur, lui dit d'un ton menaçant qu'il saurait bien se faire obéir. Une crainte en étouffa une autre [1], et la menace d'une mort présente le rendit hardi navigateur.

Les deux consuls passent en Afrique, se rendent maîtres de Clypéa, et ravagent tout le pays. Polyb. l. 1, cap. 30, 31.

Le voyage fut heureux, et ne fut traversé ni par aucune tempête, ni par aucune mauvaise rencontre. Les premiers navires abordèrent au promontoire d'Hermès [2], qui, s'élevant du golfe de Carthage, s'avance dans la mer du côté de la Sicile. Ils attendirent là les bâtiments qui les suivaient; et, après avoir assemblé toute leur flotte, ils rangèrent la côte jusqu'à Aspis, nommée autrement *Clypéa* [3]. Ils y débarquèrent, et ayant tiré leurs vaisseaux sur la terre, ils les couvrirent d'un fossé et d'un retranchement, et, sur le refus que firent les habitants d'ouvrir les portes de leur ville, ils y mirent le siége.

On conçoit aisément quel trouble et quel mouvement l'arrivée des Romains causa parmi les Carthaginois. Dès le moment qu'ils apprirent la perte de la bataille d'Ecnome, l'alarme devint générale dans tout le pays. Persuadés que les consuls, enflés d'un succès si heureux, et, à ce qui semblait, si inespéré, ne manqueraient pas d'amener d'abord leurs troupes victorieuses devant Carthage, quand ce ne serait que pour lui insulter, ils étaient dans des transes continuelles, et s'attendaient à chaque instant à voir devant leur porte

[1] « Securi districtâ imperator metu mortis navigandi fecit audaciam. » (Flor.)

[2] On croit que c'est le même que le promontoire de Mercure *ou* Hermès, aujourd'hui *Cap-Bon*.

[3] Aujourd'hui *Quippia*, au-dessous du promontoire de Mercure.

l'armée ennemie. Quand ils virent que les Romains avaient pris un autre parti, ils commencèrent un peu à respirer, et profitèrent de cette espèce de repos qu'on leur laissait pour prendre toutes les précautions possibles contre un si terrible ennemi.

Les consuls, de leur côté, dès qu'ils se furent rendus maîtres de Clypéa, y établirent leur place d'armes après l'avoir bien fortifiée : puis ils dépêchèrent des courriers à Rome pour donner avis de leur heureux débarquement, et pour recevoir les ordres du sénat sur ce qu'ils auraient à faire dans la suite. Cependant ils se répandirent dans le plat pays, y firent un dégât épouvantable, emmenèrent un grand nombre de troupeaux, et enlevèrent vingt mille prisonniers. Ils trouvèrent une contrée grasse et fertile qui, depuis l'irruption d'Agathocle, c'est-à-dire depuis plus de cinquante ans, n'avait point senti le fer des ennemis.

Régulus demeure en Afrique en qualité de proconsul : son collègue retourne à Rome.

Le courrier, étant revenu de Rome, apporta les ordres du sénat, qui avait jugé à propos de continuer à Régulus, sous la qualité de proconsul, le commandement des armées de l'Afrique, et de rappeler son collègue avec une grande partie de la flotte et des troupes, ne laissant à Régulus que quarante vaisseaux, quinze mille hommes de pied, et cinq cents chevaux. On pouvait avoir besoin d'une partie de la flotte pour conserver les conquêtes de la Sicile : mais c'était renoncer visiblement au fruit que l'on pouvait attendre de la descente en Afrique que de réduire les forces du consul à un si petit nombre de vaisseaux et de troupes.

Manlius, prévenant le temps de l'hiver, partit avec ce qui restait de la flotte et de l'armée. Zonare rapporte que ce consul emmena plusieurs citoyens romains pris

par les Carthaginois dans les années précédentes, et délivrés par lui d'esclavage. Peut-être Cornélius Asina, que nous reverrons consul dans peu, fut-il de ce nombre. Manlius, de retour à Rome avec un grand butin, y fut très-bien reçu, et on lui accorda l'honneur du triomphe naval.

An. R. 497.
Av. J. C. 255.

SER. FULVIUS PÆTINUS NOBILIOR.
M. ÆMILIUS PAULUS.

Régulus demande qu'on lui envoie un successeur.

J'ai déja dit que le sénat n'avait pas jugé à propos de rappeler Régulus d'Afrique, et d'interrompre le cours de ses victoires, mais qu'il lui avait continué le commandement des armées. Personne ne fut autant affligé de ce décret que celui à qui il était si glorieux. Il écrivit au sénat pour s'en plaindre, et pour demander qu'on lui envoyât un successeur. Une de ses raisons était qu'*un homme de journée, profitant de l'occasion de la mort de son fermier, qui cultivait son petit champ composé de sept arpents, s'était enfui après avoir enlevé tout son équipage rustique : que sa présence était donc nécessaire, de peur que si son champ venait à n'être plus cultivé, il n'eût point de quoi nourrir sa femme et ses enfants*. Le sénat ordonna *que le champ serait cultivé aux dépens du public, qu'on rachèterait les instruments du labour qui avaient été volés, et que la république se chargerait aussi de la nourriture et de l'entretien de la femme et des enfants de Régulus*. Ainsi le peuple romain se constitua en quelque sorte le fermier de Régulus [1]. Voilà ce que coûta au trésor public un si rare

[1] « Fuit næ tanti servum non habere, ut colonus ejus populus Romanus esset. » (SEN. *de Consolat. ad Helv.* cap. 12.)

exemple de vertu [1], qui fera honneur à Rome pendant la durée de tous les siècles.

Quelle étonnante simplicité dans ce vainqueur des Carthaginois! Quelqu'un ne dira-t-il point, quelle rusticité? Mais quelle noblesse et quelle grandeur d'ame! Je ne sais où l'on doit plus l'admirer, ou à la tête des armées, vainquant les ennemis de l'état; ou à la tête de ses compagnons de travail, cultivant son petit champ. On voit ici combien le vrai mérite est supérieur aux richesses. La gloire de Régulus subsiste encore : car qui peut lui refuser son estime? Le bien de ces gros riches périt avec eux, et souvent même avant eux.

Les Carthaginois cependant avaient établi deux chefs dans la ville, Asdrubal, fils d'Hannon, et Bostar; et ils avaient fait revenir de Sicile Amilcar, qui avait amené avec lui cinq mille hommes d'infanterie et cinq cents chevaux. Ces trois généraux, après avoir délibéré ensemble sur l'état présent des affaires, conclurent tous unanimement qu'il ne fallait point tenir les troupes renfermées dans la ville comme on avait fait jusqu'ici, ni laisser aux Romains la liberté de ravager impunément tout le pays. Ainsi l'on mit l'armée en campagne.

Polyb. l. 1, cap. 31.

Pour Régulus, il ne laissait pas la sienne en repos. Allant toujours de proche en proche, il ruinait tout ce qui se rencontrait sur son passage. Étant arrivé en un lieu par où passe le fleuve Bagrada [2], il y trouva, s'il en faut croire les historiens, un ennemi d'un genre tout nouveau, auquel il ne s'attendait point, et de qui toute

Combat contre le serpent de Bagrada. Val. Max. lib. 1, c. 8.

[1] «Tanti ærario nostro virtutis Atilianæ exemplum, quo omnis ætas romana gloriabitur, stetit.» (VAL. MAX. lib. 4, cap. 4.)

[2] Fleuve situé entre Utique et Carthage. Il se nomme maintenant *Megrada*.

son armée eut beaucoup à souffrir : c'était un serpent d'une grandeur monstrueuse. Quand les soldats approchaient de la rivière pour y faire de l'eau, il se lançait sur eux, les écrasait du poids de son corps, ou les étouffait dans les replis de sa queue, ou les faisait périr par le souffle empesté de sa gueule. Les dures écailles de sa peau le rendaient invulnérable à tous les traits et à toutes les armes. Il fallut dresser contre lui des balistes et des catapultes, et l'attaquer en forme, comme une citadelle. Enfin, après bien des coups inutiles, une grosse et énorme pierre, lancée avec une roideur extrême, lui brisa l'épine du dos, et le coucha par terre. On eut bien de la peine à l'achever, tant les soldats craignaient d'approcher d'un ennemi encore formidable, quoique dans le sein presque de la mort. Régulus en envoya les dépouilles à Rome, c'est-à-dire sa peau, longue de six-vingts pieds. Elle fut suspendue dans un temple, où Pline le naturaliste dit qu'on la voyait encore du temps de la guerre de Numance.

Plin. lib. 8.

Bataille gagnée par Régulus. Polyb. l. 1, cap. 31.

De Bagrada Régulus s'avança vers Adis[1], une des plus fortes places du pays, et en forma le siége. Les Carthaginois marchèrent aussitôt au secours de cette place. Ils se postèrent sur une colline qui commandait le camp des Romains, et d'où ils pouvaient fort les incommoder, mais dont la situation rendait inutile une partie de leur armée : car la principale force des Carthaginois consistait dans la cavalerie et les éléphants, qui ne sont d'usage que dans les plaines. Régulus ne leur laissa pas le temps d'y descendre : et, pour profiter de la faute essentielle des Carthaginois, il les attaqua

[1] Elle ne subsiste plus. On ignore sa situation.

dans ce poste; et après une faible résistance de leur part, leurs propres éléphants les ayant plus incommodés que les ennemis mêmes, il les mit en déroute. La plaine mit en sûreté la cavalerie et les éléphants. Les vainqueurs, après avoir poursuivi quelque temps l'infanterie, revinrent piller le camp. Il y eut dans cette action dix-sept mille morts du côté des Carthaginois, cinq mille prisonniers avec douze éléphants. La nouvelle de cette victoire, qui se répandit bientôt partout, gagna aux Romains non-seulement les contrées voisines, mais des peuples fort éloignés : et en peu de jours près de quatre-vingts villes ou bourgs se rendirent à eux. Régulus, peu de temps après, se rendit maître de Tunis, place importante, et qui l'approchait fort de Carthage, dont elle n'était éloignée que de douze ou quinze milles, c'est-à-dire de quatre ou cinq lieues.

Prise de Tunis.

L'alarme fut extrême parmi les ennemis. Tout leur avait mal réussi jusque-là. Ils avaient été battus par terre et par mer. Plus de deux cents places s'étaient rendues au vainqueur. Les Numides faisaient encore plus de ravage dans la campagne que les Romains. Ils s'attendaient à chaque moment à se voir assiégés dans la capitale. Les paysans, s'y réfugiant de tous côtés avec leurs femmes et leurs enfants pour y chercher leur sûreté, augmentèrent le trouble, et firent craindre la famine en cas de siége.

Dures conditions de paix que Régulus offre aux Carthaginois. Ils les refusent. Polyb. l. 1, cap. 31.

Les Carthaginois, se voyant sans espérance et sans ressource, députèrent les principaux de leur sénat au général romain pour demander la paix. Régulus, dans la crainte qu'un successeur ne vînt lui enlever la gloire de ses heureux succès, et d'ailleurs se voyant hors d'état, avec le peu de troupes qu'on lui avait laissées,

Zonar. l. 8, pag. 391.

d'entreprendre le siége de Carthage, qui était le seul moyen de terminer entièrement la guerre en Afrique, ne refusa pas d'entrer en négociation. Il fit quelques propositions de paix aux vaincus; mais elles leur parurent si dures, qu'ils ne purent y prêter l'oreille. Ces conditions étaient : « qu'ils céderaient aux Romains « la Sicile et la Sardaigne entières : qu'ils leur rendraient « gratuitement leurs prisonniers ; qu'ils rachèteraient « les leurs pour le prix dont on conviendrait : qu'ils « restitueraient tous les frais de la guerre ; et qu'ils paie-« raient un tribut annuel ». On y ajoutait encore d'autres conditions non moins fâcheuses : « qu'ils regarde-« raient comme amis et comme ennemis tous ceux qui « le seraient des Romains : qu'ils ne pourraient mettre « en mer qu'un seul vaisseau de guerre ; qu'ils fourni-« raient aux Romains, toutes les fois qu'ils en seraient « requis, cinquante galères à trois rangs de rames tout « équipées ». Comme il était persuadé que les Carthaginois étaient aux abois, il ne rabattit rien de ces conditions, quelque instance que lui en fissent les députés; et, par un éblouissement que causent presque toujours les succès grands et inopinés, il les traita avec hauteur, prétendant qu'ils devaient regarder comme une grace tout ce qu'il leur laissait, et ajoutant avec une sorte d'insulte, *qu'il faut ou savoir vaincre, ou savoir se soumettre au vainqueur.* Un traitement si dur et si fier révolta les Carthaginois, et ils prirent la résolution de périr plutôt les armes à la main, que de rien faire qui fût indigne de la grandeur de Carthage.

Polyb.

L'arrivée de Xanthippe, Lacédémonien, rend le courage et

Réduits à cette fatale extrémité, il leur arriva fort à propos de Grèce un renfort de troupes auxiliaires, parmi lesquelles se trouvait Xanthippe, Lacédémonien,

élevé dans la discipline de Sparte, et qui avait appris l'art militaire dans cette excellente école. Quand il se fut fait raconter toutes les circonstances de la dernière bataille, qu'il eut vu clairement pourquoi on l'avait perdue, qu'il eut connu par lui-même en quoi consistaient les principales forces de Carthage, il dit hautement, et le répéta souvent dans les conversations qu'il eut avec les autres officiers, que, si les Carthaginois avaient été vaincus, ils ne devaient s'en prendre qu'à l'incapacité de leurs généraux, qui n'avaient pas su faire usage des forces et des avantages qu'ils avaient entre leurs mains. Ces discours furent rapportés au conseil public. On en fut frappé. On le pria de vouloir bien s'y rendre. Il appuya son sentiment de raisons si fortes et si convaincantes, qu'il rendit palpables à tout le monde les fautes qu'avaient commises les généraux, et il fit voir aussi clairement qu'en gardant une conduite opposée, on pouvait, non-seulement mettre le pays en sûreté, mais en chasser l'ennemi.

la confiance aux Carthaginois. Polyb. l. 1, cap. 33-37.

Un tel discours fit renaître dans les esprits le courage et l'espérance. On le pria, et on le força en quelque sorte, car il se rendit long-temps difficile, d'accepter le commandement de l'armée. Quand on vit, dans les exercices qu'il fit faire aux troupes tout près de la ville, la manière dont il s'y prenait pour les ranger en bataille, pour les faire avancer ou reculer au premier signal, pour les faire défiler avec ordre et promptitude, en un mot, pour leur faire faire toutes les évolutions et tous les mouvements que demande l'art militaire, on fut étonné, et l'on avoua que tout ce que Carthage jusque-là avait eu de plus habiles commandants n'étaient que des ignorants en comparaison de celui-ci.

Officiers et soldats, tout était dans l'admiration; et, ce qui est bien rare, la jalousie ne vint point à la traverse, la crainte du danger présent et l'amour de la patrie étouffant sans doute dans les esprits tout autre sentiment. A la morne consternation qui s'était répandue dans les troupes succédèrent tout d'un coup la joie et l'allégresse. Elles demandaient à grands cris et avec empressement qu'on les menât droit à l'ennemi, assurées, disaient-elles, de vaincre sous leur nouveau chef, et d'effacer la honte de leurs défaites passées. Xanthippe ne laissa pas refroidir cette ardeur. La vue de l'ennemi ne fit que l'augmenter. Lorsqu'il n'en fut plus éloigné que de douze cents pas, il crut devoir tenir conseil de guerre, pour faire honneur aux officiers carthaginois en les consultant. Tous, d'un consentement unanime, s'en rapportèrent uniquement à son avis, et promirent de le bien seconder. La bataille fut donc résolue pour le lendemain.

Régulus, battu dans un combat par Xanthippe, est fait prisonnier.

L'armée des Carthaginois était composée de douze mille hommes de pied, de quatre mille chevaux, et d'environ cent éléphants. Celle des Romains, autant que l'on peut conjecturer par ce qui précède (car Polybe ne le marque point ici), avait quinze mille hommes de pied et trois cents chevaux.

Il est beau de voir aux prises deux armées peu nombreuses comme celles-ci, mais composées de braves soldats, et commandées par d'habiles généraux. Dans ces actions tumultueuses où l'on compte des deux ou trois cent mille combattants, il ne se peut qu'il n'y ait beaucoup de confusion, et il est difficile, à travers mille événements où le hasard pour l'ordinaire semble avoir plus de part que le conseil, de démêler le vrai

mérite des commandants et les véritables causes de la victoire. Ici rien n'échappe à la curiosité du lecteur, qui envisage clairement l'ordonnance des deux armées, qui croit presque entendre les ordres que donnent les généraux, qui suit tous les mouvements et toutes les démarches des troupes, qui touche, pour ainsi dire, au doigt et à l'œil toutes les fautes qui se font de part et d'autre, et qui par là est en état de juger certainement à quoi l'on doit attribuer le gain et la perte de la bataille. Le succès de celle-ci, quoiqu'elle paraisse peu considérable par le petit nombre des combattants, devait décider du sort de Carthage.

Voici quelle était la disposition des deux armées. Xanthippe mit à la tête ses éléphants sur une même ligne. Derrière, à quelque distance, il rangea en phalange, qui ne faisait qu'un même corps, l'infanterie composée de Carthaginois. La cavalerie fut placée sur les deux ailes. Pour les troupes étrangères qui étaient à leur solde, les unes, armées pesamment, furent mises à la droite entre la phalange et la cavalerie; et les autres, composées de soldats armés à la légère, furent rangées par pelotons sur l'une et l'autre aile, avec la cavalerie.

Du côté des Romains, comme ce qui les épouvantait le plus étaient les éléphants, Régulus, pour remédier à cet inconvénient, distribua les troupes armées à la légère sur une première ligne. Après elles il plaça les cohortes les unes derrière les autres, et mit sa cavalerie sur les deux ailes. En donnant ainsi au corps de bataille moins de front et plus de profondeur, il prenait à la vérité de justes mesures contre les éléphants (dit Polybe), mais il ne remédiait point à l'inégalité de la

cavalerie, qui, du côté des ennemis, était beaucoup supérieure à la sienne.

Il ne faut pas être fort habile dans la science militaire pour voir que les Carthaginois, ayant quatre mille chevaux, et les Romains n'en ayant en tout que trois cents, le général romain devait éviter les plaines, et prendre des postes où la cavalerie des ennemis ne pût point agir et leur devînt inutile : ce qui était ôter en quelque sorte aux Carthaginois la partie de leurs troupes sur laquelle ils comptaient le plus. Régulus savait lui-même que c'était par une pareille faute, quoique dans un genre opposé, que les Carthaginois avaient perdu la bataille précédente, c'est-à-dire, pour avoir choisi un poste où ils ne pouvaient faire aucun usage de leur cavalerie ni de leurs éléphants. Il faut l'avouer; l'éclat d'une victoire si brillante l'avait ébloui. Il se crut invincible, dans quelque lieu que se donnât le combat.

Les deux armées, rangées comme je l'ai marqué, n'attendaient que le signal. Xanthippe donna ordre à ses soldats armés à la légère, après qu'ils auraient fait leur décharge et lancé leur traits, de se retirer dans les vides des corps de troupes qui étaient derrière eux, et pendant que l'ennemi serait aux prises avec la phalange carthaginoise, de sortir de côté, et de l'attaquer en flanc.

Le combat commença par les éléphants, que Xanthippe fit avancer pour enfoncer les rangs des ennemis. Ceux-ci, pour effrayer ces animaux, jettent de grands cris, et font un grand bruit avec leurs armes. La cavalerie carthaginoise donne en même temps contre celle des Romains, qui ne tint pas long-temps, étant infiniment inférieure à l'autre. L'infanterie romaine, qui

était du côté gauche, soit pour éviter le choc des éléphants, soit parce qu'elle espérait avoir meilleur marché des soldats étrangers qui faisaient la droite dans l'infanterie ennemie, l'attaque, la renverse, et la poursuit jusqu'au camp. De ceux qui étaient opposés aux éléphants, les premiers furent foulés aux pieds et écrasés en se défendant vaillamment. Le reste du corps de bataille fit ferme quelque temps, à cause de sa profondeur. Mais lorsque les derniers rangs, enveloppés par la cavalerie et par les armés à la légère, furent contraints de tourner face pour faire tête aux ennemis, et que ceux qui avaient forcé le passage au travers des éléphants rencontrèrent la phalange des Carthaginois qui n'avait point encore chargé, et qui était en bon ordre, les Romains furent mis en déroute de tous côtés, et entièrement défaits. La plupart furent écrasés sous le poids énorme des éléphants; le reste, sans sortir de ses rangs, fut criblé par les traits des armés à la légère, et accablé par la cavalerie. Il n'y en eut qu'un petit nombre qui prit la fuite : mais comme c'était dans un plat pays, les éléphants et la cavalerie numide en tuèrent une grande partie. Cinq cents, ou environ, furent faits prisonniers avec Régulus.

Les Carthaginois, après avoir dépouillé les morts, rentrèrent triomphants dans Carthage, faisant marcher devant eux le général des Romains et cinq cents prisonniers. Leur joie fut d'autant plus grande, que, quelques jours auparavant, ils s'étaient vus à deux doigts de leur perte. A peine pouvaient-ils croire ce qu'ils voyaient de leurs yeux. Hommes et femmes, jeunes gens et vieillards, tous se répandirent dans les temples pour rendre aux dieux de vives actions de graces, et ce ne furent,

pendant plusieurs jours, que festins et réjouissances. Régulus fut enfermé dans un cachot, où il resta pendant cinq ou six ans, et où il eut beaucoup à souffrir de la cruauté des Carthaginois. Nous voyons le général romain battu et pris: mais sa prison le rendra plus illustre que ses victoires.

Xanthippe se retire.

Xanthippe, qui avait eu tant de part à cet heureux changement, prit le sage parti de se retirer bientôt après et de disparaître, de peur que sa gloire, jusque-là pure et entière, après ce premier éclat éblouissant qu'elle avait jeté, ne s'amortît peu à peu et ne le mît en butte aux traits de l'envie et de la calomnie, toujours dangereux, mais encore plus dans un pays étranger où l'on se trouve seul, sans amis, et destitué de tout secours.

De Bell. pun. pag. 3.

Polybe dit qu'on racontait autrement le départ de Xanthippe, et promet de l'exposer ailleurs : mais cet endroit n'est pas parvenu jusqu'à nous. On lit dans Appien que les Carthaginois, piqués d'une basse et noire jalousie de la gloire de Xanthippe, et ne pouvant soutenir l'idée d'être redevables de leur salut à un étranger, sous prétexte de le reconduire par honneur dans sa patrie avec une nombreuse escorte de vaisseaux, donnèrent ordre sous main à ceux qui les conduisaient de faire périr en chemin le général lacédémonien et tous ceux qui l'accompagnaient : comme s'ils avaient pu ensevelir avec lui dans les eaux et le souvenir du service qu'il leur avait rendu, et l'horreur du crime qu'ils commettaient à son égard. Une telle noirceur ne me paraît pas croyable[1] même dans des Carthaginois.

[1] Voyez la note de l'*Hist. Anc.* tome I, page 241. — L.

Réflexions de Polybe sur ce grand événement.

Cette bataille, dit Polybe, quoique moins considérable que beaucoup d'autres, peut nous donner de salutaires instructions; et c'est, ajoute-t-il, le solide fruit de l'histoire. Voilà le maître que je tâche de suivre.

Premièrement, doit-on beaucoup compter sur son bonheur, après ce qui arrive ici à Régulus? Fier de sa victoire, et inexorable à l'égard des vaincus, à peine daigne-t-il les écouter, et bientôt après, il tombe entre leurs mains. Annibal fera faire la même réflexion à Scipion, lorsqu'il l'exhortera à ne se pas laisser éblouir par l'heureux succès de ses armes. *Régulus*[1], lui dira-t-il, *aurait été un des plus rares modèles de courage et de bonheur qu'il y ait jamais eu, si, après la victoire qu'il remporta dans le même pays où nous sommes, il avait voulu accorder à nos pères la paix qu'ils lui demandaient. Mais, pour n'avoir pas su mettre un frein à son ambition, et ne s'être pas contenu dans de justes bornes, plus son élévation était grande, plus sa chute fut honteuse.*

En second lieu, on reconnaît bien ici la vérité de ce que dit Euripide, qu'*un sage conseil vaut mieux que mille bras*[2]. Un seul homme, dans cette occasion, change toute la face des affaires: d'un côté, il met en fuite des troupes qui paraissaient invincibles; de l'autre, il rend le courage à une ville et à une armée qu'il avait trouvées dans la consternation et dans le désespoir.

Voilà, remarque Polybe, l'usage qu'il faut faire de ses

[1] « Inter pauca felicitatis virtutisque exempla M. Atilius quondam in hac eadem terra fuisset, si victor pacem petentibus dedisset patribus nostris. Sed non statuendo tandem felicitati modum, nec cohibendo efferentem se fortunam, quanto altiùs elatus erat, eo fœdius corruit. » (Liv. lib. 30, cap. 30.)

[2] Ὡς ἓν σοφὸν βούλευμα τὰς πολλὰς χεῖρας νικᾷ. = Voy. la note, *Hist. Anc.* tom. 1, pag. 243. — L.

lectures : car, y ayant deux voies de profiter et d'apprendre, l'une par sa propre expérience, et l'autre par celle d'autrui, il est bien plus sage et bien plus utile de s'instruire par les fautes des autres que par les siennes.

On construit une nouvelle flotte à Rome.

La nouvelle de la défaite et de la prise de Régulus causa une grande alarme à Rome, et fit craindre que les Carthaginois, enflés de leur victoire et irrités des maux qu'ils avaient soufferts, ne songeassent à venir s'en venger sur Rome même, et n'entreprissent de faire sentir à l'Italie les mêmes ravages que l'Afrique venait d'éprouver. C'est pourquoi le sénat ordonna aux consuls de pourvoir d'abord à la sûreté du pays en y laissant les troupes nécessaires pour sa défense, de travailler à la construction d'une flotte considérable, de partir au plus tôt pour la Sicile, et de passer même en Afrique, s'ils le jugeaient à propos, pour donner de l'occupation aux ennemis dans leur pays.

Les Carthaginois lèvent le siége de Clypéa. Polyb. l. 1, cap. 37.

Les Carthaginois ne songèrent d'abord qu'à pacifier l'Afrique, à réduire par la douceur ou par la force les peuples qui s'étaient révoltés, à recouvrer les villes dont les Romains s'étaient rendus maîtres. Clypéa était la plus considérable. La garnison que les Romains y avaient laissée fit une vigoureuse défense, et tint longtemps en haleine l'armée des Carthaginois; de sorte que, lorsqu'ils eurent appris les préparatifs extraordinaires qu'on faisait en Italie pour mettre en mer une flotte, ils levèrent le siége, pour ne plus s'occuper qu'à en équiper une de leur côté, capable de disputer aux Romains l'entrée en Afrique.

Les consuls passent en Afrique avec une nombreuse flotte.

Les consuls avaient fait une si grande diligence, qu'au commencement de l'été, il se trouva trois cent cinquante galères parfaitement équipées, et prêtes à se

mettre en mer. Ils partirent sans perdre de temps, relâchèrent d'abord en Sicile, où ils laissèrent de bonnes garnisons dans les villes qui en avaient besoin, et continuèrent aussitôt leur route vers l'Afrique. Une rude tempête les poussa vers l'île Cossura, située entre l'Afrique et la Sicile, vis-à-vis le promontoire de Lilybée. Ils y firent une descente, ravagèrent tout le plat pays, et prirent la ville capitale, qui portait le nom même de l'île. De là ils gagnèrent le promontoire d'Hermès, près duquel est située la ville de Clypéa, où la flotte carthaginoise vint à leur rencontre. Il s'y donna un rude combat, dont le succès fut long-temps douteux. Le secours qui survint fort à propos de Clypéa fit pencher la balance du côté des Romains, et leur procura une victoire complète. Les Carthaginois eurent plus de cent galères coulées à fond, trente de prises; et ils y perdirent près de quinze mille hommes. Les Romains ne perdirent qu'onze cents hommes, et neuf vaisseaux. La flotte passa aussitôt à Clypéa, et les troupes, ayant été débarquées, y établirent leur camp près de la ville. Les Carthaginois vinrent peu après les y attaquer. Il se donna un combat sur terre : les Carthaginois furent encore vaincus, et perdirent près de neuf mille hommes. Parmi les prisonniers, il s'en trouva plusieurs des principaux citoyens de Carthage, qu'on garda soigneusement pour servir à l'échange de Régulus et des autres Romains les plus distingués.

Après le gain de deux batailles, ils se remettent en mer pour retourner en Italie.

On délibéra ensuite sur le parti qu'il fallait prendre. Les grands avantages qu'on venait de remporter avaient d'abord fait espérer qu'on pourrait se maintenir dans l'Afrique. Mais, comme tous les pays circonvoisins avaient été ravagés, on craignait la famine. On jugea

donc à propos d'emmener la garnison de Clypéa, et de faire voile en Sicile. On emporta un grand butin, qui était le fruit des victoires de Régulus, et qu'il avait mis en dépôt dans cette ville.

La flotte romaine essuie une horrible tempête sur les côtes de Sicile.

Ils avaient fait un heureux voyage jusqu'en Sicile, et ils seraient arrivés en sûreté dans l'Italie, si les consuls avaient su prendre et suivre conseil. Les pilotes les avertirent que la navigation deviendrait très-dangereuse dans la saison où l'on était, entre le lever d'Orion et celui du Chien, qui est un temps où il s'excite pour l'ordinaire de très-grands orages. (On fixe ce temps aux mois de juin et de juillet.) Les consuls firent peu de cas de cette représentation, et s'amusèrent au siége de quelques villes maritimes, qu'ils voulurent reprendre en passant. Ils reconnurent bientôt à leur grand malheur la vérité de l'avis qui leur avait été donné. A leur départ, il s'éleva une tempête des plus violentes qu'on eût encore vues. De plus de trois cent soixante vaisseaux, à peine s'en sauva-t-il quatre-vingts, dont il fallut même jeter la charge en mer, sans compter un nombre encore plus grand de barques et de petits bâtiments qui périrent. La mer était couverte de cadavres d'hommes et d'animaux, de planches et de débris de galères, depuis la côte de Camarine [1], où cet orage avait accueilli la flotte, jusqu'au cap de Pachin. La bonté, la générosité du roi Hiéron fut pour eux, dans un si triste désastre, une grande consolation et un secours bien nécessaire. Il leur fournit des habits, des vivres, et tout l'armement nécessaire pour les vaisseaux qui leur restaient, et ils les conduisit jusqu'à Messine.

[1] *Torre di Camarana*, sur la côte méridionale de Sicile.

Les Carthaginois surent bien mettre à profit la disgrace de leurs ennemis. Ayant repris en passant la ville et l'île de Cossura [1], ils abordèrent en Sicile, formèrent le siége d'Agrigente sous la conduite de Carthalon, prirent en peu de jours cette ville qui ne reçut point de secours, et la ruinèrent entièrement. Il était à craindre que toutes les autres places des Romains n'eussent le même sort, et ne fussent obligées de se rendre : mais la nouvelle du puissant armement que l'on préparait à Rome donna du courage aux alliés, et les engagea à tenir ferme contre les ennemis. En effet, dans l'espace de trois mois, deux cent vingt galères furent mises en état de faire voile.

Les Carthaginois assiégent et prennent Agrigente.

Polyb. l. 1, cap. 38.

CN. CORNÉLIUS SCIPIO ASINA. II.
A. ATILIUS CALATINUS. II.

An. R. 498. Av. J.C. 254.

Ce Cornélius est le même qui, sept ans auparavant, étant consul, avait été pris par les Carthaginois dans une embuscade près des îles de Lipari, conduit à Carthage, et enfermé dans une prison où on lui fit souffrir d'indignes traitements. « Qui croirait [2], s'écrie un « auteur, que ce Cornélius serait conduit de la pourpre « consulaire à un cachot, et du cachot, rendu de nou- « veau à la pourpre consulaire ? Il éprouva ce double « changement dans l'espace de quelques années, devenu « de consul captif, et de captif consul. » De telles vicissitudes sont rares ; mais il suffit qu'elles ne soient pas sans exemple, pour servir d'avertissement au sage de

[1] *Pantalarie*, île entre le royaume de Tunis et la Sicile.

[2] « Quis crederet illum a duodecim securibus ad Carthaginensium perventurum catenas ? Quis rursùs existimaret a punicis vinculis ad summa imperii perventurum fastigia ? Sed tamen ex consule captivus, ex captivo consul factus est. » (VAL. MAX. lib. 6, cap. 9.)

ne point se laisser abattre par la mauvaise fortune, ni élever par la prospérité.

La prise de Panorme par les Romains est suivie de la reddition de plusieurs villes.
Polyb. l. 1, cap. 39.

Les deux consuls ayant pris à Messine, en passant, quelques vaisseaux qu'ils y trouvèrent, les seuls presque qui s'étaient sauvés du dernier naufrage, abordèrent en Sicile avec une flotte de deux cent cinquante voiles, à l'embouchure de la rivière d'Himère [1], et se rendirent maîtres de la ville de Céphalédie, qui n'en est éloignée que de dix-huit milles (six lieues). Ils manquèrent Drépane, dont ils furent obligés de lever le siége. Ils en formèrent sur-le-champ un autre d'une bien plus grande importance : ce fut celui de Panorme [2], la principale ville du domaine des Carthaginois. Ils s'étaient d'abord emparés du port. Les habitants refusant de se rendre, ils travaillèrent à environner la ville de fossés et de retranchements. Comme le lieu fournissait du bois en abondance, les travaux avancèrent considérablement en peu de temps. L'attaque fut poussée vivement. Ayant abattu, par le moyen des machines, une tour située sur le bord de la mer, les soldats entrèrent par la brèche, et, après avoir fait un grand carnage, s'emparèrent de la ville extérieure, appelée *la Ville-Neuve*. L'ancienne ne tint pas long-temps. Comme elle commençait à manquer de vivres, les assiégés offrirent de se rendre, sans autre condition, sinon qu'ils auraient la liberté et la vie sauves. Leur offre ne fut point acceptée. On les obligea de se racheter pour un certain prix dont on convint, qui fut deux mines par tête, c'est-à-dire cent

[1] Il y a deux rivières de ce nom, dont l'une coule vers le nord, et l'autre vers le sud. C'est de la première qu'il s'agit ici, que l'on appelle aujourd'hui *Fiume grande*.

[2] *Palerme*, capitale de la Sicile, sur la côte septentrionale de l'île.

livres; et il y eut quatorze mille personnes rachetées à ce prix, ce qui fait quatorze cent mille livres. Le reste de la populace, qui montait à près de treize mille têtes, fut vendu avec le butin.

La prise de cette ville fut suivie de la reddition volontaire de plusieurs autres places [1], dont les habitants chassèrent la garnison carthaginoise, et embrassèrent le parti des Romains. Les consuls, après de si glorieuses expéditions, retournèrent à Rome.

CN. SERVILIUS CÆPIO. An. R. 499. Av. J.C. 253.

C. SEMPRONIUS BLÆSUS.

Ces consuls passèrent dans l'Afrique avec une flotte de deux cent soixante vaisseaux. Ils y firent des descentes, prirent quelques places, et en remportèrent un grand butin. Il ne s'y passa aucune expédition importante, parce que les Carthaginois les empêchèrent toujours de prendre aucun poste commode. Ils avaient bien rétabli leurs affaires dans tout le pays, ayant reconquis toutes les places dont Régulus s'était rendu maître, et fait rentrer dans le devoir tous ceux qui s'étaient révoltés. Amilcar, ayant parcouru la Numidie et la Mauritanie, avait pacifié toutes ces contrées, et avait exigé des peuples, en forme d'amende et de satisfaction, mille talents d'argent [2] (trois millions), et vingt mille bœufs. Pour ce qui regarde les principaux des villes, qu'on accusait d'avoir été favorables aux Romains, il en fit pendre jusqu'à trois mille. On reconnaît bien ici le caractère des Carthaginois. Polyb. l. 1 cap. 40.

Les consuls, ayant été portés par le vent à l'île des

[1] Les Jétines, les Soluntins, les Pétriniens, les Tyndaritains, etc.

[2] 5,500,000 fr. — L.

Lotophages[1], appelée *Méninx*, voisine de la petite Syrte, y essuyèrent un péril qui marque combien peu ils connaissaient la mer[2], dont le flux et le reflux étaient pour eux une chose nouvelle. L'eau s'étant retirée, ils furent fort étonnés de se trouver presqu'à sec, et, se croyant perdus, ils jetèrent beaucoup de choses hors des vaisseaux pour les décharger. Le retour du flux ne les surprit pas moins, mais ce fut d'une manière agréable; car il les tira d'un péril qu'ils avaient cru sans ressource. Le reste du voyage leur fut assez favorable jusqu'au cap de Palinure[3], qui s'avance des montagnes de Lucanie dans la mer. Quand ils vinrent à le doubler, une furieuse tempête s'éleva tout à coup, et leur coula à fond plus de cent cinquante gros vaisseaux, sans parler d'un grand nombre de barques et d'autres petits bâtiments.

Les Romains, rebutés par plusieurs naufrages de leurs flottes, renoncent à l'empire de la mer.

Tant de pertes de vaisseaux qui se suivirent d'assez près, et qui ne pouvaient être réparées qu'avec des frais immenses, affligèrent extrêmement les Romains, et leur firent croire que la volonté des dieux n'était pas qu'ils eussent l'empire de la mer. Le sénat, en conséquence, ordonna qu'on n'équiperait plus qu'une flotte de soixante vaisseaux pour tenir les côtes de l'Italie en sûreté, et pour transporter en Sicile les vivres et les autres munitions nécessaires aux armées qui y feraient la guerre.

L'un des deux censeurs étant mort, l'autre abdiqua,

[1] *L'île des Gerbes*, au royaume de Tunis.

[2] Comme il n'y a point de flux et reflux dans la Méditerranée, si ce n'est en certains endroits particuliers, il est moins étonnant que les Romains ignorassent ce qui arrive aux Syrtes.

[3] *Capo Palinuro*, cap du royaume de Naples.

selon la coutume établie depuis long-temps : ce qui fit remettre le dénombrement à l'année suivante.

C. AURÉLIUS COTTA.
P. SERVILIUS GÉMINUS.

An. R. 500.
Av. J.C. 252.

Ils reprennent une ville en Sicile, nommée *Himère* ou *Thermes d'Himère*[1].

Prise de Lipari. Désobéissance d'un officier sévèrement punie. Val. Max. lib. 2, c. 4.

C. Aurélius forme le siége de Lipari, ville située dans l'île de même nom. Obligé de retourner à Rome pour prendre de nouveau les auspices, il confia le soin du siége à Q. Cassius, tribun légionaire, avec ordre de veiller seulement à la conservation des ouvrages, et avec défense expresse d'attaquer la place en son absence. Le jeune officier, emporté par un désir effréné de gloire, mène ses troupes à l'attaque de la ville. Sa témérité fut bien punie : les assiégés firent une violente sortie, où ils lui tuèrent beaucoup de monde, le repoussèrent lui-même jusque dans le camp, qu'il eut bien de la peine à défendre, et ensuite brûlèrent tous les ouvrages. Le retour du consul eut bientôt tout rétabli : la ville fut prise, et il s'y fit un grand carnage. Il songea pour-lors à la punition de l'officier, qui fut dégradé, frappé publiquement de verges, et obligé de servir dans les derniers rangs de l'infanterie comme simple soldat.

Ancien bienfait de Timasithée récompensé dans sa postérité. Liv. lib. 5, cap. 28.

Quand on se fut rendu maître de Lipari, les descendants de Timasithée furent exemptés de tout tribut et de tout impôt, en reconnaissance d'un service signalé que leur auteur avait rendu à la république il y avait cent quarante ans. Il avait pour-lors l'autorité souve-

[1] *Termini*, au nord-ouest de la Sicile, à l'embouchure de la rivière du même nom.

raine à Lipari. Il fit rendre aux Romains une coupe d'or qu'ils envoyaient à Delphes, et que les pirates de Lipari avaient prise, donna une bonne escorte aux ambassadeurs pour les mener à Delphes, enfin les fit reconduire en toute sûreté jusqu'à Rome. L'action est héroïque : mais la reconnaissance du peuple romain, aussi vive après tant d'années que si le service eût été tout récent, est bien remarquable et bien digne de louange.

Depuis le malheur de Régulus, les éléphants, qui y avaient beaucoup contribué, avaient jeté une si grande terreur parmi les troupes romaines, qu'elles n'osaient presque plus se présenter devant les ennemis, ni hasarder de combat contre eux. Ce changement, dont les Carthaginois s'aperçurent bien, joint à la résolution qu'ils surent que le sénat avait prise de ne plus équiper de nouvelles flottes, leur fit espérer que, pour peu qu'ils voulussent faire d'efforts, il leur serait facile de recouvrer toute la Sicile.

Ambassade des Carthaginois vers Ptolémée. Appian. ap. Fulv. Urs.

Ils manquaient d'argent, le trésor public étant épuisé par les dépenses énormes que la guerre, que l'on faisait depuis douze ans, avait entraînées. Ils envoyèrent une ambassade à Ptolémée, roi d'Égypte (c'était Ptolémée Philadelphe), pour le prier de leur prêter deux mille talents d'argent [1]. Ptolémée, qui était lié aussi d'amitié avec les Romains, ayant tenté inutilement de réconcilier les deux peuples comme médiateur, témoigna aux ambassadeurs que, quelque désir qu'il eût d'obliger les Carthaginois, il ne pouvait le faire dans la conjoncture présente, parce que ce serait violer la foi des traités

[1] Six millions. = Onze millions. — L.

que d'aider d'argent ou de troupes des amis contre d'autres amis.

Ce fut cette année, pour la première fois, que la dignité de grand-pontife passa dans l'ordre des plébéiens. Ti. Coruncanius fut élevé à cet honneur.

Les nouveaux censeurs firent la clôture du dénombrement : c'était le trente-septième lustre. Il se trouva deux cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent quatre-vingt-dix-sept citoyens capables de porter les armes. Cette censure fut sévère et rigoureuse. Treize des sénateurs furent dégradés[1]. On ôta les chevaux à quatre cents jeunes chevaliers romains, et ils furent rejetés dans les plus bas rangs du peuple. La cause d'une punition si déshonorante fut la plainte que le consul Aurélius avait portée contre eux au tribunal des censeurs, sur ce qu'en Sicile, dans une nécessité pressante, ayant été commandés pour des travaux, ils avaient refusé d'obéir. Le consul à cette punition infligée par les censeurs en fit ajouter une autre par le sénat. Il fut dit que leurs années de service passées ne leur seraient point comptées, et qu'ils seraient obligés de les recommencer tout de nouveau. C'était par de pareils exemples de sévérité placés à propos que se conservait chez les Romains l'exactitude de la discipline militaire, d'où dépend tout le succès des armées, et qui a contribué plus que toute autre chose à porter la grandeur romaine au point où elle est arrivée.

Liv. epit lib. 18.
Sévérité remarquable des censeurs.
Val. Max. lib. 2, c. 9.

[1] « Ærarii facti. »

An. R. 501.
Av. J.C. 251.

L. CÆCILIUS MÉTELLUS.
C. FURIUS PACILUS.

Le sénat tourne de nouveau tous ses efforts du côté de la mer.
Polyb. l. 1, cap. 41.

Il ne se fit rien de considérable cette année. Les consuls, qui étaient passés en Sicile, n'attaquèrent point l'ennemi, et n'en furent point non plus attaqués. Cependant Asdrubal, nouveau général des Carthaginois, était arrivé tout récemment avec deux cents galères, cent trente éléphants, et vingt mille tant fantassins que cavaliers. Cette inaction, laquelle, en traînant la guerre en longueur, épuisait les fonds du trésor, donna lieu au sénat d'examiner de nouveau la résolution qu'on avait prise de ne plus construire de flottes, à cause des grandes dépenses auxquelles elles engageaient la république. Le sénat voyait « qu'on retombait dans le même « inconvénient par la prolongation de la guerre. Depuis « l'échec de Régulus, les troupes romaines ne mon- « traient plus la même ardeur qu'auparavant. Quand « tout réussirait à l'ordinaire dans les combats de terre, « on ne pouvait rien terminer, ni chasser les Carthaginois de la Sicile tant qu'ils demeureraient maîtres « de la mer. D'ailleurs il y avait quelque chose de hon- « teux et d'indigne du caractère romain de se laisser « rebuter par des pertes causées, non par leur faute, « mais par des malheurs inévitables à toute la prudence « humaine ». Ces considérations déterminèrent le sénat à reprendre l'ancien plan, et à tourner les principaux efforts de la république du côté de la mer.

An. R. 502.
Av. J.C. 250.

C. ATILIUS RÉGULUS. II.
L. MANLIUS VULSO. II.

Ces consuls furent chargés du soin de préparer une

flotte, et de l'équiper de tout ce qui était nécessaire. On continua à L. Métellus, en qualité de proconsul, le commandement de l'armée de Sicile, où il était resté, pendant que son collègue était retourné à Rome pour l'élection des consuls.

Célèbre bataille par terre près de Panorme gagnée sur les Carthaginois. Polyb. l. 1, cap. 41-43

Cependant Asdrubal, voyant qu'il n'y avait plus en Sicile qu'un seul général romain, avec la moitié des forces, et faisant réflexion que l'armée romaine, lors même qu'elle était entière, n'avait osé par crainte, quoiqu'elle fût presque tous les jours rangée en bataille en présence de l'ennemi, accepter le combat, crut que le temps était venu de hasarder une action, d'autant plus que ses troupes la demandaient avec empressement, et souffraient impatiemment tout délai. Il partit de Lilybée, et, ayant traversé un chemin fort difficile par le pays de Sélinunte, il arriva sur les terres de Panorme, et y campa.

Le proconsul Métellus était pour-lors dans cette ville avec son armée. C'était le temps de la moisson; il y était venu pour mettre les habitants en état de scier et de serrer leurs blés en sûreté. Ayant appris par des espions carthaginois arrêtés sur ses ordres qu'Asdrubal s'avançait dans le dessein de donner un combat, pour le fortifier dans cette résolution et le rendre moins précautionné, il affecte de montrer de la crainte, et se tient renfermé dans la ville. Cette conduite en effet enhardit extrêmement le général carthaginois. Il ravage impunément le plat pays, porte partout le fer et le feu, et s'avance fièrement jusqu'aux portes de Panorme. Métellus demeure toujours dans l'inaction; et, pour donner à Asdrubal de plus en plus mauvaise idée et du courage et du nombre de ses troupes, il ne fait paraître que

fort peu de soldats sur les murs. Asdrubal n'hésita plus. Il fait marcher toutes ses troupes, tant de pied que de cheval, et tous ses éléphants, vers les murs de la ville, et il y établit son camp avec tant de sécurité et tant de mépris pour des ennemis qui n'osaient pas se montrer, qu'il ne daigna pas même l'environner de retranchements.

Les vivandiers et les valets qui suivaient l'armée avaient apporté dans le camp du vin en abondance. Les soldats mercenaires ne s'épargnèrent pas, et, remplis de vin, ils excitaient un tumulte, et poussaient des cris confus et violents, tels que l'ivresse en fait jeter. Le proconsul crut que c'était là le temps d'agir. Il commence par faire sortir ses armés à la légère pour attirer les ennemis au combat; ce qui ne manqua pas d'arriver. S'avançant insensiblement les uns après les autres, toute l'armée à la fin sortit du camp. Métellus place une partie des armés à la légère le long de quelques fossés de la ville, avec ordre, si les éléphants s'approchaient, de jeter force traits contre eux, et, quand ils se trouveraient pressés, de descendre dans le fossé pour en remonter bientôt après et tourmenter de nouveau les éléphants. Et afin qu'ils ne manquassent point de traits, il en fait porter une bonne quantité sur les murs, et charge les gens du petit peuple d'en jeter en bas de temps en temps. Il range sur les mêmes murs ses archers. Pour lui, il demeure avec ses troupes pesamment armées à la porte de la ville, qui était vis-à-vis l'aile gauche des ennemis, prêt à sortir quand il serait temps.

Cependant les armés à la légère, qui avaient commencé l'action, tantôt pressés par la multitude des en-

nemis, se retiraient vers la ville en bon ordre, tantôt fortifiés par les nouvelles troupes que le proconsul leur envoyait de temps en temps, soutenaient le combat. Du côté des Carthaginois, les conducteurs des éléphants, voulant s'attribuer à eux principalement l'honneur de la victoire, et l'enlever à Asdrubal, mettent en mouvement leurs pesants animaux sans attendre l'ordre, et ils poursuivirent ceux qui se retiraient vers la ville jusqu'au fossé. C'était là où on les attendait. Les archers qui étaient sur les murs, et les armés à la légère qui bordaient le fossé, font tomber sur eux une grêle de flèches et de traits. Les éléphants, percés de coups et de blessures, n'écoutent plus la voix de leurs maîtres, et, devenus furieux, ils se tournent contre les Carthaginois mêmes, troublent et renversent les rangs, et écrasent tout ce qu'ils rencontrent : c'est l'inconvénient ordinaire des éléphants. Métellus sort dans ce moment de trouble et de confusion, qui fut pour lui comme un signal. Trouvant les ennemis dans cet état, comme il l'avait prévu, il n'eut pas de peine à les renverser et à les mettre en déroute. Le carnage fut horrible et dans le combat et dans la fuite. Pour comble de malheur, la flotte carthaginoise arrive dans cette conjoncture, et, loin de leur être de quelque secours, devient pour eux une occasion d'une nouvelle et plus grande disgrace. Dès qu'elle parut, aveuglés par la crainte ils courent tous précipitamment vers cette flotte comme vers leur unique asile, et, se renversant les uns les autres, ils se foulent aux pieds, ou sont écrasés par les éléphants, ou tués par les ennemis qui les poursuivent, ou noyés dans la mer en voulant arriver à la nage aux vaisseaux. Asdrubal se sauva à Lilybée. Il fut condamné

pendant son absence à Carthage; et quand il y fut retourné, sans savoir ce qui avait été ordonné contre lui, il fut mis à mort. C'était un des plus grands généraux qu'eût eus la république. Un seul malheur fit oublier tous les services qu'il lui avait rendus. On n'en usait pas de la sorte à Rome.

Les Romains n'ont guère remporté de victoire plus grande que celle-là. Elle rendit le courage à leurs troupes, et abattit entièrement celui des Carthaginois; de sorte que, pendant tout le reste de cette guerre, ils n'osèrent plus hasarder de combat par terre. Vingt mille Carthaginois périrent dans cette action. On y prit vingt-six éléphants dans l'action même, et tous les autres dans les jours qui suivirent. Le proconsul, prévoyant que ceux qui ne savaient pas la manière de traiter et de conduire ces animaux auraient de la peine à les prendre et à les emmener dans l'état de fureur où ils étaient, errants de côté et d'autre dans la campagne, fit proclamer par un héraut qu'il accorderait la vie et la liberté à ceux qui contribueraient à en prendre quelques-uns. Les Carthaginois saisirent avec joie une occasion si favorable d'adoucir leur sort. Ils prirent d'abord ceux qui étaient les moins farouches, et qu'ils connaissaient davantage, et par leur moyen ils attirèrent les autres sans peine. Métellus les envoya tous à Rome, au nombre de cent quarante-deux.

Les éléphants qu'on avait pris sont envoyés à Rome.

Voici comme il s'y prit pour ce transport, qui n'était pas facile, parce qu'il n'avait point de vaisseaux propres pour une telle opération. On commença par amasser un grand nombre de tonneaux vides, qu'on attachait ensemble deux à deux par le moyen d'une poutre qu'on insérait entre ces tonneaux, laquelle les empêchait de

Manière dont on fit passer le trajet de mer aux éléphants. Frontin. lib. 1, c. 7. Plin. lib. 8, cap. 6.

s'entre-heurter et de se séparer. On construisait dessus une espèce de plancher formé d'ais, qu'on couvrait de terre et d'autres matériaux, aux deux côtés duquel on élevait un garde-fou, c'est-à-dire, comme une petite muraille, pour empêcher les éléphants de tomber dans l'eau. Ils y entraient de dessus la terre sans peine, avançaient sur la mer sans s'en apercevoir, et arrivaient, à la faveur de ces radeaux, jusqu'au bord du rivage, comme s'ils eussent toujours été portés sur terre. Métellus fit ainsi transporter tous ces éléphants jusqu'à Rhége; et de là on les conduisit à Rome, où ils furent exposés dans le Cirque; spectacle qui fit autant de plaisir au peuple qu'il avait jusque-là causé de terreur aux troupes.

Les Carthaginois envoient des ambassadeurs à Rome pour traiter de la paix, ou de l'échange des prisonniers. Régulus les accompagne. Freinshem. lib. 18, cap. 57-66.

Les pertes considérables que les Carthaginois avaient faites, tant par terre que sur mer depuis quelques années, les déterminèrent à envoyer à Rome des ambassadeurs pour y traiter de paix; et en cas qu'ils n'en pussent obtenir une qui leur fût favorable, pour y proposer l'échange des prisonniers, et surtout de certains d'entre eux qui étaient des premières familles de Carthage. Ils crurent que Régulus pourrait leur être d'un grand secours, principalement par rapport au second article. Il avait à Rome sa femme et ses enfants, grand nombre de parents et d'amis dans le sénat, son cousin-germain dans la place de consul. On avait lieu de présumer que le désir de se tirer du triste état où il languissait depuis plusieurs années, de rentrer dans sa famille qui lui était fort chère, et d'être rétabli dans une patrie où il était généralement estimé et respecté, le porterait infailliblement à appuyer la demande des Carthaginois. On le pressa donc de se joindre aux am-

bassadeurs dans le voyage qu'ils se préparaient de faire à Rome. Il ne crut pas devoir se refuser à cette proposition : la suite fera connaître quels furent ses motifs. Avant que de partir, on lui fit prêter serment qu'en cas qu'il ne réussît point dans ses demandes, il reviendrait à Carthage, et on lui fit même entendre que sa vie dépendait du succès de sa négociation.

Quand ils furent près de Rome, Régulus refusa d'y entrer, apportant pour raison que la coutume des ancêtres était de ne donner audience aux ambassadeurs des ennemis que hors de la ville. Le sénat s'y étant assemblé, les ambassadeurs, après avoir exposé le sujet de leur ambassade, se retirèrent. Régulus, voulait les suivre, quoique les sénateurs le priassent de rester; et il ne se rendit à leurs prières qu'après que les Carthaginois, dont il se regardait comme l'esclave, le lui eurent permis.

Régulus se déclare contre l'échange des prisonniers.

Il ne paraît pas qu'on ait fait mention de ce qui regardait la paix, ou du moins qu'on s'y soit arrêté: la délibération ne roula que sur l'échange des prisonniers. Régulus, invité par la compagnie à dire son avis, répondit qu'il ne pouvait le faire comme sénateur, ayant perdu cette qualité, aussi-bien que celle de citoyen romain, depuis qu'il était tombé entre les mains des ennemis : mais il ne refusa pas de dire comme particulier ce qu'il pensait. La conjoncture était délicate; tout le monde était touché du malheur d'un si grand homme. Il n'avait, dit Cicéron, qu'à prononcer un mot, pour recouvrer, avec sa liberté, ses biens, ses dignités, sa femme, ses enfants, sa patrie : mais ce mot lui paraissait contraire à l'honneur et au bien de l'état. Il ne fut attentif qu'aux sentiments qu'exigeaient de lui, en cette

occasion, la force et la grandeur d'ame. Ce sont ces vertus[1], dit Cicéron en parlant de Régulus, qui apprennent aux hommes à ne rien craindre, à mépriser toutes les choses humaines, à se préparer à tout ce qui peut arriver de plus fâcheux; j'ajouterai avec Sénèque[2], à marcher partout où le devoir nous appelle, à travers les plus grands dangers, en foulant aux pieds tout autre intérêt, quel qu'il puisse être. Il déclara donc nettement « qu'on ne devait point songer à faire l'échange des pri-« sonniers[3]; qu'un tel exemple aurait des suites funestes « à la république; que des citoyens qui avaient eu la « lâcheté de livrer leurs armes à l'ennemi, étaient « indignes de compassion et incapables de servir leur « patrie: que, pour lui, à l'âge où il était, on devait « compter que le perdre c'était ne rien perdre; au lieu « qu'ils avaient entre leurs mains plusieurs généraux

[1] « Magnitudo animi et fortitudo... Harum enim est virtutum proprium, nihil extimescere, omnia humana despicere, nihil quod homini accidere possit, intolerandum putare. » (Cic. *Offic.* l. 3, c. 100.)

[2] « Calcatis utilitatibus ad eam (virtutem) eundum est, quòcumquè vocavit, quòcumquè misit, sine respectu rei familiaris. » (Sen. *de Benef.* lib. 6, cap. 1.)

[3] Hoc caverat mens provida Reguli,
Dissentientis conditionibus
Fœdis, et exemplo trahenti
Perniciem veniens in ævum :

Si non periret immiserabilis
Captiva pubes.....

Auro repensus scilicet acrior
Miles redibit! Flagitio additis
Damnum....

Si pugnat extricata densis
Cerva plagis, erit ille fortis,

Qui perfidis se credidit hostibus;
Et marte Pœnos proteret altero,
Qui lora restrictis lacertis
Sensit iners, timuitque mortem!
(Horat. lib. 3, *od.* 5.)

« carthaginois dans la vigueur de l'âge, et en état de « rendre encore à leur patrie de grands services pen- « dant plusieurs années ».

Ce ne fut point sans peine que le sénat se rendit à un avis qui devait coûter si cher à celui qui en était l'auteur; avis inoui et sans exemple, dans le cas où se trouvait Régulus. Cicéron, au troisième livre des Offices, examine si Régulus, après avoir opiné comme il fit dans le sénat, était obligé de retourner à Carthage, et de s'exposer aux tourments les plus cruels plutôt que de manquer à un serment extorqué de lui par force, fait à un ennemi qui ne savait ce que c'était que d'être fidèle à sa parole, de qui il n'avait rien à craindre, non plus que de la colère des dieux qui en sont incapables [1].

Cicéron rejette ce frivole raisonnement avec une sorte d'indignation. Ce qu'on doit considérer dans le serment, dit-il, et ce qui doit le faire garder, ce n'est pas la crainte d'être puni si l'on y manque, c'est la force et la sainteté même du serment; car *le serment est une affirmation religieuse* [2]. Or, ce qu'on affirme de cette sorte, et dont on prend Dieu même à témoin, il faut le tenir par respect pour la foi donnée, cette foi dont Ennius a dit ce beau mot : *O sainte et divine foi, par qui Jupiter même jure, que vous êtes digne d'être placée au plus haut des temples* [3]*!* Quiconque viole son serment viole donc cette foi si sainte et si respectable. La guerre même a ses lois, qui doivent être inviolable-

[1] C'était le sentiment de certains philosophes, que la Divinité ne se mettait point en colère, et que les hommes n'avaient rien à craindre de sa vengeance.

[2] » Est enim jusjurandum affirmatio religiosa. Quod autem affirmatè, quasi Deo teste, promiseris, id tenendum est. » (Cic. *Offic.* lib. 3, cap. 104.)

[3] « O fides alma, apta pinnis, et jusjurandum Jovis!

ment observées par rapport aux ennemis, quels qu'ils soient; et prétendre que la foi donnée à quelqu'un qui n'en a point est nulle, c'est chercher à couvrir par un prétexte insoutenable la noirceur du parjure et de l'infidélité.

Il faut conclure de ce qui vient d'être dit que tout ce que la crainte et la bassesse de cœur font faire, c'est-à-dire toutes les actions telles qu'aurait été celle de Régulus, si, en opinant sur l'échange des prisonniers, il eût regardé ce qui lui convenait plutôt que ce qui convenait à la république, ou qu'au lieu de retourner il fût demeuré chez lui; que ces actions doivent être regardées comme criminelles, honteuses et infames: c'est toujours Cicéron qui parle. Et voilà jusqu'où peut aller la sagesse humaine, toujours bien courte lorsqu'il s'agit de remonter aux premiers principes des choses, et qui, bâtissant sa morale sans rapport à Dieu, sans la crainte d'être puni de lui, sans l'espérance de lui plaîre, ôte à la vertu tout solide motif, et tout soutien réel.

Régulus n'hésita point sur le parti qu'il devait prendre. Cet illustre exilé [1] partit de Rome pour retourner

Régulus retourne à Carthage, où il

[1] Fertur pudicæ conjugis osculum,
Parvosque natos, ut capitis minor,
A se removisse, et virilem
Torvus humi posuisse vultum,

Donec labantes consilio patres
Firmaret auctor nunquàm aliàs dato,
Interque mœrentes amicos
Egregius properaret exul.

Atqui sciebat quæ sibi barbarus
Tortor pararet. Non aliter tamen
Dimovit obstantes propinquos,
Et populum reditus morantem,

Quàm si clientum longa negotia
Dijudicatâ lite relinqueret,
Tendens Venafranos in agros,
Aut lacedæmonium Tarentum.

(Horat. [lib. 3, *od.* 5, fin.].)

expire au milieu des plus cruels supplices.

à Carthage, sans être touché ni de la vive douleur de ses amis, ni des larmes de sa femme et de ses enfants, mais avec la tranquillité d'un magistrat qui, libre enfin de toute affaire, part pour sa campagne : cependant il n'ignorait pas à quels supplices il était réservé. En effet, dès que les ennemis le virent de retour sans avoir obtenu l'échange, et qu'ils surent qu'il s'y était même opposé, il n'y eut sorte de tourments que leur barbare cruauté ne lui fît souffrir. Ils le tenaient long-temps resserré dans un noir cachot, d'où, après lui avoir coupé les paupières, ils le faisaient sortir tout à coup pour l'exposer au soleil le plus vif et le plus ardent. Ils l'enfermèrent ensuite dans une espèce de coffre tout hérissé de pointes, qui ne lui laissaient aucun moment de repos ni jour ni nuit. Enfin, après l'avoir ainsi long-temps tourmenté par d'excessives douleurs et une cruelle insomnie, ils l'attachèrent à une croix, qui était le supplice le plus ordinaire chez les Carthaginois, et l'y firent périr [1].

Réflexions sur la fermeté et la patience de Régulus.

Telle fut la fin de ce grand homme. Il aurait manqué quelque chose à sa gloire [2], si sa fermeté et sa patience n'eussent été mises à une si rude épreuve. Ce ne sont point les prospérités, mais les malheurs qui font

[1] Voyez la note, *Hist. Anc.* t. 1, p. 243. — L.

[2] « Adversi aliquid incurrat oportet, quod animum probet. » (Sen. *ad Marc.* cap. 6.)

« Marcet sine adversario virtus. Tunc apparet quanta sit, quantùm valeat, quantùmque polleat, quum, quid possit, patientiâ ostendit. » (Id. *de Provid.* cap. 2.)

« Quem (virum bonum) parens ille magnificus, virtutum non lenis exactor, sicut severi patres, duriùs educat. Itaque, quum videris bonos viros, acceptosque diis, laborare, sudare, per arduum ascendere; malos autem lascivire, et voluptatibus fluere; cogita filiorum nos modestiâ delectari, vernularum licentiâ; illos disciplinâ tristiori contineri, horum ali audaciam. Idem tibi de Deo liqueat. Bonum virum in deliciis non habet: experitur, indurat, sibi illum præparat. » (Ibid.)

paraître la vertu avec éclat, qui la mettent dans tout son jour, et qui font connaître jusqu'où va sa force. C'est un païen qui parle ainsi : mais il ignorait l'usage des grandes vérités qu'il enseignait. Quand vous voyez les gens de bien, dit encore Sénèque, poursuivis par les méchants, affligés, tourmentés, ne croyez pas que Dieu les oublie. Il les traite, comme un bon père traite ses enfants qu'il aime, mais qu'il forme avec sévérité à la sagesse et aux bonnes mœurs. Dieu n'a pas pour les hommes vertueux une tendresse faible, qui le porte à les traiter délicatement : il les éprouve, il les endurcit, il travaille à les rendre dignes de lui. Un tyran peut exercer son pouvoir sur leur corps [1], mais il ne va pas plus loin ; il ne peut rien sur leur ame, qui est un asile sacré et inaccessible à ses coups. Au milieu des tourments [2], ils demeurent tranquilles et attachés inviolablement à leur devoir ; ils les sentent, mais ils les surmontent. Voilà le portrait de Régulus, le héros du paganisme en fait de courage et de patience ; mais malheureusement pour lui, le martyr de la vanité, de l'amour de la gloire, et d'un vain fantôme de vertu.

Il est à remarquer que Polybe ne dit rien de tous ces prodiges de constance.

Carthaginois livrés au ressentiment de Marcia, femme de Régulus.

Le sénat, ayant appris la mort tragique de Régulus et la cruauté inouie des Carthaginois, livra les plus distingués de leurs prisonniers à Marcia sa femme, et à ses enfants. Ils les enfermèrent dans une armoire gar-

[1] « Corspusculum hoc... huc atque illuc jactatur. In hoc supplicia, in hoc latrocinia, in hoc morbi exercentur : animus quidem ipse sacer et æternus est, et cui non possunt injici manus. » (*de Consol. ad Helv.* cap. 11.)

[2] « Est omnibus externis potentior : nec hoc dico, non sentit illa, sed vincit ; et alioquin quietus placidusque contra incurrentia attollitur. » (*de Provident.* cap. 2.)

Zonar. l. 8, pag. 394. Aul. Gell. l. 6, c. 4. Diod. apud Vales. l. 1, cap. 24.

nie de pointes de fer, pour leur rendre avec usure les douleurs au milieu desquelles Régulus avait fini sa vie; et les laissèrent cinq jours entiers sans nourriture, au bout desquels Bostar mourut de faim et de misère. Mais Amilcar, dont le tempérament était plus vigoureux, vécut encore cinq autres jours à côté du cadavre de Bostar avec lequel il était enfermé, au moyen de la nourriture qu'on ne lui fournit que pour prolonger ses tourments. A la fin, les magistrats, informés de ce qui se passait dans la maison de Marcia, firent cesser ces inhumanités, renvoyèrent à Carthage les cendres de Bostar, et ordonnèrent que les autres prisonniers fussent traités plus doucement. Il me semble que, quelque dignes que parussent les Carthaginois d'une telle barbarie, le sénat n'aurait pas dû les livrer au ressentiment d'une femme, et qu'un constraste d'humanité aurait été une plus noble vengeance, et plus digne du nom romain.

---

§ III. *Triomphe de Métellus. Siége de Lilybée par les Romains. Trahison dans la ville, découverte. On y fait entrer un secours considérable. Combat sanglant aux machines. Incendie des ouvrages. Caractère vain du consul Clodius. Bataille de Drépane : perte de la flotte des Romains. Le consul Junius passe en Sicile. Nouvelle disgrace des Romains à Lilybée. Ils évitent heureusement par deux fois la bataille. Perte entière des vaisseaux romains par une horrible tempête. On nomme un dictateur. Junius se rend maître d'Éryx. Amilcar Barcas est chargé du commandement en Sicile. Des particuliers de Rome arment en course, et ravagent Hippone. Naissance d'Annibal. Échange des prisonniers. Deux nouvelles colonies. Dénombrement. Une dame romaine accusée devant le peuple, et condamnée. Amilcar se rend maître de la ville d'Éryx. Nouvelle flotte romaine construite et équipée par le zèle des particuliers. Postumius, consul, retenu à Rome parce qu'il était prêtre de Mars. Le sénat défend à Lutatius de consulter les divinations de Préneste. Bataille aux îles Égates gagnée par les Romains. Traité de paix entre Rome et Carthage. Fin de la première guerre punique. La Sicile devenue province du peuple romain.*

A la douleur qu'avait causée la triste fin de Régulus succéda la joie que répandit dans toute la ville l'agréable spectacle du triomphe de L. Métellus, devant le char duquel marchaient treize officiers considérables de l'ar-

An. R. 502. Av. J.C. 250. Triomphe de Métellus. Freinshem. l. 19.

Liv. Epit. lib. 19.

mée carthaginoise, et six-vingts éléphants. J'ai déja dit que ces éléphants furent encore exposés aux yeux du peuple dans le Cirque ; après quoi on les fit tous mourir, parce qu'on ne jugea pas à propos d'en faire usage dans les armées romaines.

Plin. l. 18, cap. 3.

On a remarqué que cette année les vivres furent à un très-bas prix : un boisseau de blé [1], un conge de vin [2], trente livres de figues sèches, dix livres d'huile d'olive, douze livres de viande, toutes ces choses étaient du même prix, et ne coûtaient chacune qu'un seul as; et l'as, qui était la dixième partie du denier romain, évalué par plusieurs savants à dix sols [3], ne valait qu'un sou. Polybe nous apprend que de son temps le boisseau de froment ne valait ordinairement en Italie que quatorze oboles, c'est-à-dire six sols et demi, et le boisseau d'orge la moitié. Un boisseau de froment suffisait à un soldat pour huit jours. Dans le temps dont nous parlons, les dépenses extraordinaires qu'il avait fallu faire pour équiper les flottes avaient épuisé le trésor public, et rendu l'argent très-rare, c'est ce qui avait fait baisser si fort le prix des vivres.

Polyb. l. 2, cap. 113.

Siége de Lilybée par les Romains. Polyb. l. 1, c. 43-47.

La cruauté des Carthaginois à l'égard de Régulus avait allumé dans l'esprit des Romains un vif désir de vengeance. Les deux consuls partirent pour la Sicile avec quatre légions, et une flotte de deux cents vaisseaux, auxquels ils en ajoutèrent quarante qu'ils trouvèrent à Panorme, sans compter un grand nombre d'autres moindres bâtiments. Après avoir tenu conseil, et examiné mûrement quel parti ils devaient prendre,

[1] Le boisseau valait chez les Romains plus des trois quarts du nôtre.

[2] Le conge contenait un peu plus de trois pintes et demi-septier de vin.

[3] Voyez la note plus haut.

ils formèrent le hardi dessein d'attaquer Lilybée. C'était la plus forte place qu'eussent les Carthaginois dans la Sicile, dont la perte devait entraîner après elle celle de tout ce qui leur restait dans l'île, et laisser aux Romains un libre passage dans l'Afrique. Ce siége, qui fut d'une longue durée, et qui ne put être terminé que par la fin de la guerre même, peut être regardé comme le chef-d'œuvre de l'art et de la capacité romaine.

La figure de la Sicile est celle d'un triangle. Les pointes de chaque angle sont autant de promontoires. Celui qui est au midi, et qui s'avance dans la mer de Sicile, s'appelle *Pachin*[1], Le *Pélore*[2] est celui qui, situé au septentrion, borne le détroit au couchant, et est éloigné de l'Italie d'environ douze stades, c'est-à-dire un peu plus d'une demi-lieue. Enfin le troisième se nomme *Lilybée*[3]. Il regarde l'Afrique, et n'en est éloigné que de mille stades ou environ (cinquante lieues), et est tourné au couchant d'hiver. Sur ce dernier cap est la ville de même nom. Elle était bien fermée de murailles, et entourée d'un fossé profond et de marais formés par les eaux de la mer. C'est par ces marais que l'on entre dans le port, et la route est périlleuse pour ceux qui ne connaissent pas parfaitement les lieux. Polyb. l. 1, c. 43.

On conçoit aisément quelle fut l'ardeur de part et d'autre, soit pour l'attaque, soit pour la défense. Imilcon commandait dans la place. Il avait dix mille hommes de troupes, sans compter les habitants : nous verrons bientôt qu'il lui survint un renfort considérable. Les Romains, ayant établi leurs quartiers devant la ville

[1] Le cap de Passaro.

[2] Cap de la tour du Phare.

[3] Cap Boeo.

de l'un et de l'autre côté, et ayant fortifié l'espace qui était entre les deux camps, d'un fossé, d'un retranchement et d'un mur, commencèrent l'attaque par la tour la plus proche de la mer, et qui regardait l'Afrique, ajoutant toujours de nouveaux ouvrages aux premiers, et s'avançant de plus en plus; enfin ils culbutèrent six tours qui étaient du même côté que la première dont nous avons parlé, et entreprirent de jeter bas les autres à coups de bélier. Imilcon faisait tous ses efforts pour empêcher le progrès des assiégeants. Il relevait les brèches, il faisait des contre-mines, il épiait le moment où il pourrait mettre le feu aux machines, et, pour le pouvoir faire, il livrait jour et nuit des combats plus sanglants quelquefois et plus meurtriers que ne sont ordinairement les batailles rangées.

Trahison dans la ville, découverte.

Pendant qu'il faisait une si généreuse défense, des soldats étrangers, gaulois et autres, formèrent entre eux le complot de livrer la ville aux Romains. Heureusement pour les assiégés la trahison fut découverte et étouffée sur-le-champ.

On y fait entrer un secours considérable.

Carthage ne s'endormait pas sur le danger auquel Lilybée était exposée. On équipa cinquante vaisseaux, dont on confia le commandement à Annibal, fils d'Amilcar. On lui donna ordre de partir sans délai, et on l'exhorta à saisir, en homme de cœur, le premier moment favorable qui se présenterait de se jeter dans la place assiégée. Annibal se met en mer avec dix mille soldats bien armés, mouille à l'île Éguse[1] entre Lilybée et Carthage, et au premier vent frais qui commence à souffler déploie toutes les voiles, s'avance avec un cou-

[1] *Favognane*, sur la côte occidentale de la Sicile.

rage intrépide à travers la flotte ennemie, entre hardiment dans le port, et y débarque ses soldats, sans que les Romains, qui furent surpris, et qui craignaient d'être poussés par la violence du vent jusque dans le port, osassent lui disputer le passage.

Imilcon, dans le dessein qu'il avait de mettre le feu aux machines des assiégeants, et voulant faire usage des bonnes dispositions où paraissaient être les soldats de la garnison et les renforts fraîchement débarqués, ceux-là parce qu'ils se voyaient secourus, ceux-ci parce qu'ils n'avaient encore rien souffert, convoque une assemblée des uns et des autres; et par un discours où il promettait à ceux qui se signaleraient, et à tous en général, des présents et des récompenses de la part de la république des Carthaginois, il sut tellement enflammer leur zèle et leur courage, qu'ils crièrent tous qu'il n'avait qu'à faire d'eux, sans délai, tout ce qu'il jugerait à propos. Le commandant, après leur avoir témoigné qu'il leur savait gré de leur bonne volonté, congédia l'assemblée, et leur dit de prendre pour le présent quelque repos, et du reste d'attendre les ordres de leurs officiers.

**Combat sanglant aux machines.**

Peu de temps après il assembla les principaux d'entre eux : il leur assigna les postes qu'ils devaient occuper, leur marqua le signal et le temps de l'attaque, et ordonna aux chefs de s'y trouver de grand matin avec leurs soldats. Ils s'y rendirent au temps marqué. Au point du jour on se jette sur les ouvrages par plusieurs endroits. Les Romains, qui avaient prévu la chose, et qui se tenaient sur leurs gardes, courent partout où le secours était nécessaire, et font une vigoureuse résistance. La mêlée devient bientôt générale, et le combat

sanglant : car de la ville il sortit vingt mille hommes, et les assiégeants étaient encore en plus grand nombre. L'action était d'autant plus vive, que les soldats, sans garder de rang, se battaient pêle-mêle, et ne suivaient que leur impétuosité. Cette attaque, où ils en venaient aux mains homme contre homme, rang contre rang, formait plusieurs combats particuliers plutôt qu'une seule action. Mais les cris et le fort du combat étaient aux machines; car c'était là le but de la sortie. Ils ne se battaient avec tant d'émulation et d'ardeur, les uns que pour les ruiner, les autres que pour les défendre. De côté et d'autre ils tombaient morts dans leur poste, plutôt que de l'abandonner et de céder à l'ennemi. Les assiégés, la torche à la main, et portant des étoupes et du feu, fondaient de tous côtés sur les machines avec tant de fureur, que les Romains se virent plusieurs fois réduits à la dernière extrémité, et près de succomber. Cependant, comme il se faisait un grand carnage des Carthaginois, sans qu'ils pussent venir à bout de leur entreprise, leur général, qui s'en aperçut, fit sonner la retraite, et les Romains, qui avaient été sur le point de perdre tous leurs préparatifs, restèrent enfin maîtres de leurs ouvrages, et les conservèrent sans en avoir perdu aucun.

Cette affaire finie, Annibal se mit en mer pendant la nuit, où il crut sans doute que les Romains, fatigués de la rude action qu'ils venaient d'essuyer, feraient moins de garde. Il emmenait avec lui la cavalerie de Lilybée, qui ne pouvait être qu'à charge dans une ville assiégée, et qui pouvait être fort utile ailleurs. Dérobant sa marche, il prit la route de Drépane, où était Adherbal, général des Carthaginois. Drépane était une

Diod. in Eclog. pag. 849.

place avantageusement située, avec un beau port, à six-vingts stades de Lilybée (six lieues [1]), et les Carthaginois avaient toujours eu fort à cœur de se la conserver.

Incendie des ouvrages. Polyb. l. 1, cap. 49.

Les Romains, animés par l'avantage qu'ils venaient de remporter, recommencèrent à attaquer la place avec encore plus d'ardeur qu'auparavant, sans que les assiégés osassent penser à faire une seconde tentative pour brûler les machines, tant la première les avait rebutés par la perte qu'ils y avaient faite. Mais un vent très-violent s'étant levé tout à coup, quelques troupes de soldats mercenaires le firent remarquer au commandant, lui représentant que c'était une occasion favorable pour mettre le feu aux machines des assiégeants, d'autant plus que le vent donnait de leur côté; et ils s'offrirent pour cette expédition. Leur offre fut acceptée. On leur fournit tout ce qui était nécessaire pour cette entreprise. En un moment le feu prit à toutes les machines, sans qu'il fût possible aux Romains d'y remédier, parce que dans cet incendie, qui était devenu presque général en fort peu de temps, le vent portait dans leurs yeux les étincelles et la fumée, et les empêchait de discerner où il fallait appliquer le secours; au lieu que les autres voyaient clairement où ils devaient porter leurs coups et jeter le feu. Cet accident fit perdre aux Romains l'espérance de pouvoir emporter la place de vive force. D'ailleurs la disette de vivres, qui fut telle, qu'ils se trouvèrent réduits à n'avoir pour toute nourriture que de la viande de cheval, et la maladie qui en fut la suite, firent mourir en peu de temps près

Diod. in Eclog. pag. 849.

[1] Quatre lieues, de 20 au degré. — L.

de dix mille hommes. Ils étaient donc résolus à renoncer absolument au siége. Mais Hiéron, roi de Siracuse, leur ayant envoyé du blé en abondance, leur rendit le courage, et les exhorta vivement à ne pas quitter leur entreprise. Ils se contentèrent de changer le siége en blocus; et, entourant la ville par une bonne contrevallation, ils répandirent leur armée dans tous les environs, résolus d'attendre du temps ce qu'ils se voyaient hors d'état d'exécuter par une voie plus courte.

An. R. 503.
Av. J.C. 249.

P. CLODIUS PULCHER.

L. JUNIUS PULLUS.

Quand on apprit à Rome ce qui se passait au siége de Lilybée, et qu'une partie des troupes y avait péri, cette fâcheuse nouvelle, loin d'abattre les esprits, sembla renouveler l'ardeur et le courage des citoyens. Chacun se hâtait de donner son nom pour se faire enrôler. On leva en peu de temps dix mille hommes, lesquels, ayant passé le détroit, allèrent par terre se joindre aux assiégeants.

Caractère vain du consul Clodius. Diod. apud Val. l. 24, pag. 270.

Le département de la Sicile était échu au consul Clodius, et il y était déja passé. C'était un homme d'un caractère dur, fier, violent, entêté de sa noblesse, encore plus de son propre mérite, et méprisant tous les autres, incapable de prendre conseil, et cependant formant des entreprises hardies qui en auraient eu grand besoin. Dès qu'il fut arrivé en Sicile, il commença par condamner devant les troupes la conduite des consuls ses prédécesseurs, les accusant de négligence et de lâcheté, et leur reprochant d'avoir passé le temps dans les plaisirs et la bonne chère au lieu de pousser vivement le siége.

Pour mettre les assiégés hors d'état de recevoir ni nouvelles, ni secours, il avait entrepris de fermer l'entrée du port en la comblant par des jetées : grand et hardi dessein, mais téméraire, et qui se trouva absolument impraticable. Et ce qui rendait Clodius plus digne de blâme, c'est que ses prédécesseurs avaient déja essayé inutilement de combler l'entrée du port. La mer, en cet endroit, avait trop de profondeur; rien de ce qu'on y jetait ne demeurait où il était nécessaire. Les flots, la rapidité du courant, emportaient et dissipaient les matériaux avant qu'ils arrivassent au fond. Polyb. l. 1, cap. 49.

Comme il voulait, à quelque prix que ce fût, se signaler, il songea à une autre entreprise, qui était d'aller attaquer Adherbal dans Drépane. Il comptait sur une victoire certaine, se tenant comme sûr de le surprendre, parce qu'après la perte que les Romains venaient de faire à Lilybée, l'ennemi, qui ne savait pas qu'il leur était arrivé un secours considérable, ne pourrait pas s'imaginer qu'ils songeassent à se mettre en mer. Sur cette espérance, il choisit deux cents vaisseaux où il fit entrer tout ce qu'il avait de meilleurs hommes de mer et l'élite des légions. Les troupes s'embarquèrent avec joie, parce que le trajet n'était pas long, et que d'ailleurs, sur tout ce que leur avait dit le consul, le butin paraissait immanquable. Pour mieux couvrir son dessein, il fait partir de nuit la flotte sans être aperçu des assiégés. A la point du jour l'avant-garde étant déja à la vue de Drépane, Adherbal, qui ne s'attendait à rien moins, fut surpris, mais non pas déconcerté. Il assemble aussitôt son armement sur le rivage, donne ordre de se mettre en mer et de suivre en poupe le vaisseau qu'il montait sans en détourner

Bataille de Drépane : perte de la flotte des Romains. Polyb. l. 1, cap. 51-53.

les yeux. Il ne voulait pas donner le combat dans le port, où, n'ayant pas la liberté de s'étendre, de doubler, ou de couler entre les vaisseaux des ennemis, il aurait perdu tout l'avantage qu'il pouvait tirer de la légèreté des siens, et où il n'aurait pu éviter l'abordage de ceux des Romains ; ce qu'il craignait plus que tout le reste.

Il part donc le premier, gagne le large, et fait filer sa flotte sous des rochers qui bordaient le côté du port opposé à celui par lequel l'ennemi entrait. Le consul, qui commençait à faire entrer l'aile droite de sa flotte dans le port, étonné du mouvement des Carthaginois, envoie ordre aux navires de sa droite, qui étaient déja dans le port ou près d'y entrer, de revirer de bord pour se joindre au gros de la flotte. Ce mouvement causa un désordre infini dans l'équipage ; car les bâtiments qui étaient dans le port, heurtant ceux qui y entraient, les embarrassaient extrêmement, ou même en brisaient les rames. Le trouble et l'agitation dont cette mauvaise manœuvre fut accompagnée avait commencé à jeter de l'inquiétude et de la frayeur dans l'armée. Une action irréligieuse du consul acheva de la déconcerter et de lui faire perdre tout courage et toute espérance. Les Romains, du moins les gens du peuple, avaient grande foi aux auspices et aux augures. Dans le moment qu'on était près de donner la bataille, on vint dire à Clodius que les poulets ne voulaient point sortir de leur cage ni manger. Il les fit jeter dans la mer [1], ajoutant d'un ton railleur : *Qu'ils boivent, puisqu'ils ne veulent point manger*. Ce ris moqueur [2], est-il dit dans Cicéron, lui

Cic. de Nat. Deor. l. 2, n. 7. Flor. lib. 2, cap. 2.

[1] « Abjici eos in mare jussit, dicens : Quia esse nolunt, bibant. » (VAL. MAX. lib. 1, cap. 4.)

[2] « Qui risus, classe devictâ, multas ipsi lacrymas, magnam populo romano cladem attulit. » (*de Nat. Deor.* lib. 2, cap. 7.)

causa bien des larmes, et au peuple romain un grand désastre. Toutes les observances des augures n'étaient dans le fond qu'une pure momerie; mais elles faisaient partie de la religion de ces malheureux temps, et c'était se faire regarder comme un impie et un ennemi des dieux que de paraître les mépriser. Cependant, à mesure que quelque vaisseau se débarrassait, les officiers le faisaient aussitôt ranger le long de la côte, la proue opposée aux ennemis. D'abord le consul s'était mis à la queue de sa flotte; mais alors, prenant le large, il alla se poster à l'aile gauche. En même temps Adherbal, s'avançant en pleine mer, rangea toutes ses galères sur une même ligne vis-à-vis de celles des Romains, lesquels, postés près de la terre, attendaient les vaisseaux qui sortaient du port; disposition qui leur fut très-pernicieuse. Les deux armées se trouvant proche l'une de l'autre, et le signal étant donné des deux côtés, on commença à charger. Tout fut d'abord assez égal de part et d'autre, parce que des deux côtés c'était l'élite des armées de terre qui combattait; mais les Carthaginois gagnèrent peu à peu le dessus : aussi, avaient-ils pendant tout le combat bien des avantages sur les Romains. Leurs vaisseaux étaient construits de manière à se mouvoir en tout sens avec beaucoup de légèreté; leurs rameurs étaient fort expérimentés, et enfin ils avaient eu la sage précaution de se ranger en bataille en pleine mer. Si quelques-uns des leurs étaient pressés par l'ennemi, ils se retiraient sans courir aucune risque, et avec des vaisseaux si légers il leur était aisé de prendre le large. L'ennemi s'avançait-il pour les poursuivre, ils se tournaient, voltigeaient autour, ou lui tombaient sur le flanc et le choquaient sans cesse; au lieu que les

vaisseaux romains pouvaient à peine revirer à cause de leur pesanteur et du peu d'expérience des rameurs, ce qui fut cause qu'il y en eut un grand nombre coulés à fond. Comme ils se battaient près de la terre, et qu'ils ne s'étaient pas réservé d'espace pour se glisser par derrière, ils ne pouvaient ni se tirer eux-mêmes du danger lorsqu'ils étaient pressés, ni porter du secours où il était nécessaire. Ainsi de la plupart des vaisseaux, partie restèrent immobiles sur les bancs de sable, partie furent brisés contre la terre. Il ne s'en échappa que trente, qui, étant auprès du consul, prirent la fuite avec lui, en se dégageant le mieux qu'ils purent le long du rivage. Comme il fallait, pour arriver à l'armée qui assiégeait Lilybée, passer à travers les Carthaginois, il orna ses galères de toutes les marques de la victoire, et par ce stratagème il trompa les ennemis, qui, le regardant comme victorieux, crurent qu'il était suivi de toute sa flotte. Tout le reste des vaisseaux, au nombre de quatre-vingt-treize, tomba avec l'équipage en la puissance des Carthaginois. Les Romains perdirent dans cette action huit mille hommes, qui furent tués ou noyés, et vingt mille, tant soldats que matelots et rameurs, furent pris et conduits à Carthage.

Front. Strateg. lib. 2, cap. 13.

Oros. lib. 4, cap. 8.

Une victoire si considérable fit chez les Carthaginois autant d'honneur à la prudence et à la valeur d'Adherbal, qu'elle couvrit de honte et d'ignominie le consul romain.

Le consul Junius passe en Sicile.
Polyb. l. 1, cap. 53-56.

Cet échec ne fut pas le dernier qu'éprouvèrent les Romains cette année. Ils avaient chargé L. Junius, l'un des consuls, de conduire à Lilybée des vivres et d'autres munitions pour l'armée qui assiégeait cette ville, et on lui donna soixante vaisseaux pour les escorter. Junius,

étant arrivé à Messine, et y ayant grossi sa flotte de tous les bâtiments qui lui étaient venus de Lilybée et du reste de la Sicile, partit en diligence pour Syracuse, où il arriva sans courir aucun danger. Sa flotte était de six-vingts vaisseaux longs, et d'environ huit cents de charge. Il donna la moitié de ceux-ci avec quelques-uns des autres aux questeurs, avec ordre de porter incessamment des provisions au camp; et pour lui, il resta à Syracuse, dans le dessein d'y attendre les bâtiments qui n'avaient pu le suivre depuis Messine, et pour y recevoir les grains que les alliés du milieu des terres devaient lui fournir.

Nouvelle disgrace des Romains à Lilybée.

Vers ce même temps, Adherbal, après avoir envoyé à Carthage tout ce qu'il avait pris d'hommes et de vaisseaux dans la dernière victoire, forma une escadre de cent vaisseaux, trente des siens et soixante et dix que Carthalon, qui commandait avec lui, avait amenés, mit cet officier à la tête, et lui donna ordre de cingler vers Lilybée, de fondre à l'improviste sur les vaisseaux ennemis qui y étaient à l'ancre, d'en enlever le plus grand nombre qu'il pourrait, et de mettre le feu au reste. Carthalon se charge avec plaisir de cette commission. Il part au point du jour, brûle une partie de la flotte ennemie, et disperse l'autre. La terreur se répand dans le camp des Romains. Ils accourent avec de grands cris à leurs vaisseaux; mais, pendant qu'ils y portent du secours, Imilcon, qui s'était aperçu le matin de ce qui se passait, sort de la ville, et tombe sur eux d'un autre côté avec ses soldats étrangers. On peut juger quelle fut la consternation des Romains lorsqu'ils se virent ainsi attaqués de deux côtés en même temps.

Carthalon, ayant pris quelques vaisseaux et en ayant

Ils évitent heureusement par deux fois la bataille.

brûlé quelques autres, s'éloigna un peu de Lilybée, et alla se poster sur la route d'Héraclée [1] pour observer la nouvelle flotte des Romains et l'empêcher d'arriver au camp. Informé ensuite par ceux qu'il avait envoyés à la découverte qu'une assez grande flotte approchait, composée de vaisseaux de toute sorte (c'était celle que le consul avait envoyée devant lui sous la conduite des questeurs), il avance au-devant des Romains pour leur présenter la bataille, croyant qu'après son premier exploit il n'aurait qu'à paraître pour vaincre. L'escadre qui venait de Syracuse apprit que les ennemis n'étaient pas loin. Les questeurs, ne se croyant pas en état de hasarder une bataille, abordèrent à une petite ville alliée, nommée *Phintias* [2], où il n'y avait pas à la vérité de port, mais où des rochers s'élevant de terre formaient une espèce de rade et un abri assez commode. Ils y débarquèrent, et y ayant disposé tout ce que la ville put leur fournir de catapultes et de balistes, ils attendirent les Carthaginois. Ceux-ci ne furent pas plus tôt arrivés, qu'ils pensèrent à les attaquer. Ils s'imaginaient que, dans la frayeur où étaient les Romains, ils ne manqueraient pas de se retirer dans cette bicoque et de leur abandonner leurs vaisseaux. Mais, l'affaire ne tournant pas comme ils avaient espéré, et les Romains se défendant avec vigueur, ils se retirèrent de ce lieu, où d'ailleurs ils étaient fort mal à leur aise, et emmenant avec eux quelques vaisseaux de charge qu'ils avaient pris, ils allèrent gagner la rivière Halycus, où ils demeurèrent pour observer quelle route prendraient les Romains.

Diod. in Eclog. pag. 880.

Id. ibid.

[1] Ville de Sicile, sur la côte méridionale.

[2] Vers l'embouchure de l'Himéra, entre le mont Ecnomus et Géla.

Junius, ayant fini à Syracuse tout ce qu'il avait à y faire, doubla le cap de Pachyn et cingla vers Lilybée, ne sachant rien de ce qui était arrivé à ceux qu'il avait envoyés devant. Cette nouvelle étant venue à Carthalon, il mit en diligence à la voile, dans le dessein de donner bataille au consul pendant qu'il était éloigné des autres vaisseaux. Junius aperçut de loin la flotte nombreuse des Carthaginois; mais, trop faible pour soutenir un combat, et trop proche de l'ennemi pour prendre la fuite, il prit le parti d'aller jeter l'ancre près de Camarine, dans des lieux escarpés et absolument inabordables, aimant mieux s'exposer à périr au milieu des écueils que de tomber avec sa flotte au pouvoir des ennemis. Carthalon se garda bien de donner bataille aux Romains dans des lieux si difficiles. Il se saisit d'un promontoire, y mouilla l'ancre; et ainsi placé entre les deux flottes des Romains, il examinait ce qui se passait dans l'une et dans l'autre.

Perte entière des vaisseaux romains par une horrible tempête.

Une tempête affreuse commençant à menacer, les pilotes carthaginois, fort experts sur ces sortes de cas, prévirent ce qui allait arriver; ils en avertirent Carthalon, et lui conseillèrent de doubler au plus tôt le cap de Pachyn, et de s'y mettre à l'abri de l'orage. Le commandant se rendit prudemment à cet avis. Il fallut beaucoup de peine et de travail pour passer jusqu'au-delà du cap; mais enfin on en vint à bout, et on mit la flotte à couvert. La tempête éclate bientôt après. Les deux flottes romaines, se trouvant dans des endroits exposés et découverts, en furent si cruellement maltraitées, qu'il n'en resta pas même une planche dont on pût faire usage, excepté deux vaisseaux, dont le consul se servit pour ramasser ceux qui avaient eu le bonheur

Diod. in Eclog. pag. 880.

d'échapper au naufrage, soit en se jetant sur les bords, ou y étant poussés par la tempête même; et ils étaient en assez grand nombre. Cet accident, qui relevait les affaires des Carthaginois et affermissait leurs espérances, acheva d'abattre les Romains, déja affaiblis par les pertes précédentes; ils quittèrent une seconde fois la mer, résolurent de ne plus faire d'armement naval, et d'entretenir seulement quelques vaisseaux de transport pour les convois qu'ils envoyaient de temps à autre dans la Sicile, cédant ainsi aux Carthaginois une supériorité qu'ils ne pouvaient plus leur disputer, peu sûrs même d'avoir sur eux par terre tout l'avantage.

Ces tristes nouvelles causèrent une sensible affliction tant à Rome qu'à Lilybée, mais ne firent point abandonner le siége commencé; on prit même de justes mesures pour y faire porter des vivres. On songea seulement à mettre l'autorité en de meilleures mains qu'elle n'était actuellement, car on était également mécontent des deux consuls, dont les mauvais succès étaient attribués au mépris que l'un et l'autre avaient témoigné de la religion. Clodius avait déja été rappelé à Rome pour y rendre compte de sa conduite. On prit donc le parti de nommer un dictateur pour lui donner le commandement des armées dans la Sicile. Jusqu'ici aucun de ceux qui avaient été revêtus de cette importante charge ne l'avait exercée hors de l'Italie.

On nomme un dictateur. Sueton. in Tib. pag. 2.

Clodius eut ordre de nommer ce dictateur. On ne sait quel nom donner à l'extravagante conduite qu'il tint ici, et qui est sans exemple. Comme s'il eût pris à tâche, en avilissant et dégradant la première charge de l'état, d'insulter à la majesté du sénat et du peuple, et de les irriter de plus en plus contre lui, il choisit

dans la lie du peuple un nommé Glicias, qui lui avait servi de greffier ou d'huissier, pour le faire dictateur : alors l'indignation publique éclata contre cet indigne consul; il fut obligé d'abdiquer, et cité aussitôt après devant le peuple. On prétend qu'un orage subit qui s'éleva rompit l'assemblée, et le sauva. Atilius Calatinus fut nommé dictateur à la place de Glicias; il prit pour général de la cavalerie Cécilius Métellus. Ils partirent tous deux pour la Sicile, mais n'y firent rien de mémorable.

Val. Max. lib. 8, c. 1. Liv. epit. lib. 18.

Junius, qui était resté en Sicile, cherchant à couvrir ses fautes et son malheur par quelque exploit considérable, ménagea des intelligences secrètes dans Éryx, et se fit livrer la ville. Sur le sommet de la montagne qui porte le même nom, était le temple de Vénus Érycine, le plus beau sans contredit et le plus riche de tous les temples de la Sicile. La ville était située un peu au-dessous de ce sommet, et l'on n'y pouvait monter que par un chemin très-long et très-escarpé. Junius plaça une partie de ses troupes sur le sommet, et le reste au pied de la montagne, près d'un petit bourg nommé *Égithalle*, qu'il fortifia, et où il laissa huit cents hommes en garnison. Après avoir pris ces précautions, il crut n'avoir rien à craindre; mais Carthalon y ayant débarqué ses troupes pendant la nuit, s'empara du petit bourg. Une partie de la garnison fut tuée, l'autre se réfugia dans la ville d'Éryx.

Junius se rend maître d'Éryx. Polyb. l. 1, cap. 56.

Diod. in Eclog. pag 881.

L'histoire ne nous apprend rien de certain depuis ce temps-là au sujet de Junius. Quelques auteurs croient qu'il fut pris par Carthalon dans l'expédition dont nous venons de parler; d'autres que, prévoyant bien ce qui

lui arriverait à Rome, s'il y retournait, il prévint sa condamnation par une mort volontaire.

Zonar. Val. Max. Censorin. de die natali. cap. 17.

Les écrivains varient aussi sur la célébration des jeux séculaires. Les uns la placent dans l'année dont nous parlons, d'autres quatorze ans après, sous le consulat de P. Cornélius Lentulus et de C. Licinius Varus.

An. R. 504. Av. J.C. 248.

C. AURÉLIUS COTTA. II.

P. SERVILIUS GÉMINUS. II.

Amilcar est chargé du commandement en Sicile.

Les années suivantes ne fournissent pas de grands événements jusqu'à la bataille décisive qui termina la guerre. Amilcar, surnommé Barca, père du grand Annibal, succède à Carthalon en Sicile. Il part de là avec sa flotte pour l'Italie, et ravage les terres des Locriens et des Brutiens.

Rome, comblée des bienfaits d'Hiéron, pour en marquer sa reconnaissance, lui remet le tribut annuel qu'il s'était engagé de lui payer, et lie avec lui une amitié plus étroite que jamais.

Amilcar s'empare d'une montagne nommée *Épiercte* ou *Ercte*, et située entre Panorme et Éryx, d'où il incommode fort les Romains.

An. R. 505. Av. J.C. 247.

L. CÆCILIUS MÉTELLUS. II.

MUM. FABIUS BUTÉO.

Des particuliers de Rome arment en course, et ravagent Hippone. Zonar. l. 8, p. 397.

Le sénat avait résolu de ne plus agir sur mer; mais des particuliers l'engagèrent à leur fournir des vaisseaux pour faire des courses contre les ennemis, à condition qu'à leur retour ils rendraient les vaisseaux à la république, et garderaient pour eux le butin qu'ils auraient fait. On leur prêta un assez bon nombre de

galères, qu'ils équipèrent à leurs dépens; ils portèrent la terreur sur les côtes d'Afrique, et, étant entrés dans le port de la ville d'Hippone [1], ils mirent le feu à tous les vaisseaux qu'ils y rencontrèrent, brûlèrent plusieurs maisons de la ville, et y firent un butin considérable. Pendant que ces armateurs étaient occupés au pillage, les habitants fermèrent la sortie du port avec des chaînes. L'embarras des Romains fut grand; mais leur industrie les en tira. Quand une galère était près de la chaîne, tous ceux qui la montaient se retiraient vers la poupe; aussitôt la proue élevée passait par-dessus la chaîne : dans le moment ils retournaient tous vers la proue, et la poupe, élevée à son tour, se dégageait. Par ce moyen, tous les vaisseaux échappèrent au danger. Arrivés près de Panorme, ils furent attaqués par la flotte carthaginoise, qu'ils mirent en fuite.

Les consuls étaient occupés, l'un au siége de Lilybée, l'autre à celui de Drépane. Amilcar, du poste qu'il avait occupé, les harcelait continuellement, et cette manœuvre dura plusieurs années. On mit des deux côtés tout en usage. C'étaient tous les jours de nouvelles ruses de guerre, des piéges, des surprises, des approches, des attaques : rien ne fut oublié; mais il ne se passa rien de décisif.

Polyb. l. 1, cap. 58.

Ce qui doit rendre cette année très-remarquable, est la naissance du grand Annibal. Ce qu'il dit lui-même après la bataille qu'il perdit en Afrique contre Scipion, l'an de Rome 550, qu'il était pour-lors âgé de quarante-cinq ans, donne lieu de placer sa naissance dans l'année dont il s'agit ici, qui est la 505e de Rome.

Naissance d'Annibal. Polyb. l. 15, p. 706. Liv. lib. 30, cap. 37.

[1] On croit que c'est *Hippo Diarrhytus*, située près d'Utique, à vingt-cinq ou trente lieues de Carthage.

Échange des prisonniers. Liv. lib. 22, cap. 23.

Il s'était fait, depuis plusieurs années, un assez grand nombre de prisonniers de part et d'autre. On convint d'en faire l'échange; le cartel fut réglé sur le pied de cent vingt-cinq livres par tête. Le nombre fut plus grand de la part des Carthaginois; ils payèrent la somme convenue.

Deux nouvelles colonies. Vell. lib. 1, cap. 14.

On établit deux nouvelles colonies, l'une à Æsulum, l'autre à Alsium, dans l'Étrurie et l'Ombrie.

Dénombrement. Fasti Capit. Liv. epit. lib. 19.

Le dénombrement que firent les censeurs Atilius Calatinus et Manlius Torquatus finit par la cérémonie ordinaire du lustre; ce fut le trente-huitième. On compta deux cent cinquante et un mille deux cent vingt-deux citoyens. C'était près de cinquante mille hommes moins que dans le dernier dénombrement; diminution considérable causée par les guerres et les fréquents naufrages.

An. R. 508. Av. J. C. 244.

M'. OTACILIUS CRASSUS. II.

C. FABIUS LICINUS.

Dame romaine accusée devant le peuple, et condamnée. Liv. epit. lib. 19. Val. Max. lib. 8, c. 1. Aul. Gell. l. 10, c. 6. Sueton. in Tib. c. 2.

On vit cette année une dame romaine appelée en jugement devant le peuple, ce qui était sans exemple, comme coupable du crime de lèse-majesté. C'était la sœur de Claudius Pulcher, qui avait fait périr par sa faute la flotte romaine. Un jour que, revenant des jeux, son char allait lentement à cause de la multitude du peuple qui remplissait les rues, il lui échappa de dire, en s'écriant d'une voix haute : *Plût aux dieux que mon frère pût revivre, et commandât encore la flotte!* Se sentant incommodée de la multitude, elle en souhaitait la diminution. Quelques efforts que fissent ses parents et les amis de sa famille, qui étaient les premiers de Rome, en remontrant que les lois ne punissaient point

les paroles indiscrètes, mais seulement les actions criminelles, elle fut condamnée à une amende, qui fut employée à bâtir un petit oratoire à la Liberté.

M. FABIUS BUTÉO.
C. ATILIUS BULBUS.

An. R. 507.
Av. J.C. 242.

On conduit une colonie à Frégelles, ville de l'Étrurie, éloignée seulement de trois lieues d'Alsium, où l'on en avait établi une deux ans auparavant.

Vell. lib. 1, cap. 14.

On donne un combat naval près d'Égimure, qui fut funeste aux deux partis : aux Carthaginois par leur défaite, aux Romains par le naufrage qui le suivit de près.

Flor. lib. 2, cap. 2.

Amilcar trouve le moyen de faire entrer du secours et des vivres dans Lilybée.

Frontin. l. 3, cap. 10.

A. MANLIUS TORQUATUS.
C. SEMPRONIUS BLÆSUS. II.

An. R. 508.
Av. J. C. 244.

Nous avons dit auparavant que les Romains s'étaient rendus maîtres d'Éryx. Ayant placé un bon corps de troupes au sommet de la montagne, et un autre pareil au bas, ils croyaient n'avoir rien à craindre pour la ville située entre les deux, d'autant plus que sa situation seule semblait la mettre hors de tout danger. Mais ils avaient affaire à un ennemi dont la vigilance et l'activité auraient dû les tenir toujours en haleine. Amilcar fit avancer ses troupes pendant la nuit, et, marchant à leur tête, il fit une lieue et demie dans un profond silence en tournoyant sur cette montagne, s'empara de la ville après avoir égorgé une partie de la garnison, et fit conduire le reste à Drépane. On ne conçoit pas comment les Carthaginois purent se soutenir dans ce

Amilcar se rend maître de la ville d'Éryx.
Polyb. l. 1, cap. 54.
Diod. Eclog. l. 24, p. 881.

poste, attaqués comme ils l'étaient et d'en haut et d'en bas, et ne pouvant recevoir de convois que par un seul endroit de mer dont ils étaient maîtres. C'est par de tels coups, autant et peut-être plus que par le gain d'une bataille, qu'on connaît l'habileté et la sage hardiesse d'un commandant.

La guerre, dans ce petit intervalle de lieu sur la montagne d'Éryx, était la plus vive et la plus animée qu'il soit possible d'imaginer. Amilcar, posté entre deux corps de troupes, l'un en haut, l'autre en bas, était assiégé par celui-ci, comme de son côté il assiégeait l'autre. L'attaque et la résistance étaient soutenues de part et d'autre avec une égale vivacité. Nul repos ni jour ni nuit. Ils avaient appris à ne se pas laisser surprendre. Ils savaient qu'un moment pouvait être décisif. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus, ils ne perdaient point courage. Ni la disette de vivres, ni les fatigues, ni les dangers qu'ils eurent à souffrir pendant deux ans ne purent engager aucun des deux partis à céder. Ce double siége, car on peut bien l'appeler ainsi, ne finit qu'avec la guerre même.

Vell. lib. 1, cap. 14.

Sous les consuls de cette année, on envoya une colonie à Brunduse (*Brindes*), dans le territoire des Salentins, vingt ans après que ce pays était tombé sous la domination des Romains.

L. Cécilius Métellus succède, dans la souveraine sacrificature, à Ti. Coruncanius, qui le premier des plébéiens avait eu cette dignité.

An. R. 509.
Av. J.C. 243.

C. FUNDANIUS FUNDULUS.

C. SULPICIUS GALLUS.

Nouvelle flotte romai-

Cinq années s'étaient passées sans que de part ni

d'autre on eût rien fait de considérable. Les Romains avaient cru qu'avec leurs seules troupes de terre ils pourraient terminer le siége de Lilybée : mais, voyant qu'il traînait en longueur, ils revinrent à leur premier plan, et firent des efforts extraordinaires pour armer une nouvelle flotte. L'argent manquait au trésor public; le zèle des particuliers y suppléa, tant l'amour de la patrie dominait dans les esprits! Chacun selon ses forces contribua à la dépense commune; et sur la foi publique qui s'engageait à rendre dans le temps les sommes qu'on aurait prêtées pour cet armement, on n'hésita point à faire les avances pour une expédition d'où dépendaient la gloire et la sûreté de la république. L'un équipait seul un vaisseau à ses frais : d'autres se joignaient deux ou trois ensemble pour en faire autant. En fort peu de temps il y en eut deux cents de prêts à cinq rangs de rames. Ils furent construits sur le modèle d'une galère prise sur les ennemis, qui était d'une légèreté extraordinaire. Nous verrons dans le cours des guerres puniques plus d'un exemple de cet amour généreux des Romains pour la patrie, qui faisait un de leurs principaux caractères. Mais aussi la république était fidèle à ses engagements. C'est ainsi que la foi publique, on ne peut trop le répéter, est une ressource assurée pour un état dans les grands besoins. Y donner la moindre atteinte, c'est pécher contre la règle la plus essentielle d'une saine politique, et laisser dans les esprits une défiance qui souvent devient sans remède. Cette ressource subite, à laquelle il semble que Rome avait peu lieu de s'attendre après les pertes récentes qu'elle avait faites sur mer, mit le peuple romain en état d'achever

ne construite et équipée par le zèle des particuliers.
Polyb. l. 1, cap. 60.

la conquête de la Sicile, et de passer ensuite aux autres que la providence divine lui destinait.

An. R. 510. Av. J. C. 242.

C. LUTATIUS CATULUS.

A. POSTUMIUS ALBINUS.

Postumius, consul, retenu à Rome parce qu'il était prêtre de Mars. Liv. epit. lib. 19. Tacit. Annal. lib. 3, c. 71. Val. Max. lib. 1, c. 1.

Postumius se préparait à partir avec son collègue pour la Sicile, où l'on se promettait cette année quelque grand événement; mais, comme il était prêtre de Mars (*flamen martialis*), et en cette qualité obligé de résider dans Rome, le grand-pontife Métellus l'empêcha de partir pour la province. Dans la suite on se relâcha de cette grande régularité.

Le sénat défend à Lutatius de consulter les divinations de Préneste. Val. Max. l. 1, c. 3.

Le sénat fit paraître aussi une pareille délicatesse par rapport à la religion, en défendant à Lutatius de consulter les divinations de Préneste qui se donnaient par le sort, *prænestinas sortes*, parce qu'on ne jugeait pas convenable qu'un consul romain eût recours à des cérémonies étrangères. Ces *sorts de Préneste* étaient fort anciens et fort célèbres dans toute l'Italie. C'étaient de petites pièces de bois, inscrites de caractères énigmatiques, enfermées dans un coffre, que les prêtres gardaient avec grand soin dans le temple de la Fortune. Quand on allait consulter cet oracle, les prêtres tiraient ce coffre, et faisaient remuer à différentes reprises par un enfant les petits morceaux de bois; après quoi il les tirait au hasard. Les prêtres prétendaient trouver dans les caractères qui y étaient inscrits la réponse aux demandes des consultants. Cicéron se moque avec raison de la stupide crédulité des peuples, qui se laissaient abuser par une grossière fourberie [1], fondée

[1] «Tota res est inventa fallaciis, aut ad quæstum, aut ad superstitionem, aut ad errorem.» (*de Divinat.* lib. 2, n. 85.)

uniquement, d'un côté sur l'avarice des prêtres, et de l'autre sur la superstition de ceux qui venaient consulter l'oracle.

Création d'un second préteur. Liv. epit. lib. 19.

Comme les consuls ne pouvaient pas partir tous deux pour la Sicile, et qu'un seul ne suffisait pas pour soutenir le poids d'une guerre si importante, on commença cette année à créer deux préteurs (car jusque-là il n'y en avait eu qu'un seul, chargé uniquement de l'administration de la justice); et Q. Valérius Falto, l'un d'eux, eut ordre d'accompagner Lutatius, et de partager avec lui sous ses ordres les soins de la guerre. Dès que l'hiver fut fini, ils partirent à la tête d'une flotte de trois cents galères, et de sept cents vaisseaux de charge. Dans la suite on continua à créer deux préteurs, quoiqu'on n'en eût pas besoin pour l'armée. Ils demeuraient tous deux à Rome pour y administrer la justice: l'un entre citoyens et citoyens; il était appelé *prætor urbanus:* l'autre entre citoyens et étrangers; on le nommait *prætor peregrinus.*

Bataille aux îles Égates, gagnée par les Romains. Polyb. l. 1, cap. 60-62.

Lutatius aborda en Sicile lorsqu'on l'y attendait le moins. La flotte ennemie s'était retirée en Afrique, parce qu'on ne croyait pas que les Romains songeassent à se remettre en mer. Il se rendit maître du port de Drépane, et de tous les postes avantageux qui étaient aux environs de Lilybée, et que la retraite des vaisseaux carthaginois laissait sans défense. Il fit ses approches autour de Drépane, et disposa tout pour le siége. Les machines eurent bientôt fait brèche; et déja il se préparait à donner l'assaut, lorsqu'il fut dangereusement blessé à la cuisse. Les soldats, dont il était fort aimé, abandonnèrent la brèche pour lui rendre service, et le suivirent en foule au camp, où il fut transporté.

Oros. lib. 4, c. 10.

Pendant qu'on pansait sa blessure, il ne perdit pas son temps. Prévoyant que la flotte ennemie ne tarderait pas à venir, et ayant toujours devant les yeux ce qu'on avait pensé d'abord, que la guerre ne finirait que par un combat naval, sans perdre un moment, chaque jour il dressait son équipage aux exercices qui le rendaient propre au dessein qu'il avait d'attaquer les ennemis; et par son assiduité à l'exercer en tout genre, de simples matelots il fit en peu de temps d'excellents soldats.

Les Carthaginois, fort surpris que les Romains osassent reparaître en mer, et ne voulant pas que le camp d'Éryx manquât d'aucune des munitions nécessaires, équipèrent sur-le-champ des vaisseaux, et, les ayant fournis de grains et d'autres provisions, ils firent partir cette flotte, dont ils donnèrent le commandement à Hannon. Celui-ci cingla d'abord vers l'île d'Hière dans le dessein d'aborder à Éryx sans être aperçu des ennemis, d'y décharger ses vaisseaux, d'ajouter à son armée navale ce qu'il y avait de meilleurs soldats à Éryx, et d'aller avec Amilcar présenter la bataille aux ennemis.

Le consul n'était pas encore bien guéri de sa blessure lorsqu'il apprit que la flotte ennemie approchait : conjecturant en lui-même quelles pouvaient être les vues de l'amiral carthaginois, il choisit dans son armée de terre les troupes les plus braves et les plus aguerries, et fit voile vers Éguse [1], île située devant Lilybée. Là, après avoir excité son monde à bien faire, il avertit les pilotes qu'il y aurait combat le lendemain matin.

Au point du jour, voyant que le vent, favorable aux

[1] C'était une des îles appelées *Égates*.

Carthaginois, lui était fort contraire, et que la mer était extrêmement agitée, il hésita d'abord sur le parti qu'il devait prendre; mais il fit ensuite réflexion que, s'il donnait le combat pendant ce gros temps, il n'aurait affaire qu'à l'armée navale et à des vaisseaux chargés et pesants; qu'au contraire, s'il attendait le calme et laissait Hannon se joindre avec le camp d'Éryx, il aurait à combattre contre des vaisseaux devenus légers par la décharge de leurs fardeaux, contre l'élite de l'armée de terre, et, ce qui était alors plus formidable que tout le reste, contre l'intrépidité d'Amilcar: toutes ces raisons le déterminèrent à saisir l'occasion présente. Ces motifs de la conduite d'un général, exposés de la sorte par un homme plus habile encore comme guerrier que comme écrivain, tel que Polybe, ajoutent un prix infini au récit des faits, et en sont comme l'ame.

Le consul avait des troupes d'élite, de bons matelots, qui avaient été fort exercés, d'excellents vaisseaux construits, comme nous l'avons dit, sur le modèle d'une galère qu'on avait prise quelque temps auparavant, et qui était la plus accomplie qu'on eût encore vue en ce genre. C'était tout le contraire du côté des Carthaginois. Comme, depuis quelques années, ils s'étaient vus seuls maîtres de la mer, et que les Romains n'osaient paraître devant eux, ils comptaient leur marine pour rien, et se regardaient eux-mêmes comme invincibles en cette partie. Au premier bruit du mouvement que ceux-ci se donnèrent, Carthage avait mis en mer une flotte équipée à la hâte, et où tout sentait la précipitation: soldats et matelots, tous mercenaires nouvellement levés, sans expérience, sans courage, sans zèle pour la patrie, comme sans intérêt pour la cause commune. Il y parut

bien dans le combat, ils ne purent pas soutenir la première attaque : cinquante de leurs vaisseaux furent coulés à fond, et soixante-dix furent pris avec tout l'équipage. Le reste, à la faveur d'un vent qui se leva fort à propos pour eux, se retira vers la petite île d'où ils étaient partis. Le nombre des prisonniers passa dix mille.

Hannon se retira à Carthage avec ce qu'il avait pu sauver de vaisseaux. Il y perdit la vie, sort ordinaire des généraux carthaginois qui avaient mal réussi. Rome n'en usait pas de la sorte; et sa politique en cela, outre qu'elle convenait davantage à l'humanité dont les Romains ont toujours fait profession, était aussi plus avantageuse à l'état et au bien du service, en laissant aux généraux qui avaient mal réussi le temps de réparer ou leur faute ou leur malheur.

Oros. l. 4, c. 10.

Lutatius, après l'action, s'avança vers Lilybée, et joignit ses troupes à celles des assiégeants. Après les y avoir fait reposer quelque temps, il les mena à Éryx, où il remporta un avantage sur Amilcar, sans doute dans un combat sur terre, et lui tua deux mille hommes.

Traité de paix entre Rome et Carthage. Polyb. l. 1, c. 63, 64.

Quand ces tristes nouvelles furent portées à Carthage, elles y causèrent d'autant plus de surprise et d'effroi, qu'on s'y était moins attendu. Le sénat se trouva étrangement embarrassé. Le désir de continuer la guerre ne leur manquait pas ; mais l'état de leurs affaires s'y refusait. Les Romains tenant la mer, il n'était plus possible d'envoyer ni vivres ni secours aux armées de Sicile. Ils dépêchèrent donc au plus tôt vers Amilcar Barca, qui y commandait, et laissèrent à sa prudence de prendre tel parti qu'il jugerait à propos. Ce grand homme, tant qu'il avait vu quelque rayon d'espérance,

avait fait tout ce qu'on pouvait attendre du courage le plus intrépide et de la sagesse la plus consommée ; mais comme il ne lui restait plus de ressource, il députa vers le consul pour traiter d'alliance et de paix, la prudence, dit Polybe, consistant à savoir et résister et céder à propos.

Lutatius, outre l'intérêt particulier qu'il avait de ne point laisser à son successeur la gloire d'avoir terminé une guerre si importante, savait combien le peuple romain était las d'une guerre si ruineuse, qui avait épuisé ses forces et ses finances; et il n'avait pas oublié les malheureuses suites de la hauteur inexorable et imprudente de Régulus. Il ne se rendit donc point difficile, et dicta le traité suivant : « Il y aura, si le peuple ro- « main l'approuve, amitié entre Rome et Carthage aux « conditions qui suivent : Les Carthaginois évacueront « toute la Sicile. Ils ne feront point la guerre à Hiéron, « et ne porteront point les armes contre les Syracusains « ni contre leurs alliés. Ils rendront aux Romains sans « rançon tous les prisonniers qu'ils ont faits sur eux. « Ils leur paieront, dans l'espace de vingt ans, deux « mille deux cents talents euboïques d'argent »[1]. Il est bon de remarquer en passant la simplicité, la précision, la clarté de ce traité, qui dit tant de choses en si peu de mots, et qui règle en peu de lignes tous les intérêts de deux puissants peuples et de leurs alliés sur terre et sur mer.

Le consul avait demandé que les troupes qui étaient dans Éryx livrassent leurs armes. Barca tint ferme sur cet article, et déclara qu'il s'exposerait aux dernières

Cornel. Nep. in Amilc.

[1] Cette somme monte à peu près à celle de six millions cent quatre-vingt mille livres. = Voy. la note, *Hist. Anc.* tom. I, pag. 345. — L.

extrémités, et périrait plutôt que de consentir à une telle infamie. Il convint seulement de payer dix-huit deniers[1] romains (neuf livres) pour chacun des soldats qui composaient cette garnison.

Liv. lib. 21, cap. 41.

Quand on eut porté ces conditions à Rome, le peuple, ne les approuvant point dans leur tout, envoya dix députés sur les lieux pour régler l'affaire en dernier ressort. Ils ne changèrent rien dans le fond du traité. « Ils « abrégèrent seulement les termes du paiement, en les « réduisant à dix années; et ajoutèrent à la somme im-« posée par le consul mille talents, qui seraient payés « sur-le-champ pour les frais de la guerre, et exigèrent « des Carthaginois qu'ils sortiraient de toutes les îles « qui sont entre l'Italie et la Sicile. » Il faut remarquer que la Sardaigne n'était point comprise dans ce traité. On continua à Lutatius le commandement dans la Sicile, pour y régler l'état et le gouvernement de la nouvelle conquête.

Fin de la première guerre punique.
An. R. 510.
Av. J.C. 242.

Ainsi fut terminée l'une des plus longues guerres dont il soit parlé dans l'histoire, puisqu'elle dura vingt-trois ans entiers sans interruption. L'ardeur opiniâtre à disputer l'empire fut presque égale de part et d'autre. On voit des deux côtés beaucoup de grandeur d'ame et dans les projets et dans l'exécution. Les Carthaginois l'emportaient par la science de la marine, par l'habileté dans la construction des vaisseaux, par l'adresse et la facilité avec laquelle ils faisaient les manœuvres; par l'expérience des pilotes, par la connaissance des côtes, des plages, des rades, des vents; par l'abondance des richesses, capables de fournir à toutes les dépenses

[1] 14 fr. 75 cent. — L.

d'une rude et longue guerre. Les Romains n'avaient aucun de ces avantages ; mais le courage, le zèle pour le bien public, l'amour de la patrie, une noble émulation pour la gloire, un vif désir d'étendre leur domination, leur tenaient lieu de tout ce qui leur manquait d'ailleurs. On est étonné de les voir, tout neufs et encore inexpérimentés dans la marine, non-seulement tenir tête à la nation du monde la plus habile et la plus puissante sur mer, mais gagner contre elle plusieurs batailles navales. Nulle difficulté, nul malheur n'était capable de les décourager. Ils perdirent dans le cours de cette première guerre punique, soit dans les combats, soit par les tempêtes, sept cents galères. On peut juger par là de la fermeté du peuple romain. Il n'aurait point fait certainement la paix dans les mêmes circonstances où nous venons de voir que les Carthaginois la demandèrent. Une seule campagne malheureuse abat ceux-ci; plusieurs n'ébranlèrent point les Romains.

Pour les soldats, nulle comparaison entre ceux de Rome et ceux de Carthage, les premiers l'emportant infiniment sur les autres pour le courage. Parmi les généraux, Amilcar, surnommé *Barca*, fut sans contredit celui de tous qui se distingua le plus et par sa bravoure et par sa prudence. Dans toute cette guerre, il n'a paru du côté des Romains aucun général dont les talents éclatants puissent être regardés comme la cause de la victoire; en sorte que c'est uniquement par la constitution de son état, et par des vertus, si j'ose ainsi parler, nationales, que Rome triompha de Carthage.

Quand on considère d'une même vue et d'un seul

coup-d'œil toute la suite de la première guerre punique, on s'imagine voir ce qui se passait dans les combats des anciens, où des athlètes également forts et robustes, pleins de courage et d'ardeur, animés par un vif désir de vaincre et par les cris des spectateurs, en venaient aux mains, se colletaient, s'empoignaient, s'élevaient en l'air, se secouaient violemment, se jetaient par terre l'un l'autre, se relevaient dans le moment avec une nouvelle vigueur, employaient la force, la ruse, et tous les tours de souplesse imaginables, jusqu'à ce qu'enfin terrassés de nouveau, après avoir lutté encore long-temps sur le sable, s'être roulés l'un sur l'autre, et s'être entrelacés en mille façons, l'un des deux, gagnant le dessus, contraignît son adversaire à demander quartier et à se confesser vaincu. Tel fut à peu près le sort des Romains et des Carthaginois dans la guerre dont il s'agit ici.

An. R. 511.
Av J.C. 241.

Q. LUTATIUS CERCO.
A. MANLIUS ATTICUS.

La Sicile devenue province du peuple romain.

Lutatius et Valère étaient restés en Sicile, le premier en qualité de proconsul, l'autre comme propréteur. Ils firent de concert tous les réglements nécessaires pour y établir un bon ordre, et fixèrent les droits et les tributs que chaque ville devait payer à la république. Ils s'appliquèrent surtout à écarter toute cause et toute occasion de trouble et de remuement. Pour cela ils ôtèrent les armes à ceux des Siciliens qui s'étaient déclarés pour Amilcar, et ils ordonnèrent aux Gaulois, qui avaient quitté le parti du même Amilcar pendant qu'ils étaient en garnison sur le mont Éryx pour embrasser celui des Romains, de sortir de l'île et d'aller

s'établir ailleurs, leur fournissant pour cet effet les vaisseaux qui leur étaient nécessaires. Ils prirent pour prétexte de cet ordre, qui devait leur paraître fort dur, le crime qu'ils avaient commis en pillant le temple de Vénus bâti sur le mont Éryx, crime qui les avait rendus odieux à toute l'île. Depuis ce temps-là, la partie de la Sicile qui avait obéi aux Carthaginois devint province du peuple romain; le reste de l'île formait le royaume d'Hiéron. Après que tout eut été réglé, Lutatius et Valère, retournèrent à Rome. Le triomphe fut décerné à Lutatius. Pour-lors Valère, ayant représenté qu'il avait contribué également à l'heureux succès des armes romaines, ajouta qu'il paraissait juste qu'ayant partagé avec Lutatius les soins et les dangers du combat, il en partageât aussi avec lui l'honneur et la récompense. Ce qui rendait la cause du préteur encore plus favorable, et ce qu'il ne manqua pas de faire valoir, c'est que dans la bataille le consul, qui n'était pas encore bien guéri de sa blessure, n'avait pas pu agir; de sorte que Valère avait fait les fonctions de général dans cette action. Lutatius s'opposa à sa demande, comme insolite et injuste, prétendant qu'il était contre l'usage et contre les lois d'égaler, dans la distribution des honneurs, deux puissances dont l'une était inférieure et subordonnée à l'autre. La dispute s'échauffant des deux côtés, ils convinrent de prendre pour arbitre Atilius Calatinus, qui, sur le titre de supériorité de pouvoir dans Lutatius que son adversaire ne pouvait pas lui contester, donna gain de cause au premier. Malgré ce jugement, comme Valère avait fait paraître dans cette guerre un mérite singulier, l'honneur du triomphe lui fut aussi accordé.

J'ai dit qu'une partie de la Sicile était devenue pro-

vince du peuple romain. On appelait *provinces*, chez les Romains, les pays conquis par eux hors de l'Italie. Ces pays étaient gouvernés comme pays de conquête; et quoique les peuples fussent appelés alliés de l'empire, et non pas *sujets*, cependant ils ne se conduisaient plus entièrement par leurs propres lois, et ne choisissaient plus leurs magistrats. Rome leur envoyait chaque année un préteur et un questeur : le premier, pour administrer la justice et commander les troupes quand il en était besoin; l'autre, pour recueillir sous les ordres du préteur les droits que le pays nouvellement conquis payait à ses vainqueurs.

Cic. in Verr. l. 2, n. 2-7.

La Sicile fut la première qui reçut la loi des Romains. Cicéron, dans une de ses Verrines, en fait un bel éloge. « C'est elle [1], dit-il, qui, la première de toutes « les nations étrangères, a recherché notre amitié; qui « la première a décoré notre empire en devenant notre « province; qui la première a fait sentir à nos ancêtres « la douceur et la gloire qu'il y a de commander aux « peuples du dehors. » Après avoir relevé la constante fidélité de cette île pour la république, sa considération particulière pour les publicains, c'est-à-dire pour ceux qui recevaient les tributs, et dont le nom était odieux partout ailleurs; sa fertilité extraordinaire en blés excellents, qui la faisait appeler par l'ancien Caton *le grenier de Rome*, et *la mère nourricière du peuple romain*, il ajoute en s'adressant au peuple : « Les provinces « et les pays tributaires sont à votre égard ce que sont

[1] « Omnium nationum exterarum princeps Sicilia se ad amicitiam fidemque populi romani applicuit : prima omnium, id quod ornamentum imperii est, provincia est appellata : prima docuit majores nostros, quàm præclarum esset exteris gentibus imperare. »

« pour les particuliers leurs métairies et leurs terres [1], « dont les plus voisines de Rome sont les plus estimées, « et celles qui font le plus de plaisir. Ainsi la Sicile, « qui est presque aux portes de Rome, vous est plus « chère et plus agréable que toutes les autres provinces « de l'empire. »

## *Des combats de gladiateurs.*

On appelait *gladiateurs* ceux qui s'entre-tuaient sur l'arène pour donner du plaisir au peuple.

Ce qui a donné occasion à ces combats, est l'ancienne coutume d'immoler les captifs ou prisonniers de guerre aux mânes des grands hommes qui étaient morts en combattant. Ainsi Achille, dans Homère, immole douze jeunes Troyens aux mânes de Patrocle; et dans Virgile, Énée envoie de même des captifs à Évandre pour les immoler aux funérailles de son fils Pallas.

Iliad. l. 23

AEneid. l. 11.

Comme il parut barbare de massacrer ces captifs comme des bêtes, on institua qu'ils se battraient les uns contre les autres, et qu'ils emploieraient toute leur adresse pour sauver leur propre vie, et pour donner la mort à leur adversaire. Cela parut moins inhumain, parce qu'enfin ils pouvaient éviter la mort, et que leur vie était entre leurs mains, et dépendait de leur habileté à se défendre.

Ce fut l'an de Rome 488 que le spectacle des gladiateurs fut donné pour la première fois au peuple ro-

Val. Max. lib. 2, c. 4.

[1] « Et quoniam quasi quædam prædia populi romani sunt vectigalia nostra atque provinciæ : quemadmodùm propinquis vos vestris prædiis maxime delectamini, sic populo romano jucunda suburbanitas est hujusce provinciæ. »

Liv. epit. lib. 16. main, lorsque les deux frères M. et D. Brutus firent célébrer avec pompe les funérailles de leur père. Cette coutume n'avait pas les Romains pour auteurs. Elle était déja en usage chez d'autres peuples d'Italie, et Liv. lib. 9, c. 40. Tite-Live en parle, sous l'an de Rome 444, comme d'une pratique usitée parmi les Campaniens, qui s'en donnaient même le barbare divertissement dans leurs repas. Les Romains ne donnèrent d'abord des combats de gladiateurs que dans les funérailles des hommes il-Seneca, de Brevit. Vitæ, c. 20. lustres; mais dans la suite la pratique en devint toute commune, jusque-là que les particuliers marquaient eux-mêmes dans leur testament combien ils voulaient qu'il y eût de couples de gladiateurs qui combattissent ainsi après leur mort. Ces gladiateurs étaient appelés *bustuarii*, parce qu'ils combattaient autour du bûcher, *bustum*.

D'abord le nombre des gladiateurs que l'on faisait Liv. lib. 23, c. 10. combattre ne fut pas excessif; mais il alla toujours croissant, comme c'est l'ordinaire. L'an de Rome 536, les fils de M. Æmilius Lépidus donnèrent dans les funérailles de leur père vingt-deux paires de gladiateurs. Ce spectacle dura trois jours, et fut célébré dans la Id. lib. 31, c. 50. grande place de Rome. L'an 552, les fils de M. Valérius Lévinus donnèrent pour la même cérémonie vingt-Id. lib. 39, c. 46. cinq paires de gladiateurs. L'an 569, il y eut dans un semblable spectacle soixante et dix gladiateurs, et l'an Id. lib. 41, c. 28. 578, il y en eut soixante et quatorze.

Pour fournir à ces combats, il fallut préparer de loin les combattants. La profession des gladiateurs devint un art. On leur donna des maîtres en fait d'armes, qui s'appelaient chez les Latins *lanistæ*. On leur apprit à se battre, on les y exerça.

Deux sortes de personnes avaient part à ces combats: les uns par force et contrainte, savoir des esclaves et des criminels condamnés à mort; les autres volontairement et de bon gré. Ceux-ci étaient des hommes libres, qui se louaient pour cet infame et cruel métier, et qui mettaient leur sang à prix. Le maître des gladiateurs faisait jurer ces derniers qu'ils combattraient jusqu'à leur mort. Ils s'engageaient donc par serment à remplir religieusement tous les devoirs d'un bon et fidèle gladiateur[1]; ils se dévouaient corps et ame, sans réserve, à leur maître, et consentaient, en cas qu'ils refusassent le service, qu'on leur fît perdre la vie par le fer, par le feu, ou sous les coups de fouet. Id. lib. 28, c. 21.

Ce spectacle avait commencé par la tristesse et la douleur, ayant été d'abord employé pour la célébration des funérailles; mais dans la suite le plaisir et la joie s'en saisirent, et il devint le plus agréable et le plus sensible divertissement du peuple romain, qui s'y rendait avec un concours et un empressement incroyable. Cicéron dit que nulle autre assemblée[2], soit pour les affaires publiques, soit pour l'élection des magistrats, n'était si nombreuse que celle-ci, et qu'il s'y trouvait une multitude infinie de citoyens de tout état et de toute condition.

Les gladiateurs avaient différents noms, et étaient

[1] « In verba Eumolpi sacramentum juravimus, uri, vinciri, verberari, ferroque necari, et, quicquid aliud jussisset, tanquam legitimi gladiatores domino corpora animosque addicimus. » (PETRON. cap. 17.)

[2] « Id spectaculi genus erat, quod omni frequentiâ atque omni genere hominum celebratur: quo multitudo maxime delectatur... Equidem existimo nullum tempus esse frequentioris populi, quàm illud gladiatorium, neque concionis illius, neque verò ullorum comitiorum. » (CIC. *pro Sext.* n. 124 et 125.)

armés différemment. Je n'en rapporterai ici que trois ou quatre sortes pour abréger.

*Retiarii.* Ils avaient pour armes un trident, avec un rets ou filet, qu'ils jetaient sur la tête de leur antagoniste, pour l'embarrasser dans ce filet et le mettre hors d'état de se défendre.

*Thraces.* On les appelait ainsi, apparemment parce qu'ils avaient une armure semblable à celle des Thraces, c'est-à-dire une espèce de dague, de poignard, avec une rondache. Horace en fait mention.

Lib. 2, Sat. 6, v. 41.

Thrax et Gallina Syro par.

*Myrmillones*[1]. On croit, sur un passage de Festus, que ce nom leur était donné à cause de leur armure à la gauloise, qui était une longue épée, et un bouclier avec un casque, sur le haut duquel il y avait ordinairement une figure de poisson.

*Samnites.* Ils étaient appelés ainsi sans doute parce qu'ils étaient armés comme les Samnites, quelle que fût cette armure. Il en est souvent parlé dans les auteurs.

Lib. 9, cap. 40.

Tite-Live : *Campani ab superbia, et odio Samnitum, gladiatores, quod spectaculum inter epulas erat, eo ornatu armârunt, Samnitumque nomine appellârunt.* Horace :

Horat. l. 2, Epist. 2, v. 97.

Cædimur, et totidem plagis consumimus hostem,
Lento Samnites ad lumina prima duello.

Cic. de Orat. lib. 3, n. 317 et 325.

Cicéron : *Neque est dubium, quin exordium, dicendi vehemens et pugnax non sæpè esse debeat. Sed, si in*

[1] « Retiario pugnanti adversùs myrmillonem cantatur, *Non te peto, piscem peto : quid me fugis, Galle ?* quia myrmillonicum genus armaturæ gallicum est, ipsique myrmillones antè Galli appellabantur, in quorum galeis piscis effigies inerat. » (Festus.)

*ipso illo gladiatorio vitæ certamine, quo ferro decernitur, tamen ante congressum multa fiunt, quæ non ad vulnus, sed ad speciem valere videantur : quantò hoc magis in oratione expectandum, in qua non vis potiùs quàm delectatio postulatur?.... Atque ejusmodi illa prolusio debet esse, non ut Samnitum, qui vibrant hastas ante pugnam, quibus in pugnando nihil utuntur ; sed ut ipsis sententiis, quibus proluserunt, vel pugnare possint.* Je citerai dans la suite, sur le même sujet, un autre passage de Cicéron fort beau et fort remarquable.

Ces gladiateurs, comme je l'ai déja dit, étaient instruits et formés aux combats chez un maître d'armes, qui avait grand soin de leur donner une bonne et solide nourriture pour les rendre forts et robustes; ce qui faisait leur principal mérite, et augmentait de beaucoup leur prix. On voulait aussi qu'ils fussent d'une grande et belle taille, pour plaire davantage aux spectateurs. Sénèque, en plus d'un endroit, marque qu'ils combattaient nus et sans habits [1]. J'ai de la peine à croire que cela fût ordinaire. Les maîtres d'armes les vendaient fort cher, ou aux magistrats qui, par le devoir de leur charge, étaient obligés de donner de ces sortes de spectacles; ou aux particuliers qui, pour plaire au peuple et gagner ses suffrages, le divertissaient par ces jeux, qui étaient infiniment de son goût. Cicéron, pendant son consulat, défendit par une loi d'employer cette voie pour briguer les charges. Ceux qui donnaient ce spectacle étaient appelés *editores*. La fureur pour les combats de gladiateurs alla jusqu'au point de se don-

[1] « Mutuos ictus nudis et obviis pectoribus excipiunt... Nihil habent quo tegantur ad ictum totis corporibus expositi. » (SEN. ep. 7.)

ner, à l'exemple des Campaniens, ce plaisir brutal au milieu des festins.

Ils préludaient avant le combat, comme nous l'avons vu dans le passage de Cicéron, en se donnant beaucoup de mouvement, en lançant leurs traits en l'air, en s'attaquant faiblement et pour la seule parade. Mais on en venait bientôt aux coups et aux blessures, et l'on voyait bientôt couler le sang.

Il n'était point permis à ces malheureuses victimes de la cruelle joie des Romains de donner dans ces combats la moindre marque de faiblesse et de crainte. C'était un crime pour un gladiateur de faire entendre la moindre plainte quand il était blessé, ou de demander quartier quand il était vaincu. Le peuple alors entrait en indignation contre lui. *Qu'on le tue*[1], s'écriait-il, *qu'on le brûle, qu'on le déchire à coups de fouet. Quoi! il va timidement au combat! il se présente au coup d'un air timide! il tombe d'une façon qui marque le découragement! il n'a pas la force de mourir de bonne grace!* Jamais barbare a-t-il tenu un pareil langage?

Au reste, cette disposition de faiblesse et de crainte était fort rare. On voit ici avec étonnement quelle impression la coutume et l'exemple sont capables de faire sur les esprits, et même sur des ames viles et mercenaires. Un gladiateur se croyait déshonoré quand on le mettait aux prises avec quelqu'un qui lui fût inférieur en force et en adresse[2], persuadé qu'il n'y a point de gloire à vaincre quand il n'y a point de danger à com-

[1] « Occide, ure, verbera! Quare tam timidè incurrit in ferrum? quare parùm audacter occidit? quare parùm libenter moritur? » (SENECA, *Epist.* 7.)

[2] « Ignominiam judicat gladiator cum inferiore componi : et scit eum sine gloria vinci, qui sine periculo vincitur. » ( Id. *de Provid.* c. 3. )

battre. Ce principe d'honneur, gravé presque généralement dans l'esprit de ceux qui se présentaient sur l'arène, et qui les élevait au-dessus de toutes les craintes humaines, est proposé par Cicéron, dans plus d'un endroit, comme un modèle admirable de courage et de fermeté, par lequel il s'animait lui-même et animait les autres à tout souffrir pour la conservation de la liberté et la défense de la république.

« Quels maux, dit-il, ne souffrent point les gladia- Cic. Tuscul.
« teurs c'est-à-dire des misérables et des barbares! Com- lib. 2, n. 41.
« ment ceux d'entre eux qui ont été élevés dans de bons « principes aiment-ils mieux recevoir une blessure mor« telle que de l'éviter par une voie honteuse? Combien « de fois voyons-nous que tout ce qu'ils se proposent, « c'est de plaire à leur maître (c'est-à-dire à celui qui « les a achetés pour les donner en spectacle), ou au « peuple! Percés de coups, ils envoient vers leurs maî« tres leur demander s'ils sont contents; et déclarent, « s'ils le sont, qu'ils meurent de bon cœur. Entend-on « jamais un gladiateur [1], de quelque mince mérite qu'il « soit, pousser quelque gémissement? le voit-on chan« ger de couleur et pâlir à la vue du péril? Qui d'entre « eux, non-seulement lorsqu'il combat, mais lorsque, « n'en pouvant plus, il se laisse tomber pour recevoir le « coup mortel, laisse paraître aucune marque de fai« blesse et de crainte? tant ont de force l'exemple, la

[1] « Quis mediocris gladiator ingemuit? quis vultum mutavit unquam? quis non modò stetit, verùm etiam decubuit turpiter? quis, quum decubuisset, ferrum recipere jussus, collum contraxit? tantùm exercitatio, meditatio, consuetudo valet! Ergo hoc poterit

Samnis, spurcus homo, vita illa dignu' loco que:

vir natus ad gloriam, ullam partem animi tam mollem habebit, quam non meditatione et ratione corroboret. »

« coutume, la réflexion! Quoi! *un Samnite, un esclave,* « *un homme de néant, un malheureux* sera capable « d'une telle fermeté, et un homme né pour la gloire, « quand il s'agira de souffrir la douleur ou d'affronter les « dangers, ne pourra pas, quelque faiblesse qu'il se sente « intérieurement, s'encourager lui-même et se fortifier « par les vues de la raison et de l'honneur! Quelques « personnes trouvent cruel et inhumain le spectacle des « gladiateurs; et je ne sais si elles n'ont pas raison, de la « manière dont les choses se passent maintenant. Mais « quand on n'exposait à ces combats que des criminels « condamnés à perdre la vie, c'était, ce me semble, « une leçon bien forte qui frappait, non les oreilles, « mais les yeux: pour apprendre aux hommes à mépri- « ser courageusement la douleur et la mort. »

Philipp. 3, n. 35.

Cicéron, dans un autre endroit, s'exhorte lui-même, et tous les bons citoyens, au courage et à la constance par l'exemple des gladiateurs : c'était en parlant contre Antoine, ennemi de la paix et de la tranquillité publique, et qui menaçait de renverser l'état. « Que si, « dans ces malheureux temps [1], dit-il, la dernière heure « de la république est venue (ce qu'aux dieux ne plaise « qui arrive), imitons la conduite de ces généreux gla- « diateurs qui ne craignent point de mourir, pourvu que « ce soit avec honneur. Combien nous, qui sommes les « maîtres de l'univers et de tous les peuples, devons- « nous à plus juste titre préférer hautement une mort « glorieuse à une honteuse servitude! »

[1] « Quòd si jam (quod dii omen avertant!) fatum extremum reipublicæ venit, quod gladiatores nobiles faciunt, ut honesti decumbant, faciamus nos, principes orbis terrarum gentiumque omnium, ut cum dignitate potiùs cadamus, quàm cum ignominia serviamus. »

C'était ce sentiment de courage et de fermeté qui faisait le plus sensible plaisir des spectateurs. On n'avait que du mépris pour ceux des gladiateurs qui montraient de la timidité [1], qui se rendaient suppliants, et qui demandaient qu'on leur fît quartier : au contraire, ceux qui faisaient paraître de la force et de la grandeur d'ame, et qui s'offraient généreusement à la mort, on s'intéressait véritablement à leur conservation. C'était le peuple qui décidait du sort des combattants : car ceux qui donnaient le spectacle s'en rapportaient ordinairement à sa volonté. La main fermée avec le pouce étendu était un signe de mort.

> Munera nunc edunt, et verso pollice vulgi
> Quemlibet occidunt populariter.

Juvenal.

Le peuple se croyait méprisé quand les gladiateurs ne se présentaient pas de bonne grace à la mort [2]. Il entrait contre eux dans une véritable colère, comme s'ils lui avaient fait injure, et de simple spectateur il devenait leur adversaire déclaré.

Il est étonnant qu'on pût trouver un si grand nombre de personnes pour entrer dans une profession qui, à proprement parler, était un dévouement certain à la mort. Ce nombre, qui d'abord avait été fort médiocre, devint excessif dans les derniers temps de la république, et sous les empereurs. Jules César, pendant son édilité, donna trois cent vingt paires de gladiateurs. Gordien,

Plut. in Cæs. pag. 709. Capitolin. in Gord.

[1] « In gladiatoriis pugnis timidos, et supplices, et ut vivere liceat obsecrantes, etiam odisse solemus : fortes, et animosos, et se acriter ipsos morti offerentes servari cupimus. » (Cic. *pro Milone*, n. 92.)

[2] « Gladiatoribus populus irascitur, et tam iniquè, ut injuriam putet quòd non libenter pereunt. Contemni se judicat; et vultu, gestu, ardore, de spectatore in adversarium vertitur. » (Sen. *de Irâ*, I.)

avant que d'être empereur, fit représenter ce spectacle douze fois en un an, c'est-à-dire une fois chaque mois. Quelquefois il y avait cinq cents paires de gladiateurs, et jamais moins de cinquante. Mais, ce qui paraîtra presque incroyable, long-temps avant lui, Trajan, le modèle des empereurs, avait donné ce spectacle avec d'autres pareils au peuple cent vingt-trois jours de suite, et pendant cet espace dix mille gladiateurs parurent sur l'arène.

Dio, in Traj.

Il s'en forma à Rome différentes compagnies; et le peuple prenait le parti de l'une contre les autres avec un acharnement et une fureur qui excita souvent de sanglantes séditions. L'exemple de la capitale entraîna bientôt les autres villes, et tout l'empire se vit infecté d'un divertissement sanguinaire, dont Sénèque exprime bien l'horreur en peu de mots. « L'homme, dit-il, « l'homme, cette créature sacrée, on le compte pour si « peu, qu'on se fait un jeu et un plaisir de l'égorger et « de répandre son sang. » *Homo, sacra res homo, jam per lusum et jocum occiditur.*

Sen. Epist. 96.

Avant même que Rome fût devenue la capitale du monde connu, Antiochus Épiphane, roi de Syrie, avait introduit dans ses états, à l'imitation de Rome, les combats de gladiateurs. Tite-Live observe que ce spectacle causa d'abord plus d'horreur que de plaisir aux spectateurs[1], pour qui il était nouveau. Il fallut les y accoutumer peu à peu et par degré. Dans les commencements, à la première blessure, le combat cessait, puis

Liv. lib. 41, c. 20.

[1] « Gladiatorum munus, romanæ consuetudinis, primò majore cum terrore hominum insuetorum ad tale spectaculum, quàm voluptate, dedit: deindè, sæpiùs dando, et modò vulneribus tenùs, modò sine missione etiam, familiare oculis gratumque id spectaculum fecit. »

leurs yeux, par l'usage souvent réitéré, se familiarisèrent avec le sang ; et ce spectacle enfin, tout horrible qu'il était en lui-même, finissant pour l'ordinaire par la mort de l'un des combattants, devint leur divertissement le plus ordinaire et le plus agréable.

Il est remarquable que les Athéniens, dont le caractère était la douceur et l'humanité, n'admirent jamais dans leur ville de spectacles sanglants. Et comme on leur proposait d'y établir un combat de gladiateurs, pour ne pas céder en ce point à ceux de Corinthe : *Renversez donc auparavant*, s'écria un Athénien [1] du milieu de l'assemblée, *renversez l'autel que nos pères, il y a plus de mille ans, ont érigé à la Miséricorde.* En effet, il faut avoir renoncé à tout sentiment de compassion et d'humanité, et être devenu féroce et barbare, pour voir couler le sang de ses semblables, non-seulement sans peine, mais avec joie et délectation. Lucian. in vit. Demon. pag. 1014

Quelques empereurs païens, frappés des funestes effets de cette coutume meurtrière, avaient tenté d'y apporter des tempéraments. C'est dans cette vue que Marc-Aurèle modéra les dépenses énormes que l'on faisait pour ces combats, et qu'il ne permit aux gladiateurs de se battre l'un contre l'autre qu'avec les épées fort émoussées, comme des fleurets ; en sorte qu'on voyait leur adresse sans qu'ils fussent en danger de se tuer. Mais il est des maux extrêmes, lesquels demandent des remèdes qui le soient aussi. Aucun des empereurs n'avait osé en employer de tels. Cet honneur était réservé au christianisme, et il fallut bien des efforts et bien du temps pour en venir à bout, tant le mal avait jeté de M. Aurel. vita. Dio, apud Val. p. 718.

[1] C'était Démonax, célèbre philosophe, dont Lucien avait été disciple, et qui florissait sous l'empereur Marc-Aurèle.

profondes racines, et s'était fortifié par la longue possession de plusieurs siècles, et par l'opinion où étaient les peuples que ces combats étaient agréables aux dieux, à qui, par cette raison, ils offraient en sacrifice le sang des gladiateurs qui venait d'être répandu, comme plusieurs Pères le marquent.

Le grand Constantin fut le premier des empereurs qui fit des lois pour défendre aux villes de se souiller par les cruels spectacles des gladiateurs. Lactance lui avait représenté dans ses Institutions, ouvrage admirable qu'il lui adressa, combien les spectacles en général, mais surtout ceux des gladiateurs, étaient dangereux et funestes.

Toute l'autorité de Constantin ne fut pas suffisante pour les abolir, et il fallut qu'Honorius renouvelât cette défense. Prudence, poète chrétien, l'avait exhorté, dans son poëme contre Symmaque, à délivrer le christianisme de cet opprobre; mais l'empereur y fut engagé par une occasion particulière, qu'on ne me saura pas mauvais gré, je crois, d'avoir rapportée ici. Un saint solitaire d'Orient, nommé Télémaque, vint à Rome, où la fureur des spectacles régnait encore. Il se rendit à l'amphithéâtre comme les autres, mais dans une intention bien différente. Quand le combat fut commencé, il descendit dans l'arène, et fit son possible pour empêcher les gladiateurs de s'entre-tuer. Ce fut un spectacle auquel on ne s'attendait point, et qui révolta tous les spectateurs. Aussi, pleins de l'esprit de celui qui *a été homicide dès le commencement*, c'est-à-dire, du démon, qui seul a pu inspirer aux hommes cette soif barbare du sang humain, ils se jetèrent sur le nouveau combattant ennemi de leur plaisir, et le tuèrent à coups

Théodoret. lib. 5, c. 26.

de pierres. Honorius ayant su ce qui s'était passé, défendit absolument des spectacles si pernicieux. Le sang du martyr obtint de Dieu ce que les lois de Constantin n'avaient pu faire, et, depuis ce temps, il ne fut plus parlé à Rome de combats de gladiateurs. « Ainsi, dit « M. de Tillemont, dont j'ai tiré cette histoire, Dieu « couronna, même devant les hommes, une action « qu'apparemment les sages du monde, et peut-être « une partie de ceux de l'Église, avaient condamnée « comme une indiscrétion et une folie. Mais la folie de « Dieu est plus sage que toute la sagesse des hommes. »

Tous les saints évêques, tous les vrais fidèles, avaient la même horreur des combats de gladiateurs que ce généreux solitaire. « Quoi ! s'écrie saint Cyprien, on ôte « la vie à un homme pour le plaisir et le divertissement « d'un autre homme [1] ! Savoir égorger devient un art, une « science, une profession ! Non-seulement on commet le « crime, mais on l'enseigne par méthode ! Est-il rien « de plus atroce et de plus inhumain ? C'est une étude « que d'apprendre à tuer, et une gloire que d'avoir pra- « tiqué de si barbares leçons. »

Lactance, dans l'ouvrage que j'ai cité ci-dessus, montre combien sont criminels ceux qui assistent à ces combats. « Si celui [2], dit-il, qui est présent à un homi- « cide (sans l'empêcher s'il le peut), se rend complice « du crime, et si, dans ce cas, le témoin devient aussi

[1] « Homo in hominis voluptatem perimitur, et, ut quis possit occidere, peritia est, usus est, ars est! Scelus non tantùm geritur, sed docetur ? Quid potest inhumanius, quid acerbius dici ? Disciplina est, ut perimere quis possit : et gloria est, quòd peremit. » (S. Cyprian.)

[2] « Quod si interesse homicidio, sceleris conscientia est; et eodem facinore spectator obstrictus est, quo et admissor : ergo et his gladiatorum

« criminel que l'assassin, il s'ensuit que le spectateur « des combats dont il s'agit est autant meurtrier que le « gladiateur même; que, consentant à l'effusion du « sang, il est responsable aussi-bien que celui qui l'a « répandu; et qu'applaudissant à celui qui tue, il est « censé avoir tué lui-même, quoique par la main d'un « autre. Les spectacles du théâtre ne sont pas moins « condamnables. »

Je finirai ce petit traité sur les combats de gladiateurs par le récit d'un fait que saint Augustin nous raconte sur ce sujet, et auquel je prie les jeunes gens de faire beaucoup d'attention. Alipe, jeune homme d'une des meilleures maisons de Tagaste en Afrique, où était né aussi saint Augustin, était allé à Rome pour y étudier le droit. Un jour quelques jeunes gens de ses amis, et qui étudiaient le droit comme lui, l'ayant rencontré par hasard, lui proposèrent de venir avec eux voir les combats de gladiateurs. Il rejeta avec horreur cette proposition, ayant toujours eu un extrême éloignement de cet horrible spectacle, où l'on voyait répandre le sang humain. Sa résistance ne fit que les animer davantage; et, usant de cette sorte de violence qu'on se fait quelquefois entre amis, ils l'emmenèrent avec eux malgré lui. *Que faites-vous?* leur disait-il; *vous pouvez bien entraîner mon corps, et me placer parmi vous à l'amphithéâtre, mais disposerez-vous de mon esprit et de mes yeux pour les rendre attentifs au spectacle?*

sceleribus non minùs cruore perfunditur qui spectat, quàm ille qui facit; nec potest esse immunis a sanguine, qui voluit effundi; aut videri non interfecisse, qui intefectori et favit, et præmium postulavit. Quid scena? nùm sanctior?» (LACT. in *Institut.*)

*J'y assisterai comme n'y assistant point, et j'en triompherai aussi-bien que de vous.* Ils arrivent, et trouvent tout l'amphithéâtre dans l'ardeur et le transport de ces barbares plaisirs. Alipe ferma ses yeux aussitôt, et défendit à son ame de prendre part à une si horrible fureur. Heureux, s'il avait pu aussi fermer ses oreilles! Elles furent frappées avec violence par un grand cri que jeta tout le peuple à l'occasion d'un coup mortel porté à un gladiateur. Vaincu par la curiosité, et se croyant au-dessus de tout, il ouvrit les yeux, et reçut dans le moment une plus grande plaie dans l'ame que celle que le gladiateur venait de recevoir dans le corps. Dès qu'il eut vu couler le sang [1], loin d'en détourner ses yeux comme il s'était flatté de le faire, il y fixa ses regards avides; et, s'enivrant sans le savoir de ce plaisir barbare, il semblait boire à longs traits la cruauté, l'inhumanité, la fureur, tant il était hors de lui. En un mot, il sortit tout autre qu'il n'était venu, et avec une telle ardeur pour les spectacles, qu'il ne respirait plus autre chose, et que c'était lui, depuis ce temps, qui y entraînait ses compagnons.

Il pouvait et méritait ne point sortir de cet abîme, comme tant d'autres qui y périssent : mais Dieu, qui voulait en faire un grand saint et un grand évêque, et apprendre aux jeunes gens dans sa personne à se défier d'eux-mêmes et de leurs bonnes résolutions, et à éviter les compagnies dangereuses, après lui avoir laissé sentir toute sa faiblesse, le guérit parfaitement par une ré-

[1] « Ut vidit illum sanguinem, immanitatem simul ebibit; et non se avertit, sed fixit aspectum, et hauriebat furias, et nesciebat, et delectabatur scelere certaminis, et cruentâ voluptate inebriabatur. »

flexion de saint Augustin sur les combats des gladiateurs, échappée, ce semble, par hasard à ce saint dans une leçon de rhétorique à laquelle assistait Alipe, mais qui était l'effet des vues de miséricorde que Dieu avait eues sur lui de toute éternité.

---

# LIVRE DOUZIÈME.

Ce livre douzième contient l'histoire de vingt-trois ans, depuis la fin de la première guerre punique jusqu'au commencement de la seconde.

§ I. *Joie de la paix avec Carthage troublée par le débordement du Tibre et par un grand incendie. Dénombrement. Deux nouvelles tribus. Livius Andronicus. Jeux floraux. Guerres contre les Liguriens et contre les Gaulois. Révolte des mercenaires contre les Carthaginois. La Sardaigne enlevée aux Carthaginois par les Romains. Ambassadeurs envoyés au roi d'Égypte. Arrivée d'Hiéron à Rome. Jeux séculaires. Expéditions contre les Boïens et contre les Corses. Mort d'un censeur. Rome confirme, non sans peine, la paix accordée aux Carthaginois. La Sardaigne subjuguée. Temple de Janus fermé pour la seconde fois. Réflexions sur les guerres continuelles des Romains. Vestale condamnée. Dénombrement. Le poète Nævius. Caractère de Fabius dans son enfance. Brouilleries entre les Romains et les Carthaginois. Troubles à l'occasion d'une loi proposée par Flaminius. Expéditions contre la Sardaigne et la Corse. Premier triomphe sur le mont*

*Albain. Dénombrement. Teuta succède à son mari Agron, roi des Illyriens. Plaintes portées au sénat contre leurs pirateries. Dénombrement. Teuta fait tuer un ambassadeur romain. Expédition des Romains dans l'Illyrie. Traité de paix entre les Romains et les Illyriens.*

An. R. 511.
Av. J.C. 241.

Q. LUTATIUS CERCO.

L. MANLIUS.

Joie de la paix avec Carthage, troublée par le débordement du Tibre et par un grand incendie. Oros. l. 4, cap. 11.

La joie que causait à Rome la glorieuse paix qui venait de terminer la guerre contre les Carthaginois fut troublée par de tristes et funestes événements qui y causèrent un dommage infini. Le Tibre, grossi par le débordement subit de plusieurs autres rivières qui viennent s'y rendre, se déborda lui-même tout à coup, et se répandit dans une grande partie de la ville avec une rapidité si violente, qu'il renversa plusieurs édifices. Comme l'inondation fut de longue durée, les eaux, qui séjournèrent long-temps dans les bas lieux de Rome, y minèrent peu à peu les fondements des maisons, et en firent tomber plusieurs.

Oros. et Plin. lib. 7, c. 43.

Le débordement du Tibre fut suivi de près d'un terrible incendie, qui commença de nuit sans qu'on en connût la cause, et qui, ayant bientôt gagné dans plusieurs régions de la ville, fit périr un fort grand nombre de maisons et de citoyens. L'incendie consuma presque tous les édifices qui étaient autour de la grande place, entre autres le temple de Vesta. Ici le feu éternel, confié à la garde des vestales, céda au feu passager. Ces prêtresses, ne songeant qu'à se dérober aux flammes par la fuite, laissèrent à la déesse

le soin de se sauver elle-même et tout ce qui lui appartenait. Le grand-prêtre L. Cécilius Métellus, plus courageux et plus religieux que les vestales, se jeta tête baissée au milieu des flammes, et tira de l'incendie les choses sacrées, et surtout le palladium, gage certain, selon eux, de l'éternité de l'empire. Il y perdit la vue, et eut un bras à demi brûlé. Le peuple, pour récompenser un zèle si généreux et si louable, lui accorda le privilége singulier et inouï jusque-là de se faire conduire au sénat dans un char; grande et magnifique distinction [1], mais méritée par un si triste événement.

Dans le dénombrement que firent cette année les censeurs, C. Aurélius Cotta, M. Fabius Buteo, et qui fut le trente-neuvième, il se trouva deux cent soixante mille citoyens. Dénombrement.

Deux nouvelles tribus ajoutées aux anciennes, savoir la Véline et la Quirine, achevèrent le nombre de trente-cinq auquel, depuis ce temps-là, les tribus demeurèrent fixées. Deux nouvelles tribus.

Ce serait ici le lieu naturel de donner quelques observations sur ce qui regarde les tribus de Rome. Je diffère à en parler à la fin du livre douzième que nous commençons, pour ne point trop couper le fil de l'histoire.

Une espèce de mouvement frénétique qui fit prendre aux Falisques les armes contre les Romains obligea ceux-ci d'envoyer contre eux les deux consuls. Cette expédition ne dura que six jours. Elle fut terminée en deux combats. Le premier fut douteux : dans le se- Liv. epit. lib. 19. Zonar. l. 8.

[1] « Magnum et sublime, sed pro oculis datum... Memorabili causâ, sed eventu misero. » (Plin. lib. 7, cap. 43.)

cond, les Falisques perdirent quinze mille hommes. Une perte si considérable les ayant fait rentrer en eux-mêmes, ils se rendirent aux Romains, qui leur ôtèrent leurs armes, leurs chevaux, une partie de leurs meubles, leurs esclaves, et la moitié de leurs terres. Leur ville, qui, par sa situation naturelle et par les fortifications que l'art y avait ajoutées, leur avait inspiré une folle confiance, fut transportée, de la hauteur où elle était, en rase campagne. Le peuple romain, irrité de leurs fréquentes révoltes, songeait à exercer contre eux une vengeance bien plus sévère; mais ayant appris qu'en se rendant ils avaient marqué expressément que ce n'était point à la puissance, mais à la foi du peuple romain qu'ils se rendaient, il laissa par ce mot seul calmer tout à coup sa colère, pour ne point paraître manquer à la bonne foi et à la justice.

Val. Max. l. 6, c. 5.

An. R. 512. Av. J.C. 240.

C. CLAUDIUS CENTHO.

M. SEMPRONIUS TUDITANUS.

Livius Andronicus. Freinshem. lib. 20.

Cette année fut remarquable par les nouveaux spectacles du théâtre, où le poète Livius Andronicus commença à représenter des tragédies et des comédies, à l'imitation des Grecs, et par l'établissement et le renouvellement des jeux floraux, institués pour obtenir des dieux l'abondance des fruits de la terre. Ces jeux furent célébrés dans la suite avec une licence effrénée.

Jeux floraux. Val. Max. l. 2, c. 10.

Colonie latine conduite à Spolète, ville d'Ombrie.

An. R. 513. Av. J.C. 239.

C. MAMILIUS TURINUS.

Q. VALÉRIUS FALTO.

Année célèbre par la naissance du poète Ennius. J'ai

rapporté ailleurs ce que l'on sait de sa vie et de ses ouvrages.

TI. SEMPRONIUS GRACCHUS.
P. VALÉRIUS FALTO.

An. R. 514.
Av. J.C. 238.

Guerre contre les Liguriens et contre les Gaulois.

Rome, sous ces consuls, eut deux guerres à soutenir : l'une contre les Gaulois, qui ne cessaient de l'inquiéter; l'autre contre les Liguriens[1], nouveaux ennemis pour elle. Valère perdit une première bataille contre les Gaulois, et en gagna une seconde, où il y eut de leur part quatorze mille hommes de tués et deux mille faits prisonniers. Gracchus remporta contre les Liguriens une victoire considérable, et ravagea une grande partie de leur pays. De la Ligurie il passa dans la Sardaigne et dans la Corse, d'où il emmena un grand nombre de prisonniers.

Révolte des mercenaires contre les Carthaginois.
Polyb. l. 1, cap. 65-79.

Depuis le traité de paix entre Rome et Carthage, qui mit fin à la première guerre punique, les Carthaginois eurent une terrible guerre à soutenir en Afrique contre les mercenaires, dont la révolte mit Carthage à deux doigts de sa perte. J'ai rendu compte des événements de cette guerre dans l'histoire des Carthaginois.

Id. ibid. cap. 84.

Dans l'extrême danger où ceux-ci se trouvaient, ils furent obligés d'avoir recours à leurs alliés. Hiéron, qui pendant cette guerre en considérait les événements avec une grande attention, avait accordé aux Carthaginois tout ce qu'ils demandaient de lui. Il redoubla ses soins quand il vit les rapides progrès des étrangers, sentant bien qu'il était de son intérêt que les Cartha-

[1] Ces peuples s'étendaient au midi de l'Apennin jusqu'au fleuve Arno.

ginois ne fussent pas écrasés, de peur que la puissance des Romains, n'ayant plus de contre-poids, ne lui devînt trop redoutable à lui-même. En quoi, dit Polybe, on doit remarquer sa sagesse et sa prudence; car c'est une maxime qui n'est pas à négliger, de ne pas laisser croître une puissance jusqu'au point qu'on ne lui puisse contester les choses mêmes qui nous appartiennent de droit.

Les Romains, de leur côté, pendant cette guerre des Carthaginois contre les étrangers, s'étaient toujours conduits à l'égard des premiers avec beaucoup de justice et de modération. Une querelle passagère, au sujet de quelques marchands romains qu'on avait arrêtés à Carthage, parce qu'ils portaient des vivres aux ennemis, les avait brouillés; mais les Carthaginois, à la première demande, leur ayant renvoyé leurs citoyens, les Romains, qui se piquaient en tout de générosité et de justice, leur avaient rendu leur amitié, les avaient servis en tout ce qui dépendait d'eux, et avaient défendu à leurs marchands de porter des vivres aux ennemis des Carthaginois.

A l'exemple des mercenaires d'Afrique, ceux qui étaient en Sardaigne secouèrent le joug de l'obéissance. Ils commencèrent par égorger Bostar, leur commandant, et tout ce qu'il y avait de Carthaginois avec lui. On envoya en sa place un autre général. Toutes les troupes qu'il avait amenées se rangèrent du côté des séditieux, le mirent lui-même en croix; et dans toute l'étendue de l'île on fit main-basse sur les Carthaginois, en leur faisant souffrir des tourments inouïs. Ayant attaqué toutes les places l'une après l'autre, les rebelles se rendirent en peu de temps maîtres de tout le pays.

La division se mit bientôt entre les habitants de l'île et les mercenaires. Ceux-ci, ayant imploré inutilement le secours des Romains, qui ne voulurent point alors s'engager dans une guerre manifestement injuste, furent chassés entièrement de l'île, et se réfugièrent en Italie. C'est ainsi que les Carthaginois perdirent la Sardaigne. Jusque-là les Romains s'étaient conduits à l'égard des Carthaginois d'une manière irréprochable. Ils avaient refusé constamment de prêter l'oreille aux propositions que leur faisaient les révoltés de Sardaigne, qui les invitaient à venir s'emparer de l'île. Ils portèrent même la délicatesse jusqu'à refuser ceux d'Utique pour sujets, quoiqu'ils vinssent d'eux-mêmes se soumettre à leur domination. Un peuple capable d'une si grande générosité serait bien louable, s'il y avait toujours persévéré.

Les Romains dans la suite ne furent pas si délicats, et il serait difficile d'appliquer ici le témoignage avantageux que César rend à leur bonne foi dans Salluste. « Quoique dans toutes les guerres d'Afrique [1], dit-il, les « Carthaginois eussent fait quantité d'actions de mau- « vaise foi pendant la paix et pendant la trêve, les Ro- « mains n'en usèrent jamais de la sorte à leur égard ; « plus attentifs à ce qu'exigeait d'eux leur gloire qu'à « ce que la justice permettait contre leurs ennemis. »

La Sardaigne enlevée aux Carthaginois par les Romains. Polyb. l. 1, cap. 88, 89.

Les mercenaires, qui s'étaient retirés, comme nous l'avons dit, en Italie, déterminèrent enfin les Romains à passer dans la Sardaigne pour s'en rendre maîtres. Les Carthaginois l'apprirent avec une extrême douleur,

[1] « Bellis punicis omnibus, quum sæpè Carthaginenses, et in pace et per inducias, multa nefanda facinora fecissent, nunquam ipsi per occasionem talia fecere : magis quod se dignum foret, quàm quod in illos jure fieri posset, quærebant. » (SALLUST. in *Bello Catilin.*)

prétendant, non sans raison, que la Sardaigne leur appartenait à bien plus juste titre qu'aux Romains. Ils mirent donc des troupes sur pied pour tirer une prompte et juste vengeance de ceux qui avaient fait soulever l'île contre eux; mais les Romains, sous prétexte que ces préparatifs se faisaient contre eux, et non contre les peuples de Sardaigne, leur déclarèrent la guerre. Les Carthaginois, épuisés en toutes manières, et commençant à peine à respirer, n'étaient point en état de la soutenir. Il fallut donc s'accommoder au temps et céder au plus fort. On fit un nouveau traité, par lequel ils abandonnaient la Sardaigne aux Romains, et s'obligeaient à leur payer de nouveau douze cents talents [1] (douze cent mille écus) pour se rédimer de la guerre que l'on voulait leur faire.

Il est difficile, pour ne pas dire impossible, de justifier ou d'excuser ici la conduite des Romains. Ils avaient d'abord, comme nous l'avons dit, refusé l'offre des mercenaires de Sardaigne, parce que c'eût été une trop grande flétrissure à leur réputation que de recevoir l'île de la main de ces usurpateurs, et une infraction du traité de paix la plus énorme et la plus infame. Ils attendirent que le temps leur fournît une occasion de guerre qu'ils pussent appuyer de quelque apparence de raison; et ils crurent la trouver dans les préparatifs que faisaient les Carthaginois contre la Sardaigne, supposant que c'était contre eux qu'ils prenaient les armes. Mais quelle apparence y avait-il qu'un peuple absolument épuisé comme l'était alors celui de Carthage songeât à rompre le traité de paix, et à attaquer de gaîté de

[1] 6,600,000 fr. — L.

cœur les Romains, plus puissants qu'ils n'avaient jamais été ? Où est cette foi, cette droiture, cette justice, cette magnanimité, dont les Romains se sont fait quelquefois tant d'honneur? Polybe, leur grand admirateur, ne fait aucune réflexion sur cette conquête de la Sardaigne, et il termine son récit en disant simplement *que cette affaire n'eut pas de suite.* Elle n'en eut pas alors, parce que les Romains étaient les plus forts; mais elle sera une des principales causes de la seconde guerre punique, comme nous le verrons bientôt.

L. CORNÉLIUS LENTULUS CAUDINUS.
Q. FULVIUS FLACCUS.

An. R. 515.
Av. J.C. 237.

Il y eut sous ces consuls quelques guerres peu considérables contre les Gaulois établis en-deçà du Pô, et contre les Liguriens.

Ambassadeurs envoyés au roi d'Égypte. Eutrop. l. 3 [cap. 2].

On envoya dans le même temps des ambassadeurs à Ptolémée, roi d'Égypte (c'était Ptolémée Évergète, fils de Ptolémée Philadelphe), pour lui offrir du secours contre Antiochus, roi de Syrie, surnommé Θεὸς, *dieu*, avec qui on le croyait encore en guerre : mais il avait fait son accord avec lui, ce qui le dispensa d'accepter le secours qui lui était offert.

Arrivée de Hiéron à Rome. Eutrop. l. 3, [c. 2]. Jeux séculaires.

On eut une grande joie à Rome d'y voir arriver Hiéron, roi de Sicile, prince qui était attaché à la république par les liens d'une amitié sincère et d'une fidélité inviolable. Eutrope dit qu'il était venu à Rome pour assister aux jeux séculaires, qui réellement, selon quelques auteurs, devaient se célébrer pour la troisième fois l'année suivante, et aux préparatifs desquels on travaillait dès-lors. Pour faire régner l'abondance à Rome, dans un temps où il devait s'y trouver un grand

concours de peuples, ce généreux prince fit présent au peuple romain de deux cent mille boisseaux de blé. J'expliquerai en peu de mots les cérémonies de ces jeux à la fin du présent paragraphe.

An. R. 516.
Av. J.C. 236.

P. CORNÉLIUS LENTULUS CAUDINUS.

C. LICINIUS VARUS.

On nomma pour présider aux jeux séculaires et en prendre soin M'. Æmilius et M. Livius Salinator.

Expédition contre les Boïens;

La guerre contre les Boïens, dont on avait chargé Lentulus, fut terminée sans qu'il en coûtât de sang aux Romains, par la discorde sanglante qui s'éleva tout à coup entre les Boïens et les troupes auxiliaires qu'ils avaient fait venir de delà des Alpes.

contre les Corses.

Licinius avait envoyé avant lui dans la Corse M. Claudius Glicias avec une partie de ses troupes. Celui-ci, oubliant ce qu'il était, eut la sotte et criminelle vanité de vouloir s'attribuer la gloire d'avoir mis fin à la guerre par lui-même, et fit, de son autorité privée, un traité de paix avec les Corses. Licinius, étant survenu avec le reste de son armée, n'eut aucun égard à un traité fait sans pouvoir. Il poussa vivement les Corses et les soumit. Claudius, l'auteur et le garant de la paix, fut remis entre leurs mains; et comme ils refusèrent de le recevoir, il fut mis à mort dans la prison.

Mort d'un censeur.

On ne fit point cette année la clôture du dénombrement, parce que l'un des censeurs était mort pendant sa magistrature.

Rome confirme, non sans peine, la paix accordée aux Carthaginois.

La Corse et la Sardaigne, animées sous main par les Carthaginois qui leur faisaient espérer un puissant secours, se préparaient à reprendre les armes. Comme ces deux îles étaient très-faibles par elles-mêmes, leur

révolte n'alarma pas beaucoup les Romains : mais ils ne furent pas insensibles à la crainte de voir renaître une nouvelle guerre contre les Carthaginois. Pour en détourner l'effet en les prévenant, ils résolurent de mettre des troupes sur pied sans perdre de temps. Au premier bruit qui s'en répandit, les Carthaginois, chez qui cette nouvelle causa une alarme universelle, ayant envoyé inutilement à Rome députés sur députés, firent partir en dernier lieu dix des principaux de la ville, avec ordre d'employer les prières les plus vives et les plus humbles pour obtenir qu'on les laissât jouir de la paix que le peuple romain leur avait accordée. Comme ils ne furent point écoutés plus favorablement que les premiers, Hannon, le plus jeune des ambassadeurs, qui était intrépide et plein d'une noble fierté, prit la parole, et dit d'un ton vif et animé : *Romains, si vous êtes déterminés à nous refuser la paix que nous avons achetée de vous, non pour une ou deux années, mais pour toujours, rendez-nous donc la Sicile et la Sardaigne, qui en ont été le prix. Entre particuliers, quand un marché est rompu, il n'est point d'un homme de bien et d'honneur de conserver la marchandise et de ne point rendre l'argent.* La comparaison était juste et sans réplique. Aussi les Romains, dans la crainte qu'une injustice si criante ne les déshonorât entièrement chez les peuples voisins, rendirent une réponse favorable aux ambassadeurs, et les renvoyèrent contents.

Zonar. l. 8
Oros. l. 4, cap. 12.
Dio, in Excerpt. l. 11.

C. ATILIUS BULBUS. II.
T. MANLIUS TORQUATUS.

An. R. 517.
Av. J.C. 235.

Manlius, à qui la Sardaigne était échue par sort, ayant battu les ennemis en plusieurs rencontres, sub-

La Sardaigne subjuguée.

jugua toute l'île, et la soumit entièrement aux Romains; ce qui lui mérita l'honneur du triomphe.

Temple de Janus fermé pour la seconde fois.

Rome alors se trouva sans ennemis et sans guerre : ce qui ne s'était point encore vu depuis près de quatre cent quarante ans, et le temple de Janus fut fermé pour la seconde fois : cérémonie qui annonçait une paix générale. Il avait été fermé pour la première fois sous le règne de Numa, et il ne le sera pour une troisième fois que sous Auguste.

Réflexions sur les guerres continuelles des Romains.

On a de la peine à concevoir comment Rome, qui n'était d'abord ni fort riche, ni fort puissante, a pu soutenir pendant tant d'années des guerres continuelles sans avoir jamais eu le temps de respirer; comment elle a pu suffire aux dépenses qui en étaient une suite nécessaire; et comment les citoyens romains ne se lassaient point de ces guerres qui les tiraient de leurs familles, et les mettaient hors d'état de cultiver leurs terres, dont le revenu faisait toutes leurs richesses.

Il faut se souvenir que les Romains étaient, à proprement parler, un peuple de soldats, nés pour ainsi dire au milieu des armes, ennemis du repos et de l'inaction, et ne respirant que guerre et combats. Dans les premiers temps de la république jusqu'au siége de Véies, les guerres étaient fort courtes, et ne duraient souvent que dix ou vingt jours. On entrait promptement en campagne, on donnait la bataille; et les ennemis vaincus, pour ne point voir plus long-temps leurs terres pillées, faisaient leur accommodement, et les Romains retournaient chez eux. Depuis qu'on eut établi la solde, et que le domaine des Romains se fut accru, les campagnes étaient plus longues, mais elles ne passaient pas ordinairement les six mois, parce que les consuls qui

commandaient les armées avaient intérêt de terminer promptement la guerre pour remporter l'honneur du triomphe.

Quant à ce qui regarde les frais et les dépenses nécessaires pour payer et entretenir les troupes, il est remarquable que la guerre, qui ruine et épuise les autres états, enrichissait dans Rome et la république et les particuliers. Ceux-ci, qui étaient partis fort pauvres, revenaient fort riches par le butin qu'ils avaient fait pendant la campagne, soit dans les villes qu'ils avaient prises d'assaut, soit dans le camp ennemi qu'ils avaient forcé, et dont les consuls, pour gagner l'amitié des soldats, leur accordaient souvent le pillage; et l'espérance de ce dédommagement était pour eux une amorce bien forte, et un puissant appât qui leur faisait soutenir avec patience, et même avec joie, les fatigues les plus dures.

La guerre n'était pas moins utile ni moins lucrative pour l'état que pour les particuliers. Quand les ennemis vaincus demandaient à faire la paix, un préalable ordinaire était d'exiger d'eux qu'ils commençassent d'en rembourser tous les frais de la campagne; et le peuple romain, par les conditions du traité, les obligeait ordinairement à lui payer des sommes plus ou moins considérables, pour les affaiblir et les contenir dans leur devoir par cette sorte de punition pécuniaire, qui souvent achevait de les ruiner, et les mettait hors d'état de reprendre si tôt les armes. Les généraux, de leur côté, qui, dans les dépouilles qu'ils prenaient sur les ennemis, ne songeaient point à s'enrichir eux-mêmes, mais à enrichir l'état, se piquaient, en rentrant dans Rome en triomphe, d'exposer aux yeux du peuple l'or

et l'argent qu'ils rapportaient de leurs expéditions, et le faisaient porter sur-le-champ dans le trésor public. Ces raisons, et beaucoup d'autres que j'omets pour abréger, montrent qu'il n'est pas étonnant que les Romains aient eu presque toujours les armes à la main, sans se rebuter d'un état si dur et si laborieux. Toutes ces guerres d'ailleurs, dans les desseins de la Providence qui destinait le peuple romain à devenir le maître du monde entier, étaient pour lui comme un long apprentissage, pendant lequel il se préparait, sans le savoir et par une espèce d'instinct, aux grandes conquêtes qui devaient lui soumettre tous les royaumes et tous les empires de la terre.

La paix générale, dont nous avons dit que jouissaient les Romains, ne fut pas de longue durée. Elle fut troublée peu de mois après, hors de l'Italie par la Corse et la Sardaigne, dans l'Italie par les Liguriens.

An. R. 518.
Av. J.C. 234.

L. POSTUMIUS ALBINUS.
SP. CARVILIUS MAXIMUS.

Ces trois guerres furent terminées en peu de temps et sans beaucoup de peine par les deux consuls et le préteur P. Cornélius.

Vestale condamnée.

La vestale Tuccia, convaincue de s'être abandonnée à un esclave, se tua de sa propre main pour éviter le supplice ordinaire auquel elle avait été condamnée.

Dénombrement.

Les censeurs, cette année, firent jurer à tous les citoyens en âge de se marier qu'ils prendraient femme et se marieraient pour fournir des sujets à la république. Cette précaution singulière et inusitée fait conjecturer que par le cens on trouva le nombre des citoyens romains considérablement diminué.

Le poète Cn. Nævius de Campanie, qui avait servi dans la première guerre punique, commença cette année à donner au public des pièces de théâtre. Le poète Nævius.

Q. FABIUS MAXIMUS VERRUCOSUS. An. R. 519. Av. J.C. 233.
MAN. POMPONIUS MATHO.

Le Fabius qui fut nommé consul cette année pour la première fois est le célèbre Fabius Maximus, dont il sera bientôt parlé dans la guerre contre Annibal, et qui rendra de si grands services à la république. Il eut le surnom de *Verrucosus*, à cause d'une petite verrue qu'il avait sur la lèvre. Il fut aussi appelé *Ovicula* dans son enfance, c'est-à-dire *petite brebis*, à cause de la douceur de son naturel et de sa stupidité apparente : car son esprit rassis et tranquille, son silence, le peu d'empressement qu'il avait pour les plaisirs de son âge, la lenteur et la peine avec lesquelles il apprenait ce qu'on lui enseignait, la douceur et la complaisance qu'il avait pour ses camarades, passaient, dans l'esprit de ceux qui ne l'examinaient pas de près, pour autant de marques de bêtise et de pesanteur d'esprit. Il n'y avait qu'un petit nombre de gens plus clairvoyants qui reconnussent dans cet air sérieux et grave une profondeur de bon sens et de jugement, et qui entrevissent dans ce caractère de lenteur une magnanimité incomparable et un courage de lion. Excité dans la suite, et pour ainsi dire réveillé par les affaires, il fit bien voir à tout le monde que ce que l'on prenait pour lenteur et paresse était gravité; que ce que l'on appelait timidité était réserve et prudence, et que ce qui passait pour manque d'activité et de hardiesse n'était que constance et fermeté.

Caractère de Fabius dans son enfance. Plut. in Fab. pag. 174.

Brouilleries entre les Carthaginois et les Romains

La Sardaigne et la Ligurie se révoltèrent de nouveau. La Ligurie échut par sort à Fabius, la Sardaigne à Pomponius. Comme on soupçonnait les Carthaginois de soulever secrètement ces peuples, Rome leur envoya des ambassadeurs, sous prétexte de leur demander les sommes qu'ils s'étaient engagés de payer en différents termes. Ils leur défendirent aussi, en termes fort durs, de s'ingérer dans les affaires des îles appartenant au peuple romain, avec menaces de leur déclarer la guerre, s'ils n'obéissaient. Les Carthaginois s'étaient remis de leurs alarmes, et avaient commencé à reprendre courage depuis qu'Amilcar, leur général, avait non-seulement pacifié les peuples d'Afrique qui s'étaient revoltés, mais encore augmenté de beaucoup le domaine de Carthage par les victoires qu'il avait remportées en Espagne. Ils répondirent donc avec fierté aux ambassadeurs : et comme ceux-ci, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu, leur présentèrent un javelot et un caducée, symboles de la guerre et de la paix, en ajoutant qu'ils eussent à choisir de l'un ou de l'autre, ils répondirent qu'ils ne feraient point ce choix, mais qu'ils accepteraient de bon cœur celui des deux que les Romains leur laisseraient. Ainsi raconte ce fait Zonare [1], écrivain qui n'est pas de la plus grande autorité. La chose en soi est peu vraisemblable. Les Romains étaient trop fiers pour reculer après de telles avances; et la ressemblance de ce que nous débite ici Zonare avec la déclaration de guerre qui suivit la prise de Sagonte achève de nous rendre ce récit suspect. Ils se séparèrent de la sorte sans rien décider, la haine dans le cœur de part et d'autre, qui

[1] Zonare vivait dans le douzième siècle, vers l'an 1120.

n'attendait qu'une occasion pour éclater. Les habitants de Sardaigne et les Liguriens furent aisément vaincus par les consuls, à qui cette expédition procura l'honneur du triomphe. Ils furent vaincus, mais non domptés, et reprirent encore les armes l'année suivante, mais sans beaucoup de succès.

M. ÆMILIUS LÉPIDUS.
M. PUBLICIUS MALLÉOLUS.

An. R. 520.
Av. J.C. 232

Troubles à l'occasion d'une loi proposée par Flaminius.
Polyb. l. 2, pag. 109.
Val. Max. lib. 5, c. 4.

Les troubles domestiques entre le sénat et le peuple, qui avaient été suspendus par la guerre contre les Carthaginois, se renouvelèrent cette année-ci, à l'occasion d'une loi que proposa C. Flaminius, tribun du peuple, tendante à ce qu'on distribuât au peuple quelques terres du Picénum et du pays autrefois occupé par les Gaulois Sénonais. Le sénat s'opposa fortement à cette loi, dont il prévoyait que les suites pouvaient être très-funestes à la république, en irritant les Gaulois, et leur fournissant un prétexte de prendre les armes contre Rome; ce que le souvenir des maux qu'elle avait soufferts de leur part lui faisait extrêmement appréhender. On employa tantôt les prières, tantôt les menaces, mais toujours inutilement. On en vint même jusqu'à donner ordre aux magistrats de tenir des troupes prêtes pour les opposer à la violence du tribun. Mais l'opiniâtre fierté de Flaminius ne se laissa ni fléchir par les prières, ni ébranler par les menaces. Il n'eut pas plus d'égard pour les sages avis de son père, qui lui remontra d'abord avec douceur le tort qu'il se faisait à lui-même en se donnant ainsi pour chef de cabale, puis lui parla avec plus de force, comme un père est en droit de le faire à son fils. Le tribun demeura toujours ferme dans sa

résolution; et, ayant assemblé le peuple, il commençait déja à faire lecture de sa loi, lorsque son père, transporté d'une juste indignation, s'avance vers la tribune aux harangues; et, le saisissant par la main, l'en fait descendre et l'emmène avec lui. Je ne sais si l'histoire nous fournit aucun fait qui marque mieux combien à Rome l'autorité paternelle était grande, et combien elle y était respectée. Ce tribun, qui avait méprisé l'indignation et les menaces du sénat entier, dans le feu de l'action même et à la vue du peuple, si vivement intéressé à la loi qu'il proposait, se laisse emmener de la tribune comme un enfant par la main d'un vieillard : et, ce qui n'est pas moins admirable, l'assemblée, qui voyait toutes ses espérances détruites par la retraite de son tribun, demeura tranquille, sans montrer par aucune plainte ni par le moindre murmure qu'elle improuvât une action si hardie et si contraire en apparence à ses intérêts. Mais la promulgation de cette loi ne fut que différée; et un autre tribun, s'étant joint à Flaminius, bientôt après la fit passer. Elle devint, selon Polybe, très-funeste au peuple romain, et donna occasion à la guerre que lui firent, environ huit ans après, les Gaulois.

An. R. 521.
Av. J.C. 231.

M. POMPONIUS MATHO.

C. PAPIRIUS MASO.

Expéditions contre la Sardaigne et la Corse.

Ces deux consuls marchèrent, l'un contre la Sardaigne, l'autre contre la Corse : expéditions qui d'abord donnèrent plus de peine aux troupes romaines qu'elles ne leur firent d'honneur. Mais enfin ces îles furent réduites et devinrent provinces du peuple romain.

On vit cette année, pour la première fois, un divorce

à Rome. Sp. Carvilius Ruga répudia sa femme, qu'il aimait pourtant beaucoup, uniquement pour cause de stérilité; à quoi il se détermina par respect pour le serment qu'il avait prêté comme les autres de se marier pour avoir des enfants et donner des sujets à la république. Quoique ce fût par une espèce de nécessité et après avoir pris conseil de ses amis qu'il en eût usé de la sorte, cette action fut généralement improuvée, et le rendit extrêmement odieux.

Premier divorce à Rome. Dionys. Halicarn. l. 2, pag. 96. Val. Max. lib. 2, c. 1.

On vit cette même année une autre nouveauté. Le consul Papirius prétendait mériter et demander à juste titre le triomphe pour avoir pacifié la Corse : cependant le sénat lui refusa cet honneur. Il se l'attribua lui-même, et triompha sur le mont Albain; exemple qui depuis fut suivi et devint assez commun.

Premier triomphe sur le mont Albain. Val. Max. lib. 3, c. 6.

M. ÆMILIUS BARBULA.
M. JUNIUS PÉRA.

An.R. 522 Av. J.C. 230.

On fit cette année le quarante et unième dénombrement.

Dénombrement.

Les consuls furent chargés de la guerre contre les Liguriens, qui n'eut pas alors de suite.

Un pays où les Romains n'avaient point encore pénétré jusque-là attira leur attention. C'était l'Illyrie, qui répond à ce que nous appelons *les côtes de Dalmatie*. Cette région était partagée entre plusieurs peuples. Les Ardyéens, l'un de ces peuples, avaient eu pour roi Agron, qui s'était rendu plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs. Ce roi, qui venait de mourir tout récemment, laissa un fils encore enfant, nommé *Pinée*, sous la tutelle de Teuta, sa seconde femme, qui n'était point mère du jeune prince, et qui néanmoins administra

Guerre contre l'Illyrie. Polyb. l. 2, p. 96-101. Zonar. l. 8.

le royaume en qualité de tutrice et de régente pendant sa minorité.

Plaintes portées au sénat contre les Illyriens.

Sous ce gouvernement, les Illyriens firent avec une pleine liberté, et même par autorité publique, le métier de corsaires sur toute la mer Adriatique et sur les côtes de la Grèce; et, entre autres exploits de piraterie, ils prirent plusieurs marchands d'Italie qui sortaient du port de Brunduse, et en tuèrent même quelques-uns. D'abord le sénat ne tint pas grand compte des plaintes qu'on lui portait contre ces pirates. Mais, comme leur audace croissait de jour en jour, et que les plaintes augmentaient, on jugea à propos de leur envoyer des ambassadeurs pour leur demander satisfaction sur plusieurs griefs qu'on énonçait, et en particulier pour leur déclarer que les Romains avaient pris sous leur protection la petite île d'Issa [1]. Les Illyriens la maltraitaient en toute manière, parce qu'elle s'était retirée de leur alliance, et actuellement ils l'assiégeaient en forme.

Teuta fait tuer les ambassadeurs romains.

Ce fut alors qu'arrivèrent Caïus et Lucius Coruncanius, ambassadeurs romains. Dans l'audience qu'on leur donna, ils se plaignirent des torts que leurs marchands avaient soufferts de la part des corsaires illyriens. La reine les laissa parler sans les interrompre, affectant des airs de hauteur et de fierté. Quand ils eurent fini, sa réponse fut que, de sa part, elle ne donnerait aucun sujet de plainte aux Romains, et qu'elle n'enverrait point de pirates contre eux, mais que ce n'était pas la coutume des rois d'Illyrie de défendre à leurs sujets d'aller en course pour leur utilité particulière. A ce

[1] Située dans le golfe Adriatique, aujourd'hui Lissa.

mot, le feu monte à la tête au plus jeune des ambassadeurs, et avec une liberté romaine, à la vérité, mais qui ne convenait pas au temps : *Chez nous, madame*, dit-il, *une de nos plus belles coutumes, c'est de venger en commun les torts faits aux particuliers ; et nous ferons, avec l'aide des dieux, en sorte que vous réformiez bientôt les coutumes des rois illyriens.* La reine, en femme hautaine et violente, fut si vivement piquée de cette réponse, que, sans égard pour le droit des gens, elle envoya à la poursuite des ambassadeurs, et les fit tuer avec une partie de leur suite, jeta les autres en prison, et porta la cruauté jusqu'au point de faire brûler vifs les conducteurs des vaisseaux qui les avaient transportés. On peut juger combien les Romains furent irrités quand ils apprirent un si barbare attentat. Avant tout ils rendirent honneur à la mémoire de leurs ambassadeurs en leur érigeant une statue dans la place publique. En même temps ils font des préparatifs de guerre, lèvent des troupes, équipent une flotte, et la guerre est déclarée dans toutes les formes aux Illyriens.

Plin. lib. 34, cap. 6.

Expédition des Romains dans l'Illyrie.

La reine pour-lors entra dans de grandes alarmes. C'était un esprit d'une légèreté et d'une inconstance étonnante, qui n'avait rien de fixe ni d'assuré, et qui de la plus fière et de la plus téméraire hardiesse passait tout d'un coup au plus lâche découragement et à la plus basse crainte. Se voyant donc près d'avoir sur les bras une puissance si formidable, elle députe aux Romains, et leur offre de leur rendre tous ceux qu'on avait faits prisonniers et qui étaient encore vivants, déclarant au surplus que c'était sans son ordre que les pirates avaient tué quelques Romains. Il y a apparence qu'elle leva le siége d'Issa. La satisfaction était légère,

et ne répondait pas à l'énormité du crime commis par les Illyriens : cependant, comme elle laissait quelque espérance que l'affaire pouvait se terminer sans prendre les armes et répandre du sang, Rome s'en contenta pour le présent, suspendit le départ des troupes, et demanda seulement que les auteurs du meurtre lui fussent livrés. Ce délai fit rentrer la reine dans son premier caractère : elle refuse nettement de livrer qui que ce soit aux Romains ; et, agissant conformément à ce refus, elle fait partir des troupes pour former de nouveau le siége d'Issa.

An. R. 523.
Av. J.C. 229.

L. POSTUMIUS ALBINUS. II.
CN. FULVIUS CENTUMALUS.

Au commencement du printemps, Teuta ayant fait construire un plus grand nombre de bâtiments qu'auparavant, avait envoyé faire le dégât dans la Grèce. Une partie passa à Corcyre[1] (Cursoli), les autres allèrent mouiller à Épidamne[2]. Ceux-ci, qui voulaient surprendre la ville, ayant manqué leur coup, se rejoignirent aux premiers, et se rendirent à Corcyre, qui appela à son secours les Achéens et les Étoliens. Après un rude combat sur mer, où ceux d'Illyrie, soutenus par les Acarnaniens, eurent l'avantage, Corcyre n'étant plus en état de soutenir l'attaque des ennemis, capitula et reçut garnison, laquelle avait pour commandant Démétrius de Pharos[3]. Alors les Illyriens retournèrent à Épidamne, et en reprirent le siége.

[1] Cette île est située vis-à-vis de la Dalmatie. On l'appelait *Corcyra nigra*, pour la distinguer d'une autre située vis-à-vis de l'Épire, appelée maintenant *Corfou*.

[2] Elle est appelée autrement *Dyrrachium*, maintenant *Durazzo*. Elle confine à la nouvelle Épire.

[3] Ile de la mer Adriatique, aujourd'hui *Lezina*.

Les Romains, comme on peut bien le juger, ne demeurèrent pas en repos. Les consuls se mirent en campagne. Fulvius avait le commandement de l'armée navale, qui était de deux cents vaisseaux; et Postumius, son collègue, celui de l'armée de terre. Fulvius voulait d'abord cingler droit à Corcyre, croyant y arriver à temps pour donner du secours; mais, quoique la ville se fût rendue, il ne laissa pas de suivre son premier dessein, tant pour connaître au juste ce qui s'y était passé, que parce qu'il avait une intelligence avec Démétrius: car celui-ci, ayant été desservi auprès de Teuta, et craignant son ressentiment, avait fait dire aux Romains qu'il leur livrerait Corcyre et tout ce qui était en sa disposition. Les Romains débarquent dans l'île et y sont bien reçus. Démétrius et les Corcyréens leur livrent la garnison illyrienne, et toute l'île se soumet, dans la pensée que c'était l'unique moyen de se mettre à couvert pour toujours des insultes des Illyriens.

Les Romains, ayant mis sur pied une puissante flotte, et en même temps envoyé dans le pays de Teuta une armée de terre, d'une part nettoyèrent tous les postes que les Illyriens occupaient dans les îles de la mer Adriatique, et de l'autre réduisirent Teuta à chercher sa sûreté au milieu des terres en s'éloignant de la côte. Ils donnèrent plusieurs places d'Illyrie à Démétrius, pour récompense des services qu'il leur avait rendus. La campagne étant finie, Postumius, l'un des deux consuls, prit des quartiers d'hiver auprès d'Épidamne, pour tenir en respect les Ardyéens et les peuples nouvellement soumis.

Au commencement du printemps, Teuta, se voyant sans ressource, envoya des ambassadeurs à Rome pour

Traité de paix entre les Romains

et les Illyriens. demander la paix. Elle rejetait tout ce qui s'était passé sur Agron son mari, dont elle avait été obligée de suivre le plan et de continuer les entreprises. La paix fut conclue, non sous son nom, mais sous celui de Pinée, fils d'Agron, à qui le royaume appartenait. On convint « que Corcyre, Pharos, Issa, Épidamne, et le pays des « Atintaniens demeureraient aux Romains; que Pinée « conserverait le reste des états de son père; qu'il paie« rait un tribut aux Romains; et, ce qui était l'article « le plus intéressant pour les Grecs, qu'il ne pourrait « naviguer au-delà de la ville de Lissus[1] qu'avec deux « vaisseaux qui ne seraient point armés en guerre. »

Dio. Zonar. Teuta, soit de son propre gré, soit par l'ordre des Romains, quitta l'administration du royaume, dont Démétrius fut chargé sous le titre de tuteur du jeune roi.

Ainsi fut terminée la guerre d'Illyrie. Postumius envoya l'année suivante des ambassadeurs chez les Étoliens et les Achéens pour leur exposer les raisons qui avaient engagé les Romains à entreprendre cette guerre et à passer dans l'Illyrie. Ils racontèrent ce qui s'y était fait: ils lurent le traité de paix conclu avec les Illyriens, et retournèrent ensuite à Corcyre, très-contents du bon accueil qu'on leur avait fait chez ces deux peuples. En effet, ce traité était fort avantageux aux Grecs, et les délivrait d'une grande crainte : car ce n'était pas seulement contre quelque partie de la Grèce que les Illyriens se déclaraient; ils étaient ennemis de toute la Grèce, et infestaient par leurs pirateries tous le pays voisin.

Ce fut là le premier passage des armées romaines

[1] Dernière ville d'Illyrie, frontière de Macédoine et d'Épire, aujourd'hui *Alessio*, près l'embouchure du Drin.

dans l'Illyrie, et la première alliance qui se fit par ambassade entre les Grecs et les Romains. Ceux-ci envoyèrent dans le même temps des ambassadeurs à Corinthe et à Athènes, qui y furent fort bien reçus, et traités fort honorablement. Les Corinthiens déclarèrent, par un décret public, que les Romains seraient admis à la célébration des jeux isthmiques comme les Grecs. Les Athéniens ordonnèrent aussi qu'on accorderait aux Romains le droit de bourgeoisie à Athènes, et qu'ils pourraient être initiés dans les grands mystères.

### *Des jeux séculaires.*

Je place ici, selon ma promesse, une courte explication des jeux séculaires, qui, au sentiment de quelques auteurs, furent célébrés pour la troisième fois l'an de Rome 516.

Les jeux séculaires sont ainsi appelés parce qu'ils se célébraient de siècle en siècle: mais on ne convient pas de la durée du siècle. Jusqu'au temps d'Auguste, on entendait par ce mot l'espace précis de cent ans. Les prêtres sibyllins, pour faire leur cour à ce prince, qui souhaitait ardemment que les jeux séculaires se célébrassent de son temps, déclarèrent que l'oracle de la sibylle qui en ordonnait la célébration désignait par le terme de *siècle* l'espace de cent dix ans; et à la faveur de cette interprétation, les jeux séculaires, qui étaient les cinquièmes, furent célébrés pour-lors, c'est-à-dire l'an de Rome 735. Et c'est le sentiment qu'Horace a suivi dans son poème séculaire, dont nous parlerons bientôt.

L'empereur Claude revint à l'opinion des cent ans,

et célébra les jeux séculaires soixante et quatre ans après ceux d'Auguste. Ensuite Domitien reprit le système des cent dix ans. Les historiens ont remarqué qu'à ces jeux, si voisins des précédents, on se moqua de l'annonce du héraut qui invitait à des fêtes que personne n'avait vues, ni ne verrait.

Tacit. Ann. l. 12, c. 11. Sueton. in Claud. n. 21.

Ce n'est pas le seul nom de *siècle* qui fasse ici quelque difficulté: l'origine, l'occasion, l'époque de l'établissement de ces jeux ne sont pas plus certaines, et forment parmi les savants un sujet de dispute, dans laquelle le plan que je me suis prescrit me dispense d'entrer. D'habiles critiques croient que ces jeux furent établis par Valérius Publicola après l'expulsion des rois, et célébrés pour la première fois l'an de Rome 245, qui est le premier du rétablissement de la liberté. Il paraît qu'ils ne se renouvelaient pas précisément à la fin de chaque siècle, plusieurs raisons pouvant obliger d'en différer, et même d'en interrompre la célébration.

Voici quelles en étaient les principales cérémonies. Quelque temps avant qu'on célébrât ces jeux, les magistrats envoyaient des hérauts chez tous les peuples d'Italie qui dépendaient de Rome, pour les inviter de venir assister à une fête qu'ils n'avaient jamais vue et qu'ils ne reverraient jamais.

Peu de jours avant la fête, les prêtres gardiens des livres sibyllins, qui furent portés par Sylla au nombre de quinze, d'où le nom de *quindecimviri* leur est resté, ces prêtres, assis sur leurs siéges dans le temple de Jupiter Capitolin, distribuaient à tout le peuple certaines choses lustrales, c'est-à-dire, propres et destinées à le purifier, comme des flambeaux, du bitume et du soufre. Chacun y portait du froment, de l'orge et des fèves,

pour les offrir aux Parques. Ils passaient dans ce temple, et dans celui de Diane sur le mont Aventin, des nuits entières, offrant des sacrifices à Pluton, à Proserpine et à d'autres divinités.

Quand le temps de la fête était arrivé, on en faisait l'ouverture par une procession solennelle, où se trouvaient les prêtres de chaque collége, les magistrats, tous les ordres de la république, et le peuple revêtu de blanc, couronné de fleurs, et portant des palmes à la main. Ils allaient du Capitole au Champ-de-Mars. On plaçait les statues des dieux sur des coussins, où on leur servait un grand repas, selon la coutume observée ordinairement dans les cérémonies publiques de religion.

On sacrifiait la nuit à Pluton, à Proserpine, aux Parques, à Ilithye [1], à la Terre; et le jour, à Jupiter, à Junon, à Apollon, à Latone, à Diane et aux Génies. On n'immolait aux premières de ces divinités que des victimes noires.

La première nuit de la fête, les consuls, suivis des prêtres sibyllins, se rendaient sur le bord du Tibre, à un lieu appelé *Tarente*, où les jeux séculaires avaient pris naissance. Ils y faisaient dresser trois autels, qu'ils arrosaient du sang de trois agneaux, et sur lesquels ils faisaient brûler les offrandes et les victimes. Pendant la nuit, tous les quartiers de Rome étaient éclairés par des feux et par des illuminations sans nombre.

Le second jour de la fête, les dames allaient au Capitole et à d'autres temples offrir à différentes divinités leurs vœux et leurs prières.

Le troisième jour, qui finissait la fête, deux chœurs

[1] Déesse qui présidait aux accouchements, appelée autrement *Lucine*.

de jeunes enfants d'illustre naissance, ayant tous père et mère encore vivants, vingt-sept jeunes garçons d'une part, vingt-sept jeunes filles de l'autre, chantaient dans le temple d'Apollon Palatin des hymnes et des cantiques en grec et en latin, composés exprès pour cette cérémonie, dans lesquels ils imploraient pour Rome le secours et la protection des dieux que l'on venait d'honorer par des sacrifices.

Pendant les trois jours que durait cette fête, on donnait au peuple des spectacles de toutes les sortes.

On prétend que dans les livres des sibylles il y avait un ancien oracle qui avertissait les Romains que tant qu'au commencement de chaque siècle ils feraient dans le Champ-de-Mars des jeux en l'honneur de certaines divinités qui y étaient nommées, Rome serait toujours florissante, et que tous les peuples lui seraient soumis.

Nous avons un modèle des hymnes dont le chant faisait partie des cérémonies qui viennent d'être exposées, dans le poème séculaire qu'Horace composa par l'ordre d'Auguste, et qu'on regarde avec raison comme une des plus belles pièces de ce poète. Je n'en rapporterai que deux strophes, qui montreront ce qu'on doit penser des autres.

Alme sol [1], curru nitido diem qui
Promis et celas, aliusque et idem
Nasceris, possis nihil urbe Româ
Visere majus.

Quelle élégance de style! et en même temps quelle sublimité!

[1] Ame de la nature, soleil qui, par le mouvement de votre char lumineux, nous montrez et nous cachez le jour, et qui naissez toujours le même et toujours différent, puissiez-vous ne rien voir de plus grand que Rome!

Dii probos mores docili juventæ [1],
Dii senectuti placidæ quietem :
Romulæ genti date remque, prolemque,
Et decus omne.

Peut-on, en quatre vers, renfermer plus de vœux, et plus importants? Je suis surtout charmé de ceux qui regardent la jeunesse : docilité, et pureté de mœurs.

§ II. *La puissance de Carthage, qui croissait de jour en jour, alarme les Romains. Construction de Carthage la neuve. Traité des Romains avec Asdrubal. Création de deux nouveaux préteurs. Alarme au bruit de la guerre des Gaulois. Cause et occasion de cette guerre. Irruption des Gaulois dans l'Italie. Préparatifs des Romains. Premier combat près de Clusium, où les Romains sont vaincus. Bataille et célèbre victoire des Romains près de Télamon. Réflexion sur cette victoire. Dénombrement. Les Boïens se rendent à discrétion. Bataille de l'Adda entre les Gaulois et les Romains. Mécontentements des Romains contre Flaminius. Caractère de Marcellus. Nouvelle guerre contre les Gaulois. Dépouilles opimes remportées par Marcellus. Triomphe de Marcellus. Les Romains soumettent l'Istrie. Annibal chargé du commandement en Espagne. Démétrius de Pharos attire sur lui les armes des Romains. Dénombrement. Diverses opérations des*

[1] Grands dieux, donnez à la jeunesse des mœurs pures et dociles : donnez à la vieillesse un repos tranquille et assuré : enfin, donnez à l'empire de puissantes richesses, de nombreux citoyens, et toute sorte de prospérité et de gloire.

*censeurs. Guerre d'Illyrie. Æmilius remporte une victoire sur Démétrius. L'Illyrie se soumet aux Romains. Archagathus, médecin. Nouvelles colonies.*

An. R. 523.
Av. J.C. 229.

L. POSTUMIUS ALBINUS. III.
CN. FULVIUS CENTUMALUS. II.

Polyb. l. 2, pag. 101. Appian. Iber. p. 258.

Les Romains avaient terminé heureusement la guerre d'Illyrie : mais ils avaient d'ailleurs de grands sujets d'inquiétude. D'une part, ils apprenaient par des bruits certains que les Gaulois se préparaient à prendre les armes contre eux : de l'autre, la puissance carthaginoise, qui prenait tous les jours de nouveaux accroissements en Espagne, leur causait de justes craintes. Ils songèrent à se mettre en repos de ce dernier côté avant que d'attaquer les Gaulois.

La puissance de Carthage, qui croissait de jour en jour, alarme les Romains.

Amilcar, surnommé *Barca*, père d'Annibal, dont il a été fort parlé dans la guerre de Sicile, après avoir commandé les armées en Espagne pendant neuf ans, et y avoir soumis à Carthage plusieurs nations puissantes et belliqueuses, avait été tué malheureusement dans un combat. Asdrubal, son gendre et son successeur, marchant sur ses traces, quoique moins guerrier que lui, avait ajouté de nouvelles conquêtes à celles de ce grand homme, employant néanmoins plutôt l'adresse et la persuasion que les armes. Entre les services qu'il rendit à l'état, un des plus importants, et qui contribua le plus à étendre et affermir la puissance de sa république en Espagne, ce fut la construction d'une ville qu'on nomma *Carthage la neuve*, et qui depuis a été appelée *Carthagène*. Sa situation était la plus heureuse

Construction de Carthage la neuve.

que pussent souhaiter les Carthaginois pour tenir l'Espagne en bride.

Les grandes conquêtes qu'Asdrubal avait déja faites, et le degré de puissance où il était parvenu, firent prendre aux Romains la résolution de penser sérieusement à ce qui se passait en Espagne. Ils se voulurent du mal de s'être endormis sur l'accroissement de la domination des Carthaginois, et songèrent tout de bon à réparer cette faute, surtout depuis que les Sagontins, qui se voyaient près de tomber sous le joug de Carthage, eurent député vers les Romains pour implorer leur secours et faire alliance avec eux.

SP. CARVILIUS MAXIMUS. II.
Q. FABIUS MAXIMUS VERRUCOSUS. II.

An. R. 524.
Av. J.C. 228.

Traité des Romains avec Asdrubal.

Telle était la disposition des Romains par rapport aux Carthaginois. Ils n'avaient plus alors de lois à leur prescrire, et ils n'osaient pas prendre les armes contre eux. Ils avaient assez à faire de se tenir en garde contre les Gaulois, dont ils étaient menacés, et que l'on attendait presque de jour en jour. Il leur parut qu'il était plus à propos de profiter du caractère pacifique d'Asdrubal pour faire un nouveau traité, jusqu'à ce qu'ils se fussent débarrassés des Gaulois, ennemis qui n'épiaient que l'occasion de leur nuire, et dont il fallait nécessairement qu'ils affaiblissent la puissance, non-seulement pour se rendre maîtres de l'Italie, mais encore pour demeurer paisibles dans leur propre ville. Ils envoyèrent donc des ambassadeurs à Asdrubal; et dans le traité qu'ils conclurent avec lui, sans faire mention du reste de l'Espagne, ils exigeaient seulement qu'il ne portât pas la guerre au-delà de l'Èbre, qui servirait de

barrière aux deux peuples. On convint aussi que Sagonte, quoique située au-delà de l'Èbre, conserverait ses lois et sa liberté.

An. R. 525. Av. J.C. 227.

P. VALÉRIUS FLACCUS.

M. ATILIUS RÉGULUS. II.

Création de deux nouveaux préteurs. Liv. epit. lib. 20.

Aux deux préteurs qui avaient été établis à Rome on en ajouta cette année deux nouveaux, l'un pour la Sicile, l'autre pour la Sardaigne et la Corse.

An. R. 526. Av. J. C. 226.

M. VALÉRIUS MESSALA.

L. APUSTIUS FULLO.

Alarme au bruit de la guerre des Gaulois. Plut. in Marcell. pag. 299.

Le bruit des préparatifs de guerre que faisaient les Gaulois causa une grande alarme à Rome. Ce sont les ennemis que les Romains ont toujours le plus redoutés, se souvenant qu'autrefois ils s'étaient rendus maîtres de Rome, et que dès ce temps-là on avait fait une loi qui, dérogeant au privilége qu'avaient les prêtres d'être exempts d'aller à la guerre, les obligeait à prendre les armes comme les autres citoyens lorsqu'il s'agirait d'une guerre avec les Gaulois. Elle s'appelait *tumultus gallicus*, ce qui disait beaucoup plus que le mot *bellum* [1] : car, dans les guerres ordinaires, plusieurs citoyens étaient exempts d'y aller; dans celle contre les Gaulois, toute exemption, tout privilége cessait.

Sacrifice cruel et impie. Plut. in Marcell. pag. 299.

Ce qui augmenta la frayeur dans le temps dont nous parlons, fut un prétendu oracle que l'on trouva dans les livres sibyllins, lequel portait *que les Grecs et les Gaulois prendraient possession de Rome, Romam*

[1] « Gravius autem tumultum esse quàm bellum, hinc intelligi licet, quòd bello vacationes valent, tumultu *non valent.* » ( Cic. *Philip.* lib. 8, cap. 3.)

*occupaturos*. Pour détourner l'effet d'une si funeste prédiction, les pontifes suggérèrent un étrange moyen, qui fut d'enfouir tout vivants en terre deux Grecs et deux Gaulois, hommes et femmes ; prétendant qu'ainsi l'oracle se trouverait accompli. Quelle absurdité ! mais, en même temps, quelle barbarie pour un peuple qui dans tout le reste se piquait d'humanité et de douceur ! La même cérémonie, également impie et cruelle, fut encore employée au commencement de la seconde guerre punique.

Zonar. l. 8, cap. 19. Oros. l. 4, cap. 12. Liv. lib. 22, cap. 22.

Cause et occasion de cette guerre. Polyb. l. 2, p. 111-119.

La principale cause et l'occasion de la guerre présente contre les Gaulois fut le partage que les Romains, sept ou huit ans auparavant, avaient fait à l'instigation de C. Flaminius, tribun du peuple, des terres du Picénum, dont ils avaient chassé les Sénonais. Nous avons vu que le sénat s'était fortement opposé à cette entreprise, dont il prévoyait les suites. Plusieurs peuples de la nation gauloise entrèrent dans la querelle des Sénonais, les Boïens surtout, qui étaient limitrophes aux Romains, et les Insubriens. Ils se persuadèrent que ce n'était plus simplement pour commander et faire la loi que les Romains les attaquaient, mais pour les perdre et les détruire entièrement en les chassant du pays. Dans cette pensée, les Insubriens et les Boïens, les deux plus puissants peuples de la nation, se liguent ensemble, comme nous venons de le dire, et envoient même au-delà des Alpes solliciter les peuples gaulois qui habitaient le long du Rhône, et qu'on appelait *Gésates* [1] parce qu'ils servaient pour une certaine solde, car, dit Polybe, c'est ce que signifie proprement ce mot ; ils vendaient leurs

[1] Selon quelques auteurs, le nom de *Gésates* vient d'une sorte d'armes dont ils se servaient, et qui s'appelait *gæsum*.

services à tous ceux qui voulaient les employer dans la guerre. Les Gaulois d'Italie, pour gagner les rois des Gésates, et les engager à armer contre les Romains, leur font présent d'une somme considérable : « ils leur « mettent devant les yeux la grandeur et la puissance de « ce peuple : ils les flattent par la vue des richesses im- « menses qu'une victoire gagnée sur lui ne manquera « pas de leur procurer : ils leur rappellent les exploits « de leurs ancêtres, qui, ayant pris les armes contre les « Romains, les avaient battus en pleine campagne et « pris leur ville. »

Irruption des Gaulois dans l'Italie.

Cette harangue échauffa tellement les esprits, que jamais on ne vit sortir de ces provinces une armée plus nombreuse et composée de soldats plus braves et plus belliqueux. Quand ils eurent passé les Alpes, les Insubriens et les Boïens se joignirent à eux. Les Vénètes [1] et les Cénomans [2] se rangèrent du côté des Romains, gagnés par les ambassadeurs qu'on leur avait envoyés; ce qui engagea les rois gaulois à laisser dans le pays une partie de leur armée pour le garder contre ces peuples. Les Insubriens étaient les plus puissants des Gaulois qui s'étaient établis en Italie; et après eux les Boïens. Les premiers habitaient au-delà du Pô, leur capitale était Milan; les autres en-deçà du Pô.

Préparatifs des Romains.

Les Romains, avertis long-temps auparavant des préparatifs que faisaient les Gaulois, n'avaient pas manqué d'en faire aussi de leur côté. Ils avaient fait de nouvelles levées, et mandé à leurs alliés de se tenir prêts; et pour connaître au juste toutes les troupes

[1] Peuples situés dans le fond du golphe Adriatique.

[2] Peuples situés entre le Pô et le pied des Alpes. Leurs principales villes sont *Bresce*, *Crémone*, *Mantoue*.

qu'ils pouvaient mettre sur pied en cas de besoin, ils avaient fait venir de toutes les provinces qui étaient sous leur domination des registres où était exactement marqué le nombre des jeunes gens en âge de porter les armes.

Ce dénombrement paraîtrait incroyable, s'il n'était attesté par un auteur certainement bien digne de créance : c'est Polybe, qui vraisemblablement avait vu et consulté les registres qui en faisaient foi. Je rapporterai ce dénombrement tel qu'il se trouve dans cet historien. Il nous fera connaître dans quel état les affaires du peuple romain étaient lorsque Annibal passa en Italie, ce qui arrivera dans peu d'années, et combien les forces romaines étaient formidables lorsque ce général carthaginois osa les attaquer.

### *Dénombrement des troupes que les Romains pouvaient mettre sur pied du temps de la guerre des Gaulois dont il est parlé ici.*

Ce dénombrement a deux parties. Dans la première Polybe expose le nombre des troupes qui servaient actuellement; dans la seconde, le nombre des troupes que l'on pouvait lever en cas de nécessité. Ce dénombrement comprend les forces des Romains et celles de leurs alliés. Polyb. l. 2, pag. 112.

#### I. *Troupes qui servaient actuellement.*

On fit partir avec les consuls quatre légions romaines, chacune de cinq mille deux cents hommes de pied, et de trois cents chevaux. Il y avait encore avec

eux un corps de troupes des alliés de trente mille hommes de pied et de deux mille chevaux.

Il y avait plus de cinquante mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux, tant des Sabins que des Tyrrhéniens, que l'alarme générale avait fait accourir au secours de Rome, et que l'on envoya sur les frontières de la Tyrrhénie avec un préteur pour les commander.

Les Ombriens et les Sarsinates vinrent aussi de l'Apennin au nombre de vingt mille; et avec eux autant de Vénètes et de Cénomans, que l'on mit sur les frontières de la Gaule, afin que, se jetant sur les terres des Boïens, ils les obligeassent de rappeler une partie de leurs forces pour la défense de leur pays.

A Rome, de peur d'être surpris, on tenait toute prête une armée, qui dans l'occasion tenait lieu de corps de réserve, et qui était composée de vingt mille hommes de pied des Romains et de quinze cents chevaux, de trente mille hommes de pied des alliés et de deux mille hommes de cavalerie.

Toutes ces troupes montaient à deux cent mille quinze cents hommes : 43500 des Romains; 158000 des alliés.

II. *Troupes qu'on pouvait lever dans le besoin.*

Les registres envoyés au sénat pour connaître le nombre des troupes sur lesquelles on pouvait compter en cas de besoin portaient ce qui suit :

Chez les Latins, quatre-vingt mille hommes de pied, et cinq mille chevaux.

Chez les Samnites, soixante et dix mille hommes de pied, et sept mille chevaux.

Chez les Japyges et les Messapiens, cinquante mille hommes de pied, et seize mille chevaux.

Chez les Lucaniens, trente mille hommes de pied, et trois mille chevaux.

Chez les Marses, les Marruciniens, les Férentiniens, et les Vestiniens, vingt mille hommes de pied, et quatre mille chevaux.

Les Romains avaient actuellement en Sicile et à Tarente deux légions, composées chacune de quatre mille deux cents hommes de pied, et de deux cents hommes de cheval, que l'on pouvait employer en cas de besoin contre les Gaulois.

On pouvait lever encore chez les Romains et chez les Campaniens deux cent cinquante mille hommes d'infanterie, et vingt-trois mille de cavalerie.

Tous ces hommes capables de porter les armes, tant parmi les Romains que parmi les alliés, montaient à cinq cent soixante et six mille huit cents hommes. Il faut qu'il se soit glissé quelque erreur dans ce dénombrement, et qu'on y ait omis dix-sept cents hommes. En les y ajoutant, les deux sommes, savoir des troupes employées actuellement contre les Gaulois, et de celles qu'on pouvait encore lever de nouveau, cadrent avec le total marqué par Polybe.

Ce total monte à sept cent soixante et dix mille hommes. Un auteur contemporain, qui eut part aux événements de cette guerre, le faisait monter à huit cent mille : c'est Fabius Pictor. On peut juger par là de la puissance des Romains. C'est ce peuple qu'Annibal, avec moins de vingt mille hommes, osa venir attaquer.

Oros. l. 4, cap. 12.

Le nombre des troupes employées actuellement contre les Gaulois était fort considérable, et montait, comme

on l'a vu, à plus de deux cent mille hommes; et il ne faut pas s'en étonner. Il venait aux Romains des secours de toutes sortes et de tous les côtés; car telle était la terreur que l'irruption des Gaulois avait répandue dans l'Italie, que ce n'était plus pour les Romains que les peuples croyaient porter les armes; ils ne pensaient plus que c'était à la puissance de Rome que l'on en voulait : c'était pour eux-mêmes, pour leur patrie, pour leurs villes, qu'ils craignaient, et c'est par ce motif qu'ils étaient si bien intentionnés et si prompts à exécuter tous les ordres qu'on leur donnait.

L. ÆMILIUS PAPUS.
C. ATILIUS RÉGULUS.

An. R. 527.
Av. J.C. 225.

Premier combat près de Clusium, où les Romains sont vaincus.

Dès que les Romains apprirent que les Gaulois Gésates avaient passé les Alpes, ils firent marcher L. Æmilius à Ariminum pour retenir les Sénonais dans leur pays. Un des préteurs fut envoyé dans l'Étrurie. Atilius était allé devant dans la Sardaigne, qui s'était révoltée, mais qu'il fit bientôt rentrer dans le devoir.

Les Gaulois prirent leur route par l'Étrurie, apparemment pour éviter la rencontre de l'armée d'Æmilius, menant avec eux cinquante mille hommes de pied, vingt mille chevaux, et autant de chariots. Ils y font le dégât sans crainte, et sans que personne les arrêtât; après quoi ils s'avancent vers Rome. Déja ils étaient aux environs de Clusium, ville à trois journées de cette capitale, lorsqu'ils apprennent que l'armée romaine, c'est-à-dire celle qui était commandée par le préteur, les suivait de près et allait les atteindre. Ils retournèrent aussitôt sur leurs pas pour livrer bataille. Les deux armées ne furent en présence que vers le coucher du

soleil, et campèrent à fort peu de distance l'une de l'autre. La nuit venue, les Gaulois allument des feux; et ayant donné ordre à leur cavalerie, dès que l'ennemi l'aurait aperçue le matin, de suivre la route qu'ils allaient prendre, ils se retirent sans bruit vers Fésule [1], et prennent là leurs quartiers, dans le dessein d'y attendre leur cavalerie, et, quand elle aurait joint le gros, de fondre à l'improviste sur les Romains qui la poursuivraient. Ceux-ci, à la pointe du jour, voyant cette cavalerie sans qu'il parût de troupes de pied, croient que les Gaulois ont pris la fuite, et se mettent à la poursuivre. Ils approchent; les Gaulois se montrent et tombent sur eux. L'action s'engage avec vigueur de part et d'autre : mais les Gaulois, plus forts en nombre, et sentant croître leur audace par le succès de leur stratagème, eurent le dessus. Les Romains perdirent dans cette action au moins six mille hommes. Le reste prit la fuite, la plupart vers un certain poste avantageux, où ils se cantonnèrent. D'abord les Gaulois pensèrent à les y forcer. C'était le bon parti; mais ils changèrent de sentiment. Fatigués et harassés par la marche qu'ils avaient faite la nuit précédente, ils aimèrent mieux prendre quelque repos, laissant seulement une garde de cavalerie autour de la hauteur où les fuyards s'étaient retirés, et remettant au lendemain à les assiéger, en cas qu'ils ne se rendissent pas d'eux-mêmes. L'occasion veut être saisie; souvent, quand on l'a manquée, elle ne revient plus.

Pendant ce temps-là Æmilius, qui avait son camp vers la mer Adriatique, ayant appris que les Gaulois

Bataille et célèbre victoire des Ro-

[1] *Fiesoli*, ville de Toscane.

mains près de Télamon.

s'étaient jetés dans l'Étrurie, et qu'ils approchaient de Rome, était venu en diligence au secours de sa patrie, et il arriva fort à propos. Comme il se campa proche des ennemis, les Romains, retirés sur la hauteur, virent les feux; et, se doutant bien de ce que c'était, ils reprirent courage. Ils envoient au plus vite quelques-uns des leurs sans armes, pendant la nuit et à travers une forêt, pour annoncer au consul ce qui leur était arrivé. Æmilius sans perdre le temps à délibérer, commande aux tribuns, dès que le jour commencerait à paraître, de se mettre en marche avec l'infanterie. Pour lui, il se met à la tête de la cavalerie, et tire droit vers la hauteur.

Les chefs des Gaulois avaient aussi vu les feux pendant la nuit; et, conjecturant que les ennemis étaient proche, ils tinrent conseil. Anéroeste, leur roi, dit « qu'après avoir fait un si riche butin (car ils avaient ravagé une grande partie de l'Italie, et le butin était immense en prisonniers, en bestiaux, et en bagages), « il n'était pas à propos de s'exposer à un nouveau « combat, ni de courir le risque de perdre tout; qu'il « valait mieux retourner dans leur patrie; qu'après « s'être déchargés de leur butin, ils seraient plus en « état, si on le jugeait à propos, de reprendre les ar- « mes contre les Romains. » Tous se rangeant à cet avis, avant le jour ils lèvent le camp, et prennent leur route le long de la mer par l'Étrurie.

Quoique Æmilius eût joint à ses troupes celles qui s'étaient réfugiées sur la hauteur, il ne crut pas pour cela qu'il fût de la prudence de hasarder une bataille rangée. Il prit le parti de suivre les ennemis, et d'observer les temps et les lieux où il pourrait les incommoder et regagner le butin.

Par un bonheur singulier, le consul C. Atilius, venant de Sardaigne, débarqua, dans ce temps-là même, ses légions à Pise, et pour les conduire à Rome il prit la route par laquelle venaient les Gaulois. A Télamon [1], ville et port de l'Étrurie, quelques fourrageurs gaulois étant tombés dans l'avant-garde du consul, les Romains s'en saisirent. Interrogés par Atilius, ils racontèrent tout ce qui s'était passé, ajoutant qu'il y avait dans le voisinage deux armées, et que celle des Gaulois était fort proche, ayant en queue celle d'Æmilius. Le consul fut touché de l'échec que l'armée romaine avait reçu d'abord : mais il fut charmé d'avoir surpris les Gaulois dans leur marche, et de les voir entre deux armées romaines. Sur-le-champ il commande aux tribuns de ranger les légions en bataille, de donner à leur front l'étendue que les lieux permettraient, et d'aller gravement au-devant de l'ennemi. Sur le chemin il y avait une hauteur au pied de laquelle il fallait que les Gaulois passassent. Atilius y courut avec la cavalerie, et se posta sur le sommet, dans le dessein de commencer le premier le combat, persuadé que par là il aurait la meilleure part à la gloire de l'événement. Les Gaulois, qui ignoraient l'arrivée d'Atilius, voyant cette hauteur occupée par les Romains, ne soupçonnèrent rien autre chose sinon que pendant la nuit Æmilius avait battu la campagne avec sa cavalerie pour s'emparer, le premier, des postes avantageux, et pour leur couper le passage. Sur cela, ils détachèrent aussi la leur, et quelques armés à la légère, pour chasser les Romains de la hauteur. Mais ayant su d'un prisonnier que c'était Atilius qui l'oc-

[1] Ce lieu garde encore son nom, *Telamone*, non loin d'Orbitelle, au nord-ouest.

cupait, ils mettent au plus vite l'infanterie en bataille, et la disposent de manière que, rangés dos à dos, elle faisait front par devant et par derrière : ordre de bataille qu'ils prirent sur le rapport du prisonnier, et sur ce qui se passait actuellement, pour se défendre, et contre ceux qu'ils savaient à leurs trousses, et contre ceux qu'ils auraient en tête.

Æmilius avait bien ouï parler du débarquement des légions à Pise, mais il ne s'attendait pas qu'elles seraient si proche. Il n'apprit sûrement le secours qui lui était venu, que par le combat qui se donna à la hauteur. Il y envoya aussi de la cavalerie, et en même temps il y fit marcher contre les ennemis son infanterie rangée à la manière ordinaire.

Dans l'armée des Gaulois, les Gésates, et après eux les Insubriens, faisaient front du côté de la queue qu'Æmilius devait attaquer. Ils avaient à dos les Taurisques [1] et les Boïens, qui faisaient face du côté par lequel Atilius devait venir. Les chariots bordaient les ailes, pour empêcher l'ennemi de les prendre en flanc; et le butin fut mis sur une des montagnes voisines, avec un détachement pour le garder. Cet arrangement était le mieux entendu que pussent choisir les Gaulois dans la nécessité où ils se trouvaient de faire tête à deux armées qui devaient les attaquer en même temps, l'une de front, l'autre en queue. Il les obligeait de combattre courageusement, les mettant hors d'état ni de reculer ni de fuir. Les Insubriens y paraissaient avec leurs braies (*braccati*) [2], et n'ayant autour d'eux que des

[1] *Taurisci*, ou *Taurini*, étaient des peules gaulois établis au-delà du Pô, dans l'endroit où est *Turin*.

[2] *Braie*, habillement, espèce de haut-de-chausses, qui couvrait depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

saies[1] fort légères. Les Gésates, aux premiers rangs, soit par vanité, soit par bravoure, avaient même jeté bas ces habits et ne gardaient que leurs armes, de peur que les buissons qui se rencontraient là en certains endroits ne les arrêtassent, et ne les empêchassent d'agir. Cette pratique d'ailleurs était usitée parmi les Gaulois : et les Gallo-Grecs, dans leurs combats contre les Romains en Asie, se présentèrent de même à demi nus, au rapport de Tite-live. Il leur en coûtait cher souvent ; et, dans l'occasion présente, les Gésates payèrent bien leur témérité.

Le premier choc se fit à la hauteur; et, comme la cavalerie qui combattait était nombreuse de part et d'autre, les trois armées en aperçurent tous les mouvements. Atilius perdit la vie dans la mêlée, où il se distinguait par une intrépidité et une valeur qui tenaient un peu de la témérité; et sa tête fut apportée aux rois des Gaulois, qui la firent montrer au bout d'une pique à toutes leurs troupes. Malgré cette perte, la cavalerie romaine fit si bien son devoir, qu'elle demeura maîtresse du poste, et gagna une pleine victoire sur celle des ennemis.

Ensuite commença le combat de l'infanterie. Ce fut, dit Polybe, un spectacle bien singulier, et dont non-seulement la vue, mais le simple récit, a quelque chose de merveilleux; car une bataille entre trois armées tout ensemble est assurément une action d'une espèce et d'une manœuvre bien particulière. Les Gaulois trouvaient de grands obstacles et de grands dangers dans la nécessité où ils étaient de combattre de deux côtés,

[1] *Saie,* casaque de gens de guerre, propre aux Gaulois.

qui semblait diminuer leurs forces de la moitié : mais aussi, rangés dos à dos, ils se mettaient mutuellement à couvert de tout ce qui pouvait les prendre en queue. Et, ce qui était le plus capable de contribuer à la victoire, tout moyen de fuir leur était interdit ; et, une fois défaits, ils n'avaient plus de ressource ni aucune espérance de se sauver, ce qui est un motif bien puissant pour encourager des troupes.

Quant aux Romains, voyant les Gaulois serrés entre deux armées et enveloppés de toutes parts, ils ne pouvaient que bien espérer du combat. A la vérité la disposition extraordinaire de ces troupes adossées les unes contre les autres, les cris et les espèces de hurlements des soldats avant le combat, le son effroyable des cors et des trompettes sans nombre dont les échos voisins doublaient et faisaient retentir le bruit de tous côtés, tout cela pouvait leur causer quelque effroi. Mais aussi la vue des riches colliers et bracelets dont la plupart des Gaulois avaient le cou et les bras ornés, selon la coutume de la nation, animait le courage des Romains par l'espérance d'un butin considérable.

Les archers s'avancent sur le front de la première ligne, selon la coutume des Romains, et commencent l'action par une grêle épouvantable de traits. Les Gaulois des derniers rangs n'en souffrirent pas extrêmement; leurs braies et leurs saies les en défendirent : mais ceux des premiers, qui ne s'attendaient pas à ce prélude, et qui n'avaient rien, sur leurs corps, qui les mît à couvert, en furent très-incommodés. Ils ne savaient que faire pour parer les coups. Leur bouclier n'était pas assez large pour les couvrir : ils étaient nus depuis la ceinture jusqu'en haut; et plus leurs corps

étaient grands, plus il tombait de traits sur eux. Se venger sur les archers mêmes des blessures qu'ils recevaient, cela était impossible, ils en étaient trop éloignés; et d'ailleurs comment avancer au travers d'un si grand nombre de traits? Dans cet embarras, les uns, transportés de colère et de désespoir, se jettent inconsidérément parmi les ennemis, et se livrent volontairement à la mort: les autres, pâles, défaits, tremblants, reculent, et rompent les rangs qui étaient derrière eux. C'est ainsi que, dès la première attaque, fut rabaissé l'orgueil et la fierté des Gésates.

Quand les archers se furent retirés, le corps des légions romaines s'étant avancé pour pousser les ennemis, les Insubriens, les Boïens et les Taurisques les reçurent avec vigueur. Ils se battirent avec tant d'acharnement, que, malgré les plaies dont ils étaient couverts, on ne pouvait les arracher de leur poste. Si leurs armes eussent été les mêmes que celles des Romains, ils n'auraient peut-être point été vaincus. Ils avaient à la vérité des boucliers comme eux pour parer, mais leurs épées ne leur rendaient pas les mêmes services. Celles des Romains taillaient et perçaient, au lieu que les leurs ne frappaient que de taille. D'ailleurs, comme la lame en était mince et faible, elle pliait à l'instant; et le soldat perdait du temps à la redresser pour la remettre en état de servir.

Ces troupes ne soutinrent cette attaque que jusqu'à ce que la cavalerie romaine, descendue de la hauteur, vint tomber sur elles à bride abattue, et les prit en flanc. Alors l'infanterie fut taillée en pièces sans quitter son poste, et la cavalerie mise entièrement en déroute. Quarante mille Gaulois restèrent sur la place, et l'on

fit au moins dix mille prisonniers, entre lesquels était Concolitan, un de leurs rois. Anéroeste se sauva avec quelques-uns des siens en un endroit écarté, où il se tua de sa propre main; et ses amis en firent autant.

Æmilius ayant ramassé les dépouilles les envoya à Rome. Quant au butin qu'avaient fait les Gaulois, il fit rendre à chacun ce qui lui avait été enlevé. Puis marchant à la tête des légions par la Ligurie, il se jeta sur le pays des Boïens, qu'il abandonna au pillage des soldats pour les récompenser de toutes les peines qu'ils venaient d'essuyer, et du courage qu'ils avaient fait paraître dans le combat. Bientôt après il retourna à Rome avec toute son armée; et il y fut reçu avec d'autant plus de joie, que cette guerre y avait causé une alarme incroyable. Tout ce qu'il avait pris de drapeaux, de colliers, et de bracelets, il l'employa à la décoration du Capitole. Le reste des dépouilles servit à honorer son triomphe. On affecta, dit Florus, d'y faire paraître les Gaulois prisonniers avec leurs baudriers, pour accomplir le vœu qu'ils avaient fait de ne les quitter que lorsqu'ils seraient montés sur le Capitole[1]. Ce ne fut que là en effet qu'ils les quittèrent, mais à leur honte et avec la risée de tout le peuple. C'est ainsi qu'échoua cette formidable irruption des Gaulois, laquelle menaçait d'une ruine entière Rome et toute l'Italie.

Réflexion sur la victoire remportée par les Romains.

La victoire remportée sur les Gaulois dans la bataille de Télamon est une des plus célèbres et des plus complètes dont il soit parlé dans l'histoire romaine. A en examiner de près et avec attention toutes les circon-

[1] « Non priùs soluturos se balteâ, quàm Capitolium ascendissent, juraverant. Factum est : victos enim Æmilius in Capitolio discinxit. » (Flor. lib. 2, n. 4.)

stances, il est visible qu'elle fut l'effet, non de l'industrie humaine, mais de la Providence divine, qui destinait les Romains à de grandes choses, et qui veillait sur eux d'une manière particulière.

Trois armées romaines se trouvent en Étrurie dans le temps précis où va se donner la bataille, sans qu'aucune d'elles eût reçu de nouvelles des autres, sans que les généraux qui les commandaient eussent appris certainement que leurs collègues étaient arrivés, sans qu'ils eussent rien concerté entre eux, sans qu'ils sussent même où était l'ennemi. Si les Gaulois, après avoir tué au préteur six mille hommes, avaient poursuivi les fuyards sur la hauteur où ils se retirèrent, comme le bon sens le dictait, l'armée entière eût été taillée en pièces. On remet l'attaque au lendemain matin : c'est dans cette nuit précisément qu'arrive le consul Æmilius, sans savoir rien de ce qui s'était passé, et il délivre les troupes du préteur. Les Gaulois prennent le parti de retourner sur leurs pas. Ils trouvent à leur rencontre Atilius, l'autre consul, qui arrivait de Sardaigne. Les voilà enfermés entre deux armées, et obligés de donner le combat. Que les consuls fussent arrivés un peu plus tard, à quelque distance l'un de l'autre, les Gaulois, en les attaquant séparément, auraient pu tailler en pièces leurs armées. Un concours si merveilleux de circonstances, toutes décisives pour la victoire, doit-il être regardé comme l'effet du hasard, surtout quand on est instruit par les Écritures que Dieu préparait aux Romains un grand empire? La conjoncture du temps où arriva la guerre contre les Gaulois, précisément entre les deux guerres puniques, n'est-elle pas aussi fort remarquable? Que serait devenue Rome, si

des ennemis aussi terribles que les Gaulois s'étaient joints aux Carthaginois pour venir l'attaquer? Une puissance invisible veillait sur elle sans qu'elle le sût, et elle avait le malheur d'attribuer à ses fausses divinités une protection qui venait du seul Dieu véritable qu'elle ignorait.

Dénombrement. Fasti Capit.

Avant la création des nouveaux consuls, on fit la clôture du dénombrement : c'était le quarante-deuxième.

An. R. 528. Av. J.C. 224.

T. MANLIUS TORQUATUS. II.
Q. FULVIUS FLACCUS. II.

Les Boïens se rendent à discrétion. Polyb. l. 2, pag. 319.

Après le succès de l'année précédente, les Romains, ne doutant point qu'ils ne fussent en état de chasser les Gaulois de tous les environs du Pô, tant en-deçà qu'en-delà, firent de grands préparatifs de guerre, levèrent des troupes, et les envoyèrent contre eux sous la conduite des nouveaux consuls. Cette irruption épouvanta les Boïens; ils prirent le parti de se soumettre. Du reste, les pluies furent si grosses, et la peste ravagea tellement l'armée des Romains, que cette campagne se passa sans autre événement mémorable.

An. R. 529. Av. J.C. 223.

C. FLAMINIUS.
P. FURIUS PHILUS.

Bataille de l'Adda, entre les Gaulois et les Romains. Polyb. l. 2, p. 119-121.

Ces consuls entrèrent dans le pays des Insubriens par l'endroit où l'Addua [1] se jette dans le Pô. C'est ici la première fois, selon les meilleurs auteurs, que les Romains aient passé ce fleuve. Ayant été fort maltraités au passage et dans leurs campements, et mis hors d'état d'agir, ils firent un traité avec les Insubriens, et

[1] Appelée maintenant l'*Adda*.

sortirent du pays. Après une marche de plusieurs jours, ils passèrent le Clusius, aujourd'hui la *Chiesa*, entrèrent dans le pays des Cénomans, leurs alliés, avec lesquels ils retombèrent par le bas des Alpes sur les plaines des Insubriens, où ils mirent le feu, et saccagèrent tous les villages. Les chefs de ce peuple, voyant les Romains dans une résolution fixe de les exterminer, font les derniers efforts pour se défendre, et, au nombre de cinquante mille hommes, ils vont hardiment et avec un appareil terrible se camper devant les ennemis.

Dans ce moment arrive un courrier à l'armée, dépêché par le sénat avec des lettres pour les consuls. Soit que Flaminius eût été averti par ses amis de ce qu'elles contenaient, soit qu'il s'en doutât, il jugea à propos de ne les point ouvrir avant que d'avoir livré le combat, et il inspira la même résolution à son collègue.

Plut. in Marcell. pag. 299.

Les consuls, se voyant beaucoup inférieurs en nombre aux ennemis, avaient d'abord dessein de faire usage dans cette bataille, des troupes gauloises qui étaient dans leur armée; mais, sur la réflexion qu'ils firent que les Gaulois ne passaient pas pour se faire un scrupule d'enfreindre les traités, et qu'ici la perfidie serait d'autant plus à craindre, qu'il s'agissait de faire combattre Gaulois contre Gaulois, ils appréhendèrent d'employer ceux qu'ils avaient avec eux dans une affaire si délicate et si importante; et, pour se précautionner contre toute trahison, ils les firent passer au-delà de la rivière et plièrent ensuite les ponts. Pour eux, ils restèrent en-deçà, et se mirent en bataille sur le bord, afin qu'ayant derrière eux une rivière qui n'était pas guéable, ils n'espérassent de salut que de la victoire.

Polybe n'approuve pas en ce dernier point la con-

duite de Flaminius, et cet arrangement des troupes, qui ne leur laissait aucun espace pour reculer; car, si pendant le combat les ennemis avaient pressé et gagné tant soit peu de terrain sur son armée, elle eût été renversée et culbutée dans la rivière. Heureusement le courage des Romains les mit à couvert de ce danger.

Tout l'honneur de cette bataille fut dû aux tribuns, qui instruisirent l'armée en général, et chaque soldat en particulier, de la manière dont on devait s'y prendre. Ceux-ci, sur les combats précédents, avaient observé que le feu et l'impétuosité des Gaulois, tant qu'ils n'étaient pas entamés, les rendait à la vérité formidables dans le premier choc; mais que leurs épées n'avaient pas de pointe, qu'elles ne frappaient que de taille, que le fil s'en émoussait, et qu'elles se pliaient d'un bout à l'autre; que si les soldats, après le premier coup, n'avaient le loisir de les appuyer contre terre et de les redresser avec le pied, ces épées leur devenaient inutiles. Pour empêcher les Gaulois d'en faire usage, les tribuns employèrent un moyen qui leur réussit parfaitement. Ils firent prendre à leur première ligne les armes des triaires [1], c'est-à-dire la javeline ou demi-pique, avec ordre, lorsqu'ils s'en seraient servis, de reprendre leurs épées, et d'en venir aux mains : ce qui fut heureusement exécuté. Les Romains commencent donc l'action par pousser vivement leurs piques contre le visage des Gaulois, qui, pour en détourner le coup, se servent de leurs sabres, dont, par ce mouvement, le tranchant fut bientôt émoussé; puis les Romains, jetant à bas leurs piques et reprenant leurs épées, fon-

[1] Les triaires formaient la troisième ligne.

dent tête baissée contre les ennemis, et les attaquent de si près, qu'ils les mettent presque entièrement hors d'état de faire usage de leurs sabres, qui ne frappaient que de taille, et par conséquent de haut en bas; au lieu que les Romains, ayant des épées pointues et bien affilées, frappaient d'estoc, et non pas de taille. Portant donc alors des coups et sur la poitrine et au visage des Gaulois, ils en font un carnage horrible. Il en demeura huit mille sur la place, et on fit le double de prisonniers. Le butin fut immense.

Nous avons dit qu'un courrier était arrivé à l'armée immédiatement avant le combat, chargé d'une lettre pour les consuls. Flaminius ne l'ouvrit qu'après qu'il eut défait les ennemis. Le sénat, alarmé par plusieurs prodiges, avait consulté les augures; et, sur leur réponse, qui marquait qu'il y avait quelque défaut dans la création des consuls, il avait envoyé la lettre dont il s'agit, laquelle portait ordre aux consuls de revenir promptement à Rome pour se démettre de leur charge, et défense expresse de rien entreprendre contre l'ennemi. Sur la lecture de cette lettre, Furius croyait qu'il fallait retourner sur-le-champ à Rome; et il y a beaucoup d'apparence qu'il n'avait voulu prendre aucune part au combat qui venait de se donner; car il n'y est point du tout parlé de lui. Flaminius représenta à son collègue « que ces ordres n'étaient que l'effet d'une ca-« bale jalouse de leur gloire; que la victoire qu'ils ve-« naient de remporter était une preuve certaine que les « dieux n'étaient point irrités contre eux, et qu'il n'y « avait eu rien d'irrégulier dans leur nomination au « consulat : que, pour lui, il était résolu de ne point re-« tourner à Rome qu'il n'eût terminé la guerre qu'il

Mécontentement des Romains contre Flaminius.

« avait si heureusement commencée, et de ne point « quitter sa charge avant le temps. Il ajouta qu'il appren-« drait aux Romains par son exemple à ne se pas laisser « tromper grossièrement par de frivoles superstitions « et par les vaines imaginations des augures ». Comme Furius persistait dans son sentiment, l'armée de Flaminius, qui craignait de n'être pas en sûreté dans le pays, si celle de son collègue se retirait, obtint de lui qu'il demeurât encore quelque temps; mais il ne voulut former aucune entreprise, par respect pour les ordres du sénat. Flaminius se rendit maître de quelques places fortes et d'une ville des plus considérables du pays. Le butin fut fort grand : il l'accorda tout entier aux soldats, pour se les rendre favorables dans la dispute qu'il prévoyait bien qu'il aurait à soutenir contre le sénat.

Plut. in Marcell. pag. 299.

En effet, lorsqu'il retourna à Rome, on n'alla point au-devant de lui comme c'était la coutume, et le triomphe d'abord lui fut refusé. Il trouva les esprits extrêmement aigris contre lui, non-seulement parce qu'étant rappelé par le sénat, il n'était pas parti sur-le-champ, ce qui était une désobéissance criminelle, mais encore plus parce que, sachant la réponse des augures, il n'en avait fait aucun cas, et en avait même parlé d'une manière impie et irréligieuse. Car, dit Plutarque, les Romains avaient un grand respect pour la religion, faisant dépendre toutes leurs affaires de la seule volonté des dieux, et condamnant sévèrement, même dans ceux qui avaient eu les plus grands succès, toute négligence, tout mépris pour les divinations autorisées par les lois du pays : tant ils étaient persuadés que ce qui contribuait le plus au salut de la république, c'était, non

que leurs magistrats et leurs généraux vainquissent leurs ennemis, mais qu'ils fussent toujours soumis à leurs dieux. Quelle leçon pour nous! mais quel reproche, si nous étions moins religieux que des païens!

C'était principalement le sénat qui s'était déclaré contre Flaminius. La faveur du peuple, qu'il s'était gagnée dans son tribunat, l'emporta sur toute la résistance des sénateurs. Flaminius obtint le triomphe, et par une suite nécessaire on ne put le refuser à son collègue; mais aussitôt que la cérémonie en fut achevée, on les obligea l'un et l'autre à abdiquer leur charge. Dans toute la conduite de ce Flaminius on reconnaît aisément la témérité qui, dans peu d'années, lui fera perdre contre Annibal la bataille de Trasimène.

Plutarque, à l'occasion du mépris que Flaminius avait fait des auspices, raconte un fait très-singulier. Deux prêtres, des plus considérables maisons de Rome, Cornélius Céthégus et Q. Sulpicius, furent privés du sacerdoce: le premier, pour avoir présenté les entrailles de la victime contre l'ordre et les cérémonies prescrites; et le dernier, parce que, pendant qu'il offrait un sacrifice, la verge qui était au haut du bonnet que portaient les prêtres appelés *flamines*, était tombée. C'était porter bien loin le scrupule; mais, quelque excessif et superstitieux qu'il fût, il nous montre au moins jusqu'où, parmi nous, doit aller le respectueux tremblement dans ceux qui sont chargés du ministère sacerdotal.

Plut. in Marcell. pag. 300.

M. CLAUDIUS MARCELLUS.
CN. CORNÉLIUS SCIPIO CALVUS.

An. R. 530. Av. J.C. 222.

Le premier de ces consuls est le célèbre Marcellus, dont il sera beaucoup parlé dans la guerre contre Anni-

Caractère de Marcellus.

Plut. in Marcell. pag. 298.

bal, et qui sera cinq fois consul. Il fut, selon Plutarque[1], le premier de sa maison qu'on appela *Marcellus*, c'est-à-dire *martial.* Il paraissait né pour la guerre, robuste de corps, brave de sa personne, homme de tête et de main, fier et hautain dans les combats; mais, dans le reste de sa vie, doux, modeste, posé, il avait beaucoup de goût pour les lettres grecques (les latines balbutiaient encore) : mais ce goût n'alla que jusqu'au point d'estimer et d'admirer ceux qui s'y distinguaient. Pour lui, occupé par les guerres, il ne put s'exercer à l'éloquence autant qu'il l'aurait souhaité. Encore tout jeune, il mérita les couronnes et les autres prix dont les généraux récompensaient la valeur; et, sa réputation croissant de jour à autre, le peuple le nomma édile curule, et les prêtres le créèrent augure. Il remplit toujours avec succès les fonctions des charges qui lui furent confiées.

Nouvelle guerre contre les Gaulois. Plut. in Marcell. pag. 300.

Dans le temps qu'il fut nommé consul, les Gaulois envoyèrent des ambassadeurs pour faire des propositions d'accommodement. Le sénat inclinait assez à la paix; mais Marcellus anima le peuple contre les Gaulois, et le détermina à la guerre. Ceux-ci, contraints de prendre les armes, se disposent à faire un dernier effort. Ils lèvent à leur solde chez les Gésates environ trente mille hommes, qu'ils tinrent toujours prêts en attendant que les ennemis vinssent. Au printemps, les consuls entrent dans le pays des Insubriens, et, s'étant campés proche d'Acerres, ville située entre le Pô et les Alpes, ils y mettent le siége. Comme ils s'étaient emparés les premiers des postes avantageux, les Insubriens

[1] Plutarque est, en ce point, réfuté par Tite-Live, qui, liv. 8, c. 18, nomme un M. Claudius Marcellus consul.

ne purent aller au secours. Cependant, pour faire lever le siége, ils passèrent le Pô avec une partie de leur armée, et assiégèrent Clastidium, petit bourg qui depuis peu venait d'être soumis aux Romains. Sur cette nouvelle, Marcellus, à la tête de la cavalerie et d'une partie de l'infanterie, court au secours des assiégés. Les Gaulois, laissant là Clastidium, viennent au-devant de l'ennemi, et se rangent en bataille. Ils le regardaient déja comme battu, voyant le peu d'infanterie qui le suivait, et ne tenant pas grand compte de sa cavalerie: car, étant fort adroits aux combats à cheval, comme l'étaient en général les Gaulois, et croyant avoir de ce côté-là un grand avantage, ils se voyaient encore en cette occasion fort supérieurs en nombre à Marcellus.

Ils marchent donc droit à lui avec une impétuosité pleine de fureur, et avec de grandes menaces, comme sûrs de le vaincre. Leur roi Viridomare, superbement monté, devançait ses bataillons et ses escadrons. Marcellus, pour les empêcher de l'envelopper, à cause de son peu de troupes, étendit le plus qu'il put ses ailes de cavalerie, et leur fit occuper un grand terrain, en les diminuant et les affaiblissant peu à peu, jusqu'à ce qu'il présentât un front à peu près égal à celui de l'ennemi.

**Dépouilles opimes remportées par Marcellus.**

Sur le point de se mêler avec les Gaulois, il fit vœu de consacrer à Jupiter Férétrien les plus belles armes prises sur les ennemis. Dans ce moment le roi des Gaulois l'aperçut, et, jugeant bien à plusieurs marques que c'était là le général des Romains, il poussa son cheval à toute bride, l'appelant à haute voix pour le défier au combat, et branlant une longue et pesante pique. C'était un homme très-bien fait, plus haut de taille même que

les autres Gaulois, qui étaient communément fort grands. De plus, il brillait tellement par l'éclat de son armure enrichie d'or et d'argent, et rehaussée de pourpre et des plus vives couleurs, que l'éclair n'est pas plus étincelant.

Marcellus, frappé de ce coup-d'œil, porte ses regards sur toute la bataille ennemie; et, voyant que les plus belles armes étaient celles de ce roi, il ne doute point que ce ne soient celles-là qu'il a vouées à Jupiter. Poussant donc à lui de toute sa force, il perce avec sa pique la cuirasse de son ennemi. Le coup, augmenté par la vitesse et l'impétuosité du cheval, fut si roide, qu'il jeta le roi à la renverse. Marcellus revient sur lui, lui appuie un second et un troisième coup qui achèvent de le tuer; et, sautant promptement à terre, il le dépouille de ses armes, et, les prenant entre ses bras, il les élève vers le ciel, et les offre à Jupiter Férétrien, en le priant d'accorder une pareille protection à toutes ses troupes. La mort du roi entraîna la défaite de son armée. La cavalerie romaine fond sur les Gaulois avec impétuosité. Ils font d'abord quelque résistance; mais cette cavalerie les ayant ensuite enveloppés et attaqués en queue et en flanc, ils plièrent de toutes parts. Une partie fut culbutée dans la rivière: le plus grand nombre fut passé au fil de l'épée. Les Gaulois qui étaient dans Acerres abandonnèrent la ville aux Romains, et se retirèrent à Milan, qui était la capitale des Insubriens.

Le consul Cornélius les suivit de près, et en forma le siége. Comme la garnison était fort nombreuse, et qu'elle faisait de fréquentes sorties, les assiégeants eurent beaucoup à souffrir et furent fort maltraités. Tout changea bientôt de face lorsque Marcellus parut devant

la place. Les Gésates, qui apprirent la défaite de leurs troupes et la mort de leur roi, ayant voulu à toute force s'en retourner dans leur pays, Milan fut pris, et les Insubriens rendirent toutes leurs autres villes aux Romains, qui leur accordèrent la paix à des conditions raisonnables, se contentant de leur ôter quelque partie de leurs terres, et d'exiger d'eux certaines sommes pour se dédommager des frais de la guerre.

Voilà donc enfin, après l'espace d'un peu plus de cinq cents ans, l'Italie entière, depuis l'occident jusqu'à l'orient, c'est-à-dire depuis les Alpes jusqu'à la mer Ionienne, soumise aux Romains.

Triomphe de Marcellus.

Le sénat décerna à Marcellus seul l'honneur du triomphe; et son triomphe fut un des plus remarquables qu'on eût vus à Rome, tant par les grandes richesses et la quantité de belles dépouilles que par le grand nombre et la taille prodigieuse des captifs, et par la magnificence de tout l'appareil. Mais le spectale le plus agréable et le plus nouveau, ce fut Marcellus lui-même portant à Jupiter l'armure du roi barbare; car, ayant fait tailler le tronc d'un chêne, et l'ayant accommodé en forme de trophée, il le revêtit de ces armes en les arrangeant proprement et avec ordre.

Quand toute la pompe se fut mise en marche, il monta sur un char à quatre chevaux, et, prenant ce chêne ainsi ajusté, il traversa toute la ville, les épaules chargées de ce trophée, qui avait la figure d'un homme armé, et qui faisait le plus superbe ornement de son triomphe. Toute l'armée le suivait avec des armes magnifiques, en chantant des chansons composées pour cette cérémonie, et des chants de victoire à la louange de Jupiter et de leur général.

Dès qu'il fut arrivé dans cet ordre au temple de Jupiter Férétrien, il planta ce trophée et le consacra. Il fut le troisième et le dernier capitaine qui eut la gloire de remporter des *dépouilles opimes* [1]. Nous avons parlé ailleurs de ce que les Romains entendaient par ce mot. Nous observerons seulement ici que Romulus fut le premier qui remporta des dépouilles opimes après avoir tué Acron, roi des Céniniens; le second, Cornélius Cossus, qui défit et tua Tolumnius, roi des Véiens; et le troisième, Marcellus, après avoir tué Viridomare, roi des Gaulois.

Les fastes portent que Marcellus triompha des Gaulois et des Germains. C'est ici la première fois qu'il est fait mention des Germains dans l'histoire romaine. Ceux que les fastes nomment ici Germains sont sans doute les Gésates.

Les Romains eurent tant de joie de cette victoire et de la fin de cette guerre, que d'une partie du butin ils firent faire une coupe d'or, pour l'envoyer à Delphes à Apollon Pythien, comme un monument de leur reconnaissance; qu'ils partagèrent libéralement les dépouilles avec les villes qui avaient embrassé leur parti, et qu'ils en réservèrent une grande partie pour en gratifier Hiéron, roi de Syracuse, leur ami et fidèle allié. On lui paya aussi le prix du blé qu'il avait fait tenir gratuitement aux Romains pendant la guerre contre les Gaulois.

Diod. Eclog. l. 25, c. 4.

[1] Florus appelle *dépouilles opimes* celles que remporta Scipion Émilien, alors officier inférieur, lorsqu'il tua, dans un combat singulier, le roi des *Turduli* et *Vaccæi* en Espagne (II, 17): mais les dépouilles n'étaient appelées *opimes* que quand elles étaient remportées par le général en chef. — L.

P. CORNÉLIUS.
M. MINUCIUS RUFUS.

An. R. 531.
Av. J.C. 221.

Les Romains soumettent l'Istrie.

Les deux consuls furent envoyés contre de nouveaux ennemis; c'étaient les peuples de l'Istrie [1], pirates de profession, qui avaient pris ou pillé quelques vaisseaux marchands romains. Ces faibles adversaires furent bientôt obligés de se soumettre.

Annibal chargé du commandement en Espagne.

Annibal succéda cette année à Asdrubal, et fut mis à la tête des armées d'Espagne.

L. VÉTURIUS.
C. LUTATIUS.

An. R. 532.
Av. J.C. 220.

Démétrius de Pharos attire sur lui les armes des Romains.

Démétrius de Pharos, oubliant les bienfaits qu'il avait reçus des Romains, et passant même jusqu'à les mépriser, parce qu'il avait vu la frayeur où les avaient jetés les Gaulois, et que d'ailleurs il prévoyait qu'ils auraient bientôt sur les bras les Carthaginois, crut pouvoir ravager impunément les villes de l'Illyrie qui appartenaient aux Romains. Pour cet effet, il passa avec cinquante frégates au-delà de Lisse, contre la foi des traités, par lesquels il lui était défendu de passer au-delà de cette ville avec plus de deux frégates, encore ne devaient-elles pas être armées en guerre, et il pilla ou mit à contribution les îles Cyclades. Il avait engagé dans son parti les peuples d'Istrie nouvellement subjugués, et les Atintanes, et il se flattait de recevoir un secours considérable du roi de Macédoine avec qui il était lié d'intérêts. La guerre lui fut déclarée, et, sans perdre de temps, l'on en fit les préparatifs. Les Ro-

[1] Province de l'état de Venise.

mains mirent tous leurs soins à pacifier les provinces situées à l'orient de l'Italie, pour n'avoir pas en même temps plusieurs ennemis sur les bras, et pour se mettre en état de soutenir vigoureusement la guerre contre les Carthaginois.

Dénombrement.

Cependant on fit le dénombrement, qui fut le quarante-troisième, et par lequel on trouva deux cent soixante et dix mille deux cent treize citoyens. L. Æmilius et C. Flaminius étaient alors censeurs.

Diverses opérations des censeurs.

La multitude des affranchis, répandue confusément dans toutes les tribus, avait souvent excité beaucoup de troubles. Les censeurs, à l'exemple de Fabius Maximus, les renfermèrent dans les quatre tribus de la ville.

Flaminius, dans la même censure, fit un grand chemin qui conduisait jusqu'à Ariminum, et construisit un cirque : ces deux ouvrages furent appelés l'un et l'autre de son nom.

An. R. 533.
Av. J.C. 219.

M. LIVIUS SALINATOR.

L. ÆMILIUS PAULUS.

Guerre d'Illyrie.
Polyb. l. 3, p. 173, 174.

Le soin de la guerre d'Illyrie contre Démétrius fut confié à ces consuls, dont le dernier est le père de celui qui vainquit Persée, roi de Macédoine. Sur la nouvelle que les Romains se disposaient à le venir attaquer, Démétrius s'était mis en état de les bien recevoir. Il jeta dans Dimale une forte garnison et toutes les munitions nécessaires. Il fit mourir dans les autres villes les principaux citoyens dont il se défiait; il donna l'autorité à ceux qu'il croyait lui être attachés, et il choisit dans tout le royaume, dont il avait l'administration, six mille des plus braves hommes pour garder Pharos.

Le consul Æmilius arrive cependant en Illyrie; et,

parce que les ennemis comptaient beaucoup sur la force de la ville de Dimale, qu'ils croyaient imprenable, et sur les provisions qu'ils avaient faites pour la défendre, il résolut, pour étonner les ennemis, d'ouvrir la campagne par ce siége. Il exhorte les principaux officiers chacun en particulier, et pousse les ouvrages par plusieurs endroits avec tant de chaleur, qu'au septième jour la ville fut prise d'assaut. C'en fut assez pour faire tomber les armes des mains aux ennemis. Ils vinrent aussitôt de toutes les villes se rendre aux Romains, et se mettre sous leur protection. Le consul les reçut tous aux conditions qu'il crut les plus convenables, et aussitôt mit à la voile pour aller à Pharos attaquer Démétrius même.

AEmilius remporte une victoire sur Démétrius.

Ayant appris que la ville était forte, que la garnison était nombreuse et composée de soldats d'élite, et qu'elle avait des vivres et des munitions en abondance, il craignit que le siége ne fût difficile, et ne traînât en longueur. Pour éviter cet inconvénient, il eut recours à un stratagème. Il prit terre pendant la nuit dans l'île avec toute son armée. Il en posta la plus grande partie dans des bois et d'autres lieux couverts; et, le jour venu, il se remit sur mer, et entra tête levée dans le port le plus proche de la ville avec vingt vaisseaux. Démétrius l'aperçut, et, croyant se jouer d'une si petite armée, il marcha vers ce port pour s'opposer à la descente des ennemis. A peine en fut-on venu aux mains, que, le combat s'échauffant, il venait perpétuellement de la ville des troupes fraîches au secours. Enfin, toutes se présentèrent au combat. Ceux des Romains qui avaient débarqué pendant la nuit, s'étant mis en marche par des lieux couverts, arrivèrent dans ce moment. Entre

la ville et le port il y avait une hauteur escarpée. Ils s'en emparent, et coupent ainsi la communication avec la ville à ceux qui en étaient sortis pour aller attaquer le consul. Alors Démétrius ne songea plus à empêcher le débarquement. Il assembla ses troupes, les exhorta à faire leur devoir, et les mena à la hauteur, dans le dessein de combattre en bataille rangée. Les Romains, qui virent que les Illyriens approchaient avec impétuosité et en bon ordre, vinrent sur eux, et les chargèrent avec une vigueur étonnante. Pendant ce temps-là les Romains, qui venaient de débarquer, donnaient aussi par les derrières. Les Illyriens, enveloppés de tous côtés, se virent dans un désordre et une confusion extrêmes. Enfin, pressés de front et en queue, ils furent obligés de prendre la fuite. Quelques-uns se sauvèrent dans la ville : la plupart se répandirent dans l'île par des chemins écartés. Démétrius monta sur des frégates qu'il avait à l'ancre dans des endroits cachés; et faisant voile pendant la nuit, il arriva heureusement chez Philippe, roi de Macédoine, où il passa le reste de ses jours. Il contribua beaucoup par ses flatteries et par ses pernicieux conseils à gâter et à corrompre le naturel de ce prince, qui, dans les commencements de son règne, s'était acquis une estime générale; et ce fut lui principalement, qui, pour se venger, le porta à se déclarer contre les Romains, et par là lui attira une longue suite de malheurs. Combien les jeunes princes doivent-ils être attentifs au choix de ceux à qui ils donnent leur confiance! et avec quel soin doivent-ils écarter de leur personne tous ceux en qui ils reconnaissent un caractère de flatterie!

Polyb. apud Vales. l. 7.

Æmilius, après cette victoire, entra d'emblée dans

Pharos, et la rasa, après en avoir abandonné le pillage aux soldats. Toute l'Illyrie reçut la loi des Romains. Le trône fut conservé au jeune Pinée, qui n'avait eu aucune part à la révolte de son tuteur. On ajouta quelques nouvelles conditions à l'ancien traité que l'on avait conclu avec la reine Teuta, sa belle-mère.

L'Illyrie se soumet aux Romains.

Quand l'été fut fini, et que tout eut été réglé dans l'Illyrie, le consul revint à Rome, et y entra en triomphe. On lui fit tous les honneurs, et il reçut tous les applaudissements que méritaient la dextérité et le courage qu'il avait fait paraître dans la guerre d'Illyrie.

Dans ce récit nous avons suivi Polybe, qui ne parle que d'Æmilius. Cependant il faut bien que Livius, son collègue, ait eu part au succès de la guerre, puisqu'il est constant qu'il triompha ; et ce qui va suivre en est une preuve évidente.

Tous deux, après être sortis de charge, furent appelés en jugement devant le peuple, et pareillement accusés d'avoir détourné à leur propre avantage une partie du butin, et de n'avoir pas gardé une juste et raisonnable égalité dans la distribution qu'ils avaient faite aux soldats de ce qui en restait. Æmilius ne se sauva de ce jugement qu'avec peine : toutes les tribus, excepté la tribu Mécia, condamnèrent Livius. Cet affront le pénétra d'une vive douleur. Il sortit de la ville, se retira à la campagne, renonça aux affaires et à tout commerce avec les hommes, jusqu'à ce que les besoins de la république lui firent reprendre son train de vie accoutumé. Nous le verrons se conduire dans la censure d'une manière bien extraordinaire.

Liv. lib. 27, cap. 34.

Id. lib. 29, cap. 37.

Ce fut sous leur consulat qu'Archagathus vint du Péloponnèse à Rome, et y exerça le premier la pro-

Archagathus médecin.

fession de médecin. Il reçut le droit de bourgeoisie, et le public lui fournit à ses frais un logement honorable. J'en ai parlé ailleurs.

Nouvelles colonies. Polyb. l. 3.

Sous les mêmes consuls on projeta l'établissement de deux colonies sur le Pô, Plaisance et Crémone; et ce projet, exécuté l'année suivante, indisposa fort les Boïens et les Insubriens contre Rome.

Val. Max. I, 3, 3.]

On sait combien les Romains étaient attentifs à ne point admettre dans la ville de nouveau culte des dieux, et de religions étrangères. Une loi des Douze Tables le défendait absolument, à moins que l'autorité publique n'y intervînt. Malgré la vigilance des magistrats, de nouvelles cérémonies s'introduisaient de temps en temps dans Rome. Les consuls dont nous venons de parler trouvèrent le culte d'Isis et de Sérapis, divinités égyptiennes, presque généralement établi parmi la populace. Le sénat ordonna que les oratoires qu'on leur avait érigés seraient démolis. Il ne se trouva aucun maçon qui voulût prêter son ministère à l'exécution de cet arrêt, tant la superstition avait jeté de fortes racines dans les esprits! Il fallut, si l'on en croit Valère Maxime, que le consul Paul Émile fît lui-même cette fonction, et qu'ayant mis bas la robe consulaire, il abattît à grands coups de hache ces monuments du culte égyptien.

Id. ibid. lib. 5, c. 6.

Le même auteur raconte un autre fait arrivé dans le même temps, qui paraît encore plus fabuleux. Pendant que le préteur Ælius Pætus Tubero, assis dans son tribunal, rendait la justice dans la place publique, un pivert vint se percher sur sa tête, et y demeura tranquillement. Le fait parut singulier. Les augures, qui furent consultés sur-le-champ, répondirent que, si le

préteur laissait vivre cet oiseau, sa famille s'en trouverait fort bien, et la république très-mal : que le contraire arriverait, s'il le faisait mourir. Il n'hésita pas, et mit en pièces le pivert. L'événement, dit-on, vérifia la réponse. Dix-sept personnes de sa famille périrent dans la bataille de Cannes.

J'ai promis de parler des tribus de Rome à la fin de ce livre.

### *Digression sur les tribus de Rome.*

On trouve dans les Mémoires de l'académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres plusieurs dissertations savantes, par M. Boindin, sur les tribus romaines, dont j'ai extrait la plus grande partie de ce qu'on lira ici. J'ai choisi ce qui m'a paru nécessaire pour donner au commun des lecteurs une notion suffisante de cette matière, qui revient souvent dans l'histoire romaine. Tom. I et IV.

On appela d'abord *tribu* à Rome une certaine portion du peuple distribué par Romulus en trois quartiers : et c'est de ce nombre de trois que vint, selon plusieurs, le nom de *tribu*. Ces trois tribus étaient partagées selon la différence des trois nations qui composaient alors le peuple romain : les premiers fondateurs de la colonie, *Ramnenses* ou *Ramnes;* les Sabins, *Titienses;* les Toscans, *Luceres.*

Servius Tullius, ayant supprimé les anciennes tribus, dont les noms ne se conservèrent plus que dans les centuries des chevaliers, en établit de nouvelles. Les Romains pour-lors étaient encore fort resserrés, et leurs frontières ne s'étendaient pas à plus de cinq ou six milles, tout leur domaine consistant dans la campagne

qui est autour de Rome, et que l'on nomma depuis *Ager romanus* : bornée à l'orient par les villes de Tibur, de Préneste et d'Albe; au midi, par le port d'Ostie et la mer; à l'occident, par cette partie de la Toscane que les Latins nommaient *Septempagium;* et au nord, par les villes de Fidènes, de Crustumérie, et par le Tévéron, appelé anciennement *l'Anio.*

C'est dans cette petite étendue de pays qu'étaient situées toutes les tribus que Servius Tullius établit; savoir, quatre dans la ville, et dix-sept dans la campagne [1].

Les quatre de la ville tirèrent leur dénomination des quatre principaux quartiers de la ville, et furent appelées *la Suburane, l'Esquiline, la Colline, la Palatine.* Elles tenaient d'abord le premier rang, non-seulement parce qu'elles avaient été établies les premières, mais encore parce qu'alors elles furent les plus honorables, quoiqu'elles soient tombées depuis dans le mépris. Denys d'Halicarnasse rapporte que Servius Tullius assigna ces tribus aux affranchis.

Lib. 4, pag. 126.

Il y a apparence que Servius Tullius divisa d'abord le territoire de Rome en dix-sept parties, dont il fit autant de tribus, et que l'on appela *les tribus rustiques*, pour les distinguer de celles de la ville. Toutes ces tribus portèrent d'abord le nom des lieux où elles étaient situées. Mais la plupart ayant pris, depuis, des noms de familles romaines, il n'y en a que cinq qui aient conservé leurs anciens noms, et dont on puisse par conséquent marquer au juste la situation.

[1] Ce que dit Tite-Live, l. 2, c. 21, que la tribu établie l'an de Rome 259, était la vingt-et-unième, peut faire conclure que Servius Tullius n'avait établi que seize tribus rustiques.

Les Romains augmentèrent successivement le nombre de leurs tribus, à mesure que celui des citoyens se multiplia et qu'ils conquirent de nouvelles terres chez différents peuples d'Italie, où ils envoyaient des colonies composées d'anciens citoyens, pour y jeter les fondements de leur empire. Et c'était en effet le meilleur moyen d'étendre leur domination [1] : car toutes ces colonies étaient autant de postes avancés, qui servaient non-seulement à couvrir leurs frontières et à contenir les provinces où elles étaient situées, mais encore à y répandre l'esprit et le goût du gouvernement romain par les priviléges et les exemptions dont elles jouissaient. Ce ne fut qu'après le fameux siége de Véies, et lorsque les Romains se furent rendus maîtres d'une partie de la Toscane, qu'ils établirent les quatre premières tribus [2] des quatorze qu'on rapporte aux temps consulaires, l'an de Rome 368. Ensuite ils en ajoutèrent encore d'autres de temps en temps pour les mêmes raisons : jusqu'à ce qu'enfin, l'an de Rome 511, on établit chez les Sabins les tribus Véline et Quirine, qui furent les deux dernières des quatorze que les consuls instituèrent. Jointes aux quatre tribus de la ville et aux dix-sept rustiques que Servius Tullius avait établies, elles achevèrent le nombre des trente-cinq dont le peuple romain fut toujours composé.

Lorsque tous les peuples d'Italie furent admis au droit de citoyens romains, on en créa huit nouvelles

[1] « Hoc in genere, sicut in cæteris reipublicæ partibus, est operæ pretium diligentiam majorum recordari, qui colonias sic idoneis in locis contra suspicionem periculi collocârunt, ut esse non oppida Italiæ, sed propugnacula imperii viderentur. » (Cic. in *Rull.* lib. 2, n. 73.)

[2] « Tribus quatuor ex novis civibus additæ, Stellatina, Tromentina, Sabatina, et Aniensis. » (Liv. l. 6, cap. 5.)

pour cette multitude de nouveaux venus. Mais elles ne subsistèrent pas long-temps, et l'on en revint au nombre de trente-cinq.

Il ne nous reste plus qu'à parler de la forme politique des tribus, et à en marquer les différents usages sous les rois et sous les consuls.

Quoique les Sabins et les Toscans, que Romulus avait incorporés aux Romains, ne formassent avec eux qu'un seul peuple, ces nations ne laissèrent pas de composer trois différentes tribus, et de vivre séparément et sans se confondre jusqu'au temps de Servius Tullius. Également soumises aux ordres du prince, elles avaient toutes des chefs de leur nation, qui étaient comme ses lieutenants, et sur qui il se reposait de leur conduite. Ces chefs avaient sous eux d'autres officiers à qui ils confiaient le soin des curies; car chaque tribu était divisée en dix curies, qui avaient chacune leur magistrat, nommé *curion*, lequel était le ministre des sacrifices et des fêtes religieuses de la curie. Chaque tribu avait outre cela son augure, qui avait soin des auspices.

Toutes les curies avaient également part aux honneurs civils et militaires. C'était dans leurs assemblées générales, c'est-à-dire dans les comices par curies, que se décidaient les affaires les plus importantes : car, quoique l'état fût alors monarchique, le pouvoir du prince n'était pas néanmoins si arbitraire, ni l'autorité du sénat si absolue, que le peuple n'eût beaucoup de part au gouvernement. Non-seulement c'était à lui à décider de la paix ou de la guerre, mais il était encore maître de recevoir ou de rejeter les lois qu'on lui proposait, et il avait même la liberté de choisir tous ceux qui devaient avoir quelque autorité dans l'état : car, comme

il n'y avait point alors d'autres comices que ceux des curies, dans lesquels tous les citoyens avaient également voix délibérative, et que le nombre des plébéiens dans chaque curie l'emportait de beaucoup sur celui des patriciens et des chevaliers, c'était presque toujours de leurs suffrages que dépendaient les élections.

C'est ce qui engagea Servius Tullius à établir les comices par centuries, dans lesquels les riches et les grands avaient tout pouvoir, comme on l'a expliqué ailleurs; à supprimer les anciennes tribus, qui avaient eu jusqu'alors part au gouvernement, et à en établir de nouvelles, auxquelles il ne laissa aucune autorité, et qui ne servirent plus qu'à partager le territoire de Rome, et à marquer le lieu de la ville et de la campagne où chaque citoyen demeurait.

Comme les tribus rustiques n'étaient alors remplies que des citoyens qui demeuraient à la campagne et qui faisaient eux-mêmes valoir leurs terres, et que tous ceux qui demeuraient à Rome étaient compris dans celles de la ville, ces dernières tribus furent d'abord les plus honorables. Mais dans la suite les censeurs les ayant avilies en y rassemblant toute la populace et les affranchis, les patriciens affectèrent de passer dans les rustiques, et surtout dans les dernières et les plus éloignées, parce que les premières que Servius Tullius avait établies, et qui étaient les plus proches de Rome, étaient affectées aux nouveaux citoyens.

Depuis le nouveau plan qu'avait tracé Servius Tullius, les tribus n'eurent plus aucune part dans les affaires publiques. Ce furent les comices par curies et par centuries qui partagèrent l'autorité; encore les assemblées par curies ne se tenaient presque plus que

pour la forme, et à cause des auspices dont elles étaient en possession. Les grands étaient absolument les maîtres dans les assemblées par centuries, où se fit l'élection des consuls, et dans la suite celle des autres magistrats du premier ordre, et où se traitaient les plus importantes affaires de l'état.

Le peuple romain, qui, d'abord séduit apparemment par la douceur et le plaisir de se voir soulagé par rapport aux contributions et aux charges de l'état, n'avait pas fait attention aux conséquences du changement que le roi Servius Tullius avait introduit, en sentit dans la suite tout l'effet et tout le poids. Il reconnut avec un sensible chagrin que, pour un petit intérêt, il s'était laissé dépouiller de toute l'autorité du gouvernement, dont les grands s'étaient entièrement emparés, et dont ils faisaient un étrange abus pour le tenir dans une espèce de servitude. Il ne s'en tira que plus de soixante ans après par la vigueur et la fermeté de ses tribuns, qui en firent le premier essai dans l'affaire de Coriolan, qu'ils firent juger par le peuple assemblé par tribus : c'est la première fois qu'il est parlé de comices par tribus.

Dionys. Halic. lib. 7, pag. 463.

Les tribuns ne s'en tinrent pas là. Dès qu'ils se furent arrogé le droit d'assembler le peuple sans la permission du sénat, ils s'en servirent aussitôt pour rendre fréquents les comices par tribus, et trouvèrent, peu de temps après, le moyen d'attribuer aux tribuns l'élection des magistrats plébéiens, qui s'était faite jusqu'alors par les curies : entreprise [1], dit Tite-Live, qui,

[1] « Haud parva res, sub titulo primà specie minimè atroci, ferebatur, sed quæ patriciis omnem potestatem per clientium suffragia creandi quos vellent tribunos auferret. » (Liv. lib. 2, cap. 56.)

n'ayant rien dans le dehors de choquant, n'effraya point d'abord, mais qui dans la suite donna une grande atteinte à l'autorité des patriciens.

C'était dans ces comices par tribus, que l'on nommait les magistrats du second ordre, *minores magistratus*, et tous ceux du peuple : les tribuns du peuple, les édiles plébéiens, les questeurs, les tribuns légionnaires, plusieurs officiers destinés à différents emplois particuliers, *triumviri rerum capitalium*, *triumviri monetales*, et autres. Dans les mêmes comices par tribus on portait des lois, appelées *plebiscita*, qui n'obligeaient d'abord que le peuple, mais qui dans la suite eurent aussi force de loi par rapport au sénat, auxquelles même il fut obligé de donner par avance son approbation et son consentement. Ce fut dans ces mêmes assemblées que la paix avec les Carthaginois et celle avec Philippe, roi de Macédoine, furent conclues. Liv. lib. 30, c. 43; l. 33, c. 25.

Ainsi, par degrés et par succession de temps, le peuple, dont l'autorité dans les commencements avait été si fort affaiblie, se mit en possession de tous les honneurs civils, militaires et même sacrés. Par là tout était devenu égal, et les patriciens ne jouissaient plus d'aucun avantage que les plébéiens ne partageassent avec eux.

En certaines occasions on n'appelait aux comices que dix-sept tribus : comme, par exemple, lorsqu'il s'agissait de la création du grand-pontife. Cic. in Rull. l. 2, n. 17, 18.

FIN DU TOME QUINZIÈME.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

## DANS LE TOME QUINZIÈME.

## HISTOIRE ROMAINE

DEPUIS LA FONDATION DE ROME JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM.

## LIVRE NEUVIÈME.

§ I. Les Samnites rompent la trève, et sont entièrement défaits. Ils font leurs soumissions. La paix leur est durement refusée. Pontius, général des Samnites, leur rend le courage, et leur fait reprendre les armes. Il dresse une embuscade aux Romains près de Caudium : ceux-ci y donnent tête baissée. Leurs armées se trouvent enfermées entre deux défilés. Pontius rejette les sages avis d'Hérennius, son père. Les Romains sont forcés, par la nécessité, d'accepter les tristes conditions qu'on leur impose. Pontius les fait passer sous le joug, après quoi il les renvoie, retenant six cents cavaliers pour otages de la convention faite avec les consuls. Profonde tristesse des soldats lorsqu'ils passent par Capoue, et qu'ensuite ils rentrent dans Rome. Le sénat s'assemble. La convention est déclarée nulle, conformément à l'avis de Postumius, qui l'avait lui-même conclue et signée comme consul. Lui, son collègue, et tous les officiers qui avaient signé la convention, sont envoyés à Pontius, qui refuse de les recevoir. Les Samnites perdent deux batailles. On les fait passer sous le joug. Lucérie est prise, et les six cents otages qui y étaient renfermés rendus aux Romains. Éloge de Papirius Cursor. Page 6

§ II. Digression où Tite-Live examine ce qui serait arrivé si Alexandre-le-Grand, après la conquête de l'Asie, eût tourné ses armes contre les Romains. Guerre continuelle contre les Samnites. Magistrat en-

voyé de Rome pour gouverner Capoue. Établissement de deux nouvelles tribus. Le dictateur Mænius, attaqué par des reproches comme coupable du même crime dont il informait actuellement, abdique la dictature, et se justifie devant les juges. Célèbre censure d'Appius et de Plautius. Voie Appia, aquéduc. Famille des Potitiens éteinte. Tribuns des légions nommés par le peuple, aussi-bien que les duumvirs pour la flotte. Les joueurs de flûte rétablis dans leurs droits. Samnites vaincus. Guerre contre les Étrusques: victoires considérables remportées par les Romains. Ils accordent aux Étrusques une trève pour trente ans. Combat sanglant entre les Romains et les Samnites, qui oblige de recourir à un dictateur. Le consul Fabius nomme Papirius Cursor: celui-ci marche contre les ennemis. Nouvelle victoire remportée par Fabius sur les Étrusques. Appareil extraordinaire des Samnites. Ils sont vaincus. Nouvelle défaite des Étrusques et des Samnites. Les Ombriens menacent d'aller attaquer Rome. Ils sont défaits par Fabius. Les Èques sont vaincus, et presque entièrement détruits. C. Flavius, greffier, et fils d'affranchi, est fait édile curule. Il rend publics les fastes, dont les pontifes seuls étaient les maîtres. Il dédie un temple malgré eux. En butte aux nobles, il les mortifie. Fabius renferme tout le menu peuple dans quatre tribus seulement. Revue solennelle des chevaliers. Page 36

§ III. Établissement de deux nouvelles colonies. Èques réprimés. Flotte grecque repoussée. Guerres contre les Marses et les Étrusques aisément terminées. Les plébéiens sont admis aux dignités de pontifes et d'augures. Loi sur l'appel au peuple renouvelée. Deux tribus ajoutées aux anciennes. Les Étrusques engagent les Gaulois à se joindre à eux. Ceux-ci, après avoir reçu les sommes convenues, refusent leur service. Guerre contre les Étrusques et contre les Samnites. Fabius est nommé consul malgré lui: il demande et obtient pour son collègue Décius Mus. Ils portent la guerre contre les Samnites, remportent sur eux de grands avantages, et ravagent tout le pays. Ap. Claudius et L. Volumnius sont faits consuls. Décius, à qui le commandement avait été prorogé pour six mois, défait l'armée des Samnites, et l'oblige de quitter le pays. Elle va se joindre aux Étrusques. Décius prend plusieurs places dans le Samnium. Volumnius y conduit son armée, et Appius la sienne dans l'Étrurie, où il a peu de succès. Volumnius passe en Étrurie avec son armée. Il est fort mal reçu par son collègue. Les troupes l'obligent de demeurer. Les deux consuls remportent une victoire considérable sur les Étrusques, à qui les Samnites s'étaient joints. Volumnius retourne dans le Samnium. Il y défait les Samnites et leur enlève le butin qu'ils avaient fait dans la Campanie. On reçoit des nouvelles d'Étrurie, qui causent beaucoup de frayeur. La défaite des Samnites diminue l'alarme. On envoie deux colonies dans le Samnium. Page 80

# LIVRE DIXIÈME.

§ I. Sur les bruits d'une terrible guerre qui se préparait dans l'Étrurie, on nomme pour consuls Q. Fabius et P. Décius. Nouvel autel établi à la chasteté plébéienne. Usuriers condamnés à des amendes. Légère dispute entre les deux consuls au sujet de l'Étrurie, qui est décernée à Fabius. Il s'y rend : quelque temps après il est rappelé à Rome, puis renvoyé en Étrurie avec Décius et de nouvelles troupes. Célèbre bataille contre les Samnites et les Gaulois en Étrurie. Décius s'y dévoue. Les romains remportent la victoire. Triomphe de Fabius. Guerre contre les Samnites et en Étrurie. Terribles préparatifs de guerre de la part des Samnites. Pendant que Carvilius assiége Cominium, Papirius donne une célèbre bataille près d'Aquilonie, où les Samnites sont taillés en pièces. La ville de Cominium est prise. Grande joie à Rome pour ces victoires. Les Étrusques se révoltent. Carvilius marche contre eux. Papirius retourne à Rome et est honoré du triomphe. Carvilius triomphe aussi après avoir vaincu les Étrusques. Lustre clos. La peste cause d'horribles ravages à Rome. Page 106

§ II. Les Samnites reprennent les armes, et défont l'armée de Fabius Gurgès. Il est accusé. Son père obtient sa grace, et va servir sous lui en qualité de lieutenant. Les Romains remportent une célèbre victoire. L. Postumius, étant interroi, se fait nommer lui-même consul. La peste continue à Rome. On y amène d'Épidaure un serpent, que l'on disait être Esculape. La maladie cesse. On lui fait bâtir un temple dans l'île du Tibre. Dispute entre Postumius et Fabius, consul de l'année précédente. Postumius prend plusieurs places. Colonie de vingt mille hommes établie à Venouse et aux environs. Fabius triomphe des Samnites. Postumius, au sortir du consulat, est accusé et condamné. Les Samnites et les Sabins sont forcés à demander la paix. Trois nouvelles colonies. Juges des affaires criminelles. Dénombrement. Fabius prince du sénat. Dissensions domestiques au sujet des dettes. Lois favorables au peuple. Guerre contre les Volsiniens et les Lucaniens. Page 146

§ III. Guerre importante contre les Sénonais. Meurtre des ambassadeurs romains. Victoire des Sénonais, qui sont vaincus à leur tour. Ruine de ce peuple. Samnites vaincus. Guerre contre les Tarentins : ce qui y donna occasion. Insultes qu'ils font aux Romains. Romains insultés de nouveau par les Tarentins : la guerre leur est déclarée. Ils appellent à leur secours Pyrrhus, roi d'Épire, qui leur envoie quelques troupes. Bientôt après il passe lui-même à Tarente, après avoir essuyé une rude tempête. Il y fait cesser la vie oisive et voluptueuse qu'on y menait. Meurtre horrible de tous les citoyens de Rhégium. Bataille du consul Lévinus contre Pyrrhus. celui-ci remporte la victoire par le moyen de ses éléphants. On envoie de nouvelles troupes à

Lévinus. Pyrrhus s'approche de Rome : il est obligé de retourner sur ses pas. Caractère de ce prince. Rome envoie à Pyrrhus des ambassadeurs au sujet des prisonniers. au lieu d'un simple échange, le roi propose de faire la paix. Son entretien particulier avec Fabricius. Repas donné aux ambassadeurs. Ils retournent à Rome. Pyrrhus y envoie Cinéas pour traiter de la paix. Le sénat délibère sur les offres de Pyrrhus. Appius Claudius empêche que la paix ne soit conclue. Fière et noble réponse du sénat. Retour de Cinéas à Tarente. Page 167

§ IV. Dénombrement des citoyens de Rome. Seconde bataille contre Pyrrhus près d'Asculum. Bruit du dévouement du consul Décius. Fabricius, consul, avertit Pyrrhus que son médecin veut l'empoisonner. Pyrrhus passe en Sicile au secours des Syracusains contre les Carthaginois. Ceux-ci renouvellent le traité avec les Romains. Consulat de Rufinus. Téméraire entreprise des consuls. Rufinus prend Crotone et Locres. Pyrrhus quitte la Sicile et revient en Italie. Citoyen puni pour avoir refusé de s'enrôler. Troisième et dernier combat contre Pyrrhus: victoire remportée par Curius. Censure remarquable par de grands traits de sévérité. Célèbre triomphe de Curius. Pyrrhus trompe ses alliés et se dérobe de l'Italie. Page 209

§ V. Ambassade de Ptolémée Philadelphe aux Romains. Vestale punie de mort. Nouvelles colonies. Tarente se rend aux Romains. Guerre des Samnites entièrement terminée. Ambassadeurs romains de retour d'Égypte. Censure de Curius. Les ennemis vaincus sont privés d'une partie de leurs terres. Sévère vengeance que tire Rome de la légion qui avait égorgé les habitants de Rhége. On commence à battre de la monnaie d'argent à Rome. Nouvelles colonies. Guerre contre les Picentins heureusemnet terminée. L'Italie entièrement pacifiée par la soumission des Salentins et des Ombriens. Les Apolloniates, puis les Volsiniens, implorent le secours de Rome. Réglement sur les censeurs. Nombre des questeurs doublé et porté jusqu'à huit. 230

# AVANT-PROPOS

## POUR LES LIVRES SUIVANTS.

§ I. Origine, accroissement, puissance, caractère, mœurs et défauts des Carthaginois. 246

§ II. Traités conclus entre les Romains et les Carthaginois avant la première guerre punique. 264

Premier traité entre les Romains et les Carthaginois. *Ibid.*

Second traité. 265

Troisième traité. 266

Quatrième traité. *Ibid.*

# LIVRE ONZIÈME.

§ I. Occasion de la première guerre punique, secours accordé aux Mamertins, contre les Carthaginois, par les Romains. Appius, consul, passe en Sicile. Il remporte une victoire sur Hiéron, et entre à Messine. Il bat les Carthaginois, et, ayant laissé une forte garnison à Messine, il retourne à Rome, et reçoit l'honneur du triomphe. Clôture du dénombrement. Établissement des combats de gladiateurs. Vestale coupable, qui s'étrangle. Les deux nouveaux consuls passent en Sicile. Traité conclu entre Hiéron et les Romains. Punition de soldats qui s'étaient rendus lâchement aux ennemis. Les consuls retournent à Rome. Triomphe de Valère : horloge. Clou attaché pour la peste. Nouvelles colonies. Les Romains, joints aux troupes de Syracuse, forment le siége d'Agrigente. Il se donne une bataille où les Carthaginois sont pleinement défaits. La ville est prise après sept mois de siége. Noire perfidie d'Hannon à l'égard de ses soldats mercenaires. Amilcar est envoyé à la place d'Hannon, qui est révoqué. Les Romains, pour disputer l'empire de la mer aux Carthaginois, bâtissent et équipent une flotte. Le consul Cornélius est pris avec dix-sept vaisseaux, et conduit à Carthage. Le reste de la flotte bat le général carthaginois. Célèbre victoire navale remportée par Duilius près des côtes de Myle. Son triomphe. Expédition contre la Sardaigne et la Corse. Conspiration à Rome étouffée dans sa naissance. Page 272

§ II. Siége et prise de Mytistrate. Le consul Atilius est sauvé d'un grand péril par le courage de Calpurnius Flamma, tribun légionnaire. Son collègue bat la flotte carthaginoise. Régulus est nommé consul. Célèbre bataille d'Ecnome gagnée sur mer par les Romains. Les deux consuls passent en Afrique, se rendent maîtres de Clypéa, et ravagent tout le pays. Régulus continue de commander en Afrique, en qualité de proconsul ; son collègue retourne à Rome. Régulus demande qu'on lui envoie un successeur. Combat contre le serpent de Bagrada. Bataille gagnée par Régulus. Prise de Tunis. Dures conditions de paix que Régulus offre aux Carthaginois ; ils les refusent. L'arrivée de Xanthippe, Lacédémonien, rend le courage et la confiance aux Carthaginois. Régulus, battu dans un combat par Xanthippe, est fait prisonnier. Xanthippe se retire. Réflexions de Polybe sur ce grand événement. On construit une nouvelle flotte à Rome. Les Carthaginois lèvent le siége de Clypéa. Les consuls passent en Afrique avec une nombreuse flotte. Après le gain de deux batailles, ils se remettent en mer pour retourner en Italie. La flotte romaine essuie une horrible tempête sur les côtes de la Sicile. Les Carthaginois assiégent et prennent Agrigente. La prise de Panorme par les Romains est suivie de la reddition de plusieurs villes. Les Ro-

mains, rebutés par plusieurs naufrages, renoncent à la mer. Prise de Lipari. Désobéissance d'un officier sévèrement punie. Ancien bienfait de Timasithée récompensé dans sa postérité. Sévérité remarquable des censeurs. Le sénat tourne de nouveau tous ses efforts du côté de la mer. Célèbre bataille par terre près de Panorme, gagnée sur les Carthaginois par le proconsul Métellus. Les éléphants qu'on avait pris sont envoyés à Rome. Manière dont on leur fit passer le détroit. Les Carthaginois envoient des ambassadeurs à Rome pour traiter de la paix ou de l'échange des prisonniers. Régulus les accompagne. Il se déclare contre l'échange. Il retourne à Carthage, où on le fait mourir au milieu des plus cruels supplices. Réflexions sur la fermeté et la patience de Régulus. Page 306

§ III. Triomphe de Métellus. Siége de Lilybée par les Romains. Trahison dans la ville, découverte. On y fait entrer un secours considérable. Combat sanglant aux machines. Incendie des ouvrages. Caractère vain du consul Claudius. Bataille de Drépane: perte de la flotte des Romains. Le consul Junius passe en Sicile. Nouvelle disgrace des Romains à Lilybée. Ils évitent heureusement par deux fois la bataille. Perte entière des vaisseaux romains par une horrible tempête. On nomme un dictateur. Junius se rend maître d'Éryx. Amilcar Barca est chargé du commandement en Sicile. Des particuliers de Rome arment en course, et ravagent Hippone. Naissance d'Annibal. Échange des prisonniers. Deux nouvelles colonies. Dénombrement. Une dame romaine accusée devant le peuple, et condamnée. Amilcar se rend maître de la ville d'Éryx. Nouvelle flotte romaine construite et équipée par le zèle des particuliers. Postumius, retenu à Rome parce qu'il était prêtre de Mars. Le sénat défend à Lutatius de consulter les divinations de Préneste. Bataille aux îles Égates gagnée par les Romains. Traité de paix entre Rome et Carthage. Fin de la première guerre punique. La Sicile devenue province du peuple romain. Page 355

Des combats de gladiateurs. 389

## LIVRE DOUZIÈME.

§ I. Joie de la paix avec Carthage troublée par le débordement du Tibre et par un grand incendie. Dénombrement. Deux nouvelles tribus. Livius Andronicus. Jeux floraux. Guerres contre les Liguriens et contre les Gaulois. Révolte des mercenaires contre les Carthaginois. La Sardaigne enlevée aux Carthaginois par les Romains. Ambassadeurs envoyés au roi d'Égypte. Arrivée d'Hiéron à Rome. Jeux séculaires. Expéditions contre les Boïens et contre les Corses. Mort d'un censeur. Rome confirme, non sans peine, la paix accordée aux

Carthaginois. La Sardaigne subjuguée. Temple de Janus fermé pour la seconde fois. Réflexions sur les guerres continuelles des Romains. Vestale condamnée. Dénombrement. Le poète Nævius. Caractère de Fabius dans son enfance. Brouilleries entre les Romains et les Carthaginois. Troubles à l'occasion d'une loi proposée par Flaminius. Expéditions contre la Sardaigne et la Corse. Premier triomphe sur le mont Albain. Dénombrement. Teuta succède à son mari Agron, roi des Illyriens. Plaintes portées au sénat contre leurs pirateries. Dénombrement. Teuta fait tuer un ambassadeur romain. Expédition des Romains dans l'Illyrie. Traité de paix entre les Romains et les Illyriens. Page 406

Des jeux séculaires. 429

§ II. La puissance de Carthage, qui croissait de jour en jour, alarme les Romains. Construction de Carthage la neuve. Traité des Romains avec Asdrubal. Création de deux nouveaux préteurs. Alarme au bruit de la guerre des Gaulois. Cause et occasion de cette guerre. Irruption des Gaulois dans l'Italie. Préparatifs des Romains. Premier combat près de Clusium, où les Romains sont vaincus. Bataille et célèbre victoire des Romains près de Télamon. Réflexion sur cette victoire. Dénombrement. Les Boïens se rendent à discrétion. Bataille de l'Adda entre les Gaulois et les Romains. Mécontentement des Romains contre Flaminius. Caractère de Marcellus. Nouvelle guerre contre les Gaulois. Dépouilles opimes remportées par Marcellus. Triomphe de Marcellus. Les Romains soumettent l'Istrie. Annibal chargé du commandement en Espagne. Démétrius de Pharos attire sur lui les armes des Romains. Dénombrement. Diverses opérations des censeurs. Guerre d'Illyrie. Æmilius remporte une victoire sur Démétrius. L'Illyrie se soumet aux Romains. Archagathus, médecin. Nouvelles colonies. Page 434

Dénombrement des troupes que les Romains pouvaient mettre sur pied du temps de la guerre des Gaulois dont il est parlé ici. 439

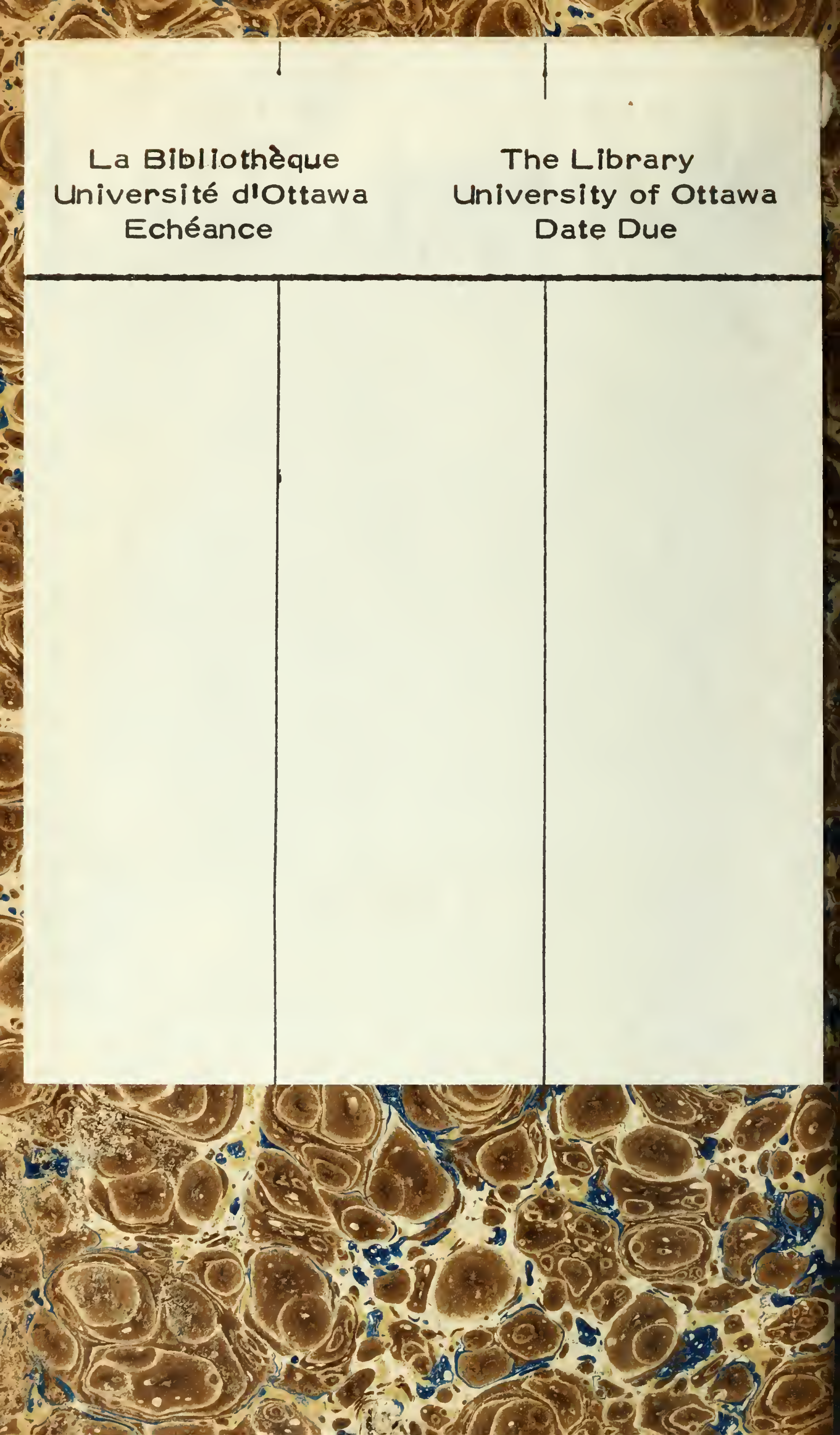
II. Troupes qui servaient actuellement. *Ibid.*

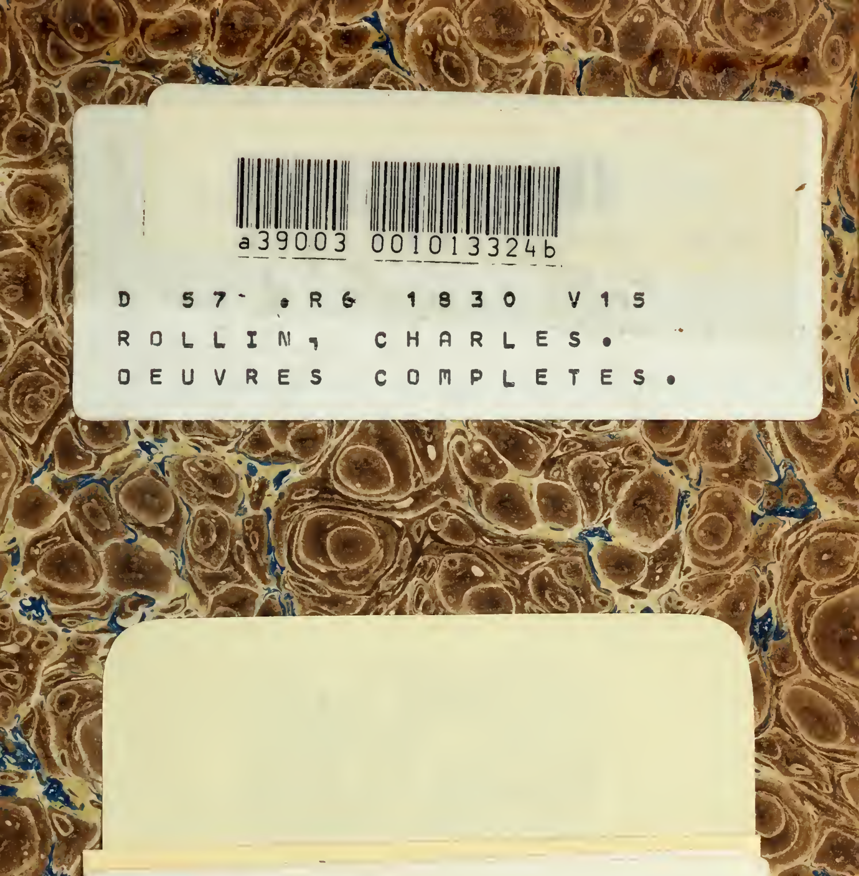
I. Troupes qu'on pouvait lever dans le besoin. 440

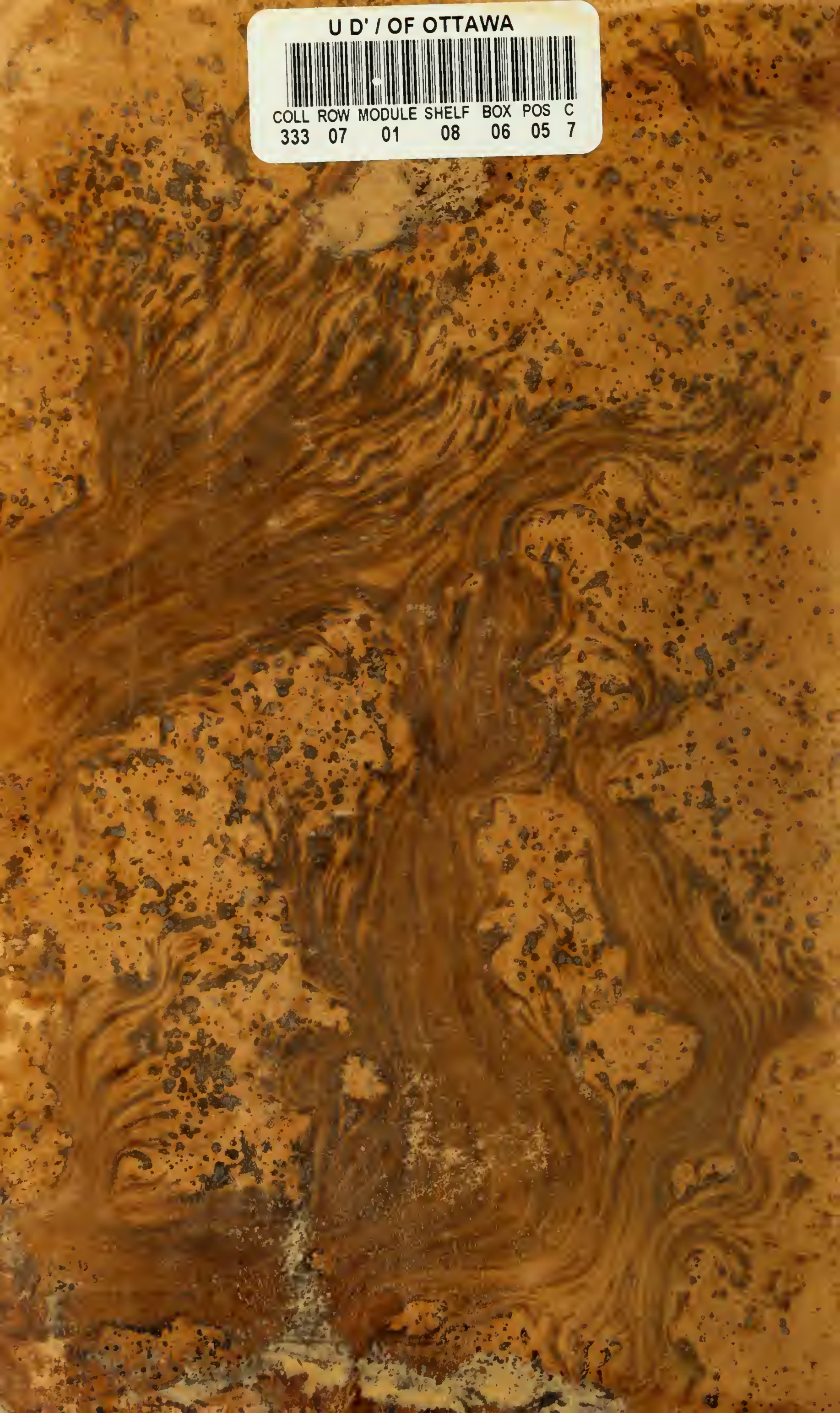
Digression sur les tribus de Rome. 469

FIN DE LA TABLE DU TOME QUINZIÈME.








U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 01 08 06 05 7